This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 49793 6

Digitized by Google

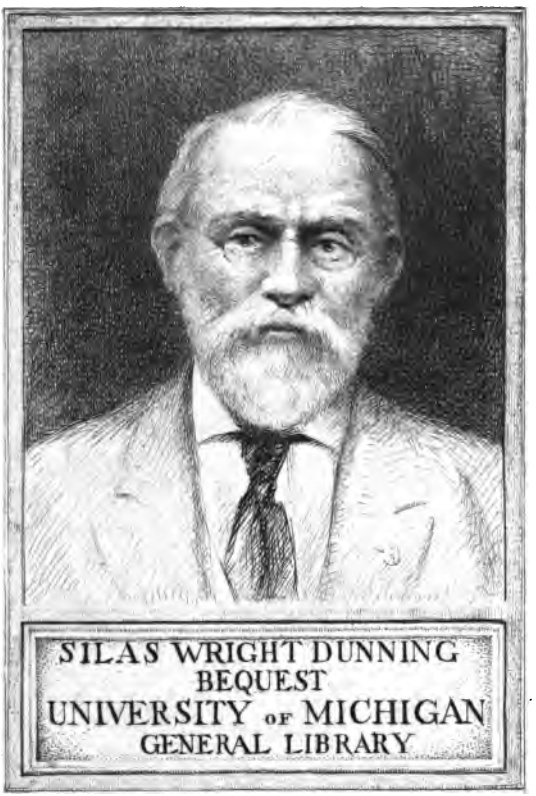

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

D'AQUITAINE.

Digitized by Google

Auch, Impr. et Lith. de Foix frères.

Digitized by Google

REVUE

D'AQUITAINE

JOURNAL HISTORIQUE

DE GUIENNE, GASCOGNE, BÉARN, NAVARRE, Etc.

Histoire, Archéologie, Linguistique, Généalogie, Biographie, Statistique, Littérature, Beaux-Arts, Sciences, Agriculture, Industrie.

DIRECTEUR : J. NOULENS.

Première Année. — Tome I.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, A CONDOM (Gers), QUARTIER DE GÈLE.

1857

Digitized by Google

DC
611
.A645
R44
v.1

Digitized by Google

Dunning
Kraus
10-22-54
89440
14 v.

PROGRAMME.

Révéler l'homme qui fut à l'homme qui est, mettre en relief les vertus et les vices de nos pères, pour que leur exemple soit efficace ou correctif, enseigner au peuple d'un empire ou d'une province son caractère, ses aptitudes, son génie et son individualité, lui remettre en mémoire les institutions, la vie privée et publique d'autrefois, pour qu'il les compare à ses lois et à ses mœurs d'aujourd'hui, et qu'il sache ainsi s'il avance ou recule, s'il se perfectionne ou dégénère, telle est la moralité de l'histoire.

Sa mission n'est donc pas de passionner par la mise en scène des batailles ou des tueries qui l'ensanglantent, mais de rendre leur existence et leur physionomie à une nation, à un duché, à un comté, même à une simple commune, d'étudier leur rôle et leur part d'influence dans les événements où ils ont été mêlés. L'histoire des fiefs ou des seigneuries peut d'ailleurs offrir, à certaines époques, autant d'intérêt que l'histoire de la couronne. La nature, à l'avènement de la troisième dynastie, avait tellement morcelé le royaume, que le roi n'était pas aussi bien apanagé que plusieurs de ses vassaux. La réduction du monde carlovingien à de si étroites limites provenait de cette organisation anormale qui avait amené la chute et la dislocation de l'empire romain. L'unité d'alors était fausse et purement extérieure. Elle n'était pas basée, comme notre ordre social

Digitized by Google

moderne, sur l'esprit de nationalité qui a fondu les parties dans un tout, mais sur la matière, qui, divisible par essence, tend à disjoindre, à démembrer. Pour maintenir en un seul faisceau les éléments hétérogènes qui composaient cette unité, il fallait le bras puissant de Charlemagne. Quand ce bras se détendit, cette harmonie factice fut rompue, les principes dissolvants qu'elle recélait, comprimés un instant par la force, firent explosion et éparpillèrent ses lambeaux aux quatre vents du monde. Chaque peuple, obéissant à l'influence de son sol, de son climat, à la conformité de mœurs, de langage, à ses sympathies instinctives, s'enferma dans des lignes naturelles; et les démarcations géographiques devinrent autant de nationalités. Le patriotisme se localisa d'abord entre les grands bassins, ensuite entre deux rivières, enfin, dans une vallée, sur une montagne. Le territoire se détailla à l'infini, chaque point de l'espace, comme le dit Michelet, se fit indépendant.

Il faut que l'histoire suive ce mouvement de dispersion; qu'elle définisse le caractère original de chaque circonscription féodale. De cette façon l'histoire divisionnaire élucidera l'histoire générale; de cette façon, on pourra constater l'action de la province sur la France et de la France sur la province. Elles sont toutes deux si intimement unies, qu'il est impossible de les isoler sans risque de mutilation pour l'une ou pour l'autre.

Cette doctrine, qui établit l'utilité des annales d'une région ou d'une localité, a fait surgir, dans notre siècle, bien des villes ensevelies et des sociétés perdues, sous le souffle de ses monographies et de ses chroniques particulières. C'est à la propagation de cet ordre d'idées que nous ambitionnons de coopérer; c'est à cette tendance que nous espérons faiblement aider par la publication de ce recueil. Nous exhumerons le passé de notre glorieuse Aquitaine, terre

Digitized by Google

privilégiée, pays de la vigne, que la nature a si vigoureusement dessinée en trois traits: la Garonne, les Pyrénées et le littoral de l'Océan. Cette nette limitation et l'intelligence de nos lecteurs nous dispensent de justifier notre titre.

Pour que notre sous-titre *Journal historique* soit une vérité, nous ferons défiler sous les yeux de nos lecteurs, sans ordre, comme dans un diorama, les premières peuplades de l'Aquitaine, les clans ibères, les solduriens, les cités gallo-romaines, les bandes de Bagaudes, les invasions barbares, le château des seigneurs, la chaumière des serfs, les combats chevaleresques et poétiques des chevaliers et des troubadours, les corporations aux enseignes parlantes, les cagoteries, toutes les conditions sociales. L'histoire sera ainsi ce qu'elle doit être, non pas un livre, mais un spectacle; elle évoquera toutes les sociétés qui se sont successivement éteintes sur le sol aquitain pour renaître dans le nôtre. Avant toutes choses, elle doit remonter à notre naissance pour savoir d'où nous venons. A ce propos, qu'on nous permette quelques réflexions sur notre origine. M. Henri Martin glorifie, à juste titre, celle des Français qu'il expose dans ce style plein et élevé : *fils des Gaulois par la naissance et par le caractère, fils des Romains par l'éducation, ravivés violemment par le mélange des barbares Germains, unis par de vieilles croyances à l'Ibérie et à la Grèce, nous pouvons comprendre aujourd'hui que ce n'est pas le hasard qui a mêlé dans nos veines au sang gallique le sang de toutes les grandes races de l'antiquité, qui a dirigé la lente formation du peuple Français sur ce sol gaulois placé au centre de l'Europe, participant à tous les climats, réunissant toutes les productions, touchant à tous les peuples. Tel devait être le théâtre, préparé par la Providence, pour une nation destinée à être le lien du faisceau européen et l'initiatrice de la civilisation moderne, pour une nation qui devait réunir à l'originalité la plus marquée une*

Digitized by Google

aptitude unique à résumer en elle les qualités et les traits distinctifs épars chez les autres peuples. Et nous aussi Aquitains, et plus que les autres Français, nous descendons des grandes races de l'antiquité, car les Kimri, les Phéniciens, les Grecs, les Carthaginois, les Cimbres, les Romains, les Vandales, les Visigoths et les Arabes ont fécondé notre sol de leurs alluvions. Les uns y laissèrent l'esprit d'échange qui fit longtemps, selon César, de nos aïeux les seuls commerçants de la Gaule, les autres leur ordre administratif, ceux-ci le limon vivifiant des débordements, ceux-là des germes de civilisation. Nous sommes donc issus de ce noble et vigoureux croisement; et s'il est vrai que la France soit le résumé de l'Europe, parce quelle représente tout ce qu'il y a de grand et de beau sur le continent, on peut affirmer que la Gascogne est l'abrégé des facultés de la France. Ce qui le prouve c'est que pour l'étranger le type français et le type gascon ne font qu'un. Il les identifie à tel point que lorsqu'il fait le portrait physique ou moral du premier, il lui prête cette mobilité, cet esprit fin et malin, cette spontanéité qui caractérisent le second. La raison de cette confusion est bien simple, c'est que la personnalité gasconne est la plus originale et la plus accentuée de la nation. Cette justice exotique est un dédommagement pour cette prévention qu'ont de tout temps manifestée les Parisiens envers ceux qui sont les compatriotes de St-Vincent de Paul, d'Henri IV, de d'Ossat, de Gontaut-Biron, de Marca, d'Oïhenart, de Montesquieu, de Villaret-Joyeuse, de Lannes, de Darcet, de Lamarque, de Larrey et de Bastiat.

Le plus beau titre originel des Aquitains n'est pas leur promiscuité avec les peuples cités plus haut, c'est d'être les rejetons de la noble famille Euscarienne qui se fixa en Espagne deux mille ans avant l'apparition des Celtes. Ce qui prouve qu'ils furent les premiers occupants de notre pays,

Digitized by Google

ce sont les étymologies des noms généalogiques et topographiques : Ainsi, *Auch*, *Eauze*, *Esquieu* (Mont) dérivent de la racine Eusck; *Gaure*, *Nogaro*, *Bigorre*, viennent du mot *Gora*; *Baïse* est un composé de *Ibaï* (rivière), et de *iza* (abondante). Strabon, après avoir remarqué une très grande ressemblance physique entre les Espagnols et les Aquitains, ajoute que l'Ibérien était la langue usuelle de ces derniers.

Comme si cette première paternité n'était plus suffisante, les Basques, vers la fin du vi^e siècle, redescendirent des montagnes, et vinrent camper dans la plaine pour secourir et régénérer leurs enfants abâtardis par le contact des Barbares, leur restituer leur nom, raviver la plus belle de leurs vertus natives, le patriotisme si fatal aux Romains et plus tard aux Preux, à Roncevaux. Les coups réitérés de Pepin et de Charlemagne purent le meurtrir mais non le tuer. Aussi reparut-il dans toute sa vitalité, au moyen-âge, sous la figure des feudataires d'Armagnac, héritiers de la haine de Hunald et de Waïffer contre la royauté.

Les Basques furent donc deux fois nos pères; nous devons être fiers de cette descendance. Leur organisation sociale (en républiques fédératives qui durent encore) fut antérieure à toutes celles de l'Europe; leur vie patriarcale leur mérita, bien avant les Hébreux, le surnom de peuple de Dieu. Eux, aujourd'hui réduits à sept tribus, ils épandirent leurs colonies en Sicile, en Corse, au nord de l'Afrique, en Ligurie, en Ecosse qu'ils appelèrent *Ibernie*, comme ils avaient appelé la contrée où ils s'étaient établis au sud-ouest de l'Europe *Ibérie*; ils émigrèrent jusqu'au Caucase où ils fondèrent l'empire de l'*Ibérie asiatique*. Les fleuves qui le traversaient, l'*Ebre* et l'*Araœe*, ont longtemps attesté par leur dénomination euscarienne cette puissance de dilatation. Les Basques sont les plus anciens nomades

Digitized by Google

de l'Océan; ils ont initié, par leur hardiesse nautique, la Hollande, l'Angleterre et le Portugal à la vie maritime, à l'esprit de commerce et d'aventure; les premiers ils sont allés au fond de la mer du nord harponner la baleine, les premiers ils ont débarqué à Terre-Neuve, et pêché la morue, l'aliment catholique par excellence; les premiers ils ont connu l'Amérique; et ce fut un des leurs, Jean de Biscaye, qui révéla à Colomb l'existence du nouveau monde.

Un pays qui produit de tels hommes mérite d'être profondément étudié; la meilleure méthode pour réussir est ce que nous appellerons l'analyse historique, qui comprend dans son cycle : l'archéologie, la linguistique, la généalogie et biographie, la numismatique, la géographie, l'oryctologie, la bibliographie, la statistique. Au moyen de ces sciences, qui sont autant de fils conducteurs dans le labyrinthe de l'histoire, nous arriverons aux sources, à l'authenticité.

L'histoire a, comme la science, son anatomie comparée, qui est l'*archéologie*. L'une redresse des mammouths, colosses zoologiques, l'autre redresse des monuments, colosses de granit. La première reporte aux âges antédiluviens et les recrée, la seconde aux époques antéhistoriques et réveille leurs civilisations. L'archéologie a donc un but philosophique : elle cherche la trace des peuples anciens dans la poussière; les croyances sur les obélisques, les dolmen, les cromleck, dans les temples et les cathédrales; les besoins sociaux dans les édifices publics; les goûts personnels dans les pénates et les décorations intérieures; les victoires et les conquêtes sur les arcs de triomphe; la place, les actions des rois et des seigneurs dans les palais et les châteaux; elle relève religieusement les chefs-d'œuvre de la symbolique payenne pour en faire des modèles; les idées, les expériences et les procédés du passé pour guider les essais modernes, activer et sanctionner le progrès.

Digitized by Google

L'Aquitaine est couverte d'antiquités parmi lesquelles nous pouvons citer dans le Gers : les statues romaines et la Hontdélie de Lectoure, l'autel de St-Elix non loin d'Auch, les mosaïques et le tombeau de Loup Centule, découverts à Eauze, les cloîtres de Larroumieu et de Condom, les tours de Lamothe et de Tillac, le prieuré de Pessan, le campanile de Manciet, les vitraux et le chœur de Ste-Marie, les châteaux de Larressingle, de St-Avit, de Montaut, d'Orbessan, de Lavardens, de Roquelaure, de Pardeillan, de Thauzia, de Lagardère et de Bassoues, les églises de Marciac, de Mirande, etc.

La partie de la Gironde qui nous concerne compte, parmi ses plus curieux monuments, le palais Galien, la porte du palais, les tours de l'ancien hôtel-de-ville à Bordeaux, le zodiaque de la cathédrale de Bazas, les belles églises de la métropole de la Guienne et celles d'Uzeste et de Verteuil, ainsi que les châteaux de Carney et du Breuil.

La fraction de Lot-et-Garonne comprise dans notre circonscription peut montrer avec orgueil les tumulus de Bax et d'Anzec, le cromleck de St-Pau, les mosaïques de Nérac, le château d'Henri IV dans cette dernière ville, et ceux de Xaintrailles, de Buzet et de Poudenas, etc.

L'archéologie peut aussi faire un pèlerinage fructueux dans les Landes et s'arrêter aux couvents des Cordeliers à Tartas, des Capucins à Grenade, aux cloîtres de Geaune et de Nerbis, à la citadelle de St-Esprit, aux châteaux de Chatillon, de Peyrehorade, de Poyane, aux églises de Labrit, d'Aire, St-Sever et de Mimizan.

Dans la Haute-Garonne nous signalerons St-Bertrand de Comminges.

Les Hautes et Basses-Pyrénées possèdent le château de Lourdes, les restes de Beaucens, Notre-Dame de Betharam et de Garaison, le cloître de la cathédrale de Bayon-

Digitized by Google

ne, le château de Pau, l'église de St-Jean-de-Luz où fut célébré le mariage de Louis XIV avec une infante d'Espagne, le mémorable monastère de Roncevaux, où sont déposées les dépouilles du paladin Roland.

Nous nous occuperons avec sollicitude et ferveur de linguistique, science moderne qui, par ses analogies, établit la parenté des peuples, et qui, par ses découvertes étymologiques, simplifie les problèmes de l'histoire universelle. Nos études, ou plutôt celles de nos collaborateurs, n'auront pas un caractère de généralité. Elles porteront sur le gascon et sur le basque, ces deux langues intervallées par l'Adour, et qui, postées sur les deux rives, luttent depuis des siècles sans que l'une se soit imposée victorieusement à l'autre. Notre patois a cependant fait des emprunts à l'idiome pyrénéen, tandis que celui-ci, plus vieux qu'aucune légende, est resté pur, précieux et inaltérable comme un diamant. Aussi, les flots de tous les peuples de l'antiquité et des hordes barbares ont passé sur la péninsule hispanique et sur notre Aquitaine sans avoir pu ni laver, ni effacer les indestructibles désignations euscariennes, sans avoir pu détruire la langue éternelle de l'Helvétie des Pyrénées. Si les les morts antéhistoriques peuvent ressusciter, ce ne peut être qu'à la voix de ce peuple vivant, leur contemporain, qui les appellera par leur nom.

Nous réchaufferons aussi le *roman* de notre amour filial. Quoique vif, métaphorique et chaleureux, il meurt un peu chaque jour; il serait devenu la langue nationale sans la disparition des états de Provence et de Languedoc dans la dynastie capétienne. Il est encore si essentiel que Nodier à prétendu que, *s'il n'existait plus, il faudrait créer des académies pour le retrouver*. Montaigne a donné une juste idée de sa richesse et de sa supériorité sur l'idiome général quand il dit : *Où le Français ne peut atteindre, le Gascon arrive sans peine.*

Digitized by Google

Dans la *biographie* et la *généalogie*, nous repeindrons toutes les figures rayonnantes ou poudreuses. Dans cette appréciation des hommes, nous nous garderons de leur appliquer le critérium de notre morale, ou, si nous nous en servons, ce sera après avoir fait valoir les circonstances atténuantes en faveur de leurs passions politiques ou religieuses, de leurs préjugés et de leur ignorance. Les écrivains seront donc hommes du présent, par leur impartialité, et hommes du passé par leur respect.

La numismatique aura tous nos soins. Le numismate est comme l'astronome; l'un cherche les étoiles dans la terre et l'autre au ciel. Les médailles et les monnaies, qu'il ne faut pas confondre, sont en effet les véritables constellations du passé, elles éclairent la chambre obscure de l'histoire et des beaux arts; c'est à la clarté de leurs inscriptions qu'on a retrouvé les règnes éphémères du Bas-Empire, les événements effacés, et que l'on a pu reconnaître ces grandes personnalités sculpturales, ces bustes de la Grèce et de Rome, qui avaient traversé les siècles, conservant leur beauté et leur caractère antiques, mais ayant perdu leurs noms. Notre pays n'est pas déshérité sous le rapport numismatique; son sol recèle des pièces phéniciennes, carthaginoises, celtibériennes, romaines, sotiates, lactorates, morlanes, etc. Les trésors découverts et ceux que nous découvrirons rendront, nous l'espérons, notre travail attachant.

La *littérature* elle-même aura un côté historique; elle s'occupera de mythologie celtique, de traditions, de légendes, de dictons populaires. Les prédécesseurs de Béranger, les créateurs de la chanson, les gais troubadours nous rediront leurs *sirvente* et leurs refrains érotiques. Dias, la belle châtelaine de Samatan, nous confiera ses douleurs dans de suaves élégies. Cercamons, dont le nom indique la passion des voyages, nous remémorera ses aventures. Marcabrun, un des

Digitized by Google

plus grands métriques du moyen-âge, se fera admirer par ses tours de force rythmiques. Nous rééditerons tout ce qui reste des poésies patoises de Du Bartas, de Baron, de Bauduer et surtout de d'Astros, l'émule et l'apologiste de Goudoulin, qui voulait (ce que nous voulons aujourd'hui) qu'on aimât la langue maternelle, et qu'on ne rougît pas de la cultiver :

Crey mé, gascoun, n'ajos bergougno
De nosto lengüo de Gascoüigno
Ni de l'augi, ni d'en parla
Comme à Laytoure é à St-Cla.

Nous transplanterons encore dans notre recueil *lous quaoute carreüs* de Bedout, Jasmin du XVIIe siècle, qui rajeunit le dialecte auscitain.

Nous glorifierons aussi, comme nous l'avons déjà dit, la langue euscarienne, que dut parler l'Aquitaine à son berceau. Nous traduirons les chants de Zekobedi et d'Altabiçar, les hymnes où est célébré, comme un souvenir d'hier, le passage d'Annibal, de Sertorius et du héros de l'Arioste, les poèmes cantabriques aussi vieux et aussi beaux que ceux d'Ossian, qu'aucun Macpherson n'a cependant encore ni recueillis, ni groupés. Ils n'ont pas d'ailleurs besoin d'être écrits, puisqu'ils ont été et qu'ils sont encore sténographiés dans la mémoire de ce peuple toujours pasteur, dont les accents inspirés, incompris, étranges, semblent, comme le dit poétiquement Chaho, *murmurer les dernières harmonies d'un monde détruit.*

Nous publierons dans notre prochain numéro, sous le titre d'*Euscalherria* ou *l'Aquitaine sous les Romains*, une étude historique dans le goût des récits mérovingiens d'Augustin Thierry. Cette étude déroulera la période des *Bagaudes*, temps de deuil universel où le cens fiscal tomba comme une épidémie sur les provinces et sur les villes,

Digitized by Google

temps d'appauvrissement, de calamité et d'exaction où l'impôt était odieusement détaillé, « où l'on mesurait, si l'on en » croit Lactance, les champs par les mottes de terre, où » l'on comptait les arbres et les pieds de vigne. »

Cette œuvre, produit d'une investigation patiente et scrupuleuse, sera plus descriptive que dramatique; elle vise à remettre entièrement sur pied la société aquitanique, telle qu'elle fut sous la décadence des Césars, au point de vue monumental, géographique, militaire, judiciaire, administratif, agricole, nous dirons même vestimental, car les costumes sont souvent le reflet d'une époque.

Nous consacrerons une place à la critique littéraire, c'est-à-dire qu'une analyse ou tout au moins une mention sera réservée à tous les livres passés et présents qui peuvent intéresser le pays. Nous indiquerons sériellement tous les ouvrages ou manuscrits qui s'y rattacheront par un côté quelconque. La *bibliographie*, qui paraît n'être de prime abord qu'une étude sèche, qu'une indigeste nomenclature, est toute une science. Nous la croyons si essentielle et si féconde pour la connaissance des sources que nous n'hésiterons pas à demander pour elle les honneurs du professorat. Les Allemands, ces initiateurs du XIXe siècle, ont compris toute l'utilité de cet enseignement, et ils lui ont élevé une chaire, mais pour les travaux de jurisprudence seulement. Nous voudrions que, chez nous, il s'étendît à toutes les productions de l'esprit humain. Espérons que le catalogue de tous les livres, mémoires et documents relatifs à l'histoire de France, dressé par M. Taschereau, sera un acheminement vers cette institution.

Nous aborderons aussi l'*oryctologie*, cette science qui pénètre les arcanes d'une création autre que celle de la Genèse, qui fait revivre des générations entières d'êtres qui n'ont plus d'analogues vivants sur notre globe, cette science qui

Digitized by Google

fut pour Cuvier et ceux qui l'ont continué une mine de vérités historiques. Les débris organiques incorporés dans nos dépôts calcaires nous donneront une idée de ces âges obscurs où l'univers était peuplé de quadrupèdes, de reptiles aux formes si bizarres, à la taille si gigantesque, qu'ils apparaissent à l'esprit étonné comme des conceptions de la mythologie antique. Notre sol est riche en fossiles. Nous avons les ornitholithes des Pyrénées, les pétrifications de mollusques, de végétaux et de vertébrés découverts aux environs de Scissan par notre savant compatriote M. Lartet. Nous envisagerons, mais toujours à un point de vue régional, l'hygiène, la géologie, l'hippiatrique, l'ornithologie, la botanique, les épizooties, etc.

La pauvreté de *l'art* en Province ne nous empêchera pas de donner quelquefois des conseils pour l'embellissement et l'érection des édifices, des essais de céramique, de peinture sur verre. Comme notre architecture civile ou religieuse n'a jamais constitué un type à part, nous nous contenterons de faire ressortir les différences spécifiques, les nuances de détail qui existent avec le reste de la France. Tout ce qui sera grand et beau aura droit à notre appréciation; aussi n'oublierons-nous pas les vitraux de Sainte-Marie, à Auch, qui attestent dans ce genre le fini et la supériorité du moyen-âge. Nous risquerons aussi des critiques toutes les fois que le bon goût ne présidera pas à la restauration de nos monuments, toutes les fois qu'on mettra la boue à la place du marbre, la poterie à la place de la statuaire comme dans notre église de Condom.

La géographie expliquera les transformations et les subdivisions de ce territoire, appelé Aquitaine au temps de César, Novempopulanie sous Honorius, Vasconie sous Dagobert, duché de Gascogne sous Charlemagne. Cette dernière dénomination s'est perpétuée jusqu'à la division ac-

Digitized by Google

tuelle. Quatre préfectures et des fractions de départements limitrophes ont été formées avec cette province. L'hydrographie décrira les cours d'eau qui l'arrosent avec tant de symétrie qu'ils s'ouvrent sur le département du Gers comme un éventail.

La *statistique* traitera de la population et de l'étendue. Le bulletin agricole développera les questions de drainage, d'association de propriétaires viticoles, de plantations, d'horticulture, de pisciculture, d'instruments aratoires, de législation rurale. Nous ferons aussi l'histoire de l'agriculture de notre pays : nous démontrerons que si sa marche a été lente, c'est que les épizooties et les fléaux atmosphériques ont entravé son progrès. Le bulletin commercial nous initiera aux nouveaux procédés de distillation; il expliquera le mécanisme de toutes les institutions financières qui fonctionneront dans notre rayon; il suivra le mouvement des céréales et des eaux-de-vie; il réclamera des chemins de fer pour les contrées qui devraient en avoir, et qui n'en ont pas; nous toucherons, enfin, à tout ce qui pourra intéresser les deux millions d'hommes compris dans le territoire sur lequel nous allons rayonner.

Voilà donc approximativement quel est notre but, quel sera notre esprit, et comment nous jalonnerons notre travail. Nous disons approximativement, parce qu'un programme ne peut pas être précis comme une synthèse, puisque l'analyse est à faire. Ce plan n'est donc qu'un coup d'œil intuitif, qu'un essai que confirmera ou modifiera l'expérience.

Un programme étant presque toujours une punition pour l'abonné, il est de notre devoir de lui dire pourquoi nous le lui avons infligé. C'est parce que nous n'avons pas, comme les journaux de Paris, des collaborateurs dont le nom suffise pour faire connaître au public la tendance ou

Digitized by Google

la spécialité d'une publication, et, ensuite, parce que nous avons cru qu'il était convenable de passer un contrat moral avec les souscripteurs. Nous ne négligerons rien pour tenir nos promesses envers eux et pour leur procurer une satisfaction instructive, un plaisir utile.

J. Noulens.

Un homme dont la vie n'a été qu'une longue étude et à qui l'on peut appliquer le mot de Cicéron : *Ardet studio historiæ*, nous a honoré d'une lettre qui complète notre programme. Nous nous empressons de la publier. Les travaux de ce modeste antiquaire ont épargné bien des recherches à des savants qui se sont servis de sa substance pour corser leurs articles et leurs notices. L'offre de sa collaboration est un exemple à suivre pour tous ceux qui ont à cœur l'amour de leur pays et l'élucidation de son passé.

J. N.

CONDOM, le 1er mai 1856.

Monsieur le fondateur de la REVUE D'AQUITAINE.

Je viens d'apprendre que, dans le courant de ce mois et dans les limites du droit, vous deviez commencer à publier une Revue semi-mensuelle dont le siége sera à Condom, et destinée, en dehors de la politique, à traiter les objets divers, désignés dans une simple note qui m'a été communiquée.

A ces conditions, et à celles sans lesquelles, comme je vous le disais naguère, la presse périodique ne serait plus un véritable sacerdoce, vous pourrez me comprendre parmi vos abonnés, et même me tenir pour disposé à vous fournir, malgré mon âge avancé, dans la mesure restreinte de mes forces, et de loin en loin, quelques articles sur ce qui me paraîtra digne d'être publié dans le cercle de votre programme, au point de vue d'utilité pratique comme au point de vue de l'histoire de cette chère ancienne Aquitaine dont les bornes sont si profondément tracées par la Garonne, l'Océan et les Pyrénées.

Lorsqu'en 1832, dans le modeste *Journal d'annonces judiciaires de l'arrondissement*, ce qui s'est continué durant plusieurs années,

Digitized by Google

je conçus avec quelques bons esprits de la cité, amis fervents du pays, de publier, recueillis aux bonnes sources, les documents divers qui devaient servir un jour à la composition de son histoire, j'étais loin de m'attendre que ce qui alors était dédaigné par le plus grand nombre aurait aujourd'hui la sympathie de presque tous.

Je m'en réjouis pour vous, Monsieur, et plus particulièrement, permettez que je le dise, pour l'œuvre que vous avez entreprise.

Le théâtre sur lequel vous et vos collaborateurs allez exercer vos élucubrations, agiter et discuter des questions si diverses, est assez vaste pour que, durant un grand nombre d'années, une variété satisfaisante puisse s'allier à un système d'unité, sans que pour cela cette ancienne Aquitaine, objet de vos explorations, cesse d'être mêlée aux grands événements de la mère-patrie. Certains esprits sont allés jusqu'à prétendre que nos grandes familles, ducs ou comtes du moyen-âge, n'offriraient pas des pages historiques aussi attachantes que celles déjà écrites sur certaines provinces des autres parties de la France. C'est à vous qu'il appartient de dissiper cette erreur.

Quoi qu'il en soit, ne perdez pas de vue, Monsieur, que votre Recueil périodique est destiné à signaler à l'attention publique ce qui peut intéresser quatre entiers départements : le *Gers*, les *Landes*, les *Hautes* et *Basses-Pyrénées*, et quatre fractions : de la *Gironde*, du *Lot-et-Garonne*, du *Tarn-et-Garonne* et *Haute-Garonne*, et que chacune de ces diverses parties d'un tout aquitanique devant contribuer à la prospérité de l'œuvre, soit par des abonnements, soit par une collaboration directe ou indirecte, un grand esprit de justice doit vous animer dans la distribution du travail. Aucun sentiment de préférence ne doit s'y faire remarquer. Condom n'y a pas plus de droit qu'aucune autre ville. C'est la nature des choses seule qui doit vous guider. La répartition de vos articles doit être en quelque sorte arithmétique. Il faut que chacune de ces fractions y trouve ce qu'elle ne saurait refuser aux autres si elle avait pris elle-même l'initiative de cette publication.

Si vous n'avez encore réglé dans ses plus grands détails la division de votre travail, ce qui serait assez difficile, l'année ne s'écoulera pas sans que cette distribution ne puisse se faire avec profit, parce que chacun des collaborateurs sentira la nécessité, ne serait-ce qu'épisodiquement, de signaler ce qu'il importe de faire pour l'amélioration de l'œuvre, et pour apprendre plutôt de vous, Monsieur, ensuite, quelle ligne il doit suivre pour ne pas sortir du cercle que vous aurez cru devoir tracer, et pour vous ménager en outre la fatigue de retran-

Digitized by Google

chements étrangers au sujet dont vous vous serez réservé indispensablement le privilége.

Vous sentirez encore la nécessité de ne point porter des jugements trop exclusifs sur des matières qui, sans être politiques, peuvent être néanmoins irritantes de leur nature. Des ménagements extrêmes me paraissent devoir être pris à cet égard. Vous croirez devoir laisser sur le compte de l'histoire ce que l'exactitude des faits commandera de rapporter.

S'il pouvait s'élever des rivalités sur des intérêts matériels, dans les voies si larges du progrès, entre deux villes ou contrées, loin de les alimenter ou de se constituer le protecteur trop prononcé de l'une d'elles au détriment de l'autre, la *Revue*, par un sage esprit de conciliation, doit chercher à assoupir ces rivalités du moment, car le temps, avec lequel la vérité et la justice cheminent, finit par dissiper les illusions nées de jugements précipités.

Vous ne devez pas trouver étrange, Monsieur le fondateur, que je me permette ces réflexions. Par mon abonnement et par ma faible coopération, je m'associe, en quelque sorte, à une publication qui, quelque limitée qu'elle soit, n'en aura pas moins une haute influence sur l'esprit de la plupart de ceux qui la liront.

Je me plais à croire, Monsieur, que vous prendrez en bonne part les observations que je viens de me permettre. Vous réalisez enfin une entreprise importante vers laquelle, il y a plus de vingt ans, nous avons, sans succès, cherché à porter les esprits. L'empressement que l'on met à souscrire et les promesses de tant de coopérations prouvent que l'on comprend mieux aujourd'hui la valeur d'une presse périodique uniquement consacrée, sur un point bien déterminé de la France, à des études historiques qui lui soient propres, à des travaux de tous genres qui ont pour objet l'amélioration du sol et la satisfaction de bien d'autres intérêts.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération bien distinguée.

E. Corne, ancien avoué.

Auch, Imprimerie et Lithographie de J. Foix, rue Balguerie.

Digitized by Google

LITTÉRATURE GASCONNE.

Jean-Guillem Dastros.

PREMIÈRE PARTIE.

Dastros est notre Hésiode. Ce poète trop négligé naquit au village de Lagarde, près de Lectoure, dans l'une des premières années du XVIIe siècle, car il ne faut pas attendre de renseignements bien positifs en matière littéraire dans une contrée qui l'est assez peu. Il appartenait à une famille ancienne qui subsiste encore avec honneur. C'était même, je crois, une famille noble; du moins, en dédiant ses éléments à la noblesse de Lomagne, Dastros put lui parler d'un ton libre et familier, qui est l'opposé du style humble et flagorneur des épîtres dédicatoires du temps.

Où fit-il ses études? on indique l'Université de Toulouse. Mais il dut les commencer ailleurs : peut-être à Auch, où le P. Montgaillard aura entretenu dans sa jeune imagination l'amour des choses du pays natal; où le P. Aubery lui aura fait tourner des vers latins, moins coulants sans doute que ses futures rimes gasconnes. Peut-être encore sera-t-il resté dans Lectoure, soit près des derniers régents laïcs, soit chez les Pères de la doctrine dont l'établissement ne pouvait être que tout récent.

Quoi qu'il en soit, c'était chez nous le temps d'une sorte de renaissance romane dans une période déjà française. Ader avait publié depuis longtemps ses deux poèmes. Baron et Bedout débutaient, humbles émules de Goudouli, dont le *Ramelet* s'épanouissait aux bords de la Garonne. Clémence Isaure couronnait encore les poètes de la langue romane; et l'espoir de ses fleurs faisait au loin foisonner les rimes.

Digitized by Google

Dastros dut connaître de bonne heure cette poésie indigène, de saveur plus avenante et de digestion plus facile que les chefs-d'œuvre grecs et latins. Il lut aussi Du Bartas, dont la gloire, sans être vierge d'outrage, florissait encore, et dont le nouveau venu devait fouler les traces, d'un pied plus leste, il est vrai.

Mais c'est assez de conjectures sur les études littéraires de Jean Guillaume. Ses hautes études à Toulouse furent brillantes. L'aristotélisme régnait encore, quoique miné peu à peu par une tendance sagement empirique, due à un savant gascon, le médecin Pr. Bayle. L'aristotélisme ne rebuta pas Dastros. On en a des preuves trop évidentes dans l'allure méthodique de ses éléments et dans ses longues dissertations surchargées des hypothèses d'une physique surannée. La théologie eut sa part sérieuse dans l'esprit facile de Dastros, de bonne heure destiné à l'état ecclésiastique. Elle entre volontiers dans le tissu souple et divers de sa poésie, non pourtant sans produire çà et là quelques dissonnances.

Ses études finies, le jeune clerc reçut, avec l'ordre de prêtrise, une charge modeste d'un évêque de Lectoure que je n'ose désigner faute de dates précises. Il fut nommé vicaire de Saint-Clar-de-Lomagne, et mourut chargé d'années dans ces humbles fonctions. Cette paroisse eut pour curé, dans le même temps, un sieur de Belin, docteur en théologie, orné de science et de faconde, qui fut envoyé par Louis XIV prêcher la parole de Dieu aux hérétiques des Cevennes. Dastros dut vivre avec ce *ritou* en fort bons termes: il lui dédia son *Eté*, où il entretient assez familièrement le public du nez humide du vénérable curé.

S'il est permis de tirer des inductions morales d'une œuvre purement littéraire, il n'est pas impossible d'apprécier le caractère du vicaire de Saint-Clar. Il aime avant toutes choses sa langue et son pays; il préfère sa plaine de l'Arrats à la

Digitized by Google

vallée de Tempé. Les bons morceaux ne lui déplaisent pas : il connaît à fond les ressources du verger et de la basse-cour, et dans sa verve abondante, il ne se fait faute d'en dresser, quand l'occasion se présente, de curieuses nomenclatures. Le vin est son Apollon; et, quoique le plan de son second poème l'ait amené à faire un éloge complet de l'eau, il en appréciait les mérites en juge assez désintéressé. Dans le premier chant des éléments, le *feu*, après avoir énuméré les nombreuses substances dont il s'alimente, ajoute :

Sabets que nou souy pas ? beulaygo;
Countent d'en aquô ressembla
L'autur qu'aci me hè parla.

En un mot, Dastros prise haut et loue d'enthousiasme les jouissances matérielles. Néanmoins, homme de foi, vraiment chrétien à la façon de nos pères, il ne met point de côté sa religion; il y recourt souvent au contraire, dans un langage où brille plus de franchise que de dignité. Il se souvient qu'il est *caperan* (chapelain, prêtre).

Si nou'n souy digne, Diou m'en hasso,
E puch aou Ceou que'm doungo plaço.

J'ajouterai cependant, pour l'acquit de ma conscience, qu'il l'a oublié quelquefois. Sans tomber dans le genre licencieux de plusieurs de ses modèles, il décrit un peu trop naïvement les mœurs campagnardes, les jeux de la veillée. Il lui est même échappé telle rime, telle expression qui peut paraître inconvenante sous la plume d'un ecclésiastique. Et toutefois qu'on songe bien qu'à cette époque le langage était plus libre, peut-être parce que les mœurs étaient plus pures; que les ecclésiastiques n'avaient pas pris encore généralement ces manières graves et sérieuses que répandi-

Digitized by Google

rent bientôt les disciples des Bérulle et des Olier; enfin, qu'un poète de verve toute gauloise, dont le langage franc et cru rappelle involontairement Rabelais, mérite quelque reconnaissance pour n'avoir jamais imité le curé de Meudon dans ces passages où il *va bien au-delà du pire et devient le charme de la canaille* (1).

Il est temps de faire connaître plus directement les deux poèmes imprimés de Dastros. Ils ont été réunis sous le titre : *Lou trimfo de la Lenguo Gascoüo aous Playdejats de las quouate Sasous e deous quouate Elomens.* 1700. (In-12 de 204 pages.) Les Plaidoyers des Eléments sont beaucoup plus longs que ceux des Saisons, et Dastros y abuse peut-être un peu de la faveur accordée à son premier ouvrage. Car les Saisons avaient été publiées séparément sous ce titre : *Las quouate Sasous, Pouëmo en patois de Sent-Cla de Loumagno. Toloso*, 1680. In-12. Sous leur forme plus brève, ces quatre chants offrent plusieurs avantages sur leurs grands cadets, où l'auteur, en montrant mieux ce qu'il pouvait faire, a aussi exagéré ses défauts. Dans les Saisons, la manière du poète se découvre assez sensiblement, et ses qualités naïves brillent dans toute leur fraîcheur.

A l'ouverture du volume, Dastros présente les Saisons à ses amis, ou plutôt les Saisons elles-mêmes, encouragées par la bienveillance d'un premier accueil, reviennent toutes rajeunies se présenter *sur l'hémisphère des yeux* de ces gracieux seigneurs. On voit que notre compatriote, tout facile et léger qu'il est, d'ailleurs, n'échappe pas de tout point à la boursoufflure qui était de style dans les dédicaces. Dans les vers qui suivent et qu'il adresse *aou legidou gascoun,* le poète prépare son lecteur à écouter favorablement ses rimes. Il parle le vrai gascon,

(1) La Bruyère.

Digitized by Google

... Lou gascoun courau
Lou gascoun blous e naturau,

celui de Lectoure et de Saint-Clar. Les autres dialectes sont horriblement corrompus. Mais celui-ci est aussi pur et aussi franc que le grec et le latin : sans notre sotte négligence, il pourrait avoir

un Bergil;
un Demoustheno et un Oumero.

Dastros ne prétend pas pourtant égaler ces grands maîtres : il n'a ni science, ni doctrine. Mais au lecteur patient il prouvera peut-être que son langage est propre à tous sujets, même sérieux et scientifiques. Ses vers ne peuvent d'ailleurs qu'offrir de l'intérêt, puisqu'ils sont consacrés à décrire les œuvres de Dieu. L'auteur clôt son exode poétique, en souhaitant le paradis à son lecteur, non sans avoir au préalable fait ce souhait pour lui-même.

Le prologue du berger de l'Arrats ouvre le poème des Saisons. Ce bon berger, qui a tous les honneurs du livre, était oisif au bord de sa rivière, quand lui apparurent les quatre saisons, *en fourmo de persounos*. La *Prime* (printemps) porte robe verte ornée de fleurs et d'oiseaux peints au vif. L'*Eté* est légèrement vêtu, couronné d'épis, chargé de faulx et de fourches. L'*Automne*, en robe jaune a pour pendants d'oreilles deux gros raisins, et pour joyaux des fruits de toute sorte. L'*Hiver*, vieillard au teint enluminé, s'est affublé d'une ample pelisse, et chaudement enveloppé de coiffe, chapeau, mitaines et pantouffles. Ces quatre personnages se disputent la prééminence : le berger est pris pour arbitre de leur débat calme et régulier.

Le *Printemps* commence et fait valoir ses droits à la royauté. N'est-ce pas lui qui réveille et embellit la nature engourdie et dépouillée par l'hiver ? Il ne manque pas ici

Digitized by Google

d'étaler toutes ses fleurs et de faire chanter tous ses oiseaux : rossignols, hirondelles, alouettes, mésanges; c'est la saison des amours, un reste de l'âge d'or, une image du paradis. — Ce chant est fort court; mais dans sa brièveté gracieuse, il renferme un très grand nombre de vers si heureusement nés qu'on les retient sans peine, et qu'ils restent dans l'oreille comme des refrains harmonieux.

L'Eté n'a pas moins de confiance dans la bonté de sa cause. C'est lui, grand *casso-hame*, qui éparpille le grain çà et là pour tous les animaux. La table de Dieu est mise, et son ange leste et riant (*escarrabillat*) laisse tomber le blé. Alors la fourmi laborieuse fait ses provisions... A la richesse, l'Eté joint l'agrément : rien n'est plus délicieux que l'ombre et la fraîcheur des ruisseaux pendant les chaudes journées. Il n'a pas tant de gazouillements que le printemps : Les oiseaux printaniers chantent de faim; l'Eté leur emplit le gosier. Il a ses fleurs, lui aussi, et surtout la fleur de la vigne qui est le fléau des serpents. Il a sa musique : celle des fléaux qui battent les blés en cadence.

L'Automne s'annonce en ces termes :

Jou sounc Autouno l'abundouso :
La mes riche, la mes audouso,
De toutos las sasous que dan
Lou tour a la terro cad'an.

Elle divise d'avance son plaidoyer comme un sermon. Elle veut faire valoir d'abord son ancienneté, puis sa richesse, enfin sa beauté. Son ancienneté : l'écriture sainte ne dit-elle pas que nos premiers parents, placés dans le Paradis terrestre, y trouvèrent tous les fruits mûrs ? L'Automne a donc précédé les autres saisons; et sans le péché de cet Adam trop curieux, la terre n'en eût jamais

Digitized by Google

connu d'autre. — Sa richesse : c'est d'abord le vin. Et vite un panégyrique développé et convaincu de cette bienfaisante liqueur : secours divin accordé à Noé pour une grâce comparable à celle de la création; vermillon naturel qui fait honte à tous les fards du monde; chaude boisson qui donne esprit, courage, beau parler, joyeuse humeur; panacée universelle qui ranime les mourants. On a une idée de cet éloge du vin, morceau didactique fort intéressant, et qui peut se placer sans désavantage à côté d'un des chefs-d'œuvre de la poésie néo-romane, *l'odo en fabou del bi costo l'aygo*, de Gauthier. L'enthousiasme est égal de part et d'autre : mais ici le trait est plus bref et plus aiguisé; dans Dastros, c'est une abondance moins réglée et non moins agréable. Les fruits sont une autre richesse de l'automne; bien préférables aux fleurs du printemps, ils charment à la fois la vue, le goût et l'odorat. Ils font aussi sa beauté : quoi de plus beau qu'un verger aux longues rangées d'arbres chargés de fruits ?

L'Hiver, quoiqu'il arrive le dernier, ne manque pas de sérieuses raisons pour réclamer la couronne. Le maître doit avoir le pas sur les serviteurs : or, printemps, été, automne sont les serviteurs, les fournisseurs de l'hiver. C'est lui à son tour qui féconde les germes de leur richesse. Il a des plaisirs propres à lui, et qu'on ne doit pas dédaigner : âtre pétillant, contes du foyer, jeux de la veillée, luxe du grand seigneur, ressources plus modestes, mais solides encore, du paysan. C'est une saison de santé et de joie, qui s'ouvre à Noël et que carnaval vient clore : aucune autre ne saurait lui disputer le prix.

Après avoir ouï sans interruption les quatre plaidoyers, le berger prend la parole pour terminer le débat. Il reconnaît à chacune des saisons des droits également plausibles, et n'en veut froisser aucune aux dépens des autres. Il suf-

Digitized by Google

fit qu'elles s'entendent en bonnes sœurs et se reconnaissent réciproquement leurs divers genres de mérite.

Aço's un arrest plan estret
Oun nou y a que tres parauletos :
Tenguets dounc las aureillos dretos
E rechenguets : toutos an dret.

Tel est, quoique tracé un peu au hasard, le résumé des *Playdejats des las Quouate Sasous.* J'oubliais de dire que chaque plaidoyer est suivi sans transition ni séparation d'une dédicace dont la forme est curieuse. Le *Printemps* est dédié à un abbé Casenave, ecclésiastique toulousain, à qui le poète souhaite pieusement en paradis *uo caso touto nauo.* L'*Eté* est adressé au curé Belin pour le réchauffer sous le ciel froid des Cevennes. L'*Automne*, au vieux Lucas, juge d'Astarac, et poète lui-même, dont je pourrai parler ici quelque jours; il y a deux raisons de cette dédicace : c'est en automne qu'on récolte le vin, soutien des vieillards, et qu'on chôme S. Luc, patron des Lucas. L'*Hiver* enfin est offert à un Simon de Sarrant, dont le nom donne lieu à des jeux de mots intraduisibles :

Moun Sarrant, lou boun Diou te doungo
Aci bas bouno bito loungo;
Qu'apres y aouè bist cent youers,
Et te preserbe deous yhers.
Mes s'aquesto sasoun oun glaço
En esta plan sarrat se passo,
Jou't acousseilhi, moun Sarrant,
D'esta plan sarrat e sarrant :
Que tas aguilhetos tu sarres,
Que traucs e hendassos tu barres
Deous sabatous denquiau berret,
S'es questiou d'et gouarda de fret.

Digitized by Google

Mes s'es questiou de bouno chero
E de hè tinda la baychero,
Jou't acousseilhi, moun Sarrant,
De n'este sarrat ni sarrant.

LÉONCE COUTURE.

CHANT CANTABRIQUE.

Pour donner une idée du lyrisme élevé et typique des poèmes Euskariens, nous reproduisons un hymne traduit et commenté, dans l'histoire des Basques, par son auteur, M. Augustin Chaho, l'éminent philologue.

J. N.

« Les Basques conservent encore un chant d'une belle » et noble simplicité, composé sur les conquêtes d'Annibal » en Italie. On doit en faire honneur à l'un de ces bardes » improvisateurs, que chaque génération produit en foule » chez les Euskariens, dont chaque génération admire la » verve facile et brillante, et dont les générations suivantes » oublient les noms, tandis que leurs couplets, fruit d'une » inspiration subite, animée par la danse et le chant, se » perpétuent de siècle en siècle dans la mémoire du peu- » ple, recueil vivant où sont enfouis tant de souvenirs » glorieux, tant de traditions immortelles. Il est bon d'aver- » tir que, dans presque toutes les romances basques, les » amants sont désignés sous l'allégorie de deux étoiles, de » deux fleurs, ou de deux oiseaux, que l'improvisateur » fait dialoguer.

« Oiseau, chanteur admirable, quelle puissance te retient captif loin de moi? Depuis longtemps je n'entends plus le son de ta voix mélo-

Digitized by Google

dieuse. Pour moi, il n'est point d'heure, il n'est point de moment, que ton image ne se présente à mon souvenir attristé. »

A cette apostrophe, le barde se met en scène, et répond à la jeune fille, sans autre transition :

« Un soir, passait au pied de nos montagnes l'étranger, venu d'Afrique avec ses soldats étrangers. Il a dit à nos vieillards et à nos pères que leurs fils sont braves; ce qui est la vérité. Il dit encore qu'il ne nous cherchait point, mais nos ennemis, les Romains.

» Et alors nos jeunes hommes s'écrièrent : Annibal, si tu ne ments point, si tels sont tes projets, nous nous mêlerons à tes soldats étrangers, nous marcherons devant eux et devant toi. C'est en vain que les Romains ont voulu soulever les Gaules contre nous; nous te suivrons au bout du monde.

» Et nous partîmes à l'heure où les femmes s'endorment tranquillement, et sans réveiller les petits enfants assoupis sur le sein de leurs mères. Et les chiens fidèles, pensant qu'à notre ordinaire nous reviendrions avec l'aurore, n'aboyèrent point.

» Bien des jours, depuis lors, bien des nuits ont passé; et nous ne sommes pas revenus, vaillants Euskariens, au jarret souple, au pied léger. Nous avons combattu pour l'Africain. Nous avons traversé le Rhône, plus furieux que l'Ebre, nous avons franchi les Alpes, plus droites que les Pyrénées.

» Vainqueurs partout, nous sommes descendus, comme un torrent, dans la belle Italie, où l'on trouve encore des campagnes fertiles, des citées dorées, des femmes attrayantes; mais tout cela ne vaut pas nos montagnes, nos mères, nos sœurs et nos fiancées.

» Ils disent qu'avant un mois nous entrerons dans la ville des Romains, et que nous puiserons de l'or à plein casque. Moi je leur réponds : Je ne veux pas. C'est assez. J'aime mieux revenir dans les montagnes et revoir enfin ce que j'aime. Mon pays est loin, le temps est long. »

« Après avoir rendu compte en ces termes de la cam-
» pagne que les Cantabres firent en Italie, à la suite d'An-
» nibal, avant-garde fougueuse de sa grande armée, frayant

Digitized by Google

» les chemins, et, dans toutes les batailles, se réservant
» l'honneur de porter les premiers coups, le barde ter-
» mine sa chanson héroïque par une allocution directe à
» sa bien-aimée, et dans cette réponse il revient à l'allé-
» gorie du premier couplet.

» Oiseau, joli chanteur, chante doucement. Il n'est pas né à ce monde d'autre infortuné que moi. J'avais une bien-aimée, et je quittai la vallée natale : à ce souvenir, mes pleurs qui coulent ne s'arrêtent point (1). »

A. C.

Essai historique sur Mézin.

Œuvre inédite.

Par M. Chaudon.—1793.

Avant que de tracer l'histoire de Mézin, jetons un coup d'œil sur celle de l'Agenais, dont cette ville a toujours fait partie.

Cette province était habitée par les *Nitiobriges*, peuple de la Celtique, qui s'étendait des deux côtés de la Garonne, lorsque Jules César en fit la conquête.

Quand même les commentaires de ce héros romain ne feraient pas foi qu'il porta ses armes dans notre pays, la *voie de César*, connue vulgairement sous le nom de *Ténarèze*, l'attesterait assez. Ce chemin, dont nous admirons encore la solidité, s'étendait depuis Rome jusqu'en Espagne. Ce serait, sans doute, un grand bienfait que ce vainqueur

(1) Les critiques attribuent le chant d'Annibal à quelque poète du XVIIe siècle : à vrai dire, pour notre part, nous ne connaissons en texte, de cette improvisation, que deux couplets. A. C.

Digitized by Google

eût laissé un tel monument; mais ces chemins ne furent tracés qu'aux dépens de nos pères. Les peuples domptés, les provinciaux, qui n'étaient point citoyens de Rome, étaient employés par corvées à ces travaux immenses encore plus que les soldats; et nous ne pouvons douter que la *Ténarèze* n'ait été arrosée des sueurs et peut-être du sang des paisibles agriculteurs de Mézin.

Les *Nitiobriges*, dont nous étions une division, furent attribués à l'*Aquitaine* sous l'empereur *Auguste*, et lorsque cette province fut subdivisée, ils firent partie de l'Aquitaine seconde. Leur sort fut assez obscur, et n'en fut peut-être que plus heureux sous les empereurs. Mais les *Visigoths* s'étant répandus dans l'empire romain, une partie de l'Aquitaine leur tomba en partage au commencement du ve siècle. Le pillage, la dévastation et la mort accompagnèrent ces peuples barbares dans leur conquête. Des villes furent détruites, les forteresses ruinées, les terres réduites en solitudes.

Clovis, notre premier roi chrétien, repoussa les *Visigoths* et leur reprit notre petite province. Fûmes-nous heureux sous ce nouveau conquérant? Il est permis d'en douter. La religion de charité et d'amour qu'il avait embrassée aurait dû adoucir ses mœurs; cependant il fut aussi barbare après qu'avant sa conversion. Il exerça des cruautés inouïes contre les princes ses parents et les dépouilla de leurs Etats. Un vainqueur qui traitait ainsi ses proches pouvait-il ménager les peuples? Ses fils, ses petits-fils ne l'imitèrent que trop; et l'Agenais, ayant beaucoup souffert sous ces premiers rois français, fut compris dans le royaume de *Toulouse* ou d'*Aquitaine*, que *Dagobert*, tout avide qu'il était, céda, en 628, à *Caribert*, son frère, mort en 631.

De celui-ci, l'Aquitaine passa au duc héréditaire d'Aqui-

Digitized by Google

taine, que *Pepin le Bref*, père de *Charlemagne*, dépouilla de son domaine, en 768, pour le réunir à la couronne. *Pepin* ayant partagé à sa mort ses Etats entre ses enfants, l'Agenais fut compris dans la portion de *Charlemagne*, qui veilla avec soin sur cette partie de son empire. L'historien *Dupleix* prétend même qu'il contribua à la continuation de l'église de *St-Jean de Mézin;* mais cet auteur inexact ne citant aucun monument contemporain, son témoignage seul ne peut former une autorité incontestable.

Les successeurs de *Charlemagne* ne pouvant gouverner eux-mêmes une province éloignée la confièrent à des gouverneurs appelés *comtes bénéficiaires;* ces administrateurs temporaires, trouvant leurs bénéfices fort agréables, les rendirent héréditaires, parce qu'ils étaient puissants et que les monarques français étaient faibles. Notre histoire sous ces comtes n'offre rien d'intéressant, et ce fut sans doute un grand bonheur pour nos ancêtres, car les grands événements qui intéressent la postérité sont presque toujours de grands malheurs.

Enfin, le *Mézinois* et l'Agenais entrèrent dans la maison des ducs de *Gascogne*, sous la fin du règne de *Charles*, que sa faiblesse en dedans et sa nullité en dehors firent nommer le *Simple*. Ensuite ils furent soumis, au xe siècle, avec la Gascogne, aux *comtes de Poitiers*, ducs d'Aquitaine.

Aucun historien, à cette époque, n'avait parlé encore de Mézin, dont l'origine certaine est inconnue. Il y a apparence que cette ville n'existait pas, du moins telle qu'elle fut depuis, lorsque les *Bénédictins de Cluny* vinrent fonder un monastère dans ce territoire. Le premier titre authentique où l'on fasse mention de Mézin est une bulle du pape *Grégoire VII*, datée de 1077 et adressée à *Hugues*, abbé de Cluny. Mézin y est désigné sous le nom de *Sancti Joannis de Midisiano;* ce nom fut changé à cause de la salubrité

Digitized by Google

de son air, en celui de *Medicinum*, d'où l'on fit par contraction *Mézin*.

Dès lors, les Bénédictins se disaient seigneurs spirituels et temporels de cette ville, droits qu'ils partagèrent par un paréage en 1308 avec Edouard II.

Après la mort *d'Alphonse*, comte de Toulouse en 1271, *Philippe le Hardi*, roi de France, ayant rendu l'Agenais et le Condomois en 1279 au roi d'Angleterre, Mézin, par suite de cette révolution, dépendit des Anglais. Ce peuple, assez industrieux, porta l'esprit de commerce dans la ville qui leur était soumise. Tous les environs furent plantés de vignes, une partie de nos vins portée en Angleterre. Le commerce intérieur de la ville fleurit par les échanges avec les marchandises étrangères; on le voit encore par les traces d'un grand nombre de boutiques qu'on aperçoit dans plusieurs maisons anciennes. Mézin étant le centre de tous les villages environnants, les peuples d'alentour portèrent leurs productions à ses marchés et à ses foires, plus brillantes que celles d'aujourd'hui, parce que ces jours de ventes publiques étaient moins multipliées dans la Province.

Mais le négoce ne répare qu'imparfaitement le malheur, suites de longues guerres, et de la tyrannie féodale, qui n'était dans son principe que le joug du puissant imposé au faible. Les seigneurs fortifiés dans leurs châteaux, jaloux des droits des villes, qui dès lors se gouvernaient selon leurs lois municipales, exigeaient souvent par la force des armes que les habitants devinssent leurs vassaux. Ils extorquaient par la violence des reconnaissances qui leur soumettaient en partie la propriété du citoyen. La possession de leurs terres ne leur suffisait pas, ils voulaient des droits sur une terre cultivée par autrui. Retranchés dans les grossières forteresses dont ils avaient hérissé la campagne, ils opprimaient non-seulement les cultivateurs, mais ils rançonnaient tous ces

Digitized by Google

marchands qui passaient sur leur territoire; *où est le temps*, disait le père d'*Albret* à un autre seigneur en se plaignant de ne pouvoir plus exercer cet odieux brigandage, *où est le temps où nous chevauchions à l'aventure, lorsque nous manquions d'argent, et que nous étions assurés de faire bonne prise sur les marchands de Marmande et de Condom.*

(*La suite au prochain numéro.*)

Du Bornage dans ses rapports avec l'agriculture.

S'il est vrai que l'invention de l'agriculture a donné successivement naissance à la plus grande partie des arts qui ont produit le commerce, il n'est pas moins vrai qu'on lui doit aussi la plus grande partie de nos lois civiles.

Les lois protectrices de l'agriculture sont l'un des éléments principaux de sa prospérité : c'est la troubler que ne pas marquer les lignes séparatives des héritages, que ne pas les accompagner de signes destinés à toujours les reconnaître pour pouvoir ramener ceux qui les violent au respect du droit d'autrui. De là l'invention de ce que nous appelons les *bornes*. Leur utilité n'a pas besoin d'être développée.

Il nous a paru que le moment était opportun de dire quelques mots sur le bornage. En voici le motif : on a pu lire dans le *Moniteur* que, dans la session de 1854 du Sénat, M. de Ladoucette présenta une proposition tendant à poser les bases d'un *code rural*. Le 4 avril, le Sénat a mis en délibération et adopté à 96 voix contre 4 un projet de rapport à l'Empereur pour poser les bases d'un *code rural*. Ce rapport avait été rédigé par M. le comte de Casabianca.

Nous pensons qu'il est réservé au code rural d'exprimer ce que, dans le code Napoléon, on a cru devoir lui laisser à

Digitized by Google

prescrire en fait de détails sur le bornage. Les abonnés de la *Revue* ne liront pas sans quelque intérêt de légers aperçus historiques sur cette intéressante matière.

Lorsque chacun eut sa portion de terre à cultiver, il fallut lui en assurer la légitime conservation, en réprimer et prévenir les usurpations, éviter tous les sujets de discorde, mettre un frein à la cupidité : de là vint la nécessité de fixer, par des bornes, l'étendue de son terrain, soit en profitant de celles que la nature pouvait offrir, soit en y suppléant par des marques solides et durables (1).

On fait honneur aux Egyptiens de l'invention de cet usage de marquer par des signes apparents le confin de sa possession. Moïse en parle dans le Deutéronome (2) comme d'un usage anciennement adopté. De tout temps on aurait mesuré les champs, on les aurait environnés de limites; les irruptions du Nil auraient dû rendre cet usage plus nécessaire encore (3).

Chez les Juifs, le déplacement des bornes était puni de peines très sévères (4). Le Deutéronome encore (5) livre le coupable à la malédiction de Dieu (6).

Les auteurs profanes nous enseignent également combien la coutume de limiter les propriétés était ancienne. Homère en parle comme d'un usage de la plus haute antiquité (7). Les Romains avaient mis les bornes séparatives des propriétés sous la garde d'une divinité particulière, le dieu Terme, antérieur à tous les autres, à qui Numa avait consacré un temple. (*Fournel, Traité du Voisinage, Henrion de Pansey, dans son ouvrage sur la justice de paix.*) La politique inté-

(1) Goguet, Origine des Lois et des Sciences, tome 1er, pages 47 et 48.
(2) Chapitre XVII, v. 14.
(3) Pastoret, Législation des Egyptiens, tome 2, page 136.
(4) Joseph, Antiquités judaïques, chapitre VIII, § 18.
(5) Chapitre XXVII, v. 17.
(6) Pastoret, Législation des Hébreux, tome 3, page 439.
(7) Illiade, liv. XII, v. 421; liv. XXI, v. 405. — Goguet, ibid., page 48.

Digitized by Google

ressa même la religion dans un objet d'où dépend le maintien de la société; on cherche à retenir par la crainte des dieux ceux que les lois humaines n'auraient pas été seules capables d'arrêter (1). Virgile en rapporte l'établissement au siècle de Jupiter, c'est-à-dire aux temps les plus reculés. On eut soin, en même temps, d'établir les peines les plus rigoureuses contre ceux qui entreprendraient d'enlever les bornes des héritages.

Les bornes étaient qualifiées par les Romains *pacis præses et amicitiæ custos*. Il y en avait *d'immobiles* comme les rivières, les collines, les rochers, les édifices, les arbres, les arbrisseaux; de *mobiles* comme les pierres ou autres signes susceptibles de déplacement. Ils prenaient quelquefois pour bornes un énorme rocher, inaccessible aux efforts des hommes, et qui par sa masse déjouait les tentatives des usurpateurs (2). On choisissait ordinairement des pins, des cyprès, des frênes, ormes ou peupliers, qu'on échancrait et tailladait du côté du voisin; l'arbre demeurait intact du côté du propriétaire, et c'est à ce signe qu'on le reconnaissait. Mais s'ils étaient marqués au milieu, c'était la preuve que l'arbre était commun aux deux voisins (3).

Quant aux bornes mobiles, en pierres, elles se reconnaissaient chez les Romains au charbon pilé trituré qui environnait la pierre, parce que c'est une substance durable et incorruptible, de nature à se conserver pendant plusieurs siècles. Cet usage des Romains nous est attesté par l'ouvrage *de Civitate dei* (4). Phèdre lui-même fait allusion à cet usage dans la fable des Deux Chauves (5); — quelquefois même les limites des champs étaient indiquées par des rangées de petits monceaux de terre arrondis.

(1) Platon de Legib., liv. VIII, page 914.
(2) Virgile, liv. 12 de l'Enéide; —Fournel, Traité du Vois., voir *Bornes*.
(3) Ibidem, au lieu cité (Fournel).
(4) Cap. III.— Fournel, idem, page 259.
(5) Liv. V. Fab. VI, Fournel, ibid.

Digitized by Google

Les Romains, au rapport de *Goguet* et *d'Henrion de Pansey* (1-2), voyaient le déplacement des bornes d'un œil très sévère. Romulus avait ordonné que celui qui outrepasserait ses bornes et limites perdrait entièrement son héritage, lequel, pour punition de son crime, serait adjugé à son voisin. Loi que l'empereur Constantin confirma plus tard. — Numa avait ordonné la peine de mort contre un pareil attentat. La loi des 12 tables la mit aussi au nombre des crimes capitaux (*Traité du gouvernement des communautés d'habitants*, page 135). On se relâcha dans la suite de cette grande sévérité, mais le crime n'en demeura pas moins puni sévèrement. Une loi du Digeste autorisait à punir du bannissement le coupable accusé de transposition de bornes (3). Si la transposition avait lieu avant le litige pour tâcher de le faire réussir, il devait non-seulement perdre son procès avec dépens, mais encore être condamné à restituer à sa partie adverse autant de terrain qu'il avait tâché de lui en enlever, et à reculer sur son terrain autant qu'il avait anticipé sur celui de son voisin; et s'il n'avait pas assez de terrain pour cela, il devait être condamné aux dommages-intérêts suivant l'arbitrage du juge (4).

Une autre loi du même titre du Digeste condamnait à une amende de cinquante écus d'or envers le fisc et à la restitution des dommages qu'il avait causés celui qui sans aucun intérêt particulier, mais par pure malice et pour faire de la peine aux voisins, avait transposé les bornes entre leurs héritages (5).

Dans un autre article, ce coup d'œil historique sera conti-

(1) Goguet au lieu cité déjà, page 48.
(2) Compétence des juges de paix. page 233.
(3) Loi 2 ff *de termino moto*. — Rousseau de Lacombe, Matières criminelles.
(4) *Loi divus*, et *loi dernière*, § *dernier*, *ff. cod* — Rousseau de Lacombe, Matières crimin., page 69.
(5) Loi *agraria*, 2 cod. — Rousseau, ibid.

Digitized by Google

nué pour la France et sera terminé par quelques mots sur l'état de notre législation actuelle. L'on verra la différence entre nos lois modernes et les anciennes, à propos de quoi l'auteur du Traité du voisinage, au rapport de l'illustre (1) Henryon de Pansey (2), fait la réflexion suivante : « Il faut convenir qu'en venant des Romains jusqu'à nous » le délit de déplacement et de suppression des bornes a » bien perdu de son importance. Il y a loin des exécrations » de Numa au mandat d'amener. Ce qui paraissait aux an- » ciens une espèce de calamité publique n'est pour nous » qu'une simple affaire de police, et ce qui mérita chez » les Romains la création d'un dieu (3) n'a pas encore » obtenu chez nous les honneurs d'une bonne loi. »

E. Cornu.

HISTORIETTES.

Jeanne d'Albret parlait un jour orgueilleusement de sa couronne et la comparait à celle de France devant Lamothe-Gondrin. « Votre royaume, lui observa celui-ci, n'est pas aussi grand que vous le faites, car on pourrait facilement le sauter *aü pé Pigassot.* » Ce mot hardi et peu courtois *plaqua*, pour me servir de l'expression de Dupleix, *la reine en extrême colère.*

Henri IV avait tant de tact et de gasconnerie qu'il tirait

(1) A bon droit qualité d'illustre. Henrion de Pansey a été l'un des premiers présidents de la cour de cassation, auteur de plusieurs œuvres judiciaires très estimées, au nombre desquelles : *de la Compétence des Juges de paix; du Pouvoir municipal de la police intérieure des communes; des Biens communaux; de l'Autorité judiciaire dans les Gouvernements monarchiques; des Pairs de France.* On a de plus un autre ouvage en deux volumes ayant pour titre *des Assemblées nationales en France depuis l'établissement de la monarchie jusqu'en* 1614. Enfin, nous pouvons ajouter qu'Henrion de Pansey, avocat au parlement avant la révolution, publia en 1778 un ouvrage en 1 vol. in-4°, ayant pour titre : *Traité des Fiefs de Dumoulin, analysé et conféré avec les autres feudistes,* ouvrage plein d'érudition, dont nous avons pu nous procurer récemment un exemplaire à Condom même.

(2) *De la Compétence des Juges de paix*, pag. 234.

(3) Le dieu Terme.

Digitized by Google

profit des plus fâcheux accidents. Bien que son panache blanc fût toujours sur le chemin de l'honneur, il n'était pas brave physiquement, et l'apparition des ennemis lui dévissait les entrailles. Alors, son courage moral, sous la forme d'un gai propos, neutralisait toujours le mauvais effet de cette indisposition : *tant mieux qu'ils soient là*, disait-il, *nous allons faire* BON *pour eux.*

Puisque nous sommes sur le chapitre du Béarnais, contons encore une autre historiette. Comme tous les grands politiques, il négligea ses amis pour rallier ses ennemis. Aussi fut-il quelquefois avare envers les premiers et généreux envers les seconds : il combla Mayenne et de Guise, tandis que toutes ses largesses envers d'Aubigné furent l'offrande d'une effigie, non pas sur bronze, mais sur carton. Aussi, le vieux huguenot eut-il raison de mettre son dépit dans ce quatrain :

Ce prince est d'étrange nature;
Je ne sais qui diable l'a fait!
Ceux qui le servent en effet,
Il les récompense en peinture.

J. N.

Variétés.

De l'influence du vin sur le moral des individus et des sociétés.

Vinum facit ingenium, dat animos
OVIDE.

Quod curas abigat, quod verba ministret.
HORACE.

Et toi, détourne tes tonnerres,
Jupiter, maître du destin,
Sauve, au moins, les heureuses terres
Qui produisent de si bon vin.
DELILLE.

L'Aquitaine est privilégiée, non pas seulement à cause des rares intelligences et des nobles cœurs éclos dans son sein, mais parce qu'elle est le pays de la vigne. Ce n'est

Digitized by Google

point pour faire de la fantaisie paradoxale ou pour jongler avec des syllogismes, comme on pourrait le supposer de prime abord, que je parle ainsi. Le verbe de l'homme du Midi est coloré et plein de feu comme son vin. Ce sont ses crûs qui lui donnent cette vivacité, cette poésie, cet enthousiasme, qui le distinguent de l'homme du Nord. Il était enfant et roi de Navarre (1), le Béarnais dont la figure est la plus gaie et la plus cordiale de notre galerie monarchique. Ce dut être l'action du Médoc qui donna à l'ami de la Boëtie et de Charron son aimable naïveté et son doux scepticisme. Deux petits flacons de vin grec furent pour Montluc de l'eau de Jouvence : au moyen de quelques lotions il rajeunit son visage, et, avec trois doigts de ce tonique, il rendit la force à son corps affaibli et la confiance aux Siennois découragés par la maladie du défenseur de leur place. Ce qui prouve que ce n'est point seulement le climat qui influe sur le tempérament moral des individus et, partant, des sociétés, c'est que dans la froide et méditative Allemagne, aux contrées où mûrit le raisin, les natures sont moins mystiques, plus ouvertes et plus rayonnantes que dans celles où croit le houblon. Il était d'Eisleben, pays de vigne, Luther, le titan germanique; et c'est parce qu'il était œnophile qu'il voulut apporter dans le sacerdoce une joie que proscrit l'austère dignité du catholicisme; et c'est parce qu'il était œnophile qu'il voulut que le *sursùm corda* fût une vérité jusque dans les cérémonies religieuses, et qu'il essaya de substituer aux timbres solennels, mais lugubres, de la lithurgie grégorienne une mélopée pénétrante et douce qui rassérène l'âme et l'emplit de bien-être.

Qu'est-il besoin de chercher des exceptions ou des individualités pour démontrer que l'influence du vin est bienfaisante, quand l'exemple des nations anciennes et modernes

(1) Navarre vient du mot basque *Nefarruia*, qui veut dire pays de vignobles.

Digitized by Google

est si concluant; quand l'histoire nous fait voir la civilisation montant toujours du Midi au Nord, et la barbarie descendant du Nord au Midi. Il serait, sans doute, exagéré de prétendre que le génie de la Grèce et de l'Italie sortit des amphores de Chio et de Syracuse, comme Vénus Astarté surgit du sein de l'onde; mais nous croyons avec Cabanis (1), que les arts et la poésie y ont puisé leurs plus belles inspirations.

Les Grecs avaient si bien compris que le vin était la sublime puissance qu'ils mettaient des grappes sur leurs médailles pour symboliser la fécondité morale.

L'eau, d'ailleurs, est la décadence. Qui sait, ô Moïse, si le verset de ton Lévitique où tu dis : vous ne boirez ni vin ni cervoise, n'a point occasionné la chute de Jérusalem et la dispersion d'Israël! Qui sait, ô Mahomet, si la prohibition de la boisson qui virilise n'a point amené l'énervement de ton peuple et l'agonie de l'Islam! Les Espagnols n'eussent peut-être jamais chassé les Maures de la péninsule, et les Grecs expulsé les Turcs du Péloponnèse, s'ils n'avaient fortifié leur sang en le mêlant à celui de la vigne. On pourrait affirmer, sans trop de témérité, que, si la lutte des Bourguignons et des Armagnacs fut aussi terrible, c'est parce que les deux chefs de ces factions avaient une tenacité inhé-

(1) Des observateurs philosophes ont affirmé que tous les peuples des pays de vignobles avaient un caractère analogue à celui de leurs vins. Quelques-uns d'entr'eux ont cru voir dans l'excellence et dans la force des vins de Grèce la cause de sa prompte civilisation et du talent particulier pour la poésie, pour l'éloquence et pour les arts, qui distingua jadis et qui distinguerait encore ses habitants s'ils vivaient sous un gouvernement sensé Il en est qui n'ont point fait difficulté d'attribuer à la violence de quelques-uns de ces mêmes vins les fureurs érotiques de leurs femmes, fureurs qui se développaient avec le dernier degré d'emportement dans les mystères de Bacchus. Peut-être ces philosophes sont-ils allés trop loin, en rapportant à des causes purement physiques, et surtout à certaines causes physiques isolées, un ensemble d'effets moraux auxquels beaucoup de circonstances diverses ont pu concourir; mais ils ont eu raison de penser qu'un ordre d'impressions fortes, renouvelées fréquemment, ne pouvait manquer d'influer sur les habitudes et sur les mœurs

Rapports du physique et du moral de l'homme, tome 2.

CABANIS.

Digitized by Google

rente à leurs vignobles. Encore de nos jours, les hommes qui cultivent le sol de l'Armagnac, et qui absorbent ses produits immédiats, n'apportent-ils pas dans le moindre litige, qui dégénère toujours en une série de ruineux procès, un esprit opiniâtre qui perpétue celui de leurs aïeux.

O vin, toi qui réchauffes le cœur et rafraîchis les plaies; toi, qui, selon Hippocrate, apaises la faim; toi, qui relèves le penseur de ses lassitudes intellectuelles; toi, qui fus l'ami de Catulle, d'Ovide, de Rabelais, des moines, de Dastros et de Béranger, je ne te connais qu'un défaut, ce n'est pas de punir les intempérants qui abusent de tes vertus, mais de compromettre tous ceux qui font ton éloge; *vini laudibus Homerus arguitur*, a dit Horace dont je mutile les vers, faute de mémoire. On peut appliquer à l'épicurien de Tibur la bienveillante raillerie qu'il adressait à l'immortel mendiant, au vieux poète épique, car Bacchus l'inspira plus souvent qu'Apollon, car il buvait *pro summo* les coupes de Massique et de Falerne.

L'Italie guérit les goutteux avec la liqueur salutaire de Vicence, potion délicieuse; elle lubrifie la voix de ses artistes avec son Lacryma Christi. Le jus des côtes d'Albano et de Monte-Fiascone rend ses femmes compatissantes à l'étranger. L'Alicante, le Malaga et le Xérès donnent de la vigueur et de la souplesse aux jarrets, et font de l'Espagne la reine de la chorégraphie. Enfin, les facultés sensitives et l'amour des arts sont moins développés chez les peuples buveurs d'eau que dans les territoires vinicoles, où les goûts sont aussi divers que les crûs. Ceux du Languedoc rendent Toulouse sympathique à la musique; ceux du Médoc passionnent le Bordelais pour le ballet; ceux de Champagne mettent l'homme et la femme en humeur anacréontique; ceux de Gascogne et de Béarn donnent la soif des pays lointains, des voyages, de l'inconnu. Aussi Napoléon n'aurait-il pas dû

Digitized by Google

railler notre esprit cosmopolite, car, si les Gascons poussent partout, c'est pour conquérir des sympathies à la France par les armes pacifiques qui sont l'urbanité, le courage, la verve et l'aptitude en toute chose.

Puisque la civilisation affectionne les contrées vinicoles, les régions du soleil; puisque le suc de l'arbre de la science excite aux grandes pensées, aux nobles sentiments, et invite au chant, à la danse, à l'amour, Aquitaine (1), sois bénie! pour ton nom magnifiquement ironique et pour tes tonneaux d'Armagnac, de Buzet, de Jurançon, de Madiran et de Château-Margaux! Que Dieu, qui protége tes destinées, te préserve des quakers qui veulent, comme Domitien, arracher la vigne! Qu'il te délivre du fléau qui stérilise tes pampres, et du vampire invisible qui suce tes grappes! Que tes prochaines vendanges soient abondantes pour que tes enfants ne s'empoisonnent plus avec un breuvage acidulé, et pour que le commerce ne soit plus réduit à imiter Caton qui fabriquait à Rome du vin de Scio, ou à renouveler le miracle des noces de Cana.

J. Noulens.

Nous renvoyons au prochain numéro la publication des statuts de la *Société de botanique du Gers*, et notre article sur le *Sarcophage roman de St-Léothade*.

(1) Aquitaine vient de *aqua* eau et de *tania* mot grec barbare qui signifie pays. *Stan*, en persan, a encore aujourd'hui la même signification.

Auch, Imprimerie et Lithographie de Foix Frères, rue Balguerie.

Digitized by Google

LITTÉRATURE GASCONNE.

Jean-Guillem Dastros.

SECONDE PARTIE (1).

Je n'analyserai pas de la même manière les plaidoyers des quatre Eléments. Le Feu parle le premier; et son plaidoyer, quoique fort savant, n'est pas le meilleur de tous. L'Air vient ensuite, et fait, entre autres choses, une jolie description de l'arc-en-ciel et une curieuse dissertation sur les vents. Dans la plaidoirie de l'Eau on remarquera une comparaison de ce froid liquide avec le vin, qui est un peu maltraité par sa rivale; c'est la contre-partie de l'ode de Gauthier; heureusement Dastros a placé une réfutation de ce panégyrique dans le discours de la Terre. Celle-ci vante avec beaucoup d'agrément ses bienfaits et ses beautés. Voici, par exemple, un paysage dont on ne contestera pas la poésie naïve et agreste :

Espio'm aquet taparrot
Couhat d'un poulit bouscarrot;
E s'aquet tepè nou t'agrado,
Debaro tous oueils en la prado
Touto broudado haout e bas
D'oumos, de bioules et d'aubas.
Quand ajos prou bist l'aubaredo
E remirat la coumo fredo,
Tous oueils auran leou escalat
Lou fil de l'aute coustalat.

(1) L'auteur n'ayant pu corriger les épreuves de la première partie, il s'y est glissé quelques erreurs, dont voici les plus utiles à signaler :

P. 2, l. 11. *Au lieu de* Pr. Bayle, *lisez* Fr. Bayle.

P. 3, l. 9, *au lieu de* les nombreuses substances, *lisez* quelques-unes des substances.

P. 5, l. 14, *au lieu de* exode, *lisez* exorde.

P. 7, l. dernière, *au lieu de* froisser, *lisez* favoriser.

Digitized by Google

Aquiou tu beses à la ligno
Plantado berdeja la bigno,
Que presento à l'arrajadis
Soun frut coulat deou paradis.
Apres aquo pren la campagno :
Esten ta bisto per la plagno,
Espio'm uo leguo à l'entour,
Da pertout dab tous oueils un tour :
Causo deou moun nou s'et presento
Que nou sio touto plasento.
Tu nou sabes oun hica l'oueil
Tant peou plazé tout t'es pareil.
Beses un samouat que berdejo;
Beses un bareyt que negrejo;
Beses handouej' aquet bousquet,
E puch un aut'aupres d'aquet;
Puch un bergè lou loung d'yo bordo
Plan arrenjat à hiou e cordo;
Beses lou casau que s'y teng
E puch l'ayriau e lou padouenc;
Puch dab lous oueils au-delà bay-ne,
E beyras un aute bel mayne
Assourtit de tout ço que cau,
De bosc, bergè, bigno e casau.
Beses un aute labouratge;
E puch tu beses un bilatge
Embirouat d'un bet bignarés.
Enfin arre tu nou beyrés
Que n'arregausis de sa bisto
L'armo deou mounde la mes tristo.

Voilà bien du chemin fait en peu de temps, et trop d'objets peut-être dans un cadre si resserré. Ce n'est pas la netteté des contours et le choix des traits que j'admire, ces qualités se laissent plutôt désirer; c'est l'allure dégagée d'une imagination facile et riante qui va toujours devant soi sans règle et presque sans but, mais avec agrément. Mais je

Digitized by Google

me reproche d'avoir arrêté ma citation en présence d'une tirade intéressante sur la plaine de l'Arrats. Je vais donc copier encore; après quoi je ne citerai guère plus, pour ne pas transcrire tout le poème. — C'est toujours la Terre qui parle :

Jou n'è pas dessus tout moun round
Un loc ta bet ni t'agradable,
Ta plasent ni ta delectable
Que l'Arrats, pastou ben-urous;
Lou ceou, de toun plazé curous,
T'a boutat, ses fard e ses merro,
Au mes gadau loc de la terro.
L'Arrats, de Loumagno l'aunou,
L'Arrats, moun souci, moun amou,
L'Arrats, que sur jou n'a ribero,
Be que mes grano, de mes bero;
E soun baloun dab soun tepè
Se truffon d'aquero Tempè
Arrenoumiado ta joulio
Deguens l'erbudo Tessalio.
Que si lous Dious boulen quita
Lou ceou per la terre abita,
Ets n'auren pas sous oueils dehoro,
Qu'ets causiren per sa demoro
Aquet baloun large e pregount
Que teng de La Briho a Gramount.
A tout lou meinch ma caro muso
Tout aute arretreyte arrecuso.

Chacun de ces plaidoyers poétiques est aussi long que le poème entier des saisons; mais après chacun d'eux le berger a soin de faire un résumé admiratif des arguments produits par les augustes plaideurs. L'arrêt final est analogue :

Cadun es meste en soun oustau.

Digitized by Google

Les citations précédentes ont fait assez connaître la langue de Dastros, aussi bien que ses qualités et ses défauts.

L'idiome qui lui est propre est celui de Lectoure et de St-Clar à son époque; car il a changé depuis. Le poète a raison d'en parler comme d'une langue riche et supérieure en pureté à la plupart des autres dialectes gascons. Bedout a écrit avant lui dans le patois d'Auch. Mais quelle supériorité dans l'idiome lectourois. Très peu de mots se rencontrent dans le *Parterre Gascoun* qui ne soient purement français, sauf la désinence et certaines différences de prononciation et d'orthographe. Le *Trimfe*, au contraire, fourmille d'expressions propres à la langue et presque toujours remarquables par la grâce ou par l'énergie. A la vérité, cette langue n'est ni celle de Goudouli, ni celle de Jasmin, pour citer deux termes extrêmes. Mais tout en admirant les mélodieuses inflexions du langage *moundi.*, on ne voit pas de raison pour le regarder comme le type essentiel du gascon écrit. Inférieur peut-être à l'idiome du *Ramelet* en douceur, en coulant, en mignardise, celui du *Trimfe* lui est égal, sinon supérieur, en richesse et (je le crois) même en pureté. Si je comparais ce *gascoun courau* à celui de Jasmin, qu'il est bien permis d'admirer, malgré M. Mary-Lafon, j'aurais encore moins de scrupule à porter un jugement analogue. Sacrifier systématiquement un dialecte à l'autre est un non-sens peu pardonnable, même à ceux qui se flattent d'avoir savouré dans Goudouli toutes les douceurs du *roman* moderne, et qui excluent hardiment de leur Parnasse le Figaro d'Agen [*sic*] (1).

Dastros a su profiter des ressources de l'idiome qu'il a

(1) Je dois à la justice (et c'est encore, si l'on veut, un devoir de reconnaissance pour quelques lumières que m'ont fournies *certains* ouvrages de M. Mary-Lafon), de déclarer que lorsqu'il disait tant de mal de la langue de Jasmin, ce grand poète n'avait pas encore dépouillé tout à fait son patois des scories *francimandes* dont il l'a trouvé couvert.

Digitized by Google

mis en œuvre. Il y a appliqué un rhythme bien d'accord avec le caractère facile et négligé de sa muse. C'est le vers de huit syllabes à rimes plates, sauf les arrêts et les admirations du berger dont les rimes sont alternes. Les vers coulent deux à deux avec une aisance qui tend à la monotonie, mais que la simplicité du sujet comporte, et que l'originalité de la rime et les artifices de la construction relèvent aux justes endroits. C'est le rhythme des poèmes burlesques de Scarron et de la vieille traduction française d'Hudibras (je ne veux pas remonter jusqu'au *roman de la Rose*); ces poèmes assez connus, quoiqu'ils ne brillent pas au premier rang dans notre littérature, peuvent donner une idée du laisser-aller de Dastros.

Sa phrase est harmonieuse et son expression frappante de vérité. Aussi toutes ses descriptions offrent-elles des traits vifs et frappants qui se gravent d'eux-mêmes et ne s'effacent plus. Il peut sembler puéril dans certains effets d'harmonie imitative qu'il a cherchés; mais cette critique serait injuste. Fidèle mise en œuvre du parler indigène, la poésie de Dastros en a suivi les habitudes très portées à l'imitation des voix de la nature. Du Bartas, laissant de côté le patois maternel et guindé sur son Hélicon inaccessible, est ridicule quand il s'avise de contrefaire l'alouette :

La gentille alouette avec sa tire-lire
Tire l'ire aux fascheux, et tire-lirant tire
Vers le pôle du ciel; puis son vol vers ces lieux
Vire, et désire dire : adieu Dieu, adieu Dieu.

Dastros a voulu peut-être imiter Du Bartas; et sans prétendre faire mieux que lui, il a été charmant :

La lauzeto, per lauza Diou,
Dab soun tiro liro piou piou,

Digitized by Google

Debès lou ceou, dret coumo uo biro (1),
En bet tirolira se tiro;
E quan nou pot mes haut tira,
En bat tourno tirolira.

Les moyens sont à peu près les mêmes; le travail est moindre; et l'effet est infiniment supérieur. C'est qu'on voit ici naïveté parfaite, et là recherche et tour de force.

Le sentiment vrai de la campagne est le feu sacré du poète. Il faut s'entendre pourtant : ce n'est pas un sentiment romantique et épuré. C'est une bonne et franche humeur champêtre, relevée çà et là par une veine de fantaisie gracieuse ou de malice légère. Le plus souvent, le poète ne choisit pas ses traits; il prend ce qui s'offre à lui, il est *réaliste*; seulement la réalité qu'il accepte devient poétique par cet amour des choses agrestes qui chauffe et éclaire tout. Passez-lui donc les détails vulgaires, la couleur crue, le mot peu délicat, lisez seulement sans parti pris, et le fumier de Dastros ne vous rebutera pas plus que les ordures des tableaux de certains maîtres, Paul Potter, par exemple. Il est vrai que la poésie française n'offre pas d'exemples pareils, du moins à ma connaissance. On en trouverait peut-être chez certains poètes du temps de Louis XIII; mais le goût de la pointe et des tons criards y domine trop. J'ai beau faire, je ne me rappelle que la paysanne de Pierre Dupont qui ressemble en français à la verve gasconne de Guillem Dastros; relisez ou chantez ce refrain si roulant :

Je suis la mère Jeanne
Et j'aime tous mes nourrissons,
Mon cochon, mon taureau, mon âne,

(1) *Vire*, espèce de trait d'arbalète, lequel, lorsqu'on le tire, vole comme en tournant (Ménage). L'ignorance de ce mot à fait faire un contre-sens à M. Gatien-Arnoult, *Flors del gay saber*, tome I, pag. 104. Il y a d'autres erreurs dans cette publication, d'ailleurs recommandable, et qui méritait plus de succès qu'elle n'en a obtenu.

Digitized by Google

Vaches, poulets, filles, garçons,
Dindons, et j'aime leurs chansons.....

C'est quelque chose de semblable. Cette humeur champêtre peut plaire aux plus difficiles, quand elle se produit sous une forme harmonieuse et naturelle. Elle peut même rencontrer bien des fois les inspirations d'une poésie plus élevée, plus idéale. Pour ne citer qu'un exemple, avant André Chenier, ce curieux imitateur de l'antique, les modernes n'ont guère chanté sérieusement la cigale, si chère à Théocrite et à Anacréon. Dastros, comme les vieux chantres hellènes, a senti le charme indéfinissable du perpétuel cri-cri durant les chaleurs de l'été, quand vient la saison de faner les foins. Aucun oiseau du printemps n'égale, dit-il,

Lou plazé que da la cigalo.
La cigalo hè mes de gay
Que nat aouzet dou mes de may.

La connaissance exacte et l'amour aveugle des choses agrestes éclatent partout. Aussi, dans les tableaux de printemps et d'été, l'on ne trouvera ni rêverie vague, ni disposition élégante, mais profusion d'oiseaux et de feuillage, bouquets de fleurs de toute nuance, pêle-mêle entassés, non sans charme.

Je n'outre pas l'admiration. Il est bien permis de préférer cette poésie naïve et franche aux procédés académiques des Bernis ou des Delille. J'avoue que ce n'est pas l'idéal de la poésie. Cette sublime faculté n'a pas seulement des sens ouverts aux couleurs et aux sons avec une voix légère pour exprimer les communes émotions; il lui faut un sentiment plus intime, une inspiration plus haute, une âme enfin qui, à l'instant convenable, éclate et se révèle comme la chasseresse de Virgile : *Et uera incessu patuit dea.* L'expression

Digitized by Google

irrésistible des hautes affections humaines sera toujours le triomphe de l'art. Mais ce sentiment inférieur qui nous attache à la vie ordinaire, aux objets communs, est encore un sentiment humain; il a donc sa part légitime dans l'art et dans la poésie, et nul n'a le droit de le mépriser. C'est ici une des mille applications de cet heureux vers de Térence :

Homo sum; humani nihil a me alienum puto.

Acceptons donc, admirons même notre aimable chantre gascon, tout en l'éloignant de ces rangs glorieux où brillent les bardes immortels, les poètes à la voix divine, rares soleils clairsemés dans le ciel des intelligences.

Aucun de nos poètes gascons n'y a sa place, il faut bien en convenir. J'admets que Goudouli, par sa rare perfection de forme et par quelques accents vrais, en est moins éloigné; mais après lui, Dastros brillera dans la foule. Il est fort différent d'Ader et de Garros par le style et par le sujet qu'il a traité; ces poètes, d'ailleurs, semblent appartenir à une époque antérieure. Il est plus facile de le rapprocher de Bedout et de Baron; l'avantage lui restera. Avec autant de verve que Bedout, il a infiniment moins sacrifié au mauvais goût Mazarin; il a moins de correction et de sagesse que Baron, mais il le surpasse par l'entrain, la vivacité, l'abondance. D'ailleurs, son dialecte est supérieur en ressources à celui des deux autres poètes.

Il faudrait bien aussi parler de ses défauts; car il n'est pas exempt de taches, non plus que le soleil. Ses transitions sont prosaïques et sentent le sermonnaire. On a vanté sa science; il n'en avait que trop, et il eût mieux fait d'oublier ses cahiers que de rimer d'ennuyeuses dissertations météorologiques. Enfin, il est beaucoup trop indulgent pour lui-même à l'endroit des chevilles; la bonhomie de son caractère perce dans son travail; où l'étoffe lui manque, il rapièce

Digitized by Google

sans façon, et n'essaie pas même de dissimuler le défaut. Après tout, dans une poésie où l'art paraît à peine et où il n'est pas entré pour beaucoup, c'est peu de chose : ce sont légères négligences qui font sourire et ne blessent pas, qui même peuvent paraître en certains endroits une grâce de plus.

Je devrais enfin parler des rapports de Jean-Guillaume avec ses contemporains; mais les renseignements sont si rares! Toutefois, je lis qu'une intime liaison le rapprocha de Baron qu'il visitait souvent dans sa jolie maison de Pouyloubrin. Il voulut encore faire connaître à Goudouli son admiration sympathique, et lui adressa une ode moitié folle, moitié sérieuse, où il se déclare son apprenti à l'âge de plus de cinquante ans, et où, après les plus magnifiques éloges de son génie poétique, il le félicite surtout de sa haine contre l'eau. Lui-même déclare bien haut que ses affections ne sont pas pour ce froid élément.

Aro bé jutjos qui jou soun;
Aro b'entenes à moun soun
Que nou soun pas brico beü-l'aygo;
Nou m'arrefuses per aco,
Que quand ma muso es embriaygo,
Ma muso hè tout ço que bo.
Rasoumpotum, yo pleyo tasso
Es moun benerable Parnasso,
Ses d'arren mes m'empetega; (m'embarrasser)
E boli hè tanto de naso, (1),
Tant qu'ajo la hount deou pega,
A la hount pego deou Pegaso.

Le poète toulousain lui envoya une réponse flatteuse qui se termine et se résume dans ce quatrain :

(1) *Tanto de naso,* un pied de nez. Au vers suivant, le *pega,* ancienne mesure de vin usitée dans le Midi.

Digitized by Google

Bostro gentillesso me douno
Le be de forço qualitats;
Mès aco's bous que meritats
L'aunou de la muso gascouno.

Il obtint donc des suffrages honorables. Il eut aussi des envieux, mais qui troublèrent peu sa tranquillité. Du reste, sa réputation s'établit solidement, et elle lui a survécu. Si on le lit peu, plusieurs morceaux de ces poèmes sont dans beaucoup de mémoires et n'en sortiront jamais. J'aurais voulu, pour ma part, dans cette étude, appeler un peu plus d'attention sur une œuvre légère, il est vrai, mais agréable; sérieusement, il serait bon d'y revenir pour l'intérêt de la littérature et de la philologie. Une édition plus correcte et plus complète serait utile, et ajouterait à coup sûr quelques articles au glossaire, toujours incomplet, de la langue romane. Il faudrait retrouver les *Stances* et *Noëls* qui ont dû être imprimés avec la première édition des éléments, mais que l'on ne connaît guère plus. Peut-être aussi pourrait-on offrir aux amis de la poésie gasconne quelque chose d'inédit. On cite une épître à Baron sur les charmes du village de Pouyloubrin; je n'ai pu la retrouver dans les manuscrits de M. Daignan que l'on indique (1); peut-être est-elle imprimée dans les *Œuvres françaises et gasconnes* de Baron. On parle encore (2) de poésies inédites, déposées autrefois entre les mains de Molan, curé de Saint-Clar; mais où sont-elles aujourd'hui? On m'assure, enfin, que les honorables héritiers du nom de Dastros sont en possession de quelques-unes. Qui sait si le public n'en recevrait pas volontiers communication?

LÉONCE COUTURE.

(1) A Phil. Abadie, Introd. au *Parterre gasc.*, page LV.
(2) Biogr. Chaudon, édit. Prudhomme, art. D'Astros.

Digitized by Google

ORIGINES. — NOMS. — ÉTYMOLOGIES *.

Je ne crois aucunement que le nom de *Gaules* vienne de *Gomer*, fils de Japhet, non plus que de *Galaver*, fils d'Hercule, non plus que de *Gaula*, mère de tel roi Celte fabuleux, non plus enfin que de vingt autres fictions, produites par les étymologistes des siècles précédents. J'admets que le mot *Gaule* est venu du basque *Gaua*, qui signifie *nuit*, avec interposition de la lettre *l* entre les deux dernières voyelles, pour affermir ou adoucir le son, suivant le génie de la langue basque.

Pour soutenir cette conjecture, il suffit d'exposer quant à présent : 1° Que, pour prononcer le mot *Gaua*, les Basques d'Espagne introduisent la lettre *b* et disent *Gauba* ou plutôt *Gaba*, faisant de la sorte absorber par l'*a* de la première syllabe l'*u* qui a moins de résonnance; de même qu'ils opèrent sur *gabon* et *gaubon*, qui signifie bonne nuit; tandis que les Gaulois ont introduit plutôt la lettre *l*, qui se place mieux que le *b* dans leur articulation. 2° César, au quatrième livre de ses Commentaires, rapporte que les Gaulois, d'après une tradition conservée entre les Druides, leurs prêtres, se disaient les descendants de Pluton (1), par suite de quoi ils comptaient leurs époques non par *jours*, mais par *nuits*. Et, soit qu'ils eussent à compter les mois et les ans, ou soit qu'ils eussent à célébrer les jours de leur naissance, c'était tou-

* Ces documents singuliers d'une littérature voisine, nous les livrons au public sans les discuter. Ils ont été spécialement traduits pour la *Revue d'Aquitaine* par M. Marquet, que nos travaux ne pouvaient guère surprendre. Il y a longtemps que la bibliographie et la linguistique lui ont révélé tous leurs secrets. Cet érudit, qui n'a ni le goût, ni l'ambition des choses vulgaires, vit, loin des hommes, avec les livres, ses seuls amis. Il a retiré de leur compagnie une science vaste et rare. Ses provisions historiques, lentement et méthodiquement amassées, seront une mine précieuse pour notre recueil, car nous espérons obtenir le privilége d'aller y puiser quelquefois. — J. N.

(1) On trouve dans les *tableaux synoptiques* de Lombard, opuscule classique, que l'an 1850 avant J.-C. serait « l'époque où l'on place les conquêtes de » Jupiter, qui donne *à Pluton le gouvernement des Gaules* et de l'Espagne, et » établit le siége de son empire au Mont-Olympe. » (*Tableaux synoptiques de l'histoire de France depuis les Gaulois jusqu'à l'an* 1839, in-4° obl. Paris, 1839, page 1re, col. des synchr. Date 1850 avant J.-C.)

Digitized by Google

jours la *nuit* qui figurait en tête de leurs calculs. C'est ainsi que les Basques disent encore *gabongaba*, qui signifie littéralement *la nuit de la bonne nuit* (1), et non *le jour de la bonne nuit*. 3° La langue basque, l'une des plus anciennes du monde, confirme notre sens par celui du mot *gaur*, qui signifie *nuit*, lequel est pris par nous dans l'acception de *jour*. C'est ainsi que, pour dire *le jourd'hui*, un Basque prononcera *gouarco egouna*, ce qui revient à dire *le jour de cette nuit*; son calcul préférant constamment la nuit au jour. 4° Le mot *Gascons*, formé par syncope ou contraction de *Gabascons*, dérivé de *Gau-bascons*, signifie *Montagnards de l'obscurité* ou *de la nuit*, ceux qui avaient leur résidence ou leur siége dans les Pyrénées, en face de la Gaule. 5° Tous les cours d'eau qui descendent des Pyrénées pour entrer en France par cette contrée : celui de Pau, celui d'Oloron et d'autres, tous portent le nom de *Gaves* ou *Gaues*, qui veut dire *de l'obscurité ou de la nuit*. 6° Le mot *Garone* (2), venu de *Gauona*, moyennant addition de la lettre *r*, pour délier les deux voyelles; ce mot veut dire *le bon de l'obscurité*, c'est-à-dire, *le bon fleuve de la nuit* ou *de l'obscurité*, *etc.*, *etc.*

On recueille ainsi de ce qui précède que les Gaules, nommées autrefois *Gauas* ou *Gaues*, appartinrent dans les temps reculés aux *régions nocturnes*, où régnait *la nuit* plus que le jour, où les hommes peut-être goûtaient les biens de la vie le jour moins que la nuit, celle-ci étant pour toute la nature le temps marqué du délassement.

César rapporte encore avoir entendu dire à Rome qu'il

(1) Tout près des nous, à Francescas et dans sa contrée, surtout en allant vers Agen, l'usage constant est encore de dire *aneit* pour *aouei*; *cette nuit* pour *aujourd'hui*. Agen se répute l'ancien pays des *Nitiobriges*, *Nyctiobriges*.

(2) Zamacola fait dériver *Garonne* du basque. Cette étymologie est un peu torturée. *Garonne* doit venir du mot phénicien GARAPHT, qui veut dire *eau rapide*. Ce qui le ferait supposer, c'est que les Aquitains l'appelaient GARW. *Gers*, *Gard*, *Gironde*, paraissent avoir la même origine.

J. N.

Digitized by Google

survenait dans les Gaules une série de nuits consécutives, tenant l'espace de quarante jours, mais que rien de pareil n'avait été reconnu par lui dans ses expéditions.

Peut-être relèvera-t-on qu'en suivant notre règle, une consonne devrait aussi se placer entre les deux voyelles du mot *Gaula*, afin de délier toujours leur émission. Mais on doit retenir que ces voyelles forment une seule syllabe dans la prononciation, le son de l'*u* étant absorbé par celui de l'*a*, qui a plus de volume. Tout est changé quand l'*u* et l'*a* sont dans l'ordre inverse, ces deux voyelles formant alors deux émissions, deux sons, deux syllabes.....

(Trad. de l'Esp. de ZAMACOLA, *Hist. des Nat. basq.*, 1er vol. in-8o, 1818. Note des pages 71, 72. 73.)

Le nom d'*Aquitaine*, dit le conseiller Marca, *Hist. du Béarn*, l. 2, c. 7, n. 2, est, dérivé de *aquæ*, à l'occasion des bains d'eau chaude de la ville de *Acqs*. Je croirais plutôt que ce nom est une altération du mot basque *Achitania*, le même que *Achita* ou *Acheta*, qui signifie *pays de roches*; le *chi* changé en *qui*, avec addition de la désinence latine *nia*. C'est comme dans *jaz-eta-nia*, pays en pente ou de descentes; dans *or-eta-nia*, pays élevé; dans *ed-eta-nia*, pays beau à voir, etc. Entre l'Adour et la Garonne, l'Aquitaine était déjà connue, quand les Romains portèrent leurs conquêtes sur la Gaule. Dans l'alphabet latin ne se trouvait pas entr'autres l'articulation *ché*; ils furent donc obligés d'y suppléer par l'articulation *qué*, celle qui approchait le plus de la prononciation. Le *ché* a été reçu depuis par les Latins et les Italiens, mais toujours avec l'effet du *qué*.

(Trad. du même, note des p. 243, 244).

Gabasconia : mot basque, le même que *Gasconia* ou *Gascuna*, qui signifie *région basse de la nuit* ou *de l'obscurité*. Les Gascons étaient les habitants de cette même région, contenus anciennement dans l'espace compris entre les deux gaves, d'Oloron et de Pau. Après que les Basques furent

Digitized by Google

descendus des Pyrénées, portant la guerre dans les plaines de l'Aquitaine, le nom de *Gascogne* gagna du terrain jusqu'aux rives de la Garonne. Mais le royaume de Navarre étant formé vers 825, en englobant les terres basses du Béarn et de la Bigorre, il ne resta sous le nom de Gasconie ou Gascogne que l'étendue occupée aujourd'hui par les villes du département du Gers, Mirande, Auch, Vic, Condom, Lectoure, Lombez.

Ces deux *gaves* de la Gascogne primitive firent donner le nom de *gavaches* autrefois en Espagne aux Français qui allaient y gagner leur vie au moyen de leur travail. Sur leurs bords avaient pris établissement des familles *hagotes*, issues de ces maures qui tombaient en 732 dans la plaine de Tours sous les coups de Charles Martel et du duc d'Aquitaine. Un préjugé qui dure encore dans le Béarn et la vallée de Bastan réputait ces familles idiotes, malsaines, dégénérées. C'était assez pour que le Basque et l'Espagnol, en deçà et au-delà des Pyrénées, eussent rangé bientôt dans la race *hagote* et regardé avec mépris les Français qui opéraient leur passage. Voilà comment ils leur appliquèrent ce nom de *gavaches*, qui veut dire *hommes chétifs des gaves*.

(Trad. du même, note de la pag. 248).

Géographie.

Le pays qui fut originairement l'Aquitaine était limité, selon César, par les Pyrénées, l'Océan et la Garonne. Il comprenait les *Sotiates*, dont l'oppidum était Sos, les *Vasates*, chef-lieu Bazas, les *Garites* (plus tard comté de Gaure), les *Lactorates*, lectourois, les *Ausci*, auscitains, les *Tarbelli* et les *Tarusates*, riverains de l'Adour, établis les uns à Dax

Digitized by Google

et les autres à Aire. Les *Bigerionnes* occupaient Tarbes, les *Cocosates* tenaient le nord des Hautes-Pyrénées, les *Préciani* étaient à Lescar, les *Elusates* à Eauze. Toutes ces peuplades sont mentionnées dans les Commentaires de César; voici celles qui n'y figurent point : les *Bituriges vivisci*, Bordelais, les *Boii* (au moyen-âge pays de Buch), les *Sibyllates*, Souletins, les *Campani*, habitants de la vallée de Campan, les *Osquidates* de la vallée d'Ossau, et, enfin, les *Onobrisates*, qui étaient sur la basse Neste.

Lors du dénombrement des provinces romaines, sous Honorius, l'Aquitaine reçut définitivement la dénomination de Novempopulanie, qu'elle portait depuis Valens, et eut Eauze pour métropole. Ses villes principales étaient Auch, Lescar, Tarbes, *Glycerius consorannorum* (St-Lizier), *Lugdunum convenarum* (St-Bertrand de Comminges), Lectoure, Dax, Aire et Bazas. A la mort de Clovis, qui avait pris cette région aux Visigoths, elle fut enclavée dans le royaume de Neustrie, qui incomba à Childebert à la fin du VIe siècle. Les Vascons, auxiliaires des Novempopulaniens, secondèrent l'élan patriotique de ces derniers contre les Francs. Leur nom devint si populaire que la province fut appelée Vasconie. En 768, Charlemagne érigea la Gascogne en duché et la donna à Loup, fils de son implacable ennemi Waifre, à titre de fief héréditaire, mais sous la mouvance de la Couronne. Eléonore transmit ce duché, après sa répudiation par Louis le Jeune, à Henri d'Anjou, duc de Normandie, fils de Geoffroi Plantagenet. En 1259, le nom d'Aquitaine se changea en celui de Guienne par contraction c'est-à-dire par la suppression de l'A et du T. Depuis, le nom d'Aquitaine n'a plus été porté que par un grand prieuré de l'ordre de Malte, composé de trente commanderies. Ce fut aussi vers l'époque 1259 que l'on commença à distinguer la Guienne propre, ou septentrionale, de la Gas-

Digitized by Google

cogne. Cette dernière province renfermait le Marsan, la Chalosse, le Tursan, l'Albret, les quatre vallées, l'Astarac, le Béarn, le Labourd, le Bigorre, le Comminges, le Couserans, l'Armagnac, le Condomois, le Bazadais, le Bordelais. Son territoire forme aujourd'hui quatre départements, qui sont les Hautes et Basses-Pyrénées, les Landes et le Gers. Le reste a été englobé dans l'Ariége, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne et la Gironde.

J. NOULENS.

NUMISMATIQUE.

Quœrite et invenietis.

St-Luc., ch. n.

Se livrer à l'étude des monnaies antiques et les expliquer, c'est étudier la branche la plus intéressante de l'archéologie. La numismatique est une source féconde où l'historien va puiser; elle l'aide à soulever le linceul des âges pour nous en révéler les mystères, les vertus, les vices. Le philosophe y découvre les idées d'un peuple ou d'une époque. Le théologien peut y étudier en détail les anciennes religions, les traditions, les croyances. Le peintre et le statuaire compareront la grandeur et la beauté des têtes antiques avec les types mélangés et dégénérés d'aujourd'hui, sauf quelques exceptions que nous aimons à voir et qui nous rappellent Athènes et Rome.

Puisque la numismatique offre ces agréments intellectuels, et qu'il est, parmi nous, des hommes qui y consacrent leurs soins et leurs travaux, aucune circonstance n'est plus favorable, pour mettre au jour le fruit de leurs recherches,

Digitized by Google

que celles de la création d'une revue historique spéciale à notre propre histoire.

En ami fervent de tout ce qui nous intéresse, et sans nous mettre sur les rangs comme collaborateur, nous ferons part seulement des documents qu'on nous dira utiles, laissant aux autres le soin de l'interprétation.

Localiser la numismatique, c'est entrer dans le plan adopté par la *Revue*; il est donc nécessaire de jeter un coup d'œil sur quelques monnaies romaines trouvées dans notre cité ou aux environs, souvenirs précieux laissés par nos ancêtres comme un legs du passé !

Les plus anciennes, désignées sous le nom de consulaires, remontent à la conquête des Gaules par César et paraissent avoir été portées chez nous lors du passage de ses légions allant soumettre les Sosiates (Sos). Ce sont généralement des deniers des familles Lucilia, Tituria, Pompeia. Un denier de cette dernière famille, trouvé il y a peu de temps dans le lit de la Baïse, fait mention d'une des plus anciennes légendes de Rome. L'avers de la pièce montre une tête de femme casquée et ailée, et le revers, sur lequel on lit: SEX (TUS) POM (PEIUS) F. (OSTULUS), la louve allaitant Rémus et Romulus sous le figuier Ruminal (1) où sont des pies; à gauche le berger FOSTULUS qui découvrit les enfants et les porta chez lui pour les élever. (Tit. Liv., l. I, ch. 4).

Notre sol est assez fécond en bronzes de la grande époque, trouvés principalement dans les terres voisines de la route de Montréal, depuis Condom jusqu'à Larresingle et au-delà, trace incontestable de stations fréquentes ou de campements.

Depuis Auguste jusqu'à Alexandre Sévère, pendant deux

(1) Du vieux mot latin, Ruma, qui signifie mamelle; de là, le surnom donné au figuier sous lequel furent nourris Rémus et Romulus.

Digitized by Google

siècles à peu près, apparaissent les grands bustes des Empereurs. Les environs de Larroumieu nous ont conservé des bronzes de cette époque, sur lesquels l'art a moulé ces visages augustes, doux ou méchants, imposants ou sévères. La diversité de leurs revers nous montre, tantôt des victoires faisant mention du Sénat et du peuple, surtout sous Néron qui aimait leurs applaudissements, tantôt des sacrifices aux divinités, des vœux, des consécrations, ou bien l'Empereur ornant la ville de portiques et de statues, faisant des allocutions et des libéralités, ou comme Trajan, donnant un roi à un peuple. Un de ces grands bronzes frappé, comme on le sait, l'an 869 et 870 de Rome, et qui rappelle que cet Empereur donna Parthamaspatés pour roi à la Parthie, se trouve chez un de nos collecteurs Il est malheureusement un peu fruste.

Les monnaies les plus communément trouvées sont de l'Empereur Adrien, d'Antonin le Pieux, de Faustine, femme de Marc Aurèle, de Lucille, femme de Lucius Verus, de Commode et d'Alexandre Sévère.

Ces documents, par leur nombre et leur variété, attestent, l'occupation constante de notre territoire par les peuples d'autrefois, et cette assertion se fonde encore sur la grande quantité de monnaies postérieures à l'époque dont nous venons de parler.

Nous examinerons dans un autre article une deuxième époque depuis Maximin (238 après J.-C.) jusqu'aux derniers jours de l'Empire romain.

L'étude des monnaies de ces siècles où la pourpre appartient au plus fort ou au plus habile, se rattachera toujours à un intérêt local, ainsi que l'a annoncé la *Revue d'Aquitaine*, qui elle-même est un produit de notre sol, et à laquelle nous devons prodiguer nos sympathies.

E. Pellisson.

Digitized by Google

Essai historique sur Mézin.

Œuvre inédite.

Par M. Chaudon. — 1793.

(Suite).

Le commerce inquiété par les seigneurs ne devait se faire qu'avec une difficulté extrême. Il fallait marcher en troupes; d'ailleurs les grands chemins n'étaient que des sentiers bourbeux, impraticables pendant neuf mois de l'année; les brigands les infestaient et enlevaient aux voyageurs ce que les seigneurs leur avaient laissé. La police et la justice étaient méconnues, les faibles étaient presque toujours écrasés par les forts.

L'altération des monnaies troublait encore dans ce temps de désordre l'ordre public et la fortune particulière. Chaque seigneur s'arrogeait le droit de battre monnaie, en altérait le titre et le poids et forçait souvent à recevoir en paiement ces espèces infidèles. Cette fraude mettait la confusion dans le commerce, et on ne pouvait guère y remédier, parce que la plupart des seigneurs particuliers, se regardant comme des souverains dans leur fief, imposaient la loi à tout ce qui les environnait.

Les choses changèrent un peu sous *Charles* V, dit *le Sage*, qui avait formé le projet de chasser l'étranger de la France. Ce prince, ayant voulu reprendre le *Condomois*, envoya en 1372 le duc d'Anjou pour faire cette conquête. Plusieurs villes se soumirent. Les habitants de Condom chassèrent les Anglais tant de la ville que du château. Les insulaires cherchèrent un asile dans Mézin qui ne tarda pas à les vomir de son sein. La porte par où ils sortirent s'appelle encore aujourd'hui: *Porte anglaise*. Mais c'est à tort que l'historien

Digitized by Google

Dupleix a donné aux Mézinois le nom d'*Anglais,* pour prouver qu'ils avaient favorisé les Bretons. Il est certain qu'ils ne gardèrent que très peu de temps, dans leur ville, les Anglais, que Condom avait expulsés.

C'est vers cette porte, connue sous le nom d'Anglaise, qu'habitèrent longtemps une espèce d'hommes qui paraissaient aux yeux des autres hommes comme une race proscrite, et qui, sous le nom de *capots* ou *cagots*, étaient dévoués à la haine publique. D'où descendaient ces familles, objet de l'aversion populaire? Plusieurs historiens prétendent qu'elles étaient un reste de Visigoths qui s'établirent dans le Béarn, l'Armagnac et la Gascogne après leur déroute générale. Ces malheureux, proscrits en haine des maux que leurs pères avaient faits, ne pouvaient se mêler aux autres habitants des villes; leurs maisons étaient toujours hors des murs ou dans un quartier écarté. Ils avaient une porte particulière pour entrer dans l'église, un bénitier séparé, et ils ne pouvaient se placer qu'à l'entrée du temple. Ils étaient rarement reçus en témoignage, et il fallait sept d'entr'eux pour un témoin ordinaire. On prétend que leur nom venait des mots : *Caas des Gots*, qui signifient dans l'ancienne langue du pays *chiens de Gots*. Cette dénomination injurieuse, qu'il serait imprudent de renouveler puisque le quartier des *Capots* est aujourd'ui habité par des hommes chrétiens, les rendait encore moins odieux que la lèpre dont la plupart étaient ou croyaient être infestés. L'usage du linge, la propreté ont anéanti cette espèce de gale que les croisés avaient apportée de leur expédition lointaine; et comme elle était contagieuse, il n'est pas étonnant que ceux qui en étaient soupçonnés fussent séquestrés de la société. On les injuriait, et ils n'étaient qu'à plaindre puisqu'ils étaient souffrants. Les rigueurs avec lesquelles on traitait ces infortunés avaient introduit des cérémonies singulières. Dès que la lèpre était

Digitized by Google

déclarée, le curé, accompagné de son clergé, allait processionnellement à la maison du malade qui l'attendait à la porte, couvert d'un drap mortuaire; on le conduisait à l'église où on le plaçait, comme un mort, dans une chapelle ardente; on lui chantait une messe, le *Requiem* et le *Libera*, après quoi on le menait au cimetière où le prêtre lui adressait des exhortations à la patience. Ensuite il lui faisait défense d'approcher des autres citoyens, de toucher aux provisions qu'ils achetaient avant d'avoir conclu le marché, de se tenir au-dessus du vent lorsque quelqu'un par hasard lui parlerait, de passer ni poutre ni plancher sans gants, de ne puiser de l'eau dans d'autres fontaines que celles qui leur étaient assignées, de s'absenter sans permission du curé, d'habiter avec d'autres femmes que la sienne. Enfin, le curé terminait la cérémonie en jetant sur la tête du lépreux une pellée de terre en lui disant : *Ceci est un signe que tu es mort au monde. Résigne-toi donc à ton triste état.*

Cette terrible maladie, fort rare aujourd'hui, n'était pas la seule qui affligeât l'espèce humaine. Vers l'an 1346, la peste, après avoir parcouru l'Asie, passa en Grèce, de là en Afrique et ensuite en Europe. Elle porta ses ravages en France et jusque dans nos provinces où elle enleva la huitième partie des habitants.

A ce fléau, succédèrent les longues guerres que la France fit à l'Angleterre sous *Charles VI* et *Charles VII*. Au milieu des troubles affreux qu'occasionna la démence de *Charles VI*, Mézin fut tantôt pris par les Anglais, tantôt par les Français; enfin, *Charles VII* se rendit entièrement maître de ce pays, ainsi que du reste de la Guyenne. C'est sous ce prince que les faubourgs furent entièrement compris dans la ville et que des murs assez forts, commencés sous *Philippe de Valois*, la défendirent des incursions étrangères.

L'ancienne ville ne s'étendait que depuis la vieille place

Digitized by Google

jusqu'aux *Escoubious*, ainsi appelée du mot latin *escubiæ* qui signifie *sentinelles*, parce que c'était sur cette terrasse d'où l'on pouvait découvrir toutes les troupes ennemies qui venaient de l'*Armagnac* ou des *Landes*, qu'on plaçait la principale garde de la ville.

Les murailles dont Mézin fut entouré ne purent la défendre des divisions intestines, des factions sanguinaires que le calvinisme fit naître en France, vers le milieu du seizième siècle. En vain des esprits sages, sous le nom de *tolérans*, avaient voulu éteindre cet incendie jusqu'au moment de sa naissance; ils ne furent écoutés ni par le zèle inflexible des catholiques, ni par l'impétuosité turbulente des protestants; les sages conseils du chancelier de l'*Hôpital* ne furent point suivis, et le fanatisme joint à la vengeance jeta la France et surtout la Guyenne dans les horreurs des guerres civiles et religieuses. Ce fléau s'étendit jusqu'à Mézin. Le capitaine *Fabas* étant à la tête des protestants se rendit maître de la ville, en 1569, après un siége où les habitants défendirent leur liberté et leur religion avec courage.

Les exécutions barbares que fit faire alors le général ennemi sont encore présentes à la mémoire des citoyens, et il est douloureux à un cœur sensible d'avoir à les retracer. Les Augustins s'étaient montrés sur les murs pour encourager les assiégés; ce fut sur eux que porta la principale vengeance des vainqueurs. Leur couvent fut détruit; leur église rasée à l'exception du clocher et du sanctuaire; neuf des religieux furent pendus aux barreaux des fenêtres de leur église.

Le même sort attendait le premier consul de la ville, *Darodes*. Et la potence était déjà dressée lorsque son beau-frère l'arracha au supplice, en comptant au général mille écus; somme énorme dans un temps où les guerres civiles et religieuses avaient tari toutes les sources. Les autres con-

Digitized by Google

frères de Darodes partagèrent ses malheurs : on arracha leurs vignes, on brûla leurs bois, et cette fureur vindicative s'étendit sur plusieurs citoyens.

C'était alors moins des calvanistes fanatiques que des chefs ambitieux altérés d'or et de sang. Car le gouverneur de Bordeaux rançonnait dans ces temps malheureux les catholiques comme les protestants et ôtait la vie à ceux qui n'avaient pas le moyen de la racheter. Tel était apparemment ce *Fabas* qui dirigea le siége de Mézin et qui se souilla du meurtre de quelques-uns de ses citoyens. Les bénédictins ne furent point à l'abri de ses satellites; ils furent chassés de leur monastère. Le prieur s'étant opposé quelques années après, en 1677, au prêche qu'on voulait établir dans l'église, il fut mené prisonnier à Agen par ordre du roi de Navarre. Le monastère des bénédictins fut rasé, l'église pillée et dégradée; les quatre tours qui l'embellissaient furent démolies jusqu'à la hauteur des toits, et tous les ornements et tous les vases furent enlevés.

Recherches sur le moyen-âge en Aquitaine.

Dans nos investigations, les fors et coutumes doivent être notre but principal. Leur rôle dans notre journal sera important, c'est-à-dire proportionnel à leur nombre qui est déjà de plus de 200. Cependant notre contrée ne fut jamais regardée comme un pays de coutumes Nous étions régis par le droit romain, appelé aussi droit écrit. Si durant le moyen-âge il ne cessa pas d'être en vigueur, nos coutumes locales réagirent sur son esprit et le modifièrent bien avant la période des ordonnances, édits, déclarations de nos rois et arrêts des parlements de Bordeaux, de Pau et de Toulouse.

Digitized by Google

Pour que chaque localité seconde la *Revue* dans cet ordre de recherches, il est de notre devoir de lui tracer la route et de lui faciliter le travail. Les correspondants doivent donc essentiellement s'attacher à découvrir les coutumes qui sont les véritables témoignages du passé. Nous allons leur donner l'exemple en publiant les deux suivantes :

E. Corne.

I — Coutumes de Beaussans en Bigorre *contraires aux bonnes mœurs, à la liberté, piété, et religion, rejetées par arrêt* (1).

« Par le livre censuel de la vicomté de Lavedan en Bigorre, de l'an 1297, et par une sentence arbitrale du 9 mars 1310, rendue avec les habitants de Beaussans, il était porté que s'il avenait que le seigneur eût aucun bastard, et qu'il lui fît poursuivre les études, que chacun des habitants de Beaussans était tenu de lui bailler annuellement la rente de douze deniers morlas, un quarteron avoine, et une charge de foin et de paille. Par les mêmes titres, il était dit que le seigneur avait le choix d'exiger cinq sols de chacun des enfants ou filles desdits habitants, lorsqu'ils avaient atteint l'âge de sept ans, ou de les contraindre de le servir au château de Beaussans pendant un an. Il était aussi défendu par les mêmes titres aux habitants de promouvoir leurs enfants aux ordres sacrés sans la permission du seigneur, sous peine de dix morlas, en cas de contravention. Le syndic ayant demandé en la Cour la rejection de ces articles, comme contraires aux bonnes mœurs, à la liberté, à la piété et religion, par arrêt du 11 mars 1623, la rejection en fut ordonnée. »

(1) Œuvres de S. d'Olive, conseiller du roi au parlement de Toulouse. Edit. de 1665, in-4°, pag. 154.

Digitized by Google

Coutumes de Miran (1).

II. — *Extrait tiré de l'inventaire manuscrit des titres et des papiers de la maison de Verduzan.*

En voici la transcription littérale :

Sachent tous présens et avenir que touts les manans et habitans en la terre et jurisdiction de Miran chaque cap de maison, suivant les coutumes dud. lieu et seigneurie de Miran, sont tenus chacun an bailler et payer au d. seigneur pour le bornage et habitation savoir est :

Ung cestier de bled froment, une conque de aboyne mesure de Vic, une paire de polles le tout payable chacun an, à la feste de tous saints.

Plus ung *auquat*, (2) si ne ont de deux en sus, en la feste de St Jean Baptiste chacun an.

Plus ceux qui ont bœufs et labourent, unq journal de bœufs, unq journal de homme à fouger. (3)

Plus un autre journal à seguer (4) ceux qui ne labourent.

Plus ceux qui ont saumes (*anes*) un journal et autre journal à seguer.

Plus à la feste de Noël doivent les habitants dudit lieu faire la leigne au bois dud. seigneur et ceux qui ont saumes, la carregent à la maison du seigneur.

Plus sont tenus les habitants carreger avec les bœufs ou saumes le foin du pré appelé de St-Jehan et le assembler.

Plus ceux qui ont bestial sont tenus bailler au seigneur un formage.

Plus ledit seigneur pourra prendre en tout temps pour son service des jardins des habitans, des herbes nécessaires.

DICTONS POPULAIRES.

Entré Dunos (5), è Dounzac,
Caoudocosto é Layrac,
Sen-Pesserro,
Sento-Mèro,
Sent-Aouit é Lacapèro,

(1) Aujourd'hui commune de ce nom dans l'arrondissement d'Auch. — M. J.-J. Monlezun dit qu'elles furent données en 1282 par Gérard (Armanieu), de Verduzan.

(2) Oie.

(3) Journées d'hommes pour couper le foin.

(4) Couper le blé.

(5) Ce nom et ceux qui suivent appartiennent à des hameaux ou des communes du Lot-et-Garonne et du Gers.

Digitized by Google

Hious,
Plious,
Miradous,
Tournocoupo é Maourous,
Dens aquets trezzé billatjous
Soun touts countés é barous. (1)

Aoubo roujo,
Bent ou ploujo.

Quand lou cèou perdigo (2)
Sé nou plaou, nou trigo.

Mountagno claro, Bourdèou escu,
Ploujo aou ségu.

L'arcolan dou sé
Qu'arrazo lou laouadé.

L'arcolan dou matin
Qu'engourgo lou moulin.

Den lou més de héourè,
Bèro hillo mustro lou pè (3).

En d'abriou,
Nou quittés hyou (4).
En dé may,
Coumo té play.

En dé Sento-Luço,
Lou jour crech d'un saout dé puço.

En dé Nadaou,
D'un saout dé braou.

En dou jour dé l'an,
D'un boulet dé hajan.

(1) Ce dernier vers n'est pas authentique. Il a été substitué à un autre très offensant pour les deux sexes de ces treize villages. Comme il est un peu hardi, nous n'osons donner que la variante.

(2) Est pommelé.

(3) Les paysans quittent leur chaussure vers la fin de ce mois pour aller aux champs.

(4) Ne t'allége pas d'un fil. J. N.

Digitized by Google

En dous reys,
Sé couney.

En dé Sent-Antouèno,
D'un répas dé Mouèno.

Baou mè bouno rénoumado
Qué noun pa cinturo daourado.

Qui toutjour tiro é nou met
Es bien leou aou houns dou saquet.

Qui nou trabaillo quan es pourin,
Qué trabaillo quan es roussin.

Qan la hame piquo,
Qu'es bouno la miquo.

Nobio, bouto la man sou cap,
Diguo : Boun tems où es anat.
La man sou cap, leu pè sou hour,
Et dits adiou à tous bets jours.

Aou mes de maï et de juillet
Caou pas ni hemno, ni caoulet.

Qui s'at bouto tout aou toupin,
S'at mintjo tout en un matin (1).

LES COURONNES.

Emblèmes du plaisir, emblèmes de la gloire,
Guirlandes de banquet, couronnes de victoire,
Que vos cercles soient faits de myrthe ou de laurier,
J'aime à vous replacer, des mains de ma mémoire,
Sur le front de Vénus, sur le front d'un guerrier.

(1) Nous invitons nos correspondants à recueillir tous les dictons patois et à nous les envoyer. Ceux qui habitent la campagne pourront le soir, à la veillée, en surprendre beaucoup dans la bouche des paysans. Nous n'avons publié ces quelques proverbes vulgaires que pour ouvrir la voie dans cet ordre de recherches. J. N.

Digitized by Google

Les prêtres d'Osiris, les Egyptiens lévites,
Traducteurs de l'esprit des sphinx, des monolithes,
D'un grand bandeau de lin avaient le front mitré.
Les peuples qui venaient assister à leurs rites
Adoraient, à genoux, cet attribut sacré.

O simple antiquité, tout l'Olympe tu pares
De feuillage tressé : les tempes des dieux lares
Sont ceintes de noyer; et sous le Parthénon,
O très sage Pallas, l'union tu prépares
En coiffant l'olivier que déteste Junon.

Par l'oracle, autrefois, la Vierge condamnée
S'approchait du bûcher, mourante et couronnée;
La guirlande voilait ses craintes et ses pleurs :
Et c'est un sacrifice aussi que l'hyménée;
La Vierge y va tremblant sous l'aigrette de fleurs.

Il est un ornement du culte catholique
Qui ne fut emprunté d'aucune symbolique,
Et dont la poésie éclipse l'art païen;
C'est le nimbe de feu, l'auréole angélique,
Admirable décor fils de l'esprit chrétien.

Courtisans, inclinés sur les marches d'un trône,
Vous pouvez adorer la tête que fleuronne
Un diadème d'or : moi, rimeur, je fais vœu
De garder ma piété pour une autre couronne,
La couronne d'épine au front de l'homme Dieu !

J. Noulens.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE.

TOMBEAU DE St-LÉOTHADE.

Dans le dernier numéro de cette Revue, nous avons pris l'engagement de dire quelques mots sur la découverte du tombeau de St Léothade. — Nous tenons notre promesse.

M. l'abbé Canéto a facilité notre tâche, en nous communiquant l'épreuve d'un opuscule sur ce sarcophage. Ce travail, très remarquable sous le rapport de la science archéologique, sera livré sous peu de jours à la publicité. Avec ce désintéressement qui est l'indice certain d'un talent sérieux s'il n'était déjà sanctionné par des travaux qui lui ont assigné une place dans le monde savant, M. l'abbé Canéto nous a donné l'autorisation de puiser à pleines mains dans le résultat de ses recherches.

Nous déplorons, avec cet écrivain, qu'il ne soit pas possible de pénétrer plus profondément dans la vie de St Léothade; on est obligé de s'en reposer sur des conjectures.

« Les traditions de l'église d'Auch le font naître de race mérovingienne, vers le milieu du VIIe siècle, et le disent proche parent d'Eudes, duc d'Aquitaine et de Gascogne. Toutefois, quelques écrivains supposent qu'il était de la même famille que Charles Martel. Mais, comme on l'a très bien fait observer, les découvertes modernes faites dans le champ de notre vieille histoire concilient ces deux opinions. Elles prouvent que notre saint évêque pouvait tenir, à la fois, par les liens du sang, aux deux maisons rivales qui se disputèrent l'empire franc, dans les premières années du VIIIe siècle (1). »

(1) M. l'abbé Canéto sur la vie de St-Léothade.

Digitized by Google

St Léothade appartenait à l'ordre monastique de St-Benoît. Après avoir été élu pour succéder à St Ausbert dans la direction de l'abbaye de Moissac, il fut appelé plus tard à remplacer Tertorade sur le siége épiscopal d'Auch. Par suite de grands intérêts religieux menacés, il fut obligé de se rendre en Bourgogne où il mourut. Son corps transporté à Auch fut d'abord déposé dans l'église de St-Jean-Baptiste; ce ne fut que très longtemps après, vers le XVIe siècle, que son corps fut transféré à Ste-Marie, dans une des chapelles de cette basilique.

« Depuis plus de deux siècles, dit M. l'abbé Canéto, le tombeau de St Léothade n'était plus exposé aux regards des fidèles, lorsque, le 15 mai de cette année 1856, nous avons tenté quelques recherches sous les boiseries qui le cachaient entièrement..... Certains pans, dont le temps avait fait justice, cédèrent aux premiers efforts du marteau, et bientôt se montra à découvert la face antérieure d'un magnifique mausolée de très ancienne date. »

Le tombeau, dont une des faces est adossée à un mur, est d'un marbre blanc parfaitement conservé. Il a la configuration d'un carré long, dont le couvercle présente quatre faces légèrement inclinées. Ces quatre faces, ainsi que celles du corps du tombeau, sont ornées de sculptures, dont les divers dessins sont séparés par des pilastres.

Ces sculptures représentent : 1° des ceps de vigne ornés de feuillage et de fruits; 2° une plante ou arbuste présentant une tige droite d'où s'échappent de chaque côté de larges feuilles. Cette plante nous est inconnue.

Après avoir fait taire cette émotion dont on ne peut se défendre en présence d'un tombeau renfermant les cendres d'un personnage puissant dans sa vie, et qui, par sa position sociale, a pris une part active dans les événements d'une époque encore tout humide du sang versé par les Fré-

Digitized by Google

dégonde, d'une époque veuve d'inspirations, d'élan spontané, nous nous sommes demandé naturellement :

1° Ce tombeau est-il réellement l'œuvre du VIIIe siècle?

2° A-t-il une certaine valeur sous le rapport de l'art?

Ces deux questions, posées dans ces termes, demanderaient pour les traiter d'une manière satisfaisante un développement qu'il ne nous est pas permis de leur donner; nous trouvons cette impossibilité dans la nature même d'une *Revue*. — Sans crainte de se tromper, et avec une certitude presque mathématique, on peut assurer que ce tombeau a été fait dans le VIIIe siècle. Des œuvres analogues et nombreuses existent sur les divers points de la France. Saint-Denis, Bordeaux, nous offrent des tombeaux représentant les mêmes caractères; Moissac possède un tombeau dont le dessin général et détaillé a un tel degré de parenté avec celui qui fait l'objet de cet article que nous n'hésiterions pas, si nous avions à nous prononcer, à affirmer que le ciseau qui a sculpté les ornements du tombeau de St Léothade a aussi sculpté le sarcophage que l'on voit dans cette cité, tant il y a d'identité entre ces deux tombeaux.

Pour juger cette œuvre sous le rapport de la valeur artistique, il ne faut point l'examiner par comparaison avec les œuvres modernes; nous ne pouvons et nous ne devons pas nous prononcer, d'après nos idées propres et nos progrès dans l'art, sur les idées et le plus ou moins de perfection de l'art à une époque éloignée.

Jugé avec la science artistique du XIXe siècle, ce tombeau n'a pas un grand mérite; c'est l'œuvre d'un enfant qui essaierait de traduire les chefs-d'œuvre du Parthénon; la ligne est traitée par une main timide; le modelé est maigre, sans couleur; l'arrangement seul de la composition dénote un esprit très inventif et dirigé par un goût assez pur.

Les artistes de cette époque n'étaient pas encore arrivés

Digitized by Google

à se signaler par une méthode franche et hardie; ils n'avaient pas encore de liberté dans leurs inspirations. — Ils en étaient réduits aux traditions altérées du génie grec qu'ils tenaient de leurs pères; à la science mal comprise du génie romain qu'ils tachaient de reproduire dans leurs monuments, jusqu'à ce que Charlemagne par l'action de son génie sût allier dans des pierres deux éléments ennemis : l'élément Romain et l'élément Gaulois.

Ces qualités sont suffisantes pour faire considérer le tombeau comme une œuvre précieuse sous le double point de vue de l'histoire et de l'art.

Cette découverte a ému à juste titre tous ceux qui, dans les plus petits monuments, aiment à rechercher la physionomie d'une époque.

Quant à nous, nous saisirons toutes les occasions de développer dans cette *Revue* l'amour de l'art dans les âmes d'élite, qui sont seules capables de le sentir, et nous ferons tous nos efforts pour dégager l'esprit public de ses goûts vulgaires en lui inspirant le sentiment du beau, et nous espérons ainsi appeler et établir l'art en province.

E. Zeppenfeld.

Errata du précédent numéro.

A la note de la page 21, il faut lire *Nafarrua* au lieu de *Nefarruia*.

Digitized by Google

AGRICULTURE. — ASSOCIATION VINICOLE.

Notre *Revue* sera l'hôtesse de toutes les idées, et le champ neutre de toute polémique scientifique, littéraire, artistique, commerciale, agricole. Aussi livrons-nous au public une lettre de M. Minvielle, de Luzanet, sur une question que beaucoup considèrent comme vitale pour le pays, sur l'association des propriétaires viticoles. Si le commerce croit utile de réfuter ou de discuter, nous ferons bon accueil à sa réponse, et la porte de notre petite arène lui sera ouverte à deux battants.—J. N.

A Monsieur le rédacteur de la Revue d'Aquitaine.

MONSIEUR,

Si votre programme est une vérité, comme je me plais à le croire, la *Revue d'Aquitaine* doit traiter des questions se rattachant aux intérêts de la propriété. Ce motif m'encourage à vous adresser quelques réflexions sur un sujet très important pour les propriétaires de vignes; vous leur ferez, au demeurant, tel accueil que vous jugerez convenable.

Un projet d'association vinicole se produisit, il y a quatre ans, dans notre contrée, sous les auspices de M. Duran, négociant à Condom. Ce projet n'aboutit pas; je n'ai pas à m'enquérir des causes de son insuccès. Peut-être ne vint-il pas à une heure favorable ? Qui ne sait que l'opportunité entre pour une large part dans la réussite des entreprises de l'homme ?

Toujours est-il que ce projet reposait sur une idée bonne et utile. Tôt ou tard, sous une forme ou sous une autre, cette idée fera son chemin dans le monde, parce qu'elle correspond à la satisfaction d'un intérêt considérable. Cet intérêt, c'est celui des viticulteurs de l'arrondissement de Condom.

Il fut un temps, qui déjà s'éloigne de nous, où les eaux-

Digitized by Google

de-vie de l'Armagnac jouissaient d'un grand renom. Il n'en est plus de même aujourd'hui. D'où cela vient-il ? Ces eaux-de-vie auraient-elles perdu de leurs qualités ? Autant vaudrait demander si l'Armagnac a changé de sol, de climat et de soleil !

Cependant, la dépréciation des eaux-de-vie d'Armagnac étant un fait, il faut bien qu'il y ait une cause. Cette cause, selon une conviction assez générale, réside dans les mauvaises pratiques du commerce, dans les manipulations qu'il fait subir aux eaux-de-vie d'Armagnac avant de les livrer à la consommation.

Si l'eau-de-vie d'Armagnac a encore aujourd'hui toutes ses qualités d'autrefois (ce qui ne saurait être l'objet d'un doute); si le discrédit, qui pèse sur elle, tient uniquement aux pratiques du commerce, il suffirait, pour lui rendre son relief, de supprimer ces pratiques.

Toute la question est là. Elle est bien simple assurément, et, pourtant, la solution n'en est pas plus facile pour cela.

Il faudrait, en effet, que le commerce renonçât à ses habitudes. Y renoncera-t-il ? Ce n'est pas probable. Il ne faut pas demander aux gens plus de vertu qu'ils n'en peuvent porter. Le commerce, qui trouve, dit-on, une source abondante de bénéfices dans les mélanges auxquels il soumet ses eaux-de-vie d'Armagnac, ne se privera pas volontairement de ce profit.

Il y aurait donc de l'illusion, ce me semble, à espérer que le commerce, par un changement de méthode, se déterminât à livrer l'eau-de-vie d'Armagnac à la consommation dans sa pureté native. Ce n'est cependant qu'à cette condiqu'on peut s'attendre à voir cette eau-de-vie retrouver, chez le consommateur, la faveur qui fut autrefois son partage.

La propriété viticole, sans espoir raisonnable de trouver, du côté du commerce, la solution de la question qui l'in-

Digitized by Google

téresse à un si haut degré, doit s'efforcer de la résoudre elle-même. Elle doit chercher la solution désirée dans l'établissement de rapports directs entre la production et la consommation.

Mais ces rapports, si simples à formuler en théorie, sont-ils susceptibles d'une application pratique? Pourquoi pas?

La chose serait évidemment impossible s'il s'agissait de mettre chaque producteur en rapport immédiat avec les consommateurs pour le placement de ses eaux-de-vie. — La chose paraît, au contraire, possible si les producteurs commencent par s'organiser en association. Est-il besoin de démontrer que l'association peut ce que ne peut pas l'individu?

Mais, pour obtenir ce résultat, il faut, dira-t-on, que la propriété, faisant elle-même ses affaires, fasse parvenir ses produits, sans intermédiaires, dans les grands centres de consommation; en un mot, il faut qu'elle se fasse marchande. Oui, sans doute. L'entreprise peut être difficile à coup sûr, elle n'est pas impossible.

Au demeurant, convier les propriétaires des vignes de l'Armagnac à s'associer pour la vente de leurs produits n'est déjà pas si téméraire. C'est tout bonnement les convier à faire ce qu'ont fait les viticulteurs des Deux-Charentes. Qui ne sait qu'il y a quelques années, il s'est formé, dans la Saintonge, une association de propriétaires vendant eux-mêmes leurs produits, sans l'intermédiaire du commerce local? Qui ne sait que, grâce à cette association, l'eau-de-vie de Cognac s'est relevée dans l'estime publique et que, par voie de conséquence, son prix commercial s'est sensiblement amélioré? Cette association a été ainsi un bienfait, et pour le producteur qui vend mieux sa denrée, et pour le consommateur qui la reçoit pure et naturelle.

Ainsi, il ne s'agirait pas, pour la propriété vinicole de

Digitized by Google

l'Armagnac, de se lancer dans des voies nouvelles et inconnues; il s'agirait simplement d'entrer dans une voie déjà frayée par d'autres. Si d'autres ont réussi, pourquoi ne réussirait-elle pas?

Depuis longtemps, et de tous les points de notre région vitifère, on entend s'élever un concert de plaintes. — On se plaint que les eaux-de-vie d'Armagnac, forcément vendues par leurs détenteurs au commerce local, sont par lui dénaturées, et l'on redoute que le consommateur, qui ne trouve plus dans ces eaux-de-vie les qualités qui les distinguaient, ne s'en déshabitue et ne leur préfère le premier alcool venu qui pourra lui être offert à plus bas prix. Par suite, on entrevoit la ruine prochaine de la vigne dès que les circonstances exceptionnelles qui se produisent depuis trois ans, venant à cesser, la production vinicole aura repris son cours normal.

Si cette crainte n'est pas chimérique, il importe donc de conjurer le danger qui menace la propriété viticole. Et un moyen efficace de le conjurer, c'est certainement de rendre à l'eau-de-vie tout son lustre, c'est de la rehausser dans l'estime publique. Pour ce faire, il faut que cette eau-de-vie parvienne au consommateur telle qu'elle est sortie de l'alambic chez le propriétaire. Le consommateur pourra la distinguer alors de ses contrefaçons, et il ne saurait manquer de lui rendre toutes ses préférences.

Mais cette œuvre de réhabilitation ne doit pas être attendue du commerce. Généralement, l'intérêt est le mobile de toute action. Or, s'il faut ajouter foi à certains indices, l'intérêt du commerce est plutôt de vendre de l'eau-de-vie sophistiquée que de l'eau-de-vie naturelle.

Dans ces conditions-là, la réhabilitation de l'eau-de-vie d'Armagnac ne peut venir que de la propriété elle-même, mais de la propriété groupée, de la propriété réunie en fais-

Digitized by Google

ceau par le lien de l'association. Des efforts individuels seraient par trop insuffisants.

Il faut donc que les propriétaires de vignes de notre région, s'ils veulent se garer des chances mauvaises qu'ils appréhendent, se concertent pour combiner l'organisation d'une vaste association, et la formation d'un syndicat chargé du placement et de la vente des eaux-de-vie.

Pour réussir, l'association a besoin d'être nombreuse et puissante. Ce n'est qu'en déposant de fortes quantités d'eau-de-vie qu'elle pourrait prétendre à exercer de l'influence et à se faire une place au soleil. Hors de cette condition, il vaudrait mieux ne pas commencer : car un échec, au début, risquerait de compromettre la situation sans retirer. La propriété, prise en flagrant délit d'émancipation, retomberait plus que jamais sous le joug du commerce. On charge de fers plus lourds l'esclave qui a voulu rompre ses chaînes.

En s'engageant dans la voie de l'association, la propriété viticole devrait entrer résolûment dans l'application du principe, en compter les conséquences, et être disposée à s'imposer des sacrifices momentanés au profit d'un meilleur avenir.

L'association vinicole aurait à poursuivre un double but : la réhabilitation de l'eau-de-vie d'Armagnac, la meilleure vente de ce spiritueux. (Sur ce point, il n'est pas nécessaire de faire observer qu'on fait abstraction des hauts prix de ces dernières années.)

Le premier but serait atteint par la plus scrupuleuse attention à ne livrer à la consommation que des alcools *vraiment armagnacais*. A cet égard-là, il ne faut que de la loyauté, et elle serait garantie, à défaut de toute autre considération, par l'intérêt même des associés.

Le second but, conséquence à peu près infaillible de

Digitized by Google

l'obtention du premier, résulterait encore de l'emploi intelligent des ressources de l'association et du choix du moment opportun de la vente. Ce n'est pas tout que de vendre, l'essentiel est de vendre à propos. Tous les propriétaires savent, par expérience, qu'une denrée s'avilit quand elle est offerte hors de propos ou en trop grande quantité à la fois.

Qui n'aperçoit, sous ce seul rapport, tous les avantages de l'association? Son syndicat, se tenant toujours au courant des affaires, peut, bien mieux que les individus, choisir l'heure propice et régler ses ventes sur les besoins du marché.

Mais l'association vinicole, pour n'être pas gênée dans ses opérations, devrait avoir à sa disposition, outre des quantités d'eau-de-vie assez considérables pour peser sur le marché, des ressources en argent, afin de faire des avances aux propriétaires qui auraient besoin de réaliser tout ou partie de leur récolte.

Cette question d'argent a une importance capitale. L'association serait impossible sans un fonds considérable de roulement, fonds qui devrait être calculé, au surplus, sur l'étendue probable des affaires de l'association.

Cette question d'argent, dont il ne faut pas se dissimuler la difficulté, paraît cependant plus facile à résoudre aujourd'hui qu'à toute autre époque, vu l'aisance plus générale qui existe au sein de la propriété. Peut-être même ne serait-il pas téméraire d'avancer que le plus difficile est d'amener le concert entre les propriétaires de vignes? Tous peut-être approuveront l'idée de l'association, mais peu voudront s'immiscer dans le soin laborieux de son organisation.

Je termine ici ma tâche, mon intention n'étant point de tracer le plan détaillé de l'association vinicole. Je n'ai voulu qu'en indiquer l'idée générale.

Digitized by Google

Heureux si cette idée, étant trouvée bonne, pouvait être recueillie et travaillée par de plus compétents, de plus habiles et de plus autorisés !

Lusanet, le 4 juillet 1856.

J. DE MINVIELLE.

ORIGINES. — NOMS. — ÉTYMOLOGIES.

(*Suite.*)

On a pu remarquer dans un article précédent les noms de *Gaule*, *Gascogne*, *Gave*, *Gavaches*, *Garonne*, *Aquitaine;* nous empruntons à la même source les noms et les renseignements suivants :

« *Béarn*, même mot que *Béar* ou *Béarri*, veut dire *région pierreuse d'en bas*, c'est-à-dire, contrée au bas des Pyrénées, où les pierres abondent; et telle est précisément la nature du terrain qui s'étend entre le gave d'Oloron et le gave de Pau.

» Tite-Live dit que le pays de *Berri* fut le siége de la monarchie des Celtes, en l'an de Rome 590. Ce n'est pas incroyable : *Berri* ou *Béarri* veut dire *établissement des lieux bas*; *Berritaniens* (nous disons Berruyers, Berrichons), *habitants des établissements bas* ou *de la plaine.*

» *Bigorre* signifie *double force* ou position de grande résistance; *Bigorriens* (Bigourdans), habitants de cette position.—M. Deville, en ses *Annales de Bigorre*, dit que les gens de Tarbes élevèrent au dedans de leur ville un fort qu'ils appelèrent *Bigorra* (ch. VI, fol. 22); et le nom de ce fort passa depuis à toute la contrée.

» *Navarre*, mot basque dont le sens littéral est *pays pierreux de la basse vallée.* Et, en effet, la vallée de Navarrens, baignée par le gave d'Oloron dans cette partie de la France, est très basse et très pierreuse.

Digitized by Google

» Le nom de *Basques (Bascos)* est formé par syncope ou contraction des mots *Basoques (Basocos)*, lequel, traduit du *basque* en castillan, signifie *Montagnards, habitants des montagnes.* Ainsi l'explique, au mot *Navarre*, le *Dictionnaire géographique* de l'Académie espagnole. Comme la chaîne des Pyrénées, longeant la mer Cantabrique, s'étend jusqu'en Galice et en Portugal, et comme ses habitants montraient une conformité de mœurs que Strabon a lui-même attestée, c'était comme une nécessité d'appliquer à la fois le nom de *Basques* ou *Bascons* à tous ceux qui entretenaient l'idiome de ces montagnes, et celui de *Basconie* à la région qu'ils habitaient, par la simple addition de la désinence latine *nia*, de même qu'en Baséta, *Baséta-nia;* Oréta, *Oréta-nia;* Polo, *Polo-nia;* German, *German-ia;* Aléman, *Aléman-ia,* etc.

» *Cantabrie*, même nom que *Cantavrie*, sans autre différence que de remplacer par le *b* la lettre *v*, consonne des Latins. Le nom originaire dut être *Cantavriga*, qui signifie *contrée déserte*, sous les ordres du général grec ou romain *Canta* ou *Ganta*, chargé spécialement d'assurer le repos et la fidélité de cette contrée. C'est ainsi, vers la même époque, que *Néméto-vriga* (proximité d'Orense), *Julio-vriga* (près la source du Pisouerga), *Laco-vriga* (aux montagnes de Bourgos), *Flavio-vriga* (vers le golfe de Biscaye), *Augusto-vriga* (d'Agnaviéja), *Nerto-vriga* (près de Saragosse), tous ces lieux étaient commis à la garde des commandants Némétus, Julius, Lacus, Flavius, Augustus, Nertus, etc.; car ces noms sont étrangers à la langue basque, la seule qui fût en usage alors parmi les Espagnols.

» *Vriga*, d'où dérive le mot *Vrigant*, veut dire *contrée sans eau.* Chez les Basques, on n'établissait pas une maison, pas un foyer là où n'aurait point coulé quelque source abondante. A l'établissement du droit de propriété et à l'apparition des fortunes particulières, l'occasion fut prochaine d'appeler

Digitized by Google

Vrigants ou Brigants ceux qui gagnaient, en fuyant, les lieux déserts, malfaiteurs et gens de mauvaise conduite. Ces mêmes lieux furent aussi la retraite des Basques, lorsqu'ils eurent à repousser des armées qui s'avançaient pour les subjuguer; c'est pourquoi les Espagnols et les Français ne leur épargnèrent pas non plus les qualifications de *bergantes*, *bergantones*, *bergantazos : brigands*, *brigandeauxæ*, *brigandages*. C'était en faire des bandits et des criminels. De ce terme *Vriga* est venu pareillement celui de *Vrigandier*, aujourd'hui *Brigadier*, par lequel était désigné chez les Basques le chef-subordonné de l'armée impériale, chargé de préserver le pays. Cet officier se tenait avec sa troupe dans quelque forteresse des lieux déserts.

» Rien n'est plus fréquent dans l'écriture espagnole que la permutation des lettres *v* et *b*. L'oreille du Castillan répugne à la prononciation qu'ont prétendu lui inculquer certains grammairiens modernes; et si ce n'était un scandale de ramener aujourd'hui des opinions envieillies, j'affirmerais hardiment que le *v* consonne n'est pas autre chose qu'un embarras dans l'alphabet espagnol.

» *Vria* (autre élément de composition dans les noms de lieux), converti plus tard en *bria*, signifie *eau permanente*, ce qui veut dire *emplacement pourvu d'eau et propre à une résidence*. Les anciens Espagnols n'établissaient leurs demeures que dans les lieux où l'eau ne pouvait manquer, par exemple, non loin des sources, des fontaines, des rivières et autres lieux pareils. C'est tout l'inverse de *Vriga* ou *Briga*, qui signifie *contrée déserte*, région *sans eau*. Ce terme *vria* s'appliqua dans la suite à toute sorte d'endroits peuplés, mais plus spécialement aux lieux fortifiés, aux cités, aux grandes villes qui s'élevaient de toutes parts. Il n'avait pas tardé à perdre son sens primitif, celui de domaine, maison de campagne, bâtiments ruraux, pour retenir uniquement

Digitized by Google

celui de *cité*, le seul qui lui soit conservé dans l'idiome basque.

» Quand les peuplades indomptées ou quand les protecteurs élevaient sur leur frontière quelque fortification, ils lui donnaient le nom de *urbia*, lequel veut dire *eaux doubles*, emplacement pourvu de *deux eaux*. C'est qu'en outre de celles qui s'échappaient de leur sein, les fondations de ce genre avaient toujours à portée les eaux d'un fleuve ou d'un autre courant. Les habitants venaient s'y baigner, suivant les habitudes de l'époque. De là, sans contredit, sera venu aux Latins le mot *urbis*, qui signifie cité.

« Le Père Florez a dit que «le pays des Cantabres s'étendait, d'occident en orient, depuis Saint-Vincent de la Barquéra jusqu'auprès de Sommorostro, Mousquiz et Pobégna, comprenant dans son étendue le val de Sédano, Frias, Carrion, Pisouerga et dépendances; que ce pays, par conséquent, ne dut pas renfermer d'autres espaces, occupés par d'autres nations et connus par les noms des Autrigones, des Garistes, des Vardules, des Vascons; espaces qui sont couverts, de nos jours, par les provinces basques, par la Marche de France, par les Bascons des Pyrénées. » Mais il y a ici une erreur dont la démonstration sera aisée.

» Les Cantabres, de l'avis commun des historiens, avaient fait leur premier établissement dans La Rioxa, aux environs de Logrogno. Si leur nom s'étendit plus tard jusqu'à l'Océan, voici quelle en fut la cause. De ce côté vint débarquer une armée de l'empereur Auguste, commandée par Agrippa, l'an 25 de notre ère. Son projet, qu'il lui fallut abandonner, c'était d'ouvrir les communications entre la côte et les légions de la Cantabrie. Assurément, ce fut l'époque où ce dernier nom se répandit sur cette côte et dans l'espace intermédiaire. Et depuis lors, les historiens se sont

Digitized by Google

accordés à nommer *Cantabrie*, sans distinction, tout le pays d'abord d'*entre La Rioxa et Santillana;* puis *tout le territoire au nord de cette ligne*, qui constitue précisément les provinces basques; puis enfin *le littoral de l'Océan, de Santander au golfe de Bayonne* (1).

« Moyennant cette explication, il est sensible que les Autrigones et les Garistes, placés par Ptolomée à l'orient des Cantabres, n'étaient nullement établis dans l'Alava et la Biscaye, ainsi que l'ont voulu les PP. Florez et Briet. Ces peuples, au contraire, étaient plus près de Catahorra, pays qui se rencontre à l'orient de Logrogno, c'est-à-dire à l'orient de la Cantabrie primitive. »

(Même auteur, même traduction. Note des pages 269, XII, 216, XIV, XV, 123, 212, 213, 124, 125. Le sens a été fidèlement conservé; l'ordre pas toujours, pour raison de clarté.)

Précocité d'intelligence et précocité de mort sont deux lois fatales dans l'humanité. M. Edmond Bezian, dont le pays regrette la fin prématurée, écrivait, à peine entré dans sa vingtième année, les pages suivantes si viriles par la raison, la délicatesse et la hauteur de vues. Cette épître était adressée à un antiquaire dont nous taisons le nom pour ne pas affliger sa modestie. Tout le monde sait que M. Edmond Bezian était un causeur profond et étincelant comme Rivarol. On dit que le génie a des défaillances, lui n'en eut jamais; il était continuellement inspiré : histoire, philosophie, économie, sciences, tout était pour lui matière à rayonnement. On aurait pu l'appeler le virtuose de la conversation tant la parole humaine jouée par lui était séduisante et harmonieuse. Aussi est-il de notre devoir de consacrer une biographie à celui qui était le

(1) Il serait plus clair d'avoir dit au lecteur : soit une ligne tirée de Santillane à La Rioxa; soit le littoral suivi depuis Santillane jusqu'à Bayonne, et soit enfin une autre ligne tirée de Bayonne à La Rioxa; tout l'espace compris à peu près dans ce grand triangle, voilà la Cantabrie (Note de l'Editeur).

Digitized by Google

verbe incarné, et qui représentait la distinction de l'esprit, la grâce extérieure et la noblesse du cœur. Cette notice ne se fera pas longtemps attendre.

J. NOULENS.

Lettre de M. Edmond Bezian.

Monsieur,

Je me rappelle avec reconnaissance l'accueil charmant et les témoignages de bonne volonté que j'ai reçus de vous l'année passée. Ce souvenir m'est d'autant plus précieux qu'il a fait naître en mon esprit une espérance à laquelle je me complais ! Un jour, cédant à des convenances de famille, je rentrerai à Condom pour n'en plus sortir; il me serait bien doux alors de compter sur des liaisons formées à l'encontre des coutumes de petite ville, selon de libres préférences, et non par des hasards de camaraderie. J'ai grand intérêt, dans cette pensée, à ne pas négliger les relations qui me rapprochèrent de vous, Monsieur; cette lettre est pour ne pas laisser passer l'année sans leur donner suite. Une telle provocation n'aura rien, je l'espère, qui vous importune. Si je me livrais à la confiance que votre bienveillance m'inspire, j'oserais même présumer votre aveu pour le calcul dont je me préoccupe, et que je vous expose dans toute la sincérité de mon cœur. Je trouve dans cette pensée le pressentiment d'un dédommagement aimable de tant d'illusions qui se retirent, et j'y prends plaisir. Ce n'est pas que je tienne que les liaisons désirées, les attachements projetés soient ordinairement d'un accomplissement sûr... La volonté est peu de chose, je le sais, dans les liens qui unissent les hommes, et mon espoir se fonde sur l'expérience que j'ai déjà faite de votre manière de penser, de vos dispositions affectueuses. Un autre s'arrêterait à la différence des âges, moi, je ne sais pas la redouter. C'est là un inconvénient peu sensible, entre nous, ce me semble; et les années l'atténuent incessamment, en me mûrissant sans vous affaiblir. D'ailleurs, si cette inégalité exclut la familiarité, elle ne rend pas impossible la confiance; d'une part, elle semble même l'appeler. Il faut compter encore que dans la communauté des croyances, des inclinations, il est une fraternité morale qui suffirait à rendre des relations douces et durables.

Je devrais peut être m'arrêter là, vous soumettre ces préliminaires,

Digitized by Google

attendre une réponse pour me produire de nouveau... mais j'aime mieux faire autrement.

J'ignore, monsieur, quel prix on attache dans le monde à la confiance d'un jeune homme. Bien des gens doivent penser qu'elle est banale. Il n'est pas juste de l'estimer ainsi généralement. Et, quant à moi, ceux qui me connaissent pourraient le dire, je suis, dans mon habitude, plus près de la méfiance que de l'abandon. Une jeune âme, je crois, a toujours sa pudeur; comme la vierge, elle ne se dévoile qu'avec mesure, et sous les yeux seulement d'une compagne ou d'une mère. Vous, Monsieur, vous portez à mes yeux l'autorité que donnerait le plus beau titre, et quelle que soit ma retenue naturelle, je vous livrerais volontiers mes secrets ! La solidité de votre caractère, la probité de votre cœur, vous rendent digne de toute confiance. Je serais heureux de vous offrir la mienne un jour si vous vouliez l'accepter. Je le sais, c'est moi, qui de nous deux ai le plus à gagner dans le commerce auquel je vous convie; cependant, je ne commettrai pas sciemment une importunité gratuite. Pour me déterminer à la demarche que je fais auprès de vous, l'impression que votre bienveillance a faite en moi n'aurait pas suffi; il a fallu de plus le souvenir de l'intérêt que vous avez paru prendre parfois à mes sentiments, à mes idées, à toutes mes préoccupations de jeune homme. Tous les esprits, dans les époques d'agitation, soit qu'ils se soumettent, soit qu'ils résistent, quelle que soit d'ailleurs leur énergie, subissent à des degrés divers l'action des forces que le temps met en jeu.

Nous, jeunes hommes, quels que nous soyons, forts ou faibles, nous sommes tous comme marqués du même signe, nous prenons sous les mêmes influences un air de ressemblance qui peut à quelques égards prêter de l'intérêt au plus chétif d'entre nous. Aussi tout insignifiant que je suis par moi-même, je pourrais cependant vous intéresser comme le reflet plus ou moins décoloré de ceux qui m'entourent.

C'est à ce triste avantage que j'ai dû d'attirer votre bienveillante attention dans de trop rares entretiens. Je sens qu'il convient de le rappeler, de le faire valoir encore, pour justifier un procédé ou je suis obligé de m'accuser d'égoïsme... Vous, Monsieur, recueilli dans une vie régulière et calme, fort de votre sens naturel, de vos méditations, de vos études, vous pourriez m'éclairer de vos conseils, me soutenir par vos encouragements, ils me seraient souvent nécessaires !... Celui qui ne sait pas se contenter dans les pratiques vulgaires de la vie, celui que son âme élève aux nobles exercices de la pensée, souffre des maux

Digitized by Google

cruels s'il n'est pas supérieur au commun des hommes. Bien souvent troublé par le vertige, je me sens fléchir dans cette carrière où ma témérité m'entraîne, et j'éprouve que pour m'y maintenir même obscurément, je ne saurais trop exalter ma volonté, fortifier ma constance !

Mais ne nous arrêtons pas plus longtemps à ces misères intimes et venons à d'autres pensées. Je devrais, Monsieur, faire valoir les avantages de ma position pour vous attirer dans la correspondance que j'essaie aujourd'hui, et, sans doute, il eût été bien de commencer ma lettre, en renouvelant les offres que je vous ai faites à mon départ. Vous n'avez pas oublié peut-être que je me suis mis à votre disposition pour le secours dont je serai capable dans les travaux que vous avez entrepris, Moi, Monsieur, je m'en suis souvenu, je vous en envoie la preuve un peu tardive, il est vrai.

Mais la distribution de mon temps a été telle, cette année, qu'il ne m'a pas été possible de me montrer plus zélé. Mes études de prédilection ont été longtemps suspendues pour des travaux indispensables, et, il faut le dire, assez peu conformes à mes goûts. J'avais à combler une lacune dans mon éducation trop hâtée. J'ai dû, à cette fin, me replier courageusement sur d'insipides éléments, je l'ai fait pour les mathématiques, je voudrais le faire aussi pour les sciences naturelles. Les mathématiques, vous l'avez éprouvé peut-être, commandent, quand l'esprit en a été longtemps détourné, un singulier effort qu'on n'a l'occasion de faire en aucune autre science. Partout, excepté là, la raison s'aide de cette faculté instinctive, supérieure, que des philosophes ont appelée la force d'intuition ; faculté presque divine dont le triomphe est si doux à l'orgueil de l'homme ! En mathématiques, ce n'est que par l'aride déduction que l'on procède ; déduire, déduire sans cesse, c'est la manière unique du mathématicien; il ne connaît point cette méthode inverse et si belle qui ramène l'homme, par une ascension victorieuse, de la conséquence au principe, du fait à l'idée, et, pour ainsi dire, de la terre au ciel. Cette science exige beaucoup de vigueur d'esprit, mais point d'étendue ; elle offre un exercice auquel l'entendement devrait se rompre de temps en temps, comme à une gymnastique salutaire. Ne me sentant pas naturellement porté à cette étude, j'avais cru devoir me fortifier de toute volonté pour l'entreprendre, et voilà que je m'y plais. C'est que pour peu qu'on aime le travail, on finit par s'intéresser à l'objet de son effort, quoi qu'on tente. D'ailleurs, les mathématiques n'offrent pas les difficultés qu'on suppose, elles sont même bien loin de répondre en ce sens au préjugé dont elles sont l'objet. Bien des gens les

Digitized by Google

tiennent pour une sorte de science occulte dont les mystères ne sont accessibles que pour les esprits d'élite. Il est vrai que l'acte de la découverte, qui est un acte supérieur dans toutes les directions de la pensée, manifeste la puissance intellectuelle avec plus d'éclat dans celle-ci que dans une autre. Mais, si l'on ignore communément l'excellence des génies qui se distinguent dans la science des nombres ou qui l'étendent, on n'imagine pas combien peuvent être vulgaires les hommes qui s'y montrent avec succès. J'en vois depuis quelques ans et je suis à portée de sentir les désavantages qui les affectent : ils sont fiers de leur spécialité, vains de leur certitude rigoureusement bornée dans leur savoir, joignant ainsi à la maussaderie des gens médiocres les plus fâcheux travers. C'est pourquoi je leur préfère ceux dont l'esprit est façonné à des allures plus aventureuses, ceux qui vivent dans des habitudes plus favorables à cette alliance aimable de l'imagination et du savoir, du sentiment et de l'intelligence. Tels sont les hommes voués à l'étude de l'histoire, de cette science où, sous la loi de la raison, la fantaisie a pourtant ses priviléges. Dans ce cercle heureux, la pensée se déploie librement ; toutes les facultés humaines sont incessamment actives, et l'analyse et la poésie, presque partout antipathiques, vivent unies comme deux sœurs. Celui qui s'habitue dans cette belle contrée du monde idéal, si faible qu'il soit, diffère, avec avantage, du mathématicien médiocré ; sa méthode, dégagée de tout caractère exprès, n'a rien de pédantesque ; son esprit est plus compréhensif et plus tolérant, et le spectacle de la variété, l'habitude de la comparaison, l'exemptent des préjugés qui suivent toute pensée, toute pratique exclusives. De là vient cette liberté d'esprit charmante qui les fait aimer ; surtout lorsqu'elle s'allie en eux, comme il arrive presque toujours, à la moralité des inclinations.

(*La suite au prochain numéro.*)

ARCHÉOLOGIE.

Recueil *des inscriptions romaines de la Gaule, des inscriptions de la Gaule et de la France, celles-ci comprenant :* 1° *toutes les inscriptions antiques jusqu'au* v^e^ *siècle ;* 2° *celles à partir de la monarchie des Franks jusqu'au* 1er *quart du* xive *siècle ;* 3° *celles s'étendant jusqu'en* 1789.

Le *Moniteur* du 27 avril dernier contient une circulaire du ministère de l'intruction publique et des cultes adressée

Digitized by Google

aux correspondants du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, organisé auprès de ce ministère.

La circulaire divise le recueil en trois séries, comme l'indique le titre de cet article. Voici quelques instructions qu'elle renferme et que nous reproduisons :

« Les inscriptions de chacune des sections du Recueil seront publiées par ordre topographique, c'est-à-dire par province.

» Dans les inscriptions, la forme des lettres est un des objets les plus dignes d'étude; l'Administration fera graver quelques monuments, choisis parmi les plus remarquables et les plus caractéristiques. On pourra composer des alphabets tirés des inscriptions à date certaine, qui permettront de suivre les changements successifs survenus dans la configuration des lettres, et de déterminer la date ou l'origine de chaque caractère distinct.»

La circulaire est terminée par un certain nombre de recommandations sur la manière de recueillir toutes les inscriptions connues, en quelque langue qu'elles soient exprimées, en grec, en latin, en hébreu, en français, ou quelqu'un de nos idiomes provinciaux.

Cette circulaire aurait dû, à cause de son importance pour les études historiques, être publiée en entier dans la *Revue;* on y aurait vu que la recommandation y est aussi faite de recueillir les inscriptions des *cloches*, mais sa longueur et la nécessité de ne pas sortir de la spécialité qu'elle s'est proposée, nous a conduits à cette simple analyse.

Nous terminerons cet article par deux mentions d'inscriptions prises sur le sol de l'Aquitaine :

Inscription sur cloche.

« . . . . . Les deux grandes cloches de la cathédrale de Condom étaient célèbres par leur belle sonnerie. Que ceux qui les ont entendues mariant leurs sons parlent pour

Digitized by Google

nous. L'une d'elles fut détruite pendant la révolution. Celle qui reste (la plus grande) fut fondue en 1387; elle ne porte ni le nom du parrain, ni celui de la marraine. Voici l'*inscription* :

L'AN MILLO C. C. C. LXXXVII ET LO X
DE ABRIU FOC FAÏT LA PRESENT
ANTONI DE MONLESVN LA FAÏT FA.

Ainsi, cette cloche, la plus grande des deux, n'a été fondue que 70 ans après l'érection de l'évêché de Condom; 117 ans avant la reconstruction de la cathédrale.

Inscription sur caillou.

Un autre morceau non moins intéressant nous fut communiqué en 1832. Il avait été trouvé à Eauze, l'ancienne Elusa. C'était un caillou, de deux pouces environ de diamètre et aplati. Sur ses deux faces étaient deux inscriptions latines en relief; l'une portait : RIVVS OMNIA RVIT, et l'autre : RIVVS OMNIA FOVET. On s'est demandé comment ces deux inscriptions ont pu être ainsi appliquées sur ce corps dur. Les uns ont pensé que les lettres ont été formées à l'aide d'un instrument et par voie de réduction; mais les autres, en plus grand nombre, sont d'avis que, les lettres une fois formées avec un corps gras, le caillou a été mis pendant un certain temps dans un liquide ayant la propriété de le dissoudre. Nous ignorons quelle pouvait être la destination de ce silex. Nous laissons à de plus savants que nous le soin de l'indiquer.

Encore une inscription sur cloche.

Nous l'avons tirée de l'une des deux cloches que l'on voyait à l'église de Gondrin, canton de Montréal, arrondissement de Condom, en l'année 1833, et où on lisait:

Digitized by Google

LOVIS DE PARDEILLAN DUC D'ANTIN
PAIR DE FRANCE
LISSE. CONSUL. — 1730.

Cette inscription témoigne des usages introduits dans les terres seigneuriales. Les honneurs du baptême des cloches étaient le patrimoine du seigneur.

C'est la fille de ce Louis de Pardeillan, duc d'Antin, qui devint l'épouse du duc d'Uzès : nous en avons trouvé la preuve dans un acte de l'année 1773, passé devant Me Sommaberi, notaire au St-Puy (comté de Gaure); on y lit : « Très-haut et très-illustre seigneur, monseigneur François-Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès, premier pair de France, prince de Sogor, comte de Crussol, marquis de Momalles, Montespan et *Gondrin,* baron de Florensan, Mas, Aymargues, Bellegarde, etc., gouverneur et lieutenant-général pour le roi des provinces de Saintonge et Angoumois, — maréchal-des-camps et armées du roi,—et très-haute et très-illustre dame Maddelaine-Julie-Victoire de Pardeillan de Gondrin d'Antin, duchesse d'Uzès. »

La *Revue* serait disposée à publier avec empressement tout ce qui lui sera adressé de relatif à ces sortes de recherches, mais qui se trouvera en harmonie avec son titre d'aquitanique. E. Corne.

Causerie.

M. Gillot de Kerhardène et Léon Lacabane. — Mort de la fête de Condom. — Soirée musicale et bal du Cercle.

In primis difficile est res gestas scribere. Nous commençons notre causerie, comme un sermon, par du latin, pour rappeler ce précepte de Salluste à M. Gillot de Kerhardène, qui l'oublia dans son Mémoire sur les deux délivrances de Condom. Sa dissertation qui fut couronnée par l'Académie de notre cité a été découronnée, depuis, par un savant de

Digitized by Google

Paris, M. Léon Lacabane. Le patriotisme local ne doit pas amoindrir en nous l'amour de la vérité, ni nous empêcher de dire que sur les deux faits d'armes, de 1369 et 1374, le premier était trop problématique pour qu'on pût l'affirmer historiquement. Ce fut grande maladresse, de la part du comité, de proposer cette date pour sujet du concours, quand il avait l'épisode de 1340 si glorieux pour nos ancêtres. Obéissant à la tendance nationale de la France, ils se défendirent à cette époque très valeureusement contre les Anglais. Philippe de Valois consigna le souvenir de cette résistance dans ses lettres du mois d'octobre 1340, portant confirmation des priviléges de notre ville. Mais ce n'est pas dans une causerie qu'on peut et qu'on doit faire de la critique sérieuse. J'ajourne donc celle-ci, tout en concluant de ce qui précède que M. Gillot de Kerhardène fit une histoire pour l'usage particulier des Condomois, comme on la faisait autrefois ad *usum delphini*. Notre chroniqueur dut rire sous cape quand il se vit lauréat, car, tout Breton qu'il était, il avait gasconné le jury, puisqu'il recevait la palme pour ses fautes de lèse-authenticité.

Ce ne fut pas la seule erreur de Gillot. Il avait prédit dans son demi-in-8° que la solennité commémorative de l'expulsion des Anglais, ressuscitée deux ans avant le concours, serait désormais éternelle; et cependant la fête est à jamais défaite. Le 29 juin dernier l'a bien prouvé. C'était bien la peine qu'un honorable poêlier, M. Estibal, fit tant d'efforts, en 1845, pour ressouder la chaîne brisée des siècles, qui s'est rebrisée encore. C'était bien la peine qu'il distillât, à cette occasion, un discours non moins patriotique que coulant.

Dès 1853, la fête agonisait, toutes ses décorations n'étaient que des pompes funèbres. Sur la petite promenade, des baladins donnaient des représentations qui avaient quelque

Digitized by Google

analogie avec la danse macabre. Les verres en couleur des guirlandes vénitiennes projetaient des lueurs sombres comme des lampes sépulcrales, les promeneurs avaient des teintes aussi livides que des fantômes. Les banquettes, ombragées de saules, pouvaient être confondues avec des pierres tumulaires; enfin, l'allée St-Michel avait toute la physionomie du Père-Lachaise.

Ce pauvre anniversaire fut donc enterré d'avance comme Charles-Quint. Cette année, on a eu l'heureuse idée de célébrer le souvenir de l'héroïsme de nos aïeux d'une façon profitable à ceux qui souffrent. Les ombres de nos ancêtres qui étaient généreux s'en applaudiront.

L'une des trois vertus théologales, *la Charité*, aidée de ses deux sœurs païennes, *la Musique* et *la Danse*, avaient convié les indigènes et les étrangers dans la salle du cercle. Comme c'était une œuvre à la fois pie et mondaine, l'empressement fut grand, le concert bon, et le produit aussi. La soirée musicale fut ouverte par le *Barbier de Séville*, morceau concertant pour piano et violon, exécuté par Mme Sotta et M. Paul Labadie. Leur interprétation intelligente se recommanda dans le finale par la netteté, l'élégance et la vigueur. Les *Mousquetaires de la Reine* furent chantés par un amateur qui est destiné à conquérir les plus hauts grades lyriques, car il a pris des leçons de Bataille. Ce chanteur croit que nous lui souhaitons toujours la grippe. Pour lui prouver que nos vœux n'ont rien de morbifique, nous allons tâcher de l'apprécier avec une bienveillante impartialité. Nous lui avons trouvé une grande sûreté d'intonation, une méthode passable, et une certaine habileté pour amortir les notes élevées. Je suis obligé, pour être juste, de mêler un peu d'absinthe dans mon sirop : nous lui conseillons de se débarrasser de ses exagérations de sonorité, de certains ports de voix lourds et affectés, des préoccupations de l'a-

Digitized by Google

mour-propre, de ne pas confondre le geste avec la gesticulation, et de l'harmonier avec le sentiment; enfin, de mieux dissimuler les efforts du larynx ou du faux-col. J'espère que ces anodines observations ne réveilleront pas chez le chanteur son instinct colérique et pugilatoire, et qu'il ne voudra pas, pour si peu, se faire Caraïbe et manger son semblable.

Mme Sotta a abordé une suave rêverie : la *Harpe Eolienne* de mon ami Kruger. Au vague, à l'infini, succèdent les gammes chromatiques; les arpéges courent éperdues sur le clavier pendant que la mélodie, sylphe invisible, plane calme et sereine. Le thème principal sur lequel sont brodées ces variations hardies et brillantes est terminé par un point d'orgue d'une contexture délicate et voluptueuse. L'exécution a vivement impressionné quelques auditeurs qui dans leur trouble ont oublié d'applaudir.

Les *Charmeurs* ont été chantés par l'amateur déjà mentionné avec une certaine intention de verve. Il a été à notre convenance parce que nous l'avons entendu sans le voir, et que de cette façon nous n'avons pas été désenchanté par sa pantomime défectueuse. Dans le concerto pour violon, M. Labadie a dégagé la pensée du compositeur qui est la souplesse et la grâce. Il a sur son difficile instrument *phrasé* avec pureté et *chanté* avec charme. On a unanimement reconnu en lui une belle qualité de son, un style fin, et une grande dextérité d'archet.

Dans le *Hamac*, morceau coloré par la passion, Mme Sotta à mollement bercé les âmes Elle a exprimé la tendresse, les caprices soudains et imprévus avec entraînement et délicatesse.

La voix grave et liturgique de notre basse-taille ne dédaigne, ni les sujets mélancoliques, comme la *Fée aux Roses*, ni les sujets vifs et animés, comme les *Boleros*. Il nous en a servi un de son crû ayant même nom (nous ne

Digitized by Google

disons pas même rythme) que celui d'Aubert dans le *Domino Noir*. Pour les distinguer, il aurait fallu que notre aspirant maëstro appelât le sien, non pas *Inez* tout court, mais *de Castro,* comme l'héroïne des Lusiades. J'espère néanmoins que, malgré cette identité de titre, on ne les confondra pas. Des jaloux, qui poussent l'injustice et le scepticisme jusqu'à ne pas croire aux facultés créatrices de notre virtuose, osent avancer que cette composition n'est pas sa fille légitime, parce qu'il ne l'a pas baptisée originalement, et parce que les modulations de cette œuvre en rappellent d'autres. Qu'importe que son esprit ait été fécondé par des réminiscences! Est-ce à dire pour cela que cette nouveauté soit une vieillerie, comme les romances du Cid, de Fuerdos et de Flérida, ou du more Kalaynos? Ce bolero n'a nullement le caractère espagnol, car il manque de fougue, défaut attribuable peut-être à l'absence de castagnettes. D'ailleurs, on ne tient pas assez compte de la patience que nécessitent ces petites fabrications musicales. On ne refait un chant, comme une mosaïque, qu'à la condition de consacrer beaucoup de temps à rajuster les bris et les débris d'un travail ancien. Il fut donc peu charitable pour une œuvre de charité, et plus spirituel qu'équitable ce dilettante qui prétendit: « que notre compositeur condomois avait le talent de mettre » les partitions du génie en morceaux.» J'invite l'auteur du *Bolero* à ne pas s'offenser de ces critiques, car il est beau de déplaire en faisant le bien, car l'artiste est comme le vin : c'est en le fouettant qu'on le bonifie.

La soirée a été couronnée par une fantaisie concertante tirée de Guillaume Tell. Les exécutants, Mme Sotta et M. P. Labadie, ont parfaitement rendu ce chef-d'œuvre et lui ont conservé son caractère élevé et magistral. Ils se sont affirmés comme goût, précision et éclat, et s'ils ont laissé quelque chose à désirer, c'est un morceau de plus.

Digitized by Google

Mme Sotta a complété son œuvre de bienfaisance par une quête, toujours au profit des indigents. Il fut visible pour tous que le premier échevin qui la conduisait, ne s'approchait de moi qu'à contre-cœur. Notre administrateur ne se sentait-il pas d'attraction pour son administré, ou doutait-il de sa philanthropie?

Le bal suivit immédiatement le concert. Comme la charité féminine ne demandait qu'à agir, l'on se mit de suite en mouvement. Aussi je me récréai un peu, non pas avec mes jambes, mais de celles d'autrui. Quand je veux rire, disait un ancien, je regarde les joues d'un joueur de flûte, moi je contemple, tout simplement, un jeune homme sentimental qui ne sait sur quel pied danser, et qui manque de grâce précisément parce qu'il croit ou veut en avoir; l'intention, en pareil cas, étant toujours nuisible à la réussite. Pourtant, bien que je sois de l'avis de Madame de Staël, qui préférait la causerie à la sauterie, je ne déteste, moi, ex-chroniqueur de la mode, ni les ondulations d'une robe aëriforme, ni la vue des toilettes, ni même celle des épaules que l'on couvre de dentelles pour les mieux découvrir.

Madame X... dominait la mêlée des danseuses comme Calypso le groupe de ses compagnes. C'était le galbe antique, dans toute sa pureté, animé par le sentiment moderne, la grâce, l'aménité et la mélancolie.

L'admiration se reposait aussi sur une jeune dame bordelaise, fraîche comme un pastel. Avec une coiffure haussée, on l'eût facilement prise pour une fine marquise échappée d'un cadre de Watteau ou de Boucher. Si elle avait la poudre et la mouche de moins, elle avait de plus une exquise retenue et une pudique dignité.

Pour être une almée ou une bayadère, il ne manquait à cette condomoise au teint mat, à la physionomie orientale,

Digitized by Google

qu'un caftan, des sandales brodées de rubis et un nuage de gaze flottant autour d'elle.

Dans ces tourbillons, dans ces quadrilles allait et venait une jeune vierge aux yeux expressifs et frangés de longs cils, aux cheveux abondants, étoilés de fleurs emblématiques, de marguerites. Le caractère et le modelé de sa tête avaient la fermeté des médailles antiques.

Le bal, moins heureux que le concert, ne fut pas honoré de la présence d'une jeune parisienne dont la chevelure blonde, la douceur infinie et je ne sais quoi de fluidique rappelait les vierges du Pérugin.

Avec nous, vous le voyez, lecteurs et lectrices, si j'ai le bonheur d'en avoir, les absents ne sauraient avoir tort. Elle n'assistait pas non plus au bal d'été, celle qui embellissait les soirées d'hiver. Elle expiait, loin du bruit et de la danse, son dévoûment aux malheureux, car c'est en tendant la main, non pour montrer le bras, comme font souvent les quêteuses, mais pour soulager l'infortune, qu'elle prit une maladie mortelle. Heureusement pour elle, pour les siens et pour les pauvres, le Dieu d'Isaac, qui semblait la demander en holocauste, ne voulait que l'éprouver. Elle s'est relevée de sa chute dans toute sa splendeur. Pourtant elle ne vint pas. Son éloignement laissa une solution dans ces chaînes mouvantes, et l'éclat de deux grands yeux manqua dans toute cette lumière. Puisque l'assemblée ne put, dans cette nuit argentée, ni l'admirer, ni la saluer, qu'elle daigne agréer, en son nom, un collectif *ave, Maria.* Après ces mots sacrés, je ne puis revenir au sujet profane.

Belles de nuits, omises faute d'espace, mais non oubliées, pour cette fois restez mystérieuses. Je vous promets de me souvenir de vous à la prochaine soirée philanthropique. Qu'elle se présente bientôt, et ma courtoisie ne vous laissera pas inédites.

J. Noulens.

Digitized by Google

Essai historique sur Mézin. (*)

Œuvre inédite.

Par M. Chaudon. — 1793.

(Suite et fin.)

L'état de pénurie où les bénédictins furent réduits alors fut si grand que le prieur et les religieux n'avaient pas même une nappe pour couvrir leur table, et qu'il fallut substituer des calices d'étain à ceux d'argent pour célébrer les saints mystères. Ils ne purent rétablir leur maison qu'en empruntant ou en cédant la justice à la ville, qui aurait dû toujours en jouir.

Pendant ces guerres malheureuses où le fanatisme mêla son poison aux discordes intérieures, les habitants de Mézin, tourmentés par les différents partis, devaient beaucoup souffrir; ils respirèrent un peu sous *Henri IV*, qui, ayant vécu en Gascogne, en aimait les habitants et qui forma même avec *Sully* le projet de rendre la rivière navigable. Mais le gouverneur de la Guyenne, l'insolent et avide *d'Epernon*, altéra tous les bienfaits qu'on pouvait attendre du souverain. Aussi avare par goût qu'il était prodigue par vanité, il retirait de la province plus d'un million de revenu; il imposait des taxes arbitraires; il faisait désarmer les citoyens; et nous avons vu de nos jours un autre gouverneur l'imiter dans son faste, dans ses extorsions, ainsi que dans son despotisme.

Une nouvelle guerre civile affligea Mézin dans le XVIIe siècle. Le prince de *Condé*, gouverneur de la province, étant l'ennemi déclaré du principal ministre, *Mazarin*, fit révolter la Guyenne. Toutes les villes étaient divisées; les unes étaient pour le Roi, les autres pour Condé. Mézin fut obligé

(*) Voir le numéro du 15 juin, page 11, et celui du 1er juillet, page 43.

Digitized by Google

de réparer les anciens murs et de faire des fortifications nouvelles. Les lieutenants de Condé forcèrent les habitants à s'épuiser pour soutenir une guerre qui dans le fond les intéressait peu et qui n'aurait jamais dû commencer. Cet esprit d'ambition et d'intrigue, de jalousie et d'amour du pouvoir qui divise tout dans le monde, avait brouillé un ministre et un prince du sang; et il fallait que les peuples fussent victimes de leurs querelles.

La guerre d'Espagne entreprise pour augmenter la grandeur de la famille des *Bourbons*, plutôt que pour l'amélioration du sort des peuples, ne porta point de soulagement à nos maux; le pays fut inondé de troupes et accablé d'impôts. Mais ces événements furent rachetés par la culture du *maïs*. Le nom de *blé d'Espagne*, que nous lui avons donné, indique assez le pays d'où nous l'avons tiré; et l'on sait par tradition que son origine à Mézin remonte à peu près au temps où les Espagnols formèrent des liaisons plus intimes avec nous, par l'appel d'un Français au trône de la Péninsule.

Cette plante qui est un supplément utile pour la nourriture le fut surtout en 1709 lorque le fléau d'un hiver formidable se joignit à celui de la guerre pour anéantir une partie de la fortune des Mézinois. La famine que le froid cruel de cette année désastreuse produisit fit vendre le blé dix fois plus que dans les années ordinaires. La disette occasionna des épidémies. Elle obligea *Louis XIV* à accorder un sursis pour les contributions : et à se nourrir de pain bis à l'exemple d'une partie des Français. L'espérance des récoltes prochaines fut détruite, le froid tua tous les grains; la plus grande partie des arbres fruitiers et des vignes périrent. Tous les bois à liége furent gelés.

L'anéantissement presque total de cet arbre précieux pour son bois, son écorce et son gland, le principal aliment du

Digitized by Google

commerce de Mézin, produisit la pénurie et l'entretint près de cinquante ans. On craignit le même malheur dans les hivers rigoureux de 1767 et 1769; heureusement que le dégât fait à ces deux époques ne s'étendit qu'à une vingtième partie de ces chênes toujours verdoyants.

Mézin a produit dans le temps beaucoup de militaires; et l'on y a compté dans l'ancien régime jusqu'à douze ou treize chevaliers de St Louis.

C'est la patrie de *Joseph Brescon*, médecin connu par sa pratique heureuse et par quelques écrits sur des matières médicales; de V. Broc, professeur à l'université de Bordeaux, qui dans ses leçons de philosophie mit beaucoup de clarté et de précision, double mérite qui devient de jour en jour plus rare.

Notice sur Chaudon

EXTRAITE DE BOUDON DE SAINT-AMANS.

1. M. J.-F. Boudon de Saint-Amans, dans son Histoire ancienne et moderne du département du Lot-et-Garonne, 2 vol. in-8°, a dit à la page 250 et 251 du 2e volume ce qui suit de M. *Chaudon*, auteur de la notice :

« Le 3 mai 1809, les habitants de Mézin, arrondissement de Nérac, profitant de la présence accidentelle d'un habile peintre dans leur ville, lui commandèrent le portrait en pied du savant et respectable *Chaudon*, auteur de plusieurs écrits très estimés, et notamment du Dictionnaire historique des grands hommes, où sa place est marquée d'avance, lors de la première édition qu'on fera de cet ouvrage après sa mort. Ce portrait, qu'on pourrait nommer votif, fut ensuite inauguré dans la salle du conseil de la commune, où il doit être désormais l'objet de la vénération publique. On sent, pour ainsi dire, renouveler son existence en rappelant un trait si flatteur pour le Nector des gens de lettres du département, et si honorable à la fois pour la ville qu'il chérissait depuis longtemps comme sa patrie adoptive. Chaudon, ex-bénédictin, si recomman-

Digitized by Google

dable par ses talents et ses vertus, était né sous le ciel de la Provence, et se fixa de bonne heure à Mézin, où son rare mérite trouva de justes appréciateurs, et lui procura des amis qui firent le charme de sa vie. Bien que d'une santé très délicate, il parvint néanmoins à un âge très avancé. Il s'éteignit peu de temps après le touchant hommage qui lui fut décerné. Cet hommage, auquel il dut être fort sensible, hâta peut-être la fin de ses jours.»

La Flûte. (*)

SOUVENIR GALLO-ROMAIN.

I.

Sur les confins de la Provence et du Roussillon descendent, en mourant vers la mer, les derniers rameaux des Pyrénées.

Aigu, presqu'inaccessible, un dernier piton s'élève au-dessus des villages et des monastères de la vallée. Tout en haut, un lourd et solide château romain, aux tours carrées et massives.

Cent fois les Francs et les Sarrasins maudits sont venus se briser au pied de ses murs comme la mer; jamais Charlemagne, le grand empereur, n'a fait retentir les dalles sonores sous son talon chaussé de fer.

C'est là que le noble comte Avitus, le descendant des vieux patrices, vit en sûreté parmi les siens. Il pleure les jours anciens où ses aïeux promenaient les aigles victorieuses, des confins de l'heureuse Narbonnaise au temple de la Vénus gauloise.

Maintenant les jours des grandes tristesses sont venus.

(*) Traduit du catalan de Bartholomé Herreras.

Digitized by Google

Les évêques et les clercs ont lu dans leurs livres que la fin des temps était proche; les moines et les saints abbés parcourent le monde, prêchant la pénitence, et remettant les péchés au nom de la sainte Trinité.

II.

Dans son temps, le comte Avitus fut un compagnon vaillant et hardi. Les Francs et les Sarrasins savaient qu'il avait le bras prompt et lourd. Il a passé de longs jours sur la plate-forme de son château, regardant au loin sur la mer s'il ne voyait point briller à la proue des navires les aigles d'or des Empereurs d'Orient.

Maintenant le voilà vieux. Son temps se passe à boire avec son chapelain, tout en chantant à la louange des saints quelque cantique en langue latine. La nuit dernière, les anges l'ont averti, dans un songe, que l'année ne se passerait point qu'il ne vît les fleurs du paradis et la céleste gloire du Christ.

Le noble patrice appelle ses deux enfants. « J'ai caché, » dans la forêt profonde, la pomme d'orange et la baguette » d'or. Celui qui me les rapportera sera mon héritier. »

Les deux frères sont partis; du haut de la vieille tour le comte Avitus les suit de l'œil jusqu'à la lisière noire et sombre de la forêt.

Longtemps, bien longtemps il regarde dans la campagne. Enfin, voici revenir le fils aîné qui lui présente la pomme d'orange et la baguette d'or.

— « Mon fils, qu'est devenu votre frère? — Mon frère » a pris du dépit; il s'en est allé, loin, bien loin, du côté » de l'Italie, se faire moine au mont Cassin, parmi les en- » fants de saint Benoît. »

III.

Voici venir les derniers jours de l'automne. Les oliviers

Digitized by Google

balancent au vent de la mer leur feuillage terne et triste; du sommet lointain des montagnes, la neige descend en larges nappes, comme une coulée de laves blanches. Le matin, dans le brouillard des vallées, on entend les petits cris des oiseaux qui s'envolent au tiède pays d'Espagne.

Pourtant, le soleil à son midi réchauffe, sur ces tristes campagnes, de pâles et tristes fleurs qui bientôt s'en iront, au vent d'hiver, comme les regrets et les souvenirs des jours perdus.

Le noble comte Avitus appelle sa fille. « Marthe, ma » douce enfant, je ne vois plus sur la mer les barques des » Sarrasins maudits. Allez, allez dans la campagne cueillir » les dernières fleurs. »

La jeune fille est sortie dans la campagne, pour cueillir les dernières fleurs, et le vent des Pyrénées porte dans ses cheveux noirs les parfums amers et résineux des romarins.

Elle arrive au bord de la forêt profonde où les arbres font sur la terre humide une ombre épaisse et noirâtre. Du creux vermoulu d'un chêne sort un cri triste et plaintif.

La jeune fille s'arrête. C'est peut-être la voix de quelque nymphe impure qui veut l'attirer vers ces cavernes profondes où se sont enfuis les Dieux d'autrefois devant le signe triomphant et glorieux de Jésus-Christ. Parmi les feuilles desséchées gît un os blanc et poli.

Vite, bien vite, elle ramasse ce bel os blanc et poli. Voilà qui va faire une belle flûte. Elle reprend, en flûtant, le chemin du vieux château. Ecoutez, la flûte gémit avec le vent de la mer et les feuilles jaunies de la forêt.

IV.

Le comte Avitus est à table, assis en face de son héritier. Mais le vin doré du Roussillon est maintenant amer à sa bouche, car il pleure toujours en secret le jeune fils qui l'a quitté.

Digitized by Google

— « Entrez, Marthe, entrez, ma fille, portez les derniè-
» res fleurs. Donnez-moi votre belle flûte, car je suis cu-
» rieux d'entendre la chanson qui peut sortir des os de ce
» vieux païen. » Voici ce que la flûte chante :

» Allez dans la forêt profonde. C'est là que le comte
» Avitus a caché la baguette d'or et la pomme d'orange.
» Celui qui les rapportera sera son héritier. »

Le comte Avitus s'arrête pâle et tremblant. Il passe la flûte à son fils. Voici ce que la flûte chante :

« Allez dans la forêt profonde, vous n'y trouverez plus
» la pomme d'orange et la baguette d'or. Vous trouverez
» mes os blanchis au creux d'un chêne où j'attends, sans
» messe ni prières, le grand jour du jugement.

» Mettez-les en terre chrétienne, à la lueur des torches
» de cire, au bruit des chants funéraires chantés par cinq
» évêques et quatre abbés. »

Confessez vos péchés aux moines et fondez trois abbayes. Puis couchez-vous dans votre tombeau de marbre jusqu'à la résurrection, et Dieu pardonne à votre héritier.

J.-F. Bladé.

Bibliographie des auteurs gascons.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette Bibliographie a été recueillie dans un grand nombre d'ouvrages tant imprimés que manuscrits, pour classer, à mon usage, quelques-uns des matériaux d'une *Histoire littéraire de la Gascogne*. De ce dernier travail le plan seul est tracé, quelques pages écrites : le reste ne sera jamais

Digitized by Google

fait peut-être; peut-être le sera-t-il par un autre que moi. En tout cas, le catalogue bibliographique publié par la *Revue* peut avoir son utilité, son intérêt, son charme même pour ceux qui aiment à la fois les livres et leur pays.

Le principal mérite du bibliographe est d'être exact et complet. Sur le premier point je serais confus d'être prisé plus haut que mes mérites. J'y ai tâché, mais je n'y serai pas complètement parvenu. Du moins, là où je copie (c'est presque toujours), j'indique la source; là où je doute, je le dis; où je ne sais rien, je le déclare. Je n'ai jamais eu l'espoir d'être complet; mais un catalogue est toujours à temps de se compléter.

Je préviens seulement que mon cadre est strictement restreint aux anciens gouvernements de Gascogne et de Béarn. Il est par conséquent un peu autre que celui de la *Revue d'Aquitaine*: il s'y renferme, mais il n'en atteint pas les limites. Il se borne à la littérature écrite moderne, et comprend trois siècles: le XVIe, le XVIIe et le XVIIIe. Selon toutes probabilités, les écrivains de notre siècle, les vivants du moins, en seront exclus. Il contient uniquement les écrivains *originaires* de la Gascogne ou du Béarn, sauf quelques étrangers qui nous appartiennent pour avoir passé presque toute leur vie parmi nous.

L. C.

XVIe SIÈCLE.

I.

Bernard LAVINHETTE, théologien catholique, béarnais d'origine, dédia à Léon X, à ses cardinaux et aux docteurs de toutes les universités, un traité rare et curieux où il combat surtout les musulmans et les nominaux.

De Incarnatione verbi. *Coloniæ*, 1516, in-8°.

Digitized by Google

II.

JEAN MARRE, né à Simorre en 1430, de Dominique Marre, marchand-drapier, fut religieux à Simorre, docteur ès-droits civil et canonique à Toulouse, prieur et aumônier de Mazerettes; puis successivement prieur de Nérac, d'Eauze; vicaire général de l'ordre de Cluny pour l'Aquitaine; vicaire général des archevêques d'Auch Fr. de Savoie, Jean de la Trémouille et Guill. de Clermont; évêque de Condom, élu par le chapitre en 1496. Prélat admiré pour son éloquence autant que pour ses vertus, il mourut à Condom en 1520.

ENCHIRIDION SACERDOTALE. PARISIIS 1519.

On cite de Marre les traités suivants qui composent peut-être l'Enchiridion : *Tractatus de Trinitate.*

Id. de Pœnitentia.
Id. de Fide catholica.
Explicatio symboli apostolorum.
Id. symboli S. Athanasii.
Id. orationis Dominicæ.
Id. regulæ Jo. Gersonis.

J. Marre a publié encore le premier

CATÉCHISME DE CONDOM.

CFR. *MONTGAILLARD, *Hist. Vascon. M. S., lib.* II *et* III. * Daignan, *His. mscr. du diocèse d'Auch.* * J.-J. Monlezun, *Hist. de la Gasc.,* tome V.

III.

DE COLLEGIO AUSCITANO LEONARDI PODII CARMEN AD POSTERITATEM. EJUSDEM ALIQUOT EPIGRAMMATA. *Tholosæ, Boudevillæus,* 1551, IN-8°.

Je doute que ce poème, mentionné par M. Daignan du

Digitized by Google

Sendat (mss.), soit arrivé à son adresse; je n'ose même pas hasarder une traduction française du nom en *us* dont l'auteur s'est couvert: Duputs? Dupuy? Pouy? Dupouy? Du Poey? J'inclinerais pour ce dernier nom, et je croirais même volontiers que notre Léonard du Poey est le même que Bernard Du Poey, qui publia la même année un volume de poésies, catalogué par M. Mary-Lafon :

ODES DU GAVE, FLEUVE DU BÉARN, DU FLEUVE DE GARONNE, avec les tristes chants à sa caranite. *Tholose*, 1551, in-8°.

IV.

BLAISE DE MONTLUC, maréchal de France, naquit vers 1503, très probablement à Sainte-Gemme, près le Saint-Puy. Il est mort dans son château d'Estillac en Agenois, en 1577. Son caractère est assez connu, et ses combats, soit en Italie, soit en France, doivent être lus dans ce beau livre que Henri IV appelait la *Bible des soldats* :

COMMENTAIRES DE BLAISE DE MONTLUC, MARÉCHAL DE FRANCE, OU SONT DÉCRITS LES COMBATS, RENCONTRES, BATAILLES, SIÉGES ET AUTRES FAITS DE GUERRE SIGNALÉS OU IL S'EST TROUVÉ DEPUIS L'AN 1521 JUSQU'EN 1572. *Bourdeaux, 1592*. in-fol. — *Paris*, 1594, 1609, 1617, 1626, in-8°, 1661, 2 vol. in-12. — *Chez Barois, 1746*, 4 volumes in-12. *Dans les collect. de mémoires, etc.*

Ces commentaires ont été traduits en italien par Guill. Ferrari, *Cremona*, 1572, in-4°; et par Pitti : *Firenze, Sermartelli*, 1630, in-4°; et en anglais : *London*, 1666, in-fol. (Lelong).

LETTRES DE BLAISE DE MONTLUC, MARÉCHAL DE FRANCE, ET DE JEAN DE MONTLUC, ÉVÊQUE DE VALENCE, ÉCRITES SOUS LES RÈGNES DE HENRI II, FRANÇOIS II ET CHARLES IX. MSS. in fol. (Lelong).

Digitized by Google

—Sur Montluc cfr. * D'Auvigny, *Vie de Blaise de Montluc*, 1745. * Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, tome XI. Le savant académicien mentionne, avec reconnaissance, les recherches de M. E. Corne concernant la famille et la généalogie de Montluc. Espérons qu'il en sera fait part aux lecteurs de la *Revue*.

V.

JEAN DE MONTLUC, frère du précédent, fut employé dans seize ambassades, et monta sur le siége épiscopal de Valence en 1553. Imbu des doctrines des protestants, il prêcha au Louvre en manteau court sous Henri III, et se maria même avec Anne Martin, dont il eut Jean de Montluc, seigneur de Belagni, maréchal de France. Il mourut, dans le sein de l'église catholique, à Toulouse, le 13 avril 1579.

INSTRUCTIONS ET ÉPISTRES AU CLERGÉ ET AU PEUPLE DE VALENCE ET DE DIE. 1557.

REFORMATIO CLERI VALENTINI ET DIENSIS, per Joan. Monlucium. *Parisiis*, 1558, in-8°.

ORDONNANCES SYNODALES. 1558.

Joannis Monlucii, etc...Defensio pro illustrissimo Andium Duce adversus calumnias quorumdam. Alia adversus hujus ipsius Defensionis calumnias Zachariæ Furnesteri (*) Defensio pro innocente tot millium animarum sanguine in Galliam effuso. 1573, in-8°.— *Lusiniani Pictonum, 1574*, in-12. (*La suite au prochain numéro.*)

(*) Zacharie Furnester était le pseudonyme de Hugues Doneau, jurisconsulte huguenot (Barbier).

Digitized by Google

Lettre de M. Edmond Bezian.

(*Suite et fin.*)

L'antiquaire, en effet, loin d'obéir comme le savant utilitaire à une curiosité superbe ou à un calcul d'une mesquine prévoyance, cède le plus souvent à un sentiment tendre ; il aime l'humanité, il s'enquiert de ses épreuves, de sa gloire, de ses destins futurs ; il aime la terre sur laquelle il a germé ; il veut savoir ce qu'elle a porté jadis, ce qu'elle portera.

Toujours l'homme se partage ainsi entre le passé et l'avenir ! le présent n'est rien pour lui. Ce rapide moment ne peut occuper son esprit ni remplir son cœur : il le dédaigne, il le néglige.... et ce sentiment mélancolique est au fond de toutes ses idées, au fond de toutes ses affections! sitôt qu'il est fixé par un être préféré, loin de se délecter dans les joies prochaines de son attachement, loin de savourer l'heure présente, il se met en peine de ce qui n'est plus et de ce qui n'est pas encore; il se demande, ému par un tendre souci, ce qu'il a été, ce qu'il deviendra l'être qui enchante sa vie! tristes pensées d'où naît le trouble et souvent la douleur, mais pensées fatales!.... l'heure qui passe ne peut suffire à l'amour, et dans le besoin si doux de se confondre dans ce qui lui est cher, l'homme embrassant le passé et l'avenir multiplie dans le temps ses liens avec l'objet aimé, par le souvenir et par l'espérance.

Oui, c'est dans la sensibilité, c'est dans l'amour qu'il faut chercher le mobile qui nous porte, nous qui ne sommes pas historiens, dans les champs de l'histoire, soit que le sentiment se limite dans son action ou s'étende sans mesure, qu'il soit le patriotisme ou la plus haute philanthropie. Peu d'hommes parmi ceux qui se vouent à l'étude du passé sont mus par des dispositions plus relevées; et si des esprits en grand nombre peuvent dans des portées diverses s'appliquer à cette critique secondaire que dévoile l'enchaînement plus ou moins lointain des effets et des causes, ils sont bien rares ceux qui du développement général de l'histoire ou de l'accomplissement de ses grandes périodes peuvent déduire des enseignements, régler des méthodes pour la critique et pour la direction des affaires sociales. Cette puissance machiavélique est l'attribut des esprits supérieurs; isolée elle fait les théoriciens, les grands

Digitized by Google

publicistes; animée par le sentiment elle fait les hommes d'état, les grands citoyens.

Pour moi, dénué de cette force glorieuse qui dévoile le sens pratique de l'expérience universelle, et fait ressortir de la tradition des enseignements prophétiques, je m'intéresse à l'histoire par le cœur, je m'y attache par l'imagination, par la raison un peu; et cela sera bien assez au fond des terres de Gascogne, dans ma vie stérile et solitaire!

Vous, Monsieur, vous êtes encore contrarié dans vos goûts par vos intérêts, et cela est regrettable; cependant, vous ne remettez pas aux soins d'une complète indépendance les études préférées, et je vois, Dieu merci, que vous trouvez du temps pour vos affaires et pour vos plaisirs. Ayant eu communication par M. de Moncade d'un plan de correspondance scientifique que vous aviez conçu, je n'ai point été surpris du zèle que vous avez montré pour l'institution fondée cet hiver par le ministre de l'instruction publique. C'est un de mes amis, Monsieur, qui a répondu à la lettre par laquelle vous avez témoigné de votre empressement pour les intérêts de la science, justifiant ainsi sans le savoir une note qui par malheur avait été remise trop tard au ministère. Invité à donner le nom des personnes lettrées qui s'occupent, dans notre contrée, de l'histoire locale, je vous avais signalé, Monsieur, vous et Monsieur de Moncade, comme les correspondants naturels de la commission. J'aurais été bien heureux de vous mener, à votre propre surprise, à une position officielle d'où vous auriez pu, quelque jour peut-être, tirer avantage pour vos recherches. Mais je vous l'ai dit, ma note a été remise trop tard; le travail était fait et signé quand elle est parvenue au secrétariat de la commission. J'espère, toutefois, qu'il n'y a à cela rien de perdu pour vous, qu'un peu de temps; mais si la chose est réparée, comme il est probable, vous ne le devez qu'à vous-même, et j'aurai à regretter le plaisir de vous avoir été agréable. Vous vous êtes présenté comme un collaborateur bénévole de la commission; moi, Monsieur, qui n'étais pas tenu d'être modeste pour vous, j'avais fait plus, et motivais ma requête comme il convient. Je disais sincèrement l'opinion que j'avais de vous, et cette opinion, je me félicite d'avoir cette occasion de vous la faire connaître : veuillez lire ma note.

Je suis abonné à votre journal, et j'ai vu avec plaisir que vous ne négligez pas dans vos recherches l'élément des généalogies. Je suppose que, si vous n'insistez pas davantage, c'est que les matières vous manquent, et je le regrette. La généalogie paraît une science futile à bien des gens; il en est même, et de fort estimables, qui la trouvent dange-

Digitized by Google

reuse. Vous ne pensez pas ainsi, Monsieur; l'esprit de famille ne vous fait pas peur, et vous dépouilleriez sans répugnance tous les chartriers de notre noblesse, car vous savez qu'il est facile, dans l'état politique où nous sommes, de faire sentir qu'il n'y a là que des leçons et des exemples. D'ailleurs, s'il peut résulter quelque chose de fâcheux de ces publications, c'est, tout au plus, certain ridicule qui ne fait de mal à personne. Quant à leur utilité, elle est bien réelle pour l'histoire locale et pour l'histoire générale, par conséquent. Ferait-on l'histoire de France sans la généalogie, premièrement, des maisons princières qui ont tenu les diverses provinces ou la France même? La ferait-on si on ne connaissait pas les maisons puissantes qui firent tête si longtemps à la puissance royale? Où saisir mieux que dans les généalogies la transformation des éléments de la société : d'abord l'abaissement de l'aristocratie féodale, puis l'exaltation et la formation du tiers? Quand on étudie l'histoire, on ne se borne pas à l'examen des faits chronologiques, ou bien on tombe dans une froide besogne. On cherche à connaître l'état des choses et des personnes : l'état des choses où réside le secret des événements, c'est-à-dire leur principe et leur résultat; l'état des personnes, qui éclaire et explique les choses. Comment, en effet, s'en faire une idée juste autrement que par la connaissance des hommes qui les préparèrent et accomplirent? Comment comprendre une époque autrement qu'en cherchant à connaître les hommes à qui appartenaient le pouvoir, l'influence, la richesse, en un mot, les forces sociales. Arrivés à ce point, on touche au but, car on voit facilement de là les conditions auxquelles les forces étaient acquises; et dans ces conditions est la pensée et la moralité des siècles.

Pour moi, Monsieur, je suis loin de notre bonne terre en ce moment. J'ai dit adieu pour quelque temps aux chaudes rivières du Midi, et je chemine outre Loire. Bien je regrette mes ducs d'Aquitaine, mes comtes d'Armagnac, les races puissantes de l'Auvergne et du Languedoc, ces vives peuplades de Gascogne, et de temps en temps je reviens à elles. Dans ces voyages de la pensée dans le temps, tandis qu'on erre loin de ce qu'on aime, l'âme se fatigue, le besoin de patrie se fait sentir, et l'on se retourne vers son clocher par une sorte de nostalgie !

Si dans mess recherches je rencontre le nom d'une de nos villes, mon zèle se détourne malgré moi, et je recueille sans avoir la force de différer, au préjudice de mes petites entreprises. Ainsi feuilletant le recueil de nos ordonnances, je suis tombé sur les priviléges accordés à notre commune, et j'ai eu la patience d'en prendre une copie. Je vous l'en-

Digitized by Google

voie, Monsieur; elle est fidèle et complète. L'orthographe, qui vous surprendra, est celle du texte; elle n'est guère plus corrompue que la latinité. Ces pièces font honneur à notre ville; elles attestent qu'elle se montra française dans des temps difficiles, ce dont elle aurait dû mieux se souvenir, il y a vingt ans. Ces chartes ont une grande importance, comme documents politiques, dans notre histoire, et surtout comme événement municipal. Mais il est une découverte plus importante dont j'ai à vous donner communication. Vous m'avez parlé, l'année dernière, d'une coutume rédigée en langage gascon, laquelle a été rappelée l'autre jour dans votre feuille. Eh bien, Monsieur, je l'ai retrouvée; elle est parmi les manuscrits de la bibliothèque royale. Je l'ai tenue dans mes mains, et je compte l'étudier dans quelques jours avec l'assistance d'un élève de l'école des Chartes. Cette coutume est un véritable code; elle forme un volume in-8° de 200 pages environ, et contient les dispositions les plus intéressantes. J'espère qu'à mon retour en Gascogne je vous en apporterai la substance et les textes principaux. En attendant, réjouissez-vous. Veuillez, Monsieur, chercher à savoir si les registres des divers établissements administratifs de notre ville (l'Officialité, le Présidial, l'Election, le Chapitre) ont été envoyés à Paris lors de la destruction de ces institutions. Vous m'obligerez en me donnant une note là-dessus. Je fouillerai parmi les pièces de cette sorte qui abondent à la bibliothèque royale et aux archives; mais je ne veux pas me mettre en besogne sans avoir la certitude que ce n'est pas tout à fait en vain. De cette découverte et de celles qui suivront sans doute, vous aurez le plaisir de conclure que notre histoire n'est pas impossible à ressaisir malgré la ruine de nos archives. Les monuments écrits où elle gît sont éparpillés, mais non détruits. Le sauvetage que vous exercez avec tant d'attention dans notre ville peut devenir très fructueux; et probablement, avec des soins réguliers, par des recherches suivies, par quelques bonnes fortunes, comme il advient à tous les hommes occupés, il sera possible un jour de les recueillir complètement et de les mettre en lumière. C'est là un résultat trop désirable pour ne pas nous appliquer de tout notre zèle à le hâter.

Mais je m'arrête... N'ai-je pas déjà trop prolongé cette indiscrète épître? En regardant le papier que j'ai couvert, je suis confus, en vérité! Je vous demande pardon, Monsieur; c'est ici comme dans la conversation, on se plaît à l'entretien, et l'on oublie que toutes vos heures sont comptées. Mais rassurez-vous. Que les volumineux feuillets ne vous

Digitized by Google

éloignent pas. Si la correspondance que je désire et que j'ai recherchée s'engageait, je vous promets que je serais plus réservé. En tous cas, croyez, Monsieur, que je serai heureux de vous voir montrer quelque zèle dans des relations dont je m'honore.

Respect et dévoûment.

EDMOND BEZIAN.

Drainage.

Le drainage par tuyaux, mode nouveau d'assainissement du sol, le plus économique et le plus efficace de tous, pratiqué en Angleterre depuis 1810, et en France depuis 1845, est en grand crédit dans nos contrées du sud-ouest depuis 1852.

Ce mode est le plus économique, car à l'aide d'instruments spéciaux, on peut atteindre à de grandes profondeurs, point essentiel, sans pour cela être obligé de bouleverser beaucoup de terre. Calcul rigoureusement fait, le *port seul* de la pierre (fût-elle levée et concassée gratuitement, à 300 mètres du champ) serait plus coûteux que l'achat et le port des tuyaux, car un bouvier porte seize cents drains sur sa charrette, ou de quoi drainer 70 ares. Leur pose est trois fois plus rapide, leur durée est égale.

J'ai dit que les tuyaux étaient plus efficaces, et en effet, l'eau s'écoulera plus promptement des terres, et sera immédiatement remplacée par de l'air chargé d'oxigène, dont l'action sur les matières organiques du sol forme une grande quantité d'acide carbonique, à l'aide duquel le carbonate de chaux, les phosphates de chaux et de fer sont amenés dans la sève des plantes. Il en résulte que le terrain s'émiette et acquiert les conditions primordiales d'une riche végétation. Dès qu'une nouvelle pluie survient, elle chasse l'air apauvri d'oxigène et elle est derechef rem-

Digitized by Google

placée par d'autre air qui revient pourvu de nouvelles richesses. Ce va-et-vient de l'eau et de l'air est un merveilleux et fertile mécanisme, dont il est bon de justifier les avantages, en consignant ici le résultat de trois expériences faites chez MM. le vicomte de Rougé, Waudercolme et R. White :

Produits en blé sur drainage à courant d'air.	17 hect.	22 hect.	20 hect.
Produits en blé sur égale contenance, simplement drainée. . . .	7 »	17 »	13 »

Le drainage à courant d'air a donc donné 77 p. 0|0 de plus (moyenne de ces trois expériences), que le drainage ordinaire.

Les draineurs, nous osons l'affirmer, peuvent donc, sans craindre de s'engager dans une voie douteuse, relier toutes les extrémités supérieures des tranchées de leurs pièces par un drain dont le point terminal devra être couronné d'une cheminée à courant d'air, économiquement construite à l'aide de deux tuyaux de gros diamètre, de 75 centimètres de longueur et superposés. L'orifice devra être garni d'une grille épaisse pour éviter les obstructions. Ce travail complémentaire n'augmentera pas les frais généraux d'un dixième.

J'oserai maintenant avancer que l'air qui circule en été dans les drains rafraîchit la surface; car il passe des couches les plus basses, toujours saturées d'humidité, aux couches les plus élevées où se trouvent les racines. Il leur apporte donc de la fraîcheur pendant la sécheresse, ainsi que beaucoup de draineurs l'ont observé. Ils ont également constaté une plus grande abondance de rosée dans les terrains drainés.

Les fossés ouverts sont loin d'équivaloir aux drains; les fentes et la porosité de leurs parois tendent toujours à se garnir du limon que font et entraînent les pluies, de telle

Digitized by Google

sorte que l'eau ne filtre pas à travers leurs murailles imperméables. Ils assainissent donc très incomplètement. En outre des frais d'entretien qu'ils exigent, ils absorbent un espace précieux, facilitent la reproduction des mauvaises herbes dont leurs bordures sont infestées, gênent considérablement pour la culture et les transports, et enfin ils occupent 1|35e du sol. Par un drainage général largement conçu, 5,000 hectares de plus environ seraient livrés à la charrue.

Il faut à peu près 800 mètres de drains par hectare, en les espaçant parallèlement entr'eux de onze à douze mètres.

M. le marquis de Cugnac qui draine en millionnaire, rémunérant largement pour aller vite, paie les tranchées de 1 mètre 15 centimètres de profondeur, la pose, le remplissage et l'achat des tuyaux, à raison de 21 centimes par mètre, ce qui fait 168 francs par hectare, plus le transport, les regards et les grilles. On peut drainer plus économiquement, et sans craindre de se tromper, taxer les frais à cent soixante francs par hectare.

Nul argent ne peut être placé à plus gros intérêts, sans compter l'augmentation des récoltes; énumérons-les pour nous résumer :

1° Facilité de la culture, par l'économie motrice et la suppression des divisions du sol;

2° Bénéfice de contenance, par la destruction des fossés ouverts;

3° Récolte plus hâtive de dix jours au moins;

4° Les eaux diluviennes s'écoulant par filtration n'entraînent plus les meilleures terres et les engrais dans les fossés ouverts, qui semblent créés tout exprès pour recevoir et emporter bien loin ces richesses du sol.

5° L'eau ne séjournant plus immédiatement au-dessous de la couche arable ne nuit plus aux plantes par la capillarité.

Digitized by Google

6° La charrue peut être ramenée beaucoup plus tôt dans un champ drainé après les pluies;

7° Enfin il est prouvé qu'on peut supprimer 1/5e des attelages dans une exploitation drainée.

Drainons donc sans hésiter; profitons, à défaut de ressources, des cent millions mis récemment dans ce but à la disposition des cultivateurs, et nous serons bientôt à l'abri des préoccupations et des transes que nous donne depuis trois si longues années la cherté des subsistances.

H. L.

DICTONS POPULAIRES.

Sent Andriou
Barro la porto, l'youer qu'es aquiou.

L'youer n'é pas bastar
Sé nou ben de doro, qué ben de tar.

Sé heouré nou héouréjo
Tout lou mes de l'an qu'aouéjo.

Qui a Nadaou s'assoureillo
A Pasquos se toureillo.

Quan Nadaou ben à l'escu
Troujo magro qué bouto cu (1).

En dé Nadaou,
Tripos grassos à l'oustaou.

Quan torro dé nor
Qué torro hor.

Quan la luo pen
La terro hen.

(1) On a remarqué que lorsque la lune n'éclairait pas la nuit de Noël, la récolte des glands était abondante dans les bois de chênes-liége.

Digitized by Google

Nostro Damo la candélèro
Tiro lou boué de la ribèro ?
— Nou certo, n'at haré encouero.
Quinzé jours qu'en dara lou boué
Et quinzé qué l'en paneré
Ataou sourtiré dé héouré.

Heouré
Décho lou barat razè.

Etymologies.

Agen, dans l'idiomé gallique, voulait dire : *industrie*. Ce mot a dû servir de racine à Agenoria, déesse du commerce, qui faisait partie du polythéisme gaulois.

En décomposant Larroumieu (commune de l'arrondissement de Condom) on trouve deux mots latins : *romana* et *via*, en français, *voie romaine*.

Ce qui justifie cette étymologie, c'est l'existence d'une route qui de tous les temps a été appelée chemin de César.

Lialores (bourg près de Condom) vient de *Dianæ laurea*, le *laurier de Didne*.

Condom peut dériver de *Condat* mot celtique qui signifie confluent, de même que de *Condominium* que Dupleix traduit par : *assemblée de seigneurs*.

De Summum podium, point culminant, on a fait d'abord *Sompoy*, ensuite *Sempouy*, et enfin *St-Puy*.

Mauvezin, en patois, veut dire *mauvais voisin*, et Capvern, *tête verte*.

Ossau. Le nom de cette vallée a probablement été formé de *ursi* et de *saltus*, *le saut de l'ours*.

Larressingle (commune de l'arrondissement de Condom) vient de *retrò singuli*, *arrière chacun de vous*.

Pau n'a pas une existence antérieure au xe siècle. Vers cette époque, les princes de Béarn, qui faisaient leur résidence à Morlaas, voulurent bâtir à l'extrémité des Landes un

Digitized by Google

rendez-vous de chasse. Ils marquèrent la place par trois pieux. Et c'est là que fut ensuite construit le château qui tire son nom ainsi que la ville actuelle du mot béarnais *Paou*. J. N.

Légendes des Saints gascons.

Sur le généreux appel fait par M. Noulens à tous ceux qui pouvaient fournir des documents touchant quelqu'une des branches qu'il a si doctement parcourues dans son programme du 1er juin dernier, besoin m'a été, cher lecteur, d'ouvrir mon coffre, de fouiller mes porte-feuilles, de parcourir mes notes, pour voir si, depuis plusieurs années que je cultive la feuille volante, il ne m'est jamais arrivé de couvrir un carré de papier de quelque chose de présentable. Hélas ! pauvres enfants de ma plume, que je vous ai trouvés difformes et chétifs ! et que pouvais-je faire de mieux pour vous que de vous tenir en lieu clos, où de temps en temps je pusse, seul et sans témoin, épancher sur vous les flots abondants d'une affection toute paternelle, sans vous exposer aux moqueries de très haut et très puissant seigneur le public.

J'allais donc refermer le coffre aux petits papiers lorsque sous les chiffons de toute sorte qui frétillaient autour de mes doigts, j'ai senti résister un vénérable cahier que j'avais depuis longtemps perdu de vue. Je l'ai étalé de mon mieux, et sur ses longs feuillets non satinés, non lustrés, non unis, mais secs, résonnants, grisâtres, veinés de jaune et de bleu, j'ai reconnu l'écriture de feu Bonaventure Palimpsestus, mon très honoré grand'oncle, dont Dieu ait l'âme, et dont je n'ai pas eu, moi, d'autre héritage en ce monde.

C'était un savant homme que feu Bonaventure Palimpsestus. Je ne sais pas, pour ma part, les noms des langues qu'il parlait, les titres des livres qu'il avait lus et

Digitized by Google

retenus, le nombre des systèmes qu'il avait élaborés. Malheureusement sa profonde érudition était déparée par deux défauts : son écriture était à peu près illisible; et il n'écrivit presque jamais que sur des feuilles volantes, genre de monomanie qu'il m'a léguée à défaut de sa science qu'il a bien et dûment emportée outre-tombe. Cependant, la première page du cahier en question était écrite en caractères fort apparents, et le titre me parut un *fac-simile* d'une vieille écriture gothique. Je transcris.

Cy commence Le Paradis Sanctoral de la ville et province d'Auchs, faict et composé de xxxx légendes tant longues comme briefves, colligees ez abbayes et eglises de Gascoigne; comme s'ensuyt :

LÉGENDE I. La bonne Bazadoise, prescheresse de la Foi.
II. Sainct Surnin de Tholose, apostre de Gascoigne et Navarre, et martyr.
III. Sainct Martial de Limoges, apostre d'Acquitaine.
IIII. Sainct Cerax, missionnaire evesque, patron de Simorre.
V. Sainct Paterne, premier evesquè d'Euse.
VI. Les Saincts evesques d'Euse, Servand, Optat et Pompidian.
VII. Saint Loupere, patron d'Euse, et martyr illec.
VIII. Saint Taurin, premier arcevesque d'Auchs.
VIIII. Sainct Clar, evesque d'Alby, martyr à Laytores.
X. Sainct Geny, confesseur de la Foy aussi à Laytores.
XI. Sainct Maurin diacre Agenois, apostre de Laytore.
XII. Saincte Silvie, d'Euse,
XIII. Saincte Quitterie, qui est Ste Quiteyre, martyre à Aire.
XIII. Les sœurs de saincte Quitteire, martyres en Gascoigne, c'est assçavoir les sainctes Dode, Gemme et Librade.
XV. Saincte Mère, martyre en Lomaigne; ensemble saincte Fauste, vierge et martyre au païs d'Armagnac.
XVI. Sainct Vincent, martyr, evesque de Acqs.
XVII. Sainct Julien, aussy martyr, evesque de Lescar.
XVIII. Les Saints Grat et Galactoyr, evesques dudict Lescar.
XVIIII. Sainct Justin de Bigorre, confesseur.
XX. Les Saincts martyrs Sever et Girons, à Aire.
XXI. Ung aultre S. Sever, confesseur en Bigorre.
XXII. Sainct Girin, martyr à Tarbe.
XXIII. Sainct Fauste, evesque de Tarbe.

Digitized by Google

xxiiii. Sainct Licier, evesque de Conserans.
xxv. Saincte Confesse, vierge martire à Tarbes; ensemble S. Rudauld, martyr, om ne sçait bien ou.
xxvi. Les Saincts martyrs Gognet et Marcore en Commingeois; Geret et Pémat en Tursan; Trenet en la dioecese d'Auchs: le tout en ung.
xxvii. Sainct Savin, anachorette en Bigorre.
xxviii. Le petit Sainct Gaudens, martyr.
xxviiii. Sainct Aspaze d'Euze, evesque.
xxx. Sainct Filibert, abbé, ysseu d'Euse.
xxxi. Sainct Frix, martyr à Bassoues.
xxxii. Sainct Orens arcevesque d'Auchs.
xxxiii. Sainct Fremier, martyr à Basas.
xxxiiii. Sainct Léon, evesque martyr à Baïonne.
xxxv. Sainct Leotade, arcevesque d'Auchs.
xxxvi. Sainct Austinde, item.
xxxvii. Sainct Bertrand, evesque de Comminges.
xxxviii. Saincte Rittrude, martyre, ysseüe de Gascoigne.
xxxviiii. Sainct Hubert, evesque, ysseu de sang gascon.
xxxx. La saincte Vierge Marie, patronne de la province d'Auchs

Je me hâtai de jeter les yeux çà et là dans le vénérable codex. L'indéchiffrable y était prodigué; mais à travers les steppes ingrates de la cacographie de mon oncle, je découvris mainte oasis où je goûtai des plaisirs d'esprit indicibles. Bonne aubaine, m'écriais-je! monument précieux de notre vieille langue! récits naïfs et charmants, comparables aux meilleures pages de Froissart ou du *Loyal serviteur!*

Je disais ainsi; mais hélas! je comptais sans la science de mon grand-oncle; elle y loge quelquefois, voyageuse souvent inattendue, toujours bien accueillie, sous quelque costume qu'elle se présente. A la dernière visite qu'elle m'a faite, elle avait pris les dehors de mon ancien condisciple et fidèle ami, Jules B....., frais échappé de l'école des Chartes. Voici mon homme, pensais-je. L'introduire dans mon cabinet, lui mettre dans les mains le précieux cahier, et me tenir coi, attentif, béant: tel fut mon rôle. Las! l'examen ne dura pas longtemps.

Digitized by Google

— Cet ouvrage du xve siècle n'a pas trente ans d'existence, mon ami.

Je me récriai.

— Non, rien de plus clair. C'est une fantaisie de littérateur encore plus que d'érudit; c'est un pastiche écrit assez légèrement après quelques lectures dans Froissart, dans la Légende dorée, dans l'*Internelle consolacion*, que sais-je! mais c'est moderne.

— Oserais-tu l'assurer?

— Sans la moindre hésitation.

Et vite, il me donna quelques preuves dont je vis bien la force: citoyens modernes quelquefois, souvent trop archaïques, mièvreries trop mignardes, inversions trop fréquentes, ratures et additions, etc., etc. Je fus près de jeter au feu la vieille paperasse. Mon ami m'en empêcha. Il trouva même du plaisir à en déchiffrer quelques pages.

— Somme toute, ces légendes peuvent intéresser, me dit-il. Elles ne sont pas sans valeur, comme reproduction fidèle, je le crois du moins, de plusieurs monuments peu connus de la littérature légendaire latine. Tu feras bien de les publier.

J'en publierai donc quelqu'une, sauf à courir aux plus lisibles d'abord, et à m'arrêter quand les lecteurs diront: Assez. Au prochain numéro, je vous promets, *Saint Léon, evesque, martyr à Baïonne.* JEHAN PALIMPSESTUS.

Nous n'avons encore donné que la monographie de Mézin. Nous publierons avant peu et successivement l'histoire des villes d'Orthez et de Morlaas, du comté de Gaure, du Fezensac et du Fezensaguet, du Bigorre, de l'Armagnac, de la vicomté de Béarn, etc.; diverses généalogies vont être également prêtes. Le manque de quelques documents pour les compléter fait ajourner leur apparition à la fin d'août.

Digitized by Google

Lampagie.

L'une des figures les plus dramatiques de l'histoire de notre contrée est celle de Lampagie, fille d'Eudes, duc d'Aquitaine. Ce prince, affranchi de toute sujétion envers les maires du palais, possesseurs réels de l'autorité monarchique, se crut un instant roi de toutes les Gaules. Il dominait sur l'Aquitaine entière par la cession de Hubert, son cousin-germain, et sur la Neustrie au nom de Chilpéric II dont il était le parent, l'hôte et le protecteur. S'il ne parvint pas à réunir en une seule ces deux souverainetés, c'est que la situation de l'Aquitaine fut toujours défavorable à son développement. Sa destinée constante fut d'être étouffée entre deux pressions opposées : celle de la France au nord, et celle de l'Espagne au midi. Ne pouvant lutter simultanément avec ces deux ennemis, Eudes était obligé de conclure la paix avec l'une pour faire la guerre à l'autre. Pour conjurer le danger du côté des Pyrénées et porter toutes ses forces sur la Loire, il consentit à l'union de sa fille Lampagie avec Munuza, émir indocile d'Abdérahman wali de Cordoue (1). Investi du commandant des frontières, il occupait une marche des Pyrénées Orientales et enjambait ainsi la Cerdagne et la Septemanie. Dans une incursion ultra-pyrénéenne, il avait ravi la gallo-romaine. Le maître ne tarda pas à devenir l'esclave de sa captive. Elle agréa son amour. Cette alliance étrange qui violait le précepte de St-Paul : *Ne vous unissez point avec les infidèles*, fut sanctionnée, quelques-uns même disent provoquée, par Eudes à qui la politique imposa peut-être cette impiété. Il n'existe dans l'histoire qu'un autre exemple d'une union identique, c'est celle d'Egilone, veuve du roi Rodrigue, qui

(1) Abdérahman, vice-roi de Cordoue, était sous la dépendance des califes de Damas

Digitized by Google

épousa Abdalazis, l'un des premiers conquérants de l'Espagne.

Eudes espérait par cette alliance déterminer Munuza à se constituer indépendant dans le nord de l'Espagne, et créer ainsi un royaume intermédiaire qui lui servirait de boulevard contre les irruptions des Sarrasins méridionaux, et l'ambition des gouverneurs de Cordoue. Provisoirement, il avait obtenu de son gendre une longue trève, et la promesse de secouer l'autorité d'Abderahman; celui-ci, instruit de l'union de son lieutenant, d'un traité fait sans sa participation et de ses menées ténébreuses, c'est-à-dire de sa trahison envers Dieu et le calife, dirigea un corps de troupes sûres vers Elbab (1) pour surprendre Munuza. L'émir, inopinément assailli, opposa à cette attaque un courage aussi grand que son amour pour Lampagie. Mais le manque d'eau le força à abandonner la place pour mettre en sûreté son épouse bien-aimée. Traqué comme une bête fauve dans les défilés de Puycerda, il s'arrêta sur le bord d'une fontaine pour ranimer et raffraîchir Lampagie. Cette halte les perdit tous deux. Circonvenu par les soldats de Ghédi, Munuza essaya de défendre celle qui avait attiré sur sa tête tous ses malheurs, mais son héroïsme fut inutile; la fille du duc d'Aquitaine fut bientôt prise.

Désespéré de ne pouvoir la délivrer, et craignant de tomber vivant aux mains de ses ennemis, il se précipita du haut d'un rocher. Les soldats descendirent dans le ravin et détachèrent sa tête pour l'offrir, ainsi que la captive, à Abdérahman. Quand le vice-roi reçut de Ghédi ce double gage de sa victoire : *Par Allah, s'écria-t-il, je ne croyais pas*

(1) Les historiens musulmans ne donnent pas de désignation topographique précise Ils disent simplement qu'Abdérahman dépêcha des soldats déterminés à *Elbab*, mot arabe qui signifie *porte*. Or, comme dans cet idiome on dit fréquemment *el bab djebel, la porte de la montagne*, on peut admettre avec M. Conde que c'est Puycerda; car de ce château qui domine le passage de la Cerdagne à la Septemanie, on est à cheval sur la France et sur l'Espagne.

Digitized by Google

qu'on pût faire si bonne chasse dans les Pyrénées. Il envoya ces deux présents au calife de Damas, qui orna un minaret avec le crâne, et son sérail avec la chrétienne.

Le mariage de Lampagie au lieu d'éloigner l'orage l'attira sur la tête d'Eudes. Aldérahman, avide de vengeance, débouche par le col de Roncevaux, fait déborder son armée dans la vallée de la Bidouze, incendier toutes les villes de Vasconie et exterminer leurs populations. Eauze, la magnifique métropole, qui avait traversé les invasions germaniques, fut ensevelie sous les cendres de ses monuments. Toutes les villas qui décoraient le district d'Auch, et cette cité, moins un faubourg, furent rasées. Dax, Aire, Bayonne, Oloron, Bénéarnum, eurent le même sort. Les Musulmans n'avaient pas de plan arrêté de conquête. Ils descendaient dans le Frandjat pour le convertir au Coran par le feu et le cimeterre. Ils s'acharnaient sur les riches abbayes, parce qu'ils y trouvaient la double satisfaction de la cupidité et du fanatisme, en se gorgeant de butin et en massacrant les religieux. Les monastères de St-Savin, de St-Sever, de Ste-Croix, de Grigny, de Lîle-Barbe, furent détruits à la course. Jamais pareil fléau ne s'était promené sur les Gaules avec tant de rapidité et d'étendue. Les milices basques et aquitaniques essayèrent vainement d'endiguer ces flots de barbares, elles furent balayées comme les villes et les bourgades par les tribus d'Asie et d'Afrique qui ne laissaient derrière elles que des ruines et des cadavres.

Ces hordes avançaient toujours vers l'Ouest. Eudes, posté sur l'autre rive de la Garonne, suivait leur mouvement. Impatient de se mesurer de nouveau avec ceux qu'il avait écrasé devant Toulouse, il leur présente la bataille devant Bordeaux. Il fut anéanti avec son armée et perdit dans ce jour ses cinquante ans de gloire. Le vainqueur menaçait et assiégeait même déjà Tours. Charles Martel, dont Eudes

Digitized by Google

avait imploré le secours, oubliant ses anciennes hostilités avec le duc d'Aquitaine, et ne songeant qu'au salut de ses peuples, se mit en marche avec ses légions franques.

Le choc eut lieu près de la Loire en septembre 732. Le combat, quoique excessivement meurtrier le premier jour, fut sans résultat. On recommença dès l'aube le lendemain. Déjà l'impétuosité des Musulmans avait rompu les rangs chrétiens commandés par Charles Martel, lorsque Eudes, par une habile manœuvre, fit tourner bride aux escadrons d'Ab-del-Rahman en attaquant le camp où était enfermé le butin. Cette diversion décida de la victoire. A la suite de cette bataille, où périrent plus de 300,000 combattants, la chrétienté fut sauvée. Ce qui n'a pas empêché les historiens du Nord d'attribuer tous les honneurs du triomphe au chef austrasien, quand il revenait de droit au duc d'Aquitaine.

L'alliance de Lampagie et de Munuza avait été la cause ou le prétexte de cette guerre. Ainsi une femme faillit alors perdre la France comme une autre la sauva plus tard.

J. NOULENS.

Fiefs de l'Armagnac.

Géographie politique de la Gascogne au IXe *et* X^e^ *siècles.*

Au IXe siècle, tout était fief. Il n'y avait pas une propriété libre. Les ravages de l'invasion, les brigandages des hommes de guerre étaient des maux contre lesquels on cherchait un refuge sous le patronage des seigneurs puissants. Chacun leur engageait sa terre et sa personne; il recevait en retour de cette triste aliénation de sa liberté et de son droit une protection contre les mauvais voisins, et un

Digitized by Google

titre à des secours dans les années malheureuses. C'était beaucoup d'avoir du pain quand les Normands étaient passés !... Et maintenant, pour connaître les détails de cette vaste association de personnes, pour exposer par le menu les dispositions de cette hiérarchie tracée sur le sol, il ne faudrait rien de moins qu'un tableau des propriétés particulières à cette époque; or, nous ne possédons rien qui ressemble au livre de la conquête dressé en Angleterre par ordre du Bâtard. Pour y suppléer, nous étudierons les circonscriptions féodales importantes et nous arriverons peut-être à des détails intéressants. Ce qu'il y a donc de plus important est de savoir la géographie politique de la Gascogne au IXe et Xe siècles.

Le duché de Gascogne, borné par la mer, la Garonne et les fiefs qui s'étendent aux pieds des Pyrénées, présente dans sa configuration toutes les conditions de l'existence indépendante et de l'individualité politique. Rien ne lui manque, il a pour se protéger et se répandre un grand fleuve et la mer, et comme les grands états, il a des états plus petits qui veillent à ses marches. Le Béarn, le Bigorre, le Comminges le protégent contre toute surprise; attachés à lui par une communauté d'intérêts et d'origine, ils ne vivent que par lui et se perdent dans son activité et son importance. Tous ces petits peuples sont les débris d'une même race tombée des flancs de la montagne comme une avalanche qui ruine et qui fertilise. Le hasard les avait portés sur un sol qui semblait disposé pour être le siége d'un état, et la nature semblait leur avoir préparé les destinées d'un peuple. Orgueil national, amour du sol, esprit militaire, originalité de génie, ils portaient en eux toutes les passions politiques, toutes les forces sociales; ils possédaient tous les éléments d'une patrie. Aucune race ne fut plus profondément marquée du sceau qui la distingue, et

Digitized by Google

aucune autre ne fut mieux placée pour conserver cette originalité native, ce caractère de personnalité qui fait la force et la grandeur des nations. Sur toute la ligne de la frontière, le génie gascon se heurte aux plus vives oppositions, et de ces contrastes, répandus sur tous les points de son voisinage, résulte cet antagonisme salutaire où se fortifient et se rajeunissent sans cesse toutes les facultés humaines. Si les races que la fortune a rapprochées ne sont point marquées par de vives différences, elles s'attirent par les affinités, se mêlent sur les points de ressemblance, s'altèrent réciproquement dans le peu qui les distingue, toute rivalité languit, la personnalité s'efface, le sentiment de nationalité s'éteint, et bientôt tout est confondu dans une unité froide et décolorée. Rien de tel pour le Gascon : tout lui est contraire dans ses entours, et les familles auxquelles des traits de ressemblance le rattachent sont au loin. Au loin, le Normand avec son esprit retord, le Picard avec sa vive colère, le Bourguignon avec sa faconde, le Provençal avec sa jactance. Auprès de lui le Gascon ne rencontre que fanatisme et rudesse, lui, l'homme le plus sceptique et le plus facile de l'univers. Le Navarrais reste indompté dans le creux de ses montagnes; c'est toujours le vieux cantabre. Enfant de race gasconne, son naturel n'a rien perdu de son âpreté primitive, et c'est par là qu'il se distingue de ses frères de la plaine, dont l'esprit s'est épanoui sous l'influence de la tradition romaine et gothique parmi les richesses d'une terre heureuse. De l'autre côté, sur la rive opposée du grand torrent qui les sépare, le Languedocien tempête ou sommeille; emporté par une ardeur presque féroce, ou abandonné à une molle indolence, il semble fait pour la guerre et la volupté. A lui les fraîches fontaines, les vertes pelouses, les bois de myrthe et d'oranger où le maure assoupi rêvait les joies céles-

Digitized by Google

tes, les combats et la gloire de Mahomet. Le Languedocien est fait pour les sensualités de l'islamisme et non pour l'ascétisme de Jésus. Mahomet répondait à tous les secrets de sa nature en donnant à son fanatisme le dieu des batailles, à ses sens les houris de la terre, à son imagination celles du ciel, à sa paresseuse pensée le repos dans le fatalisme. Aussi, le Languedocien fit-il accueil aux enfants du prophète et nous devons nous estimer heureux que l'Espagnol, si opposé au génie sémitique, se soit jeté entre eux et lui. Le Gascon n'a rien de commun avec son impétueux voisin; jamais on ne le voit passer du transport à la nonchalance; son naturel est égal, son activité régulière, sa pensée point fougueuse, mais pénétrante et habile. Le Languedocien est fervent dans son amour, enthousiaste dans sa foi; le Gascon maîtrise ses sentiments et domine ses croyances; toujours soutenu par cet esprit de négation qui est la condition de toute critique et le principe de la science. Là, une race ardente et passionnée, amoureuse des images, vouée aux symboles à tel point qu'elle tourne le christianisme en idolâtrie; ici une population spirituelle et moqueuse, curieuse du sens des choses, éprise des idées; l'une croyante et religieuse, l'autre méfiante et philosophe, mais d'une philosophie particulière et qui a bien sa portée. Ce n'est point celle du nord toute de réflexion et de labeur; elle est à l'opposé primesautière et instinctive, dépourvue de pédanterie, suspectant toute formule et se riant de tout système. Telles étaient les différences, telle était cette opposition qui devait à chaque instant faire éclater les forces de la nationalité gasconne et la maintenir en vigueur. A ces conditions heureuses, à ces qualités brillantes, ajoutez une merveilleuse aptitude aux pratiques de la vie sociale et politique, et nous nous demanderons ensuite s'il n'est pas regrettable que cette race ait été troublée dans l'accomplis-

Digitized by Google

sement de ses destinées et refoulée aux pages les plus obscures de l'histoire.

Le premier événement qui ébranla l'avenir de la Gascogne, ce fut l'invasion des Francs. La conquête fut utile et profitable aux hautes contrées de la Gaule dont les populations durent à cette calamité la force de cohésion qui fait les peuples et le génie de discipline qui les conserve, puissances éteintes dans cette société romaine à demi morte, et qui, par malheur, ne se réveillèrent jamais dans les débris de la vieille Italie. Mais cette épreuve n'apportait que d'inutiles douleurs à des peuples nouvellement régénérés par le pur sang de leurs frères, les rudes et belliqueux montagnards des Pyrénées. Aussi, l'affront subi patiemment sur les autres points de la province romaine souleva dans ce pays de saintes colères. Une lutte inégale s'engagea et dura plus d'un siècle. La guerre entre les Gascons et les Francs commença dès le temps de Clovis. Le chef sicambre prit possession de la Novempopulanie après avoir détruit le royaume des Goths; son premier essai d'administration sur cette guerre fut malheureux, il avait établi des comtes dans toutes les villes; les Gascons les égorgèrent; ce ne fut qu'une vengeance inutile, les Francs reparurent, les Gascons furent vaincus; mais indisciplinables à la conquête, ils se relevaient et prenaient les armes toutes les fois qu'ils sentaient renaître leurs forces ou qu'ils entrevoyaient une occasion. Pendant cent ans, ils eurent à subir l'autorité de ducs étrangers, et à soutenir le choc de toutes les bandes du Nord. Francs et Burgundes les attaquèrent au profit des rois Mérovingiens. Enfin, après des vicissitudes diverses, ils se trouvèrent incorporés au royaume de Toulouse. Séparés du Nord, ils prirent patience et respirèrent quelques années; mais le successeur légitime de Caribert étant mort, ils se soulevèrent de nouveau pour repousser la domination

Digitized by Google

Franque, et ils intéressèrent l'Aquitaine à leurs combats. Ce beau pays se souleva tout entier, et les Gascons lui donnèrent cette race de ducs habiles, téméraires, constants dans leur haine et leur politique, qui auraient affranchi le Midi si, dans cette guerre terrible qu'ils firent aux Carlovingiens, le destin avait été neutre.

Après deux cents ans de lutte, les Francs, vainqueurs par les armes de Charlemagne, s'attachèrent à réduire la Gascogne, à la faire déchoir de toute son importance. Cependant les ducs, dépossédés de leur trône d'Aquitaine, s'agitèrent encore, suscitèrent à Louis le Débonnaire de grands embarras et occupèrent plus d'une fois ses armées. A cette époque, la Gascogne, qui avait donné son nom aux trois Aquitaines, était refoulée dans ses limites naturelles, les Pyrénées, la Garonne et l'Océan. C'est, en effet, c'est dans l'enceinte formée par ces puissantes barrières que s'agitait la race gasconne, formant plusieurs familles qui devinrent par la suite autant de petits Etats. Antérieurement à la division féodale opérée par les Carlovingiens, la Gascogne se divisait en Gascogne supérieure et en Gascogne citérieure. La supérieure s'étendait, entre la Garonne et l'Adour, des Pyrénées à l'Océan. La citérieure était concentrée entre l'Océan, l'Adour et les Pyrénées. Elle comprenait le Béarn et le pays de Bayonne. On l'appela depuis le pays basque. C'est dans les gorges de ses montagnes et sur les bords de ses torrents que la race gasconne fit éclater avec plus de force ses qualités originelles; et de nos jours, dans les mêmes lieux, elle conserve encore son caractère primitif et son indestructible langue. Sous les influences de la mer et de la montagne, son tempérament remuant et téméraire la portait avec plus d'ardeur aux folles tentatives, aux entreprises désespérées. Réduite à ce qu'elle était sur un coin de terre, elle fit tête aux armées de Louis le Dé-

Digitized by Google

bonnaire. Jadis, ce pays avait des comtes particuliers, des étrangers, sans doute, pour comprimer son éternel émoi. Après l'érection du duché de Gascogne, il fut, à certains temps, gouverné séparément par suite du partage de l'autorité que firent entre eux les enfants de la famille régnante. Plus tard, la Gascogne tout entière fut soumise à un seul duc; et ce fut de même lorsqu'elle passa sous l'autorité de la seconde dynastie.

L'empreinte féodale que les Carlovingiens fixèrent sur le territoire gascon fut conforme aux divisions naturelles, et, à peu de chose près, aux circonscriptions de l'administration romaine. Les peuplades restèrent unies et conservèrent l'intégrité de leur territoire. Afin que les villes fussent plus pénétrées de l'humilité féodale, on les dépouilla du titre de comtés que leur avait donné Clovis, et on les repoussa au rang d'arrière-fiefs, sous la suzeraineté des comtes, ducs de Gascogne. Le Béarn subit le même abaissement (quant à son titre), mais il n'y perdit rien en réalité, car il resta toujours indépendant, ne relevant que des rois de France et ne rendant hommage à personne (1). Aux pieds des Pyrénées, le Béarn était indépendant; le Bigorre, le Comminges, le Couseran et les Quatre Vallées relevaient des ducs de Gascogne. A l'extrémité opposée, le comté de Bordeaux et partie du comté d'Agen, tenus par les rois et les ducs d'Aquitaine, puis par les ducs de Gascogne, sous condition d'hommage, et enfin la vicomté de Lomagne, telles étaient les principales circonscriptions du territoire; le duché de Gascogne tenait tout le reste. La Lomagne s'étendait entre l'Agenais, le Fezensac et la Garonne; elle était soumise aux comtes de Lectoure. Ces seigneurs, lorsque leur ville fut,

(1) Absoluti semper fuit imperii. (J. Scaliger, not. gall.) Marie de Gavaret, vicomtesse souveraine de Béarn, avant qu'elle eût épousé Guillaume de Moncade, grand sénéchal de Catalogne, passa en Aragon et fit hommage au roi Alphonse II de toutes ses terres, même du Béarn, qui n'en avait jamais fait. (1170, *Expilly*.)

Digitized by Google

en même temps que toutes celles de la Gascogne, déchue de son titre de comté, prirent le titre de lieutenants-généraux de Gascogne, et ils le portèrent pendant les IXe et Xe siècles (1). Dès les premiers temps du XIe siècle, ils se sont dits seulement vicomtes de Lomagne (2), et ainsi toujours depuis cette époque. La Lomagne était riche et étendue, ses vicomtes (3) étaient très puissants, et ils conservèrent le droit de battre monnaie.

Ils étaient les premiers vassaux des ducs de Gascogne.

Le Comminges était un des plus beaux fiefs des ducs de Gascogne, son importance lui venait à la fois de son étendue, de sa position. Appuyé contre la double frontière de l'Espagne et du Languedoc, il s'étendait sur la rive de la Garonne jusqu'à la rencontre de l'Astarac. On le divisait en haut et bas, et Lombez dans la suite fut une de ses deux capitales. Les comtes de Comminges furent institués vers l'an 900; à la fin du IXe siècle ils étaient vassaux des ducs de Gascogne, plus tard ils passèrent sous la suzeraineté des comtes de Toulouse. La vicomté de Couseran ne fut qu'une de ses annexes, comme on en retrouve souvent dans le voisinage des grands fiefs. — L'histoire des quatre vallées, dans les limites du temps que nous ne devons pas dépasser, est sans intérêt, et celle de Béarn ne doit point nous occuper. Laissons ce petit Etat dans son isolement superbe (4).

Nous avons parcouru les limites du duché de Gascogne. Les Carlovingiens, en dotant les ducs d'Aquitaine de ce grand fief, se réservèrent l'administration du pays de Fezensac qui en faisait partie. Entièrement identifié à l'Etat dont

(1) La lieutenance générale de Gascogne passa, par les clauses d'un contrat, à la maison d'Armagnac. Ce n'était qu'un titre. *Les Bénédictins.*)

(2) Hist. abb de Condom in spicilegio d'Acheri.

(3) C'est de ces vicomtes que descendent les barons de Batz.

Les Béned.. d'après d. Poirier, d. Merle, Cherin et Brequigni.

(4) Les comtes de Béarn étaient très puissants dans le XIe siècle. Ils battaient monnaie d'or; aucun vassal de la couronne n'avait alors ce privilége. (Expilly.)

Digitized by Google

il était une dépendance, il l'eut sans doute rendu trop puissant, et d'ailleurs le roi d'Aquitaine trouvait dans la surveillance qu'exerçait un de ses fidèles sur ces populations séditieuses une garantie à laquelle il n'eût pas été prudent de renoncer. Sans cette précaution, Loup Centule, dont la déchéance avait été vainement prononcée par Charlemagne, eût peut-être trouvé dans les Gascons des ressources suffisantes, sinon pour résister aux bandes combinées d'Auvergne et de Toulouse, au moins pour résister à la sentence renouvelée qui le dépouilla. Les ducs héréditaires ayant été bannis, le Fezensac dut passer sous l'autorité des ducs amovibles; ceux-ci offraient toute garantie de fidélité, et, dans ces temps désastreux, il était utile de concentrer tous les pouvoirs en une main, afin d'établir plus de concert et d'à-propos dans le mouvement de la guerre. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'à l'époque de la réunion du royaume d'Aquitaine à la France du nord par l'avènement au trône de Louis le Bègue, le Fezensac fut réuni sans réserve au duché de Gascogne (877). Il n'y resta pas longtemps attaché. Dès les premières années du xe siècle, le duché fut démembré de cette province au profit des deux plus jeunes fils de Garsie-Sanche le Courbé (le mari de cette pieuse duchesse qui releva notre église et qui brilla d'une renommée tragique dans la légende condomoise); l'un des plus jeunes fils du duc obtint le Fezensac proprement dit, et l'autre obtint l'Astarac, pays considérable qui avait fait partie du Fezensac jusqu'à cette époque. Les fiefs dans ces siècles se divisaient à l'infini, et tendaient à s'anéantir par le partage des terres entre tous les enfants de chaque génération. Aussi la puissance féodale s'atténuait de jour en jour. Geoffroy de Vosias s'en plaint énergiquement dans la chronique d'Aquitaine en signalant le dépérissement des grandes maisons. Ce fut bien plus tard que l'héritage prit ce caractère d'unité

Digitized by Google

et d'exclusion qu'il a conservé jusqu'à la fin du dernier siècle. Les grands fiefs détachés du duché de Gascogne ne subsistèrent pas longtemps dans leur intégrité.

En 960, le comte de Fezensac retrancha de ses Etats, en faveur de ses jeunes fils, l'Armagnac et la seigneurie de Gaure. L'Astarac subit aussi des démembrements; toutefois, le Pardiac n'en fut détaché que dans les premières années du XIe siècle. Tel était le duché de Gascogne au IXe et au Xe siècles : étendu entre les petits Etats des Pyrénées, l'Océan, le Bordelais, l'Agenais et la Lomagne. Le Fezensac auquel il avait été longtemps attaché par une suzeraineté fictive devint sa province. Mais il est bientôt séparé de cette belle contrée qui se divise et semble se dissoudre sous une quantité de petites couronnes. Le duc de Gascogne, loin d'étendre son autorité, abandonne son meilleur bien; il se fait petit, il se gêne comme un bon père; il se resserre sur des terres ingrates entre l'Armagnac, la Lomagne et les sables de la Lande, conservant pour toutes richesses cette fertile platebande qui se déroule entre la Garonne et les forêts de pins.

En jetant les yeux sur ce tableau de la géographie féodale de la Gascogne au IXe et Xe siècles, nous voyons d'abord le duché, les fiefs des Pyrénées, la Lomagne et le Fezensac. Puis le Fezensac, l'Astarac, l'Armagnac, la seigneurie de Gaure, et à l'extrémité de la frontière maritime, la terre de Labour; enfin, les villes réduites en vicomtés, telles que Bazas, Dax, Tartas, Aire. Cependant on trouve dans ces circonscriptions des subdivisions de territoire assez considérables. Il faut noter le Gimoès, le Brulhois, le pays d'Auvillar, vicomtés sous la suzeraineté des vicomtes de Lomagne, le Gavardan qui était en partie leur propriété (toutefois cette vicomté avait sa dynastie); enfin, les châtellenies de Fimarçon, de Rivière, de Batz, de Fezensac, qui leur

Digitized by Google

appartenaient en tous biens. Le tout orné de droits régaliens; ce qui faisait, ma foi, pour les susdits seigneurs, une part de ce monde assez satisfaisante. A ce détail de la terre de Gascogne, ajoutez l'Albret si vous voulez. Je n'ai pas dû le compter, car il est question pour la première fois dans le XIe siècle des habiles Gascons qui le possédèrent : gens médiocres, mais gens d'à-propos, industrieux et prévoyants. Toujours en éveil sur leur fortune, zélés pour les bonnes alliances et à l'affût de toutes les héritières! Les maisons de quelque renom en ce siècle de prouesses comptent toutes dans leur lignée un hoir décoré du nom de grand. Les d'Albret ont aussi le leur; mais ce n'est pas un batailleur; il fut ainsi nommé parce qu'il était riche... Un d'eux fit la croisade sans doute comme pèlerin, un autre parut dans un de nos désastres : ce fut à Azincourt. Le malheureux commandait, ce jour-là, comme pour mieux montrer que sa race n'était pas douée du génie de la guerre. Les d'Albret acquirent, à la suite de très vilaines chicanes, la vicomté de Tartas. La ville de Nérac, où ils n'étaient d'abord que protecteurs institués et comme vidames de notre abbaye, ils la tinrent je ne sais comme : le reste, la bonne fortune le leur donna. Enfin, Dieu aidant et par leur bon calcul, tout chez eux alla de telle sorte qu'ils parvinrent, les sages mondains (1), à se coiffer d'une couronne.

(Extrait d'une correspondance historique.)

La recherche des antiquités n'est pas toujours récréative. La *Revue*, en son premier discours, nous avait déclarés enfants des Basques bornant ses preuves pour le moment à une demi-douzaine d'étymologies, etalées à la page 5, lignes 2, 3 et 4.

(1) Dans la personne de Jean d'Albret, 1484.

Digitized by Google

Mais elle négligeait ou franchissait ainsi des controverses immenses, ayant eu pour objet des distinctions de race entre les Ibères, les Cantabres, les Vascons, les Basques, les Escoualdounacs. Un ouvrage existait, écrit en espagnol par un Basque, qui avait recueilli aux deux côtés des Pyrénées toutes les traces de sa nation : la *Revue* en sollicita des traductions diverses. Le traducteur était convaincu que nos origines, en effet, se trouvent en Espagne : c'est pour lui chose démontrée par les noms de famille et de lieu, par les idiomes, par l'histoire naturelle des races, par la série des événements. Mais ne cédant jamais à un système conçu d'avance, il dressait le travail, moins comme arbitre que comme rapporteur; et voici quelle était sa méthode: —prendre d'abord ce qui se rapporte aux peuples générateurs; — pour saisir l'identité d'un peuple, prendre ensuite ce qui se rapporte à son nom ou à ses noms;—puis encore, ce qui contrôle et vérifie les noms par l'étymologie.— Puis enfin ce qui est relatif à la chorographie; — ensuite de quoi auraient dû être amenés aussi dans leur ordre les détails de la langue, des mœurs et des *fors ou coutumes* : le tout, selon les resources de l'ouvrage traduit.

J. J. M.

ORIGINES. — NOMS. — LIEUX. — HISTORIENS.

(Suite.)

« Strabon rapporte, il est vrai (livr. 3.), qu' « en cheminant vers l'Occident, à travers les champs d'Ilerda (aujourd'hui Lérida et Houesca), on rencontrait Calahorra,

Digitized by Google

» cité des *Basques;* et que, sur la *Jaccétanie*, vers le Septen-
» trion, résidaient les *Bascons*, au sein des quels s'élevait la
» cité de Pamplune». Soit, mais Strabon a-t-il dit par hasard qu'il n'y avait des *Basques* en nul autre lieu de l'Espagne? Et ce point serait-il mieux prouvé par l'ignorance des Romains s'ils n'avaient pas reconnu de *Basques* hors les armées qui leur disputaient le terrain? Voilà pourtant des méprises, comme on en trouve dans les historiens, et qui nous créent l'embarras de relever leurs fautes.

« ....., au temps où les Romains couvraient les bords de l'Ebre, il y avait en Espagne d'autres populations *basques* que celles dont parle Strabon; et même aux temps des Goths et des premiers rois de Léon, c'était au sol de la vieille Castille et aux montagnes de Santander qu'était spécialement appliquée l'indication des *Basques* ou *Bascons*, et point du tout au sol de la Navarre, ainsi que l'ont débité quelques écrivains.

En preuve du fait, nous citons les Annales d'Albelda (édition de Ferréras), où il est dit que le roi Siswut avait battu les Asturiens et les *Bascons*, qui s'étaient découverts à lui *au travers des montagnes;*—que Swintila avait battu les *Bascons,* dans cette *partie de Santander*, faisant prisonniers deux Patrices romains;—et que Wamba, le premier, avait dompté les féroces *Bascons* sur les *confins de la Cantabrie.*

Nous citons pareillement les Annales de l'évêque Sébastien, de Salamanque, où il est dit que le roi Froyle, des Asturies, avait transféré à Oviédo le siége épiscopal de Lougo, et qu'autant de *Bascons* s'étaient déclarés contre lui, autant il en avait battu et réduit à l'obéissance; — qu'à l'invasion des Asturies par Ramire Ier, en résultat des troubles produits par Nepotien, celui-ci s'était avancé jusqu'au pont du Narcéya, entraînant comme auxiliaires les Asturiens et les *Bascons*; mais que bientôt, abandonné par les siens et sauvé

Digitized by Google

par la fuite, ses propres généraux l'avaient fait prisonnier.

Nous citons enfin Ambroise Moralès (Antiquit. d'Esp., liv. 13, ch. 17), et le P. Moret (Annal. de Nav., liv. 1, ch. 5; investig. liv. 1, ch. 2 et 3), lesquels attestent positivement que les *Bascons* subjugués par Dom Froyle ne doivent pas être confondus avec les Navarrais, pas même avec les autres Bascons de La Rioxa; ces derniers alors étant les sujets du roi Maure de Saragosse et de ses lieutenans, petits rois de Tudéla, Viguéra et Valtierra; — que les *Bascons* dont il y a trace dans les histoires des Goths, dans celles des rois d'Asturie et d'Oviédo, ne doivent pas être confondus davantage avec ceux d'une section de la Navarre, ceux-ci encore et les premiers rois qui leur succédaient s'étant tenus envers les rois d'Espagne et de France, durant le même temps, dans une paix profonde et inaltérable.

(Quand les Romains, après l'assassinat de Sertorius, tentèrent d'asservir les peuples libres de la Basconie et de la Cantabrie (an de Rome 681, — et 73 av. l'ère chrétienne), voici quelles positions occupaient les peuplades *basques*) : — «..... Toutes les terres depuis le Sobrarbe en Aragon, jusqu'à l'entrée de la mer Cantabrique, en suivant de chaque côté la chaîne des Pyrénées et ses diverses ramifications; et, prenant une ligne au midi des sources de l'Ebre, entre les Basques et les Asturiens (aujourd'hui montagnards de Santander), vers les confins des anciens Bardules et Bérons, la conduisant vers Calahorra, toutes les terres contiguës que cette ligne définissait : — en telle sorte que l'enceinte des positions aurait compris aujourd'hui les contrées de Jaca, d'Oloron, le Béarn, la Haute-Navarre, le val de Baztan, la Basse-Navarre, le Labour, le Guipuzcoa, l'Alava, la Bizcaya, les Montagnes de Santander, la Bouréba et la Rioxa.

«..... Si les Romains eussent porté dans les Gaules

Digitized by Google

et en Espagne une langue plus savante, plus philosophique, en un mot plus complète, il nous serait donné de retrouver àprésent combien de vérités de ces époques lointaines. Mais l'absence, dans leur pauvre alphabet, des lettres *ch*. *ii*, ñ, *ts*, *tz* et de quelques autres; le besoin pour les historiens et les géographes d'assortir l'écriture des noms et des notes à la prononciation qu'ils avaient dans la langue-mère : tout cela donna lieu aux méprises les plus grossières. Et voilà ce qui fait dire à Strabon (liv. 3.) qu' « il est rebuté d'admettre » plus de noms *cantabres*, leur détestable écriture lui coû- » tant trop d'ennuis; si ce n'était pourtant que quelqu'un » prît goût à ces noms de *Plétaoures*, de *Bardiètes*, d'*Alo-* » *trigues* et à cent autres plus rudes encore et plus obs- » curs. » C'est aussi ce qui fait dire à Pomponius Mela qu' « il y avait chez les *Cantabres* des noms de villes et de » fleuves impossibles à prononcer. » A ces autorités joi- gnons l'avis d'un savant légitime (Camérarius, traduct. d'Homère, pag. 196.), qui s'est récrié disant : « plût au ciel » que les écrits de Strabon nous fussent parvenus intacts » et sans reproche ! Mais ils sont pleins de tant d'erreurs » que l'attention la plus soutenue y est souvent mise en » défaut. » Après quoi, nous arrivons à croire que l'opinion de Strabon, dans tout ce qu'il a écrit sur les Cantabres et les basques, doit fléchir de beaucoup dans l'estime de nos auteurs ; car ses récits sont altérés d'une manière sensible; sans compter qu'ils avaient été recueillis à Rome, de la bouche des guerriers qui revenaient d'Espagne, et tournés par une partialité obligée à la louange d'Auguste et de Tibère, dont les lauriers précisément étaient flétris par les Cantabres.

« Si le même Strabon ne nous avait instruits que les *Bardiètes* anciens avaient pris de son temps le nom de *Bardiales*, lesquels aussi plus tard prirent le nom de *Bar-*

Digitized by Google

dules, pourrions-nous aujourd'hui atteindre l'objet du nom, à travers les variantes et les altérations qui le défigurent? Si déjà nous n'étions certains que le nom d'*Accétanie* est composé du mot basque *ach* (rocher, rocaille), avec sa désinence propre, *éta*; y joint la terminaison latine *nia*; pourrions-nous aujourd'hui deviner que ce nom ne diffère point du mot basque *acheta*, lequel signifie *contrée pierreuse*. Et enfin, sans les mêmes ou sans de pareilles informations, pourrions-nous aujourd'hui savoir que *Aouccétanie*, *Laccétanie*, *Basétanie*, *Zerrétanie*, *Ourdétanie*, et tant d'autres régions ou cités de l'ancienne Espagne et de l'Aquitaine, signalées par les géographes grecs et latins; pourrions-nous donc savoir qu'elle ne sont pas autres que *Aouts-éta-nia* (région chargée de poussière), *Lutz-éta-nia* (région âpre et raboteuse), *Bats-éta-nia* (pente douce ou déclivité), *Zarr-éta-nia* (de païs de scieurs, de scieries) (1), *Ourd-éta-nia* (contrée de troupeaux de porcs) (2), etc.....

« Tout ce mécanisme verbal est nécessaire à connaître pour bien fixer les noms écrits par les Romains. Nous voyons en même temps qu'ils ont brouillé les noms et les signes à ce point qu'il n'y a plus en Espagne et en France un nom antique de peuple, de pays, de cité, un seul nom qui nous rende l'idée de sa première signification. Retenons d'ailleurs qu'à l'époque où s'écrivaient en latin les affaires d'Espagne, la langue-mère et usuelle du pays était *le basque*, dont le contact et les communications enrichissaient la langue ennemie.

» Des écrivains de nos jours, qui traitent la critique avec le soin et la maturité convenable, ont été révoltés par les

(1) Pour un œil exercé, il n'est pas peu étrange ce nom, tiré d'une profession, d'une industrie, après tant d'autres noms tous pris sans exception des seuls objets de la nature. (Note de l'éd.)

(2) Même remarque : non moins étrange toutefois que la précédente. — Entre les choses de la nature et les choses de l'homme, quelle énorme distance pour l'imposition des noms. (Note de l'éd.)

Digitized by Google

fictions et les faussetés qui infectent l'histoire, aux époques destituées de monuments et de traditions. Bien pénétrés qu'on ne peut éclaircir les faits du monde primitif qu'à l'aide des langues anciennes, en remontant par l'analyse des lettres et des syllabes à la première signification, ils recommandent incessamment l'étude de l'*idiome basque.* »

(Mém. aut., même traduct. pag. XIII, XIV, XV, 13, XVIII, XIX, XX, XXI.

Bibliographie des auteurs gascons.

V.

Jean de Montluc (suite).

Défense... pour maintenir le très illustre duc d'Anjou contre les calomnies de quelques malveillants, à la noblesse de Pologne. *Paris*, 1575, in-12.

Epistola J. Monlucii Episcopi Valentini regis gallorum legati ad ordines Poloniæ de Illustrissimo Andium Duce in regnum Polonicum allegando, 1573, in-12. — *Lusiniani*, 1574, in-12.

Harangue (première) à la noblesse de Pologne, prononcée le 10 avril 1573... en l'assemblée tenue à Varsovie pour l'élection du nouveau Roy après le décès du Sérénissime Sigismond Auguste. — Seconde harangue faite et prononcée en l'assemblée des Etats de Pologne par le même sieur évêque de Valence lorsqu'il fut licencié, le 25 avril 1573. *Paris, Richer*, 1573, in-8°.

Election du Roy Henri III, roy de Pologne, décrite par Jean de Montluc, évêque de Valence. *Paris*, 1574, in-12.

A ces cinq écrits de Jean de Monluc touchant l'élection de Henri III au trône de Pologne, on peut ajouter le suivant, que Barbier (*Dict. des anonymes*, t. 4°, n° 22329) attribue à l'évêque de Valence, d'après une note de la main de La Monnoge.

Digitized by Google

Discours au vray de tout ce qui s'est fait et passé pour l'entière négociation de l'élection du Roy de Pologne, divisé en trois livres, par Jehan Choisnyn de Chastelleraud, n'aguères secrétaire de M. l'évêque de Valence. *Paris*, *Nic. Chesneau*, 1573, in-8°.

Remontrance aux Etats de Languedoc tenus à Beziers, par, etc... 1578, in-8.

Advis de M. l'évêque de Valence lorsque le Roy fit opiner MM. de son conseil en présence de M. le président De Thou et autres envoyés de la part de la cour de Parlement de Paris pour faire remontrances audit seigneur des causes pour lesquelles ils n'avaient voulu publier en icelle son Edit fait sur sa majorité.

Imprimé dans les *Mémoires de Condé*, in-4°, tome IV.

Harangue faite devant le Roy François II à l'assemblée des trois Etats au mois de janvier 1560.

Dans le même Recueil, page 255.

Pour compléter la bibliographie de Jean de Montluc, citons encore ses mss.

Lettres écrites de Rome en 1538. 1 v. in-f. (Bibl. impér. mss Dupuy, n° 265.)

Lettres de M. de Gyé envoyé à Rome en 1539 avec quelques lettres du Protonotaire Jean de Montluc. 1 v. fol. (Bibl. impér.)

Lettres de Blaise de Montluc, etc.

Voyez plus haut l'article IV à la fin.

Sur Jn de Montluc cfr.* De Thou,* Sainte-Marthe,* Brantôme,* Maimbourg,* Colombi, S. J. De Episcopis Valentinis.* Lelong, Biblioth. de la France.

VI.

Pierre de GARROS, né à Lectoure vers la fin du xve siècle, étudia le droit et la théologie à Toulouse. Il y devint docte hébraïsant, tout en cultivant la poésie. Comme il avait embrassé le calvinisme, les troubles religieux qui

Digitized by Google

éclatèrent à Toulouse le forcèrent de se retirer dans sa patrie où il mourut presque centenaire en 1581.

Psalmes de David virats en rime gascoune per Pey de Garros Laytorez. *Tholose*, *Jacques Colomiez*, 1565, in-8°.

Ce volume est rare et recherché. Brunet (*Manuel du Lib.*)

Poesias gasconas de Pey de Garros. *Tholose*, 1567, in-4°.

M. Du Mége (Biogr toul.) dit qu'on a encore quelques feuilles qui contiennent les ballades présentées par Garros à l'académie des Jeux Floraux. Il parle aussi d'un sonnet *très connu* sur le sépulcre de Clémence Isaure.

Cfr.* Du Mége *l. c.* et *statist. des départ. pyrén.*, tome II. — * A. Phil. Abadie, *Lou Parterre gasc. de Bédout*, introd.

(*La suite prochainement.*)

Le Chant de Biron.

Lorsque Henri IV eut fait tomber la tête de Biron de Gontaut, le coup de hache du bourreau se répercuta douloureusement dans tous les cœurs du sud-ouest de la France. Une protestation unanime parcourut sur les ailes d'une chanson patoise le Périgord, le Limousin, l'Agenais, la Gascogne ou le maréchal était populaire. Les hôtelleries, les châteaux, les chaumières firent retentir ce refrain qui fut dès lors proscrit par les ordonnances des sénéchaux. Néanmoins il devint le signal des conciliabules où la noblesse et le peuple indignés venaient jurer de venger le héros de Vendôme et d'Ivry tant regretté et tant pleuré. Voici cette complainte historique telle qu'on la chantait en Gascogne. Elle est à peu près la même que celle du Périgord, moins quelque variante.

J. N.

Lou maréchal, à la Bastillo,
S'èro endroumit penden la neit;
Mès que hascoun brut à la grillo,
Labets que se léouèt sou leit.

Digitized by Google

—Qui doun s'en ben en aquest'oro,
Cridet tout haü lou gran guerrié,
Per troubla la tristo démoro
Et lou répaüs dou présouné?

Souy toun seignou, lou rey dé Franço,
Respounout bas lou gran Henri.
—Souben, quet saübeï dé ma lanço,
Et tu, rey, qu'en bos hé mouri!
Benguos insulta la miséro
Dou maréchal, dou coundannat;
Quan eron autés cops en guerro,
M'aouos proumés toun amistat.

Qu'ey coumandat sur ma, sur terro;
Tous cabaliès, en Piémoun,
Disen: n'aoué pas bis en guerro
Un coumandan coumo Biroun.
As oublidad touto la péno
Qué per tu jou mé souy baillat,
Car den moun co ney pas uo béno
Qué per moun rey n'aüjo sannat.

Quen rapèli de ta campagno,
Biroun, n'at désoublidi pas;
Mès quen boulous béné à l'Espagno
Et mé trahi coumo Judas.
—Biroun soun rey n'a pas trahit;
Qu'as éscoutat la médisenço.
Un jour séras aü répentit
D'aoué tirat tèlo benjenço.

Ah! qué diré moun praoubé paï
En bésé soun hill en présoun!
Per tu qués mort à Epernaï!
Et qué bos taqua sa maïsoun!
As oublidad touto la péno
Qué per tu jou mé souy baillat,
Car den moun co n'ey pas uo béno
Qué per moun rey n'aoujo sannat.

Digitized by Google

Qué disen qu'en barra la porto
Biroun beichout lou gran Henri
Ploura déouan sa fièro escorto.
Perqué doun lou hascout mouri ?
Lou malhur sou més haüt qué caï !
Aüjen doun piétat dé Biroun,
Et préguen touts pou hill, pou paï !
Parlon dé lur glouèro bien loun.

Turquoises de Simorre (1).

On trouve aux environs de Simorre des turquoises dont la beauté ne le cèderait pas à celles qui nous viennent de Perse ou de Turquie. La matière de ces pierres précieuses est une roche blanche qui a peu de consistance dans la minière, mais qui durcit quand on l'expose à l'air.

On les reconnaît au moyen de quelques grains de sable qui recouvrent la superficie de la terre où elles gisent. Ce sable est de diverses couleurs; il est quelquefois bleu, rouge, et quelquefois gris et fort luisant. Les veines de ce sable conduisent infailliblement à la roche.

Il faut, pour lui donner un bleu turquin, un certain degré de chaleur. Si l'action du feu est trop faible, la roche conserve sa teinte naturelle, ou on n'obtient qu'un mauvais bleu. Si elle est trop forte, elle devient noire. M. de Réaumur, vice-président de l'Académie des sciences, à Paris, ne peut parvenir à donner un beau bleu turquin. Il y a cependant à Simorre un vieillard qui le réussit très bien.

M. de Giscaro fit travailler cette minière par ordre du duc d'Orléans. Mais quelques écailles qu'on trouva dans le minéral rebutèrent M. Pignon, chargé de l'expérience scientifique.

(1) Cette mention sur les turquoises de Simorre a été écrite vers le milieu du dix-huitième siècle. Elle est empruntée aux manuscrits de M. Daignan.

Digitized by Google

RÉCITS HISTORIQUES.

ÉUSCALHERRIA(1).

L'AQUITAINE SOUS LES ROMAINS.

ELUSA.

I.

Carus est empereur; c'est un de ces hommes dignes d'être inscrits par les décrets du Sénat sur les livres d'ivoire.

Nommé préfet du prétoire par le divin Probus, il a si bien su gagner l'affection des soldats qu'après le meurtre de ce grand prince il a été jugé digne du diadème.

A peine empereur, il a donné à ses fils Marcus Aurelius Carinus et M. Aurelius Numérianus le titre de très nobles Césars; et du consentement de toute l'armée, il a résolu la guerre contre les Perses; Probus en avait fait les immenses préparatifs.

Avec lui est parti pour l'Asie le jeune Numerianus, prince d'une rare affabilité, de grandes vertus, vraiment digne de commander.

Carinus a reçu de son père, avec le titre de César, le gouvernement des Gaules, de l'Italie, de l'Illyrie, des Espagnes, des Bretagnes et de l'Afrique. Il a été chargé de défendre, avec des troupes choisies, les Gaules contre les Barbares.

(1) *Escualherria, escualdunac*, en escuara, *ac* le, *un* lieux ou habitants, *Alde* près de *Esco*, ou *escu*, l'humide, c'est-à-dire la mer. *Es, its, ich*, est le radical de *its-as-oa* ou *ichassoa*, la mer. *Escaldunac*, maritime, armoricain, aquitain

Digitized by Google

II.

Un jour du mois de juin, le trois des ides, consacré à la Concorde, le soleil resplendissait dans toute sa beauté. Il couvrait d'un manteau de lumière l'amphithéâtre, les thermes, le palais de la curie, les forums, les théâtres, le macellum, les chalcidiques, les basiliques d'Elusa (1), capitale de l'Aquitaine. Il blanchissait de ses rayons les vieux remparts, masses de ciment et de petites pierres n'offrant de la brique que sur le revêtement, les hautes portes d'une seule arcade dans laquelle la herse est suspendue, attachée par des chaînes autour d'un cylindre, pour qu'elle puisse se lever et s'abattre à volonté; et au-dessus, la guérite pour la sentinelle.

Voilà le forum! autour s'élèvent le palais de la curie, les deux basiliques, l'œrarium, les prisons, l'école publique, l'hospitium, maison destinée à recevoir les hôtes de la république. Les portiques du forum forment un vaste parallélogramme, les colonnes qui les soutiennent élevées sur deux degrés sont d'ordre dorique et cannelées par le haut; elles sont surmontées d'un second ordre de colonnes de marbre blanc. Quatre escaliers conduisent aux galeries formées par le second ordre des portiques; deux ont leur entrée hors du forum pour que le public puisse se rendre dans les galeries supérieures, lorsqu'une (2) famille de gladiateurs ou de baladins vient donner des jeux dans ce forum.

Après ces portiques viennent les chalcidiques des deux basiliques, leurs colonnes sont de marbre africain. A chacune d'elles est adossée une statue.

Leur pavé de marbre blanc offre au centre une belle mo-

(1) *el-otz-a*, en escuara, veut dire : la ville célèbre. El-uss-a, signifie la ville de la vallée; *el-usc-a*, la ville Euscarienne.

(2) Familia : Bande, troupe.

Digitized by Google

saïque; jusqu'à une certaine hauteur les murs sont recouverts de marbre noir à moulures de marbre blanc; ils sont au-dessus divisés en panneaux. Le fond en est alternativement jaune et rouge.

Au milieu d'arabesques élégantes, on remarque diverses peintures. Sur le fond noir du soubassement est souvent répétée une iris à fleurs rouges.

Au centre de la première chalcidique s'élève la statue de la Justice dont la robe est bordée d'une bande or et pourpre.

Sur la base de la statue on a gravé cette inscription :

« Albinus Fronto, fils d'Albinus, centurion des principi-
» laires, collecteur des impôts de l'Aquitaine, inquisiteur
» des Gaules, grand pontife, a érigé à ses frais et dédié à la
» justice cette chalcidique. »

III.

C'est l'heure spondé, l'heure des libations; la chaleur du jour commence à faiblir, les brises fraîches du soir attiédissent l'atmosphère. Dans des litières brodées de pierreries, incrustées d'or, les belles gallo-romaines, couchées sur un lit de feuilles de roses, se rendent sous les portiques du forum, ou sous les portiques des chalcidiques. Les esclaves lecticaires, aux tuniques brunes, au manteau noir, les emportent avec rapidité.

Sous les portiques se promènent les jeunes gallo-romains, les nobles fils des familles sénatoriales. Les uns portent des braies blanches, les autres des braies écarlate, et par dessus la xerampeline recouverte elle-même d'une chlamide bordée d'une large bande de pourpre. Leur chaussure est relevée en pointe à l'extrémité; elle a la forme de la lettre F. Ils tiennent à la main de légères baguettes ornées de têtes de Vénus et de Mercure. Leur chevelure épandue en longues

Digitized by Google

boucles sur leurs épaules est couverte de poudre d'or. Ils suivent du regard les jeunes matrones qui arrivent dans leurs litières ou dans leurs carrucas. Avant de se montrer aux regards, elles se sont plongées dans un bain de lait, mêlé de feuilles de roses; leur figure, raffermie par le célèbre cosmétique de l'impératrice Popée, a été lavée avec une éponge trempée dans du lait d'ânesse; leurs lèvres ont été mouillées d'un cosmétique rose qui leur donne l'éclat de la fleur du grenadier. Le plus grand nombre est de la plus remarquable beauté; au milieu d'elles surtout brille la jeune et belle Valeria Hellas. Mais dans une litière portée par des lecticaires Cappadociens, aux bracelets d'argent, s'avancent deux jeunes filles d'une beauté, d'une grâce sans égale. L'une porte le costume gallo-romain, l'autre le costume euscarien. Elles s'avancent vers les portiques à l'ombre de deux umbraculum à bâton d'or, portés par deux jeunes esclaves noires. Elles sont belles, mais d'une beauté différente; l'une a la beauté de la troisième grâce, de l'heure du printemps; l'autre, la beauté mélancolique de la sévère Pallas.

Les jeunes gallo-romaines sont aussi très remarquables par le luxe du vêtement.

Leur chevelure, couverte de poudre d'or, retombe en boucles ondoyantes formées par le calamistrum (1); ces boucles légères sont tantôt à demi-épandues, tantôt relevées; celles du côté du front sont ornées de cigales d'or.

Leur coiffure affecte tantôt la forme de la calantique, tantôt de la calyptrique.

Presque toutes ont la chevelure blonde; celles que la nature a douées de cheveux noirs recherchent le blond éclatant et emploient pour l'obtenir des herbes de la Ger-

(1) La lionne, la lorette portait le nom de Calamistrata.

Digitized by Google

manie; quelques-unes même portent un galerus de cheveux cendrés.

Les jeunes filles ont les cheveux réunis en nattes et en tresses derrière la tête; de longues aiguilles d'or, montées en pierreries, les retiennent.

Les vénérables matrones portent le strophium, large bandeau de pourpre qui contient la chevelure et se termine par de minces rubans nuancés flottant sur les épaules.

Des boucles magnifiques brillent aux oreilles des jeunes matrones, fixées à travers le globe ou attachées seulement. Ces ornements sont quelquefois si riches qu'ils représentent la valeur de deux ou trois riches patrimoines (1). Les oreilles en sont quelquefois blessées et réclament l'intervention des matrones consacrées spécialement à ces soins.

Quelques élégantes portent des grappes de perles; elles produisent, en se heurtant, un léger bruit semblable à celui des crotales.

D'autres portent une aigrette de pierreries sur le front (2), une lame d'or au bas de la figure, une plaque d'or au-dessus de la main; leurs bras nus sont ornés au poignet et au-dessus du coude de riches bracelets ayant la figure d'un serpent, ou la forme d'un cordon s'enroulant deux ou trois fois autour du bras et se terminant par deux têtes de reptile.

Un peplum bleu ou couleur de pourpre retombe jusqu'à la taille sur une tunique de soie bordée sur le bas d'une riche bande de pourpre et d'or.

Leurs pieds enfermés dans des chaussures blanches, recouverts d'une large bande d'or, ont des bagues à tous les doigts.

(1) Sénèque.
(2) Borione, coll. ant., tab. 66.

Digitized by Google

IV.

Après la chalcidique on rencontre le prothirum des basiliques; un escalier de plusieurs marches séparées par un palier en occupe la plus grande partie; au sommet de l'escalier le plan intérieur de la basilique se déroule aux regards. L'édifice est divisé par deux rangs de colonnes en trois nefs, une grande et deux petites.

Au-dessus est une coupole reposant moitié sur l'hémicycle, qui est à l'extrémité des nefs, moitié sur un demi-cercle de colonnes. C'est là que les magistrats rendent la justice.

Sous les nefs de la basilique sont divers groupes de marchands; ils se réunissent là pour traiter de leur affaires. Les uns viennent de la Grande-Bretagne, les autres de l'Espagne, de l'Italie, quelques-uns de l'Asie.

Sur les côtés de la Basilique se tiennent les changeurs; en face on a peint sur la muraille des sacs ouverts d'où s'échappent de monnaies d'or, d'argent et de bronze. Tout près d'eux est une tablette pour écrire et une machine pour compter, un abacus.

V.

Sous les portiques,les marchands de parfums étalent leur alabastra de pierres orientales transparentes. Ces vases tirent leur nom du bouton de la rose ou bien de leur forme sans anse. Là sont réunis les parfums les plus suaves de la Parthie et de l'Arabie.

Sur des tables de brèche d'Egypte, et de bois odorant de citronnier, ruissellent des pierreries enchâssées dans l'or étincelant; des boucles d'oreilles, avec de petites figures de cheval ou de centaures; avec des figures d'une petite roue, d'une poire, d'une goutte d'eau, d'un petit trépied, d'une

Digitized by Google

petite noix verte; d'une rose, ouvrages magnifiques d'artistes célèbres (1); des bracelets éblouissants pour les bras, pour les jambes; quelques-uns de ces anneaux, qu'on place au-dessus de la cheville du pied, ont plusieurs cercles, et font quelquefois quatre ou cinq tours (2).

Dans d'autres magasins sont étalés des tissus merveilleux d'Orient, des étoffes de coton de fil de Cos, si légères que les hommes n'osent s'en revêtir crainte de passer pour efféminés; elles ont des fleurs éclatantes brochées dans l'étoffe même (3); des voiles aériens tissus avec le duvet de certains coquillages; ce léger duvet sert au coquillage pour se fixer sur les roches ou au fond de la mer.

Ce tissu est si fin qu'on peut voir même les regards à travers le voile.

Les étoffes de soie offrent leurs brillantes richesses. Quand les rayons de la lumière jouent sur leur surface polie, elles changent de couleur suivant les divers reflets. On dirait le plumage chatoyant de la colombe océanique.

Ces riches étoffes viennent des Indes.

Les étoffes de laine étalent leurs vives couleurs; les unes sont de couleur hyacinthe; les autres, de couleur Yanthine, inventée dans Tarente, ressemblent aux tons de la mer agitée; les plus riches ont l'éclat du pourpre de Tyr.

Les tissus de lin d'une finesse merveilleuse se montrent dans leur blancheur neigeuse.

Les étoffes ourdies d'or pur ou de soie et d'or se déroulent ruisselantes de lumière.

(1) Pococke, of the last....

(2) Clém. d'Alexandrie, Days, lib. II, chap. 2.

(3) Pline, liv. II, chap. 27. Telle est l'étoffe de la robe de Cherea, habillé en eunuque dans le Térence du Vatican; — Aristhenet, lib. I, epist. Turneb, Bayardi.

Digitized by Google

Agrippine parut un jour à un Naumache couverte d'un paludamentum tissu d'or sans mélange.

Attalus le premier fit mêler l'or à la soie, à la laine et laissa son nom aux étoffes atalliques (1).

J. DURREY.

(*La suite prochainement.*)

MÉMOIRE SUR LES FORS DE BÉARN (2).

Les fors du Béarn ont été publiés, de nos jours, par MM. Mazure et Hatoulet, en un volume in-4° de 300 pag., imprimé à Pau, de 1840 à 1843, d'après un manuscrit du XIVe siècle, qui se trouve au Trésor de Pau, et qui est réputé *unique* depuis qu'un incendie a détruit, en 1716, les archives de la province. Ils contiennent, en langage du pays, la législation et la jurisprudence féodale ou coutumière de la vicomté de Béarn, pendant le cours du moyen-âge; et, sous ce rapport, ils sont bien autrement précieux que les fors et coutumes réformés, en 1551, par Henri, roi de Navarre, et acceptés par les trois Etats du pays.

L'institution de la vicomté de Béarn remonte à l'année 820; elle fut créée par Louis le Débonnaire en faveur de Centulle Ier; elle relevait, à son origine, du *comté* de Gascogne, dont le siége était à Saint-Sever, et qui était distinct primitivement du *duché* d'Aquitaine, lequel avait son siége à Bordeaux. La critique contemporaine, qui s'est exercée

(1) Pline, liv. XXXIII, chap. 3;— Dion Cassius, lib. CX.

(2) Un de nos collaborateurs a reçu de M. Laferrière, membre de l'Institut, son Mémoire sur *les fors de Béarn*, lu tout récemment devant l'Académie de législation. Nous regrettons de ne pouvoir donner aujourd'hui qu'un fragment de ce travail, triplement utile, car il simplifie la tâche du philosophe, du législateur et de l'historien. J. N.

Digitized by Google

avec un talent incisif sur les antiquités du Midi, à l'occasion de la charte d'Alaon, et qui a coupé la racine des Mérovingiens d'Aquitaine, n'a point touché à la souche des vicomtes de Béarn.

Pendant toute la durée des IXe et Xe siècles, les vicomtes de Béarn continuèrent à dépendre du comte de Gascogne. Ils étaient considérés comme ses lieutenants. Mais, plus tard, et à cause des services qu'ils avaient rendus en luttant contre les Sarrasins, ils furent affranchis de l'hommage féodal. Le vicomte Centulle IV, vers le milieu du XIe siècle, obtint, du duc d'Aquitaine, que le Béarn serait une possession indépendante; et le roi de France lui concéda le droit de faire battre monnaie d'or à Morlaas, ce qui était un signe de supériorité sur les vassaux de la Couronne.

Les rois de Navarre avaient prétendu à l'hommage féodal pour certaines vallées du Béarn; il y renoncèrent, en 1010, afin de récompenser le vicomte Gaston II des secours donnés au roi de Navarre, Don Sanche le Grand, pour l'expulsion des Maures.

Les rois d'Aragon firent effort, à la vérité, dans les XIe et XIIe siècles, pour acquérir l'hommage du Béarn; mais ces tentatives donnèrent seulement au pays l'occasion de montrer dans toute son énergie l'indépendance des Béarnais.

Une charte de 1078, citée par Pierre de Marca, dans son histoire du Béarn, vrai trésor d'antiquités, établit expressément que le Béarn n'était point soumis à la suzeraineté de l'Aragon. Au XIIe siècle, on parut l'oublier, et voici un trait d'histoire, en même temps un trait de mœurs, qui peint dans toute sa vérité l'indépendance de ce peuple des montagnes :

En 1170, la vicomtesse Marie fit hommage du Béarn à Alphonse II, roi d'Aragon : « Avec le conseil, dit l'acte, et » la volonté des barons de ma terre, je fais hommage de » fidélité à vous, mon seigneur et cousin, Ildefonse, roi

Digitized by Google

» d'Aragon, comte de Barcelonne, marquis de Provence,
» de toutes les terres de Béarn et des Gascons que je pos-
» sède et dois avoir.... Et moi, vicomtesse, je ne prendrai
» point d'époux, sans que votre volonté soit d'accord avec
» la mienne. » La confirmation de cet hommage tout nouveau fut faite par les prélats et les plus nobles seigneurs de la Gascogne. Mais la vicomtesse ne pouvait se passer du vœu des populations dans un acte de soumission de cette nature, et elle promit formellement de faire ratifier l'hommage par deux cent cinquante hommes les plus notables, choisis dans les villes et vallées de Morlaas, Oloron, Aspe et Ossau. — Elle éprouva de ce côté un refus absolu ; la répugnance du peuple fut invincible ; la ratification promise ne put s'accomplir. C'était un grave avertissement. La vicomtesse n'en tint pas compte ; elle épousa bientôt un héritier de la maison de Moncade, en Catalogne ; et cet époux, choisi par le roi d'Aragon lui-même, renouvela en sa faveur l'hommage du Béarn. Alors un grand mouvement eut lieu dans le pays ; ce fut une révolution. Le Béarn se sépara de la vicomtesse Marie et de son époux. —De là des faits extraordinaires racontés dans le préambule du for général de Béarn. Les béarnais choisirent un seigneur en Bigorre ; plus tard en Auvergne ; mais ils les tuèrent successivement parce qu'ils n'observaient pas fidèlement les fors du pays. Ils revinrent ensuite au sang de leurs premiers seigneurs. Ils allèrent chercher dans Barcelonne un des deux fils de Marie et du seigneur de Moncade, qu'ils avaient dépossédés. Quand les envoyés du Béarn arrivèrent, les deux enfants étaient dans leur berceau, l'un avait la main droite fermée, l'autre la tenait ouverte. Ils choisirent celui qui avait la main ouverte, présage de grandeur et de libéralité : ce fut Gaston V. Ils lui déférèrent, par droit d'élection, une souveraineté qu'ils lui refusaient à

Digitized by Google

titre d'hérédité. Le nom du père et de la mère, déchus de leurs anciens droits, ne furent pas même mentionnés dans le préambule des fors. « En ce temps-là, dit simplement le for de Béarn, les Béarnais étaient sans seigneurs.» L'indépendance du Béarn, dès lors, fut toujours respectée. Gaston IV, vicomte de Béarn, devenu comte de Bigorre, fit hommage de ce dernier comté, vers le milieu du XIIIe siècle, au roi d'Aragon; mais le Béarn ne fut point compris dans l'hommage. Lorsque Philippe le Bel, en 1307, exigea la réunion du comté de Bigorre à la couronne, à raison des droits que D. Jayme, roi d'Aragon, haut seigneur de Bigorre, avait cédés, en 1258, au roi Saint-Louis, il n'étendit aucunement ses prétentions sur le Béarn. L'ancienne monnaie Morlaas portant d'un côté : *Gasto, vicecomes et Dominus bearnenses;* de l'autre, pour exergue, les mots : *gratia Dei sum ad quod sum*. Le titre de vicomte qui se rapportait à l'origine de l'institution et qui depuis des siècles n'avait plus d'application féodale disparut entièrement; et dans les fors et coutumes du Béarn, de 1551, le roi de Navarre prend le titre de seigneur souverain du Béarn : *senhor souiran* de Béarn. Le Béarn réuni de plein droit à la couronne par l'avènement de Henri IV au trône de France, en 1589, le fut expréssément par édit de Louis XIII, de l'année 1620; mais son indépendance a été, jusqu'au dernier moment, reconnue; et Pierre de Marca, dans la dédicace de son ouvrage au chancelier Séguier, en 1639, constate encore expressément « l'indépendance de l'administration de cette » province, tandis qu'elle était entre les mains de ses princes » particuliers, sans que les droits de la souveraineté, dit-il, » en fussent offensés. » Du reste, l'indépendance et la souveraineté du pays étaient protégées par les fors contre le seigneur du Béarn; nous en avons eu le témoignage par la Charte de 1170, où la vicomtesse Marie promettait la rati-

Digitized by Google

fication du peuple pour l'hommage nouveau qu'elle voulait offrir au roi d'Aragon et qui ne fut point ratifié; mais les fors, eux-mêmes, déclaraient que le seigneur du Béarn ne pouvait aliéner quelque partie de sa terre au-delà de sa vie, *et s'il l'a fait cela ne vaut, et si a fasé no hà valo.*

LAFERRIÈRE, membre de l'Institut.

FÉODALITÉ.

DROIT DE CHASSE.

La plupart des auteurs étaient d'avis qne les seigneurs, qui avaient droit de chasse, pouvaient suivre partout le gibier qu'ils avaient fait lever dans leurs terres. Cependant, la question s'étant présentée entre M. de Miramont, seigneur d'Aignan, et Jean-François de Montesquiou, seigneur de Marsan, les juges de la Table de Marbre (parlement de Toulouse), rendirent un jugement en dernier ressort, par lequel défenses furent faites au seigneur d'Aignan de chasser dans la terre et juridiction de Marsan. Il fut dit que si le gibier dépisté par le seigneur d'Aignan, et poursuivi par ses chiens et oiseaux, passait dans la terre de Marsan, le seigneur d'Aignan serait tenu de s'arrêter à la limite, d'où, avant d'entrer dans la terre de Marsan, il devait envoyer un de ses domestiques, sans armes, ou autre personne, de sa part, au seigneur de Marsan pour l'avertir qu'il n'entrait dans sa terre que pour rompre ses chiens ou réclamer et prendre son oiseau; et, au cas où le gibier poursuivi viendrait à être pris, le seigneur d'Aignan était dans l'obligation d'aller le faire offrir incontinent au seigneur de Marsan, et

Digitized by Google

de se retirer ensuite, ses chiens couplés et son oiseau sur le poing (1).

Charte de Nogaro.

Sachent tous que moi Bernard le jeune, comte d'Armagnac, j'ai, avec le consentement de ma femme et de quelques-uns de mes amis, pour le salut de mon âme et de celles de mes parents, donné à perpétuité à Dom Adhensac, prieur de St-Jean de St-Mont, la dîme de toutes les redevances perçues à Nogaro sur tous les marchands qui y passent; que dans une autre circonstance, ayant reçu de Dom Elie, prieur dudit lieu, un excellent cheval du prix de cent sous, au temps des foires de Nogaro, j'ai donné pareillement à St-Jean la dîme de tous les revenus provenant des choses mises en vente en dedans et en dehors des portes de Nogaro, excepté celles qui appartiennent exclusivement à St-Nicolas, savoir : le sel, l'oignon, l'ail, les soles et tous les vases de terre.

Afin que cette concession soit stable et à jamais irrévocable, j'ai donné pour caution deux chevaliers, savoir : Arnaud Aimeric et Bernard Perdigon de Ste-Christine.

Charte de Marembat.

Pour assurer les actes des hommes de notre temps, il faut écrire aux siècles à venir, afin que toutes leurs discussions soient terminées par le témoignage des écrits.

Donc, lorsque Bernard, comte d'Armagnac, se fut converti au Seigneur et donné en servage à St-Jean de St-Mont, il

(1) Boutaric. *Traité des Droits seigneuriaux*

Digitized by Google

acquit l'église, connue sous le nom de Marceval, de Bernard, surnommé Ricard, qui la possédait à titre héréditaire, et en assura la possession à St-Jean avec tout son honneur. Or, cet honneur, si vous voulez le bien connaître, consiste en deux pièces de terre, situées auprès de ladite église, qu'il donna avec un autre honneur. Cette église est environnée, des deux côtés, de petits ruisseaux qui coulent au pied de la montagne sur laquelle elle est bâtie. Nous les mentionnons ici, parce qu'ils servent de bornes avec les croix qu'il a plantées, et le bois situé derrière l'église qu'il a donné pareillement.

Cette donation fut ainsi faite à St-Pierre de Cluny et à St-Jean de St-Mont, par ledit Bernard Ricard, et confirmée par sa femme et par ses fils, et par le comte Aimeric, et par l'archevêque Guillaume.

Or, ledit Bernard fit cette donation avec sa femme et ses fils pour le salut de son âme et de celles de ses fils et de ses parents.

Au reste, si quelqu'un demande comment la vigne que l'on voit derrière l'église et le château qui la domine ont été livrés à la destruction, qu'il sache et tienne pour certain qu'il a été donné pour le château un cheval, et pour la vigne une mule de cent sous.

Or, les deux tiers des dîmes de cette église appartiennent à St-Pierre de Vic. Bernard Tumapaillés, affligé de cela, acheta ces deux tiers à Pierre, seigneur de cette église, pour un cheval et quatre bœufs; et ledit Pierre lui donna Bernard de Progale et Accuis Garne de Vic pour caution, qu'il garderait et maintiendrait ladite vente envers et contre tous, et principalement contre l'archevêque d'Auch, qui s'y opposait. Du reste, cette église, à l'époque de la donation qui en fut faite, semblait un désert; tellement, qu'après avoir dès les temps les plus reculés servi

Digitized by Google

à l'habitation des hommes, elle était alors un nid de corbeaux. Les moines de St-Mont, s'étant pris d'affection pour cette église, la firent consacrer par l'archevêque et lui donnèrent des franchises qui furent confirmées par le comte et par l'archevêque lui-même.

Moi, Bernard Ricard, avec ma femme et mes fils et ma famille, je confirme et octroie cette charte et cette donation à St-Jean de St-Mont, et si quelqu'un de ma race y porte jamais atteinte, qu'il soit anathème et maudit avec Judas Iscariothe.. Amen.

Charte de Fourcès (1).

Sachent tous présents et à venir, que moi Bernard de Fourcès, fils de Guillaume et de Brochite son épouse, pour le salut de mon âme et des âmes de mes parents, par le conseil de ma femme *Ascelme* et de mes amis, je donne à Dieu et à St-Jean de St-Mont et aux frères qui y demeurent les deux tiers de chacune des deux églises de Ste-Marie de Raimbaud et de St-Martin d'Arriou qui est tout proche, et la seigneurie de l'autre tiers après la mort du prêtre Sanche, afin que les moines et les autres catholiques y servent Dieu jour et nuit, et que notre Seigneur, prenant en pitié la faiblesse humaine, daigne pardonner mes péchés et ceux de mes parents, et, après notre mort, nous accorder la vie éternelle.

Et afin que cette donation soit ferme et inviolable, parce qu'il ne nous est pas possible de donner un grand *honneur*, comme il le faudrait, moi et mes chevaliers et mes partisans, présents et à venir, ordonnons et concédons que tous

(1) Ces trois chartes sont extraites du cartulaire de St-Mont, appartenant à M. le vicomte de Corneillan.

Digitized by Google

les habitants de Fourcès y reçoivent la sépulture à perpétuité et sans opposition.

Ceci s'est fait en présence de Dom Guy, comte de Poitiers et de toute la Gascogne, qui a accordé son ban de sa propre main et ordonne de le conserver avec soin dans nos archives, de Dom Bernard Tumapaillés mon oncle, de Dom Arnaud, évêque d'Agen, et de Dom Raimond d'Albe, abbé de Condom.

Les témoins de cette donation sont les suivants : Oddon, vicomte de Lomagne, Galard de Bilhères, Pierre de Galard, Oddon de Poudenas, Oddon de Pardeilhan, et beaucoup d'autres grands, qui tous d'un commune voix approuvèrent la donation, et jurèrent la sauvegarde de ce lieu.

Plus tard Dom Simon, évêque d'Agen, vint dans cette église, et ayant convoqué Dom Pierre, évêque d'Aire, ils dédièrent tous deux ladite église, approuvèrent ce testament dans tout son contenu, et le scellèrent de leur sceau.

CHANT DES NORMANDS AU XIe SIECLE.

Nous étions oubliés au fond de la Bothnie.
De cet injuste oubli la Gaule fut punie;
Car nos pères armés apprirent notre nom
Aux échos de la Seine, aux rives de la Loire:
L'Aquitaine entendit nos bruyants cors d'ivoire
Et tressaillit d'effroi de Poitiers à Condom.

Sur les ondes du Garw (1), se plaisaient nos carènes;
Et nos barques, courant comme courent les rennes,
Passaient et repassaient devant Burdigala.
Nous rasions les cités au niveau de leurs dalles !
Ils croyaient, nos aïeux, maritimes vendales,
En tassant des débris, monter au Walhalla (2).

(1) Garonne.
(2) Paradis des sectateurs d'Odin.

Digitized by Google

Nous mouillâmes, un jour, aux portes de Lutèce !
Loin de nous héberger, cette guerrière hôtesse
Leva son bouclier et nous offrit la mort.
Les nôtres admiraient l'attitude vaillante
D'Eudes, qui, sur les murs baignés d'onde sanglante,
Défiait en héros tous les héros du Nord.

Du sang des ennemis et du nôtre prodigues
Nous cherchions le trépas ! nous aimions les fatigues
Autant que l'hydromel à la douce saveur.
Laissant donc aux aînés le sol des Walkhiries,
Nous vînmes, avec Rou (1), chercher d'autres patries.
La Neustrie était belle : elle eut notre faveur.

Depuis, la Normandie, intrépide amazone,
A mis plusieurs fleurons à sa riche couronne :
Venose, Ascoli, Labelle, Moncassin,
La Pouille, la Calabre, avec les Deux-Siciles.
Il ne lui manque plus que la reine des îles,
L'Anglie, obéissant au fils d'un assassin.

Si Guillaume fut bon envers le comte d'Arque,
Il sera sans merci pour l'insolent heptarque
Qui lui vola le trône, héritage d'Edouard.
Lorsque retentira la voix à qui tout cède
La voix de Taillefer, du brave Cytharède,
D'un bond nous saisirons l'invincible étendard.

Pourquoi ne pas partir, nos armures sont prêtes !
Nous devrions maintenant jouir de nos conquêtes !
Les vierges d'outre-mer sont sylphes séduisants :
La neige brunirait auprès de leur visage;
Leurs blonds cheveux à voir sont plus doux qu'un nuage,
Et leurs yeux brillent plus qu'au soir les vers luisants.

(1) Rollon, premier duc de Normandie, est appelé Rou dans les vieilles chroniques, ainsi que dans le roman de Waïsse, *le chant de Roland*.

Digitized by Google

Bientôt on nous verra, phalange magnanime,
En taillant des turbans sous les murs de Solime
Gagner notre salut, bien mieux qu'à deux genoux....
Jésus-Christ ouvrira la céleste empyrée
A ceux qui partiront pour la terre sacrée,
Et qui mourront pour lui, comme il est mort pour nous.

J. Noulens.

De l'Origine et des différentes Rédactions de la Loi des Wisigoths.

Dissertation *de M. J. de Pétigny, membre de l'Institut, insérée dans la Revue historique de Droit français.*—Livraison de mai-juin (1855.)

La Novempopulanie, nous l'avons dit, faisait partie du royaume des Wisigoths, dont la capitale était Toulouse. Cette domination a duré près d'un siècle, à partir de 419. Un de leurs rois, Alaric, dans la seconde moitié du ve siècle, régla l'administration de la justice dans ses états, principalement pour les habitants de la Novempopulanie, qui suivaient le droit romain. Il adopta pour eux le code Théodosien, le fit examiner et corriger par son chancelier Anien. Cette nouvelle rédaction, destinée à leur servir de loi, fut publiée solennellement, dans la ville d'Aire, 23 ans avant le code de Justinien.

On conçoit, dès lors, que la dissertation que nous rappelons, et qui se rattache aussi à la législation espagnole, a dû s'occuper du point de départ de cette législation sous Alaric. Les détails qu'elle renferme concernent donc essentiellement l'histoire de nos contrées. Voilà pourquoi nous la mentionnons comme utile à consulter (1).—E. Corne.

(1) Nous rappellerons aussi un article de la *Revue Française* (novembre 1828), que l'on attribue à *M. Guizot*, ayant pour titre : *de la Législation des Wisigoths*, ainsi que l'*Histoire du droit romain au moyen-âge*, par *F. C. de Savigny*, traduite de l'allemand, par *C. Guenoux*, t. 2, ch. 8.

Digitized by Google

Une lettre de Blaise Monluc.

Tout, dans ces contrées, porte l'empreinte du passage de Blaise Montluc ou de sa famille. Ste-Gemme où il est né; le St-Puy, Condom, Cassaigne, Massencôme, St-Martin, dans le canton de Nogaro, et Estillac près d'Agen, où il est mort, sont des lieux qui réveillent le souvenir du maréchal.

Aux yeux de certains (1), Condom serait considéré comme la patrie de Blaise Montluc. C'est là une erreur que la vérité historique nous force de contredire. Plusieurs circonstances peuvent avoir contribué à donner créance à cette idée, un fils de Blaise Montluc a été évêque de Condom; une de ses filles supérieure du couvent de Prouillan de la même ville; et une branche de cette maison y avait fixé son domicile. Divers papiers qui nous sont tombés sous la main attestent cette vérité.

En fouillant dans ces papiers, nous avons découvert une lettre de Blaise Montluc, à M. Duranty (2), conseiller du Roi, avocat-général au parlement de Toulouse, sous la date du 17 janvier 1575. En la publiant, nous croyons être agréable à nos lecteurs. Cette lettre confirme le caractère que l'histoire a donné au maréchal. On doit comprendre que pour ces documents nous serons toujours fidèles à leur orthographe : E. C.

Monsieur, j'ai esté adverti par le sieur de Labit mien parant proche, comme en vertu de certaines informations il a fait constituer prisonnier ung gentilhomme nommé le Sérdos, lequel estait allé à Th^se pour

(1) Et de M. Ste Beuve entr'autres.

(2) Ce même Duranty (Jean-Etienne), nommé premier président du parlement de Toulouse par Henri III, en 1589, périt victime de son attachement au prince. Il avait fondé le superbe collége de Lesquille. Il est auteur d'un ouvrage excellent *de ritibus ecclesiæ*. Chez lui les vertus égalaient le savoir.

Digitized by Google

les foes Thne...et lequel est grandement suspect à tout le pays mèsme, à cause de plusieurs insollances et preinses des marchands et autres catholiques que les ennemis du Roi ont comises par le moyen des intelligences qu'il a toujours, à ce qu'on assure avec que eux. Je croy notamment que si vous le faites parler par la question il découvrira des choses étranges dont le dit pays est en peine. Et de ma part je vous écris, dotant que vous m'aymez, le vouloir faire a cette fin que la vérité en soit découverte et quil y soit pourveu de la façon requise. Vous avez naguère fait faire une belle et sainte exécution de la personne de Mongausy et si vous procédez avec cestuy-cy pour rechercher la vérité d'une infinité de maux exécrables qui ont été faits, je crois que vous le trouverez compaignon du dit Mongrausy. Pourquoy je vous reprie tenir la main de votre autorité qu'il soit fait justice et se sera un chef d'œuvre grandeman profitable aux gens de bien et à tout le pays étant le dit Séridos ung auttant vicieux et mal complexionné jeune homme qui soit en Guyenne comme ses actions le témoignent desquelles lorsque vous aurez plus certaine preuve par sa bouche mèsme s'ils est..... ainsi qu'il est necessairement sur la question faisant sur ce fin après m'etre recomandé à votre grâce, priant dieu.

Monsieur vous donne santé longue

d'Agen 17 janvier 1575.

Vre affectionné ami a v

faire services.

De Montluc.

Sur le dos de la lettre est écrit :

A Monsieur

Monsieur Duranty conr du roi et son avocat général en la cour du parlement de Thse.

FAMILLE DE ROQUELAURE.

Cette famille tira son nom d'un village situé à 2 lieues d'Auch. Les Roquelaure descendaient des Armagnac. Nous avons dit qu'ils avaient un château ou «hosteau,» à Auch,

Digitized by Google

qu'ils habitèrent souvent; plusieurs d'entr'eux y sont nés (1). Cette famille compte plusieurs hommes illustres, parmi lesquels on distingue deux maréchaux de France et un lieutenant-général, ce sont :

ROQUELAURE (Antoine, baron de), maréchal de France. Il quitta l'état ecclésiastique pour prendre l'épée. Il fut connu d'abord sous le nom de chevalier du Longard. Il était dévoué à la famille d'Albret et principalement à Jeanne, mère d'Henri IV. Il suivit la fortune de ce prince. C'est ce même Roquelaure qui tenta de s'emparer d'Auch au temps de la Ligue. Il était aussi du nombre des seigneurs qui accompagnèrent Henri lorsqu'il quitta le bal à Auch pour aller s'emparer de Fleurance. Il se trouva du reste à toutes les affaires qu'eut à soutenir Henri, avant et pendant son règne.

Devenu roi de France, Henri de Navarre récompensa le dévoûment de Roquelaure : il le fit successivement maître de la garde-robe, le jour de son avènement sur le trône, conseiller d'Etat après le combat d'Arques; Roquelaure accompagna le roi à la bataille d'Ivry, aux siéges de Paris, de Chartres, de Noyon et de Rouen. Il combattit à la journée de Fontaine-Française et dans toutes les rencontres qui eurent lieu sous le règne d'Henri IV. Il mourut à Lectoure, dont il était gouverneur, le 9 juin 1625, âgé de 81 ans et 3 mois. Il se trouvait dans le carrosse d'Henri IV lorsque ce dernier fut assassiné par Ravailhac.

ROQUELAURE (Gaston-Jean-Baptiste, marquis, puis duc de), lieutenant-général, pair de France, fils du précédent. Il se distingua aux batailles de la Marfée, de Honnecour; aux siéges de Gravelines, Bourbourg, Courtrai. Il fut

(1) Au commencement du XVIIe siècle, une fille du seigneur de Roquelaure se maria à Auch. La cérémonie religieuse eut lieu dans l'église Saint-Orens.

Digitized by Google

gouverneur de Guyenne (1676). Roquelaure est celui qui, par son esprit et ses bons mots, fut surnommé le *Maumus français*. Il mourut le 13 mai 1683. C'est en sa faveur que la terre de Roquelaure fut érigée en duché-pairie, en 1652.

ROQUELAURE (ANTOINE-GASTON-JEAN-BAPTISTE, duc de), maréchal de France, fils du précédent, naquit en 1656. Jeune encore, il assista au siége et à la prise de Maseick et de Saint-Tron, de Tongres, de Nimègue, etc. Il servit comme volontaire au siége de Maestrich. Sous Turenne, il assistait à la prise de Guermershein. Il était à la prise de Montbeillard. En Allemagne, sous le maréchal de Créqui, il se trouva dans toutes les rencontres. En 1690, il combattit à Fleurus, à la prise de Mons, au bombardement de Liége, etc. On le nomma gouverneur de Languedoc le 20 février 1706. Il conserva ce gouvernement jusqu'à sa mort (1738).

En lui s'éteignit la famille de Roquelaure; il ne laissa que deux filles. L'une, mariée au prince de Deux-Ponts, mourut sans laisser d'enfants; l'autre fut mariée au duc de Rohan-Chabot. Les domaines de Roquelaure échurent aux descendants de ces derniers; ils les vendirent au marquis de Mirabeau qui les vendit au roi pour y établir un haras par les soins de M. d'Etigny. Plus tard, la terre de Roquelaure appartint à la famille Dubarry.

PROSPER LAFFORGUE.

Lourdes.

La ville de Lourdes, située à l'entrée du Lavedan, est resserrée entre deux montagnes de forme pyramidale où l'on exploite des carrières de marbre et d'ardoise. Sur un rocher isolé de la chaîne apparaît la tour carrée du fort qui domine la ville à une grande hauteur. Au bas, coulent les eaux bleues du Gave, qui passe sous un vieux pont de cons-

Digitized by Google

truction romaine et se déploie, de la manière la plus pittoresque, à travers les frais pâturages qui bordent son cours; site charmant qu'a essayé de reproduire le pinceau de Duperreux!

Lourdes est une ville vraiment historique; son château, négligé depuis la découverte de la poudre à canon, contribua beaucoup à sa gloire, hélas! et à ses malheurs. Grégoire-de-Tours nous apprend que Childebert s'empara des villes d'Albi, de Couserans et de Lourdes. Monstrelet parle aussi de chevaliers qui, se mettant sous la conduite de Robert-de-Chalus, allèrent assiéger *Lavédan avec forteresse de Lourdes*, et s'en emparèrent en 1406. Quelques années auparavant, elle avait encore été assiégée par le duc d'Anjou qui, pour se venger de l'héroïque résistance qu'elle lui opposa, mit le feu à la ville qui fut tellement *arse qu'il n'y demeura rien à ardoir*. Construite au débouché des montagnes, contre tous les ennemis qui, à diverses epoques, ont menacé nos vallées, cette tour a vu passer les Romains de Jules-César, les Arabes d'Abdérame et les Anglais du Prince-Noir. Aujourd'hui elle est encore debout, comme une sentinelle oubliée à son poste, après que l'ennemi a disparu depuis des siècles.

Les comtes de Bigorre prenaient toujours le titre de seigneurs de Lourdes. L'orme du porche de la ville couvrait, de son ombre séculaire, la pierre où s'asséyait le comte pour recevoir l'hommage de ses vassaux. Le seigneur d'Asté y portait la redevance annuelle d'un épervier.

Le fort de Lourdes, ainsi que tout le Bigorre, appartint aux Anglais après le traité de Brétigny. Mais la guerre ayant recommencé en 1369, la province secoua le joug de l'Angleterre, qui ne conserva que la ville et le fort de Lourdes. Le gouverneur était alors Pierre-Arnaud de Béarn, et la garnison était de trois cents lances, commandée par six ca-

Digitized by Google

pitaines. Il est curieux de lire, dans Froissard, les faits et gestes de cette garnison qui pillait le plat pays, voire même les bonnes abbayes, et poussait ses courses aventureuses jusque dans le Languedoc. Un des six capitaines de la garnison, appelé Mangeant, brave et actif, part un jour pour Montpellier, accompagné de trois moines, habillé lui-même en moine, descend à une auberge de la ville, se dit abbé d'une abbaye de Gascogne, allant à Paris pour affaires. Il y trouve un personnage très riche, lequel devait aller aussi à Paris. On fait connaissance; on parle du voyage : ils partent ensemble, l'abbé, les trois moines et l'imprudent qui voulut voyager avec eux. *Ils n'eurent pas eslongué Montpellier trois lieues*, continue Froissard, *quand le Mangeant le prit et l'amena par voies torses et obliques et chemin perdu, et fit tant qu'il le tint en sa garnison de Lourdes; et puis le rançonna et en eut cinq mille livres.*

Il existe près de la ville plusieurs grottes creusées dans une montagne calcaire, sur la rive gauche du Gave : on les nomme *speluques* (spelunca). Ce sont de longues galeries où l'on pénètre à la lueur d'un flambeau. La plus curieuse est celle dont M. Gustave de Lagrèze a donné la description (1). Dans une excavation profonde, nous dit-il, s'étaient réunies des eaux qui servaient à l'abreuvage des troupeaux des vallées voisines. Il y a douze ans environs, les chaleurs de l'été furent si vives qu'elles desséchèrent complètement ce réservoir. Des pasteurs descendirent dans ce puits et le visitèrent. Quel fut leur étonnement, lorsqu'ils aperçurent un mur construit de main d'hommes, fermant l'entrée d'une grotte! Ce mur fut démoli : les eaux qui avaient envahi l'intérieur furent bientôt épuisées, et l'on put découvrir une demeure souterraine où, depuis des siècles, nul être vivant n'avait pénétré. A. A.

(1) *Chronique de Lourdes.*

Digitized by Google

POTON DE XAINTRAILLES.

Sur la ligne où la riche végétation de l'Agenais s'arrête devant l'aridité des Landes, debout sur un plateau, un vieux manoir, chaperonné de quatre tourelles, assiste muettement depuis des siècles à ce contraste de la nature. L'une de ses faces est tournée vers le plantureux paysage de la Garonne; l'autre vers la sombre tenture des chênes-liége et des pins dont le feuillage funéraire convient à cette terre désolée. La physionomie de cette construction est demi-féodale. La porte intérieure qui s'ouvre sur un péristyle est décorée d'un écusson accoudé sur deux lions. Au-dessus plane Mélusine la magicienne, les cheveux dressés, et les ailes déployées. D'une main elle contourne sa queue écailleuse et de l'autre elle fait une égide à la couronne royale qui surmonte l'écusson. Ce château avec quelques dépendances est contemporain du *roi bien servi*, de Charles VII. Les autres murs ont une existence antérieure, car c'est là que résidaient, depuis le 12 avril 1286, les ancêtres de Jean, plus connu dans l'histoire sous le nom de Poton de Xaintrailles (1); c'est là que naquit aussi ce guerrier que les registres du parlement devaient plus tard déclarer *un des plus vaillants capitaines du royaume de France.*

Il était autrefois d'usage en Gascogne que l'aîné, dans la famille seigneuriale, restât au castel, et que le cadet s'en allât pédestrement, *par fantaisie*, jusqu'à ce qu'il eût trouvé un cheval à prendre. Il était noble et riche comme le roi, car, comme lui dépouillé de ses fiefs, il prélevait en passant des tailles sur ceux d'autrui. Tel dut partir Xaintrailles

(1) En 1286, le roi d'Angleterre avait cédé tous ses droits sur les châteaux de Xaintrailles, Ambrus et Villeton à SÉNEBRUN. Son fils Bertrand laissa ces possessions à son frère puîné Fort Sanche, dont le petit-fils épousa Edie de Roquevs qui donna le jour à Poton de Xaintrailles.

Digitized by Google

à la suite des Armagnacs conduisant le Midi au ravage du Nord. Aussi, quand au milieu des imprécations de la France les Armagnacs et les Bourguignons jouèrent, au bénéfice des Anglais, pour assouvir leur haine et leur ambition, le roi et le royaume, nous voyons Xaintrailles combattre avec ses compatriotes gascons. En 1419 il défendait, sous les ordres d'un de ses parents, le château de Couci qui fut livré par la trahison d'une chambrière. Les gendarmes de la garnison n'eurent que le temps de se retirer. *Lors ils firent deux capitaines de deux gentilshommes, Etienne Vignolles dit Lahire et Poton de Xaintrailles.*

Dès lors, ils mêlèrent leur sang dans presque tous leurs exploits, et leurs noms symbolisent encore aujourd'hui l'amitié chevaleresque. Ils n'étaient pas les généraux d'une armée régulière et disciplinée, mais des chefs de bandes qui ne faisaient que la petite guerre. Retranchés dans un château fort, ils faisaient irruption sur les compagnies, sur les convois et sur les villes du parti contraire. *Ils n'étaient lors,* dit une chronique, *que quarante lances, lesquelles n'épargnaient ni leurs corps, ni leurs chevaux : c'étaient, pour la plupart, des Gascons, qui sont bons chevaucheurs et hardis.*

Lahire et Xaintrailles, que leurs courses aventureuses et leurs coups de main, toujours exécutés avec audace, bravoure et habileté, commençaient à rendre célèbres, rallièrent les bandes dauphinoises disséminées dans la Picardie, la Champagne et l'Isle-de-France, et tentèrent de secourir St-Riquier. Le duc de Bourgogne, qui portait les armes pour la première fois, marcha à la rencontre de cette armée improvisée et débuta par un succès. Il prit et défit Xaintrailles (31 août 1421) près de Mons-en-Vimeux. Ce jour-là fut glorieux pour le sire de Vilain qui sauva le duc de Bourgogne et vit Xaintrailles faire un pas rétrograde pour esquiver sa hache. Dans les rares suspensions de ces luttes continues,

Digitized by Google

Poton allait se signaler dans les tournois. En 1423, il se mesura dans une emprise solennelle avec Lionel de Vendôme, sous les yeux du duc de Bourgogne et du comte de Richemont. A la bataille de Crévant, où 1,200 Ecossais se firent tuer pour la France, Xaintrailles et lord Stewart restèrent au pouvoir des vainqueurs. Délivré à grand prix par le roi dont le trésor était presque vide, il se fait reprendre dans une sortie au siége de Guise, et il fallut le racheter encore. A la malheureuse journée de Verneuil (en 1424), où succomba l'élite de l'armée franco-écossaise, Lahire et Xaintrailles, qui commandaient la cavalerie lombarde, fondirent les premiers sur les deux mille archers de l'armée anglaise et les repoussèrent sans les entamer.

Le bâtard d'Orléans bloqué dans cette ville pour soutenir le courage des assiégés leur annonçait chaque jour la venue d'une sainte, envoyée de Dieu.

Ne comptant lui-même qu'à demi sur l'intervention providentielle, il ne crut pas devoir négliger les expédients humains et députa Xaintrailles, connu du duc de Bourgogne, vers ce prince, pour lui proposer, comme parent du captif de Londres, du duc d'Orléans, de prendre sa ville en séquestre à la condition que Bedfort accorderait *abstinence de guerre*. En 1424, Glocester, par son mariage avec Jacqueline, comtesse de Hollande et de Hainau, avait irrité le duc de Bourgogne qui visait ces deux comtés pour arrondir sa Flandre. Cette union changea naturellement l'allié en ennemi et compromit la situation de Bedford qui fut obligé de céder les plus belles positions stratégiques : Péronne, Montdidier, Roye, Tournai, St-Amant et Mortaigne. Pendant les hostilités, Xaintrailles, comme volontaire et pour remplir l'intervalle de ses expéditions, vint combattre en faveur du duc de Brabant sous la bannière bourguignonne. Philippe lui avait toujours depuis conservé grande

Digitized by Google

estime. Aussi fit-il bon accueil à son ancien champion et surtout à son offre qui accommodait merveilleusement sa convoitise et ses projets de faire tomber par fragments la France en ses mains. Il alla donc trouver le régent anglais et appuya la requête qui demandait son patronage pour Orléans. Mais Bedford qui comprenait toute l'importance de cette position centrale lui répondit ironiquement *qu'il serait marry d'avoir battu les buissons pour qu'un autre eût les oisillons*. Le duc de Bourgogne se retira très mécontent et fit ordonner à ses vassaux d'abandonner le siége.

La mission de Xaintrailles, sans avoir pleinement réussi, avait cependant amené un résultat satisfaisant puisqu'elle avait détaché de l'armée anglaise les troupes auxiliaires qui la renforçaient depuis si longtemps.

A cette époque la France agonisait, tous les éléments constitutifs de sa société étaient dissous. Les tenans fiefs décimés, découragés et sourds à la sommation des états, refusaient le service féodal. Le clergé, discrédité par ses abus, ne pouvait secourir la monarchie expirante avec une influence qui n'existait plus. La bourgeoisie en qui s'était réfugiée toute la vitalité nationale était elle-même tombée dans un tel état de détresse et de prostration qu'elle se résignait à tout, même à la servitude. Le peuple broyé, piétiné par les soudards des deux partis, se débattait dans le désespoir des désespoirs, dans la misère des misères. L'université de Paris s'était prostituée en glorifiant les usurpateurs. Le roi de Bourges, chaque jour plus envahi et plus resserré dans son héritage, voulait descendre de son trône qui n'était qu'un escabeau et déposer un diadème de papier qui ne le préservait pas des nécessités de la vie : aussi

Un jour que Lahire et Poton
Vinrent le voir; pour festoiement,
N'avait qu'une queue de mouton
Et deux poulets tant seulement.

Digitized by Google

Alors deux femmes, l'une vierge, l'autre courtisane, Jeanne d'Arc et Agnès Sorel, vinrent retremper les cœurs et en chasser le désespoir pour y faire entrer l'espérance. La première ranima miraculeusement la nation, et l'autre réveilla noblement l'énergie du roi. Chacune, à sa manière, participa au salut. La première dépasse la seconde de mille coudées. Elle est une légende vivante et le grand mystère du moyen-âge. Son nom, comme celui du Christ, signifie passion et rédemption, car, Messie féminin, elle va régénérer un royaume par le supplice du bûcher, comme l'Homme-Dieu régénéra le monde par celui de la croix.

Mais elle n'accomplit pas seule sa mission sainte ; elle fut admirablement secondée. Xaintrailles fut presque toujours à sa droite. A Orléans, il la suivit pas à pas et ne perdit jamais de vue, ni son armure blanche, ni sa haquenée noire. Elle ne se servait pas de sa petite hache, il lui répugnait de tuer. Mais Poton et Lahire frappaient, frappaient sans cesse et renversaient tout. L'Anglais, ne pouvant soutenir ce choc terrible, crut à une puissance surnaturelle, leva le siége et laissa aux mains des vainqueurs ses bastilles, son artillerie, ses prisonniers et ses malades. C'était la première fois que l'heureux Talbot et son invincible gendarmerie tournaient bride. A Patay (28 juin 1429), Xaintrailles fit des prodiges de valeur à côté de la Pucelle, prit Talbot et le renvoya sans rançon. Talbot paya plus tard ce service par un semblable.

Après ce combat, comme il siégeait dans le conseil royal, Poton opina, contre les politiques et les timides, pour le conseil de la Pucelle, qui voulait qu'on devançât le sacre d'Henri VI en hâtant celui de Charles VII. Il assista à la cérémonie du couronnement. En 1430, en garnison à Clermont, il fit porter son gant à Pierre de Baufremont, le plus terrible joûteur de Bourgogne. Le duc présida à ce pompeux tour-

Digitized by Google

noi, où cinq chevaliers français luttèrent contre autant de Bourguignons. Un peu plus tard, il alla se jeter dans Compiègne cernée par l'ennemi, communiqua sa fougue et son élan aux assiégés, qui dispersèrent les assiégeants, le 1er novembre 1430. L'archange avait révélé à la Pucelle, prisonnière, que ce jour serait celui de la délivrance pour Compiègne. La prophétie se vérifia avec l'aide de Xaintrailles. Le duc de Bourgogne s'était avancé jusqu'à Noyon, comme pour dévorer de plus près l'humiliation des siens et de ses alliés. Il en éprouva une en personne à Germiny, où le chevalier gascon le culbuta (le 20 novembre).

L'Imitation de Jésus-Christ avait tourné les âmes au mysticisme. Le langage mélancolique de ce livre sublime avait passionné les hommes pour le ciel et les avait détachés de la terre couverte de discordes et de malédictions. On mourait de faim, mais on vivait en Dieu; on dialoguait avec lui comme au temps de Moïse. Cette tendance et l'excès des privations avaient halluciné les esprits et multiplié les inspirés. Aussi, quand les pharisiens britanniques eurent fait brûler la vierge secourable des batailles, Xaintrailles qui l'avait vue enivrer les soldats et le peuple de ferveur et d'enthousiasme militant, et faire d'une guerre une croisade, crut pouvoir renouveler ces miracles avec l'aide d'un paysan visionnaire. Ce visionnaire, nommé Guillaume Pastourel, avait des stygmates aux pieds et aux mains et suait le sang aux jours saints. Il essaya donc, au moyen de ce berger illuminé, de produire l'entraînement fanatique qu'avait opéré naguère la bergerette de Domrémy. Mais la première fois qu'il le mena au combat il fut capturé avec son prophète. Plus heureux en 1435, il remporta la victoire de Gerberoy sur le comte d'Arondel, qui périt dans la mêlée.

Pendant que les plénipotentiaires de la chrétienté se rendaient au congrès d'Arras pour traiter de la paix géné-

Digitized by Google

rale, et pendant que ces conférences donnaient l'espoir de l'affaiblissement de l'ennemi par la défection de son puissant allié, le duc de Bourgogne, Lahire et Xaintrailles, peu soucieux des négociations, faisaient des courses en Picardie jusque sur le territoire de Philippe le Bon. Lorsque la réconciliation de ce prince avec Charles VII fut effectuée, et la guerre avec Albion suspendue, les chefs de compagnie, les capitaines soi-disant royaux, tous les petits rois de châteaux fondirent sur le plat-pays pour faire sucer à la guerre civile le peu de sang que lui avait laissé la guerre étrangère; mais ils ne trouvèrent à ruiner que des ruines. Xaintrailles, loin de détendre la discipline, loin d'infester les chemins et les campagnes, comme ces *écorcheurs et ces routiers*, continua à guerroyer contre les Anglais. Lahire ne se comporta pas aussi dignement. Il ne croyait pas la religion incompatible avec la rapine et savait très bien les allier toutes deux. En partant pour le butin, il récitait une oraison peu explicite, supposant que l'intelligence divine n'aurait pas de peine à deviner ses réticences. « *Sire Dieu*, disait-il, *daigne faire pour Lahire ce qu'il ferait pour toi, si tu étais capitaine, et si Lahire était Dieu.*

Xaintrailles au siége de Montereau en 1437 partagea les périls du roi qui, dans un élan chevaleresque, était monté l'un des premiers à l'assaut l'épée au poing. Aussi, quand Charles VII fit son entrée solennelle dans Paris, le capitaine gascon portait le casque royal comme écuyer de France. Plus tard, le 2 novembre 1439, le roi voulut, par la triple réforme des milices, des finances et de la justice, tenter de ramener l'ordre et la vie dans son pauvre royaume abîmé et meurtri par tous les fléaux. Cette réorganisation était nécessaire pour compléter la délivrance. Il fallait d'abord régulariser l'armée. Pour y parvenir, il substitua la taille fixe et permanente à l'arbitraire féodal, interdisant

Digitized by Google

aux barons de rien prélever sous prétexte de guerre. Les chevaliers, les hauts-justiciers, étaient tenus de rendre compte à la justice, qui allait être la sanction suprême. Cette justice accordait la dépouille des délinquants à ceux qui leur couraient sus. L'épée devenait ainsi vassale de la robe. Les seigneurs, humiliés dans leur honneur, lésés dans leurs abus légitimés par le temps, rassemblèrent les troupes d'écorcheurs qui n'étaient pas tout à fait débandées. Dans cette rébellion, connue sous le nom de *Praguerie*, se jetèrent ardemment Dunois, Latrémoille, Chabannes, Le Sanglier, les ducs d'Alençon et de Bourbon et le Dauphin lui-même. Xaintrailles, au lieu de suivre l'exemple de ses anciens compagnons d'armes, resta fidèle à Charles VII. Cette fidélité est pour l'époque un acte de vertu et de patriotisme.

Voici le portrait que fait de lui un chroniqueur contemporain : «il était presque toujours couvert de son haubergeon » de mailles avec une cotte d'armes pareille à son écusson » écartelé *d'argent à la croix de gueules et de gueules au* » *lion d'argent*; son visage, tailladé de cicatrices qui l'en- » noblissaient; ne recevait ordinairement le jour qu'à » travers la visière d'un heaume ; il marchait le poing sur » la hanche et les jambes écartées, comme s'il chargeait à » cheval et la lance en arrêt. »

En 1450 un irrésistible mouvement de nationalité entraîna toute la France. Sommerset n'avait pas pu défendre la Normandie parce qu'elle n'avait pas voulu être défendue, parce qu'elle était impatiente de redevenir française. Le 15 avril de cette même année, les Anglais commandés par Kyriel furent anéantis à Formigny et perdirent avec un grand nombre de combattants leur vieille gloire et tout espoir de recouvrance. Dans le Midi, le Languedoc (1) avait

(1) Il avait fourni dans l'espace de dix années jusqu'en 1438 deux millions huit cent trente-deux mille livres tournois, six cent cinquante mille moutons d'or, non compris dix décimes accordés par le clergé, une amende de six mille écus d'or infligée aux capitous de Toulouse et d'autres sommes.

Digitized by Google

hâté par toute espèce de sacrifices les succès obtenus. Il avait constamment financé pour la guerre depuis l'avènement de Charles VII. Aussi accueillit-il avec transport ce réveil patriotique qu'il avait devancé. Dans la Guienne, au contraire, les populations s'étaient habituées à la domination d'outre-mer. Elles s'y étaient attachées par intérêt et par une vieille sympathie de trois siècles. Les garnisons anglaises ne se trouvaient donc pas dans cette province, comme dans les autres, au milieu de masses hostiles. La résistance devait dans ces contrées être plus sérieuse que dans le Nord. Pourtant, l'artillerie du Bureau et les francs-archers conduits par Xaintrailles et d'autres guerriers expérimentés les délogèrent bientôt de Jonzac, de Bergerac, de Monferrand, de Sainte-Foy, de Blaye, de Dax, de Castillon, de St-Emilion et de Libourne. Les feudataires de Foix, d'Albret et d'Armagnac qui étaient revenus avec la fortune sous la bannière du suzerain, commencèrent trois siéges à la fois, Fronzac, Bayonne et Bordeaux, qui s'engagèrent à la reddition si elles n'étaient secourues avant un mois. L'Angleterre, absorbée dans la lutte stérile des Deux Roses, n'entendait point la voix des gouverneurs de Guienne qui l'implorait des bords de l'Atlantique. Ces places remirent après bien des délais et des fluctuations les clés de leurs portes et de leurs forts. L'entrée des vainqueurs dans Bordeaux fut réellement triomphale. La métropole, qui ne s'était convertie que malgré elle, était en deuil. Elle regrettait ses anciens maîtres qui buvaient ses vins et les payaient cher. Elle n'espérait pas en trouver qui fussent si bons consommateurs et si bons acheteurs. Elle ne vit donc pas de bon œil le défilé de l'avant-garde des archers, ni la marche pompeuse et solennelle de l'armée française et de ses chefs. Au premier rang chevauchaient les comtes de Nevers et d'Armagnac, le vicomte de Lautrec, les évêques d'Arles et

Digitized by Google

de Langres, Tristan l'ermite, prévôt des maréchaux, le sire de Xaintrailles, grand écuyer du roi, campé sur un grand coursier, vêtu de drap de soie et portant l'une des bannières royales; l'autre était tenue par le seigneur de Montaigu. Les gendarmes de Xaintrailles fermaient le cortège.

L'Angleterre avait donc perdu l'héritage d'Aliénor. Dans un dernier effort elle les conquit, mais elle ne tarda pas à reperdre définitivement cette belle Aquitaine, ce paradis d'outre-mer où les lords venaient guérir leur spleen avec du vin et du soleil. La rédemption de la France est donc accomplie.

Deux femmes, comme nous l'avons dit, Jeanne d'Arc et Agnès Sorel, l'une sainte, l'autre profane, celle-ci héroïne par la foi, celle-là par l'amour, toutes deux enthousiastes de la France, sauvèrent sa nationalité avec l'aide de deux guerriers gascons, Lahire et Xaintrailles. Aussi les registres du parlement déclarèrent-ils Poton, après sa mort, *un des plus vaillants capitaines du royaume de France qui fut cause avec Etienne de Vignoles dit Lahire, de chasser les Anglais de France.*

Le roi rémunéra les services de Xaintrailles avec les largesses et les titres de bailli de Berri, de capitaine de La Tour de Bourges, de Falaise et de Château-Thierri, de seigneur de Tonneins et de St-Macaire, de sénéchal des Bordelais et du Limousin, enfin de maréchal de France en 1454.

Poton mourut le 7 octobre 1471, à Bordeaux, au château Trompette, dont il était gouverneur; il avait eu la singulière idée de faire édifier pendant sa vie le monument qui devait le recevoir après sa mort, et de diriger lui-même la sculpture et l'ornementation tumulaires. Deux places étaient intérieurement réservées, l'une pour lui, l'autre pour sa femme Catherine Brachet, dame de Salignac. Il

Digitized by Google

recommanda de placer ses dépouilles dans ce cercueil, et le cercueil dans la chapelle de l'église de Nérac. Pour faciliter l'exécution de ses volontés, il gratifia les cordeliers de cette ville d'argenterie sacrée, d'habits sacerdotaux et d'une rente annuelle en nature, à condition qu'un certain nombre de messes solennelles seraient célébrées tous les ans pour son salut, celui de son épouse et de tous ses ascendants et descendants (1).

NOULENS.

Bibliographie des auteurs gascons.

(Suite.)

VII.

JEAN LICARAGUE, basque, dédia à Jeanne d'Albret, reine de Navarre, mère de Henri IV, une Traduction de la Bible en patois basque, 1571.

Cfr.* Mary-Lafon, *Tableau de la langue romane-prov.*, p. 285.

VIII.

ARNAUD DE SALETTES, béarnais, traduisit les psaumes probablement à l'usage des protestants, ses compatriotes, comme Garros.

Psalmes de David, metus en rima bernesa. *Ortez*, 1583, in-8°.

Cfr. Mary-Lafon, *Ouv. c.*, p. 319.

G. (GALARD?) DE TERRAUBE, abbé de Bouillas, près de Lectoure, publia un

(1) Il n'eut pas de descendants directs. Son frère Jean-Amaulour avait été tué au siége de Creil. Sa sœur Colette de Xaintrailles avait épousé Jean de Lescasaigue. Un fils, nommé Noudonnet, issu de cette union, fut paternellement aimé par Xaintrailles à cause des qualités militaires qu'il montra dans diverses rencontres. Ce neveu hérita des possessions de l'oncle. C'est de lui que descend le marquis de Lusignan, pair de France, baguette et probablement encore propriétaire du château de ses ancêtres.

Digitized by Google

Discours des choses plus nécessaires en la cosmographie. *Paris, Fed. Morel*, 1565, petit in-8°.

Je tire cette indication de la Description bibliographique de la librairie J. Jechener, 1855, t. I, p. 311.

X.

G. CHEVALIER, gentilhomme béarnais, a laissé un poème français qui n'est remarquable que par sa bizarrerie.

Les trois visions du décès ou de la fin du monde, par quatrains, 1584.

* Notes biographiques, mss. de feu M. Lacomme, d'Auch.

XI.

François de BELLEFOREST, né près de Samatan, en Commingeois, au mois de septembre 1530, accueilli chez la reine de Navarre, étudia, à Bordeaux, sous Buchanan et Elie Vinet, puis à Toulouse où il négligea souvent le droit pour la poésie. Il se rendit enfin à Paris où il écrivit pour vivre. Il fut en grand honneur sous Charles IX et Henri III. Mort le 1er janvier 1583.

On trouvera ici les titres de tous ses ouvrages concernant l'Histoire de France, et de quelques-uns des autres seulement.

Remontrances aux princes françois de ne point faire la paix avec les mutins (en vers). *Paris*, 1567, in-8°.

La Description des Pays-Bas, par Louis Guicchardin, traduite en françois, par Fr., etc... *Anvers, Sylvius*, 1567. (Ibid., *Plantin*, 1584. *Amsterdam, Nicolas*, 1604) in-fol.

Réimprimé avec des additions de P. Dumont. Amsterdam, 1612, in-fol. (Lelong.)

Histoire des neufs Charles de France contenant la fortune, vertu et hauts faits des Rois qui, sous ce nom de Charles, ont mis à fin des choses merveilleuses, le tout en

Digitized by Google

dix-neuf livres, par..., etc..., annaliste du Roy. *Paris*, 1568. Ibid., *Lhuillier*, 1570. *Lyon*, *Jove*, 1583, in-fol.

Poème historial touchant l'origine, l'antiquité et excellence de maison de Tournon. *Paris*, *Huby*, 1568, in-8°.

Les amours de Clitophon et de Leucippe, par Achille Jatius, mis en latin par L'Annibal Cruceius et traduits en françois. *Paris*, *Lhuillier*, 1568, in-8°.

Histoires tragiques extraites des œuvres italiennes de Bandel et mises en langue françoise, les six premières par Boaistuau, et les suivantes par Belleforest. 1568 et années suiv., 7 vol. in-16. L. C.

LE CHATEAU DE LÉBERON (1).

Cieux, terres, éléments, tout est en sa puissance;
Et tandis que sa main, dans la nuit du silence,
Du fragile univers sape les fondements,
Sur des ailes de feu mon active pensée,
Loin du monde élancée
Plane sur les débris entassés par le temps.
THOMAS.

L'horloge de la destruction a sonné ton agonie, antique château de Léberon. Le lierre, ce suaire des vieux manoirs, t'enveloppe depuis longtemps de ses sombres draperies. Tu meurs un peu chaque jour! Ton beffroi ne parle plus aux serfs et aux archers; tes barbacanes sont comblées, tes palissades démolies, tes fossés débordent de terre et de décombres. Qu'est devenu le temps où les troubadours faisaient retentir tes voûtes fleurdelisées de leurs *tensons*, de leurs *soulas*, de leurs *sirventes?* Où la mélodie des ménestrels flottait dans tes salles tendues de satin blanc? où un

(1) Cette notice fut écrite bien longtemps avant la restauration du château de Léberon. L'existence de ce château est antérieure aux croisades.

Digitized by Google

chêne entier réchauffait de banc circulaire de la veillée, aussi rieur et aussi folâtre que les jongleurs qui l'amusaient? Ce temps où tes preux, héroïques holocaustes, allaient se faire immoler sous les murs de Solime!

Sur la fin de la lutte de la croix et du koran, un de tes seigneurs, cité par Joinville, moissonnant les musulmans dans les plaines de Massoura, abattit aux pieds de St-Louis un infidèle qui s'apprêtait à abattre ce rempart de la chrétienté.

Toute ta splendeur ne rejaillit pas de la vaillance de tes châtelains. Dès l'ouverture de la guerre des deux Roses, quelques lords britanniques, plus altérés des vins de Gascogne que du sang de leurs concitoyens, descendirent en Armagnac pour y noyer la tristesse de leur émigration. Le baron Clinton, le vicomte de Vakefiel et des deux ducs de Berwik furent attirés dans Léberon, petit Eden vinicole, par la seule renommée de sa liqueur délectable. Après maintes et maintes libations à la paix d'Albion, leur esprit fut illuminé d'une extase ou plutôt d'une vision bachique; ils se crurent en pleine mer, ils y étaient, en effet, leur raison avait sombré dans un *hanap* de Léberon.

Pourtant le bon sens du vicomte Vakefiel surnageait encore. Tout à coup ses joues s'allumant d'un rose vif et son œil d'un éclat phosphorique, il s'écria : je le jure par la mule du pape, si mon âme retombe dans la syncope du spleen, je me fais inhumer et embaumer dans un tonneau de ce nectar! La réalisation toucha le projet, et le lendemain une barrique pleine, cercueil d'un noyé, était expédiée sur Londres. Le duc de Clarence n'eut donc pas le mérite d'une innovation.

Ceux qui accusèrent les bénédictins de Flarans du travers innocent de boire un peu trop ignoraient la tentation de ton voisinage et la douceur de ton culte, divin Bacchus de

Digitized by Google

Léberon ils ignoraient qu'il était dans les règles d'un ordre de faire chanter les vêpres avant de chanter matines, et d'entendre le lauds pour mieux psalmodier les beautés lyriques du David.

Après ces fastidieuses digressions, passons à tes exploits, brave neveu de Montluc, Antoine de Gelas de Léberon. A l'époque où cette Euménide catholique, déguisée en reine, entreprit de faucher des têtes de l'hydre calviniste, ta témérité chevaleresque et ta générosité, vierge de fanatisme sanguinaire, méritèrent l'estime et l'admiration des vainqueurs et des vaincus. Malgré les préventions du temps, crédule dans l'honneur des huguenots, tu n'hésitais pas à les congédier sur un simple serment de neutralité. Aussi quand la fortune t'oublia près d'Aiguillon, ils furent heureux de pouvoir acquitter leur dette de gratitude en te renvoyant incontinent, après t'avoir *estrené des largesses*. Patrocle et ange libérateur de ton oncle, il te crut digne de *rencontrer* Catherine de Médicis, de parlementer avec la reine de Navarre et d'escalader l'enceinte de l'imprenable château de Bridoyre où Géoffre, cet insigne brigand, avait tant de fois prouvé l'impuissance d'un siége. Partout tu ajoutas à un nouvel éclat la célébrité que t'avaient léguée tes ancêtres. Dans le blocus de Rabasteins, comme ton père aux fortifications de Boulogne, armé d'une hache, tu décapitas le tentre qui empêchait de battre en brèche le pont-levis de la place.

Ta célébrité était devenue proverbiale; écoutons le vieux maréchal : « Et nous arriva Monsieur de Grammont et Monsieur de Léberon avec les cinq enseignes, je crois que le meilleur contandi de nos troupes n'aurait pas sceu faire plus grande diligence qu'ils firent, car ils ne demeurèrent que deux jours à venir depuis Villefranche de Rouergue jusques devant Ste-Foy. De plus, il devait

Digitized by Google

élever ta bravoure au-dessus de la sienne puisqu'il te jeta avec deux compagnies dans Libourne ceinturée par les canons de l'ennemi. J'ajouterai, pour dernière justice, qu'à Marciac tes soins et ton dévoûment filial hâtèrent la cicatrisation de sa blessure, bien mieux que tous les baumes dont tu la pansais. Je me permettrai en même temps de répéter cet éloge, qui tomba si souvent de sa bouche : l'on est invincible quand on a pour devise : *Deo duce, ferro comite*, et pour neveu Monsieur de Léberon.

Maintenant, tu n'es plus qu'une momie archéologique, pauvre castel, et tu n'as pour chantre de tes légendes que des chouettes et des corbeaux. Que ne puis-je dans cette notice te relever dans toute ta splendeur féodale, remettre en place tes brunes pierres, hiéroglyphes du moyen-âge.

Mais non, garde ta décrépitude, elle est plus belle et plus imposante qu'une renaissance.

J. N.

ASPECT DES FOIRES DE TARBES.

Si Tarbes ne conserve du passé que peu de monuments d'architecture, rien n'est plus curieux que le tableau des races d'hommes antiques et pittoresques qu'elle présente les jours de foire et de marché au voyageur qui traverse cette ville en se rendant aux eaux. Ces jours-là, toutes les places, la place Marcadieu surtout, sont inondées des flots d'un peuple étranger, venu de tous les coins des Pyrénées, et offrant sur un même point, dans leur infinie variété de types et de costumes, toutes les peuplades des provinces méridionales et des montagnes. On y distingue le Provençal, irascible et

Digitized by Google

bouillant, aux proportions vigoureuses, à la voix éclatante, déclamant passionnément dans les groupes; le Basque, petit, musculeux et fier, développant avec intention la souplesse de ses mouvements et l'élégante conformation de ses membres, plein, dans sa parole et dans son geste, d'une fatuité naïve; le Béarnais, l'homme civilisé des grandes villes, tempérant la vivacité méridionale qui brille dans ses yeux par la calme intelligence que donne l'usage de la vie et par une langueur toute espagnole; le vieux Catalan, dont les traits respirent une rudesse presque sauvage sous la forêt des cheveux blancs qui retombent sur sa face cuivrée; le Navarrais, à cheveux plats, à l'air primitif, à la taille haute, au corps musculeux, présentant, sous les grandes lignes de sa figure régulière et belle, une physionomie un peu idiote. Puis, au milieu de ces types caractéristiques, circulent pêle-mêle, formant une mosaïque mouvante de têtes brunes, rouges, bleues, variées à l'infini, les habitants des innombrables vallées de la Bigorre, lesquelles ont chacune leur nuance de costumes, de mœurs, de langage, qui les font reconnaître. La veste ronde et le pantalon large sont généralement communs à toutes ces peuplades, sauf à celles qui, éloignées de tout contact, végètent au fond des gorges les plus inaccessibles, et qui portent encore la culotte courte et serrée sur les hanches; mais toutes se distinguent par la forme et la couleur de leurs coiffures, partie si importante et si pittoresque dans la toilette des montagnards des Pyrénées. Ceux de la vallée d'Aure portent la toque blanche à houppe de laine bleue; ceux de Gèdre, la toque blanche et rouge; ceux d'Arrau, une barrette grise, et ceux de Luz, un bonnet rayé tombant sur les épaules, et qui se rapproche de la résille espagnole. Dans le quartier des femmes, c'est une ondulation perpétuelle de capulets d'un rouge tranchant et foncé, qui donne à ces foires de la Bigorre les tons chauds

Digitized by Google

et animés d'un tableau de l'école flamande. Ce qui reste donc de plus précieux à Tarbes, de l'antiquité, c'est l'aspect de sa population. C. Cassou.

NUMISMATIQUE.

Si l'on considère à grands traits l'état politique du monde romain sous Maximin, et les désordres causés peu de temps après par l'irrégularité dans la succession à l'empire, on voit Rome toucher à sa décadence physique et intellectuelle. Cette décadence va se manifester dans l'Etat par l'anarchie, dans la religion par l'affaiblissement des anciennes croyances, dans les beaux-arts par l'absence du sentiment du beau.

Les recherches archéologiques et numismatiques de cette époque offrent pour nous un véritable intérêt historique. La Gaule prend alors une part active dans les affaires du gouvernement; elle a son armée, ses empereurs, et l'invasion, qui est le progrès du moment, n'a plus qu'à passer sur elle pour féconder un grand peuple en lui donnant l'indépendance.

Après ce léger aperçu, nécessaire pour définir la 2e époque numismatique, entrons dans quelques détails.

Cette partie de l'Aquitaine que nous occupons, et qui a participé aux événements des siècles dont nous venons de parler, en a matérialisé le souvenir sur des médailles de beaucoup d'empereurs ou d'usurpateurs dont le règne fut éphémère. En nous conservant leurs types, souvent mal reproduits, elle nous a montré que l'art a subi l'influence politique. Les visages des empereurs ne sont plus frappés en relief; les figures des revers manquent de grandeur et de grâce. On ne voit plus, comme autrefois, ces grands bustes

Digitized by Google

en saillie qui semblent sortir du flanc qui les entoure, ni cette finesse d'expression qui anime les traits, ni cette chevelure presque saisissable. Tout a changé, jusqu'au module et au métal des médailles; les grands bronzes frappés en plus petite quantité qu'auparavant disparaissent complètement à partir de Victorin pour faire place aux médailles de grand module qui sont d'une excessive rareté dans nos environs. Notre richesse consiste en moyens bronzes et, surtout, en petits bronzes y compris les quinaires.

De Maximin à Valérien on ne peut mentionner que des médailles d'argent (module ordinaire) de Gordien III, de Trajan Dèce, de Philippe Ier, et quelques grands bronzes de Marcia Otacilia, sa femme. Parmi ces derniers, nous en avons eu un sous les yeux, qui, par le type et le métal, rappelle encore ceux des premiers temps de l'empire. Il révèle une belle fabrique et une main habile.

Avant le règne de Valérien, le titre de l'argent avait subi une altération considérable; aussi, toutes les monnaies et celles des règnes suivants jusqu'à Dioclétien sont de billon ou souvent même très mal argentées.

Les médailles de Valérien (Pater) que l'on trouve assez souvent près le Castéra offrent quelquefois des revers intéressants. Nous en possédons une en argent de billon, qui, sans être très rare, mentionne le fait historique de l'association à l'empire de Gallien, 253 ans après J.-C. L'avers montre la tête *radiée* de l'empereur; au revers, on lit : GALLIENVS CVM EXER (citu) SVO; dans le champ s'élève un cippe surmonté de Jupiter Nicéphore avec cette dédicace : IOVI VICTORI.

Les petits bronzes de Valérien le Jeune, restitués à Sallouin, son frère, sont moins nombreux que ceux de Gallien, de Postume Senior, de Victorin, des deux Tétricus et de Claude le Gothique, qui sont communs. Ils nous viennent,

Digitized by Google

en grande partie, des environs de Nérac, de Montréal, de Gondrin et surtout d'Eauze. Par la mention de l'atelier monétaire où ils ont été frappés et par leur abondance dans ces localités, ne dévoilent-ils pas les intérêts commerciaux et politiques établis entre les villes, les villages, les cités et les métropoles?

A partir d'Aurélien, le numéraire impérial relate le titre de *Deus* ou *Dominus noster* (D. N.) à la place de celui d'*imperator* qui va bientôt disparaître. Ses monnaies sont souvent dédiées à l'armée en souvenir, sans doute, de ce qu'il lui devait le trône. Il est vrai que, dès les premiers temps, on faisait des dédicaces en l'honneur de la puissance militaire; mais, à mesure qu'on a besoin d'elle et que la chute de Rome est proche, elles deviennent bien plus fréquentes. Aussi, les revers représentent des figures militaires armées ou avec leurs enseignes, des victoires, des trophées, des boucliers, etc., des vœux ou décennaux, ou célébrés même tous les 25 ou 35 ans.

Après la proclamation de Dioclétien, en 284, l'empire se trouve partagé entre quatre empereurs, deux Augustes et deux Césars, Dioclétien, Maximien Hercule, Galère Maximien et Constance Chlore. Les trois premiers ont laissé quelques moyens bronzes plus rares cependant que ceux dont il est question plus haut; nos cabinets n'en possèdent pas avec des têtes accolées.

Avant d'arriver à Constantin le Grand, faisons connaître un moyen bronze de Maxence avec cette légende: CONSER-(vator) KART (aginis) SV (æ), qui fait allusion à sa conquête d'Afrique où il se fit reconnaître empereur, 308.

Nous aurions cru terminer en deux articles cette petite étude de numismatique locale; mais un troisième est nécessaire. Le lecteur voudra-t-il nous le permettre?

E. Pellisson.

Digitized by Google

Le Chêne-liége et ses Produits.

Le chêne-liége ou surier est la richesse de certaines contrées qui seraient pauvres sans lui; car il occupe les terres les plus arides, et prospère dans les sables les plus improductifs.

Cet arbre, californien on peut le dire, ne vient bien que de semis; il périt infailliblement si ses jeunes pousses sont broûtées par les animaux. Il commence seulement à produire vers l'âge de dix-huit ans. Alors encore son écorce est-elle quasi sans valeur; c'est le *canon* qu'on enlève, première peau qui sert de combustible pour la préparation du liége marchand.

A trente ans environ, le surier donne une dépouille qui se classe dans le *rebut*; c'est ainsi qu'on désigne la seconde qualité de liége, qui se vend communément de 130 à 140 fr. le *pas*. (Le *pas*, mesure locale de la contrée ouest de Mézin, se compose de vingt-huit planches de liége superposées, d'une longueur de 1 mètre 56 cent., et d'une largeur de 0 mètre 94 cent.)

A l'âge de quarante ans, si l'arbre a été parfaitement soigné, sa peau peut se classer dans le *marchand*, c'est ainsi qu'on appele la première qualité, qui se vend alors de 230 à 240 fr. le pas.

On doit labourer les surrèdes tous les deux ans, afin d'obtenir une récolte tous les neuf ou dix ans de chaque surier, une sève plus abondante et des arbres mieux portants. Il faut éviter toutefois que cette végétation ne soit trop exubérante; car alors on n'obtiendrait pas une aussi belle qualité de liége; il serait plus poreux, et conséquemment boucherait moins bien que le liége lentement venu et mieux nourri.

Il est bon d'écheniller dans les contrées dévastées par cet

Digitized by Google

affreux insecte qui dévore les feuilles et apauvrit les arbres, au point qu'ils deviennent très difficiles, sinon impossibles à dépouiller. On recommande de labourer plus particulièrement les bois où la chenille a fait élection de domicile, car on en détruit beaucoup par l'enfouissement; mais il est préférable d'écraser en hiver les groupes d'œufs qu'elles déposent dans les crevasses des suriers; ce travail alors est plus facile, il est aussi moins coûteux.

La récolte, ou *tire* du liége, se fait depuis la mi-juillet jusqu'à la fin d'août. Voici comment on procède :

D'abord on *canonne*, ce qui consiste à dépouiller de leur première peau tous les suriers de dix-huit à vingt ans qui ont atteint la grosseur de 18 à 20 centimètres de diamètre. Je l'ai dit, ce premier produit est d'une valeur insignifiante, il se vend environ 5 fr. le mètre cube. Le canon enlevé, on fait à la seconde peau que possède l'arbre une raie de haut en bas, avec un instrument tranchant, afin que le liége, en grossissant, n'éclate pas irrégulièrement en divers endroits, de façon à nuire à l'uniformité de la planche à recueillir dix ans plus tard.

Dès qu'on a déshabillé tous les jeunes arbres, le *maître-tireur*, suivi de six, huit ou dix ouvriers, parcourt les bois avec soin, marque les arbres dont le liége a atteint l'épaisseur convenable, et les ouvriers, deux par deux, fendent les arbres à la raie verticale avec de petites haches; puis ils introduisent dans ces incisions le bout des manches de ces haches, taillés en coins, et les peaux se détachent et tombent des suriers avec une facilité excessive. On ne dépouille jamais que la jambe, et lorsque l'arbre est élevé, on atteint l'extrémité de sa tige avec des barres de chêne, dont le bout est aussi aiguisé en coin.

Aussitôt que les peaux sont abattues, un ouvrier qui doit suivre les *tireurs* empile les produits de six ou sept su-

Digitized by Google

riers, un charretier les enlève à proportion et les porte sur l'aire où doit se faire le *marc*.

Le *marc* est l'amas régulier des planches de liége qui détermine le nombre de *pas*, sur les dimensions dont nous avons déjà donné les chiffres.

Quand on a fini d'emporter tout le liége d'une propriété sur l'aire, le maître-tireur, qui dirige aussi la composition du marc, donne des mesures à chacun de ses hommes, qui dépècent toutes les planches sur les dimensions qui leur sont fixées; il trie le liége *marchand* et le *rebut*, puis il empile séparément ces deux qualités, dont les fragments eux-mêmes servent à composer des planches entières.

Le marc est à peine achevé que des marchands, la plupart fabricants de bouchons, se présentent et achètent votre récolte qui ordinairement se paie moitié comptant, moitié à six mois. Les débris se vendent en bloc, environ 4 0[0 de la valeur du marc.

Les liéges ne pouvant se travailler verts, les fabricants n'en prennent guère livraison qu'en hiver.

Nul produit n'est plus agréable à récolter, ni moins coûteux à obtenir; il équivaudrait à celui des capitaux, si le capital qui le représente ne risquait d'être détruit par un froid violent. Le revenu du surier est parfois préférable à celui du numéraire qui est régulier, parce qu'en *forçant* un peu la *tire*, on peut suppléer à l'insuffisance d'une année disetteuse comme celle-ci.

CHANT CANTABRIQUE.

Le patriotisme des Basques n'a pas de date. De tous les temps leurs bardes ont chanté, avec amour, les montagnes

Digitized by Google

et la liberté. Horace affirme l'indépendance de ce peuple quand il dit *indoctus juga ferre nostra cantaber*. Sous Auguste, en effet, les armes des conquérants du monde s'émoussèrent vainement, pendant sept ans, contre l'énergie des montagnards. M. d'Humboldt a retrouvé une héroïde toute vibrante d'inspiration primitive, et toute chaude de l'enthousiasme qu'excita cette résistance terrible et magnanime. Quelques commentateurs ont prétendu que cette poésie historique était apocryphe; mais on doit reconnaître avec M. d'Humboldt qu'elle peut être contemporaine des péripéties qu'elle déroule. La naïveté originale, la rapidité vigoureuse des strophes, le rhythme et le caractère particuliers de l'improvisation, la comparaison simple et sublime qui la termine prouvent assez que ce n'est pas l'œuvre d'un Macpherson navarrais. Ce chant est consacré au biscaïen Lekobidi qui était à la tête des troupes confédérées. Il fut mis en croix avec trois cents chefs, ses compagnons de guerre, dont le dévoûment paraît avoir quelque analogie avec celui des Solduriens pour leur Adcantuamus.

Voici la traduction de M. Augustin Chaho. J. N.

Les hommes de Rome, étant venus, nous ont apporté le siége. — D'un côté était Octave, seigneur du monde; de l'autre, Lekobidi, le Biskaïen.—Sur le rivage de l'Océan, du côté de la plaine, un blocus horrible nous étreint.—Les vastes plaines sont à eux; à nous les pics, les cimes, les cavernes des monts.—Dans un poste favorable, nous étant retranchés, un ferme courage nous anime chacun. — Nous ne redoutons point le choc du fer, mais la huche au pain est quelquefois vide. — De lourdes cuirasses les protégent; mais bien plus agiles sont nos corps nus. — Pendant sept années, jour et nuit, dura sans relache cette bataille.—Pour un des nôtres qu'ils ont tué, quinze d'entre eux tombent sans faute. — Ils sont beaucoup; nous, en petit nombre. — Enfin, nous avons conquis la paix.—Les chênes superbes dépérissent à la longue, becquetés par l'oiseau grimpeur.

Digitized by Google

MANCIET.

Le Béarn était découpé presque géométriquement par les montagnes d'Aragon et de Roncal au midi, par le pays d'Acs au couchant, par le Bigorre au levant. Son extrémité septentrionale entrait, comme un coin, dans le Bas-Armagnac. Sur le côté nord de ce triangle, un clocher, noueux comme une massue antique et svelte comme un cierge, s'élançait pittoresquement au-dessus d'un *vic* appelé *Manciet*. Le nom de ce village dérivait probablement du latin *mansio*, qui signifie hôtellerie, station. Cette étymologie ne suffit pas pour rendre admissible l'hypothèse d'une origine romaine, puisque aucune preuve historique ne vient l'étayer. La fondation de ce bourg est donc problématique. La flèche dont nous venons de parler, par son analogie architecturale avec celle de St-André de Bordeaux, qui date de 1026, nous aide seule à remonter jusqu'au commencement du XIe siècle.

Un peu plus tard, en 1070, Manciet était une appartenance de la vicomté de Gabarret, que tenait alors Pierre II. Guiscarde, sa femme, sœur de Centulle, héritier de la vicomté de Béarn, recueillit la succession de son frère, mort sans enfants. Les deux couronnes ayant été réunies en une seule, Manciet fut annexé au Béarn.

En 1170, le Béarn, qui était originellement franc et vierge de servitude, fut, par la faiblesse d'une femme, de la vicomtesse Marie, soumis à la suzeraineté d'Ildefonse II, roi d'Aragon, comte de Barcelonne et marquis de Provence. M. Laferrière nous a dit, dans son Mémoire sur les fors de Béarn, que les prélats et les plus nobles seigneurs confirmèrent cet humiliant vasselage. Il fut, en effet, sanctionné par Bernard, évêque d'Oloron, Sanche, évêque de Lescar,

Digitized by Google

Arnaud d'Alascun, Portunius Dat, Arnaud Garsia, de Cadelon, Aldebert de Morlaas, Sentbrun, Arnaud de Malach, Guillaume de Busi et plusieurs autres. L'un des paragraphes de ce traité était ainsi conçu : *Et moi aussi, dame Marie; vicomtesse de Béarn, promets à vous, mondit seigneur roi, que je ferai assurer et confirmer tous les susdits articles, de même façon qu'ils ont été confirmés par les personnages susdits, avec cent hommes des plus notables de Morlaas, cinquante des plus apparents d'Oloron, cinquante d'Aspe et cinquante d'Ossau, des meilleurs que je pourrai avoir, et vous baillerai le château de Gavarret et le château de* MANCIET *pour l'assurance de cet accord.*

Manciet ne resta pas longtemps fief aragonais. Quand les populations des villes et des vallées furent appelées pour approuver définitivement l'hommage, elles refusèrent de ratifier un acte qui aliénait leur liberté séculaire, se détachèrent de la vicomtesse et de son époux, choisi par le souverain d'Aragon, et les dépossédèrent de leurs droits. C'est alors que les Béarnais allèrent chercher un seigneur en Bigorre, et, plus tard, un prudhomme en Auvergne. Mais ils les occirent tour à tour parce qu'ils avaient tenté d'usurper leurs franchises. Manciet, depuis longtemps incorporé au Béarn, dut suivre toutes ces vicissitudes politiques, tous ces mouvements d'indépendance.

Un droit de péage était prélevé à Manciet par les vicomtes de Béarn, comme l'établit le testament de l'un d'eux, Guillaume-Ramond de Moncade. Ce prince, voulant racheter ses fautes et ses crimes, entre autres le meurtre de Bérenger, archevêque de Tarragone, oncle de sa femme, avait résolu un pèlerinage en terre sainte. Des infirmités ayant empêché ce voyage expiatoire, il légua, avant de trépasser, pour la rémission de ses péchés, de grands *honneurs* aux églises et aux pauvres. L'acte de donation date de 1223.

Digitized by Google

Voici la clause relative à Manciet : *Pour le salut de mon âme et de celles de mes parents, voulant alléger les charges qui pèsent sur les voyageurs, je remets et annulle pleinement les droits de péage, guide et autres, que mes ancêtres ou moi avions coutume de percevoir sur les passagers et les marchands* AU LIEU DE MANCIET; *voulant et ordonnant expressément qu'à l'avenir il ne soit rien exigé des voyageurs et qu'ils puissent passer en toute sécurité* (1).

Cette taxe devait être très productive, car Manciet, dès le temps de Centulle, délimitait le Béarn et l'Armagnac (2), et, tenant la clé de ces deux pays, ne pouvait être que très fréquenté.

Dans la première moitié du XIIe siècle, les Templiers, qui possédaient neuf mille manoirs dans la chrétienté, en avaient édifié un à Manciet, à l'entrée de la ville, dans la plaine méridionale. (Leur église, sous le *vocable de St-Blaise*, et leur maison subsistaient encore vers 1766.) Ces guerriers pénitents, après avoir soutenu contre les infidèles une bataille de deux cents ans, s'étaient endormis de lassitude dans leurs priviléges et leurs richesses, et avaient relâché considérablement la règle austère et enthousiaste de St-Bernard, le réformateur de Cîteaux. D'ailleurs, depuis que la croisade était terminée, cette chevalerie ecclésiastique préposée à la garde des Lieux-Saints était devenue inutile. Ils revinrent en France, eux qui avaient fait vœu d'exil et de guerre éternelle, amenant un gigantesque trésor de 150,000 florins d'or et dix mulets chargés d'argent. Philippe le Bel, le spoliateur des Juifs, le faux monnayeur, était retombé dans une extrême disette pécuniaire. Il résolut de dévorer tous ces biens, et, pendant deux ans, la gueule toujours

(1) E. chartario ecclesiæ Tarraconensis.

(2) MARCA, *Hist. de Béarn*, liv. IV, p. 322.

Digitized by Google

béante comme une gargouille, il soûla son appétit d'or, de chair et de sang.

Quand cette institution militaire, religieuse et financière eut été broyée et réduite en cendres par les tortures et les bûchers (1312) des procédures inquisitoriales, son établissement à Manciet fut changé en *prieuré, commanderie des chevaliers du St-Esprit de Montpellier, en deçà des monts.* C'était une maison hospitalière, destinée aux pèlerins qui s'acheminaient vers St-Jacques de Compostelle, ou qui se rendaient, soit à Rome, soit au St-Sépulcre. Les possessions et les revenus de ce prieuré consistaient en une chapelle sous l'invocation de St-Jacques, en 17 hectares de champs, vignes et prairies, en un jardin et dans le trentième des grains. Cette dîme était prélevée après celle du roi et de l'archevêque d'Auch, c'est-à-dire sur les neuf dixièmes des céréales. Le commandeur devait être noble et clerc tonsuré. Il avait la prérogative de présenter les vicaires du prieuré à l'archevêque, et l'archevêque, celle de les investir.

Gaston de Béarn était mort à Sauveterre, le 26 avril 1290, ne laissant que quatre filles. Sa succession se trouva en litige. Mathe, mère de Bernard VI, comte d'Armagnac, profitant d'une coutume de Gascogne qui appelait son sexe à l'héritage, réclama le quart de celui de son père. On lui adjugea avec le *Brulhois,* le *Gavardan*, l'*Eauzan*, le tenement de *Manciet*; l'an 1318, elle octroya aux habitants de ce lieu une vaste lande dite de Laneplan, l'élection des consuls exerçant la justice criminelle et le droit de tenir foires et marchés, d'ouvrir boucheries et tavernes, de construire des moulins et de creuser des étangs (1).

Quand Philippe-de-Valois vint en Flandre pour châtier

(1) Ces priviléges furent confirmés par lettres-patentes de Jean V, comte d'Armagnac, le 15 février 1450 et le 19 avril 1452, Louis XI en janvier 1481, de Louis XIV en avril 1660.

Digitized by Google.

les gens de Bruges qui avaient mal mené leur comte, les deux armées se trouvèrent en présence, non loin de Cassel (23 août 1328). En tête des escadrons panachés et blasonnés de l'armée féodale, les deux comtes de Foix et d'Armagnac se battirent côte à côte et de grand cœur. Cette fraternité chevaleresque les décida à terminer les différends héréditaires de leurs maisons par l'arbitrage de Philippe, roi de Navarre. Le noble conciliateur rendit dans le couvent des Frères-Mineurs, à Tarbes, une sentence qui intimait aux comtes d'Armagnac et de Fezensaguet de se désister de leurs prétentions sur le Béarn, le Marsan, le Gavaudan de Nébouzan, mais qui légitimait la possession de leurs terres, revendiquées par leur compétiteur, au nombre desquelles était celle de Manciet. Les deux parties se soumirent à cet arrêt.

Les trèves et les hostilités se renouvelaient sans cesse entre les maisons de Foix et d'Armagnac. Au mois d'avril 1373, Jean II dit le Bossu, qui appartenait à la dernière famille, avait pris Cazères que Gaston Phœbus s'empressa de vouloir reprendre. Le duc d'Anjou intervint comme médiateur, et fit signer aux deux comtes une convention qui obligeait celui d'Armagnac à payer à son rival une indemnité de 100,000 livres. Le duc d'Anjou exigea, en outre, comme preuve d'extinction de leur querelle et comme gage d'observance pour le traité, que les deux ennemis se rapprochassent par l'union de leurs enfants. Le 3 avril, ils échangèrent leurs prisonniers dans une bicoque entre Aire et Barcelonne. L'évêque de Lectoure consacra cette réconciliation par une messe, et leur fit jurer sur le corps de Jésus-Christ de ne jamais violer leurs engagements, et *en cas que en res hi faillissen volen aver renegat Diu.* Le lendemain, les fiançailles du jeune Gaston, fils du comte de Foix, et de Béatrix *la gaie armagnoise,* furent célébrées

Digitized by Google

par le prélat lectourois dans le château de Manciet. Nous donnerons le dénoûment tragique de cette alliance dans la monographie d'Orthez ou dans notre étude sur le magnifique et cruel Gaston Phœbus.

Quand le glaive spirituel de Rome, pour satisfaire à l'ambition de Ferdinand, roi d'Espagne, eut détaché du royaume de Navarre le magnifique lambeau qui se déroulait de l'autre côté des Pyrénées, la maison d'Albret s'empressa de saisir le moyen de vengeance que lui offrait la réformation, et Jeanne se mit à la tête des idées nouvelles en France comme Frédéric de Saxe l'avait fait en Allemagne. Son impulsion fut si puissante qu'au bout de deux ans ses Etats étaient convertis. Manciet qui était entré avec le comté d'Armagnac dans le royaume de Navarre devint une place calviniste. En 1577, le capitaine Mathieu résista héroïquement au chef catholique Villars qui lui accorda une capitulation honorable. Plus tard, en 1588 et 1591, elle eut à subir un sac et un pillage, comme le témoigne l'attestation faite en 1599, devant le juge du Bas-Armagnac.

Le dernier document qui signale *Manciet,* comme poste militaire, est une ordonnance d'Henri III, qui nomme: *Jean-François, baron de Pardeillan de Pereyras, capitaine de cinquante hommes d'armes, maréchal de camp du régiment de Guienne, gouverneur du Haut et Bas-Armagnac, de la ville et du château de* MANCIET (1).

En 1699, moyennant la somme de 4,000 fr., Louis XIV s'engagea pour lui et ses successeurs, en conseil tenu à Marly, à ne jamais aliéner la seigneurie de Manciet qui fut pourtant livrée à un seigneur engagiste, le 12 septembre 1763, malgré les protestations de Jean-Pierre Lagoanère, député des habitants.

(1) P. ANSELME, t. v, p. 196.

Digitized by Google

A mi dix-huitième siècle, on voyait encore à Manciet un hôpital, une commanderie, le vieux château comtal démantelé, une chapelle et trois églises. La principale existe encore et supporte la flèche élevée au sommet de laquelle l'œil découvre une croix de fer. Dartigouette, un peu iconoclaste, voulut faire abattre ce symbole, mais il se contenta de le menacer du canon, n'ayant pu décider aucun patriote à faire une ascension périlleuse autant qu'impie.

Quand l'ancienne église paroissiale de Manciet, l'église de Malaurey fut démolie, on réserva les voûtes sépulcrales. En 1814, des fouilles pratiquées dans ces caveaux conduisirent à des tombes. Ces tombes renfermaient des squelettes dans un parfait état de conservation et des gardes d'épée armoriées. On se rappela alors que, vers le milieu du XVIIe siècle, on avait découvert dans l'église de Malaurey (peu distante de Manciet), le dessus d'un sarcophage en marbre blanc, que la tradition désignait comme la demeure tumulaire des vicomtes de Béarn. Toutefois, le lieu de la sépulture n'avait pu être précisé. La pièce de marbre existait encore aux portes de la ville. Elle couronnait un monument et servait de socle à une croix. Un antiquaire de la Gironde s'y transporta, reconnut à première vue une relique archéologique, et acquit par l'examen de l'ornementation la certitude que les anciens princes de Béarn avaient été inhumés dans l'église de Malaurey. Il ne fut point aidé par l'inscription qui devait être placée sur la partie inférieure, c'est-à-dire sur celle qui manquait. A défaut de ce témoignage, il avait celui de la sculpture, qui était concluant. Le cordon qui ourlait le couvercle était façonné dans le genre gothique. Des pampres de vigne serpentaient à la base et distribuaient alternativement des feuilles et des grappes que mordaient des lapins. Autour étaient disposées des urnes avec symétrie. Au centre du plan supérieur, une

Digitized by Google

couronne de chêne enlaçait les trois clarinettes de Béarn. Les angles étaient ornés de trois fleurs de lys, dont l'une était couchée en sens inverse des autres deux. Ces caractères symboliques et héraldiques indiquaient la destination de ce couvercle, celle des cercueils récemment trouvés, et disaient que l'église de Malaurey avait été la nécropole des vicomtes de Béarn. J. NOULENS.

ORIGINES. — HISTORIENS. — MOEURS. — LANGUE. — FORS.

(Suite.)

« L'auteur reprochait aux premiers historiens l'insuffisance de leurs langues, les répugnances de leur prononciation, la faiblesse et la fausseté de leur composition; il ajoute : »

«..... L'un des écrivains *fabuleux* qui ont le plus égaré la jeunesse dans l'étude des antiquités, c'est ANNIUS *de Viterbe*, qui vivait l'an 1500 de notre ère. Ce brave Dominicain, tout habile et instruit qu'il était dans les langues et les choses anciennes, ne sut pas résister à une incroyable tentation. Sous le nom de BÉROSE, chaldéen fameux du temps de Ptolémée-Philadelphe, vers l'an 276 avant le Christ, il mit au jour une histoire entièrement supposée. Par l'effet de ce guet-à-pens, plusieurs savants furent compromis, incapables de méfiance. Mais bientôt l'œuvre du faux Bérose est dénoncée à la jeunesse par les chefs de l'érudition, par Scaliger, Suarez, Ribéra, Louis-Vivès, Antoine-Augustin, Alberti et divers autres (1).

»Moréri, au mot *Espagne*, en son Dictionnaire historique,

(1) Procope était signalé entre les anciens pour avoir fait mentir à dessein ses compositions historiques.

Digitized by Google

après avoir loué la manière des historiens espagnols, déclare que, « ils sont accusés, *de même que les Latins,* d'une » infidélité patente, d'un engoûment glorieux, au gré du- » quel ils poussent leurs généalogies jusqu'à Tubal et Ja- » phet, à travers les fictions les plus impertinentes.»

Spécialement, l'Auteur se plaint « des variantes hardies » mêlées à la chronique de Sébastien par Dom Luc de » Touy, par Dom Rodrigue Ximénez, par la Chronique Gé- » nérale, par plusieurs Historiens enfin des XIIIe et XIVe » siècles, tous lesquels servent d'autorités aux aveugles dé- » tracteurs de la cause basque : quand on apprend d'un cha- » cun et en particulier des recueils de Mariana, de Pelli- » cer, d'Abarca, de Nicolas-Antoine, que cette chronique, » dite de Sébastien, fut écrite par Alphonse III, de Léon, » surnommé le Grand, écrite à la demande de son institu- » teur, ledit Sébastien, évêque d'Orense, et par l'entremise » de Dulcidius, prêtre de Tolède. Ce qui l'avait fait mettre » encore au nom et à la charge de Sébastien, c'est la for- » mule de son début, *Aldefonsus reæ,* SEBASTIANO *nostro* » *salutem.* L'exemple de tant d'erreurs, dues à l'ignorance » ou au calcul des écrivains, suggéra un projet nouveau à » Dom Jean de Ferréras, curé de la paroisse Saint-André à » Madrid. Ce sage historien fit l'entreprise de recueillir et » de publier toutes les vieilles chroniques d'Espagne, afin » de montrer les sources dont tous nos écrivains avaient » détourné la veine. C'est ce qu'il opéra, en 1727, par un » volume in-4°, ayant pour titre : *Histoire d'Espagne, par- » tie 16, corrigée, augmentée et restituée.....*»

(Ces précautions observées, notre auteur suit sa narration.)

«... *Mœurs.* — Strabon attesta la conformité de mœurs qui persistait dans certaines régions des Pyrénées.... «Telle » est, disait-il, la vie des montagnards qui ferment la ligne

Digitized by Google

» en Espagne des embranchements du Nord; telle la vie des » Galiciens, des Astures, des Cantabres, et même des Bas- » cons, jusques aux Pyrénées; car ils pratiquent tous le » même genre de vie, quoiqu'ils demeurent exactement » séparés. »

L'Espagne ne comporterait pas un grand nombre de villes : l'aridité du sol, l'éloignement des populations et leur caractère insociable y répugnent également. Ajoutons à cela les penchants, l'habitude commune des naturels, sans exception de ceux qui bordent la Méditerranée. Car, en tous lieux, ils vivent de préférence aux champs et dans des hameaux, n'approchant des villes qu'avec méfiance et s'y apprivoisant avec difficulté. Plusieurs encore se dérobent, en fuyant vers les bois, et finissent par infester le voisinage. (Liv. 3, pag. 155 de l'édit. de Casaub.)

Le poète Silius, qui a pris pour sujet les guerres puniques, exalte infiniment la valeur des Basques. Il loue les proportions de leur taille et s'étonne qu'au milieu des combats ils dédaignent de couvrir leur tête du casque de fer. Il ajoute que les Basques et Cantabres sont animés, infatigables, au point que la lassitude, les souffrances, la faim ne leur font jamais rendre les armes, ni perdre le souci de leur liberté. Ils avaient imprimé aux troupes d'Agrippa une telle épouvante qu'il était ordonné par ce chef à chaque soldat de dépêcher son testament, avant d'en venir aux mains avec l'ennemi basque. (Vell. Paterc., hist. rom., liv. dern.)

Strabon rapporte encore qu'on entendait chez eux des chants, « des hymnes, qu'entonnaient les prisonniers, pen- » dant qu'on poursuivait leur supplice; — qu'ils avaient » la recette de certain poison, à l'aide duquel ils se déli- » vraient aisément de la vie; — que les femmes avaient » empire sur leurs maris; qu'elles tuaient et noyaient leurs

Digitized by Google

» enfants, en vue de leur épargner la captivité romaine ;
» qu'un jeune enfant, devenu captif, avait délivré tous ses
» camarades, en leur donnant la mort par ordre de son
» père ; — que l'aliment de ces montagnards, c'était le
» gland du chêne ; — qu'ils rivalisaient avec les bêtes fé-
» roces de force, de furie et de cruauté ; — que plusieurs
» s'enfonçaient dans l'ivresse, pour en venir de suite à
» plonger dans le feu. — Il donne le nom de *fureur* can-
» tabrique à l'héroïsme, aux faits glorieux qui ont repoussé
» constamment la servitude ennemie..... »

Il raconte, sur la foi de Polybe, *qu'on expédiait le gland du chêne de l'Espagne jusqu'au Latium*, qui était le marché des Romains. Cet aliment, sans doute, était le plus goûté de l'époque : on n'avait pas encore perfectionné l'usage du blé, non plus que des autres semences. D'anciens auteurs nous ont transmis qu'une chose alors très importante, c'était la préparation du gland et sa conversion en un pain salutaire. Ce pain, si l'on en croit un philosophe moderne, eût été préférable à toutes les ressources inventées depuis: par tant de choses nouvelles, nous n'aurions guère fait qu'augmenter nos besoins, puisque nous augmentions à la fois les frais et les dépenses de leurs préparations.

Décrivant aussi les coutumes des Espagnols de son temps, Strabon nous dit que l'habitant des montagnes mangeait peu et ne buvait que de l'eau. (Liv. 3, édit. précit.)

Nous trouvons dans Athénée, que l'Espagnol, même le plus riche, mangeait avec tempérance et toujours ne buvait que de l'eau ; mais qu'il faisait parade du luxe des vêtements. (Liv. 2, chap. 6.)

« .... *Langue*..... Les Espagnols des temps primitifs parlaient la langue *Euscara*, le nom de laquelle signifie *langue perdue*. On lui a donné depuis le nom de *basque* ou langue des Bascons et des montagnards. Elle était générale

Digitized by Google

non-seulement dans toute la Péninsule, mais encore, d'après ce qui est aujourd'hui connu, dans la France, dans l'Italie et dans la plus grande partie de l'Europe. C'est ce qu'ont démontré trois érudits modernes, savoir : Dom Paul-Pierre d'Astarloa, en son *Apologie de la langue basque;* Dom Laurent Hervas, en son *Catalogue des langues;* et Dom Jean-Baptiste d'Erro, en son *Alphabet de la langue primitive.*

(L'auteur a déjà dit qu'à l'époque où s'écrivaient en latin les affaires d'Espagne, *la langue mère et usuelle du pays était le basque,* dont le contact et les communications enrichissaient la langue ennemie (*suprà*, p. 123, 1, 24-7); que divers noms romains, par lui mentionnés, étaient visiblement étrangers à *la langue basque, la seule qui fût en usage alors parmi les Espagnols* (*suprà*, p. 64, 1, 27-8.) Il ajoute que, chez les habitants de la Basconie, *la langue basque* est toujours conservée, *la même que parlaient autrefois les premiers peuples d'Espagne.*)

La domination des Goths succédait en Espagne à celle des Romains, quand déjà les Lusitaniens, les Galiciens, les Asturiens se déshabituaient *de la langue-mère* pour adopter le *roman,* qui est devenu bientôt la langue castillane. Au temps de Léovigilde, les Goths envahirent graduellement le royaume qu'avaient formé les Suèves en Galice. Ils s'étendirent peu après sur les Asturies, et, pénétrant à main armée dans les pays voisins, ils portèrent la guerre chez les Bascons, dans nos montagnes de Santander. Ils parvinrent à les subjuguer et s'établirent en souverains dans toute cette partie. Si nous examinons aujourd'hui les divers noms des montagnes, des rivières, des places fortes du pays, nous reconnaissons qu'ils viennent tous du *basque;* que les naturels, il y a peu de siècles, parlaient encore *le basque,* et que ces contrées durent appartenir à la fédération antique des

Digitized by Google

Bascons, avec lesquels ils composaient un même corps politique.

..... *Anciens fors et règlements des Basques*..... Quand la paix fut conclue entre les Romains et les peuples basques du revers septentrional des Pyrénées, leurs drapeaux furent associés pour jamais. Saint Grégoire de Nazianze, Nicéphore, Vasquez et d'autres auteurs nous apprennent qu'Auguste, en signe de l'alliance qu'il entendait célébrer, fit porter devant ses légions, à côté de l'aigle romaine, l'étendard glorifié des Basques, qui offrait la ressemblance d'une croix. A raison de cette ressemblance, les nationaux l'appelaient *Laoubourou*, ce qui veut dire *quatre têtes;* et les Latins l'appelaient *Labarum*. C'est alors que les Basques, pour tracer leur conduite à l'égard des Romains et marquer à ces protecteurs des règles fixes clairement définies, s'occupèrent de rédiger leurs fors, et, pour la première fois, d'en faire un texte d'écriture.

Ces fors et ordonnances ont subsisté en partie jusqu'à nos jours. La suite aura pour objet de les faire connaître.

(Même auteur, même trad., p. VIII, IX, 140, 141, XIV, 5, 6, 31, 33, 34, 48, 7, 36, XV, 37, 38, 39.)

EUSCALHERRIA.

(*Suite*).

VI.

Le premier ordre de colonnes des basiliques en supporte un second; entre ces deux rangs est établi le plancher des galeries supérieures.

Là sont de riches bibliothèques; les poètes, les jurisconsultes, les philosophes s'y rassemblent à toute heure et y passent une grande partie de la journée.

Digitized by Google

Les livres de ces bibliothèques sont du plus grand prix et d'une grande rareté.

Les uns sont écrits sur de longues bandes de papyrus roulées, les autres sur du parchemin; ils sont revêtus de couvertures rouges avec des rosaces, des ornements coloriés.

On y remarque deux sortes d'écriture; l'écriture cubitule, et l'écriture cursive en usage pour les besoins ordinaires de la vie.

Sur quelques ouvrages sont dessinés, sur vélin, les portraits des hommes illustres dont ils parlent. Ces livres sont renfermés dans des cassettes de cèdre et d'ivoire (1).

Les poètes relisent les vers des grands lyriques de la Grèce et de Rome.

Les artistes fréquentent les galeries où se trouvent rassemblés des tableaux, des statues, des vases grecs et étrusques, des coupes de l'Orient, les armures antiques des héros, les cabinets de pierres gravées et de pierres précieuses.

Les philosophes se réunissent dans les cabinets consacrés à l'histoire naturelle; là sont classés des ossements de bêtes d'une grosseur extraordinaire (2).

Le goût des collections est venu de Rome; Scaurus, gendre de Sylla, forma le plus ancien cabinet; mais celui de Pompée était considéré comme le plus précieux. César en établit plusieurs dans le temple de Vénus Génitrix, et Marcellus, fils d'Octavie, dans le temple d'Apollon Palatin (3).

VII.

Sous les portiques, à l'entrée de l'école publique, du gymnase, édifice consacré aux exercices de l'esprit et du

(1) Pline, livre XXXV, chap. 2.
(2) Suétone.
(3) Pline, livre XXXVI, chap. 1. sect. 5.

Digitized by Google

corps, un philosophe lit à la foule l'histoire des dieux.

» D'Anygnus et de Magus naquirent Mysor et Sydic » le libre et le juste. Sydic eut pour enfants les Dioscures ou » Kabires qui ensuite s'appelèrent Korybantes ou Samothra- » ces, les Pelages appelèrent deoi les divinités nommées » par les Phéniciens Eloïm (1).»

Mais la foule passe inattentive près du philosophe; un groupe s'est formé autour d'un poète lisant des vers. . .

. . . . . .

De l'autre côté du portique du Gymnase, un jeune Grec donne des leçons de peinture :

« Vous pouvez honorer les dieux en les représentant par la peinture.

» Faites vos études avec le burin sur des tables recouvertes d'une matière éléodorique.

» Pour dessiner, prenez un burin de buis, coupé en biais à une de ses extrémités, en forme de coin; et terminez au burin tranchant de métal.

» Voulez-vous peindre? couvrez d'une couche de cire punique ou éléodorique vos tables de buis, de cèdre, d'érable, d'ivoire, d'albâtre, de marbre, de cuivre, d'airain, d'argent. Donnez de l'épaisseur aux couches, c'est une des premières conditions de la peinture.

» Pour vos études, prenez des tables de bois; réservez vos tables de métal pour les peintures imitées des peintres anciens.

» Les papyrus, les feuilles de palmier doivent être enduits de gomme à l'huile de cire, les parchemins et les toiles, de cire éléodorique au vernis encaustique.

» Sur cette couche de couleur rouge brun foncé ou tout à fait noire, jetez votre dessin et le contour des figures

(1) Sanchoniaton, dans Eusèbe.

Digitized by Google

avec un burin dur mais flexible. Avec une éponge, effacez les incorrections (1).

» L'art de la peinture est dans l'habile distribution de la lumière et des ombres, dans le ton, la fusion des couleurs, dans la transition des contours; de leur doux affaiblissement naît l'harmonie, l'amorgé.

» Retouchez avec un burin fin les parties où les lumières se rompent les unes sur les autres, rendez les derniers effets du clair-obscur avec le pinceau.

» Faites ressortir le clair par de fortes ombres; les mains doivent paraître sortir du tableau, les arbres sembler en être séparés.

» Le brillant de la lumière frappe d'autant plus les yeux que les traits sont placés sur un fond sombre.

» La peinture polychrome ajoute à la monochrome l'éclat au dessin.

» Les ouvrages immortels d'Apelles, de Protogènes étaient peints seulement avec quatre couleurs. Echion, Melanthe, Nicomaque, ne connaissaient que le blanc Melos, le jaune d'Attique, le rouge synopide, le noir, atramentum.

» Dans notre temps, ces couleurs se sont fondues comme les couleurs de l'arc-en-ciel.

» Les couleurs anciennes avaient atteint la plus haute perfection, celles qui ont été trouvées depuis leur sont inférieures.

» Une des belles couleurs rouges est l'androkélos, couleur absorbée dans la craie d'argent. Ephèse fournit son minium. — Une couleur qui vient des Indes, mise en dissolution, donne d'une manière merveilleuse le pourpre et le bleu.

» Pour couleur blanche, vous avez l'ochra des bords de

(1) Pline.

Digitized by Google

la mer Erithrée (1); le parætonium à la couleur neigeuse d'écume de mer; le blanc érithrique offrant suivant ses variétés un gris de cendre ou un blanc éclatant; et l'anclare extraite des sucs de l'isatis ou glastum, couleur blanche de la plus grande beauté pour la carnation des femmes (2).

» Pour imiter la teinte du feuillage, vous avez l'armenium et le vert d'Alexandrie (3).

» Les couleurs se mettent en tablettes avec de la gomme.

» Elles doivent être mêlées avec du blanc d'œufs pour être employées avec le pinceau.

» Il y a deux genres de peinture, l'austère et le fleuri.

VIII.

Dans le gymnase, voilà la grande salle où sont assemblés les élèves; les portes sont dans les angles afin qu'elles ne se trouvent point en face de la chaire du professeur; voilà les niches pratiquées dans toute l'étendue de la muraille pour déposer les livres, les manteaux, les provisions des élèves.

Dans les jardins du gymnase, les jeunes gens s'exercent à lancer des javelots, à jeter des pierres avec la main ou avec la fronde.

Quelques-uns s'élancent l'épée à la main sur des chevaux de bois.

D'autres sur de véritables chevaux font tous les exercices du manége; ils en montent un, mènent l'autre en lesse, et sautent légèrement au milieu de la course de l'un sur l'autre.

Près d'eux se tiennent leurs pédagogues, esclaves chargés

(1) Dioscorides, lib. v, chap. 121.
(2) Pline, 35, sect. 19.
(3) Celsus, livre VIII, ch. 27.

Digitized by Google

de les accompagner au gymnase et de les ramener à la maison paternelle.

IX.

Voilà les atria auctionaria ! Voilà le marché aux esclaves ! Le mango se tient près de son bétail humain; le crieur public est monté sur le praler lithos (1); la vente va commencer.

Les esclaves attendent couronnés de fleurs; les jeunes filles dansent pour mettre en relief les formes voluptueuses de leurs corps; les hommes dansent pour montrer leur agilité, la vigueur de leurs muscles.

Jeune négresse aux grands yeux blancs, que fais-tu là accroupie? Prends ton tambourin, danse aussi, danse les danses du désert, tu ne danseras plus avec tes compagnes, les caravanes sont allées te chercher au-delà de la mer de sable et t'ont emportée avec l'ivoire et les bois odoriférants de citronnier.

Jeune Egyptienne, depuis quand ne te baignes-tu plus dans le fleuve bleu avec les fleurs du Lothos.

Et toi, fière juive, as-tu désappris à chanter les cantiques de Sion !

Toi, belle Verna, tu es née dans l'esclavage; pourquoi ce fier regard, ce sourire de dédain; sentirais-tu dans ton cœur le sang des maîtres du monde !

Danse, esclave sicambre, tu ne feras plus retentir le barrit au milieu de tes frères; rapprochant tous ensemble leurs boucliers de leurs bouches, ils jettent seuls le cri de guerre.

Fier sicambre, apprends à servir les maîtres du monde. Qui veut être libre doit savoir mourir.

(1) Pierre sur laquelle montait celui qui annonçait des esclaves à vendre. Pierre sur laquelle on exposait en vente des esclaves.

Digitized by Google

Un morceau d'ivoire attaché au cou des esclaves indique leur âge, leur pays.

Quelques esclaves restent encore dans la catasta, espèce de grande cage de fer où l'on enferme les esclaves qu'on mène au marché, et passent à demi leur tête à travers les barreaux. Les uns sont marqués avec de la craie sur les pieds, le mango ne veut point les garantir; les autres ont la tête couverte du *pileus*, leur docilité est douteuse.

De nobles gallo-romains de famille sénatoriale, des membres illustres du saint ordre de la Curie, des vieillards débauchés se pressent autour des jeunes esclaves dont plusieurs sont de la plus rare beauté.

Dix mille sesterces ces deux esclaves, hurle le crieur public. Ce vieillard est habile dans l'art de composer les parfums, cette jeune femme est incomparable dans l'art de la broderie; tous les deux sont originaires de la Perse. L'invincible empereur dieu et seigneur Marcus Aurelius Carus, germanique, parthique, pieux, heureux, augustus, les a conquis avec d'autres innombrables sur l'adorateur d'Orsmud, sur Varahram, roi des rois de l'Iran et du Touran.

Esclaves, amenez ces esclaves, dit le jeune Volusianus; conduisez-les dans la maison de la belle Emilia.

Quinze mille sesterces l'esclave sicambre, reprend le crieur public. Quinze mille sesterces l'esclave aux cheveux blonds, au corps tatoué, à l'aigle gravée en couleur bleue sur le front; c'était un guerrier dans son pays, le heri-zog de sa tribu. Decurions, édiles, daignez acheter cet esclave pour nettoyer les rues, enterrer, le soir, le corps des pauvres. La plus célèbre famille de gladiateurs s'enrichirait en l'achetant. Le très noble César Marcus Aurelius Carinus, prince de la jeunesse, pieux, heureux, augustus, l'a pris dans la dernière guerre sur les barbares d'au-delà du Rhin.

DURREY.

(La suite prochainement).

Digitized by Google

Château de Beaumont (1).

Le château de Beaumont sur Losse appartenait, au commencement du XVIIe siècle (et probablement longtemps avant), à Jéhan de Bezolles, seigneur de Bezolles, Beaumont, Lagraulas, Moissan (ou Mouchan) d'Aiguetinte, etc., dont le fils Bernard, seigneur de Lagraulas, était gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, lieutenant de la compagnie de cent hommes d'armes du duc de Roquelaure. La femme de Jéhan de Bezolles était Paule de Narbonne de Firmaçon. Une de leurs filles, Marguerite de Bezolles, épousa *au château de Baumont*, le 25 novembre 1611, Jéhan de Castillon (2). Elle eut de dot dix-huit mille livres tournois, devint veuve vers 1620. Elle vivait encore le 3 janvier 1637. C'est Jéhan, son père, qui bâtit l'aile du château de Beaumont, corps de logis simple, exposé au midi, et qui au nord fait face aux écuries, lesquelles étaient, jadis l'ancien château. Il poussa ce corps de logis jusqu'à la partie où il cesse d'être voûté. On trouve les millésimes 1606, 1610, 1616 sur la clé de la voûte du grand escalier, sur le puits, la maison du jardin, les arcades de la cour. Les armes des Bezolles sont demeurées sur les portes jusqu'à la révolution.

La tradition est qu'une vieille demoiselle est la dernière de ce nom qui ait possédé Beaumont. Elle est, dit-on, morte dans la partie du vieux château (dont ce qui reste fait aujourd'hui le logement du métayer), où elle habitait

(1) Cet article émane de la plume de Madame la vicomtesse de Mazilière-Balarin, née de Castillon, qui possédait le château de Beaumont, avant Madame la comtesse de Galard, propriétaire actuelle.

(2) Seigneur de Mauvezin et de Lescout près Moncrabeau, commandant de plusieurs compagnies, représentant la noblesse du duché d'Albret aux Etats généraux d'octobre 1614.

Digitized by Google

une chambre éclairée par une petite fenêtre au couchant, élevée à huit pieds de terre et à laquelle on n'atteint que par trois marches d'escalier pratiquées dans l'épaisseur du mur. La cheminée de cette chambre est grande, antique, et porte encore des traces de peintures et de dorures. On a abattu l'étage ou les étages supérieurs de ce corps de logis, car on voit encore dans le mur extérieur des jambages de cheminée à près de soixante pieds d'élévation. Cette vieille demoiselle de Bezolles était nièce ou sœur de Marguerite, mariée en 1611; elle a dû pousser sa carrière jusque et plus loin que 1650 ou 1660. Or, moins de quinze ans après, on voit le marquis de Montespan possesseur du château et de la terre de Beaumont.

Henry-Louis de Pardeilhan-Gondrin, marquis de Montespan (fils de Roger-Hector de Pardeilhan, marquis de Gondrin), épousa, en 1663, Françoise Athénaïs de Rochechouard, de la branche des ducs de Mortemart, appelée Mademoiselle de Tonnay-Charente, et célèbre depuis sous le nom de la *marquise de Montespan*.

Chacun sait que la marquise de Montespan, déjà mère de deux fils légitimes, devint la maîtresse de Louis XIV, qu'elle en eut plusieurs enfants (entr'autres Mademoiselle de Blois qui fut mariée à Philippe d'Orléans, depuis régent du royaume sous Louis XV, et l'un des ancêtres de Louis-Philippe, roi actuel des Français). La marquise de Montespan avait pressé longtemps son mari de la soustraire aux empressements du roi en l'emmenant dans ses terres; il s'y était refusé et douta longtemps de son infidélité; lorsqu'il en acquit la conviction, il fit des actes de jalousie qui allèrent jusqu'à l'extravagance. Louis XIV l'exila dans ses terres, et, pour le dédommager, lui offrit cent mille écus qu'il eut la bassesse d'accepter. Il est probable qu'il acquit alors du prix de son déshonneur la terre de Beaumont

Digitized by Google

(vers 1670), peut-être en vente après la mort de la demoiselle de Bezolles, mentionnée plus haut. Ce qui est positif d'après la tradition, c'est que le marquis de Montespan habita Beaumont, et reprenant les travaux commencés par Jéhan de Bezolles cinquante ou soixante ans avant, il bâtit le grand corps de logis double qui regarde le levant et le couchant, et le conduisit en faux équerre jusqu'à une tour du vieux château contenant un escalier en limaçon et qui n'était bonne qu'à démolir. Le fruit de ses travaux ne fut ni aussi solide ni aussi bien bâti que le précédent bâtiment. Ce dernier n'est point voûté, et l'on a peine à croire qu'il soit de la même date qui vit Versailles s'élever sur les plans de *Le Nôtre*.

Le marquis de Montespan mourut en 1702. Il eut pour fils Louis-Antoine de Pardeilhan, né en 1665, marié en 1686 à Jeanne-Françoise de Crussol, et qui mourut duc d'Antin le 2 novembre 1736. Le fils de la marquise de Montespan fut comblé des faveurs de la cour. En voici un aperçu : la faveur de sa mère l'avait fait premier duc d'Antin, pair de France. Il était comte et marquis de Gondrin, seigneur des duchés d'Epernon et de Bellegarde. D'abord lieutenant au régiment du roi en 1683 à peine âgé de 18 ans; colonel du régiment de l'Isle-de-France en 1684, lieutenant-général de la haute et basse Alsace en 1686, aide de camp du Dauphin au siége de Philisbourg en 1688, colonel au régiment de Languedoc, Dragons, 1689, brigadier en 1693, maréchal de camp en 1696, lieutenant-général en 1703, général d'armée en 1706 à la bataille de Rumilly, gouverneur d'Orléans en 1707, président du conseil en 1715, duc et pair en 1711, chevalier des ordres en 1724.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

Commune d'Avensac.

DÉBRIS ARCHÉOLOGIQUES, — CROYANGES POPULAIRES.

Toute petite, resserrée dans de très étroites limites, la commune d'Avensac est, parmi celles de l'arrondissement de Lectoure, l'une des plus intéressantes pour l'archéologie.

A son extrémité orientale, au sommet d'un coteau et sur le bord de la *voie romaine*, existait autrefois un édifice important : c'était, sans doute, un temple. Les murs en étaient bâtis avec de petites pierres de taille de deux pouces de hauteur sur trois à quatre de long. M. Goulard, médecin à Pessoulens, a recueilli bon nombre de ces pierres. Il a recueilli encore des fragments de quatre statues représentant un personnage consulaire, une femme, deux enfants; des fragments de draperies et de membres d'autres statues, le tout en grès.

M. Goulard possède aussi partie d'un piédestal sur les faces duquel sont représentés, en relief, une châsse, deux lions sans tête, des débris de colonnes, etc., etc. On a trouvé dans le même lieu des lames de couteaux à sacrifices, des cuvettes en pierre, semblables aux bénitiers de nos églises, etc.

Non loin de là, dans un vallon qui domine au nord la voie romaine, est une modeste fontaine très célèbre dans la contrée. On attribue à ses eaux la vertu de guérir toutes sortes de maux; mais cette vertu, elles ne l'ont qu'une fois l'année, le 24 juin, jour de la St-Jean. Allez, dans ce jour solennel, au lever du soleil, vous placer dans la partie méridionale du vallon, et vous jouirez d'un coup d'œil ravissant.

(1) Cet article est extrait d'une statistique de Lectoure, publiée par M. Masson, en 1836, page 102.

Digitized by Google

En face de vous, 3 ou 4,000 personnes se rendront processionnellement de l'église d'Avensac à la fontaine. Toutes vêtues de blanc, les jeunes filles décorent le coteau d'une masse qu'on prendrait pour un coin de montagne couvert de neige. La marche est grave; on entend les chants religieux, on voit bénir les eaux de la fontaine et l'humble croix de chêne qui la surmonte. Mais à peine le prêtre a-t-il repris le chemin de l'église que le tumulte succède à l'ordre qu'on avait admiré. Ces fiévreux, ces incurables, venus de trois ou quatre lieues à la ronde, se jettent sur la croix, la brisent et s'en disputent les lambeaux qui serviront à faire une tisane à laquelle cèderont toutes leurs infirmités. La fontaine offre un autre spectacle non moins étrange. Hommes, femmes, filles, tous pêle-mêle s'y précipitent et lavent, avec une eau sale et froide, les diverses parties de leur corps endolori. La superstition chasse alors la pudeur. La prudence est aussi inconnue, car la plupart de ces malheureux ont fait une course pénible; ils sont couverts de sueur, et ces ablutions augmentent souvent un mal qu'ils voulaient guérir, ou leur causent des maux qu'ils n'avaient pas. Je n'ai pas besoin de faire observer que jamais l'eau ne manque à la fontaine, le matin du 24 juin.

Au-dessus de cette fontaine, à 20 pas environ, existait aussi, dans un temps très reculé, un autre temple. On y a trouvé divers objets du même genre que ceux que j'ai indiqués plus haut. On y remarque un joli chapiteau en marbre blanc d'Italie, d'ordre corinthien. Ce chapiteau est aujourd'hui au château d Avensac, élégante habitation, nouvellement bâtie sur les ruines d'un couvent de Templiers.

Digitized by Google

SAINT GÉRALD,

FONDATEUR DE L'ABBAYE BÉNÉDICTINE DE LA GRANDE-SAUVE.

(1080).

Une correspondance active mettait en communication intime les monastères bénédictins et par suite les provinces..... Un illustre élève de Corbie, Saint-Gérald, suivi de quelques-uns de ses frères, allait importer dans la Gascogne les traditions et les habitudes monastiques du Nord, et fondait la Grande-Sauve à la porte de Bordeaux.

RABANIS, *les Méroving. d'Aquit.*, p. 150, 151.

Je ne voulais d'abord comprendre dans ce travail que l'établissement monastique de Saint-Gérald à la Sauve et son influence sur l'Aquitaine. Mais il m'eût été difficile d'isoler cet ordre de faits des événements qui peuvent l'éclairer. D'ailleurs, ce récit ne sera pas trop long s'il intéresse; et il aura quelqu'intérêt, si je n'ai pas fait perdre tout leur charme aux récits contemporains en les mettant en œuvre (1).

I.

L'ÉLÈVE DES MOINES.

Gérald naquit dans le diocèse d'Amiens, à Corbie, de parents riches et pieux, qui le confièrent aux moines de cette ville, dès qu'il put apprendre les premiers éléments des lettres. Encore enfant, il se vit consacré à Dieu et à Saint-Benoît.

La vie monastique sourit dès lors à son âme simple et portée à la méditation, quoiqu'active et entreprenante. Ce

(1) Pour ne pas multiplier les renvois, j'indique ici toutes les sources où j'ai puisé : *Vita S. Geraldi, auct. mon. anon. subæquali,* apud *Mabillon.* — *Acta SS. O. S. B.*, t. IX.— *Alterius anon. vita S. Geraldi, Bolland. April.* — Mabillon, *observ. in vit. S. G.*, op. cit. — *Geraldi opera, in Patrol. Migne*, tom. CXLVII, 1045 et 599.—*Exc. ex Necrol. Sylvac. M.*; Marsène, *Thes. anecd.* I, 255, 599.—Deux chartes de Gaharret, *Hist. de la Gasc. de M. J. J. Monlezun*, t. 6.

Digitized by Google

jeune enfant devint une leçon vivante pour ses compagnons et pour les moines eux-mêmes. Charmés de sa douceur et de sa précoce intelligence, religieux et laïcs ne pouvaient s'empêcher de l'aimer. Pour lui, il s'attacha du plus profond de son cœur à cette abbaye de Corbie, où tout était propre à captiver l'âme : les souvenirs, les exemples, l'architecture et jusqu'à l'aspect du pays. Ecoutons Gérald lui-même dans son *livre des Miracles de Saint-Adalhard* :

On aurait beau taire l'antique renommée de Corbie : les pierres mêmes crient assez haut et parlent aux yeux de la postérité. L'on y voit trois églises principales : Saint-Pierre, Saint-Jean et Saint-Etienne, nombre mystérieusement préparé par la volonté de Dieu; car j'en attribuerais la fondation moins à la reine Bathilde, qui les fit bâtir, qu'à la grâce de l'Esprit-Saint qui lui en donna la pensée.

Le site est salubre non moins qu'agréable; et le lieu est admirablement disposé pour les moines qui l'ont choisi. D'un côté coule la Somme, et de l'autre le ruisseau appelé la Corbie, qui donne son nom à l'endroit même où il le perd en se jetant dans la rivière. De vertes prairies, de fertiles campagnes, bien arrosées s'étendent de toutes parts.

Gérald grandit dans cet asile. Il avait passé l'âge de l'enfance lorsque Foulques succéda à Richard dans la charge d'abbé, en 1048. Le nouveau prélat connut le mérite du jeune homme et déclara qu'il était réservé à de grandes choses; aussi n'hésitait-il pas à l'envoyer au dehors pour les besoins de l'abbaye ; Gérald portait dans le monde les habitudes du monastère, n'omettant presque jamais abstinences, ni psalmodies, mais il ne rapportait au monastère aucun souvenir du monde.

La maison avait beaucoup souffert du malheur des temps; l'église principale avait été brûlée, la guerre avait ravagé les biens du monastère. L'abbé mettait tout son zèle et employait tout son temps à relever les murs et à rétablir l'or-

Digitized by Google

dre. Gérald, après bien des voyages lointains, trouvait dans la maison des travaux pénibles. Ses fatigues lui donnèrent une grave maladie. Les veines de son front battaient avec force; son cou ne se prêtait à aucun mouvement; il voyait tous les objets tourner autour de lui, et croyait sans cesse porter sur sa tête un poids énorme. Il ne voulut d'abord révéler son mal qu'à un serviteur qui lui était fort attaché; mais bientôt l'altération de son teint et les larmes qui lui venaient aux yeux malgré lui le firent connaître à tous les moines.

Les médecins ne surent pas le guérir; au contraire, leurs incisions et leurs potions redoublèrent ses souffrances. Il recourut alors à Dieu, et résolut de se le rendre favorable en servant les pauvres. Prenant sur sa nourriture et acceptant ce que ses confrères lui offraient à cause de son infirmité, il faisait venir trois pauvres chaque jour, leur lavait les pieds et leur donnait à manger; puis, se prosternant devant eux, il adorait et invoquait avec un torrent de larmes la Sainte Trinité. Malgré l'ardeur de ses prières, ses souffrances ne diminuaient pas.

II.

LE PÈLERIN.

Cependant l'abbé Foulques, sur le point d'aller à Rome, engagea Gérald, comme son ami fidèle, à l'accompagner. Quoiqu'il souffrît affreusement, le jeune homme obéit. Si je succombe, disait-il en lui-même, Dieu voudra bien avoir pitié de mon âme ; et si j'arrive à Rome, j'obtiendrai sans doute ma guérison sur le tombeau de St Pierre. Il partit; mais il suivait de loin ses compagnons, dont la conversation n'eut fait que redoubler son mal. Chaque fois qu'il rencontrait un pauvre, malgré sa douleur, il descendait de cheval,

Digitized by Google

lui donnait quelques pièces de monnaie, et l'embrassait en invoquant la miséricorde de Dieu.

Les pèlerins arrivèrent au pied des Alpes, aux hospices de St-Denys. Là, le serviteur qui soignait Gérald et visitait les plaies que les médecins lui avaient faites : Seigneur, lui dit-il, votre mal empire toujours, vous ne pourrez achever le voyage ; il faut que vous en confériez avec notre maître. Et il alla prévenir l'abbé. Celui-ci, tout affligé, supplia son ami de rester là ou de rebrousser chemin. Le mal que vous voyez, répondit Gérald, m'engage à avancer plutôt qu'à reculer; je continuerai ma route, si la chose est agréable à Dieu et à vous. L'abbé n'insista pas.

Gérald passa donc les Alpes; et même, pour fléchir la rigueur de Dieu, il gravit à pied le Montjoux (Mons Jovis). Parvenu à Rome, il alla, pendant huit jours consécutifs, prier et pleurer près du tombeau de St Pierre; il se levait encore chaque nuit et se faisait ouvrir les portes de l'Eglise à prix d'argent. Ses prières ne furent pas exaucées.

Il dut quitter Rome pour suivre Foulques auprès du pape, qui habitait alors non loin du Mont Gargano, dans la Pouille. Gérald allait à cheval, derrière ses compagnons, en proie à des tortures insupportables ; s'il regardait à terre, il croyait rouler dans un précipice; s'il levait les yeux, il lui semblait que tout le ciel croulait sur sa tête. Toutefois, il suivait de loin son abbé dont il portait l'argent. Avant d'arriver au Mont Cassin, la troupe ayant été investie par des brigands, Gérald fut pillé, flagellé et laissé demi mort, tandis que ses compagnons fuyaient, trop heureux de sauver leur vie. Heureusement des hommes d'armes reprirent les chevaux aux brigands, et vinrent secourir et remonter l'infortuné malade. Gérald put aller prier sur le tombeau de St Benoît: mais il ne fut pas guéri ; et l'abbé du Mont Cassin, à qui il découvrit son mal, le plaignit amèrement, et lui apprit

Digitized by Google

qu'un de ses moines, atteint de la même maladie, avait fini par perdre la raison. Gérald partit désolé.

Au Mont Gargano, il invoqua, inutilement encore, l'archange St Michel. C'est là qu'il fut ordonné prêtre par le pape St Léon IX. Son pèlerinage était accompli ; il revint à Corbie avec son infirmité.

Le miracle qu'il n'avait obtenu, par la permission de Dieu, ni des pauvres de Jésus-Christ, ni de St Pierre, ni de St Benoît, ni de St Michel, devait s'accomplir devant les restes presqu'oubliés d'un saint abbé de Corbie.

III.

LE MOINE DE CORBIE.

Le sacristain de St-Pierre de Corbie était mort. On donna sa charge à Gérald qui l'accepta, malgré sa maladie, pour mériter par ce pieux dévoûment la miséricorde du Seigneur. L'église dont le nouvel abbé avait jeté les fondements était inachevée sans doute ; du moins on l'avait complètement abandonnée. Les troupeaux y parquaient ; l'eau de pluie y avait fait un lac où les oies et les canards venaient nager, et tout le pavé était couvert d'immondices à la hauteur d'une coudée. Le jeune moine nettoya la nef, entoura le cœur de siéges ornés de colonnettes, appropria la crypte et les déambulatoires, et plaça plusieurs autels.

Bientôt l'église offrit un aspect si consolant que les principaux moines proposèrent à l'abbé d'y transporter les corps saints qui étaient dans une vieille chapelle du monastère. Leur demande fut bien accueillie, et le projet, communiqué aux évêques voisins et aux fidèles, excita partout des sentiments de joie. Quand à Gérald, il se donna tant de fatigue pour les préparatifs de cette fête que ses mains se remplirent de callosités plus dures que la pierre.

Digitized by Google

Peu de temps après la translation solennelle des reliques, il se sentit inspiré d'avoir recours à St-Adalhard, qui avait gouverné Corbie au commencement de la période carlovingienne et fondé un monastère du même nom en Saxe, sur le Wéser. Gérald alla donc se prosterner tout en larmes devant l'autel où l'on avait déposé ses restes, et lui promit par vœu de publier partout ses mérites s'il lui obtenait cette guérison tant désirée. Après avoir longtemps prié, il se retira sur son grabat pour prendre un peu de repos. Bientôt, il crut voir un globe de feu qui, partant de l'autel, étincelait devant ses yeux et éclairait tout son corps; en même temps, il sentit entre peau et chair comme des cordes qui se brisaient, et sa tête parut éclater avec bruit. St-Adalhard, à mon secours! s'écria-t-il. Et au même instant il se trouva guéri.

Pour exécuter son vœu, le moine reconnaissant écrivit la vie de St-Adalhart, et y ajouta un recueil de ses miracles: nous avons encore ces deux ouvrages où respire le plus vif enthousiasme religieux. Il corrigea de plus une vie du même saint qui était écrite en distiques pleins d'inutilités, et la mit en hexamètres. Enfin, il composa des antiennes et des répons pour la fête de St-Adalhard, et les fit chanter malgré les envieux.

Plus tard, Gérald entreprit encore un lointain pèlerinage auquel un songe le détermina. Il rêva qu'il était dans l'église de St-Pierre-de-Corbie, prosterné au milieu de la foule, vis-à-vis du grand crucifix; tout à coup le Christ se détache de la croix, et traversant la multitude étonnée, s'avance vers le moine, l'appelle par son nom, lui touche doucement le visage de sa main divine, et lui dit : Mon fils, prends courage, fort de la puissance du Seigneur. Puis il remonte sur la croix. Gérald, à son réveil, chercha longtemps le sens de cette vision; il finit par croire que Jésus

Digitized by Google

l'invitait à se rendre à Jérusalem pour l'adorer sur le saint sépulcre. Bientôt ayant appris que quelques fidèles des environs allaient en Palestine, il obtint du père abbé la permission de partir avec eux. Il accomplit ce pèlerinage à travers mille dangers. Il fallait attendre plusieurs années encore, avant que Godefroi de Bouillon allât arracher aux infidèles, avec les armes de l'Europe chrétienne, le tombeau du fils de Dieu.

A son retour, Gérald fut appelé à succéder, comme abbé de St-Vincent de Laon, à Reinier, son frère selon la chair, qui venait de mourir. Mais, hélas! les religieux de ce monastère, plus occupés d'intérêts terrestres que des pensées du ciel, répondirent mal aux vues du saint abbé, et méprisèrent, presque tous, ses exemples autant que ses discours.

IV.

LE FONDATEUR.

Dans l'enceinte de ce monastère vivait un pieux reclus dont la sainteté était connue au loin, et à qui Gérald avait souvent demandé des conseils et communiqué ses peines. Un jour, plusieurs chevaliers vinrent trouver ce saint solitaire, et lui dirent qu'ils étaient las du métier des armes, du monde et de ses plaisirs, qu'ils avaient déjà confessé leurs péchés, et qu'ils désiraient recevoir ses conseils touchant le genre de vie qu'ils pouvaient adopter. Le reclus, voyant leur bonne volonté et connaissant l'affliction de Gérald, les lui envoya. Celui-ci les reçut avec allégresse et se hâta d'aller remettre sa charge d'abbé entre les mains de l'évêque.

Bientôt les soldats de Jésus-Christ se mettent en route, le cœur plein de joie. Ils se rendent d'abord en pèlerinage à la royale abbaye de Saint-Denys; ils vont ensuite adorer Dieu dans la basilique de Sainte-Croix d'Orléans; reprenant

Digitized by Google

encore le bourdon, ils se dirigent vers le tombeau de St-Martin de Tours. Sur leur route ils rencontrèrent des seigneurs qui revenaient de Saint-Pierre de Rome. Les deux troupes de pèlerins se saluèrent et s'interrogèrent réciproquement. Les seigneurs finirent par dire à Gérald : venez chez nous; nous vous donnerons, sur nos biens allodiaux, du terrain pour une église et un monastère avec toutes leurs dépendances. Tout conseillait à Gérald d'accéder à leur prière : toutefois, il lui parut que Dieu l'appelait ailleurs, et il continua sa route.

Comme les pieux voyageurs venaient d'entrer à Poitiers, ils aperçurent le vénérable comte Guy, plus connu sous le nom de Guillaume VIII, duc d'Aquitaine. Gérald le salua, et lui dit que tous ces chevaliers, après avoir quitté leurs terres et leurs maisons, cherchaient une retraite où ils pussent vaquer en paix au service de Dieu. Le noble prince lui répondit avec bonté et le supplia même au nom de Jésus-Christ de se choisir une demeure dans ses terres, lui promettant aide et conseil.

Près du comte se trouvait en ce moment un juge de Bordeaux, nommé Radulf. Messire, dit-il à Guillaume, je sais un lieu bien convenable pour une telle entreprise, et, si vous le permettez, j'y conduirais ces hommes de Dieu. — Conduisez-les donc, répondit le comte, et veillez sur eux comme sur vous-même ; je n'ai rien à leur refuser.

Sur ce, Radulf les conduisit vers une immense forêt si sauvage et si fourrée qu'ils ne purent s'y frayer une route que le fer à la main. Après bien des efforts, ils arrivèrent à une petite église bâtie en terre au milieu du bois, et abandonnée depuis quelque temps par le moine qui l'avait élevée. Cette âpre solitude sourit à Gérald; et il promit bien que, s'il plaisait à Dieu de l'y établir, il n'en sortirait plus.

La pauvre église était sur un domaine vaste, mais à peine

Digitized by Google

cultivé par des manants presque sauvages. La justice et la dîme de tout cet alleu, nommé alors Aultvillar (Altus Villaris), appartenait au seigneur Oger de Rioms, qui n'avait d'ailleurs la propriété que de la moitié. Il céda tous ses droits à Gérald. L'autre moitié appartenait à plusieurs seigneurs qui montrèrent la même générosité. Il fallut cependant attendre quelque temps la renonciation d'une communauté à laquelle la dame Ermengarde de Guîtres avait cédé un petit lopin de terre pour le moine qui s'était dégoûté sitôt de son ermitage. Enfin, cette renonciation arriva et l'alleu tout entier appartint à Jésus-Christ et à St-Benoît.

Ecoutons maintenant le récit officiel de St-Gérald :

.... Le très noble Guillaume, comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, nous a assuré la possession de cet alleu de telle façon que nul dans la suite ne puisse y prétendre aucun droit. Or, voulant y jeter les fondements d'un monastère, je suis allé trouver le seigneur Gosselin, archevêque de Bordeaux, dans la juridiction duquel se trouvait ledit alleu, pour avoir son consentement. Celui-ci a donné au monastère entrepris déjà sous les auspices du duc d'Aquitaine de telles franchises que ni lui, ni aucun de ses successeurs, ni archiprêtre, ni archidiacre, ni autre personne n'y auront aucun droit ; à cette fin que les religieux de cette maison puissent servir Dieu en toute liberté. Il a même été établi à la prière du duc Guillaume que, quelques développements que prenne dans la suite cette fondation, les clercs et les laïcs qui l'habiteront ne seront aucunement soumis à l'archevêque, mais à l'abbé et à sa congrégation. L'archevêque n'aura le droit que de consacrer les églises, de conférer les saints ordres et de donner la confirmation quand besoin sera... Tous ces règlements ont été confirmés au concile de Bordeaux, en présence des légats Hugues et Aimé, et beaucoup de prélats, l'an de l'Incarnation 1080, le 9 des nones d'octobre, la huitième année du pontificat de Grégoire VII, Philippe régnant en France. Sceau de Guillaume, duc d'Aquitaine : *Confirma* † *hoc Deus.* Moi, Aimé, légat du siége apostolique, je confirme †. Moi, Hugues, légat du siége apostolique, je confirme †. Moi, Gosselin, archevêque de Bordeaux, en présence du concile, j'accorde et confirme †. Ont signé à la suite (entre

Digitized by Google

autres) Guillaume, archevêque d'Auch; Raymond, évêque de Bazas; Hugues, évêque de Tarbes; Donald, évêque d'Agen; Pierre, évêque d'Aire.

Gérald était arrivé à la Grande-Sauve (Sylva-Major), en en 1079, et, à ce qu'on assure, le jour de la fête de St-Simon et de St-Jude. Le monastère fondé l'année suivante fut dédié à la Sainte-Vierge et à ces deux Apôtres.

LÉONCE COUTURE.

(La suite au prochain numéro.)

Poésies gasconnes inédites

DE

LOUIS BARON,

NÉ A POUYLOUBRIN EN 1612, MORT EN 1663.

Nous donnons ces poésies comme inédites. Le président d'Orbessan dit bien que Baron a laissé de ses œuvres gasconnes et françaises 1 vol. in-4°, dont il a l'*original;* mais il ne dit pas, il ne fait pas même entendre qu'elles aient jamais été imprimées. En tout cas, aucun bibliographe ne les a citées, aucune bibliothèque ne les possède : si elles ont été publiées, elles sont donc *introuvables*.

Notre texte est tiré des mss. de M. Daignan. Pour le lire facilement, on remarquera que dans le patois de Baron l'*e* muet remplace l'*o* final, et que la lettre *u* après une voyelle (excepté après un *o*) sonne comme *ou*, mais sans former une syllabe; exemples : *haut*, *ceu*, *Diu*, *suu;* prononcez *haout*, *ceou*, *Diou*, *suou*, monosyllabes.

Digitized by Google

I.

Lou Printemps.

Diu que t'ajud (1), bere sasoun
Que lou siegle d'or accoumpagne,
Per bouta l'hyuer en presoun
E lou bet temps à la campagne.

Despuch que tu tires lou cap
Dab ue gracie toute nauere,
Noste luth hè tout so que sçap
A l'aunou de la primauere (2).

Per tu lou fred es apaisat;
E Boreas en la Scythie
A déjà mile cops baisat
La gaute (3) fresque d'Orythie.

La terre qu'anaue mouri
De bert espère (4) s'es bestide;
Deguens soun seï prest à flouri
Cloris sa maisoun a bastide.

Lou Zephiri dous e plasent
En aquet loc tout dret s'abie,
Et quade jour lou hè present
De quauque parfum d'Arabie.

Tantôs amasse (5) lous beirats
En un casau de musc e d'ambre,
Oun quade flou que remirats
Bous da suus œils coum un esclambre.

Lous pastourets de noste loc,
Are cuberts de simples téles,
Dab las pastoures hèn lou floc
En asset prat qu'ey tout d'esteles.

(1) Dieu t'aide, salut!
(2) Printemps.
(3) Joue.
(4) Vert tendre.
(5) Ensemble.

Digitized by Google

Quin plazé d'augi lous berdous,
Lous mirailhôs e las cardines,
Lou long deu jour canta mès dous
Que lous claris ni las ourguines! (1)

. . . . . .

II.

Ode à l'aunou de la Gascougne.

Muses, aquô mous es bergougne,
E nous mous deurém accusa,
Quan n'auém de loungtemps en ça
Cantat l'aunou de la Gascougne.

Despleguém sa glorie sur taule;
E que per dret mous sie permés
De la banta tout à jamés,
Entroque (2) perdam la paraule.

Si *noubs y penats?* aonides,
Ma coulere boun cassara,
E boste nom s'espassara,
Quan ne serats borebandides (3).

Enquoère que tà bere race
Dous homes qui nechen aquiu
Merite que quauque gran Diu
Bengue deu ceu prene ma place.

Ses menti, jou podi sustengue
Au dise de bet arramat,
Que countre aquet noble climat
Toute la terre n'a que tengue.

Que las beutats mès estimades
En soun seï prenen nouyritut,
Et que la gracie e la bertut
Per tout james s'y soun loutgeades.

(1) Cette ode paraît incomplète.
(2) Jusqu'à ce que.
(3) Bannies.

Digitized by Google

Per castets, bourgades e biles
Oun s'en poden trouba d'ataus (1)?
Et per las faiçous deus oustaus,
Quin pot bese de mes gentiles?

Countre las forces enemigues
Oun ya de meillous bataillous?
Cabailhès, mès que bouscailhous (2),
E pietous atau coum hourmigues.

Qué qué (3) d'autes disen per glorie,
Hercule ere de moun païs :
Per aquô, segoun moun abis,
Surtout et gagnèt la bictorie.

Nostes tucôs, nostes riberes (4).
Soun terres de promissioun;
E Cerès mous hè pensioun
De sas coueilhetes las mès beres.

Toutis lous coustalats de Mole
Nou porten de bin tà subtil.
Nous poudem da barres au Nil,
E mès au sable de Pactole.

Toute sorte de frut s'y trobe :
Nat arbe nou mous pot troumpa;
So que lous autes ban croumpa
Acy ses argent se retrobe.

La Fortune n'a pas d'estatge
Que ses pene nous n'escalem;
Nous auem tout so que boulem,
Enquoere quaucoum dauantatge.

Lous cristail de nostes hountetes
Casse las plus hortes calous;
Lou printemps courounat de flous
S'y ben refresca las gautetes (5).

(1) De telles.
(2) Frelons.
(3) Quoi que.
(4) Terres de rivière.
(5) Joues.

Digitized by Google

Roses, tulipes, margalides,
Girouflades, miresoureils,
Per mous tira l'amne peus seils
Hèn aci mile pyramides.

Flourich, benaside gascougne,
Teng-te toustem en boun estat;
Ma man per traça ta beutat
Sera tout jamés en besougne.

Tas terres seram renoumades;
De tu parlaran en tout loc;
Et tu t'en pourtaras lou floc
Dessus las isles fourtunades.

L'Adour pouira (1) mes que la Sône;
L'Arrats hara trabuca l'Ers;
L'Arros, la Baïse e lou Gers
Se trufaran de la Garone.

Lou Soussoun, lou Touch, la Gimoue
E lou Gaue de Pouyloubrin
Au Tage, à la Dourdougne, au Rhin
En paue de temps haran la moue.

Lechem hè, terre de Plasence,
Lechetem neit e jour canta.
L'aunou quin reste det banta
Me serbira de recompense.

Château de Beaumont. (2)

(*Suite et fin.*)

Ce déluge de grâces et de faveurs, d'honneurs accumulés sur une seule tête, ne le mit pas à l'abri des pertes les plus sensibles.

(1) Aura du crédit.

(2) Cette notice sur le château de Beaumont renferme quelques erreurs que nous rectifierons dans notre article sur Bonnefont, dans le Bigorre.

Digitized by Google

Louis de Pardeilhan, son fils, né en 1689, marié à N. de Noailles (dont il eut trois fils qui suivent), mourut à l'âge de 23 ans :

1° Louis de Pardeilhan-Gondrin, l'aîné des petit-fils de Louis-Antoine, né en 1707, marié en 1722 à Françoise Guillaume de Montmorency, mourut jeune, laissant deux enfants en bas-âge;

2° Antoine, marquis de Gondrin, né en 1709, lieutenant-général des armées du roi, vice-amiral de France, marié à Françoise Rénée de Canisy dont il ne paraît pas avoir eu d'enfant;

3° Charles-Hippolyte de Pardeilhan, seigneur de Moncontour.

Ce Louis de Pardeilhan, né en 1707, arrière-petit-fils du marquis de Montespan, dit le duc d'Epernon, pair de France, gouverneur de l'Orléanais en survivance de son aïeul, filleul de Monseigneur de Bourgogne, mourut donc aussi avant cet aïeul (Louis-Antoine), et laissa un fils qui ne survécut que deux ans à son bisaïeul, et mourut à l'âge de 10 ans, en Allemagne, dans le collége où on le faisait élever, ne laissant que des sœurs (dont l'une, née en 1731, porta plus tard en dot au duc d'Uzès l'immense fortune de sa maison). Cette prospérité, commencée vers 1670 par la honte de Madame de Montespan pour la maison de Gondrin, finit avec son dernier rejeton mâle en 1738. Elle dura donc à peu près 80 ans, et la marquise de Montespan eut pu la voir finir avant elle!

Selon une tradition qui s'efface chaque jour, les anciens du village de Beaumont se souvenaient encore, il y a vingt ans, du *vieux seigneur* de la maison de Gondrin, qu'ils appelaient le comte de Beaumont, et qui résidait, il y a cent ans, dans ce château. Il logeait dans le corps de l'église bâti par Jehan de Bezolles, au rez-de-chaussée, dans une

Digitized by Google

chambre voûtée; on se rappelle les trente chevaux ou mulets qu'il avait dans la grande voûte du bâtiment du midi (vieux château); on affirme que ce sont ses dépouilles qui reposent dans le sanctuaire de l'église de Beaumont, sous une grande pierre sans inscription.

Une autre tradition particulière de famille mentionne le don que ce comte de Beaumont fit à un jeune officier de ses parents, partant pour l'armée, vers 1733, de vingt-cinq louis et de deux chevaux harnachés (1), générosité alors en usage entre parents et gentilshommes et dont ceux qui recevaient ne rougissaient pas. Mais quel était le comte de Beaumont? Cette munificence, ce train considérable, cette résidence dans ces terres, indique Louis-Antoine, premier duc d'Antin, fils du marquis de Montespan, qui mourut en 1736.

Une lettre de ce seigneur datée de Beaumont et du 2 janvier 1734, adressée à M. du Barthas, lieutenant en second au régiment des dragons de Languedoc dont il avait été colonel, signée *comte de Gondrin*, d'une main tremblante, dont les armes (cachetées de cire noire) ne sont cependant surmontées que d'une couronne de marquis, est bien évidemment de celui qu'on appelait le comte de Beaumont, enterré à Beaumont. Si c'est Louis-Antoine, il avait alors 67 ans et serait mort deux ans après. Mais pourquoi ne se signe-t-il pas duc d'Antin ?

Ce ne peut être cependant ni Louis de Pardeilhan, mort en 1712, ni Louis dit le duc d'Epernon, mort avant son père. Serait-ce son frère Antoine ou Charles Hippolyte? ce n'est pas probable. Quoi qu'il en soit, des réparations faites en 1833 à l'église de Beaumont ayant forcé d'ouvrir

(1) Michel de Castillon, né en 1717, mort brigadier des armées du roi, lieutenant-colonel au régiment de Bassigni dit le comte de Mouchan, septième fils de Jean-François de Castillon.

Digitized by Google

la tombe en question, on y trouva un squelette dont toutes les dents étaient intactes; autour du cou était un bourrelet rempli de laine qui enveloppait les objets suivants : un petit bijou d'or formé de deux plaques de la forme d'une tunique de chevalier; deux médailles de cuivre, l'une ronde, l'autre ovale, une petite croix de laiton à double tige.

La recommandation qu'avait faite sans doute le comte de Gondrin d'ensevelir avec lui ces objets semble indiquer qu'il y attachait un grand prix, et peut-être datent-ils de quelque antiquité.

Si c'est le duc d'Antin dont les restes gisent dans l'église de Beaumont, on peut s'étonner qu'il n'ait pas été inhumé avec sa famille et qu'aucune inscription ne figure sur sa tombe. Mais si l'on considère que son arrière-petit-fils et héritier, âgé de huit ans, était en Allemagne où il mourut deux ans après, cet abandon n'a plus rien d'étrange.

La terre et le château de Beaumont passa après 1737 à M. d'Espagnet, sans doute par achat. Il les vendit vers 1788 à M. de Brivazac, de qui M. de Mazelières l'acquit en 1805 ou 1806. Celui-ci a laissé en 1850, par son testament, cette possession à son petit-neveu Raymond de Galard-Pellchaut.

Poème sur le Gers

PAR VENANCE FORTUNAT (1).

Venance Fortunat (Venantius - Honorius-Clementianus Fortunatus) naquit en Italie, vers 530, et fut élevé à Ravenne. Mais il quitta sa patrie pour habiter les Gaules. Le roi Sigebert le retint quelque temps à la cour d'Austrasie.

(1) Cette traduction est un décalque exact du texte latin, que nous n'avons pas servi à nos abonnés, supposant que peu d'entre eux le liraient peut-être.

Digitized by Google

Il se rendit ensuite à Tours et offrit son poème sur la vie de St Martin à l'évêque de cette ville, St Grégoire, le père de notre histoire nationale. Enfin, il se fixa à Poitiers, en devint évêque, en 598, et y mourut dans l'une des premières années du VIIe siècle. Sa liaison avec sainte Radegonde est assez connue. Son amitié pour Léonce, évêque de Bordeaux, l'attira souvent en Aquitaine.

Fortunat est le meilleur poète d'une période littéraire assez ingrate. Il a de la verve, de l'élégance, de l'esprit, de la grâce même; mais toutes ces qualités sont déparées par la recherche, et, d'ailleurs, il manie un instrument bien rebelle, le latin corrompu par les Barbares. Il est difficile de trouver une poésie plus froide et moins inspirée que l'épithalame de Sigebert et de Brunchault. En revanche, les idées chrétiennes ont trouvé quelquefois dans l'évêque de Poitiers un interprète simple et majestueux; il suffit de rappeler l'hymne *Vexilla regis*, que l'on a nommé le dernier monument de la poésie latine.

Le poème sur le Gers n'est qu'une plaisanterie un peu trop prolongée sans doute, mais, en tout cas, curieuse pour nous, et cependant très peu connue. La lecture n'en est pas facile, à travers un grand nombre de variantes; le texte même offre des obscurités que notre traduction ne saura peut-être dissiper entièrement. Cette pièce a déjà été traduite dans l'estimable *Histoire de la ville d'Auch*, de M. Prosper Lafforgue. Nous regrettons de n'avoir pu nous aider de ce travail, qui, depuis longtemps, n'était plus sous notre main; mais nous nous souvenons qu'il était notablement incomplet. Nous ne croyons pas que le poème sur le Gers fasse partie des œuvres choisies de Fortunat, traduites par M. Corpet, dans la collection des auteurs latins (Panckoucke). Aussi pensons-nous que cette publication sera agréée par tous les lecteurs. L. C.

Digitized by Google

Le Gers.

Peut-être ta gloire serait-elle moindre, illustre Garonne, sans l'exiguité d'un autre cours d'eau. Parce que le Gers roule un mince filet d'eau, la pauvreté de son urne fait briller l'abondance de la tienne. A vrai dire, si l'on s'avisait, tout dissemblables que vous êtes, de vous comparer l'un à l'autre, quand le Gers serait un ruisseau, tu serais un Nil toi-même. Il te paie le tribut de ses eaux; mais ta royauté l'éclipse. Tu roules avec orgueil, Euphrate des Gaules, et ton affluent est caché. Autant ton cours superbe gonfle le sein de l'Océan, autant le Gers fait grossir tes ondes.

Surtout, quand l'été brûlant pèse sur le globe, quand la campagne a soif et soupire tristement après une ondée; lorsque Titan laboure le sol de ses rayons enflammés et que d'un coutre de feu la chaleur fend la terre, alors, languissant, traînant à peine une eau qui s'épuise, avec ses poissons palpitants le Gers palpite lui-même; son lit se vide, il va lécher le sable nu, et il erre dans son propre séjour, exilé de son élément. L'eau disparaît, la rivière se perd dans le limon, et l'on ne voit plus qu'une terre stérile là où naguère courait un torrent. La rigueur de l'été ne lui laisse pas la moindre consolation, et le Gers, vraiment digne de son nom, est malade et indigent! Le voyageur qui s'approche de ses bords n'y peut boire une goutte d'eau; le Gers, que la soif dévore, ne saurait étancher la soif de personne. Apportez de l'eau; elle a besoin qu'on l'arrose, la pauvre rivière..., si l'on peut appeler rivière un lieu qu'il faut arroser. Les roues des chars sillonnent le fond de son lit, mais l'eau qui jaillit sous leur pression ne remplit pas l'ornière. Si vous la traversiez sous le signe brûlant du cancer, la corne de votre cheval, appuyant sur le limon, n'en serait pas couverte. J'ai vu de petits poissons sortir de la vase, et, à demi enfoncés, se débattre naufragés sur la terre. Ce n'est plus ni rivière, ni champ, ni terre, ni eau; les poissons n'y peuvent vivre, la charrue n'y peut passer. Seule, errante dans ce marais, la grenouille fait entendre de plaintifs coassements; cette étrangère succède aux poissons et devient reine des eaux.

Mais qu'une pluie légère tombe des nues, à peine la terre est-elle mouillée que le Gers s'enfle et menace. Une faible ondée lui donne un grand courage; marais tout à l'heure, il ressemble tout à coup à une mer. Il roule des eaux troubles, et aurait encore besoin d'eau pour se

Digitized by Google

laver; toujours inégal, il va de la pénurie à l'abondance. Mal retenu par ses bords, il abrége sa route et vomit dans les champs ce qu'il a bu dans les montagnes. Un élan torrentiel l'emporte; tyran impitoyable, il dédaigne son lit et ravage les dons de la campagne. Les moissons roulent dans l'eau, et, tandis que les blés nagent, au mépris de l'ordre naturel, les poissons gisent dans les champs. Les pâturages où couraient les brebis appartiennent aux grenouilles. Les poissons habitent les prairies, et les troupeaux sont entraînés par les ondes. L'esturgeon, exilé, trouve un asile dans les bois, et bientôt la terre fournit plus de poissons que l'eau n'en présentait. On tend des filets dans les champs qui demanderaient le sarcloir; on tient l'hameçon dans les lieux où naguère se dressaient des échalas (1). Toutefois, le sort du poisson est égal, soit que l'eau manque, soit qu'elle abonde. Il doit s'enfoncer dans la vase ou s'égarer dans les champs.

Mais, pourquoi si longtemps faire entendre d'affligeantes paroles à cette petite rivière? Nous pourrions allumer son courroux, et elle n'aurait pas d'eau pour l'éteindre! C'est bien assez qu'elle s'épuise d'elle-même; pourquoi la faire encore bouillonner de fureur? Pourquoi lui procurer comme un second été? Accordons-lui toutefois, en finissant, cet unique mais consolant éloge, qu'elle donne du poisson quand elle n'a plus d'eau.

LÉONCE COUTURE.
Trad.

Chanson pour Gabrielle d'Estrées,

COMPOSÉE PAR HENRI IV.

Personne n'ignorait le mérite épistolaire du bon roi béarnais quand deux publications récentes, l'une de M. Gouny, l'autre de M. de Laguéronnière, sont venues nous le faire connaître plus amplement. Mais Henri IV ne fut pas seulement écrivain, il fut aussi quelque peu chansonnier.

(1) Je traduis *palus* par échalas, ce qui charge Fortunat d'un vers faux. La prosodie était un peu oubliée au VIe siècle. Si l'on entend par *palus* un *marais*, il sera difficile de donner à ce vers, dont la lecture est d'ailleurs incertaine, un sens raisonnable.

Digitized by Google

Sans parler du *cantique sur la bataille d'Ivry* qu'on lui attribue, il est certain que les couplets sur Gabrielle d'Estrées sont son œuvre. Nous les donnons tels qu'on les trouve, au cabinet des manuscrits de la bibliothèque impériale, dans la riche collection de M. de Maurepas, le ministre de Louis XVI.

Charmante Gabrielle,
Percé de mille dards,
Quand la gloire m'appelle
A la suite de Mars,
Cruelle départie,
Malheureux jour,
Que ne suis-je sans vie
Ou sans amour !

Bel astre, faut-il que je vous quitte ?
O cruel souvenir !
Ma douleur s'en irrite ;
Vous revoir ou mourir.
Cruelle départie,
Malheureux jour,
Que ne suis-je sans vie
Ou sans amour !

Je veux que mes trompettes,
Mes fifres, les échos
Incessamment répètent
Ces tendres et tristes mots :
Cruelle départie,
Malheureux jour,
Que ne suis-je sans vie
Ou sans amour !

L'amour, sans nulle peine,
M'a, par vos doux regards,
Comme un grand capitaine
Mis sous ses étendards.

Digitized by Google

Cruelle départie,
Malheureux jour,
Que ne suis-je sans vie
Ou sans amour !

Si votre nom célèbre
Sur mes drapeaux brillait,
Jusques aux bords de l'Ebre
L'Espagne me craindrait.
Cruelle départie,
Malheureux jour,
Que ne suis-je sans vie
Ou sans amour !

Partagez ma couronne,
Le prix de ma valeur;
Je la tiens de Bellone,
Tenez-là de mon cœur.
Moment digne d'envie
Heureux retour,
C'est trop peu de ma vie
Pour tant d'amour !

Je n'ai pu dans la guerre
Qu'un royaume gagner,
Mais sur toute la terre
Vos yeux doivent régner.
Moment digne d'envie
Heureux retour,
C'est trop peu d'une vie
Pour tant d'amour !

Digitized by Google

Le Château d'Asté

EN BIGORRE (1).

Il est à regretter que ce manoir, illustré par d'assez grands souvenirs, ne présente plus que les débris les plus informes. Une tour carrée, d'environ cinq mètres de façade, et dont les grandes ouvertures mutilées semblent remonter au XVe ou au XVIe siècle; quelques pans de mur d'enceinte, déformés par le temps et couvert de lierre, résument aujourd'hui tout ce qui reste de l'orgueilleux manoir des vicomtes de ce nom.

Cette famille seigneuriale qui remontait au IXe siècle, époque où elle avait fourni l'abbé Sanche d'Asté à l'abbaye de St-Orens, ne prit quelque importance que sous le vicomte Guillaume qui accompagna le comte de Bigorre, Bernard Ier, dans son pèlerinage à l'église du Puy (1062). Un siècle plus tard, Agnès, fille d'Hispan II et son héritière, porta cet apanage à la maison d'Aure, en épousant le vicomte Sanche Garcie Ier; mais les fils cadets de cette union fondèrent une nouvelle branche de vicomtes d'Asté, et l'un d'eux, Jean III, construisit en 1433 le château dont nous venons de décrire les ruines. Après le règne de Garcie II, son fils, tué au siége de Garris dans la Basse-Navarre, nous voyons Menaud d'Aure, petit-fils de ce dernier, épouser Claire de Navarre, sœur et héritière de Jean, seigneur de Grammont, et fonder ainsi la nouvelle famille de ce nom si célèbre dans la Navarre, le Béarn et le Bigorre.

Cette généalogie rapide était indispensable pour expliquer la présence de la belle Corizandre d'Andoins dans le château d'Asté, et rappeler les visites que le galant Henri IV fit maintes fois à sa belle maîtresse dans ce manoir ou

(1) Au pied du Mont-Ierris.

Digitized by Google

n'habitent aujourd'hui que les reptiles et les oiseaux de proie. Si nous pénétrons dans la modeste église du village d'Asté, nous remarquerons sur le maître-autel une magnifique vierge de marbre blanc, tenant l'Enfant-Jésus dans ses bras, et qui remonte à la générosité princière de la même famille. Les descendants de Corizandre voulurent-ils racheter par cette offrande à la *virgo purissima* les amours trop connues de la favorite du roi de Navarre? Quelque naturelle que soit cette pensée, nous avons de la peine à croire que les sujets de Louis XIV ou de Louis XV aient porté la délicatesse des sentiments jusqu'à chercher à effacer des souvenirs qui n'avaient rien de scandaleux au XVIIe siècle. Aussi, ne voyons-nous dans cette donation d'une vierge à la chapelle d'Asté que le désir de faire rejaillir sur un nom aristocratique le reflet d'une œuvre d'art assez remarquable. Espérons que cette œuvre perpétuera dans ces contrées le nom des Grammont, longtemps après que les derniers débris de leur castel auront disparu de la surface du sol.

Cette statue, apportée, dit-on, d'Italie, possède des qualités du premier ordre, et présente le cachet des maîtres italiens du XVIIe siècle. La divine pureté de la tête de la vierge, la majesté de sa pose, l'ampleur harmonieuse des draperies, indiquent un ciseau qui savait s'inspirer des dessins de Raphaël. Au milieu du profond dénuement de nos provinces pyrénéennes, à l'endroit des œuvres artistiques de la Renaissance, on est heureux de retrouver, dans l'église d'un village, un marbre qui ne serait pas indigne de figurer dans une des belles basiliques de Rome.

Voyage archéologique et historique dans l'ancien comté de Bigorre, par

CÉNAC-MONCAUT.

Auch, impr. et lith. de Foix frères, rue Balguerie.

Digitized by Google

ORTHEZ (1).

Si l'on veut connaître la collaboration privée des cités dans l'œuvre collective, le progrès; si l'on veut restaurer les souvenirs de suprématie et de gloire qui anoblirent leur passé; si l'on veut saisir leurs rapports intimes avec les rois, les évêques, les seigneurs, les baillis, les parlements, il faut décentraliser l'histoire générale qui, par l'unité de son plan et de son esprit, absorbe fatalement l'individualité provinciale ou urbaine. Il y a donc nécessité pour faire une monographie d'isoler les événements particuliers à un pays ou à une localité des événements communs à une nation, sans négliger de constater leur influence réciproque. C'est avec cette méthode que nous déroulerons les annales des métropoles, des vics, des bourgades et des châteaux de l'Aquitaine. Nous ouvrirons cette série par l'histoire d'Orthez qui fut pendant trois siècles la capitale de la vicomté de Béarn, et qui n'est plus aujourd'hui qu'une modeste sous-préfecture des Basses-Pyrénées.

Les chroniques du moyen-âge, chercheuses et amoureuses de merveilleux, éclairaient le berceau de toutes les villes d'une aurore mythologique. L'histoire moderne, plus scrupuleuse, doit gratter l'erreur ou la fiction et mettre à la place la vérité. Cette fois, elle nous oblige, à cause du silence de la chronologie, à laisser en blanc la date de la fondation d'Orthez et à repousser l'opinion des géographes qui lui ont attribué une origine romaine, parce que son

NOTE INDICATIVE *des ouvrages consultés pour cette monographie* : Histoire du Béarn, par MARCA. Chroniques de sire Jean FROISSARD. Essai historique sur le Béarn, par FAGET DE BAURE Fors de Béarn. Histoire des troubles de Béarn, par POYEDEVANT. Histoire du Midi, par MARY LAFON. Idée historique du Béarn, par DUGUÉ et DESBARATS. Histoire de Jeanne d'Albret, par Mlle DE VAUVILLIERS. Description du château de Pau, par SAGET. Nérac et Pau, par M. SAMAZEUILH.

Digitized by Google

nom Orthésium et celui de ses premiers chefs Ezius et Brumosus avaient des désinences latines. D'autres ont risqué une assertion non moins problématique : ils ont prétendu que cette cité était le Beneharnum de l'itinéraire d'Antonin. Cette dernière hypothèse vaut à peine la discussion que nous lui réservons en temps convenable, c'est-à-dire dans notre étude sur Lescar.

Il est impossible de rien affirmer d'antérieur au IXe siècle, relativement à Orthez, qui était à cette époque un apanage des vicomtes d'Acqs, voisins et rivaux des vicomtes de Béarn avec qui nous les trouvons guerroyant sans cesse. Les hostilités étaient alternativement soutenues par les armes temporelles et les foudres spirituels. Les vicomtes d'Acqs avaient dépossédé de l'église de Muret les évêques de Lescar. Ces prélats excommunièrent les usurpateurs. Après l'anathème, deux seigneurs d'Acqs succombèrent, successivement, enlevés par la lèpre; un troisième, pour se préserver du fléau, restitua l'objet du litige. En 1106, Navarrus, vicomte d'Acqs, désireux de rallumer la guerre et de reprendre ce que son prédécesseur avait cédé, amena captif un archidiacre, allié des vicomtes béarnais Centulle et de Gaston, et le rançonna de cinq mille sols. La vieille lutte se ranima, et Gaston, vainqueur de Navarrus, élargit ses états par l'annexion des pays de Mixe, d'Ostabat et de Caresse, ainsi que du territoire d'Orthez. Il concéda à cette dernière ville le fort de Morlaas, charte libérale, et également distributive de la justice envers le riche et le pauvre.

Je vais dire deux mots sur cette charte et les autres coutumes de Béarn. Elles consacraient l'esprit belliqueux de la féodalité, mais elles le modéraient par l'action pacifique de trois ordres judiciaires correspondants à trois catégories sociales : *domengers*, *cavers* et *cort mayor*.

Digitized by Google

La noblesse inférieure, les petits vassaux n'avaient le droit d'édifier des châteaux forts qu'avec la permission du vicomte qui pouvait ainsi arrêter l'abus des guerres seigneuriales en les privant de leur instrument le plus redoutable, du donjon crénelé.

Les hommes libres ou bourgeois avaient leurs syndics, leurs notables, leurs jurats, élus par les habitants des vics. Les serfs et les censitaires, dans une condition analogue à celle du colonat gallo-romain, jouissaient d'une demi-liberté et avaient la faculté d'acquérir des alleux, sous la dépendance seigneuriale ou la juridiction du maître. Enfin, l'égalité du partage était admise dans le domaine roturier, c'est-à-dire entre les héritiers des *hommes francs*. Le patrimoine noble était indivisible.

Cette organisation forte, originale et variée, avait pour éléments constitutifs deux principes qui semblent s'exclure : la liberté et la féodalité.

Gaston avait peut-être un but politique quand il accorda des priviléges à Orthez. Cette ville, dans une situation merveilleuse, dominait la plane surface du Béarn. Sur la colline la plus élevée, il choisit un emplacement et y bâtit un château-fort appelé Mongiscard. Cette dénomination devait être une réminiscence du Mongiscard construit par les Normands dans la Pouille, qu'il avait salué à son retour de Palestine. L'adjonction d'Orthez au Béarn devint alors définitive.

En 1229, Garsande, mère de Gaston VII, encore enfant, gouvernait en qualité de régente les terres et les seigneuries de son fils. Craignant que sa fidélité à la cause française ne compromît le Béarn, circonvenu par les possessions anglaises, elle fit soumission au roi d'outremer, ce qui ne l'empêcha pas d'envoyer son fils combattre sous l'oriflamme.

Digitized by Google

La bataille de Taillebourg (1249) avait été un double triomphe pour la royauté de St Louis et un échec pour l'armée anglo-poitevine, et surtout pour la féodalité. Le comte de Toulouse n'avait obtenu sa grâce qu'en faisant valoir sa parenté avec la mère de Louis IX. Hugues de Lusignan, comte de La Marche, et l'orgueilleuse Isabel, sa femme, mère d'Henri III, vinrent se prosterner aux pieds du fils de Blanche et le prièrent de les recevoir à merci. La Mélusine (1), qui se lamentait, dit-on, quand un malheur fondait sur la maison de Lusignan, dut jeter une lugubre plainte le jour de cette humiliation. Garsande vint à Bordeaux pour profiter du pacte qui se préparait entre les deux couronnes de France et d'Angleterre. Elle y trouva Henri III, oubliant joyeusement sa défaite entre une jeune reine et ses fidèles sujets, et dépensant dans des réjouissances continuelles, avec ses chevaliers gascons, son or et ses épargnes. Garsande fit participer le Béarn aux avantages du traité de paix.

Plus tard, elle entreprit d'expulser l'étranger de la Gascogne, et elle se confédéra avec Thibaut, le roi de Navarre-Champenois, et quelques autres seigneurs.

L'année suivante, Gaston et Garsande vinrent assiéger Bayonne; mais le roi de Castille n'ayant point amené les renforts promis, ils conclurent avec l'Angleterre, malgré leur insuccès, une trève si avantageuse que Henri III, selon Mlle de Vauvilliers, consentit à payer à Garsande une indemnité de deux millions sept cent mille livres sterling, chiffre inadmissible, puisque le duché de Gascogne tout entier n'atteignait point cette valeur. Toujours est-il que l'argent britannique fut affecté à l'érection et à l'embellissement du château de Moncade, qui sera désormais la rési-

(1) Mary-Lafon, *Hist. du Midi*, tom. III, pag. 14.

Digitized by Google

dence des vicomtes et un théâtre de splendeurs et de péripéties.

Orthez, pendant l'interrègne amené par l'extinction de la première dynastie des princes de Béarn, s'était affranchi, mais il avait été reconquis quelque temps après, et Gaston VII, pour y affirmer sa domination, avait cédé tous les fours de cette ville à l'abbaye de Sauvelade. L'acte de donation avait été unanimement confirmé par le peuple et ratifié par le bayle. Un peu plus tard, allié des Anglais, mais inquiet de leur proximité, il profita du temps qu'Edouard Ier perdait en Terre-Sainte pour faire élever le château dont nous venons de parler. Mais, à son retour, le roi d'Angleterre comprit que cette construction militaire était un acte de défiance envers lui, et comme le vicomte de Béarn lui rendait hommage pour quelques fiefs, il le fit mander par son sénéchal de Gascogne. Le vassal étant resté sourd à l'injonction, la confiscation de ses terres fut décrétée.

Le commissaire Géraud de Laon fut député à Orthez pour y opérer la saisie. Son entrée dans la ville fut facile mais sa sortie impossible. Il fut incarcéré par les Orthésiens. Edouard, offensé dans la personne de son héraut d'armes, se mit en marche sur Orthez. Gaston alla à sa rencontre et s'humilia devant le pennon royal. Il subit à son tour la captivité qu'il avait imposée à l'envoyé du souverain. Celui-ci exigea, comme condition de délivrance, l'abandon du castel d'Orthez et l'annulation des forts de Béarn. Gaston engagea son serment pour redevenir libre. Quand il le fut, il alla se jeter dans la forteresse de Moncade et renforça la garnison. En sûreté derrière ces remparts, il en appela au roi de France. La procédure dégénéra en outrages et en jactances. Le vassal poussa l'oubli des convenances féodales envers son suzerain jusqu'à l'appeler *traître et inique juge*, et jusqu'à lui jeter son gant qui fut ramassé. Toutes

Digitized by Google

ces comédies chevaleresques n'aboutirent qu'à des considérants et à des sentences qui maintinrent le vicomte de Béarn dans tous ses droits, mais qui l'obligèrent à rétracter son inculpation de félonie, et à demander pardon au monarque anglais agenouillé et la corde au cou.

Cette cité n'était peut-être si dévouée à ses comtes que parce qu'ils lui avaient laissé son organisation communale, comme le prouve un article de la confirmation des fors Morlaas, faits par Gaston VIII. Nous le citons : *tous les jurats, bourgeois et voisins ayant été convoqués à son de trompe, comme il est d'usage dans l'hôtel-de-ville d'Orthez, le prince s'engagea sous serment à respecter et maintenir les anciens fors de Morlaas, et les gardes et bourgeois et habitants jurèrent de leur côté de payer les tailles ordonnées par cette charte.* Jusqu'à la fusion du Béarn dans le royaume de France, les jurats furent électifs. Louis XIV les remplaça par un maire de son choix.

Le règne de Gaston Phœbus, brillant comme une féerie, illumina Orthez de mille pompes. Ce n'était que fêtes féodales et religieuses, qu'emprises et tournois. Froissard, qui écrivait l'histoire en voyageant et en conversant avec ceux qui en étaient les héros, voulut visiter cette cour splendide, et ouïr les récits du vaillant chevalier qui la rehaussait. Il arriva à Orthez le jour de Ste-Catherine, en compagnie de messire d'Espaing du Lyon, avec qui il avait chevauché longue route. Il mit pied à terre à l'hôtel de la Lune, chez un écuyer du comte Arnauton du Pin. Le conteur reçut de Gaston gracieux accueil et intéressantes confidences sur les *besognes advenues* en Castille, en Navarre et en Portugal.

Laissons le chroniqueur parler son naïf et coloré langage: *Ainsi fus-je en l'hôtel du noble comte de Foix recueilli et nourri à ma plaisance. C'était ce que je désirais enquerre toutes nouvelles touchans à ma matière; et je avais prêts à la*

Digitized by Google

main barons chevaliers et écuyers qui m'en informaient, et le gentil comte de Foix aussi (1).

Froissard nous introduit encore dans la vie intime de Gaston-Phœbus, et nous fait assister à une scène burlesque qui couronne un dîner de jour de Noël : *Quand de sa chambre, à minuit, il venait pour souper en la salle, devant lui avait douze torches allumées, que douze valets portaient, et icelles douze torches étaient tenues devant la table qui donnaient grande clarté en la salle, laquelle était pleine de chevaliers et écuyers, et toujours étaient à foison tables dressées pour souper qui souper voulait. Il prenait grand ébattement au son des ménestriers et s'y connaissait. Il faisait volontiers chanter chansons, rondeauz et virelets. Un jour de Noël le comte de Foix tenait à Ortais sa cour plénière, le comte avait dîné en la salle, et, avec lui, moult chevaliers. Après dîner, il partit de la salle et s'en vint sur une galerie où il y a à monter par une allée de vingt-quatre degrés, et cette galerie a une cheminée où l'on fait par usage du feu quand le comte y séjourne et non autrement. Il y avait un peu de feu, car il ne voit pas volontiers grand feu. Quand il fut venu en la galerie, il regarda le feu et dit aux chevaliers : voici petit feu pour le froid qu'il fait. Ernauton d'Espagne avait vu dans la cour des ânes chargés de bois; il descend dans la cour, prend sur ses épaules un des ânes, le porte dans la salle et le place dans la cheminée dont le comte eut grande joie et ceux qui étaient là.*

Voilà le côté séduisant de cette cour, en voici le côté lugubre : Le jeune Gaston, le seul héritier légitime du comte de Foix, dont nous raconterons ailleurs d'une façon plus détaillée la fin tragique, fut accusé, quelque temps après ses fiançailles à Manciet, avec Béatrix, la *gaie Armagnoise*, d'avoir voulu empoisonner son père à l'instigation de son

(1) Froissard, *Chroniques*, livre III.

Digitized by Google

oncle, Charles le Mauvais, roi de Navarre, qu'il venait de visiter. Après avoir vu exécuter quinze de ses serviteurs, il fut jeté dans la tour d'Orthez. Caché sous les draps de sa couche, il refusait de prendre aucune nourriture. Son père, irrité de ce qu'il se laissait mourir d'inanition, se précipita sur lui avec un coutelet qui lui servait à tailler les ongles, et le frappa au cou *par mégarde ou autrement*, dit Favin. La mort fut instantanée. Ce meurtre ne fut pas le seul dont se souillèrent les mains de Gaston-Phœbus.

Le prince Noir avait investi du commandement du château de Lourdes messire Arnaud de Berne, *appert homme d'armes* et cousin de Gaston Phœbus. Ce dernier avait sollicité ce choix espérant que ce proche faciliterait ses vues ambitieuses sur le castel, car il convoitait depuis longtemps ce boulevard du comté de Bigorre.

Les Français, conduits par le duc d'Anjou, étaient descendus dans cette contrée, et après avoir réduit Mauvezin étaient venus cerner Lourdes qui renfermait *grand'foison de compagnons aventureux!* Le comte de Foix jugea le moment opportun pour satisfaire sa convoitise et pour essayer de séduire le capitaine de Lourdes; c'est dans ce but qu'il l'invita à venir conférer avec lui sur la situation politique; devinant que cet appel couvrait une perfidie, Arnaud confia la garde du château à son frère Jean, baron des Angles, après lui avoir fait jurer de rendre l'âme avant le fort. Ensuite il s'achemina vers Orthez où il descendit à l'Hôtel de la Lune. Le soir, il assistait au dîner comtal, dans la salle à manger de la tour de Moncade. Après le repas, Gaston manifesta la crainte que l'armée royale, pour se venger de la défense de Lourdes, n'endommageât ses états. Il exhorta son cousin à lui faire remise de la place pour enlever tout grief au duc d'Anjou. Arnaud lui répondit noblement : *Monseigneur, voirement je vous dois foi et lignage, car je suis un povre*

Digitized by Google

chevalier de votre sang et de votre terre; mais le chastel de Lourdes ne vous rendrai-je jà. Vous m'avez mandé si vous pouvez faire de moi ce qu'il vous plaira. Je le tiens du roi d'Angleterre qui m'y a mis et établi et à personne qui soit je ne le rendrai fors à lui (1).

Ce digne langage enflamma le caractère despotique du vicomte, et comme il obéissait toujours à la violence de son premier mouvement, il transfoda la poitrine de son commensal de cinq coups de dague.

Le règne de Gaston Phœbus, a dit M. Faget de Baure, *est dans nos annales ce que le siècle de Louis XIV est dans l'histoire de France.* Ce prince aima, en effet, la guerre, les lettres et les arts. Il composa, entre autres poésies, *aquéros mountagnos,* chanson encore populaire dans nos contrées. La violence de son caractère ternit par des cruautés l'éclat de ses hauts-faits et de ses talents. Sa passion pour la chasse lui fut funeste. Le 12 août 1390, il revint de la poursuite des *béstes sàuvaiges* dans le bois de Sauveterre, et fut foudroyé par une aploplexie après avoir lavé avec de l'eau froide ses mains en sueur. Ses équipages de vénerie et de fauconnerie étaient les plus beaux de la chrétienté. La splendeur d'Orthez s'éteignit avec Gaston Phœbus. Il avait fait édifier à l'extrémité des Landes, à la place d'une ancienne maison de plaisance, cinq tours, un talus intérieur et une escarpe extérieure, ce qui constituait alors le château de Pau. Cette résidence fut préférée à celle d'Orthez par les seigneurs d'Albret appelés à la succession de la principauté de Béarn. Orthez conserva néanmoins, après Morlaas, la préséance sur les autres villes dans la représentation des états, mais elle n'était plus qu'une sénéchaussée, quand les guerres de religion vinrent relever son importance. (*La suite au 1er décembre.*)

J. NOULENS.

(1) Froissard. Les Chroniques, livre III.

Digitized by Google

LÉGENDE.

Les Aïde Nagusi (1). — Factions des Onez, des Gamboa.

(XVe SIÈCLE.)

Les terres de Guypuscoa et d'Alava formaient une anaïdée (2); le peuple se réunissait chaque année en assemblée générale ou batzarée (3), le premier du mois de mai. Dans ces assemblées, on traitait des affaires générales, des intérêts particuliers; les familles s'offraient mutuellement des présents, resserraient des liens d'amitié, formaient de nouvelles alliances.

Dans ces assemblées naquirent deux partis puissants, deux factions qui remplirent le pays de sanglantes mêlées. L'un avait le nom d'Onez, l'autre de Gamboa. C'était le nom de deux illustres familles d'Aïde Nagusi.

Dans le parti de Gamboa, on remarquait les Purubeco (4) de Balda, famille influente par ses richesses, alliée par les femmes aux Ladron de Guevara; les Purubeco d'Iraëta, de très ancien lignage, unis par des mariages aux Gamboa d'Olazo; les Ezcutaris d'Achega et de Zumaya, de la race aussi de Gamboa; les Purubeco d'Iciar et de Zaziola, possesseurs de vastes et riches terres; ceux d'Ugarte, les pre-

(1) Aïde Nagusi, littéralement, en langue euscarienne, chefs de parents; c'étaient les chefs des clans euscariens. Les signes distinctifs de leur rang étaient l'étendard et la chaudière : pendon y caldera.

(2) Anaidée ou anaïquidée, en escuara, confédération; de anaï, frère. En castillan, ce mot se traduit par hermandad.

(3) Batzarée, batz, équivalent du mot espagnol junta, veut dire assemblée, et quelquefois lieu d'assemblée. Quelques maisons, quelques villages portent encore le nom de batz dans notre Aquitaine; c'étaient vraisemblablement les champs sacrés, les lieux d'assemblée d'anciens cantons euscariens.

(4) Purubeco, Burubeco, noble, chef, possesseur de purube; une nombreuse clientelle se rangeait autour d'eux. Quand le peuple marchait en armes, les Purubeco ou Aïde Nagusi en formaient, avec leurs familles, la cavalerie; les nobles moins riches (Ezcutari) combattaient à pied avec l'épée et le bouclier.

Digitized by Google

miers dans le parti des Gamboa, et enfin les Purubeco de Gamboa, les plus illustres de tous les Aïde Nagusi.

A la tête du parti d'Onez étaient les Purubeco de Lazcano, de la maison de Mürüa, alliés des familles de Samper-d'Amesqueta, de Loyola et d'Yarza, en Guipuzcoa. Après eux venaient les Amesqueta, descendants aussi des Mürüa et tenant les trois purubé (1) d'Alzaga, d'Yarza et d'Amesqueta.

La haine des deux partis était telle que, dans les villes, les Onez et les Gamboa vivaient dans des quartiers séparés; les Onez ne passaient pas dans les rues des Gamboa, les Gamboa par celles des Onez. Chaque parti avait des signes particuliers de ralliement; les uns portaient des chapel zuri (berrets blancs), les autres des chapel gorre (berrets rouges). Les Onez mettaient la plume à gauche, les Gamboa à droite.

Un vieil écrit a transmis la légende suivante sur un épisode de ces guerres sanglantes.

I.

L'an mille quatre cent vingt, la veille de Noël, Ladron de Balda est sur la place publique, debout, appuyé sur sa lance. Ses lacayos ont placé sur des feux ardents la chaudière du chef redouté. Tous ceux qui veulent prendre part aux aventures de Ladron de Balda n'ont qu'à se ranger autour, à prendre leur part du festin.

Tous les hommes de Gamboa qui savent tenir une épée se groupent en silence autour de la chaudière du chef illustre, du Purubeco de Balda. Le premier qui arrive est Fernando de Gamboa.

La nuit de Noël, la nuit sainte, où vont donc Ladron de

(1) Purube, terre et maison noble appartenant à une famille de chefs

Digitized by Google

Balda et Fernando de Gamboa? L'infidèle musulman a-t-il reparu sur les terres des chrétiens?

Les braves de Zaranz, d'Iraëta et d'Ancheta sont arrivés; mais la lune brille au ciel, tous sont partis. Ils traversent, silencieux, les montagnes, les vallées; les pieds de leurs chevaux retombent sans bruit sur la terre couverte de neige glacée. Ils marchent depuis quatre heures; où vont-ils?

II.

Dans la Jaureghi de Lazcano tout repose; de temps en temps seulement, une voix demi-endormie chante, faible comme le bruit d'une brise. Eguzqui-Edera, la jeune femme de Juan-Lopèz de Lazcano, chante le dernier refrain d'un leloa de Noël.

Près du lit où repose Lazcano, une ombre blanche s'avance, elle pose la main sur son front, et, le prenant par la main, l'amène dans l'embrasure d'une meurtrière.

Lazcano dort-il encore? Est-ce un rêve? Partout, autour de la Jaureghi, de grands fantômes dont les ombres noires s'allongent sur la neige blanche.

Ce sont des cavaliers tenant l'épée nue à la main; leurs yeux sont plus brillants que la lune. Ce cavalier, ce chef, c'est bien lui, c'est Ladron de Balda.

Partout, autour de la Jaureghi, un cercle immobile d'épées; et dans l'intérieur, peu de braves. Lazcano dépend de la muraille silencieusement son épée, son bouclier.

Il embrasse sa femme, son fils qui dort; il sait qu'il va mourir. Une douleur amère lui mord le cœur; il comprend que, en mourant, ce qu'il aime le plus mourra avec lui.

Digitized by Google

La main de sa femme s'appuie silencieusement sur son épaule. Elle lui montre, à travers la fenêtre, la lune se cachant derrière un nuage et le torrent qui gronde aux pieds des murailles.

Il appelle un vieux serviteur. Va, lui dit-il, ouvre aux ennemis la porte, et vous tous laissez dormir vos épées, tenez-vous immobiles priant Dieu.....

Il disparaît dans le gouffre profond.

III.

Un Ezcutari de Zaranz a touché la porte de la Jaureghi du bout de sa lance; la porte s'est ouverte, les Gamboas entrent. Devant eux, qui voient-ils? Sont-ce des morts ou des fantômes? Tous les serviteurs de Lazcano sont immobiles comme des statues de pierre; à peine si l'on s'aperçoit que leurs lèvres remuent pour murmurer leurs oraisons.

Ladron de Balda et ses loups sont repartis; dans Lazcano, tout sommeille dans un linceul de sang, et sur les créneaux de la plus haute tour une femme blanche, tenant dans ses bras un enfant mort, chante le refrain d'un leloa de Noël.

IV.

Ladron de Balda et les siens marchent mornes sur les montagnes argentées, à travers les terres des Onez; ils brûlent, égorgent..... Ils s'approchent déjà de leurs demeures..... Mais, près d'Aspeitia, au sommet de la montagne, quelle est cette ombre qui apparaît, tenant la lance en arrêt? Derrière elle sont des cavaliers, des cavaliers encore!!!

Ladron de Balda, sors du fourreau ton épée; les gens qui sont devant toi ne veulent ni fuir, ni mourir sans com-

Digitized by Google

bat. Ce cavalier, l'as-tu reconnu? C'est Lopèz de Lascano. Cet autre, qui vient derrière lui, c'est Lopèz de Jarza, tes ennemis mortels.

Ladron de Balda, Fernando de Gamboa sentent leur cœur frémir comme s'ils avaient devant eux l'Ange du jugement dernier. Ils fuient, ils traversent les montagnes, les vallées sans laisser souffler leurs chevaux. Mais Fortuno de Balda, frère de Ladron, est tombé déjà; le chemin est marqué partout par des cadavres, et les cornes de bœuf des Onez résonnent toujours à leurs oreilles, à une portée de lance. Le butin qu'ils emportent leur sera fatal !

V.

Sous un vieux chêne couvert de givre est assis un cénobite à la barbe blanche; à ses pieds est agenouillé un pénitent. Il se confesse au vieil ermite et lui dit : Pendant trois ans, je suis allé sur mes genoux, en pèlerinage, d'Azpeitia à Lazcano. Dieu m'a-t-il pardonné, mon père?

Mon fils, la pénitence est grande, répond le cénobite; mais, pendant ton pèlerinage, Dieu ne t'a-t-il point donné un signe? Qu'as-tu vu ?

Mon père, chaque année, à peine étais-je agenouillé près d'Azpeitia pour commencer mon pèlerinage, les tours de Lazcano, qui sont bien loin cachées derrière la montagne, m'apparaissaient perdues jusque dans la nue pour me montrer sans doute le chemin.

Et, au sommet de la plus haute tour, la dame de Lazcano chantait toujours son leloa de Noël; elle était si grande, si grande, que sa main touchait la lune. Son œil terne et vi-

Digitized by Google

treux éternellement me regardait; mais l'enfant qu'elle tient sur son sein souriait au Ciel.

Noble Purubeco de Balda, répond le cénobite, quand tu auras fait sept fois le pèlerinage à genoux, d'Azpeitia à Lazcano, la colère de Dieu sera calmée, l'âme du jeune fils de Lopèz se sera envolée en paradis, et tu pourras toi-même t'endormir dans la tombe.

VI.

Bien des années se sont passées depuis lors, et l'on dit que la nuit de Noël encore, au-dessus des montagnes blanches de neige, on voit un pâle fantôme marchant en pèlerinage sur ses genoux. On dit qu'on voit la dame blanche au sommet de la tour chantant son refrain éternel, et son jeune fils dans ses bras tendant ses mains au ciel; on dit qu'en punition de son crime Ladron de Balda doit parcourir agenouillé, pendant la nuit de Noël, jusqu'à la fin des siècles, le chemin d'Azpeitia à Lazcano.

J. Durrey.

SAINT GÉRALD,

FONDATEUR DE L'ABBAYE BÉNÉDICTINE DE LA GRANDE-SAUVE.

(*Suite.*)

V.

LES FILLES DE LA GRANDE-SAUVE.

La noble colonie s'était placée au milieu d'un pays affreux, où les hommes et le sol manquaient également de culture. Elle allait féconder la terre et civiliser les habitants. L'Eglise primitive avait apparu dans le monde ro-

Digitized by Google

main comme une étrangère résignée au mépris, et qui, pour réveiller la vie des âmes, descendait aux catacombes, dans les bas-fonds d'une société perdue par les raffinements de l'esprit, des arts et de la mollesse. L'Eglise du moyen-âge aime encore à se faire pèlerine; mais elle paraît la couronne au front, s'impose aux peuples baptisés, groupe autour d'elle ces barbares qu'elle adoucit lentement, et conserve à la fois dans les cœurs les étincelles du christianisme, dans le *scriptorium* monastique la tradition des lettres, et dans ses terres la fertilité du vieux sol. Ici les abus ont dû être, et plus nombreux, et plus apparents; mais, quoique les ouvriers fussent imparfaits, l'œuvre était vraiment divine. Ces missionnaires du peuple, dont l'histoire ne nous plaît peut-être que comme une agréable singularité, jetaient au loin dans toutes les provinces la semence des idées chrétiennes, qui, fécondée par le temps, devait produire, après quelques siècles, la pleine civilisation. Heureuses les nations modernes, si les passions humaines n'avaient pas mêlé l'ivraie au bon grain!

Les seigneurs laïcs montrèrent aux religieux de la Grande-Sauve la même sympathie que les évêques. Toutes sortes de libertés et de priviléges leur furent octroyés par Pierre, vicomte de Gabarret, Guillaume Amanieu et son frère Bernard, Raymond de Bordes, Boson de Montremblant et Bernard d'Escoussans. Bien plus, Bernard, vicomte de Boville, et Arnauld de Blanquefort se déclarèrent les défenseurs de l'église de la Grande-Sauve. Tous les seigneurs du pays firent, quelques années plus tard, les mêmes promesses, la main sur les saints Evangiles, à l'autel de St Simon et de St Jude.

La communauté bénédictine, si hautement protégée, devait étendre au loin son influence. Elle eut bientôt des filles nombreuses, non-seulement en Gascogne et en Navarre,

Digitized by Google

mais dans toute la France, en Espagne, en Belgique, en Angleterre. Ainsi, l'abbaye de saint Nicolas de Royans, fondée en 1092; celle de Néronville au diocèse de Sens, celle de Saint-Léger, dans la forêt de l'Esque, dotée en 1083 par le roi de France en personne; celle de Saint-Denys, près de Mons, en Hainaut, fondée en 1082 par Richilde, comtesse de Flandre; celle de Rosta, en Aragon, donnée aux moines français par le roi Sanche-Ranimir, et bien d'autres encore.

Mais l'une des premières colonies de la Grande-Sauve fut le monastère de Gabarret (*Gavarretum*, lieu planté d'ajoncs), en Gascogne. Pierre, vicomte de Gabardan, qui a déjà été nommé, bâtit dans ce bourg une église dédiée au Saint-Sépulcre et la donna aux disciples de Gérald avec de vastes terres et d'amples revenus.

..... Et nous voulons que ce monastère soit soumis au seigneur Gérald et à ses successeurs, abbés de la Sauve-Majeure..., de sorte que toujours l'abbé de la Sauve soit aussi l'abbé du Saint-Sépulcre; qu'il fasse observer ici la même règle que là, qu'il ait dans cette église le même pouvoir sur les personnes et les choses que dans celle-là; enfin, que les deux maisons partagent également la disette et l'abondance. sauf l'autorité de l'archevêque d'Auch et de l'évêque d'Aire.

Cet acte fut revêtu des signatures de Guillaume, archevêque d'Auch, de Pierre, évêque d'Aire, dans le diocèse duquel se trouvait alors Gabarret, et de plusieurs seigneurs. Un autre Pierre de Gabarret, fils du vicomte précédent, confirma, quelques années plus tard, la donation de son père. Peu après la mort de Saint-Gérald, Agnès, vicomtesse de Gavardan, pour participer plus intimement aux mérites des religieux du Saint-Sépulcre, fit bâtir près de leur monastère un couvent de femmes, comme il y en avait un à la Sauve même, et elle y prit le voile. Il y eut des béné-

Digitized by Google

dictines à Gabarret jusqu'au XIVe siècle; quant au monastère d'hommes, il succomba dans les guerres de religion.

Des rapports intimes liaient encore la Grande-Sauve avec plusieurs églises de nos contrées. A différents jours, des messes solennelles étaient célébrées par les enfants de Saint-Gérald pour les chanoines d'Auch, de Dax, de Bayonne. Le 27 juillet, ils nourrissaient trois pauvres pour le monastère de Saint-Sever. Ce genre de prière était souvent employé par les bénédictins : treize pauvres étaient hébergés, le 20 juin, en mémoire des frères de Corbic.

LÉONCE COUTURE.

(La fin au prochain numéro.)

La *Revue* a promis l'hospitalité à toutes les idées. Elle tient parole en livrant à ses lecteurs une appréciation de Jasmin qui diffère de celle de Ste-Beuve, toute sympathique, mais qui concorde avec celle de Mary Lafon. L'auteur de l'histoire du midi de la France reproche au poète agenais ses tournures *francimandes*. Même accusation est portée par l'auteur de cette causerie littéraire. Tout en la publiant, nous faisons nos réserves ; notre recueil ne renonce pas à la liberté d être un jour laudatif envers le moderne troubadour chez qui le cœur a toujours travaillé en collaboration avec l'esprit ; qui a appliqué son talent à faire à la fois *belles* et *bonnes* œuvres, et qui comprend trop bien les droits et les devoirs de la critique pour ne pas lui permettre de tout discuter. J. N.

CAUSERIE LITTÉRAIRE.

M. Jasmin.

Je ne sais si je me trompe, mais il est toujours très délicat de toucher à une réputation qui semble faite et qui pa-

Digitized by Google

rait parfaitement assise. Ajouter un éloge de plus, éloge d'un inconnu, à d'autres éloges signés de noms recommandables et qui font autorité depuis longtemps auprès du public, n'est-ce pas provoquer la lassitude et l'ennui? Jeter un blâme quelconque, et aller à l'encontre d'idées reçues et adoptées, n'est-ce pas faire preuve d'orgueil, sinon de folle vanité? Et cependant c'est contre ce courant que je viens lutter en posant cette question :

Jasmin est-il véritablement poète gascon?

Voltaire, que l'on attaque beaucoup parce qu'il a beaucoup attaqué, mais à qui cependant il faut souvent revenir en matière de style, de goût et de saine appréciation littéraire, a dit dans son *Dictionnaire philosophique*, au mot Langues :

« Toute langue étant imparfaite, il ne s'ensuit pas qu'on » doive la changer. Il faut absolument s'en tenir à la ma- » nière dont les bons auteurs l'ont parlée, et quand on a un » nombre suffisant d'auteurs approuvés, la langue est fixée. » Ainsi, on ne peut rien changer à l'*italien*, à l'*espagnol*, au » *français*, à l'*anglais*, sans les corrompre, la raison en » est claire, c'est qu'on rendrait bientôt inintelligibles les » livres qui font l'instruction et le plaisir des nations. »

Cette pensée si vraie s'applique directement au poète agenais; car il a tout à fait changé les conditions et la nature de la poésie gasconne. — Sous sa plume éminemment française, le patois si énergique et si pittoresque a perdu tout son parfum natal. — Le mot, le mot seul reste, mais le génie en est pour ainsi dire presque effacé.

Lorsqu'on étudie les anciens poètes gascons et que l'on établit une comparaison, on se demande si notre poète contemporain est à la hauteur de sa réputation? S'il n'y a rien d'usurpé dans cette célébrité, non-seulement méridionale, mais française?

Digitized by Google

Méridionale. — Mais lisez attentivement les trois volumes de poésies parues jusqu'à ce jour et montrez-moi cette saillie si enjouée, si vive, toute du terroir qui distingue nos vieux maîtres. — Prenez Goudouli, qui ne s'est permis qu'une seule fois de faire du style noble (mais il s'agissait de notre *Henriot*). Relisez d'Astros, si rempli de ces bonnes bouffonneries, toujours familières et inhérentes à notre idiome vulgaire. Chantez avec Despourins, si éminemment populaire et sans cesse répété, et dites-moi si une traduction est possible, si la langue française peut se plier ou admettre, et si son génie, quelque complet qu'il puisse être, peut s'assouplir au point de faire sentir et de rendre les beautés de notre patois. Eh bien, c'est cet inimitable et cette difficulté souvent absolue de traduction qui en font tout le mérite et toute l'originalité, c'est pour ce double motif que cette poésie est essentiellement méridionale, en ce sens qu'elle est le reflet tout particulier de l'esprit du peuple qui la comprend et qui la chante. Aussi en est-il tout fier parce qu'il sait, pour me servir d'une vieille comparaison, que la liqueur ne doit pas, ne peut pas changer de vase; aussi réagit-il contre l'influence toute malsaine des mots français; aussi la parle-t-il de prédilection, dût-il faire sourire mille fois le peuple de la langue d'Oil.

En est-il de même des poésies de M. Jasmin ? Voyez sa traduction pour les Welches du nord !... Sa traduction !... C'est bien ici que la pensée de Voltaire trouve son application réelle. Il faut absolument s'en tenir à la manière dont les bons auteurs l'ont parlée ; et quand « on a un nombre suffisant d'auteurs approuvés, la langue est fixée.» Devant des modèles originaux jouissant d'une popularité si complète et si méritée, comment M. Jasmin a-t-il pu se jeter dans des déviations françaises au risque d'effacer l'esprit gascon si personnel devant l'esprit général?

Digitized by Google

On me dira peut-être : la veine était épuisée, il fallait s'ouvrir de nouvelles routes. Mais sont-ce des routes nouvelles que des réminiscences classiques? Est-ce devenir original que de suivre dans leurs formes, il est vrai, les plus variées, nos auteurs français? Aussi, récitez ces poésies à notre peuple si intelligent, et vous verrez si le sourire de la satisfaction illuminera sa physionomie, s'il vous fera répéter, s'il voudra inoculer dans sa mémoire ce vers tout didactique. Son esprit vif et mobile ne s'arrêtant qu'au trait bouffon ou à la saillie un peu et même grossière, dédaignera cette versification tourmentée et travaillée devant laquelle s'extasient des professeurs mitrés en Sorbonne. Allez sur les routes, dans les montagnes, dans les plaines, écoutez parler ou chanter le paysan méridional. Tout, dans son langage, vous rappelle le passé littéraire, parce que ce passé, c'est lui qui l'a pour ainsi dire fait, parce qu'il a été puisé dans ses mœurs, dans ses habitudes, dans l'expression même de sa pensée; mais à quelle heure s'est-il tourné vers M. Jasmin?

Je suis loin de contester à M. Jasmin du mérite littéraire. Il y a dans ses vers, de la grâce, de l'élégance et même de l'énergie. Il touche quelquefois au beau et au pathétique; mais ce que je reproche à sa muse, c'est de n'être pas populaire, en un mot méridionale; c'est d'avoir entièrement sacrifié aux Barbares.

On pourrait peut-être prendre une telle causerie pour une philippique, pour une espèce de parti pris de dénigrement. Si telle eût été mon intention, j'eusse brisé ma plume au premier mot. Mais lorsque je parlais il y a un instant de la forme toute savante et par conséquent peu vulgaire des poésies de M. Jasmin, j'en puise un exemple dans un de ses meilleurs poèmes : *Françounetto*.

Digitized by Google

La Serène al co de glas.

Faribolo pastouro,
Serèno al co de glas,
Oh ! digo, digo couro
Entendren tinta l'houro
Oun t'amistouzaras.
Toujours fariboulegès,
Et quand parpaillouleges,
La foulo que mestrejes,
Sur toun cami se met
Et te siêt

Mais rès d'acòs, maynâdo,
Al bounhur pot mena ;
Qu'és acòs d'èstre aymado,
Quand on sat pas ayma ?

Nostro joyo as bis creche,
Quand luzis lou sourel,
Ebé, cado dimeche,
Quand te bezèn pareche,
Nous fas may plazé quel.
Ayman ta bouès d'angelo,
Ta courso d'hiroundêlo,
Toun ayre doumayzêlo,
Ta bouco, amay tous piêls,
Et tous êls.

Mais rès d'acòs, maynado,
Al bounhur pot mena ;
Qu'es acòs d'estre aymado,
Quand on sat pas ayma ?

Tristos soun las countrados,
Quand s'abeouzon de tu,
Las sègos ni las prados
Nou soun plus embaoum'ados,
Lou ciel n'es plus tan blu.

Digitized by Google

Quand tornes faribôlo,
La languino sembôlo,
Cadun se rebiscôlo,
Minjayan tous ditous
De poutous !

Mais rés d'acòs, maynâdo,
Al bounhur pot mena ;
Qu'és acòs d'estre aymado
Quand on sat pas ayma ?

Ta tourtero enfugido
Te baillo uno litsou :
Es al bos que t'oublido,
Et que ben pu poulido,
Dunpuy qu'y fay l'amou.
Pel l'amou, tout palpito ;
Siêt lou ! perqué t'enbito,
Aoutromen, de ta bito,
Lous bet jours sayon nuts
Et perduts.

Gn'a que l'amou, maynado,
Qu'al bounhur pot mena ;
Acôs tout d'estre aymado,
Mais quand on sat ayma ! !

Un littérateur, un homme du monde instruit, un professeur d'humanités, comprendront, apprécieront une telle poésie. Mais le peuple à qui elle est destinée, à qui elle appartient exclusivement, puisque c'est sa langue propre dont on se sert, en saisira-t-il tout le charme quelles que soient les images prises dans les objets matériels qui semblent frapper le plus ses regards? N'est-elle pas d'ailleurs en dehors de la nature de ses idées et des mouvements ordinaires de son âme ?

Digitized by Google

M. Jasmin a cependant rencontré deux fois la véritable veine gasconne ; c'était et c'est de la bonne manière méridionale, et s'il doit vivre dans la mémoire du peuple, ce sera par sa *Fidélitat Ageneze*, ou *Me cal mouri* et par *mous Soubenis*: gracieuse élégie d'nn style mol et abandonné, sans être énervé, qui convient si bien à une douleur de l'âme : Narration égrillarde, toute intime, pleine de bon gros sel et de sentiment.

Je m'arrête dans ma causerie que je prolonge un peu trop et je me résume : que M. Jasmin soit goûté des érudits, des savants, des philologues, je le comprends ; qu'il ait voulu prouver que le patois pouvait parler un langage presqu'aussi noble que le français, c'est une tâche peut-être digne d'éloges ; mais qu'il est cru par suite le populariser, voilà la grave erreur. Du jour où le patois s'est fait grande dame ou marquis et même bourgeois, de ce jour, dis-je, il a perdu son cachet d'originalité, son individualité propre; il devait et doit rester toujours peuple, voilà sa condition normale. Aussi, si cet idiome vulgaire, si riche et si varié, devient avant l'heure langue morte, M. Jasmin, à qui il a manqué le trait caractéristique d'un vrai poète gascon, y aura puissamment contribué. A. B.

Le tirage de la couverture était fait, lorsque la surabondance des matières a obligé l'éditeur à supprimer les poésies inédites de Baron et à les renvoyer au prochain numéro.

Digitized by Google

DE L'IMPIÉTÉ

DE

QUELQUES COMTES D'ARMAGNAC.

L'Aquitaine fut toujours le pays des croyances flottantes ou faciles. Dès le VIIIe siècle, Eudes, un de ses ducs, accordait, comme on l'a déjà vu, à un émir arabe, la main de Lampagie. Plus tard, Sanche *l'enfermé*, roi de Navarre, sollicita une alliance avec le chef des Almohades; grâce à cette tolérance qui, à toutes les époques, caractérisa l'esprit du sud-ouest de la France, le Koran et l'Evangile s'étaient réconciliés quelquefois, et les deux grandes familles humaines, l'européenne et l'asiatique, avaient eu des relations accidentelles qui purent, à la longue, réagir sur la foi de nos pères. Ce contact avec les infidèles ne fut peut être pas étranger à la mobilité religieuse de ce peuple qui fut sympathique aux Albigeois, qui accueillit la réforme, et qui eut pour enfants un sceptique aimable, Montaigne, et un converti intéressé, Henri IV. Il n'est donc pas étrange de trouver dans l'histoire de nos contrées un nom qui résume toutes les haines du Nord et du Midi, ainsi que les grandes impiétés du moyen-âge : ce nom est celui d'Armagnac. Ses comtes, en effet, maltraitèrent de bonne heure le clergé, les églises et la religion. L'un d'eux, Bernard IV, destinait à un de ses fils le siége archiépiscopal d'Auch, qui fut donné à Gérard de Labarthe. Le prélat alla à Rome pour se faire décorer du pallium. En son absence, Bernard s'empara de l'église métropolitaine, pilla la maison canonicale, démolit les donjons qui défendaient les cloîtres du chapitre. Les décombres furent employés à l'érection du château fort et des murailles de Jegun (en

Digitized by Google

1180). L'archevêque revint, et après une lutte défavorable, se décida à accompagner le roi d'Angleterre à la croisade (1190.)

Ce départ n'apaisa pas la colère du comte qui recommença ses déprédations. Il saccagea la cathédrale, malmena les moines et les chanoines, et s'attaqua aux morts. Le cimetière fut envahi, les ossements furent déterrés et dispersés (1). Son fils qui avait coopéré à ces sacriléges s'amenda, et quand Simon de Montfort eut vêtu la dépouille sanglante du vicomte de Béziers, Géraud IV, dit *Trencaléon*, devint son vassal, pour l'Armagnac, et son auxiliaire dans les tueries d'Albigeois. Il purifia en immolant des hérétiques la mémoire d'un père qui avait été profanateur. Un de ses descendants, Bernard VII, va l'être beaucoup plus encore.

Avant d'évoquer la figure de ce grand feudataire du Midi, avant de l'appeler devant le tribunal de la civilisation moderne, il faudrait faire comparaître le criminel et héroïque quinzième siècle dont ce prince fut à la fois le complice et le champion. Il fut coupable pour avoir éternisé les discordes civiles, pour avoir tout ensanglanté, volé et violé. Mais il ne fit qu'étendre des souillures, que briser des débris, que spolier des spoliateurs. D'ailleurs, il racheta par des talents supérieurs, de hautes qualités militaires et beaucoup de gloire, une légèreté impie et une brutalité soldatesque, presque légitimées par une rage plus atroce, par la furie de la faction opposée. Vengeur du duc d'Orléans, il fit rude guerre aux Bourguignons, et reprit soixante places aux Anglais. Il avait formé une leste infanterie, la première qu'ait eue la France. Il est vrai qu'il enrégimentait tout le monde, supprimant le pied ou le

(1) *Art de vérifier les dates*, t. 2, in-fol.; LOUBENS, *Histoire de Gascogne*, t. 1er, p. 337.

Digitized by Google

poing à ceux qui refusaient le service. Ce qui le rendit exécrable, ce furent les violences de ses piétons qui accumulaient cruauté sur cruauté, profanation sur profanation. On les eût pris pour des fils d'Albigeois, fanatiques de représailles, ou des précurseurs de Montluc ou de Montgomerry. Ils rafflaient les campagnes, forçaient les femmes, rançonnaient les cloîtres et faisaient main-basse sur les chapelles. *Dans leur étrange christianisme*, dit Michelet, *ils pensaient que c'était bien fait de piller les saints de langue d'oïl; qu'à coup sûr, ceux de la langue d'oc ne leur en sauraient pas mauvais gré.* Ils gardaient le métal des châsses et vidaient les reliques. Les ciboires n'étaient pour eux que des hanaps. Quand ils manquaient de pourpoints, ils s'affublaient d'habits sacerdotaux; aussi faisaient-ils souvent d'un corporal un bonnet, et d'une chappe une cotte d'armes. Dans toute la France, au prône de la messe paroissiale, les cierges s'éteignaient et les cloches redisaient au loin l'anathème qui venait de tomber sur les déprédateurs (1). Ils avaient circonvenu Paris, espérant l'affamer, lorsqu'ils apprirent que le duc de Bourgogne et son armée venaient secourir la place. Celui-ci fit son entrée (le 23 octobre 1411) par la porte Saint-Jacques, escorté par la milice des bouchers, et suivi par une foule immense qui jetait le cri populaire de Noël.

Le comte d'Armagnac et ses troupes occupaient la petite ville et l'abbaye de St-Denis. Grande était la disette pécuniaire. Il fallait, en face de l'ennemi, éviter la défection, c'est-à-dire servir la solde aux compagnies. Bernard VII savait que les moines étaient les dépositaires de la vaisselle de la reine. Un matin, après le saint office, il les convoqua tous dans le réfectoire et leur enjoignit de l'aider au réta-

(1) De Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. 3, p. 244.

Digitized by Google

blissement de la justice et à la délivrance du roi, en lui remettant l'argenterie mise sous leur garde. Toutefois, pour dégager leur responsabilité, il leur promit une quittance scellée du sceau des princes. Cet avis donné, voyant que les religieux manifestaient quelques scrupules, il introduisit ses gens avec des marteaux et força les coffres. Le prieur craignant que le trésor du bienheureux St-Denis n'eut le sort du dépôt, le fit enfouir; il fit ensuite évader ceux qui pouvaient révéler la cachette (1).

Telle était l'irrévérence des Armagnacs pour les choses sacrées, ce qui plus tard n'empêcha pas la sainte héroïne de Domrémy de combattre sous leur drapeau; elle influa sur eux d'une façon salutaire; elle changea ces féroces capitaines en bons chrétiens. L'un d'eux, le gascon Lahire, disait souvent : *si Dieu etait homme d'armes il serait pillard.* La pucelle le réforma et métamorphosa le démon en petit saint; il n'osait plus, selon son habitude, blasphémer. Jeanne d'Arc voyant la retenue violente qu'il s'imposait, l'autorisa à jurer par son bâton. C'était miracle de voir tous ces damnés méridionaux humanisés et convertis par la chaste fille, se confesser et congédier les ribaudes qui les suivaient. Bien mieux, pendant qu'on cheminait, le long de la Loire, vers la cité de Blois, un autel fut élevé en plein air, la vierge libératrice communia et tous firent comme elle. Après tant de deuil et de scandales, ces scènes reposent l'âme. Malheureusement il en est d'autres qui vont la soulever encore. Celles que nous venons de raconter appartiennent au commencement du xve siècle, celles que nous allons décrire sont de la fin. Toutefois, ne franchissons pas brusquement l'espace qui sépare ce qui précède de ce qui va suivre. Peut-être qu'en jetant un coup

(1) De Barante. *Histoire des ducs de Bourgogne,* tome 3, page 248.

Digitized by Google

d'œil sur l'intervalle de 1429 à 1457, l'aspect de la dissolution générale atténuera un peu la dégradation particulière dont notre pays fut alors le théâtre. Ce n'était partout que convoitise éhontée, qu'amours illicites. Le seigneur de Retz, comte des Marches, cherchait et trouvait la volupté dans les convulsions, dans les râles de victimes palpitantes. Ces victimes étaient de jeunes enfants, enlevés à leurs parents, pour aller réjouir par la vue d'une douloureuse agonie ce vampire qui dépassa tous les tigres couronnés de la décadence romaine. Il avait rempli d'ossements une tonne dans la tour Chantocé et les latrines de son château de la Suze (1). Ces nombreuses holocaustes étaient offertes à Belzébuth et à Bélial pour l'obtention des richesses, de la science et de la puissance. Le parricide faisait partie de la succession dans les familles féodales. Le comte Adolphe de Gueldre traîna, sur un parcours de cinq lieues, dans la neige, le corps nu de son père (10 février 1438). *Le sire d'Harcourt* avait déjà enseveli le sien dans une oubliette (2). Tout près nous, le comte de Foix, qui couvait le Comminges, avait été obligé d'épouser l'héritière pour avoir l'héritage. La donation obtenue, il enferma la comtesse dans une tour, où il la laissa gémir pendant 20 ans. Au bout de ce temps, bien qu'elle fût octogénaire, son époux l'accusait encore de galanterie. Les états de Comminges implorèrent l'intervention de Charles VII, qui vint délivrer la captive.

La luxure coulait à pleins bords. La devise portée par le sire de Ternant, aux joûtes d'Arras, *que j'aie de mes désirs assouvissance,* pouvait être généralisée et appliquée à la société tout entière. Les bâtards pullulaient, le comte de Clèves n'en avait que soixante-trois. Philippe le Bon

(1) Archives de Nantes. *Extraits de* M. Du Bois.
(2) Monstrelet, iv, 86.

Digitized by Google

pratiquait la polygamie au sein de la chrétienté. Il possédait vingt-sept femmes, trois légitimes et vingt-quatre qui ne l'étaient pas. Bien que les unions entre parents eussent été de tout temps prohibées par la jurisprudence canonique et partant réputées criminelles, le délire de l'inceste mélangeait quelque fois le même sang. L'égarement le plus monstrueux de cette période fut celui de Jean V, comte d'Armagnac. Comme seigneur de la Lomagne, il résidait dans le château de Lectoure avec sa sœur Isabelle, beauté remarquable, si l'on en croit les contemporains. Un jour, l'opinion publique frissonna, des vagissements avaient trahi un accouchement mystérieux accompli dans la demeure comtale. On sut qu'Isabelle avait été enceinte de son frère qui ne tarda pas à se déclarer le père de l'enfant. *Le roi en fut fort déplaisant, et pour deux raisons : l'une pour ce que c'était contre la sainte foy, et l'autre parceque iceluy comte était descendu de la couronne* (1). Charles VII fit ordonner à *son cousin*, c'est ainsi qu'il appelait le comte d'Armagnac, de rompre avec sa complice et de l'éloigner. Jean V n'obéit pas; alors le vatican lui lança ses foudres, mais de quelle efficacité pouvait être l'excommunication fulminée sur un membre de cette famille où elle était héréditaire. Le couple incestueux, au lieu de se dissoudre, espéra se faire légitimer par le St-Siége. Le fol amant sollicita des dispenses pour épouser sa sœur. Sur le refus du pape, il les fit fabriquer par le référendaire pontifical, Ambroise de Cambray, et força ensuite son chapelain à célébrer le mariage dans son château de Lectoure. Un historien avance que les remords d'Isabelle inspirèrent cette fraude. Quant à nous, nous présumons que le descendant de ceux qui avaient joué avec les vases sacrés pouvait bien, de son propre mouvement, contrefaire une bulle. A toutes

(1) Coucy.

Digitized by Google

ces hontes, il ajouta grand nombre de félonies envers deux souverains. Charles VII le punit par le bannissement et la confiscation. Louis XI le réintégra pour le récompenser de son concours dans la ligue parricide du bien public. Jean V, exemple illustre d'ingratitude, mit tout en jeu pour lui susciter des ennemis, pour organiser des complots contre l'état. Le monarque ne dut pourtant pas regretter son bienfait. Entrevoyant confusément l'unité future, il tendait par toutes les voies à supprimer les barrières féodales. La royauté s'était donc mise à l'œuvre pour attirer et engouffrer tous les fiefs. Comme le monstre de la légende pyrénéenne, le serpent d'Issabit, qui aspirait et dévorait les hommes et les animaux, elle aspirait et dévorait les feudataires et les provinces. Pourtant, ne jugeant pas le moment opportun pour anéantir la maison d'Armagnac, son ancienne rivale, elle fut miséricordieuse et lâcha la proie après l'avoir saisie. Elle était certaine de la reprendre bientôt et pour toujours. Une rébellion de l'éternel rebelle lui en facilita le moyen. Louis XI, envenimé par les perfidies continuelles du prince gascon, dépêcha vers lui sa meute sanguinaire et lui promit la curée. Tristan l'Hermite, Yves du Fau et le cardinal d'Alby vinrent bloquer Lectoure, qui résista héroïquement pendant deux mois. Les projectiles s'aplatissaient contre les solides fortifications romaines qui entouraient la ville. Déjà la longueur du siége décourageait les assaillants. Le cardinal d'Alby le comprit, et il députa Yves du Fau pour proposer une capitulation qui fut acceptée par le comte. Le négociateur lui avait juré sur l'hostie qu'il aurait la vie sauve et la liberté d'aller où bon lui semblerait avec sa famille et ses hommes. Le traité signé, les portes furent ouvertes. Les francs archers s'y précipitèrent, firent irruption dans la ville, et n'y laissèrent pas un être vivant.

Digitized by Google

Le comte était tombé un des premiers, percé d'un coup de dague, et la tête fendue d'un coup de hache. Ainsi, par un parjure fut puni le parjure, le violateur des lois divines et humaines; ainsi finit cette princière race, excommuniée de génération en génération, mais dont la gloire fut suffisante pour couvrir ses taches de boue et de sang.

J. NOULENS.

LE SEIGNEUR SAUVAGE ET LA FEMME SAUVAGE

DES PYRÉNÉES OCCIDENTALES (1).

Mythe et Réalité.

L'imagination des Basques, aidée par la réminiscence confuse des pays que les premiers Euskariens ont habités, n'a point manqué de peupler les Pyrénées d'êtres mystérieux ou bizarres qui servent de lien superstitieux entre la création matérielle et visible et le monde fantastique des larves et des esprits. Le plus populaire de ces mythes pyrénéens est le seigneur sauvage (*Bassa-Jaon*), sorte de monstre à face humaine que le Basque place au fond des noirs abîmes ou dans les profondeurs des forêts. La taille de *Bassa-Jaon* est haute, sa force prodigieuse; tout son corps est couvert d'un long poil lisse qui ressemble à une chevelure; il marche debout comme l'homme, un bâton à la main et surpasse les cerfs en agilité. Le voyageur qui précipite sa marche dans le vallon, ou le berger qui ramène son troupeau à l'approche de l'orage, s'entend-il appeler par son nom répété de colline en colline, c'est *Bassa-Jaon!* Des hurlements étranges viennent-ils se mêler aux mur-

(1) Cet article est la reproduction d'un passage de la remarquable histoire des Basques, de M. Augustin Chaho.

Digitized by Google

mures des vents, aux gémissements sourds des bois, aux premiers éclats de la foudre, c'est encore *Bassa-Jaon*. Un noir fantôme illuminé par l'éclair rapide se dresse-t-il au milieu des sapins, ou bien s'accroupit-il sur quelque tronc vermoulu en écartant les longs crins à travers lesquels brillent ses yeux étincelants, *Bassa-Jaon*. La marche d'un être invisible se fait-elle entendre derrière vous, son pas cadencé accompagne-t-il le bruit de vos pas, toujours *Bassa-Jaon*.

Le Basque raconte, au coin du feu, la rencontre qu'il eut avec le seigneur sauvage pendant qu'il était jeune et qu'il menait la vie des bergers; il dit l'heure et le lieu, dépeint le paysage, et n'hésite point à convenir de sa frayeur partagée par son auditoire enfantin qui écoute le récit du grand-père avec la plus avide curiosité. C'était par une nuit obscure, une froide nuit d'hiver, les vents sifflaient à travers les branches des arbres, les brouillards s'étaient abaissés, la neige tombait blanche et glacée; le berger revenant des hautes montagnes chemina seul jusqu'à minuit. Il fut contraint de s'arrêter dans les bois; l'épaisseur du brouillard lui dérobait sa route; il s'arrête; un tronc d'arbre, coupé à la hauteur des branches, s'élevait devant lui tout blanc de neige. Le montagnard distrait le frappa machinalement de son bâton; soudain le tronc, en apparence inanimé, bondit terrible, la neige qui le couvrait tombe comme un voile, et laisse voir au berger, immobile de terreur, Bassa-Jaon, rugissant comme un lion, l'œil ardent et le crin hérissé!..... Le narrateur du coin du feu raconte cet incident étrange avec un ton de vérité persuasif, et laisse croire adroitement qu'il est le héros de l'aventure; il tient le fait de son père qui le tenait de son aïeul... On pourrait ainsi remonter deux cents générations, jusqu'au temps du séjour des Euskariens en Afrique; car le Bassa-

Digitized by Google

Jaon des Basques, c'est tout simplement l'orang-outang qui fournit aux anciens Egyptiens et aux Grecs la fable des Sylvains et des Satyres.

Le nom de *Bassa-Jaon*, donné à l'orang-outang par les Euskariens, exprime avec une sorte de naïveté l'étonnement mêlé de frayeur qui s'empara de l'aborigène à la vue d'un animal si semblable à l'homme. De nos jours encore, les nègres de la côte s'imaginent que le mutisme des grands singes est une ruse de leur part, afin de se soustraire à la tyrannie des blancs et aux pénibles travaux de l'esclavage. L'Euskarien, meilleur observateur, ne tarda point à reconnaître dans l'orang-outang un être dépourvu de raison, privé de la parole, et inférieur à l'homme social de toute la distance qui sépare la réflexion intelligente de l'aveugle instinct. Il consacra cette découverte par la fable du forgeron et du *Bassa-Jaon*, dont la forme puérile cache cette vérité philosophique : le seigneur sauvage est une brute, un animal, un singe, et l'homme, un homme, un être excellent, intelligent *qui-iz-on*.

Il ne faut pas rejeter indistinctement comme apocryphes ou fabuleux les récits des Basques sur les apparitions de l'homme des bois dans les Pyrénées occidentales. On trouve dans ces montagnes de vrais sauvages, et leur existence, quelqu'inexplicable qu'elle soit, n'en est pas moins avérée. Des ouvriers qui travaillaient pour la mâture, en 1790, dans la forêt d'Iraty, observèrent à plusieurs reprises deux de ces individus. Le Roy, qui dirigeait leurs travaux, raconte ce fait intéressant dans un de ses mémoires scientifiques. L'un des sauvages, jeune femme aux longs cheveux noirs, toute nue, était remarquable par des formes élégantes, par des traits réguliers et beaux, malgré l'extrême pâleur de son visage; elle s'était approchée des travailleurs et les regardait scier les arbres d'un air qui

Digitized by Google

témoignait plus de curiosité que de crainte; les paroles que s'adressaient les ouvriers excitaient visiblement son attention. Enhardie par le succès de sa première visite, elle revint le lendemain à la même heure. Les ouvriers avaient formé le dessein d'en faire leur prisonnière, s'il était possible d'y réussir, sans lui faire du mal. L'un d'entre eux s'approcha d'elle en rampant, tandis qu'un de ses camarades parlait haut, en gesticulant vivement pour captiver l'attention de la jeune sauvage; mais au moment où le bûcheron tendait le bras pour lui saisir la jambe, un cri d'alarme, parti du bois voisin, avertit la fille de la nature du piége qu'on lui tendait; elle fit un bond d'une agilité surprenante et s'enfuit dans la forêt avec la rapidité de l'éclair; elle ne revint plus, et l'on ignore le sort du couple sauvage.

ORIGINES. — ANCIENS FORS ET RÈGLEMENTS DES BASQUES.

(*Suite*).

Fors (*fouéros*)....., terme ancien de la langue espagnole, venu de *foroua*, qui signifie *clos, enceinte fermée de planches, palissadée*, ou même *place*. Les ancêtres appelaient *fors* l'endroit où se réunissaient les habitants des districts ou cantons de l'Espagne, pour ériger leurs us et coutumes en ordonnances, en statuts, et pour y accomplir la promulgation de ces actes : c'était chez eux le moyen de se régir d'une manière uniforme. Aujourd'hui, nous appelons *fors* le *code* ou *recueil* de ces us et coutumes, transmis à nous jusqu'à ce jour, dans le rayon des pays basques; y ajoutant les *statuts* dressés depuis par les juntes générales pour le progrès de leurs gouvernements : tous ces statuts, recueil ou code formant ensemble un corps de législation.

Digitized by Google

Le mot *for* est assez commun entre les Espagnols. Ils appellent *for des juges* (*fouéro-jouzgo*) le corps des lois qui leur viennent des Goths. Ils appellent *for* de Castille, *for* de Sépoulvéda, *for* de Léon les codes appropriés à chaque Etat de ces contrées. Les anciens appelèrent *for* l'audience, les degrés où se plaçaient les avocats pour plaider publiquement leurs causes. Ils appelèrent du même nom le *proscenium*, l'extrémité du théâtre sur lequel les acteurs déployaient en public leurs représentations : car les jeux de la scène autrefois s'exerçaient sur les places et dans des lieux entièrement découverts. Déjà encore, aux temps des Romains, le nom de *for* s'appliquait à ces portiques sous lesquels des audiences étaient débitées, situés sur les places ou emplacements des villes et des bourgs. De là est venu le mot *emplazar* (comme si nous disions *em-placer*), qui signifie *appeler quelqu'un en justice* publique, *en place* publique.

Voici ce qu'on lit dans le Code espagnol *de las partidas*, mis en ordre vers 1280, par Alphonse de Castille, dit *le Sage* (ou *le savant*) : « ..... De même que les lettres forment le mot, que les mots forment la phrase et que les phrases forment le discours; de même les actes volontaires de l'homme produisent l'usage, les usages produisent la coutume, les coutumes produisent le *for* : — étant ajouté que la loi est d'ordinaire un effet particulier de la volonté du prince; tandis que l'usage, la coutume, le for sont les propres effets de la volonté du peuple. (Loi 4, tit. 2, part. 4; proem. du tit. 2, part. 1.)»

L'usage, disait le Seigneur *Roblés Vivés*, dans son avis imposant touchant l'*autorité des fors municipaux*, l'usage est la répétition uniforme qu'exercent les hommes sur un même sujet, durant le cours prolongé des années. *La coutume* est la répétition constante des usages. *Les fors* sont

Digitized by Google

l'institution dont les hommes ont revêtu les coutumes et les usages, à l'effet de servir aux pratiques de leur gouvernement.

Comme les *fors* en Espagne précédaient de bien loin la vocation des rois, comme ils précédaient de plus loin ces flots de lois données à la nation par émissions diverses, c'était le vœu de ces mêmes fors qui servait de règle aux contestations et aux querelles privées. Avec l'accroissement des fortunes et les besoins qui naissent du luxe, on avait vu se multiplier les disputes et les délits. Pour suppléer à l'insuffisance des fors, Alphonse le Sage ordonna la composition du code des *partidas*, au sujet duquel il s'expliqua ainsi : « Et nous tenons à bien que ses dispositions » soient gardées et accomplies, *en tout ce qui n'est point con-* » *traire aux fors sus-mentionnés.* »

Maintenant donc, les fors et ordonnances suivis alors par les Basques et conservés (plusieurs) jusqu'à nos jours présentent les décisions suivantes. On les trouve dans un antique manuscrit latin, copié vers la fin du sixième siècle, ayant pour titre : *Compilation des primitives ordonnances, faites dans le païs des Bizcayens*, manuscrit qui était dans les mains du seigneur Dom Pierre Samaniégo, ministre du conseil royal, qui emporta l'original de la Biscaya en 1757, par suite d'une inspection qu'il venait d'exercer dans la Seigneurie; et qui fut envoyé depuis, en 1772, au Seigneur Dom Paul d'Olavidez, intendant-directeur des nouvelles colonies de la Sierra-Moréna : refondu en la locution castillane ordinaire par D. F. de S.

*IL était adopté que, dans les états de la confédération basque, les assemblées générales continueraient à se former, de même que jusqu'alors elles s'étaient formées, sous l'*Arbre de Bizcaya; *et que là se réuniraient tous les ans les députés de chaque république, pour procéder, moyennant deux scrutins,*

Digitized by Google

par la voie et la majorité des votes, à l'élection des sénateurs et des fonctionnaires du gouvernement renouvelé. (Les Basques nommaient des procureurs ou fondés de pouvoir dans les assemblées primaires de leurs districts ou cantons respectifs. Ces procureurs se réunissaient ensuite aux chefs-lieux des mêmes districts, appelés en Bizcaya *merindades*, comme si on disait *co-région*, contrée de tant de maisons et de personnes concourant au même *régime* (*co-régime*, *co-régie*, *co-régisseur*). Et, là réunis, ils élisaient les députés qui devaient figurer aux assemblées ou juntes générales de confédération des différents états. Dans la Bizcaya, ce sont aujourd'hui les députés élus par les assemblées primaires qui vont directement à ces juntes générales.)

ILS désignaient un protecteur chargé de veiller à leur profit auprès de la personne impériale et auprès de ses lieutenants, commandant en Espagne les forces romaines. Il devait aussi négocier, concerter avec le sénat et l'empereur les choses du service réciproque. Il devait enfin, quand les circonstances l'exigeraient, prendre la direction et le commandement des troupes biscayennes. (Jusque-là, chez les Basques, les résolutions communes étaient ramenées à exécution par le gouvernement naturel que formaient les anciens des familles. Les occurrences de la guerre, qu'ils n'avaient point connues, désormais devaient imprimer aux services plus de vigueur et d'autorité. Il fallût donc élire un chef ou protecteur qui s'acquittât d'une médiation entre les états basques et le souverain de Rome. — Pour toutes autres commissions, politiques et militaires, c'étaient les sénateurs élus qui avaient la délégation de l'autorité suprême, procurant l'observance des fors et appliquant les résolutions des juntes générales.)

ILS consacraient et réduisaient en obligation cette loi antique d'après laquelle les héritages demeureraient attribués,

Digitized by Google

comme ils l'étaient, en petites portions égales, chacune desquelles suffisait à l'entretien d'une famille : car il fallait que le possesseur ne fût jamais distrait par le goût des richesses de son zèle jalouœ pour la liberté. C'était un effet trop certain des richesses que de dissoudre partout les sociétés les mieuœ établies. Dans aucun cas et sous aucun prétexte on ne pourrait démembrer ni diviser ces héritages, fût-ce entre les parents ou les alliés du possesseur. (Cette loi est gardée en quelques dispositions par la coutume de Biscaya; mais on ne la trouve point dans le texte imprimé du for, livré à la circulation. C'est apparemment qu'elle faisait obstacle à l'érection des majorats et des domaines substitués.)

Ils laissaient auœ père et mère la faculté, qui leur appartenait déjà, de désigner, au gré de leur préférence, entre leurs enfants ou petits-enfants, garçons ou filles, tel qui devrait leur succéder dans l'occupation de l'héritage : sous l'eœpresse obligation que si, par mariage, deuœ héritages étaient réunis, afin que chaque épouœ possédât le sien propre, ils devraient les transmettre séparément et les attribuer à deuœ enfants ou petits-enfants, garçons ou filles, légitimes ou naturels. (Ce statut est qualifié de *barbare* par Strabon, en ce que les femmes, chez les Cantabres basques, auraient pu hériter, à l'exclusion des mâles. Si ce géographe fût venu au monde plutôt et à l'époque où Rome était encore indigente, s'il eût fait un voyage en Espagne et vu le pays de ses yeux, je n'ose pas croire qu'il eût donné créance aux futilités et aux bévues de quelques troupiers, qui arrivaient ça et là du théâtre de la guerre. Aisément il aurait compris qu'on avait dû éviter la subdivision des héritages; car cette précaution a suffi, pendant bien des siècles, pour conserver leurs noms aux maisons et terres de Biscaya, toujours purs et toujours exempts de communication étrangère : et c'est en quoi les Biscayens font consister avec raison l'éminence de

Digitized by Google

leur noblesse. Les femmes ont bien souvent plus que les hommes l'application et l'aptitude requises pour le gouvernement d'une maison. La dot ou le capital que le nouvel époux apporte en mariage est employé par le beau-père à établir ses autres enfants. Ceux-ci n'ont plus à prendre avec leur sœur sur les biens paternels qu'une part égale de jouissance (1). Or, comparez à présent cette loi avec celle qui admet en Espagne tous les enfants à partager également les fonds de terre et les domaines, et vous arriverez aux résultats suivants. La loi des Biscayens amène les enfants de bonne heure à honorer, à révérer leurs parents; elle les rend appliqués, industrieux et diligents à se créer des ressources. La loi espagnole, au contraire, finit par dissoudre toute maison : l'amour du foyer disparaît; car souvent l'héritage est vendu et passé à des mains étrangères : les doux sentiments sont négligés; et des enfants désœuvrés, vicieux, attendent dans l'impatience les portions d'héritage que la mort des parents est lente à leur livrer. Et ces portions à peine recueillies, ils les dépensent en procès, en frais de partage, qui deviennent pour eux la source des plus longues inimitiés. — Ils avaient senti, les Basques, le bienfait de cette loi qui n'admet pas entre les citoyens les grandes inégalités de fortune. Ils excluaient par ce moyen les distinctions odieuses de classes, de dignités; trop convaincus que les prééminences héréditaires ont pour effet de rompre l'égalité, de relâcher les liens sociaux, d'abolir toute idée, tout rapport de fraternité, pour dresser à leur place l'orgueil, l'ambition et l'arrogance. Ne connaissant donc point les vices de la fortune ni les défauts de la pauvreté, ils ne connaissaient pas davantage

(1) Ceci pourrait être plus clair; mais ce n'est pas la faute de la traduction. Etait-ce en tenant compte ou bien sans tenir compte du capital déjà reçu? Si les femmes faisaient souche, sans doute elles gardaient les noms.

Digitized by Google

les désordres de l'ambition. Leur vénération était acquise aux citoyens qui rendaient à l'État de signalés services; et ceux-ci s'estimaient suffisamment rétribués par le surnom flatteur de *Père de la patrie.*)

J.-J. MARQUET.

Le Siècle et l'Esprit des Nations (1).

> Mes sœurs, écoutez-moi : puisque vous voilà rassemblées, que penseriez-vous si, de tous nos dieux entassés l'un sur l'autre, nous ne faisions plus qu'un Dieu? Comme un fondeur qui remue son creuset, que diriez-vous si, de toutes nos idoles, béliers d'airain, becs d'épervier, amulettes de cuivre, nous les jetions pêle-mêle dans ma chaudière de devin pour n'en faire qu'une idole qui n'aurait plus qu'un nom? Nous n'aurions plus à porter sur nos bras tant de petits pénates que nous perdons dans le chemin. ASTASVERUS.
>
> (*Quinet.*)

I.

Moi siècle, j'ai vécu la moitié de mon être :
Avant que de mourir, avant que de renaître,
Au son de ma trompette, accourez, nations,
Sur vos chars attelés de mille passions.
Venez, comme jadis, à la voix d'un vieux doge,
Pavillons étrangers : que je vous interroge.
Qu'allez-vous donc quérir dans vos excursions?

Albion, réponds-moi, d'où viens-tu, vagabonde?
Où donc as-tu noirci tes mains, ta tête blonde?
Viens-tu de visiter les forges des Highlands,
De piocher le quartz sous des climats brûlants?
— J'ai charbonné mes bras, sous la terre féconde,
En fouillant, dans les puits d'Ecosse et de Golconde,
Les bruts diamants noirs, les beaux diamants blancs.

Et dans mes doigts crochus, comme ceux des harpies,
J'apporte du coton, des châles, des roupies.

(1) Cette appréciation du siècle avait été composée pendant l'exposition universelle, au commencement de la guerre de Crimée.

Digitized by Google

Jalouse d'exposer mes houilles, mon métal,
J'ai fait exécuter le plan oriental
D'un monument en verre, à mon peuple cyclope.
Et les produits du monde ont eu pour enveloppe
Une arche diaphane, un palais de cristal.

O France, que fais-tu? — Mon génie artistique
Garde l'amour du beau, le culte de l'antique.
La matière et l'esprit, j'ai su concilier :
Et chez moi la boutique est sœur de l'atelier.
Dans une main je tiens une égide faussée;
De l'autre, je répands le verbe et la pensée
Sur l'univers qu'on dit être mon écolier.

Je cherche l'or aussi : non dans un but classique,
Non pas pour devenir riche comme un Cacique,
Mais pour le ciseler, pour en faire de l'art
En montant des bijoux, en tissant le brocart.
Je tends à l'opprimé mon bras et ma cassette;
Et j'ai pour passe-temps la lance et la navette;
Moi, l'aïeule des Preux, la mère de Jacquard (1).

L'industrie aujourd'hui trône en sa basilique!
Les mondes sont entrés par sa porte publique.
J'ai vu l'humanité décorer son autel
De tout ce qu'enfanta le labeur manuel.
Et puisque le travail est aussi la prière
Le chœur des exposants, au temple solennel,
A dit un Hosannah! un psaume à la matière.

Peuple de l'unien, dis, où tend ton essor?
— Le vent de l'intérêt qui fait mouvoir les mondes
Emporte mes vaisseaux vers des Colchos fécondes
D'où je reviens toujours lesté par un trésor.
Ainsi, nouveau Jason, avec mes argonautes,
J'enjambe l'Océan : et je vais sur les côtes
Conquérir par l'échange une autre toison d'or.

(1) *Variante.* Je célèbre Minerve en des Panathénées;
Et d'une autre Ilion, sur des flottes ignées
Je vais démanteler les tours et le rempart.

Digitized by Google

Allemagne, pourquoi, si tu ne les renies,
Tes enfants s'en vont-ils fonder des colonies
Aux forêts du Texas dans de vierges vallons?
— Attirés par l'éclat des pays féeriques
Ils tombent par essaims sur les deux Amériques
Pour y creuser la mine, y trier des filons;
Quand elle est épuisée, ils tracent des sillons.

Hollande, je te vois : tu pratiques l'usure.
— Mon opulence peut rire de ta censure!
Mon peuple est plus marchand que n'est le peuple hébreu.
L'un des miens fit un jour ce sacrilége aveu :
Qu'il irait aux enfers, s'il y pouvait descendre,
Installer un bazard, commercer, même vendre
De la poudre à Satan pour lutter avec Dieu.

Hussein, qui t'a fait choir de ton sublime faîte?
— D'avoir eu plus de foi dans l'or qu'en le prophète.
Je n'ai plus de casbah, moi le vieux dey d'Alger,
Et j'erre sans patrie, hôte de l'étranger.
Je voulus m'enrichir par la piraterie;
Et les Français m'ont pris ma chaude Barbarie
Où croit l'arbre aux fruits d'or, l'enivrant oranger.

Saïd-Saïd, seigneur de Mascate et Mélinde,
Pourquoi te démis-tu de l'empire d'Oman?
— Mes deux pieds reposaient sur l'Afrique et sur l'Inde,
Mais un jour je laissai le sceptre de l'Iman
Pour le soc du colon. Dédaigneux de la gloire,
Je vends de l'acajou, de l'encens, de l'ivoire,
Et récolte plus d'or qu'un Nabab de roman.

Vous, enfants de David, cherchez-vous le Messie?
— Nous cherchons l'or, charbon du prophète Isaïe;
L'or, plus puissant qu'Esther sur les Assuérus.
Nous adorions Baal dans le temps de Cyrus :
Notre idole à présent, modernes Baalites,
C'est l'or, le rédempteur des juifs cosmopolites;
Que nous importe donc d'errer comme Ahsvérus.

Digitized by Google

La Bible, c'est la loi de Londres, de Genève,
De Boston, d'Amsterdam et des cités en sève.
A nous les revenus du monde industriel.
Tandis que les pays, soumis à l'Evangile,
Regardent le métal comme un morceau d'argile
Et s'en vont, oublieux du bien matériel,
Ou rêver sur les arts, ou rêver sur le ciel.

O terrestre habitant du très céleste empire,
Tu quittes ton pays, alors qu'on y conspire ?
Vogues-tu vers Corée ou la mer de Berhing ?
— C'est en Californie et non pas à Corée
Que je vais me berçant sur ma jonque dorée.
Pour l'or, j'ai transgressé la loi du mandarin,
Laissé le fleuve bleu comme un saxon le Rhin.

O czar, où mènes-tu ces héroïques slaves ?
Et pourquoi de ces christs flagelles-tu les reins ?
— A Rome les vaincus devenaient des esclaves,
Moi j'en fais des mineurs d'aurifères terrains.
D'ailleurs, aux Polonais si je prends la patrie,
C'est pour leur en donner une autre en Sibérie;
Car dans la leur ils sont menaçants ou chagrins.

Je fais déterrer l'or pour que ma destinée
Ne reste plus longtemps dans la nuit enchaînée;
Pour être cet élu, cet heureux conquérant
Qu'avait prophétisé notre ancêtre le Grand.
Peut-être il suffirait de bombarder Sinope
Pour que le knout devint le sceptre de l'Europe;
J'ai de l'ensevelir un désir dévorant.

De l'or et des soldats ! ma flotte est garrottée
Au pieds du mont Caucase, ainsi que Prométhée.
Je veux aller combattre et lui rompre les fers.
De l'or et des soldats ! J'escalade Byzance :
Ensuite j'envahis l'Olympe, l'univers.
— Crains : les dieux ont la foudre ! et leur toute-puissance
Pourrait précipiter le titan aux enfers.

Digitized by Google

II.

L'or est divinisé : dans un culte unitaire
Il vient de rallier à lui toute la terre.
Chrétiens, Grecs et Romains, Juifs, Musulmans, en rond,
Se sont agenouillés, vont incliner leur front.
Le peuple d'Israël, en robe de lévite,
Ces nouveaux convertis, par son exemple, invite
A reconnaître Dieu dans le veau d'Aaron.

J. Noulens.

Charte de Maur (1).

Moi, Arnaud de Maur et ma femme, pour le salut, tant de nos corps que de nos âmes, et afin que notre Seigneur Jésus-Christ nous protége en ce monde et tout ce qui nous appartient, et qu'il nous donne la vie éternelle dans l'autre, nous donnons à perpétuité, à titre héréditaire, à St-Jean-de-St-Mont, un *paysan* du village d'Anniou.

Cette donation a été faite du temps de Guillaume, archevêque d'Auch, d'Adémar, prieur de St-Mont, de Géraud, comte d'Armagnac, et de Centulle, comte de Bigorre.

Si quelqu'un contredit cette donation ou la rend inutile, qu'il soit anathème !

SAINT GÉRALD.

(*Suite et fin.*)

VI.

LE SAINT.

La sainteté de Gérald explique ses succès. Laissons parler son historien :

Son visage avait quelque chose d'angélique. Chaste de corps, dévot d'esprit, doué d'une parole onctueuse, assidu à la prière, sa vie était

(1) Cette charte est de la seconde moitié du XIIe siècle; elle est tirée du cartulaire de St-Mont que possède M. le vicomte C. de Corneillan.

Digitized by Google

une suite de merveilles. Avant son arrivée, les hommes de la contrée étaient ignorants et presque sauvages; mais le serviteur de Dieu, ménageant ces cœurs farouches, en adoucit un grand nombre. Plusieurs vinrent lui confesser leurs péchés; il les recevait avec bonté et leur ordonnait, pour leur pénitence, de jeûner la sixième férie et de s'abstenir de viande le samedi.

Sa réputation de sainteté était déjà établie sur des miracles quand il mourut, aux nones d'avril de l'an 1095. Deux chroniques ont remarqué que, la nuit précédente, un grand nombre d'étoiles tombèrent du ciel. Le jour même, le monastère fut assiégé par une multitude de clercs et de laïcs, d'hommes et de femmes, de nobles et de manants, qui tous s'écriaient avec larmes : Nous avons perdu notre père!

On raconte plusieurs miracles opérés par son intercession; je n'en rapporterai qu'un.

Un fils de cet Oger qui avait donné à Saint-Gérald le domaine de la Grande-Sauve, le noble chevalier Olivier de Rioms, tomba un jour entre les mains de quelques seigneurs voisins qui le détestaient. Ces lâches l'enfermèrent au château de Montravel, à deux lieues de Castillon, sur la Dordogne, et le chargèrent de lourdes chaînes. Non contents de cette perfidie, ils le faisaient souvent dépouiller de ses habits et le laissaient exposé tout nu, après l'avoir arrosé de lait, aux ardeurs du soleil et aux piqûres des mouches. Le bienheureux Gérald, protecteur naturel des seigneurs de Rioms, secourut le jeune chevalier. Il lui apparut tout à coup, en plein jour. — Frère, lui dit-il, comment te portes-tu? — Mal, répondit Olivier. — Lève-toi, je te l'ordonne. — Eh! seigneur, comment pourrais-je me lever, chargé comme je suis de chaînes pesantes? — Lève-toi, te dis-je, lève-toi sur le champ, et ne crains rien. Le jeune homme essaya de se lever, et ses fers se détachèrent d'eux-mêmes. Alors, au comble de l'étonnement : Qui êtes-vous

Digitized by Google

donc, seigneur ? dit-il.—Ne t'inquiètes pas de savoir qui je suis, mais prends tes menottes, et va remercier Dieu dans l'église Sainte-Marie de la Grande-Sauve. Le chevalier, voyant des gardes près de lui et beaucoup de gens qui se promenaient dans la cour, n'osait sortir. Aie confiance, dit le saint; tu n'as rien à craindre de personne jusqu'à ce que tu sois arrivé au lieu que je t'ai marqué.—Mais, de grâce, reprit Olivier, dites-moi votre nom.—Je suis Gérald, abbé de la Grande-Sauve, répondit le saint; et il disparut aussitôt. Olivier sortit sans rencontrer d'opposition et alla déposer ses menottes sur le tombeau de Saint-Gérald. Les religieux, auxquels il se hâta de raconter son aventure, firent aussitôt sonner les cloches et chantèrent un *Te Deum* solennel. Toutes ces choses, ajoute le biographe, ainsi que les autres miracles que je rapporte, je les ai apprises de ceux mêmes qui les ont vues ou à qui elles ont été racontées par les témoins oculaires.

Aussitôt après la mort de Gérald, on n'hésita pas à l'appeler saint. On veilla sur son corps pour le dérober aux pieux larcins des fidèles; on le *leva* même bientôt pour l'exposer à la vénération publique. Un poète du temps lui disait à la fin d'une longue épitaphe : Priez pour nous, Gérald, père vénérable; nous n'avons pas d'autre demande à faire pour vous.

Ora pro nobis, Geralde, pater venerande;
Non opus est pro te nos aliud petere.

Enfin, l'an 1197, sur la supplique apportée aux pieds du Souverain Pontife par deux moines de la Grande-Sauve, le pape Célestin III mit Gérald au rang des saints par une bulle adressée à la province de Bordeaux. Odon, duc d'Aquitaine, d'après une lettre spéciale de ce pape, engagea les évêques à célébrer en l'honneur de Saint-Gérald deux

Digitized by Google

fêtes, établies déjà sans doute par l'usage, et permit de tenir des foires à l'occasion du concours des pèlerins.

Du reste, l'abbaye de Saint-Gérald subsista, et la ferveur primitive ne s'y ralentit pas de longtemps. En 1284, Simon, archevêque de Bourges, visitant les monastères des deux provinces de Bourges et de Bordeaux, voulut manger de la viande à la Grande-Sauve; mais, comme la règle de la maison s'y opposait, il fut obligé de prendre son repas à la porte extérieure du monastère. Les moines de la Sauve n'hésitèrent même pas à reprocher à l'abbé de Saint-Sulpice, qui partageait le repas de l'archevêque, de violer sa propre règle.

Telle était, dit Mabillon, même dans ces temps éloignés de la fondation, la ferveur des moines de la Grande-Sauve. Aujourd'hui, ajoute-t-il, leur monastère, uni à notre congrégation de Saint-Maur, subsiste encore avec honneur. On y conserve toujours le corps de Saint-Gérald dans une vieille châsse ornée de lames d'airain et de statues argentées.

Mais la vieille abbaye s'abîma, comme toutes les fondations du moyen-âge, dans la tourmente révolutionnaire. De nos jours, sur l'emplacement du monastère bénédictin, les PP. Jésuites ont fondé un collége déjà florissant.

LÉONCE COUTURE.

M. de Rivière, maire de Vic-Fezensac, vient de faire aux pauvres de la commune une magnifique offrande de 5,000 francs. Cette libéralité philanthropique mérite une mention dans notre *Revue* qui doit signaler tout aussi bien les nobles actions du présent que celles du passé.

Digitized by Google

COURONNEMENT DE JASMIN

A AGEN

LE 27 NOVEMBRE 1856.

Dans la seconde moitié du XIIe siècle, un troubadour, par sa gloire poétique, éclipsa tous ses devanciers. Accompagné de deux interprètes, de deux jongleurs, il allait égayer les veillées féodales par de délicieuses chansons. Quand les offrandes des hauts barons, des nobles dames avaient foisonné, il les rapportait pieusement au lieu de son berceau, à Excideuil, et les partageait entre de pauvres parents et l'église St-Gervais. L'auteur de ces belles et bonnes œuvres était Guiraut de Borneilh, celui que le Dante, dans son traité *de vulgari Eloquentia* estime pour sa pureté. Il est, dans notre temps et dans notre contrée, un inspiré analogue, mais qui dépasse l'autre de vingt coudées par l'âme et le talent. C'est Jasmin, le coiffeur agenais. Au lieu d'être fêté dans les castels, il l'a été dans les bourgs, les cités et les métropoles. Les libéralités urbaines et les palmes académiques ont remplacé pour lui les largesses seigneuriales. Rapsode chrétien, il a été guidé dans ses pérégrinations par une muse payenne et un vertu théologale, par la poésie et la charité. Cette existence voyageuse, insolite, a fait de lui un poète d'un autre âge, dépaysé dans le nôtre. Il commença par rendre toute sa vitalité à une mourante, à notre maternelle langue romane. Quand il eut posé un râtelier d'or sur ses gencives édentées, le parler lui revint chaleureux, pittoresque, archaïque, et la vieille chanta fraîchement comme une jeune fille. A sa voix, le cœur du riche et le cœur du pauvre s'ouvrirent : l'un, pour consoler; l'autre, pour bénir; à sa voix, les clochers et les presbytères surgi-

Digitized by Google

rent, comme autrefois les murs de Thèbes au son de la lyre d'Amphion. Cette mission avait quelque chose d'idéal, d'apostolique; aussi, quand le lyrique pèlerin retournait au foyer, il était lesté de précieuses coquilles, de coupes d'or, offertes par de reconnaissantes municipalités.

Dans notre ère réaliste, hébraïque, cette personnalité bienfaisante sembla un prodige. La France entière s'émerveilla. Paris manda le troubadour nouveau. Albion jalouse voulut entendre celui qui avait restauré un dialecte de cet idiome que rhythma, pour Alienor, Bernard de Ventadour. Elle ne comprit qu'à demi, mais elle applaudit frénétiquement ce verbe coloré, ce geste passionné, intelligent, intelligible, qui lui rappelait sa colonie bien-aimée, la belle Aquitaine, Eden trans-atlantique, où les lords venaient autrefois noyer leur spleen dans des flots de vin et de soleil. Le ménestrel triompha partout et reparut comme Daphné changé en laurier. Sa ville natale seule ne lui avait pas présenté de rameau. Elle accusait le cygne de s'être métamorphosé en paon, l'apôtre de viser à l'idole; elle prétendait que l'orgueil, perdition des hommes et des anges, avait précipité le vainqueur du haut de ses trophées. Affligé de l'indifférence de ses concitoyens, il éperonna un peu, dit-on, leur spontaneité. Quelques-uns, indulgents pour sa naïve vanité gasconne, ne virent en lui que la providence des pauvres et de la langue méridionale, et ils travaillèrent à lui obtenir un honneur dont furent déshérités Milton, Camoëns et Alghieri. Ils voulurent lui ceindre le front d'un cerceau en laurier d'or, comme si son auréole poétique et philanthropique ne suffisait pas. L'heure du couronnement arriva. Nous fûmes convoqués à cette exceptionnelle solennité, et voici ce que nous avons vu et entendu.

Sur les murs d'une grande salle verdie d'arbres symboliques, d'orangers et de cyprès, reluisaient écussons dorés.

Digitized by Google

C'étaient les armoiries littéraires de l'illustre coiffeur du Gravier. Les devises remémoraient tous ses succès exotiques et nationaux.

Sur une estrade étaient rangés le jury et les chroniqueurs de la langue d'oc. Sur un guéridon reposait un écrin, dans cet écrin une couronne.

Dans l'enceinte, la foule abondait et s'étouffait plus curieuse qu'idolâtre. Quand le troubadour parut, plusieurs assistants tressaillirent. Mais ce frémissement partiel vint se briser contre l'inertie de la masse. Lui, voyant l'assemblée nombreuse, la crut enthousiaste et lui jeta sa congratulation :

Nôstre Agen a boulgut que cantèssi per el
Quin jour és doun anèy? quino sènto festejon?
Tout lou mounde s'apilo al tour d'un grand counsel;
De muzicos roussignoulejon....
Oh! quaoucoumet se passo.... Oh! quaoucoumet de dous.
Thimîco aciou de recoudous....
— Es belèou per ma muzo?.... Ey crezut m'apercèbre
Que touts lous èls rizens èron bracats sur jou;
Mêmo, preste à canta, senti grumi la fièbre....
Mais la fièbre que sat de bou! !
Canten doun per ma bilo aymâdo;
Et s'un fres bouquetou me bèn d'aquesto prâdo.
Gn'aoura cat de roumèt, l'ayre és trop embaoumat
Quin poulit jour, grand Diou! atal nou n'èy bis nat.
Oh! muzo! se crezioy que lous ensourcillèsses,
Diyoy touts mous refrins, tan que n'as, tant que n'èy.
Per aquel poulit jour d'anèy;
Car boudroy que lou proulounguèsses
A n'entendre jamais tinda soun mèjo-nèy!!

Après ce préambule, le poète a abordé des sujets graves et touchants : *la Caritat*, *la Campano*, *lou Medeci des paoures*, *lou Maçòu*. Dans ces admirables peintures de la vie

Digitized by Google

quotidienne, il y a mouvement, couleur, dessin et toute une atmosphère d'effusions lyriques et morales. Quand l'auteur déclame ses vers, son âme accourt dans sa voix, dans son regard, dans son action. Quelle puissance mimique! Comme son mobile masque traduit la passion! Tout, jusqu'aux moindres délicatesses, est mis en relief. Eh bien! devant cette diction pathétique, devant ces compositions ruisselantes de foi, d'espérance et de charité, les jeunes filles, presque seules, furent attendries, et le public ne vibra que froidement. Il n'a donc pas menti, ô poète (comme vous l'avez prétendu dans vos préfaces et dans votre pièce du couronnement), le vieil adage qui dit: *qu'on est évêque au loin, et sonneur chez soi.* L'admiration surtout pour vous est en raison proportionnelle de l'éloignement du lieu où vous vîtes le jour..... Le terroir qui produit le talent produit simultanément l'indifférence; et la loi ne paraît pas avoir fait exception pour vous. Vos compatriotes vous rapetissent autant que les étrangers vous élèvent. Vous subissez donc, quoi que vous disiez, la défaveur qui s'attache aux célébrités du crû. Peut-être déjà quelque épine cachée sous le feuillage d'or a-t-elle fait saigner votre cœur!

La légère émotion de l'assemblée fut de suite rassérénée, et M. Henri Noubel, membre du corps législatif et de la commission agenaise, se leva et synthétisa dans une petite harangue la beauté du dévoûment et des productions de Jasmin. L'auditoire, cette fois, sanctionna le discours par un chaud battement du cœur et des mains. Puis, le jeune député du Lot-et-Garonne, remplissant le rôle du sénateur romain qui avait couronné Pétrarque, plaça la guirlande lauréale sur le front du barde gascon.

Il ne manquait à ce couronnement, pour qu'il ressemblât à celui de l'amant de Laure, que la robe royale dont Robert d'Anjou, souverain de Naples, s'était dépouillé pour le re-

Digitized by Google

vêtir, que le capitole, le cortége et les acclamations. Si nous n'avons pas eu tout cela, nous avons eu autre chose.

La muse gasconne fut, au moyen-âge, la marraine de l'infortuné Pierre Vidal, fils d'un pâtissier. Aussi n'avons-nous pas été étonné de voir un rimeur, appartenant à cette profession, servir à son maître *en gai savoir* un gâteau apologétique assez bien feuilleté. J'ai applaudi, parce que la métromanie est précieuse chez un faiseur de massepains; il peut, fabriquant lui-même ses devises, donner ses produits à meilleur marché.

Un membre de la société d'agriculture avait aussi gerbé des hémistiches élogieux en l'honneur de Jasmin. N'ayant pas osé les offrir lui-même; il avait délégué M. Rolland, le courtois rédacteur du Lot-et-Garonne, celui-ci, avant d'en d'en donner lecture, a prudemment déclaré que le nom de l'interprète ne devait pas être confondu avec celui de l'anonyme.

L'illustre friseur des *Papillotes* a ensuite débité son poème de circonstance *la Courouno del bres*, où l'inspiration coule de source vraie et naturelle, où la forme est sage et riche. Il décrit les scènes domestiques comme un peintre flammand. Il excelle et se complaît dans ces tableaux d'intérieur et dans la contemplation de sa gloire. *Qu'aimi l'encens, qu'aimi las luts*, dit-il *dans sa Campano;* et c'est vrai. Mais dans ce genre l'art est égotiste. Pour être élevé et réellement philosophique, il faut qu'il soit impersonnel; qu'il ne révèle ni félicités, ni misères intimes. Il ne doit pas admettre à chaque instant le public au foyer de famille, ni tirer devant lui les rideaux de serge du grabat maternel. Dans le martyrologe littéraire, la dignité ennoblit le plus souvent l'infortune, et les sublimes mendiants tâchent de déguiser leurs souffrances et leur pénurie sous leur cape effrangée; lui, au contraire, est heureux de découvrir sa

Digitized by Google

pauvreté et d'en faire étalage. Puisqu'elle accommode le pensionnaire des rois et des empereurs, qu'il la chérisse, mais qu'il la garde dans sa maisonnette balconnée.

Après ce défaut qui touche à l'homme, nous allons en citer un qui touche à l'artiste. Il affectionne et prodigue les comparaisons sidérales et lumineuses. J'en glane quelques-unes dans ma mémoire et dans sa composition du 27 septembre :

En plaço del lugret, que beyan? Un sourel.....

O ma lengo, tout me zou dit,
Plantarey uo estèlo à toun froun encrumit.....

Qu'à soun coustat la may luzento estèlo
S'encrumiyo!.....

T'ey récounescudo à l'estèlo
Que luzis à toun froun glourious.....

Ces métaphores ne sont précieuses que par la rareté. Si on en met partout, le diamant devient du stras, et l'or de la galvanoplastie. Il n'y a d'ailleurs que les naïves alouettes qui se laissent prendre aux miroitements. Voilà, je crois, la seule grande imperfection du poète. M. Mary Lafon et un de nos judicieux collaborateurs de la *Revue d'Aquitaine* l'ont cependant accusé d'avoir altéré le caractère indigène du dialecte agenais et de l'avoir bariolé de gallicismes. Ils n'ont point tout à fait raison. Le coiffeur du Gravier ne doit pas être responsable de cet abâtardissement. Il a commis quelques néologismes, et greffé quelques mots périgourdins, provençaux, français, etc., sur les mots garonnais vermoulus. C'était une nécessité, car les éléments primitifs débilités et mutilés étaient devenus insuffisants pour tout rendre. Le langage vulgaire, dans la patrie adoptive de Scaliger, s'était effacé et rouillé comme une médaille antique au frotement et sous la pression de deux courants opposés, du lan-

Digitized by Google

guedocien et du français, l'un remontant, l'autre redescendant la Garonne. Agen avait été et est encore le point de rencontre et le champ de bataille de ces deux rivaux. L'idiome national qui s'est enrichi des dépouilles des patois a laissé à celui-ci comme aux autres des traces de son influence et des marques de sa victoire; d'ailleurs, cet amalgame de gascon et de français s'est produit dans presque toutes les villes commerciales où l'on fait échange de tout, de marchandises et de substantifs. Les commis-voyageurs sont peut-être les seuls que l'on doive incriminer pour l'émission de cette fausse monnaie *francimande* qui circule dans le Midi.

Cette dissertation philologique m'a éloigné de la solennité du couronnement, je m'empresse d'y rentrer.

Jasmin eut beau faire tournoyer sa verve en spirales, l'auditoire résista à l'entraînement, et l'ovation, au lieu d'être frénétique et fiévreuse, eut le calme et la fin d'un sermon. Elle se termina par une quête et un impromptu très bien préparé que nous reproduisons :

Quino bèlo courouno! oh! l'ayre n'en lambrejo;
L'engin que l'a tressàdo es fort.
Diyon de laourè bray, de laourè que feillejo,
Tintat dambé de pousco d'or.....
Y manquo caoucoumet pourtan; nou de l'artisto,
Mais de bous aou.... debina-zou?
Y manquo une poulido flou!
La qui nay d'une bouno quîsto.....
Bouta-mé-li, tantos! doubla-lò! tripla-lò!
Ma courouno alabets playra may qu'à la bisto :
Aoura bernis de glôrio... et dous parfun del cô!!

Puisque l'éternel bonheur de la muse gasconne est le soulagement de l'indigence, soyons miséricordieux comme elle et ne la querellons plus sur son immodestie. Elle avait le droit d'être fière : n'a-t-elle pas inauguré la renaissance de

Digitized by Google

la langue d'oc? N'a-t-elle pas redit à notre temps les harmonies d'une société qui n'est plus? Pour rémunérer tant de bienfaits et de chefs-d'œuvre, ce n'était pas trop d'une couronne. On récompensait bien mieux autrefois : un ménestrel, fils d'un comte de Barcelonne, reçut, pour ses chants, le sceptre d'Aragon.

J. NOULENS.

M. Henri Noubel, député du Lot-et-Garonne, a prononcé le discours suivant avant de poser la couronne sur le front du poète Jasmin :

POÈTE!

Je viens, au nom de la population agenaise, vous offrir un gage d'admiration et de profonde sympathie. Recevez cette couronne; elle vous est donnée par une main amie, au nom de cette ville d'Agen que vos chants ont charmée, qui jouit de vos succès présents, et s'enorgueillit par avance de la gloire que votre génie fera rayonner sur elle dans l'avenir.

Ses sympathies, Jasmin, ne vous ont jamais fait défaut; elle a salué la première votre talent à son aurore, elle a vu naître et grandir votre renommée, elle est entrée avec vous dans le palais des rois; sûre d'avoir son heure, elle s'associait à tous vos triomphes, et aujourd'hui même, que l'heure de la reconnaissance est venue, c'est elle aussi qui s'honore en vous couronnant.

Mais, ce n'est pas seulement le poète que nous voulons récompenser aujourd'hui, et vous avez un plus beau titre peut-être à nos hommages. Dans un siècle où dominent l'égoïsme et la soif avide des richesses, vous faites mieux encore que de chanter les nobles vertus de la bienfaisance et du désintéressement, vous les mettez en pratique; ar-

Digitized by Google

dent à courir partout où vous appellent une plaie à fermer, une misère à soulager, vous n'acceptez en échange que les bénédictions des malheureux, chacun de vos jours est marqué par de bonnes œuvres et votre vie tout entière est une hymne à la bienfaisance et à la charité.

Acceptez donc, Jasmin, cette couronne; grand poète, bon citoyen, vous l'avez doublement gagnée ; réservez-lui la place d'honneur dans ce glorieux musée que les villes du Midi s'empressent d'enrichir; qu'elle y témoigne toujours de vos triomphes poétiques et de la reconnaissance de vos concitoyens.

Pour moi, je ne saurais trop m'enorgueillir de la mission qui m'est aujourd'hui confiée. Je ne la dois, je le sais, qu'au caractère dont m'a revêtu l'élection populaire; j'en suis fier cependant, et vous avoir couronné, poète, restera le plus glorieux souvenir de ma vie.

Poème déclamé par Jasmin après le couronnement.

La Courouno del Brès.

Et jou canti coumo un pinsan
A l'oumbro d'un bioule ou d'un frayche,
Trop hurous de beni piel blan
Dens lou païs que m'a bis nayche !...

EPITRE, 1836.

Quan l'hôme à pitchou brut chel maynatge puntejo
Et li bèn un paouquet esclayra de sa luts
Flous et roumèts, camis alizats et brouncuts
Dins soun cò que deja lansejo
Nay de boulûgos à pechuts
Que per moumens l'escalourisson,
Et que trop lèou, per soun repaou,
Petrillaran quan s'amalisson
Toutos al cot..... ou paou à paou.....

Digitized by Google

— Uno soulo, endroumido enquèro,
Damòro loun-ten prizounèro;
La millouno per l'hôme, aquelo, as jours darrès
Li rebèillo l'amou del brès.....

Mais jou que paouromen nasquèri,
Jou doun lou gran fouguè tan loun-ten droumisquèt,
Aquero boulûgo fusquèt
La prumèro que sentisquèri.
Aymèri doun moun brès aban tout, de elucous,
Et sans brîno qu'abiò laourès et flous.

Soulomen quan ma muzo apèy cansounéjâbo,
Et qu'un mounde entraynat al lèn la festejâbo,
Glourious, à moun païs, pourtabi mous ramels
Sans li demanda rés... rés, que d'oubri lous èls !!!

— Mais abèn uno may... et fiblado per l'atge
La miò n'abiò jamay assez per soun maynatge;
La miò, lou jour, la nèy saounejâbo à-tengut
Un aounou que digun en lot n'a recebut;
Et dins sous darrès ans, câdo pelerinatge
Penjan à moun aouta bouquet, ramel luzen,
Poumpounâbo uno plâço al may poulit estage
Pel la courouno d'or d'Agen...
Paouro may! al sarrat n'escurâbo lou beyre,
Coumo al cièl, coumo à Diou s'afanâbo d'y creyre;
Al mendre pitchou brut soun gran èl luzissio;
N'en poulsâbo jamay... et toujour attendiô...
Hélas! un jour pourtan, nous quitèt sans li beyre...
Me troumpi, li besquèt dins un rèbe daourat
Mais trop bezi de sa malhoûro,
Perqué, dins moun cò, que n'en plouro,
Un soubeni punjen nou l'atge pas pintrat (1).

(1) Lorsque la ville de Toulouse envoya le rameau d'or à Jasmin, en novembre 1840, la mère du poète était agonisante, et c'est à son chevet que le rameau fut remis par M. Gladi, maire de la ville d'Agen.

Digitized by Google

— Ero nèy; al brazè d'uno fièbro maoudito,
Ma may sèro allièytado; et bezian tan febli
La pitchouno luts de sa bito
Que tramblâbén de poou que l'alé del mati
Sufisquèsse pel l'escanti.

Las grumillos as èls nous aou l'embirounâben,
Et pregâben tan qu'esperâben...
— Tout d'un cot la malaouzo escâpò un picthou crit;
Se boulego... oubro, l'èl nous regayto et nous dit :

— « Que nòstre aynat soul me respounde :
» Jâques à toun aouta rizen,
» Que t'an pourtat anèy qu'es bengut tan de mounde ?»
— Ma may, moun ramel d'or! moun ramel toulouzen!
— « Un ramèl! mais èy bis quaucoumet may tout-âro
» Uno courouno d'or de la bilo d'Agen,
» Que luzissiò paourot! la crambo n'èro clàro!!»
— Te troumpes, bouno may, n'as pas quitat toun lièy.
La malaouzo sousquèt un gran moumen; apey
Se lèbo de sétous; soun bitzage daourejo,
Sous piéls blans soun de néou, sous èls negres de fet;
Sur sous pots un rire flourejo;
Qu'èro bèlo ma may quan atal me parlèt!

— « A toun aouta moun fil as uno plaço nûdo;
» N'y bôtes res aoumen; jou te lèy fèyto esprès
» Pel la couronno de toun brès;
» Cal qu'y bèngue douma s'aney n'es pas bengûdo,
» La caritat souris à toun cansouneja;
» Per te debina tout, ton angelet m'assisto,
» Ta courouno d'Agen es tressado déja;
» Es d'or des loubidors... me troumpi pas l'èy bisto:
» Toun noum y'ès escribut... Jâques, moun fil, adiou!
» Aro moun amo n'es plus tristo :
» Lou roussignol del paoure és benezit de Diou
» A tout ço de pu bèl, la glôrio dins soun niou!!!»

Digitized by Google

— Se tayzèt en gardan sa figuro alucâdo
Sur soun moûfle couchi soun cot se repaouzèt;
Et d'aquel rèbe hurous, sa lutz rebiscoulâdo
Diós semmanos de may burlèt...

Hélas! sescantisquèt, un sero, en ma prézenço;
Et nen ploûri toutjour; mais nôstro bouno may,
En nous quitan à tout jamay
Dambé soun soubeni me daychèt sa crezenço,

Et dunpèy, tout fièbrous, dizioy
Quan Agen per ma muzo un bri se boulegâbo :
Oh! senti que s'un jour moun brès me courounâbo
Aoulot de canta... plourayroy!!!

II.

Or, arribèt, apèy, que la terro estarido
Penden tres estious sans calous
N'aguèt bregnos ni segazous.
La caritat endoulourido
Sounèt soun batsen piétadous;
La Françoy respoundèt et des quatre cantous.

— Es alors qu'uno muzo al pastouret bizatge,
Feblôto pel l'esprit, mais forto pel couratge,
Trimèt tan pel paouret qu'al tour d'elo plebiò
May d'un bouquet à soun passatge.....
Aquelo muzo èro la miò,
La miò, que cantabo intraynâdo,
Sans cregne lou gèl ni la nèou,
De Toulouzo dinqu'à Bourdèou.

— Qui fay besoun à touts agrâdo :
Tabé per me bailla flous, medaillo, ramèou,
Las bilos se fazion rampèou.

Atal passèron quinze annados.
Lous amits dins moun brès pro ubignâbon, ès bray;
En me beyren aymat, Agen m'aymâbo may.
Mais de tout bors bezioy mas nichos estelados,
Et la plaço nùdo. ... jamay.

Digitized by Google

Ma crezenço fiblèt... et débat mas pensados,
Doulen escantissioy lou rèbe de ma may...

—Mais quin brut lou rebiscôlo?
Qu'es acò?
Que me lanso la bispòlo
Que boujôlo
Dins moun cò?
Qu'on dit : ma bèlo es en festo!
Un aouta noubel s'aprésto;
Et moun brès, moun pay de lèy,
Espouzo ma muzo anèy.....
Nòbio d'Agen, ma pastoûro!!
Et déjà fan tinda l'houro.....
Et m'entraynon, tout brounzis.
Et ma bouno may, perdouno!
Bezi tout ço qu'abiòs bis.
Moun froun toco la courouno,
La glèyzo la benezis.....
Ey la glôrio la meillouno,
Et lou proubèrbi mentis.

Bilo d'Agen, toun amou me resquito;
Tu que te fas poulîdo càdo jour
A n'en beni la pèrlo del mètjour,
Mercio! Anèy que jouynesso me quito,
Me fas trouba pel sero de ma bito,
Sourel de mèl et cami de belour!!

T'aymâbi bé dan ta bèlo Garôno,
Et lou Grabé que te serbis de trôno;
Et tous tres pouns, toun sol que tàn flouris
Qu'on lou crèyo bessou del Paradis.
Mais t'aymi may, t'aymi pla mày enquèro
D'aquel moumen que gaouzes, la prumèro,
Prouba qu'un fil, avant d'èstre escantit,
Pot èstre aymat, courounat et grandit!!
Trûques atal la coustumo sebèro,
Litzou per touts! Debat flous et ramèl
Bal may un froun alucat..... qu'un toumbèl.

Digitized by Google

La bas sur un toumbèl, qu'un bri d'aounou capèlo,
Un noum trop tar aymat n'y porto qu'uno estèlo.....
Ebé, si Jouyne abiò troubat l'amou chez el,
En plaço del lugret que beyan ? Un sourel !!

— Agen, glôrio per tu ! Te paouzes bouno et fièro,
Et ta grando litzou pertout s'esplandira.
Per jou feble aourillou d'aquelo pepignèro
Boli groussi ma cabeillo laougèro,
Et câdô brin per tu s'espelira.
Et perqué la prumèro esquissés lou proubèrbi,
Dins moun cazal, ma Rèyno, un bouquet te resèrbi,
Que per tu, dins millo ans, enquèro embaoumara !

— Ma muzo, en attenden, que t'aymèt jouyno et bieillo.
Bol espragna d'anèy las houretos d'amou;
Tout moun passat se derrebèilo.....
Bezi l'èl de ma may rizen bracat sur jou;
Et de ma courouno d'aounou
Legissi câdo brin, câdo grun, câdo feillo.....
Touts mous amits y soun escributs... Coumo n'èy !
Quino courouno d'or ! Bal presque la d'un rèy.....
Regayto lo, Bourdèou, regayto lo, Toulouso,
Regayto lo, Paris ! Aro l'èy sur moun cat.....
Abès fiançat ma muzo; Agen fay may, l'espouzo !....
Aquel bounhur m'escrâzo..... et n'en sèy alucat.
L'aouta noubial me ritz..... dins soun parfun me plàzi.
Glòrio et mèl !! Oh ! què dous d'èstre aymat oùn bibèn !!
Sent Alâri, Grabé, Jacoupins, sent Crapazi,
Affichas moun bounhur ! que paresque de lèn...
Moun bounhur, lou bezès : dins las bilos oun courri,
Rizioy pertout, mais aciou... ploûri !

Les Oubliettes du Château de Pau.

Ingenuere cavernæ.
ENÉIDE.

Après la paix d'Orléans, pendant le court intervalle de la première à la seconde période des guerres de religion,

Digitized by Google

Catherine de Médicis résolut de visiter, avec le roi Charles IX son fils, les principales provinces du royaume. Elle partit de Fontainebleau au commencement du mois de mars avec toute la famille royale, excepté le duc d'Alençon qu'on laissa au bois de Vincennes. Le cortége de la reine-mère traversa la Lorraine, la Bourgogne, la Provence, le Languedoc, et vint subitement s'abattre aux Pyrénées. En tous lieux, disent les historiens du temps, les villes ouvrirent leurs portes, pavoisèrent leurs rues, et le peuple, cria avec un grand enthousiasme : vive monseigneur Charles IX notre roi? vive madame la reine? L'astucieuse Catherine de Médicis avait entrepris son voyage pour se concerter avec le duc d'Albe, premier ministre du roi d'Espagne, sur les moyens les plus sûrs et les plus prompts de ruiner la faction des huguenots; elle espérait aussi faire d'heureuses tentatives sur l'esprit de Jeanne de Navarre, pour la soustraire au parti de la réforme.

Veuve depuis trois ans du duc de Vendôme, qui avait été tué au siége de Rouen, la reine Jeanne ne quittait plus son château de Pau; l'éducation du jeune Henri son fils, les sollicitudes que lui suscitaient chaque jour les catholiques absorbaient son infatigable activité. D'ailleurs, elle entrevoyait sur les frontières de son petit royaume les émissaires de Philippe, le sombre inquisiteur d'Espagne, qui plusieurs fois avaient tenté de l'enlever. Entourée d'ennemis, elle avait à se méfier de ses voisins, et surtout de la régente du royaume de France.

Aussi ne put-elle dissimuler sa vive crainte lorsqu'elle apprit que la mère de Charles IX était partie de Toulouse et se dirigeait vers le Béarn. Elle assembla son conseil pour délibérer sur le conseil qu'elle avait à prendre :

— Madame, s'écria Dumerlin, arrivé depuis peu de Genève, Catherine de Médicis médite quelque trahison contre

Digitized by Google

les réformés : elle vient, suivie d'un nombreux cortége, et je sais de source certaine qu'elle doit avoir, près de Bayonne, une entrevue avec le duc d'Albe. Si vous ne dédaignez pas les conseils d'un ministre dévoué au triomphe de la *religion*, vous interdirez à la reine-mère l'entrée de votre royaume de Béarn.

— Il faut opposer la ruse à la dissimulation, répliqua Lagaucherie, gouverneur du jeune prince de Navarre ; les circonstances ne sont pas favorables pour recommencer la guerre.

— Quel est votre avis, mon cousin, dit la reine en se tournant vers le duc de Grammont ?

— Que Charles IX et Catherine de Médicis soient reçus avec les honneurs réservés aux têtes couronnées.

Les avis furent longtemps partagés ; mais la reine, tranchant tout à coup la difficulté, s'écria :

— Messieurs, veillez à ce que la réception que je veux faire à mon cousin Charles IX et à la reine-mère, réponde à la magnificence des rois de Navarre, mes aïeux, car tel est notre bon plaisir.

Ses ordres furent fidèlement exécutés, et, en quelques jours, la cour de Jeanne présenta un spectacle inaccoutumé de fêtes, de concerts, de folles cavalcades et de réjouissances continuelles. Catherine de Médicis, dit l'auteur du *Panorama de Pau*, se faisait suivre par un essaim de dames d'honneur, toutes jeunes, toutes rivalisant de fraîcheur et de grâces, dont les attraits en enflammant les cœurs, servaient sous ce voile amoureux les projets d'une politique mystérieuse. Ces belles personnes étaient l'appât que le chasseur jette à l'oiseau imprudent qu'il veut prendre, et toutes s'acquittaient de leur tâche avec une adresse merveilleuse, en semant des fleurs sur les pas des gentilshommes qu'elles attiraient dans les bras de la reine-mère. Auprès d'elles

Digitized by Google

tourbillonnait une foule rieuse et folâtre de jeunes seigneurs, tous forts au jeu meurtrier de l'escrime; tous habitués à compter pour peu de chose l'honneur des dames et le sang de leurs semblables. Risquant sans sourciller, le matin, leur vie à la pointe d'une rapière, le soir au *passe-dix*, leur légitime et l'argent de leurs créanciers. Pendant leur court séjour, grande fut la joie du pauvre peuple, car les bons habitants de Pau et ceux des montagnes, accouraient en foule pour voir le royal cortége. Chaque jour les herses du château donnaient passage à de nombreuses litières, à des chevaux, à des équipages, et les coteaux de Jurançon retentissaient du bruit des théorbes et des villanelles. Jamais la demeure féodale des rois de Navarre n'avait vu réunion si brillante. Catherine de Médicis, Charles IX, Marguerite de France, Monsieur, frère du roi, les connétables de Guise et de Bourbon, le prince de la Roche-sur-Yon, le maréchal de Bourdillon, le cardinal Strozzi, Mademoiselle de Montmorency et plusieurs dames de très haut parage, se pressaient dans les vastes salles du château de Pau. La reine Jeanne, forcée de céder aux circonstances, affectait de bien recevoir des hôtes si dangereux; et aux fêtes du jour succédaient les réjouissances de nuit.

Catherine de Médicis, persuadée que le moment était venu de semer l'ivraie de la discorde dans le palais de la reine de Navarre, se hâta de recourir à des moyens qu'elle regardait comme tout-puissants. Dans la nuit qui suivit son entrée dans la ville de Pau, elle réunit les plus belles demoiselles de sa suite et leur dit :

— Mesdames, vous connaissez mes desseins et les désirs du roi, mon fils; je vous ai amenées à la cour de Navarre pour que vos charmes servent à dompter les seigneurs béarnais, entraînés par la reine Jeanne hors du giron de l'Eglise apostolique et romaine; je vous ai donné mes instructions.

Digitized by Google

Souvenez-vous de Judith qui se livra à Holopherne pour l'endormir dans les bras de la volupté, lui trancha la tête, et délivra ainsi la patrie du joug de ses oppresseurs.

Les jeunes demoiselles que la reine-mère avait appelées du fond de l'Italie, les filles de ces seigneurs aventuriers qui avaient quitté Florence pour chercher en France les richesses et les honneurs, apparurent le lendemain aux yeux des gentilshommes béarnais, resplendissantes d'atours et de beauté. Les fidèles sujets de la reine de Navarre ne purent résister aux enchantements de ces gracieuses syrènes; et Catherine de Médicis n'eut qu'à s'applaudir de l'entière réussite de ses projets. Elle connut bientôt les plus secrets desseins de la reine Jeanne; plusieurs seigneurs huguenots devinrent les espions de leur souveraine pour plaire à leurs maîtresses, et le ministre Dumerlin ne cessait de crier que *l'abomination était dans le lieu saint.*

A la cour de Navarre se trouvait alors un jeune page que la reine Jeanne avait tenu sur les fonts baptismaux; son père avait trouvé une mort glorieuse dans une bataille contre les catholiques, et la veuve d'Antoine de Bourbon avait juré de lui servir de mère. Henri de Lescar chérissait de l'affection la plus tendre la noble protectrice qui lui confiait les secrets de sa correspondance particulière. Catherine de Médicis ne connut pas plutôt le rôle du jeune page auprès de la reine de Navarre qu'elle résolut d'en faire un nouvel instrument de ses desseins, et recommanda aux demoiselles d'employer près de lui tous leurs moyens de séduction. Henri de Lescar, élevé dans le rigorisme de la religion réformée, résista d'abord à toutes les suggestions; mais un regard de femme a tant de puissance sur un adolescent! La lutte ne fut pas de longue durée; il suivit un jour Marguerite de France sur les coteaux de Jurançon, et le soir il rentra au château triste et rêveur : il était éperdûment

Digitized by Google

amoureux de Marguerite. Tant que dura le bal où tourbillonnaient les gentilshommes huguenots, perdus au milieu des groupes des demoiselles catholiques, le jeune page ne détourna pas un instant ses regards de la *dame de ses pensées*. A minuit, la reine Jeanne le fit assoir près d'elle, et lui dit de chanter une ballade béarnaise. Henri de Lescar demanda un théorbe, et d'une voix suave, comme celle d'un séraphin, il chanta :

Aqueros mountines
Qui tà haütes soun,
Doundines,
Qui tà haütes soun,
Doundoun;
M'empêchen de bede
Mas amours oun soun,
Doundoun.
Si savi las bede,
Ou las rencountra
Doundine,
Ou las recountra
Dounda ;
Passeri l'aiguetto
Chens poü d'en nega
Doundine,
Chens poü d'en nega,
Dounda.

Henri de Lescar, en répétant le gracieux refrain de cette naïve chanson, leva ses grands yeux noirs tout mouillés de larmes vers l'estrade sur laquelle Marguerite de France était assise avec les autres dames de la cour. La jeune princesse fut vivement émue par ce regard; elle rougit, et pour cacher son émotion elle dit en applaudissant à deux mains :

— Le beau page de la reine de Navarre chante mieux que les clercs et jongleurs de notre ville de Paris; viens,

Digitized by Google

joli chanteur, viens, mon ange aux yeux noirs; garde cette bague en souvenir de Marguerite de France.

— Henri de Lescar s'élança vers l'estrade et porta plusieurs fois à ses lèvres ce gage plus précieux pour lui que tous les trésors de Philippe d'Espagne. Catherine de Médicis, craignant que l'enthousiasme du jeune page ne donnât des soupçons à la reine de Navarre, lui dit avec cette insouciance apparente qui voilait si bien ses desseins :

— Ma cousine de Navarre, la chanson de votre page plaît infiniment au roi mon fils; je veux que les gentilshommes de ma suite l'apprennent ; ils la chanteront dans notre palais de Fontainebleau.

— Ces strophes ont été composées par Gaston Phœbus, vicomte de Béarn, répondit la reine Jeanne.

— Gaston Phœbus, un de vos plus illustres aïeux, ajouta Charles IX.

Le jeune prince de Navarre, qui avait gardé un profond silence jusqu'à ce moment, s'approchant de Charles IX et pressant une de ses mains.

— Mon beau cousin de France, lui dit-il, nos chansons béarnaises vous plaisent-elles ? Je prierai messire Lagaucherie, mon précepteur, d'en faire un recueil pour vous.

— Grâce vous soient rendues, mon cousin de Navarre, répondit Charles IX, qui ne pouvait s'empêcher d'aimer ce prince encore enfant.

— Messire Lagaucherie, s'écria le jeune Henri, vous préparerez dès demain un recueil de toutes nos chansons béarnaises; je vous dirai merci pour mon cousin de France.

— Aimable enfant ! dit Catherine de Médicis en pressant le jeune Henri dans ses bras.

— Il sait à peine parler la langue française, répondit Jeanne de Navarre; il vient rarement à Pau, et il habite pendant toute l'année le château de Coarraze. Il y est élevé comme les enfants des paysans béarnais.

Digitized by Google

— Tels sont les ordres de Madame de Navarre, continua la baronne de Mioscens, gouvernante du jeune prince. Henri de Navarre est nourri comme les enfants du village, partage leurs jeux et leurs plaisirs. Il porte habituellement une veste de laine, est coiffé du berret national, marche pieds nus, se querelle avec ses petits camarades et excelle surtout à jouer à la *barincole*.

(La suite au prochain numéro.)

Théodore Delpy.

Bulletin bibliographique.

DES MANUSCRITS.

On appelle manuscrits un ouvrage écrit à la main; c'est la consultation des mss., dit l'Encyclopédie, qui donne à une édition son exactitude; c'est le nombre des anciens mss. qui fait la richesse d'une bibliothèque.

Les manuscrits se divisent ordinairement en deux classes : les manuscrits d'ouvrages imprimés et manuscrits d'ouvrages qui ne le sont pas. On vient de voir quelle est l'utilité des premiers; mais les seconds sont bien autrement précieux, parce qu'encore *inédits* on n'a pas la pensée d'un auteur développée sur un sujet quelconque. Si l'ouvrage est digne de l'impression et qu'un concours de circonstances l'ait encore rendue impossible, il est d'une haute importance d'en rendre publique l'existence, afin que pour l'honneur de l'auteur, et pour l'avantage de la science, on puisse les consulter en indiquant entre les mains de qui il peut se trouver.

Ces considérations nous ont déterminés à mentionner dans notre Bulletin Bibliographique les manuscrits dont l'existence nous sera communiquée.

On comprendra sans peine que, si les lecteurs de la

Digitized by Google

Revue se pénètrent comme nous des précieuses découvertes qui en seront la conséquence, on finira par mettre en lumière tout ce qui mérite de l'être.

Comme premier exemple de l'utilité de telles publications, que l'on nous permette d'indiquer ceux qui sont à notre disposition ou dont nous avons connaissance :

1° C'est un volume in-folio, de 200 pages, soigneusement écrit et très bien conservé, ayant pour titre : *Traité de la Politique de France, 1667*, divisé en 13 chapitres,— sans nom d'auteur, mais que l'on a plus d'une raison d'attribuer à un habitant de Condom;

2° *Règlement de l'Oratoire* donné par le cardinal de Bérulle pour l'institution de l'ordre en son commencement, petit in-4°, de 204 pages, bonne écriture, lisible et relié;

3° *Les Coutumes d'Astafort* de l'année 1304, rédigées en patois gascon, portant en marge et en français le résumé de chaque disposition; 66 pages in-4°, écriture très nette. — Si la commune d'Astafort n'avait pas dans ses archives ce précieux document, le moyen de s'en procurer une copie lui serait offert;

4° *Les Coutumes de la ville de Montréal*, ancienne justice royale de la sénéchaussée de Condom; elles sont de l'année 1255; c'est une copie traduite du gascon en français, d'une façon assez incorrecte; mais nous avons la certitude qu'un habile investigateur sera bientôt en mesure de la rectifier.

Nous aurions pu continuer cette nomenclature, mais avant de passer outre, il est bon de savoir si un Bulletin Bibliographique de ce genre est à la convenance des abonnés.

E. Corne.

Digitized by Google

BEAUX ARTS.

STATUE DE LA RÊVERIE

PAR

M. E. Zeppenfeld, d'Auch.

Il faut décentraliser l'art comme l'histoire, et la mission de la presse départementale est de l'appeler et de l'acclimater parmi nous. Sous le rapport de la vulgarisation du goût, les civilisations anciennes et la renaissance furent bien supérieures au progrès contemporain; elles convertirent au culte du beau toutes les classes sociales. Nous expliquerons ailleurs pourquoi il n'y a de nos jours qu'un petit nombre d'initiés; pourquoi Paris a appauvri le reste de la France, et pourquoi le Midi, qui a une aptitude unique à comprendre tout ce qui passionne et perfectionne, est resté stérile en chefs-d'œuvre, et presque insensible à l'influence de ceux de la capitale. Il y a plusieurs causes : parmi les secondaires, on peut citer l'absence de critique. Nous serons toujours en éveil pour qu'elle ne manque plus, désormais, dans notre rayon, pour que les talents véritables, quoique obscurs, soient mis en lumière, pour secouer l'inertie publique, pour tâcher d'assimiler l'Aquitaine à la Flandre où les hommes d'affaires sont aussi des hommes de goût. C'est préoccupé de cette idée que nous sommes naguère entré dans un atelier, et notre œil s'est reposé avec satisfaction sur une œuvre sculpturale qui prouve que la province n'aplatit pas, comme on l'a prétendu, l'inspiration. Cette œuvre est une statue grandeur nature qui séduit par son mélange de correction antique et de sentiment moderne. Le profil hellénique, l'ensemble harmonieux des lignes, la largeur et la fermeté

Digitized by Google

du modelé accusent un grand amour de la tradition grecque, tandis que l'expression de la physionomie et de l'attitude reflète une douce mélancolie, un besoin de solitude et de de mystère, enfin, toutes les délicates émotions qu'ignorait le paganisme si savant dans la manifestation des formes plastiques. Le sujet de cette composition est une jeune fille dont l'esprit caresse une vague pensée d'amour, un désir naissant. Dans son trouble moral, elle s'est imprudemment approchée d'une source jaillissante dont l'ondée ou le brouillard ont impreigné le tissu diaphane qui ceinture ses reins. La transparence de la draperie laisse entrevoir la richesse et la suavité des courbes qui serpentent sur le dos. Ce n'est pas la naïade mythologique, ce n'est pas une océanide désolée, ce n'est pas Sarah la baigneuse, c'est simplement une fillette candide, et toute pudique dans sa demi-nudité, qui vient de sentir et qui veut comprendre le lever de son âme. Sa tendre méditation l'absorbe et l'allanguit à tel point que les fleurs, hier encore ses seules amies, s'échappent de sa main et que sa beauté tout entière se livre chastement aux baisers de la brise. Tout est charmant dans les détails et dans la facture générale; c'est une heureuse combinaison de vrai et d'idéal, de nature et de poésie. Quand cette composition, qui n'est encore qu'un plâtre, se sera élancée d'un bloc de St-Béat, ce sera une délicieuse élégie marmoréenne. Les plantes aquatiques et pariétaires qui rampent aux pieds de l'ingénue indiquent qu'elle est destinée à orner l'entrée d'une grotte de rocaille ou une fontaine. Elle doit en effet être placée au-dessus d'un bassin octogone, dans le parc de M. Claireau. Nous invitons M. Zeppenfeld, l'auteur de ce sérieux travail, à persévérer dans cette excellente voie, et il contribuera puissamment à attirer les profanes dans le sanctuaire, à rendre les adorateurs de l'utile en même temps adorateurs du beau. J. Noulens.

Digitized by Google

CRITIQUE HISTORIQUE.

LES MÉROVINGIENS D'AQUITAINE.

ESSAI HISTORIQUE ET CRITIQUE SUR LA CHARTE D'ALAON, PAR M. RABANIS (1).

Cet ouvrage fait une telle révolution dans les idées communément reçues parmi nous sur nos origines historiques, qu'il ne peut passer inaperçu. Il attaque à la fois, sans compter une foule de travaux moins illustres, un vaste monument de la science bénédictine, l'*Histoire de Languedoc*, par D. Vic et D. Vaissette; et l'une des œuvres les plus consciencieuses de l'érudition moderne, l'*Histoire de la Gaule méridionale*, par Fauriel. Désormais, le procès est jugé; et dernièrement encore, l'Institut, en couronnant M. Rabanis, donnait gain de cause à la critique destructive contre la science trop indulgente.

On me pardonnera de revenir, à propos d'une publication si importante, à ce genre d'article littéraire qu'on appelait autrefois *extrait :* le mot a disparu avec la chose. Aujourd'hui, il est d'usage de causer agréablement sur un livre, ou mieux autour d'un livre, plutôt que de pénétrer dans le livre même. Je voudrais pourtant faire de l'ouvrage de M. Rabanis un *compte-rendu* qui en *rendît compte;* de telle sorte que les lecteurs qui ne pourraient ou ne voudraient pas l'étudier directement en prissent ici une idée, très sommaire sans doute, mais suffisamment juste. Dès lors, sans m'astreindre à suivre pas à pas l'estimable auteur, je ferai connaître, toujours d'après lui : 1° la charte d'Alaon;

(1) Paris, Durand, 1856, in-8° de 234 pages.

Digitized by Google

2° ses bévues; 3° son origine. Quelques remarques critiques trouveront leur place à la suite de ce travail analytique.

I.

L'Aquitaine, depuis Dagobert Ier jusqu'à Charles le Chauve (613-877), vit isolée de la France. Les historiens du Nord ne fournissent pour cette période de l'histoire méridionale que quelques noms isolés, quelques faits épars. C'était une tâche bien rude, sinon impossible, pour les écrivains modernes, de coudre ces lambeaux disparates pour en faire un ensemble passable. Aussi ne faut-il pas trop s'étonner qu'ils aient accueilli avec une excessive indulgence un document où toute cette période est éclaircie avec une suite parfaite. Ce document, qui n'a pas plus de six pages de texte, parut pour la première fois vers la fin du XVIIe siècle; mais il prétend appartenir au IXe; c'est la charte d'Alaon (1).

Le monastère bénédictin d'Alaon (autrement Alacoon, Alagon, Lao, Lò) est censé recevoir, en 842, du comte Wandregisile et de sa femme Marie, fille d'Aznar, premier comte de Jacca, des terres considérables, situées des deux côtés des Pyrénées. Le donateur descend, par son père, de Haribert, frère de Dagobert Ier, et par sa mère, de Sadregisile, duc des Gascons, tué en 635.

Cette donation est présentée au roi Charles le Chauve, qui s'aperçoit que la plupart des terres léguées par Wandregisile ne lui appartenait pas, parce qu'elles avaient été légalement enlevées à ses ancêtres, à diverses époques. Pour bien établir ce fait, le roi carolingien parcourt en tout

(1) On peut lire le texte de la charte d'Alaon dans le livre même de M. Rabanis, appendice; de Aguirre, coll. concil. Hisp : hist. de Languedoc, tome 2; hist. de la Gaule méridionale, tome 3; hist. de Gascogne, par M. l'abbé Monlezun, tome 6. Le même ouvrage renferme une traduction française de la charte (tome 2).

Digitized by Google

sens la descendance de Karibert et les différentes confiscations qu'elle a subies de la part des rois Franks. Cette enquête, terminée en 845, n'assure au monastère que quelques propriétés peu importantes situées en Espagne. Voilà la charte d'Alaon.

Elle a été publiée d'abord, et de très bonne foi, par le cardinal d'Aguirre, dans sa collection des conciles d'Espagne (1687). Ce docte personnage la tenait de Diego. Joseph Dormer, *chronista del reyno de Aragon,* qui prétendait l'avoir *copiée* sur une *copie* provenant d'un texte conservé dans la cathédrale d'Urgel, lequel texte, d'après un préambule publié avec la charte, était une *transcription* faite officiellement en (1101). Mais le préambule et les confirmations de diverses époques, placées à la suite du document, peuvent bien avoir été inventés avec lui.

Les Bénédictins, auteurs de l'histoire de Languedoc, dans le dernier siècle, admirent la charte; et les écrivains qui les ont suivis n'ont pas cru devoir être plus sévères. M. Fauriel conçut pourtant des doutes sur l'authenticité de ce document; mais au moment où ces craintes salutaires lui furent inspirées, son siége, je voulais dire son ouvrage, était fait, et même à peu près publié. Il se fit le défenseur de la charte contre M. Guérard et d'autres savants. Regardant comme incontestable la transcription de 1101, il prouve fort bien que la fraude n'a pu avoir lieu à cette époque, ni antérieurement; mais son point de départ est dans le faux. Il prétend encore que la charte est en parfaite conformité avec l'histoire, en la complétant sur tous les points.

C'est ce qu'il faut voir.

II.

Les Mérovingiens d'Aquitaine ne sont pas tout à fait une fable. Il y en a eu, d'après l'histoire; il y a en eu...

Digitized by Google

deux ! Dagobert I, en excluant son frère du trône, lui donna pour vivre en prince, sans aucun titre de souveraineté, plusieurs villes d'Aquitaine et toute la Novempopulanie. Haribert, dut cependant emporter à la pointe de l'épée l'indocile Vasconie, dont le territoire était alors celui de l'évêché de Lescar. Il périt peu après, ainsi que son fils Hildérik; et Dagobert, dont l'avidité donna lieu à de sinistres soupçons, s'empara de ses trésors et de tous ses domaines (Aimoin et Frédeg.)

Voici maintenant la généalogie des Mérovingiens d'Aquitaine, d'après la charte.

Haribert avait eu de la reine Gisèle, sa femme, fille d'Amandus, duc des Gascons, deux autres fils : Boggis et Bertrand. Boggis eut de Sainte-Ode deux enfants : Imitarius et Eudes. Ce dernier resta duc d'Aquitaine, son cousin, Saint-Hubert, fils de Bertrand, lui ayant cédé tous ses droits. — Eudes eut de Waldtrude, fille d'un duc austrasien, deux fils : Hunald et Hatton. De là, deux lignes de descendance. — Hunald engendra Waifer; Waifer engendra Loup II, qui succéda à Loup I, son grand-père maternel; Loup II engendra Adalric; Adalric eut deux fils : Skimin, père de Garsamir, dont les fils devinrent princes d'Espagne; et Centulle, dont les descendants gouvernèrent le Béarn. — Hatton, second fils d'Eudes, eut trois enfants : Loup I, dont la fille Adèle épousa Waifer; Jeterius, et Artalgarius, ou plutôt Adalgarius, père de Wandrégisile, bienfaiteur du monastère d'Alaon.

Voilà une lourde nomenclature. Mais elle a passé longtemps pour authentique; nous l'avons tous lue, et, une fois ou une autre, nous avons essayé d'en meubler notre mémoire. Un critique spirituel (1) regrettait naguère la

(1) M. J.-J. Weiss, dans la *Revue de l'Instr. publ.*

Digitized by Google

peine qu'il avait prise à cet ingrat et inutile exercice; je m'aperçois aujourd'hui, ajoutait-il naïvement, que j'aurais mieux passé mon temps à jouer aux quilles.

En effet, rien de plus fragile que cet énorme édifice. Et d'abord il n'a pas de raison d'être. Wandregisile eût été fou d'une folie impossible, s'il eût disposé de biens qui n'étaient plus dans sa famille depuis deux cents ans, et d'un monastère de l'Ile de Ré, dont les Normands n'avaient pas laissé vestige. De son côté, Charles le Chauve eût été par trop bonhomme de faire compulser pendant trois ans une laborieuse généalogie, pour détailler justement tout ce qui n'appartenait pas au comte Wandregisile.

En outre, la pierre angulaire de l'édifice, je veux dire Boggis, ne tient à rien. D'où la charte a-t-elle exhumé ce personnage? D'un document sans autorité, la légende de Saint-Hubert des Ardennes. Encore cette légende ne dit-elle ni que Boggis fût frère de Bertrand, ni qu'il fût fils de Haribert ou de la reine Gisèle (dont jamais personne n'avait parlé), ni qu'il ait été duc de Gascogne, ni qu'il soit le père du fameux Eudes. Il y a plus : des témoignages certains prouvent que Boggis et Ode vivaient un siècle avant l'époque où la charte les a placés. Il faut voir la manière à la fois solide et ingénieuse dont M. Rabanis a montré cette erreur et son origine (pages 56-62.)

Quoiqu'il faille désormais renoncer au spectacle touchant du Priam aquitain, quittant le monastère de l'île de Ré, malgré ses cheveux blancs, pour venger le sang de son fils, la belliqueuse famille d'Eudes, de Waifer et d'Hunald a laissé un brillant sillon dans l'histoire. Mais le silence de tous les chroniqueurs aurait dû faire rejeter l'origine mérovingienne de ces chefs illustres. On aurait dû comprendre aussi que cette famille était proprement aquitanique et non pas gasconne. La Gascogne avait d'autres chefs; c'était,

Digitized by Google

au temps du fabuleux Boggis, Félix et Loup; c'était plus tard, un autre Loup, qui livra Hunald, le second Hunald — car tout porte à en admettre deux — à Charlemagne; c'était ensuite Loup-Sanche, également dévoué à la dynastie corolingienne, et que les Bénédictins ont donné fort mal à propos pour fils à Adalric.

L'histoire des descendants d'Hunald, d'après la charte, est une suite d'énormités inacceptables : presque tous ces princes se révoltent et prennent les armes contre le roi; ils sont châtiés et leurs biens confisqués, mais toujours une partie de ces biens est conservée à leurs enfants. « Si vous supposez que l'auteur a écrit sous l'impression des coutumes des XVIe et XVIIe siècles, et qu'il transportait, à son insu, dans le passé, les idées de son temps, cette conduite ne surprend plus. Pour lui, les comtes ou ducs de Vasconie étant *propriétaires* de leurs fiefs à titre *héréditaire*, les rois francs devaient naturellement hésiter à leur appliquer la confiscation dans toute la rigueur de la loi, absolument comme auraient hésité, en pareil cas, Henri IV, Louis XIII ou Philippe III. » C'est-à-dire, que pour le rédacteur de la charte, le droit féodal était chose établie dès le bon roi Dagobert. Aussi chez lui, Charles le Chauve a-t-il le style d'un praticien du XVIe siècle.

En prenant çà et là tous les noms qui touchaient à l'Aquitaine, pour en gonfler son œuvre, le faussaire s'est trahi bien des fois. Il vous raconte, par exemple, qu'après l'expulsion des fils de Garsimir du duché de Gascogne, et leur *inauguration* en Espagne, le duc fut donné d'abord à *Totilus*, puis à *Sighivinus Mostellanicus* (sic). D'où viennent ces deux princes? Le premier est emprunté à un ouvrage publié, au commencement du XVIe siècle, à Toulouse, par un intrépide conteur de fables, Nicolas Bertrandi, fidèle historien de la reine Pédauque. Le second n'est autre qu'un

Digitized by Google

Seguin de Mosselane, inventé par l'archidiacre Rozières, qui fut mis à la Bastille et condamné à l'amende honorable, sous Henri III, pour ses mensonges dynastiques en faveur de la maison de Lorraine. Ainsi la charte a copié des fables, et des *fables récentes*.

C'est surtout du côté de la chronologie qu'elle s'est peu observée. Elle met deux générations seulement entre Sadregisile, mort en 635, et Wandregisile, mort en 832 : un siècle par génération ! Elle laisse environ quatre-vingts ans, bien difficiles à remplir, entre Boggis et son fils Eudes. D'un autre côté, depuis Eudes, mort en 735, jusqu'à Centulle, mort en 787, elle énumére cinq générations ; cinq générations en cinquante-deux ans, presque une génération chaque dix années ! Il est vrai, les défenseurs de la charte font mourir Centulle, avec son père Adalric, en 812. Soit. Entre Adalric, tué en 812, et les fils de Garsimir, inaugurés en Espagne, par Louis le Pieux, au plus tard en en 840, on trouve quatre générations pleines en vingt-huit ans, soit une génération chaque sept ans. Après de pareilles erreurs, la charte est jugée.

III.

Selon M. Fauriel, la charte n'a pas été supposée depuis 1101, puisqu'elle a été transcrite à cette époque par ordre de l'évêque d'Urgel ; ni inventée alors, puisque les documents nécessaires étaient impossibles à réunir. Ici l'illustre écrivain s'est laissé prendre à une seconde supercherie, celle de la transcription de 1101. On n'a pas plus fait voir cette respectable copie que l'original. Elle aurait eu pour but de montrer les droits du siége d'Urgel sur l'église d'Alaon. Or, M. Rabanis prouve, par les documents et les témoignages les plus authentiques, qu'à cette époque les droits d'Urgel sur Alaon étaient périmés *et abandonnés* (pages 165-176.)

Digitized by Google

Quel est donc l'auteur de la fraude? Est-ce Dormer lui-même? Tout porte à croire qu'il en a été au moins le complice. Jusqu'à plus ample information, le coupable paraît être Famayo de Salazar, passé maître en cette sorte d'industrie. Dans son fabuleux *Martyrologium hispanicum,* publié à Lyon de 1651 à 1659, cet auteur cite, comme fondateur d'Alaon, le comte Wandregisile et sa femme Marie, dont nul autre n'a parlé avant la publication de la charte en 1687. Il est croyable que dès lors l'habile homme élaborait ce document, qu'il le communiqua depuis à Dormer, et que celui-ci, dans la confidence du secret, le garda pour lui en livrant la charte au bon cardinal d'Aguirre.

Cette supercherie ne devrait pas trop étonner, lors même qu'on ne pourrait supposer à l'auteur que l'intention de faire de l'histoire à sa guise. L'érudition espagnole se déshonora, au XVIe et au XVIIe siècle, par la confection d'apocryphes de tout genre, se citant et s'appuyant l'un l'autre. On fabriqua de la sorte des chroniques, des poèmes, des chartes, des conciles et jusqu'à un évangile qui fut publié sous le nom de l'apôtre St Jacques. Les abus allèrent si loin que « l'Académie de Lisbonne se crut obligée, dans le dernier siècle (1721), de se constituer en tribunal, afin de dénoncer et de flétrir ces indignes supercheries qui tendaient à détruire toute la moralité et toute la certitude de l'histoire (p. 189). »

La fabrication de la charte d'Alaon avait-elle un but particulier? Tout porte à le croire. Vers le milieu du XVIIe siècle, une foule d'érudits luttaient, dans des camps opposés, avec les armes de la science et trop souvent avec celles de la fraude, les uns pour l'antiquité de la maison de France, les autres pour la priorité de la dynastie autrichienne. La charte faisait entrer l'Espagne dans la lutte, et lui donnait la part assez belle en rattachant aux Mérovin-

Digitized by Google

giens les deux maisons de Navarre et d'Aragon : la première issue d'Aznar de Jacca, la seconde de Garsias-Arizta, tous deux fils de Garsimir, descendant de Haribert. De plus, elle gratifiait de la même origine les deux plus illustres familles de Navarre, Beaumont et Grammont. En effet, les Beaumont se rattachaient aux vicomtes de Soule, les Grammont aux vicomtes de Loupigny; et la charte donnait le titre de vicomte de Soule et de Loupigny à un fils du mérovingien Wandregisile. En même temps, pour ne pas trop effaroucher la noblesse du nord, elle donnait pour époux à ce même vicomte la sœur d'un Burkhardt (de Montmorency). « Personne n'est oublié. Ce morceau de papier est un véritable nobiliaire de France et d'Espagne (p. 158).»

IV.

M. Rabanis a fait une exécution. Il n'a rien laissé subsister de la charte. Il en a pris les détails un à un, et toujours avec une prodigieuse habileté de recherches et une rare sûreté de coup d'œil, il a montré la source historique ou légendaire du conte et les maladresses du conteur. Il a dévoilé avec la même érudition et le même tact critique l'origine et les causes de la supercherie. Son livre a donc bien mérité de l'histoire, et il restera.

Les reproches qu'on peut lui adresser roulent sur de légères imperfections. Dans l'examen qu'il a fait de la rédaction de la charte, on assure qu'il a mêlé aux critiques les plus solides quelques difficultés trop peu considérables; mais cet article est hors de la compétence du commun des martyrs, et c'est à dessein que je n'y ai pas touché. Un défaut plus visible, c'est le manque de modération dans le style. M. Rabanis a naturellement l'instinct destructeur; c'est du moins la réputation qu'il a laissée à Bordeaux, où son en-

Digitized by Google

seignement attaqua, dit-on, des points moins vulnérables que celui-ci. Aujourd'hui, il a fait un excellent usage de sa faculté critique; mais il aurait gagné, au moins dans la forme, à ce souvenir du conseil de Talleyrand : *Point de zèle.* Le respect profond que tous les érudits doivent aux Bénédictins et à M. Fauriel, aussi bien que la gravité naturelle de l'histoire, devait lui faire effacer des expressions trop vives; tout au plus, cette allure ardente était-elle pardonnable à un premier assaut; mais le livre est à sa seconde édition. Quoique la première n'ait été qu'à l'adresse de quelques privilégiés, M. Rabanis s'est vu vainqueur; et la modération sied bien à ceux qui triomphent.

C'est peut-être à cette impétuosité toute méridionale qu'il faut attribuer quelques étourderies échappées à l'auteur. Il compte (p. 129) cinq générations d'Eudes à Wandregisile, dans le système de la charte; il n'y en a que quatre. Il appelle (p. 102) Loup Ier le beau-père de Loup II; il veut dire le grand-père maternel. Je crois aussi qu'*arrière-nièce* n'est pas synonyme de *nièce à la mode de Bretagne.* M. Rabanis, en employant (p. 101) la première expression au lieu de la seconde, a l'air d'abonder dans son sens. Il lui arrive encore (p. 184) d'attribuer à la charte une erreur grossière, là où il n'y a qu'une amphibologie facile à démêler. *Boggiso duci Dagobertus rex concessit post mortem fratris sui Ilderici.* Est-il bien sûr que ce *fratris sui* veuille dire frère de Dagobert, plutôt que frère de Boggis?

Enfin, nous aurions voulu que, dans la seconde section de son ouvrage (pages 23-152), M. Rabanis, pour introduire une netteté parfaite dans le minutieux examen d'un texte compliqué, établit de nombreux points d'arrêt et séparât par de bons chiffres les anneaux qu'il détache, l'un après l'autre, de la chaîne des Mérovingiens d'Aquitaine. Le lecteur attentif aurait alors plus de facilité pour s'assurer qu'il

Digitized by Google

suit bien l'auteur, et pour revenir, au besoin, sur ses pas, sans risquer de s'égarer.

Quoi qu'il en soit, la tige de nos Mérovingiens est définitivement coupée. Sans doute, nos histoires locales sont diminuées par là d'un grand nombre de pages; toute une période, qui se développait avec unité et intérêt, devient sèche, pauvre, vide; d'illustres familles du Midi sont privées de l'agrément de faire remonter à Clovis leur vieille origine. Tout cela est triste et lamentable; mais l'histoire est sans pitié; et la vérité, quelqu'impertinente qu'elle paraisse, doit finir par avoir raison. LÉONCE COUTURE.

Les Oubliettes du Château de Pau.

(*Suite et fin.*)

— C'est une éducation de Spartiate, remarqua le cardinal Strozzi.

— Monseigneur, reprit la reine de Navarre, mon fils aura peut-être de grands revers à supporter; il faut l'habituer de bonne heure à toutes les peines de la vie.

En ce moment, les cris de joie des danseurs, le son des *villanelles* interrompirent la conversation des deux reines, qui sortirent de la salle, l'une pour donner ses ordres à ses secrétaires, l'autre pour conduire à bonne fin les fourberies qu'elle méditait. Le lendemain, Catherine de Médicis fit appeler Marguerite de France, lui dit qu'elle connaissait l'amour passionné d'Henri de Lescar, et lui ordonna de lui faire les plus belles promesses s'il consentait à lui révéler les secrets de la correspondance de sa maîtresse. Marguerite hésita d'abord; mais les volontés de la reine-mère étaient des ordres absolus, et la princesse obéit en tremblant. Le jeune

Digitized by Google

page fut indigné des propositions de Marguerite; mais l'amour est un si puissant mobile, surtout à l'âge de seize ans! Il promit de trahir la reine de Navarre, et, avant la nuit, Catherine de Médicis eut entre ses mains plusieurs lettres que les protestants d'Angleterre et d'Allemagne avaient écrites à la veuve d'Antoine de Bourbon. Le ministre Dumerlin, l'infatigable espion de la reine de Navarre, parvint à découvrir cette abominable intrigue, et Henri de Lescar, traduit devant sa maîtresse, avoua son crime.

— Tu m'as trahie! s'écria Jeanne...., toi que j'avais adopté, toi que j'aimais comme le prince de Béarn, mon fils.

— Madame, répondit le jeune page, on m'a promis la main de Marguerite de France.

— Tu n'as pas rougi d'aimer une princesse catholique?

— Ne savez-vous pas, Madame, que mon père était dévoué à l'Eglise apostolique et romaine?

— Je l'avais oublié, répondit Jeanne.

En même temps, elle fit signe à Dumerlin de la suivre et d'emmener Henri de Lescar à la tour du nord.

« Cette tour, dit M. Dugenne, appelée *la tour Montauzet*, bâtiment de forme carrée, élevé d'une trentaine de mètres, a eu de tout temps une destination dont on n'a pu encore découvrir le mystère. Pendant plusieurs siècles, cette partie du château de Pau n'eut qu'une seule ouverture, pratiquée sur une des faces, à une distance de 40 pieds du sol. Par où donc y pénétrait-on? Ce ne pouvait être que par cette voie. La tradition populaire, qui s'est exercée fort souvent pour trouver l'étymologie du nom que porte cette tour, a imaginé d'expliquer ce mot en le décomposant ainsi : *Monte-aüzet, Monte oiseau*. Le chemin n'était, en effet, accessible que pour des êtres aériens. En 1772, on pratiqua une entrée au pied du mur qui fait face à la tour. On s'attendait à trouver

Digitized by Google

dans cet endroit des choses horribles à voir; et d'avance, les cheveux se dressaient sur la tête à ceux qui étaient chargés de cette exploration; mais il y eut désappointement général, car, malgré les recherches, on ne rencontra ni ossements, ni cadavres; on assure, toutefois, qu'on remarqua un trou d'une assez grande profondeur, creusé dans le sol. Ce gouffre donna matière à de nouvelles conjectures; les cachots étaient, selon toute apparence, destinés aux personnes condamnées au supplice des *oubliettes*. La disposition des lieux semble prouver d'une manière incontestable que la tour de Montauzet n'a pu jamais avoir d'autre destination. »

Le ministre Dumerlin ne fut pas longtemps à deviner les projets de la reine Jeanne qui lui avait dit tout bas :

— Dans une demi-heure, soyez dans la tour de Montauzet. Fidèle exécuteur des ordres de sa souveraine, il entraîna Henri de Lescar vers la tour du nord, sous prétexte de lui communiquer une lettre apportée par un courrier des protestants d'Allemagne. Le jeune page le suivit sans aucune défiance; mais, en entrant dans la tour, il fut sur le point de reculer de frayeur quand il vit la reine Jeanne assise à côté de Grammont de Lagaucherie, gouverneur du prince de Béarn. Son premier mouvement fut de se jeter à ses pieds pour implorer son pardon; mais la reine détourna ses regards, et lui dit d'une voix menaçante:

— Henri, vous m'avez trahie!.... Malheureux page, sais-tu quel supplice punit les sujets traîtres à leur souveraine? Connais-tu la destination de cette tour?

— Oui, madame, répondit Henri de Lescar. Sous mes pieds sont les cachots des oubliettes, où sont morts déjà plusieurs seigneurs catholiques.

— Tu périras comme eux. Cependant je te pardonnerai, en faveur de ton jeune âge, si tu veux réparer ton crime.

Digitized by Google

— Que faut-il faire, Madame?

— Apposer au bas de ce papier ton nom et le sceau de ta famille.

Henri de Lescar lut en tremblant :

« Je, par grâce insigne, page de très haute et très puis-
» sante dame de Navarre, affirme par le nom de mes ancê-
» tres, par le sang du Christ et ma part de Paradis, que
» Catherine de Médicis a forcé Marguerite de France à se
» livrer à moi. »

— Non, non, s'écria le page, je ne signerai pas un mensonge si infâme. J'aime Marguerite de France; mais je jure que ceci n'est pas vrai.

Et il laissa tomber le parchemin.

Sur un geste de la reine Jeanne, une trappe s'ouvrit sous les pieds d'Henri de Lescar qui fut enseveli dans le tombeau des *oubliettes*.

— Maintenant, mon cousin Grammont, suivez-moi, poursuivit Jeanne; vous, Dumerlin, faites la guerre aux traîtres, Catherine de Médicis en a peuplé mon château.

On se demandait le lendemain ce qu'était devenu le beau page de la reine de Navarre. Jeanne, pour couper court aux questions de Catherine de Médicis, de Marguerite de France, de Charles IX, des seigneurs et des dames, fit courir le bruit qu'Henri de Lescar avait accompagné un courrier qui partait pour la Rochelle. Le soir, cédant aux prières de Grammont, elle consentit à descendre dans les cachots de la tour de *Montauzet* pour tenter encore une fois de vaincre l'obstination du jeune page. Dumerlin, Lagaucherie, Grammont, un prêtre catholique et le bourreau l'accompagnèrent dans cette visite nocturne. Au moment où la porte des oubliettes roula sur ses gonds rouillés, Henri de Lescar priait à deux genoux, prosterné devant une statue de la Vierge grossièrement sculptée dans l'épaisseur de la muraille. En

Digitized by Google

entendant plusieurs personnes qui s'entretenaient à demi-voix, il tourna ses regards vers la porte et aperçut la reine Jeanne qui s'avançait vers lui, précédée de Grammont et de Lagaucherie, munis de deux torches.

— C'est la reine! Du courage! se dit-il en se levant avec précipitation.

— Henri de Lescar! lui demanda Jeanne, te repens-tu d'avoir trahi ta maîtresse?

— Le Dieu qui *sonde les reins et le cœur* me jugera, répondit le page.

— Tu avoues ton crime?

— Suis-je donc si coupable d'avoir aimé Marguerite de France?

— Qui s'est livrée à toi?

— Non, c'est faux; c'est une infâme calomnie.

— Ecoute, Henri : Moi, Jeanne, reine de Navarre, je suis venue dans ce cachot pour te pardonner ou pour te faire un éternel adieu. Veux-tu apposer ton nom et le sceau de ta famille au bas de cet acte solennel ?

— Signer le déshonneur de Marguerite de France! Prenez mon sang, ma vie; mais, au nom du Ciel, ne me commandez pas une infamie!

— Tu refuses?

— Je suis prêt à mourir.

Les yeux de la reine étincelèrent de fureur. Elle se tourna vers le prêtre catholique.

— Père, lui dit-elle, entendez la confession de cet enfant..... Où est le bourreau?

— Ici, répondit une voix rauque.

— Tu laisseras ici une cruche d'eau et un pain; tu fermeras la porte des oubliettes qui ne doit plus s'ouvrir pour le traître Henri de Lescar.

Le page s'était évanoui, et lorsqu'il recouvra l'usage de

Digitized by Google

ses sens, il était plongé dans les ténèbres du sépulcre.

Cependant le roi Charles IX et Catherine de Médicis faisaient, depuis quelques jours, leurs préparatifs de départ. La reine d'Espagne et le duc d'Albe leur avaient donné rendez-vous à Bayonne, et la veuve d'Henri II était impatiente de connaître les desseins politiques du premier ministre de Philippe II.

— Ma cousine, dit la reine-mère à Jeanne de Navarre, le roi, mon fils, veut partir demain pour Bayonne, et emmener avec lui son cousin Henri, de Béarn.

— Me séparer de mon fils! répondit Jeanne; y pensez-vous, Madame? Pourrais-je vivre loin de lui?

— Ne faut-il pas qu'il soit élevé à la Cour de France? Il est du sang royal; et héritier un jour de vos Etats, ce n'est pas ici qu'il peut apprendre le grand art de régner.

Les instances de Catherine de Médicis furent d'abord inutiles; mais les ordres absolus du jeune roi Charles IX la forcèrent, enfin, à une détermination dont elle avait à redouter les suites. Henri partit avec le cortége royal qui se dirigea à grandes journées vers Bayonne. La reine Elisabeth, Ferdinand d'Alvarez, de Tolède, le célèbre duc d'Albe, l'attendaient sur les bords ds la rivière Margueri. Le 23 juin 1565, toute la Cour se réunit dans une des îles de l'Adour pour faire une collation. Pendant que les seigneurs, invités à cette fête, s'amusaient à *mugueter*, à deviser d'amour et de galanterie avec les belles dames d'honneur de Catherine de Médicis, la reine-mère, enfermée secrètement avec le farouche exécuteur des hautes œuvres de Philippe II, roi d'Espagne, discutait avec lui les moyens à prendre pour frapper le calvinisme d'un coup mortel en abattant les têtes les plus élevées du parti huguenot. Le duc d'Albe, disent plusieurs historiens, donna le conseil d'en finir subitement, dût-on se baigner dans le sang des hérétiques, et termina

Digitized by Google

par ces paroles devenues odieusement historiques : « Tuez les hérétiques; dix mille grenouilles ne valent pas la tête d'un saumon. »

Le secret de cette politique n'échappa point à la perspicacité des espions de la reine de Navarre; mais, dans l'impuissance d'agir dans le moment, Jeanne se vit contrainte à dissimuler. Elle avait à craindre qu'on ne gardât son fils en ôtage, et son premier devoir était de soustraire à l'astucieuse Catherine de Médicis l'unique rejeton des anciens rois de Navarre. En proie aux plus cruelles sollicitudes, elle se souvint de son page; elle se repentit de l'avoir condamné avec trop de précipitation, et ordonna à Lagaucherie de descendre dans le cachot de la tour de *Montauzet*. Il était trop tard. Lagaucherie revint triste et les yeux humides de larmes.

— Vous n'emmenez pas Henri? s'écria la reine.

— Madame, répondit le gentilhomme, je n'ai trouvé qu'un cadavre dans les OUBLIETTES. Votre page est mort de faim, de soif et de frayeur.

Quelques jours après, la dépouille mortelle fut ensevelie dans les caveaux de la cathédrale de Lescar, qui était devenue la St-Denis des princes de Béarn.

THÉODORE DELPY.

Notre émule condomois n'a point, dans son dernier numéro, observé la méthode bibliographique qui veut que l'on cite l'éditeur après avoir mentionné l'œuvre. Il a signalé le projet d'association vinicole de M. de Minvielle sans donner l'adresse de la publication où cette idée a été développée. Les viticulteurs, ses abonnés, ne peuvent pourtant pas s'initier aux avantages de l'exploitation collec-

Digitized by Google

tive sans cette indication essentielle. Nous espérons donc que le journal hebdomadaire de l'arrondissement ne répètera plus les choses à demi, et qu'il réparera son manque de galanterie envers la *Revue d'Aquitaine* et d'information envers les propriétaires de vignes en redisant la lettre suivante. Nous ne mettons qu'une réserve à la reproduction : il devra constater que nous sommes l'organe et qu'il n'est que l'*écho*.

J. N.

Association vinicole.

A Monsieur le Directeur de la REVUE D'AQUITAINE.

Monsieur,

A l'obligeance d'insérer dans votre *Revue* ma lettre sur l'*association vinicole*, vous avez ajouté celle de me dire que mes idées avaient été goûtées et qu'elles méritaient de recevoir du développement. Tout homme a son petit amour-propre, et vous avez assez chatouillé le mien pour que j'aie été sur le point de céder à votre invitation. Cependant, après réflexion, je me suis arrêté à mi-chemin, parce qu'il m'a semblé que j'avais rempli ma tâche.

En effet, je crois avoir démontré d'une manière péremptoire deux choses : d'abord, le besoin de réhabiliter les eaux-de-vie d'Armagnac; ensuite, la nécessité d'une association de propriétaires de vignes pour parvenir à ce but. Je pourrais bien étendre et délayer ma démonstration; mais vraisemblablement je n'y ajouterais rien d'essentiel.

Au point où j'ai amené la question, une seule chose me semble rester à faire, c'est de passer à l'organisation de l'association. Mais voilà le difficile.

Mon projet a souri aux propriétaires de vignes, avez-vous eu la bonté de me dire. Je veux bien le croire, et c'est un succès sans doute. Mais que ce succès sera peu de chose, si ces Messieurs s'en tiennent à une approbation contemplative !

Si donc le besoin de l'association vinicole est fortement senti, il faudrait que, des rangs de ses approbateurs, se détachât un homme accrédité, à l'esprit d'initiative, qui, animé d'une conviction ardente et

Digitized by Google

pourvu d'une volonté ferme et soutenue, se dévouât à la réussite de l'œuvre, sans épargner son temps et sans regarder à la peine. Si je connaissais un tel homme, je lui adresserais une provocation directe; à défaut, je dois me borner à l'appeler de tous mes vœux. Je veux ajouter que l'œuvre me paraît assez importante pour tenter une ambition même pas trop vulgaire. N'est-elle rien la perspective d'être compté, un jour, parmi les bienfaiteurs, sinon de *son pays*, du moins de *sa contrée?* Ce serait de la gloire de clocher, dira-t-on; soit. Mais même de celle-là n'en a pas qui veut.

Tel est l'appel suprême que je jette aux hommes de bonne volonté, à ceux qui se sentent assez d'activité, de force et d'énergie pour entreprendre de faire passer l'association vinicole des régions de la pensée dans le domaine des faits. Qu'ils se produisent, je les en conjure! J'ose leur promettre le succès et la reconnaissance de leurs concitoyens pour prix de leurs efforts et de leurs fatigues.

F. DE MINVIELLE.

Lusanet, le 5 décembre 1856.

Rapport

A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE SUR LES MOSAÏQUES DE SIEUZE.

L'église de *Sieuze* (commune de Réans, canton de Mézin Lot-et-Garonne), est romane. On la trouve mentionnée dans la charte du paréage conclu, en 1285, entre le prieur de Mézin et le roi d'Angleterre, comme duc de Guienne et comte d'Agenais. Tous les ans, les consuls de Mézin avaient coutume de se rendre processionnellement à *Sieuze*. On a cru que cette cérémonie se rattachait à un vœu, dont cependant il est impossible de dire l'origine.

La commune de Mézin, substituée aux droits de son ancien prieur, se trouvait en possession de cette seigneurie, en paréage (c'est-à-dire par indivis) avec le roi. De cette seigneurie dépendait l'ancienne paroisse de *Sieuze*, laquelle paraît avoir été plus spécialement que les autres sous l'ad-

Digitized by Google

ministration de l'autorité municipale de Mézin, puisque, lors des élections consulaires dans cette ville, comme il était d'usage d'élire en même temps *un garde du bassin des pauvres, un garde du bassin du purgatoire, un garde du bassin de l'œuvre de l'église de Mézin, un garde du bassin de Notre-Dame et un garde du bassin du corps de Dieu*, on élisait, dans cette même assemblée, un garde du bassin de Notre-Dame de *Sieuze*.—Les réparations à faire au pont de *Sieuze* figuraient, d'un autre côté, sur les budgets de la commune de Mézin.

Or, il arriva, en 1735, que plusieurs seigneurs voisins, notamment M. de Reaup, firent faire nous ne savons quelles proclamations aux portes des églises paroissiales de la juridiction de Mézin. Sur quoi, le conseil des jurats de cette ville, prenant ce fait pour une atteinte à leurs droits de coseigneurie, arrêta, le 29 juin même année, que les consuls se rendraient dans ces églises annuellement, *le jour du patron d'icelles, avec la livrée consulaire, pour assister à la messe et se faire rendre tous les honneurs dus aux seigneurs hauts justiciers*. Ultérieurement, du reste, M. de Reaup désavoue son entreprise.

Ainsi que l'église de Gueyse, laquelle est située à 9 kilomètres de *Sieuze*, cette dernière église, non moins ancienne que l'autre, paraît reposer sur quelque établissement romain.

Il y a environ vingt ans que, dans un champ situé au nord et tout proche de cette église, on trouva plusieurs colonnes de marbre. A diverses reprises, d'un autre côté, les laboureurs ont exhumé dans le voisinage, avec leur charrue, des fragments de mosaïques et d'autres débris.

Enfin, au mois de février 1855, et dans le champ qui appartient au nommé François Laverny, domestique, à l'ouest de l'église de *Sieuze*, en arrachant un noyer, mi-

Digitized by Google

rent à découvert des mosaïques dont la première pièce fut brisée et détruite, faute de surveillants en état de l'apprécier. Mais, à la nouvelle de ce qui venait de se passer à *Sieuze*, intervint M. de Vigier, maire de Réans et membre du conseil général du département de Lot-et-Garonne. Ce fut par ses soins et à ses frais que s'opérèrent des fouilles plus intelligentes. Aussi, à un mètre à peu près de profondeur, on ne tarda pas à découvrir la mosaïque, dont une partie se trouve reproduite dans le dessin joint au présent rapport. Nous disons *une partie*, parce que, les fouilles s'étant continuées depuis la confection de ce dessin, on a déblayé la suite de cette mosaïque; mais les ouvriers se sont vus arrêtés par la nécessité d'attaquer la voie publique, sous laquelle cet établissement romain paraît s'étendre.

Cette mosaïque, d'un dessin correct et gracieux, se compose de petits cubes blancs, rouges, bleus et jaunes, qui paraissent être de marbre et présentent 6 à 7 millimètres de côté. Ces cubes reposent et s'incrustent dans une couche de ciment romain de 2 centimètres d'épaisseur moyenne. Parmi les fragments qu'il nous a été permis de recueillir, sans outrager cette précieuse mosaïque, il s'est trouvé du ciment d'une forte résistance; d'autres se réduisent en poussière sous la pression des doigts. Le tout nous a paru offrir, sinon par le dessin, du moins par la partie matérielle du travail, une grande ressemblance avec les mosaïques de Nérac.

Outre cette mosaïque, les fouilles de *Sieuze* ont fourni :

Des briques à rebord;

Des tuyaux en brique, dont le dessin est joint au présent rapport, et qui paraissent avoir été des bouches de chaleur;

Quelques débris de poterie;

Un fragment de colonnes en marbre blanc offrant un diamètre de 30 centimètres sur 30 centimètres de hauteur;

Et un autre fragment ou *éclat* ayant appartenu à une au-

Digitized by Google

tre colonne de marbre blanc, et d'un diamètre supérieur à la précédente colonne.

Jusqu'ici, il nous semblerait trop hardi de hasarder quelque conjecture sur la nature et l'ancienne destination de ces ruines. L'église de *Sieuze* est-elle assise sur l'emplacement d'un ancien temple ou d'une ancienne villa? Les fouilles n'ont pas été poussées assez loin pour nous aider à résoudre ce problème. Il n'est pas même possible de dresser un plan utile du peu de fondations mises au jour. Seulement, nous avons remarqué une pièce d'où partent plusieurs petits aqueducs en pierre, lesquels se dirigent, tout en divergeant entre eux, vers le ruisseau dit de Montesquiou, dont les eaux se trouvent à un niveau inférieur, tandis qu'il existe, à l'est des fouilles, un ruisseau plus élevé, dit de Couques, et dont les eaux ont pu être dirigées facilement vers cette même pièce, que nous serions assez disposé à prendre pour une salle de bains. Elle était revêtue d'une couche de ciment de 33 centimètres d'épaisseur. On y a trouvé en outre quelques fragments de mosaïque.

Nous pensons qu'il suffira de ce premier rapport pour faire ressortir de quelle importance serait la continuation des fouilles de *Sieuze* pour l'histoire de nos contrées. Mais, par malheur, le champ où elles se sont ouvertes appartient à un simple domestique dont le peu de fortune ne lui permet pas de les continuer. D'ailleurs, il faut les pousser sous la voie publique, dont la mosaïque déjà connue prend la direction. Cette voie publique, il devient nécessaire de la déplacer, et des fonds manquent à cet effet. Tout porte à croire cependant que des fouilles, pratiquées sur une plus grande échelle, nous enrichiraient d'un plus grand nombre de restes précieux. Déjà, dans un troisième champ, celui-ci situé au sud du chemin déjà signalé, on vient de pénétrer jusqu'à une tombe en pierre de 2 mètres 4 centimètres de long,

Digitized by Google

et où l'on a trouvé les restes du cadavre qu'elle reçut. D'autres ossements humains avaient été inhumés en dehors, mais à côté de cette tombe.

Tels sont les motifs qui nous portent à demander une allocation de fonds pour la continuation des fouilles de *Sieure*.

SAMAZEUILH.

Le Chasseur d'Isards (1).

Allons, mes guêtres, Madeleine,
Mes bonnes guêtres de peau d'ours,
Mon havresac, ma gourde pleine,
Du pain et des noix pour deux jours.
L'oiseau chante; le vent d'Espagne
Au loin disperse les brouillards.
Ce soir, je gravis la montagne,
Je sais où dorment les isards.

J'ai dix balles dans ma ceinture,
Mon fusil ne manque jamais;
Sans hésiter, je m'aventure
Sur les neiges des hauts sommets,
Et de l'abîme qui bouillonne,
Calme, j'affronte les hasards.
Demain la chasse sera bonne,
Je sais où dorment les isards.

Femme, ne pleure pas, mais prie
A l'église, d'un cœur fervent,
Les saints et la vierge Marie
De modérer l'aile du vent.
Je te promets, si Dieu m'envoie
Un seul rayon pour mes regards,
Un beau jupon rayé de soie.
Je sais où dorment les isards.

(1) Avant de publier notre appréciation sur les *Pyrénéennes*, de M. SOUTRAS, nous en donnerons quelques-unes à nos lecteurs, pour qu'ils puissent faire connaissance avec ce livre vibrant de sentiment poétique, harmonieux et varié de rhythme, et resplendissant de couleur. Notre premier extrait sera *le Chasseur d'Isards*, élégie mise en musique par M. P. Soubies.

Digitized by Google

A la Saint-Jean, sur la pelouse,
Quand tu viendras danser le soir,
Je veux qu'à tes côtés, jalouse,
La plus riche n'ose s'asseoir.
Chasse l'ennui qui te possède;
Allons, embrasse-moi, je pars.
Que ton amour me soit en aide;
Je sais où dorment les isards.

Il partit quand la lune pâle
Blanchit la crête des glaciers,
Et des gorges du Vignemale
Il suivit les rudes sentiers.
En songeant à sa Madeleine
Il s'accrochait aux blocs épars,
Et disait, reprenant haleine :
Je sais où dorment les isards.

De l'imprudent vers les abîmes
La brume conduisit les pas.
Deux fois l'aube dora les cimes,
Mais le chasseur ne revint pas;
Et depuis, une pauvre veuve
S'en va, chantant, les yeux hagards :
« Demain j'aurai ma robe neuve;
Il sait où dorment les isards. »

Nous apprenons la mort d'un illustre compatriote, de M. le comte de Salvandy, qui avait été ministre et ambassadeur, et qui n'était plus qu'académicien. Il donna, quand il était grand maître de l'Université, sous Louis-Philippe, une vigoureuse impulsion aux études historiques. Ce mouvement fut repris et continué par M. Fortoul, dont les lettres ont eu aussi dernièrement à déplorer la perte. Nous dirons dans la biographie de M. le comte de Salvandy, qui est en préparation, ses qualités domestiques, oratoires et littéraires.

Digitized by Google

AUX ABONNÉS.

La REVUE avait préparé pour son public une galanterie, une sorte d'étrennes selon ses facultés : c'était le seul bouquet de saison, la plante historique du GUI, passablement conservée. Mais, hélas! le chant qui l'annonce et qu'une main scrupuleuse avait noté, ce chant s'est perdu par malheur à l'Imprimerie : Le temps ne suffisait plus pour le remplacer. Aujourd'hui donc, le seul mérite d'à-propos qui nous reste, c'est d'engager galamment notre promesse, en ajournant son effet à un prochain numéro.

AUCH

Première Partie.

Auch, autrefois Cliberri, était le chef-lieu des *Ausci* ou *Ausks*, l'un des peuples qui habitaient l'Aquitaine avant la conquête romaine. Les *Ausci* se distinguaient par leurs bonnes mœurs et passaient pour le peuple le plus civilisé de la province; leur cité, ceinte de murailles, était située sur le promontoire où se trouve la ville actuelle. Publius Crassus, lieu tenant de César, reçut la soumission de ce peuple, qui lui donna des ôtages. *Cliberri* changea bientôt son nom contre celui de l'empereur Auguste, et s'appela *Augusta Ausciorum*. Une colonie s'établit dans la plaine de l'*Egercius*, le Gers. Après quelques révoltes occasionnées par les cruautés et les exactions des proconsuls, les *Ausci* descendirent des hauteurs qu'ils habitaient pour se mêler aux vétérans de la colonie romaine. Par un insigne honneur, *Augusta* fut du petit nombre des villes auxquelles les empereurs accordèrent le droit latin, c'est-à-dire la faculté de se gouverner

Digitized by Google

elles-mêmes. L'an de J.-C. 211, Caracalla la gratifia du droit de cité; à ce titre elle fut investie de divers priviléges; entre autres, de celui de posséder un forum, un gymnase, des thermes, un théâtre, etc. Elle devint le siége d'un sénat qui correspondait avec le chef ou président de la province, lequel résidait à Eauze, métropole de la Novempopulanie. Ce sénat avait à la tête un officier romain qualifié de comte, et une milice recrutée parmi les citoyens composait la force militaire de la ville. *Augusta*, comme toutes les cités romaines, était construite sur le plan même de Rome. Son périmètre formait un carré oblong, entouré de murailles flanquées de tours de distance en distance.

L'introduction du christianisme à *Augusta* date de la fin du IIIe siècle. Malgré la célébrité qu'elle avait acquise, et l'importance que lui donnaient ses droits de cité, ce ne fut cependant que dans le IVe siècle qu'on en fit un évêché, dont le premier titulaire connu est un prélat nommé *Citérius* (313).

La domination romaine qui, dans l'origine, n'avait été acceptée qu'à contre cœur, eut cependant les plus heureux résultats pour la province. La ville d'Auch en ressentit surtout les avantages. La littérature, les arts y furent cultivés avec succès, le commerce et l'industrie enrichirent les habitants. Ses environs étaient ornés de somptueuses villas. Des voies de communications, telles que les routes de Toulouse et de St-Bertrand (*lugdunum convenarum*), reliaient entre eux les points les plus fréquentés de la Novempopulanie. Toute cette prospérité s'évanouit vers le commencement du Ve siècle, pendant les invasions successives des Vandales, des Suèves, des Alains et des Goths, qui se livrèrent à toutes sortes de dévastations. S'il faut en croire la chronique d'Auch, la ville fut alors préservée de la fureur des barbares par l'intercession de St-Orens, son évêque.

Digitized by Google

Les Visigoths, qui étaient ariens, une fois maîtres de la Novempopulanie, persécutèrent les évêques catholiques de cette province. Plusieurs siéges épiscopaux furent supprimés et particulièrement celui d'Auch, jusqu'en 484, époque à laquelle il fut relevé et occupé par l'évêque Nicetius

En 509, après avoir conquis les trois Aquitaines sur les Visigoths, Chlodwig dota l'évêché d'Auch de plusieurs terres; il fonda et fit bâtir sous les murs de la *cité-vallée-claire*, (c'est-à-dire *l'Augusta Ausciorum* ainsi nommée pour la distinguer de l'ancienne ville des *Ausci*, qui conserva le nom de ville claire) l'église de St-Martin, près de laquelle fut construit un monastère où les évêques fixèrent longtemps leur résidence avec le clergé. Pendant les deux siècles qui suivirent la mort de Chlodowig, la Novempopulanie fut ravagée tour à tour par les Francs et les Normands. En 732, les Maures se répandirent aux environs d'Auch, ruinèrent tout le district, et s'étant emparés de la ville, n'en épargnèrent qu'un faubourg, lequel subsiste encore aujourd'hui sous le nom de *place de la Maure*. Détruite par les Arabes, la ville se relevait à peine, lorsqu'en 844 les Normands dévastèrent une seconde fois la province. Il ne paraît pas cependant qu'à cette époque Auch eût déjà repris quelque importance, car ces hordes avides de pillage dédaignèrent de s'y arrêter. Après la fuite de l'archevêque de Bordeaux chassé par les bandes du nord, l'évêché d'Auch fut érigé en archevêché dont le premier titulaire fut Airard (879). Dans le xe siècle, le comte Guillaume Garsie, fils de Garsie Sanche, duc de Gascogne, à qui, dans le partage des états de son père était échu le pays de Fezensac, fit élever un château sur le promontoire même où avait été située la ville des *Ausci*. Les rares vassaux restés parmi les débris de la cité romaine accoururent se placer sous la protection du nouveau seigneur. Un mur d'enceinte protégea ces grou-

Digitized by Google

pes de maisons ainsi que la forteresse du comte. C'est vers ce temps-là qu'il faut rapporter l'accroissement définitif du diocèse d'Auch et l'autorité temporelle exercée par les archevêques sur tous les possesseurs de fiefs; autorité si extraordinaire qu'on peut dire, sans exagération, qu'ils furent pour les feudataires de Gascogne ce qu'étaient les papes pour les monarques de l'Europe.

Le comte Guillaume Garsie, imitant son père, partagea son comté entre ses trois fils (960). Odon, l'un d'eux, eut le Fezensac; c'est par son successeur Odon dit Moncus *Tinea*, que fut fondé le monastère de St-Orens. La race de ce dernier s'éteignit dans la personne de Béatrix (1140). Alors, Gérard III, comte d'Armagnac, le plus proche parent, réunit la succession à son fief, et ses descendants furent suzerains de la ville d'Auch jusqu'à la mort de Charles Ier, qui ne laissa pas d'enfants légitimes (1484). Le Fezensac et l'Armagnac furent, depuis, administrés par différents seigneurs au nom du roi de France. Henri IV, à son avènement, les incorpora dans les domaines de la couronne.

En 1040, l'archevêque Raymond Copa, ayant permis la liberté de sépulture, établit un nouveau cimetière près de l'église Ste-Marie, à Auch. Cette innovation déplut singulièrement aux moines du monastère de St-Orens, dont le cimetière servait pour toute la ville, et qui avaient ainsi le monopole des inhumations. Il en résulta des querelles très violentes, renouvelées dans plusieurs circonstances, pendant un espace de plus de soixante-quinze ans. L'affaire eut enfin un dénoûment en 1119; le pape Calixte II condamna par un bref les bénédictins de St-Orens. Tout semblait terminé, et le nouvel archevêque, Bernard de Ste-Christie, devait procéder avec tout son clergé à la bénédiction du cimetière de Ste-Marie, quand, le 29 avril, jour de la cérémonie, pendant la grand'messe, les moines, dépités

Digitized by Google

de leur défaite, marchèrent armés vers la cathédrale, suivis d'un grand nombre de partisans dévoués à leur cause. L'évêque de Tarbes, qui officiait, fut blessé au pied; plusieurs personnes périrent dans le tumulte. Une des flèches lancées par les assaillants perça même le corporal de l'autel. On se hâta de fermer les portes de l'église; mais les moines, exaspérés, y mirent le feu, et l'édifice entier, sans aucun doute, eût été la proie des flammes sans le secours des assistants, qui, à la vue du danger, avaient abandonné précipitamment l'intérieur de la basilique. Ces excès furent dénoncés au concile de Toulouse présidé par le pape. La conduite des moines fut condamnée, dit Brugèle, «par tous » les Pères, qui virent avec indignation le corporal avec la » flèche dont il avait été percé,» et l'établissement du cimetière fut enfin confirmé d'une manière irrévocable.

Bernard IV, comte d'Armagnac, voulant placer un de ses fils sur le siége archiépiscopal de la ville d'Auch, fit une guerre des plus acharnées à son beau-frère, Gérard de La Barthe, qui l'occupait. A diverses reprises, il saccagea l'église métropolitaine, l'archevêché, les cloîtres des chanoines, dont il abattit les tours, et pilla les biens et les meubles de son parent. Ces hostilités, continuées par son fils, le comte Gérard IV, ne cessèrent qu'après le départ de l'archevêque Gérard pour la Palestine, où il mourut (1190).

La révolution communale qui s'accomplit au XIIe siècle dans le nord de la France se fit à peine sentir dans les provinces méridionales, où, comme l'on sait, le régime municipal avait toujours existé. Ce n'est cependant que dans les premières années du XIIIe siècle qu'on voit renaître le nom de *citoyen* et de *république d'Auch*. En 1205, Arnaud, comte d'Armagnac, prêta serment aux consuls de la ville de garder leurs priviléges et coutumes, leurs biens et personnes, priviléges, dit le préambule, «que les dits habitants

Digitized by Google

» et leurs tenants ont de tout temps et dont n'est mémoire » du contraire.» D'où l'on est fondé à croire que de tout temps, en effet, Auch a joui des bénéfices du régime municipal.

Gérard V, comte d'Armagnac, homme faible et pusillanime, s'engagea, par acte du 6 des ides de juin 1246, à tenir à foi et hommage de Simon de Monfort les comtés d'Armagnac et de Fezensac, excepté toutefois Auch et la conservation pour cette ville du droit de franc alleu qu'elle possédait. Simon, par une lettre adressée aux consuls, les assura qu'il maintiendrait les exceptions arrêtées avec Gérard. Ce fut dans le même siècle que St Louis porta plusieurs ordonnances contre les blasphémateurs. Les consuls d'Auch et l'official, à l'exemple du roi, en rendirent aussi contre ceux des habitants de la cité qui seraient convaincus de blasphèmes. Ces ordonnances, écrites en langue romane, contiennent certaines dispositions fort originales que nous publierons plus tard.

En 1279, Auch fut assiégée par le sénéchal de Toulouse. Gérard, montrant dans cette circonstance plus de hardiesse qu'on ne s'y attendait, d'après son caractère, concentra des troupes dans la ville, la fortifia et jeta le défi au sénéchal. Celui-ci livra bataille au comte sous les remparts, le fit prisonnier et l'emmena au château de Péronne, où il le tint captif pendant deux ans. En 1280, Bernard, comte d'Astarac, ayant élevé la *Bastide de Pavie* sur les marches de son comté qui confinaient avec l'Armagnac, les consuls d'Auch protestèrent énergiquement contre cet acte qui faisait ombrage à la commune. Il y eut un long procès entre les deux localités, et souvent on en vint aux coups. Mais la contestation finit par être décidée en faveur des habitants de Pavie.

Dans l'année 1289, fut élevé l'hôtel-de-ville que, suivant l'usage des communes du Midi, on surmonta d'une *mirande*

Digitized by Google

en place de beffroy. On y établit en même temps une prison avec sa geôle, un magasin où l'on enferma les armures, les harnais, et, dit la chronique d'Auch, « une arche ou coffre » où furent mis tous les livres ou papiers des sieurs consuls » et citoyens de la dite ville, relatifs à toutes les affaires et » ordonnances municipales. »

Les droits acquis et reconnus des habitants furent solennellement confirmés et sanctionnés, en 1301, par Bernard VI, comte d'Armagnac, et par l'archevêque Amanieu II. Alors fut passée la sentence arbitrale ou transaction entre le comte, l'archevêque, le chapitre, le syndic de la commune; acte qui institua par écrit le code auquel devaient être soumis les habitants, sous le titre de *Coutumes d'Auch*. Le préambule en est surtout intéressant par le soin qu'ont eu les rédacteurs de spécifier que, *par discours et laps de temps les choses qu'on fait pouvant facilement venir à oubli, il est beaucoup meilleur de les mettre à la notice et connaissance de témoins et de les éterniser par témoignages d'écritures*. Ce code, écrit d'abord en latin, est resté en vigueur jusqu'à la révolution de 1789. Les comtes d'Armagnac, et, après leur chute les rois de France à leur avènement, ainsi que les archevêques, en s'installant dans le le diocèse, prêtaient serment aux consuls de respecter les priviléges et coutumes de la ville. Les consuls, au nombre de huit, étaient élus pour une année, à l'expiration de laquelle ils nommaient chacun leur successeur. Ils avaient trente *sols morlas* de salaire en 1301, deux cents livres en 1730. Une de leurs prérogatives était de ne pouvoir être mis à la torture, *sinon qu'en cas et quels les consuls y doivent être mis*. En sortant d'exercice, il fallait qu'ils attendissent deux ans avant de pouvoir être réélus; et en cas de nomination, s'ils s'excusaient et refusaient d'accepter, ils étaient passibles d'une amende de *vingt sols morlas*.

Digitized by Google

Parmi les deux cents articles contenus dans le livre des coutumes, traitant des droits politiques, civils, criminels, et de propriété, nous en choisissons un qui, par sa singularité, nous semble assez remarquable pour être cité : « *Item* » est coutume que un chacun peut travailler en son édifice » ou en tout autre bâtiment et élever sa maison plus haut » à sa volonté et presqu'au ciel, etc. »

P. LAFFORGUE.

Lettre de M. Laurentie.

La *Revue* enregistre, avec amour-propre, la lettre ci-après. Elle est d'un glorieux vétéran des lettres, de M. Laurentie, rédacteur en chef de l'*Union*. Le savant auteur de *l'histoire des ducs d'Orléans et de l'Introduction à la Philosophie*, qui est notre compatriote, a conservé, au milieu des préoccupations de la presse quotidienne, un vif amour pour son pays et une grande sollicitude pour ses intérêts.

A Monsieur le rédacteur de la REVUE D'AQUITAINE,

MONSIEUR,

Après quelques mois de retraite à la campagne, j'ai trouvé à Paris votre *Revue d'Aquitaine,* et je me suis empressé de la lire. Vous éveillez les bons souvenirs et ressuscitez les traditions d'un pays qui a eu sa part de gloire dans l'histoire générale de la France. Permettez-moi de vous envoyer mes félicitations. Tous nos compatriotes doivent aimer votre œuvre, et je voudrais pouvoir la seconder autrement que par mon humble suffrage.

A côté des choses d'art, de poésie et d'histoire, je vois que vous ne négligez pas les choses d'intérêt local. La question de nos eaux-de-vie vous touche, et c'est encore là une question d'honneur pour notre Ar-

Digitized by Google

magnac. A Paris, tout est falsifié, nos eaux-de-vie comme le reste, et il serait beau de trouver un moyen de les protéger contre une concurrence que protége le mensonge. Faites qu'une association de probité les envoie pures dans les grands centres de consommation, que là des agences honorables les reçoivent telles que la nature de nos vins les a produites, et, enfin, que des maisons choisies, sous un contrôle sévère, les livrent à la circulation telles qu'elles-mêmes les auront reçues, et vous aurez résolu le problème posé par M. de Minvielle. Difficulté complexe, je le sais, mais qu'il serait glorieux d'attaquer, ne fût-ce que par de courageux essais! Ce serait, de nos jours, une grande nouveauté d'introduire l'honnêteté dans la vie commerciale, comme moyen de vogue et de fortune. Il sera digne de quelques hommes de bien d'avoir donné le signal d'une telle entreprise.

Pardonnez-moi de vous parler de ce qui ressemble à une question matérielle. Je voulais surtout vous parler de ce qui se rapporte à des études morales et historiques. Mais tout ce qui peut relever le nom de l'Armagnac mérite d'être applaudi, et je serais heureux de concourir à toute œuvre qui aurait pour objet l'utilité aussi bien que l'honneur de mon pays.

Agréez, Monsieur, l'expression des sentiments très distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre dévoué compatriote,

LAURENTIE.

Paris, 27 décembre 1856.

NUMISMATIQUE.

Avec Constantin commence la série des monnaies impériales du Bas-Empire; elles se distinguent de celles dont nous avons déjà parlé par des particularités saillantes qui ont pour cause la chute de Rome, la translation de l'empire à Constantinople et surtout la religion nouvelle. L'église est sortie triomphante de l'obscurité des catacombes protégée par l'empereur. Les usages, les mœurs, les croyances et les rites des premiers chrétiens s'introduisent peu à peu dans l'empire et aux symboles païens succèdent ceux du Christ.

Digitized by Google

Sous l'influence de cette révolution morale, paraît l'art chrétien avec sa poésie douce et mélancolique; son enfance est simple et austère, mais combien elle est admirablement naïve !.. Cet art plein de spiritualisme, qui doit des siècles après briller du plus vif éclat avec les grands maîtres italiens, c'est le symbolisme. Formé, dans le principe, d'un mélange d'idées païennes et chrétiennes parce qu'il n'a pas encore son idiome et ses images particuliers, il se sert, pour se rendre sensible, des types mythologiques qu'il épure et châtie. Voilà pourquoi on rencontre fréquemment sur certaines médailles le monogramme du Christ à côté d'un dieu du paganisme.

Longtemps encore le numéraire conserve le titre de Dominus noster, suivi de celui de perpetuus Augustus ou même de nobilisimus, mais il s'efface sous Constantin VI et l'on voit celui de Basileus ou roi des romains, écrit en caractères grecs.

Les couronnes radiées et laurées sont remplacées par le diadème et le nimbe; le globe, emblème de l'empire, devient crucifère.

Constantin Ier, soit par zèle pour la religion, soit pour enlever au sénat de Rome ses antiques prétentions, enleva du labarum (1) les lettres initiales [S. P. Q. R.] (2) qui désignaient le sénat et le peuple, et y substitua le monogramme du Christ qu'il fit graver depuis sur les monnaies.

Les moyens et petits bronzes de cet empereur sont très répandus, et l'on compte jusqu'à plus de soixante variétés de revers. D'ordinaire ils représentent des figures militaires, le soleil marchand ou des vœux autour d'une couronne. Ceux sur lesquels on voit la tête casquée de Rome avec la légende : urbs Roma et Romulus et Remus allaités,

(1) Etendard qui remplaça l'aigle légionnaire.
(2) Senatus populus romanus.

Digitized by Google

ont été frappés sous son règne; il en est de même de ceux qui ont pour type la ville de Constantinople personnifiée, tenant la haste sur l'épaule.

Après les fils de Constantin, notre numismatique locale est souvent remplie de lacunes. Cependant, jusqu'au règne de Justin Ier (518), durant une période de plus d'un siècle, ont peut encore étudier et classer quelques monnaies byzantines. Il nous reste des bronzes de Delmatius, né à Toulouse, de Constantin II et de Constance II. Ceux du premier ont un certain degré de rareté et l'on peut citer un revers avec cette légende : Gloria exercitus : dans le champ deux figures militaires armées et deux enseignes avec le monogramme du Christ. Parmi ceux de Constance II, un seul mérite description : à l'avers la tête de l'empereur; de l'autre côté cette légende : FEL (ix) TEM. (porum) REPARATIO; Constance debout sur une galère tient de sa main droite un globe surmonté d'un phénix et de l'autre le labarum orné du monogramme du Christ (+); derrière lui la victoire assise; à l'exergue SHKB.

On trouve encore des médailles de Magnence et de Décence, son frère, de Valentinien Ier, de Valens, et des quinaires de Théodose le Jeune avec le labarum ou deux victoires en face l'une de l'autre. Après eux elles deviennent presque introuvables dans nos contrées; cependant un de nos collecteurs possède un quinaire d'or d'Anastase à tête en profil, et au type d'une victoire crucifère (1).

La classification des impériales du Bas-Empire s'arrête pour nous au règne de Justin Ier, et la conservation dans un de nos cabinets, d'une seule monnaie de Constantin, père de Pogonat (2), est l'effet du hasard et une preuve de

(1) Les têtes sont vues de face depuis.
(2) Voici la description de cette pièce: buste diadémé de l'empereur qui tient le globe crucifère, au revers l'indice XX surmonté d'une croix.

Digitized by Google

la rareté du numéraire des rois vandales. Cette rareté a sa raison d'être, parce qu'à cette époque, la Gaule n'étant plus romaine, s'est constituée en nation indépendante, et a rompu ses relations avec l'Orient désorganisé.

A l'empire Romain a succédé l'empire Franc qui, par ses éléments politiques, a servi de type aux sociétés modernes.

Nous n'essaierons pas de démontrer l'intérêt que l'on peut retirer de l'étude de nos monnaies mérovingiennes, carlovingiennes ou du moyen-âge. Il est certain que l'histoire monétaire de notre Gascogne n'est pas complète et qu'on pourrait à l'aide de monographies collectives, arriver à un classement; mais cette étude est ardue et il faudrait un guide sûr pour ne pas entrer dans le domaine de l'erreur.

E. P.

Louis d'ASTARAC, marquis de Foutrailles.

Si la conjuration de Cinq-Mars a été diversement jugée, elle a toujours excité le plus puissant intérêt. Un nom illustre déjà, et un amour presque royal se rattachent à cette brillante et rapide destinée. Puis, un âge aussi tendre pour d'aussi grands projets, une lutte pour ainsi dire gigantesque, mais folle et présomptueuse, contre cet homme si profondément habile, et si dur, et si inflexible à la fois, qu'on appelle le cardinal de Richelieu, tout est dramatique dans un tel sujet; et quoique pareille catastrophe se retrouve dans les annales de tous les peuples, elle n'en inspire pas moins toujours un de ces sentiments de forte pitié qui plaît au cœur humain. Mais ce qui en fait une légende pour ainsi dire Shakespearienne, c'est cette grande et noble figure du président de Thou. Rien ne manque ici à la beauté du drame, pas même l'amitié la plus dévouée qu'ait eu à noter

Digitized by Google

l'histoire. De Thou, s'appuyant sur sa vertu et sur la fidélité à son serment, meurt, les yeux vers le ciel et l'âme absorbée par des pensées toutes divines, avec cet imprudent ami qui, par un lâche aveu, l'a entraîné à l'échafaud.

Mme de Motteville, cette si aimable causeuse, a tout dit là-dessus dans ses Mémoires où tant d'esprit s'allie à tant de bon sens. M. Alfred de Vigny l'a pour ainsi dire suivie pas à pas dans son beau Roman de *Cinq-Mars*. Aidé de son génie poétique, si pur et si remarquable à la fois, il n'a fait que dramatiser le récit de la dame d'honneur d'Anne d'Autriche, en y ajoutant seulement quelques documents historiques. Elle nous sera donc d'un grand secours sur l'agent secret et avoué de cette folle et téméraire entreprise, qu'elle juge si bien.

Nous avons eu beau compulser nombre de notices historiques et de biographies anciennes et contemporaines, nous n'avons trouvé que quelques mots secs et stériles sur celui qui fait l'objet de cette causerie. Nous aurions voulu retracer une de ces généalogies qui pût attirer l'attention et fixer les regards de manière à retrouver dans une de nos vieilles familles d'Armagnac une goutte de vrai sang de gentilhomme. Ayant échoué dans toutes nos recherches, nous nous sommes rattaché seulement au caractère.

Louis d'Astarac, marquis de Fontrailles, était descendant d'une ancienne maison de l'Armagnac. Il était loin d'être beau. Désagréable par sa personne et par sa bosse, comme dit Mme de Motteville, il possédait l'esprit le plus vif et le plus insinuant du monde. Appelé de bonne heure à la cour de Louis XIII, il faisait partie de ce groupe brillant de jeunes seigneurs où s'entretenait la haine la plus profonde pour le cardinal. Gondi, d'Entraigues, Montrésor, Beauvau, de Lude, l'infortuné Cinq-Mars et bien d'autres formaient cette phalange de gentilshommes que le roi redoutait, que

Digitized by Google

Richelieu haïssait et décimait par la hâche, et que toutes les femmes adoraient, en mettant la reine en première ligne.

Il faut le dire aussi : à cette époque, deux partis puissants et deux opinions irréconciliables étaient en présence. D'un côté, l'autorité royale, représentée par le cardinal, voulant tout soumettre et tout absorber, et de l'autre la noblesse avec ses prérogatives, qui étaient parfois un frein et la plupart du temps un obstacle à l'exercice de cette autorité. La lutte durait depuis des siècles, et la France avait failli y périr plusieurs fois. La conjuration de Cinq-Mars fut la dernière tentative de la noblesse. Elle y perdit tout son prestige, parce que, dans son délire, elle alla jusqu'à livrer son pays. M. Alfred de Vigny a beau intéresser son lecteur à son aimable criminel (expression de Mme de Motteville), le cœur du citoyen se révolte devant cette trame sans nom, et Mme de Motteville elle-même, qui ne peut laisser percer qu'un tendre et sympathique intérêt, puisque ces jeunes seigneurs étaient les vrais amis de sa maîtresse, fait éclater cette révolte du cœur dans ces quelques mots : «Il est à » croire que le malheur qui les fit périr fut une protection » de Dieu toute particulière qui sauva la France des désor- » dres qu'un changement de cette nature y pouvait appor- » ter.»

Fontrailles joua dans cette conjuration le rôle le plus important. Doué d'un esprit d'intrigue excessivement rare, il fut envoyé près du roi d'Espagne pour traiter au nom des seigneurs révoltés. Que de souplesse et que d'habileté ne dut-il pas déployer pour faire réussir sa mission et s'insinuer dans les bonnes grâces de ce fier duc d'Olivarès que Le Sage a si bien dépeint dans son immortelle étude de mœurs, que l'on appelle *Gil-Blas*. D'ailleurs, un tel projet devait sourire au ministre espagnol. On y faisait si bien li-

Digitized by Google

tière des intérêts de la France! On la livrait tout entière, pour intérêt de caste, avec tant de sans-gêne et de laisser-aller!...

Le traité fut signé, et lorsque de Fontrailles rentra en France, le cardinal avait tout découvert et frappait sans pitié.

Fontrailles repartit pour l'Espagne. Mais de quelle façon? Laissons parler Madame de Motteville. Nous y découvrirons cet esprit gascon qui perce partout et n'abandonne jamais les habitants de notre pays :

(Fontrailles était le plus criminel de tous. Mais il se sauva de la mort fort habilement. Il sut du grand-écuyer (Cinq-Mars), la veille de sa détention, que Chavigny (espion de Richelieu) avait été enfermé avec le roi, et qu'il ne savait point le sujet de cette conférence si ce n'était sur l'extrémité où était le cardinal. Sur quoi, après lui avoir dit que cette conversation lui était fort suspecte et que c'était à lui à voir s'il était bien assuré du roi, il lui dit : « Monsieur, vous êtes de belle taille, quand on vous appetisserait de toute la tête, vous ne laisseriez pas de demeurer fort grand. Pour moi, qui suis déjà fort petit, on ne pourrait me rien ôter sans m'incommoder et sans me faire de la plus vilaine taille du monde. Vous trouverez bon, s'il vous plaît, que je me mette à couvert des couteaux.» Il monta ensuite à cheval et s'en retourna en Espagne, d'où il ne faisait que revenir.)

Fontrailles passa en Angleterre, et là travailla à ses Mémoires intitulés: *Relation des choses particulières de la Cour pendant la faveur de Cinq-Mars*. Cette relation fort curieuse, en même temps fidèle et exacte, est en parfaite analogie avec les Mémoires de Mme de Motteville. Elle est parfois très éloquente et d'un style bien soutenu pour l'époque, et M. Alfred de Vigny y a puisé son morceau le plus émou-

Digitized by Google

vant, celui qui se rattache à l'exécution de Cinq-Mars et de Thou. Pourquoi ne l'a-t-il point signalé?...

Cependant, il faut l'avouer, cette conspiration où Fontrailles fut mêlé comme habile diplomate avait une certaine grandeur. La noblesse voyait arriver avec peine l'heure de sa déchéance féodale ou de puissance dominatrice. Au prix même de son sang, et malheureusement au prix de son pays, elle voulut reconquérir son prestige. Mais le souffle de la réforme avait envahi les esprits et fait bouillonner les couches inférieures de la société. Le tiers et le peuple avaient été appelés aux luttes de l'époque et y avaient comme pressenti leur grandeur future. Avec leur bon sens, ils s'aperçurent que l'obstacle à leur délivrance et à leur élévation ne résidait pas dans l'autorité royale, mais bien dans la noblesse. Aussi, le sang qu'elle versa ne fut plus pour cette partie de la nation un de ces sangs généreux auquel se rattache une sympathie publique, et du jour où la royauté domina seule et put passer le niveau sur toutes les têtes, l'esprit d'égalité s'enracina dans les mœurs, et la nation attendit l'heure où elle en ferait un principe de loi.

Lorsque Fontrailles revint en France, sous la régence d'Anne d'Autriche, il dut, lui qui venait d'assister aux premiers mouvements de liberté d'un peuple, avoir pitié, avec sa fine et pénétrante observation, de ces brouillons de la Fronde. Il dut, sans nul doute, noter l'heure de l'effacement et pressentir ces dates écrites sur le cadran de la Providence, qui marquent les profonds bouleversements de l'humanité : 1688 en Angleterre, 1775 en Amérique, 1789 en France. A. B.

UN CAPITAINE DE ROUTIERS.

Il existe encore dans l'ancien comté de Comminges, sur le bord de la petite rivière de la Noue, un vieux château féodal

Digitized by Google

sur lequel plus de six siècles ont passé et qu'on nomme Floran. Les soins des propriétaires et des badigeonneurs qui lui font presque annuellement la toilette de la tête aux pieds lui servent à déguiser son âge. A le voir encore debout, mirant capricieusement dans les eaux de la rivière qui le caresse ses faces ridées de lézardes récrépies, on est tenté de le prendre pour un de ces respectables marquis du siècle passé, dont la viellesse chargée de postiches et de fard ne s'avouait qu'au moment de mourir.

Ce manoir était autrefois la demeure d'une famille puissante dont le nom se trouve dans les chartes du pays et dans les souvenirs du peuple qui le mêle bien souvent à la poésie de ses légendes. Les traditions conservées dans les villages environnants sont presque toutes marquées de ce nom de Floran qui semble devoir survivre encore longtemps à ceux qui le portaient jadis; car, ce nom sert de pivot à des histoires dramatiques comme celle que je vais écrire, telle que me l'a contée, pour mon édification personnelle, il y a quelques années, un brave prêtre de campagne de mes amis.

C'était en 1380. La race des seigneurs de Floran qui avait traversé tant de siècles devait, au dire de tous les devins du pays, s'éteindre avant peu. Une triste calamité était attachée, en effet, à la famille des châtelains qui existaient alors. La jeune épouse sur qui reposaient toutes les espérances les détruisait une à une par une triste fécondité de cadavres. Cela dura presque jusqu'à sa vieillesse; et alors, Dieu lui envoya, par une grâce toute particulière, une conception heureuse comme il fit autrefois à la femme de l'écriture. Quand vint le temps de la délivrance, elle eut la joie d'entendre enfin un enfant vagir dans sa couche.

Cette naissance fit taire pendant quelque temps les prédictions des sorciers, mais ne les fit pas oublier; car il vint

Digitized by Google

au monde, à cette même époque, un enfant qui fut porté au château en sortant du sein de sa mère, et qui fut plus tard appelé le bâtard de Floran.

Les deux frères, élevés l'un à côté de l'autre, se portèrent en grandissant une haine instinctive et atroce qui réveilla les fatales prédictions sur la race de Floran, et porta bien des gens à dire qu'un crime se chargerait tôt ou tard de les justifier.

Un crime germait, en effet, dans cette désunion; mais, on ne devait pas en voir encore de longtemps les déplorables fruits. Il fallut de nombreuses circonstances pour en hâter la venue. Selon la loi féodale qui n'admettait pas de partage, l'enfant légitime fut seul appelé à recueillir l'héritage de ses nobles aïeux; tandis que celui qui portait le vice originel de sa naissance en fut exclu, et dès lors il eut à subir une sorte de suzeraineté dont les tortures morales étaient de nature à faire plier sa vertu.

Il endura cependant sans se plaindre toutes les souffrances de son orgueil humilié. Il laissa son frère s'emparer du riche patrimoine de ses pères, et sembla n'avoir aucun regret de le voir jouir seul de la richesse, du rang et des honneurs auxquels il semblait appelé par son nom. Il n'y attachait aucun prix; il avait tout oublié aux pieds d'une jeune vassale; tout jusqu'à sa haine fraternelle qui datait du berceau. Pour lui, candide enfant, la vie c'était l'amour; le bonheur c'était le ravissement qu'il trouvait à perdre ses regards dans les yeux de sa bien aimée. Il laissait dormir son ambition, et s'abandonnait tout entier aux espérances d'une future union.

Mais bientôt, cet horizon nouveau qu'il croyait sans nuages s'obscurcit. Un amour était né à côté du sien et marchait astucieusement dans l'ombre en attendant qu'il éclatât avec bruit quelque jour. Plusieurs fois la jeune fille

Digitized by Google

avait entendu des pas marcher derrière elle dans les sentiers de la forêt; elle avait eu fréquemment à éviter une rencontre qu'elle semblait redouter, et fuir des obsessions qui la poursuivaient. Elle cachait tout à son amant; elle ne lui faisait connaître, ni les poursuites, ni les aveux; elle ne lui redisait pas non plus les menaces qu'on faisait bruire à ses oreilles pour l'effrayer et la détacher de lui. Mais cela rendait leurs courses plus timides et leurs rendez-vous plus rares et plus mystérieux; et malgré cela ils n'avaient pu soustraire leur mutuelle affection à tous les yeux, car il leur était arrivé bien souvent d'être interrompus dans leur tendres causeries par l'apparition subite d'un homme qui s'avançait dans le lointain et dont la vue les obligeait à se cacher. Dans une occasion cependant, cet homme auquel ils avaient toujours eu le temps d'échapper s'approcha d'eux par surprise. Ils étaient absorbés dans leurs doux propos quand il se présenta colère et menaçant. Il alla se placer entre le bâtard et la jeune fille, et dit en mettant brutalement la main sur cette dernière :

— Cette femme est à moi.

C'était le sire de Floran, le frère du déshérité. Des valets saisirent aussitôt la vassale et l'entraînèrent vers le château.

— Frère, pitié, disait le pauvre amant, en suivant sa maîtresse qu'il ne pouvait défendre.

(*La suite au prochain numéro.*) P. PAYEN.

Des Usages locaux.

M. le préfet du Gers a dernièrement notifié la formation de vingt-neuf comités qui seront chargés, dans chaque canton, de constater et de recueillir les usages locaux, conformément aux intentions du gouvernement.

Digitized by Google

Par l'énumération d'un certain nombre de cas, M. le préfet a fait comprendre l'utilité et l'importance de ce Recueil, dont il fait ressortir les avantages dans cette phrase: *Il est hors de doute que les autorités, aussi bien qne les particuliers, pourront puiser journellement des renseignements indispensables, et qu'il deviendra possible par ce moyen de rectifier et même de fixer d'une manière presque authentique des usages souvent contradictoires et trop souvent mal connus.*

Rechercher, constater et colliger les usages est une opération multiple dont on ne doit pas dissimuler les difficultés si une bonne méthode ne vient en coordonner les détails infinis. Il ne suffit donc pas que le but ait été indiqué avec précision; il faut, pour se garantir d'équivoque, que tout délégué, qui coopère à une telle entreprise, se pénètre de la hauteur et de la délicatesse de sa mission. Cette mission est le prélude de l'œuvre du législateur, puisque l'usage a le double pouvoir d'interpréter et de compléter la loi quand elle est insuffisante. Cette défectuosité est donc suppléée par les règles que l'on observe traditionnellement dans un pays pour légitimer les affaires qui s'y traitent. Or, il arrive souvent que, dans un canton, le même usage se présente sous une série de variétés correspondantes au nombre des communes ou des hameaux. Il serait alors téméraire et erroné d'étendre à une circonscription cantonale ce qui n'est appliqué et applicable que sur certains points de cette circonscription; aussi est-il essentiel de subdiviser les usages de façon à conserver à chacun d'eux son individualité propre, et à éviter ainsi toute confusion.

Le premier devoir de la *Revue d'Aquitaine*, qui possède sur cette matière des documents précieux et nombreux, est de signaler quelques sources où l'on pourra puiser pour donner à cet urgent et salutaire travail la perfection dont il

Digitized by Google

est susceptible. Ces documents sont : les minutes contenant les décisions des anciennes sénéchaussées, des anciens tribunaux de district, des tribunaux de première instance et des justices de paix, ainsi que les arrêts des justices royales, des ordinaires, des justices seigneuriales; et pour l'arrondissement de Condom, de l'ancienne cour d'appeaux, du marquizat de Fiumarcon séant à la Roumieu. On peut également consulter le Répertoire de jurisprudence (tome 2, page 322, 1re *Collection*), où il est établi que les faits ne peuvent former un usage, s'ils ne réunissent six caractères différents, c'est-à-dire s'ils ne sont : 1° uniformes; 2° publics; 3° multipliés; 4° observés par la généralité des habitants; 5° réitérés pendant un long espace de temps; 6° constamment tolérés par le législateur. Voici encore une nomenclature indicative de livres qui se rattachent à cette question, et qui, bien qu'étrangers au département, peuvent néanmoins être d'excellents auxiliaires puisque le travail à faire ici a de l'analogie avec celui que l'on a fait ailleurs.

1° Usages locaux du Tarn ayant force de loi, par Clausade, 1843, in-8°;

2° Essai sur les usages locaux, par M. Neveu Dérotries, édition sans date, mais antérieure à 1849;

3° Les usages locaux du département des Côtes-du-Nord, recueillis par Aulanier fils et Habasque, un vol. in-12, 1851;

4° Usage et règlements locaux du Finistère, par Limon, 1852, in-8°;

5° Anciens usages inédits d'Anjou, publiés d'après un manuscrit du XIIIe siècle, par Marnier, 1853, broch. in-8°;

6° Anciens usages de Bourgogne pendant les XIIIe et XIVe siècles, par le même, 1855, in-8°.

On peut encore fouiller et dépouiller avec profit : 1° les actes anciens et nouveaux des notaires, notamment ceux

Digitized by Google

qui traitent de baux à ferme, à loyer, à bordelerie, à cheptel, les brevets d'apprentissage, les transactions sur procès; 2° les anciens statuts des corporations d'arts et métiers, leurs règlements et délibérations; 3° pour notre Aquitaine, les anciens statuts de la ville et cité de Bordeaux, le corps des fors et priviléges du peuple de Béarn, les formules des actes de mise en ferme des domaines des anciennes communautés religieuses; 4° les livres et papiers domestiques. Ceux des maisons nobles sont ceux qui offrent le plus de ressources. Nous avons eu sous les yeux l'inventaire manuscrit des pièces justificatives d'une généalogie; nous y avons trouvé la réserve de droits seigneuriaux envers des usages locaux qui durent encore.

C'est avec cette conscience et cet esprit d'analyse qu'on mènera à bonne fin cette pénible et sérieuse tâche; mais toutes ces minutieuses recherches nécessitent beaucoup de temps. Il nous paraît donc impossible, si les commissions n'ont qu'une existence éphémère, de faire des découvertes profitables. Le manque de temps n'aboutira qu'à un travail imparfait, superficiel et demi-authentique. Si, au contraire, on reconnaît l'efficacité de notre méthode, on créera un recueil immense et fidèle, qui aura pour conséquences de mettre de l'uniformité dans notre législation, d'aider toutes les juridictions civiles à rendre plus exacte et meilleure justice, de mettre empêchement aux surprises et aux abus dans la pratique de la vie, de procurer de grandes richesses pour la confection d'un Code rural (depuis si longtemps promis et si impatiemment attendu); enfin, de pouvoir constater, par des rapprochements ingénieux, quelles sont les contrées que l'on doit le plus estimer, dans la succession des âges, pour leurs actes de raison populaire.

E. CORNE.

Digitized by Google

Poésies gasconnes inédites

DE

LOUIS BARON,

NÉ A POUYLOUBRIN EN 1612, MORT EN 1663.

Ode per serbi d'Epitaphe sur la toumbe de Goudoulin.

Acy deguens ès susterrat,
Per tout jamés bouquebarrat,
Goudoulin, l'aunou de Toulouse.
Countre aquet esperit gaillard
La mort a jougat au bieillard,
E l'a fourrat en la balouse.

Las Nymphes deu double tueó,
De tant qu'eres n'an mau de eo,
Lechen seca dequia la base
Parnasse, qu'a lou flus malau,
E nou beng mès pourta la clau
De la hountéte de Pégase.

De gran sentiment de doulou,
Phœbus a cambiat de coulou,
E despuch que l'ou clot embarre
Un tresor rare coum aquet,
Et boute au croc soun reséguet (1)
E desaccorde sa guitarre.

Parnasse qui le jour e neyt
Droumi soun mignoun en un leyt
Oun jamès persoune nou beille,
Per planta de tristes cyprès,
Arringue (2) sous majes laurès
Ou per despeyt lous escabeille.

Coum Ourphee en souna du lut
A passejat coum a boulut
Tantôs un roc, tantôs un arbe,
Goudoulin a rebiscoulat
Soun co tout transit e gelat
Debat un bisatge de marbe.

(1) Violon.
(2) Arrache.

Digitized by Google

La flou que prengoug de sa man
Nou pergoug pas lou lendouman;
Acquére en pourtec mès de mile;
E deus broutous d'un pè soulet,
Se coumpousec lou ramelet
Qui flaire per toute la bile.

Qui nou sçap pas que sas cansous
Fournichen toutes las douçous
Que pot demanda la musique?
Près d'un cap-d'obre ta plasent,
En la bouquo deu medisent
La lengue beng paralitique.

Quan bo parla dab grabitat,
Catoun dab sa seberitat
Nou trobe pas un mot à dise.
Quan d'un aire mignard e dous
Et accoumode sous fredous,
Catoun s'escoumpiche de rise.

Toulouse, tu noun podés mès,
Roume a perdut per tout jamès
Sous Houraces et sous Birgiles;
E la Grèce a bist entutat
Soun Houmère qu'a meritat
D'este bourgés de tant de biles.

En tout cas aquets esperits
Qui soun estats tà fabourits
De las billetes de memorie,
Enquoère que perden lou cos
Lechen aci bach force echos
Qui retentichen de lour glorie.

Atau deu famus Goudoulin
Lou renom n'aura jamés fin;
E sas flouretes tà bantades,
Dab lou lustre qu'an meritat,
En casau de l'eternitat
Se beiran tout jamés plantades.

Digitized by Google

AUCH

Deuxième Partie.

En 1317, un différend fort vif s'éleva entre le chapitre métropolitain et les magistrats municipaux, à propos du moulin de *Chélère*, appartenant au chapitre, et où les habitants faisaient moudre leur grain. Le droit de *pugnero* (mouture), qui était d'un picotin sur trente, ayant été augmenté, les consuls rendirent une ordonnance, publiée à son de trompe, par laquelle le moulin était mis en interdit. Cette mesure irrita le clergé; l'official frappa les consuls d'excommunication, mais ceux-ci ne se laissèrent point intimider et lui firent signifier une cédule appellatoire. Quelques années après, les consuls d'Auch furent pour la seconde fois en contestation avec ceux de Pavie. Le baile de cette localité s'était permis, on ne sait pourquoi, de faire le guet à la *Trilhe de St-Martin*, faubourg d'Auch, sous les murs. Las de réclamer en vain contre cet empiètement sur leur autorité, les consuls, avec quatre mille hommes, assiégèrent le baile dans le faubourg, incendièrent son hôtellerie pour le brûler, lui et les sergents du guet. Traduits pour cet excès devant le sénéchal de Toulouse, les consuls et toute l'Université d'Auch furent condamnés à deux mille livres d'amende; mais le roi les réduisit à douze cents, «et *furent maintenus* les consuls à faire le guet de la Trilhe St-Martin.»

En 1337, comme les Anglais, maîtres de la Guienne, donnaient des inquiétudes à toutes les provinces limitrophes, la commune imposa certaines marchandises et les biens des habitants pour réparer les murailles et mettre la ville en état de soutenir un siége. L'enceinte fut élargie; on y enferma les quartiers du Pouy, de St-Pierre, de la Treille,

Digitized by Google

des Jacobins et du Barry. La cité eut pour limites : au nord, le ruisseau de Juillan; au sud, celui du Caillou; à l'est, le Gers; à l'ouest, le château. Les murailles furent flanquées de tours, de distance en distance; les portes de la ville, au nombre de six (*Porte-Neuve, d'Encape, du Caillou, de St-Pierre, de la Treille et Trompette*), outre des portes secondaires, appelées *pourtanet*, furent protégées par une galerie de mâchicoulis et par des meurtrières à l'intérieur; le château des comtes et le premier mur d'enceinte défendaient le côté sud-ouest; le château de l'archevêque et le cloître des chanoines le sud-est; le château de la Treille et le monastère de St-Orens le nord-est. A ces fortifications se reliaient plusieurs forts sur les collines, à l'entour de la ville, où l'on faisait le guet pour avertir la garnison en cas d'alerte, de manière que la ville d'Auch pouvait être considérée comme une des places les plus importantes de l'époque.

Les dépenses occasionnées par les fortifications avaient épuisé les habitants; les démêlés sans cesse renaissants des comtes de Foix et d'Armagnac les accablaient, en outre, chaque année, de nouvelles charges. Aux calamités de la guerre vint se joindre une peste terrible qui décima la population (1341). Le comte d'Armagnac, touché de tant de malheurs, fit don à la ville du droit d'entrée établi sur le vin.

Les Anglais guerroyaient toujours en Guienne; l'entretien des forteresses exigeait des dépenses annuelles. A ces causes, les consuls d'Auch, autorisés par le comte Jean Ier, taxèrent d'une somme de douze deniers chaque sept charges de vin (1370). Deux ans plus tard, dans le même but, un nouvel impôt frappa les objets de première nécessité pour deux ans seulement; et, de plus, sur la requête des consuls, le comte fit aux habitants, pour les aider, rémis-

Digitized by Google

sion de la somme de douze livres qu'il percevait sur chaque feu. La sûreté des murailles, principal objet de leurs sollicitudes, nécessitait tous ces sacrifices. On trouve dans les archives de l'Hôtel-de-Ville un volumineux dossier d'actes consacrés au renouvellement de ces contributions.

Après le sac de Lectoure par Louis XI, et la complète ruine des Armagnacs, le cardinal Joffroy, commandant l'armée royale, se porta sur Auch afin d'y consommer la vengeance du roi et la sienne propre. Le comte Jean V était mort lâchement assassiné; tout ce que le pays possédait de troupes disponibles avait été rassemblé dans Lectoure, de sorte que la ville, privée de garnison, ne pouvait opposer la plus faible résistance. Forcés de subir la loi du vainqueur, les habitants furent impitoyablement mis à rançon. Le chapitre vendit sa bibliothèque et donna un magnifique crucifix, avec deux statues d'argent et plusieurs joyaux de prix. Le siége archiépiscopal, occupé par un d'Armagnac, fut regardé comme vacant, et, du vivant même du titulaire, soumis aux lois de la régale (1473).

En 1540, l'archevêque, M. de Clermont-Lodève, à la munificence duquel on doit les vitraux peints de la cathédrale, dont il fit continuer la construction, les stalles du chœur et la fondation du collége, ayant résigné son siége, le cardinal de Tournon, son successeur, arrivant à Auch, y fut reçu avec le cérémonial d'usage. La mule du prélat, à son entrée dans la ville, fut conduite par le baron de Montaut, dont le droit était de lui servir à table d'échanson. La mule et le buffet de l'archevêque, composé ordinairement d'un service en or ou en vermeil, étaient acquis au baron. Mais M. de Tournon, plus modeste que ses prédécesseurs, n'étala sur son buffet qu'une vaisselle de verre. Le baron, furieux à cette vue, ne put contenir son désappointement; il brisa la vaisselle à coups de bâton, en pré-

Digitized by Google

sence même du prélat et des convives, et en l'apostrophant de railleries, d'injures et de menaces. L'archevêque fut si sensible à cet outrage que, peu de temps après, il quitta la ville et n'y revint jamais.

En 1562, les calvinistes, dont les doctrines s'étaient insensiblement propagées dans la Province, levèrent l'étendard de la révolte. Sur la demande des vicaires généraux et des consuls, Monluc, qui était alors à son château de Sanpoy (1), près Auch, y accourut avec une compagnie. Monluc, contre son habitude, est très laconique dans le récit qu'il fait de sa mission dans cette ville. Nous savons par lui seulement qu'il réussit à la pacifier; ensuite, il se dirigea sur Toulouse. Bientôt après, ce fut encore une fois le tour de la peste; elle exerça les plus grands ravages dans la cité et le pays (1564). On n'en avait pas fini non plus avec les partisans de la réforme. En 1560, Montgomerri, généralissime des armées de la reine de Navarre, surprit Auch, où il pénétra avec toutes ses troupes. S'il faut ajouter foi à la chronique, la ville fut épargnée par le chef des huguenots, ce qui nous semble peu vraisemblable. Mais, en 1587, les calvinistes, ayant reparu à Auch, pillèrent les églises de St-Orens et des Jacobins. Ils mirent également à sac plusieurs maisons particulières et ravagèrent tout le pays environnant. La peste sévit de nouveau en 1632. Les habitants rivalisèrent d'ardeur afin de désarmer la colère du ciel par des œuvres pies, et la corporation des marchands fonda à perpétuité une messe, le 6 septembre, jour où la ville fut délivrée du fléau.

Cependant, à mesure que le pouvoir se centralisait, la municipalité voyait ses priviléges subir quelques atteintes. On avait pu remarquer déjà que les membres du présidial récemment établi à Auch (ils étaient douze), jaloux de

(1) St-Puy, commune du canton de Valence.

Digitized by Google

l'autorité des consuls, avaient cherché, dans maintes circonstances, à paralyser l'action de la commune. Leurs prétentions éclatèrent tout à coup à propos d'une ordonnance sur les vendanges et l'entrée du vin, qu'ils traitèrent d'abusive et de séditieuse. Les consuls en référèrent au duc d'Epernon, gouverneur de la province; celui-ci reconnut leur droit, et l'ordonnance eut son plein effet. Les membres du présidial, dépités de leur défaite, n'attendirent plus qu'une occasion pour se venger. Cette occasion se présenta le jour de la Fête-Dieu (1649). Le rang de préséance appartenait aux consuls dans toutes les cérémonies religieuses. Ils se rendirent à l'église de St-Orens, « en robe rouge et livrée consulaire, » dit le procès-verbal, « comme ils en » avaient le privilége, octroyé par des lettres du comte » d'Armagnac, en date de l'an 1537, accompagnés des huit » gardes avec leurs casaques rouges, des portiers et messa- » giers, et de leurs valets ordinaires, auxquels ils avaient » joint quinze ou vingt habitants avec des hallebardes. » Deux d'entre eux, les sieurs Lafont et Aignan, restèrent sur le seuil de l'église avec la force armée; les dix autres, suivis de leurs gardes, « portant flambeaux et armoiries, » pénétrèrent dans l'église, où les présidiaux vinrent prendre place, à leur tour, au côté droit du chœur. L'office terminé, et la procession se disposant à sortir, les présidiaux s'élancèrent sur les consuls pour leur disputer la préséance; ils les assaillirent à coups de poing et à coups de pied, les frappant des cierges qu'ils avaient en main, et déchirant leurs robes; l'un des agresseurs lâcha même un coup de pistolet sur son adversaire. Le tumulte fut heureusement apaisé, grâce à l'intervention de quelques personnes qui accoururent de l'église de Ste-Marie, où elles assistaient à l'office. Les présidiaux se retirèrent, et la procession eut lieu dans la forme accoutumée. P. LAFFORGUE.

Digitized by Google

RÉFLEXIONS

Sur le livre de M. Rabanis et sur la critique de ce livre publiée dans la Revue d'Aquitaine du 15 décembre.

Le livre de M. Rabanis sur les Mérovingiens d'Aquitaine n'a, selon nous, ni détruit la charte d'Alaon, ni coupé la tige généalogique des grandes familles méridionales. Aussi, le couronnement de cette œuvre, par l'Académie, nous a paru un peu hâtif. Il était prudent avant de trancher ce nœud gordien historique d'attendre une étude plus approfondie des documents qui défendent ce que le lauréat de l'Institut attaque avec vivacité, comme le constate trop indulgemment peut-être son critique de la *Revue d'Aquitaine*. Il eût été encore fort sage de faire un appel à l'opinion publique, à ces esprits d'élite qui, nourris d'études fortes et consciencieuses, pouvaient intervenir dans cet important et difficile débat. Il fallait encore que le sujet du litige fût porté devant les sociétés savantes de l'Aquitaine, celles de Pau, d'Agen, de Bordeaux et de Toulouse.

C'est avec cette circonspection qu'on devait procéder vis-à-vis d'une croyance qui avait pour elle la consécration des temps. N'était-ce donc rien que la gloire d'un pays tout entier, que l'autorité de tant d'hommes éminents, qui depuis trois siècles ont fortifié par leurs travaux une opinion, grâce à eux, devenue populaire? (1) — N'était-ce donc rien que l'honneur des illustres familles du Midi, à qui l'on enlève, ici, avec amertume, là, avec dérision, une si glorieuse origine?

Quoi! dans notre admirable organisation judiciaire, une

(1) Dom C. de Vic et dom Vaisette; — *l'Art de vérifier les dates*; — Chateaubriand; Léon Vidal; — Ader; — Boudon de St-Aman; — Fauriel; — Cayla et Perrin, Loriot; — Sismondi; — Michelet; — Faget de Baure; — Monlezun; — Furgole; — Mosaïque du Midi; — Du Mége; — Auguste Hemly; — dom Bouquet; — Samazeuilh.

Digitized by Google

simple question de *gouttière* ne sera jugée qu'après l'audition de toutes les parties, et lorsqu'il s'agira d'une discus- qui tend à imprimer à l'esprit français un caractère de légèreté, on condamnera sans avoir écouté la défense et l'on qualifiera de *pure fable* et de *vaste roman historique* ce que d'autres ont tenu et tiennent encore pour parfaitement respectable.

Si encore M. Rabanis nous avait conduit à l'impossibilité de penser et de croire autre chose que ce qu'il dit, on concevrait sa manière cavalière de décider. Mais, en histoire, on ne l'ignore pas, la certitude n'est pas de mise, absolument parlant.

En publiant ces réflexions, nous n'avons point l'intention d'entrer en lice, mais seulement d'attirer un examen plus sérieux sur ce passage délicat de nos annales, avant de sanctionner définitivement le travail de M. Rabanis. Suivant lui, point de Boggis et de Bertrand, sans la charte d'Alaon; supprimez-là, comme il la supprime, d'une façon radicale, et l'arbre généalogique des familles princières de notre région est déraciné. Il manque à cette argumentation un point essentiel : il faut démontrer d'une façon péremptoire que Boggis et Bertrand ne sont que par la charte. Or, il serait facile de prouver que ce n'est pas d'elle qu'ils ont reçu l'être. L'auteur du compte-rendu de l'ouvrage couronné ne fait remonter la publication du monument qui nous occupe qu'à celle des conciles d'Espagne (en 1687) par le cardinal Daguirre qui l'introduisit dans la collection; il ne dit pas qu'elle ait été connue avant dans le monde savant, et son silence indique qu'elle ne l'était pas. Donc, si l'on parvient à établir d'une manière irrécusable que divers historiens et divers documents ont constaté l'existence de Boggis et de Bertrand antérieurement à la charte, il ne sera plus possible d'accepter sans contrôle les affirmations de M. Rabanis.

Digitized by Google

Nous allons expliquer nos idées par des exemples: 1° Marca, le célèbre annaliste, dans son histoire du Béarn, éditée en 1640, c'est-à-dire 47 ans avant la charte d'Alaon, parle de Boggis, d'Eudes, de la veuve de Boggis et du fils de Bertrand, frère de ce dernier. Marca n'a donc point emprunté à la charte d'Alaon, qui était encore dans les limbes, les faits qu'il mentionne.

Louvet (Pierre), dans son abrégé de l'Histoire d'Aquitaine, Guyenne et Gascogne, un vol. in-4°, publié en 1649, donne le tableau du gouvernement de l'Aquitaine, sous les rois de la première race. Arrivé à Dagobert, il rappelle quelques traits relatés dans la charte, bien qu'il ne la connaisse pas plus que le précédent. Il invoque, à l'appui de son assertion, l'histoire des comtes de Poitiers, par Besly, et les tableaux généalogiques du père Labbe et l'ancien cartulaire de l'église de Condom, voilà d'autres autorités très reculées de l'apparition de la charte, et qui, sans son assistance, ont signalé trois enfants de Charibert.

Oïenard, *De Notitia utriusque Vasconiæ*, un des ouvrages les plus estimés sur l'Aquitaine, qui sert d'appui à Louvet, soutient aussi qu'Eudes devint duc en 714, comme prince franc ou petit-fils de Boggis. Les témoignages invoqués par cet excellent abréviateur sont une preuve de la foi que méritent et son langage et les sources nombreuses où il a puisé.

Alteserre, *Rerum aquitanicarum*, in-4°, de l'année 1648, est encore cité par Louvet, à propos du duc Eudes, et, comme Oïenart, il le fait aussi prince franc.

Voilà quelques autorités que nous avons sous les mains. Que serait-ce donc si l'on mettait en jeu toutes les ressources d'une bibliothèque publique? Quelle abondante moisson de témoignages démonstratifs des mêmes faits n'y pourrait-on pas recueillir?

Digitized by Google

Nous savons que la critique ne voudra point se trouver en défaut ; elle ne manquera de pas dire que la légende de St-Hubert des Ardennes est peu probante comme toutes les légendes. Il niera donc tout ce qui est contemporain de cette origine et fera valoir tout ce qui vient en aide à ses négations, comme le silence des chroniqueurs du xe siècle et de Frédégaire le Bourguignon.

M. Rabanis objectera sans doute encore que les fabricants de la Charte ont utilisé les chroniques contemporaines pour lui donner de l'analogie avec l'histoire et partant de l'authenticité. Mais est-il raisonnable de supposer qu'au xvie et xviie siècles les chroniques étaient suffisamment connues pour qu'on pût se servir de ces matériaux avec une aussi complète science diplomatique.

Le besoin de destruction est systématique : pour démontrer la fausseté du document qu'il veut anéantir, M. Rabanis fausse ou force l'acception des mots. Ainsi, selon lui, pour nous servir de l'autorité d'un judicieux et récent critique, *amita et filius*(1) n'ont plus le sens qu'ils avaient eu jusqu'à présent dans tous les dictionnaires latins-français. Il repousse tout ce qui le gêne et le contrarie et appelle à son secours tout ce qui peut lui être utile. Ainsi, il n'accepte pas Adon de Vienne, ni les annales de Metz, ni les actes de St-Berthaire, ni le bibliothécaire Anastase, ni l'ancienne chronique de Toulouse; mais il s'appuie sur *la vie de St-Amand* et sur *Ermoaldus niger*, le poète historien. Ici, la partialité est visible et le destructeur des Mérovingiens d'Aquitaine ferait bien de retourner contre lui-même l'inculpation qu'il formule contre dom Vic et dom Vaissette quand il les accuse *d'infirmer l'autorité de tous les documents qui ne s'accordent pas avec leur opinion.*

(1) Selon M. Rabanis, AMITA signifie *tante par le sang* et *non par alliance* et FILIUS *successeur* et non pas *fils*.

Digitized by Google

Par suite de toutes ses considérations, on doit se mettre à l'œuvre, faire des recherches actives dans les grands foyers d'érudition, et entreprendre la réfutation de l'ouvrage de M. Rabanis, qui est une attaque et non pas une conclusion.

E. CORNE.

Le Château de Larressingle.

Lorsque l'empire romain eut succombé sous les coups des barbares, le chef Franc, Goth, Bourguignon, accoutumé au grand air, dédaigna le séjour des villes, en arracha en quelque sorte la société et la transporta avec lui en rase campagne. Il s'empara de la grande ferme ou de la ville patricienne et y installa le clan tout entier, famille par famille. Il créa aussi le village des débris mutilés et transformés de la villa. Mais l'invasion continuait toujours. La bande du lendemain venait enlever à la bande de la veille sa propriété ou plutôt sa capture. Le conquérant, incessamment troublé dans sa conquête, abandonna la ferme romaine assise dans la plaine, il monta le sentier escarpé de la colline, et il bâtit à la hauteur du vol de l'aigle, sur le rocher entouré de précipices, une nouvelle demeure inaccessible aux attaques. Le donjon remplaça la villa.

Les traces de fermes gallo-romaines sont très nombreuses dans nos contrées : il y a peu de paroisses aux environs de Condom où l'on n'en trouve les débris en quatre ou cinq endroits. Les manoirs féodaux n'y étaient pas rares non plus. Un poète, décrivant, en vers latins, le voisinage de la ville, vers 1160, nous les montre se dressant orgueilleusement sur tous les points de la campagne :

« Multiplicis passim surgunt fastigia villæ. »

Digitized by Google

Comme à cette époque il n'y avait encore que la classe nobiliaire qui comptât pour quelque chose dans la société, l'écrivain ne s'est attaché qu'à nous laisser le tableau de ces superbes habitations; malheureusement la plus magnifique de celles qu'il décrit, le château de Caussens, a disparu. C'était, à son dire, une maison vaste, couronnée de flèches, décorée extérieurement avec un luxe vraiment royal et pourvue de tout le confortable imaginable.

Un autre non moins remarquable, du moins par son site et son antiquité, a également cessé d'exister, je veux parler de Goalard dont les anciens se rappellent avoir admiré le faîte menaçant. Mais non loin de là s'élève le château de Larressingle, vraie citadelle du moyen-âge, bâtie ou plutôt augmentée ou reconstruite par Arnaud de Lomagne, seigneur et abbé (1) de Condom, vers le milieu du XIIIe siècle. Je dis *augmentée ou reconstruite,* car, outre qu'une partie de la chapelle présente tous les caractères architecturaux du commencement du XIIe siècle, il est question de cette localité sous le prédécesseur d'Arnaud à l'occasion d'un paréage avec le roi d'Angleterre.

Un fossé large et profond, un mur crénelé, haut de trente pieds, s'étendant sur un plan octogone et ayant à chaque angle une tour carrée d'environ cinquante pieds de hauteur, telles sont les principales fortifications du château. Trois tours seulement ont échappé au vandalisme; les autres ont été tronquées au niveau du rempart. Quant à la muraille d'enceinte, elle s'est assez bien conservée, si ce n'est du côté de l'Orient où une partie s'est écroulée jusqu'aux fondements. La grande porte regarde l'occident : elle s'ouvre au pied d'une tour plus grosse que les autres. Avant de toucher au seuil, il faut traverser deux arches dont la première était formée autrefois par le pont-levis.

(1) Abbé des bénédictins.

Digitized by Google

Deux piliers se dressent entre ces deux arches comme deux gardes d'honneur. Ils étaient destinés à la manœuvre du pont-levis. Ainsi, quand cette machine était levée, l'entrée du château était protégée par deux portails : l'un placé au milieu du pont, à l'endroit des deux piliers, et l'autre sous le premier arceau de la porte. Ce dernier était, selon l'usage du temps, défendu par un mâchicoulis (1) construit au sommet de la tour dont il est encore, avec ses dentelures trilobées, le plus bel ornement. L'arceau intérieur porte également des traces d'un portail ou d'une herse.

Quand on a franchi la porte, l'on se trouve en face du donjon; c'est moins une addition considérable faite à la façade du nord, une masse carrée, vaste et fort élevée. On y compte trois étages et un rez-de-chaussée, ayant chacun environ une vingtaine de pieds de hauteur. Il domine, par conséquent, de beaucoup les remparts et même les tours restées intactes. Ansi que nous venons de le voir, le château est avantageusement protégé par les travaux extérieurs; néanmoins, il était disposé de manière à opposer encore aux assaillants qui auraient franchi les remparts une sérieuse résistance, car le rez-de-chaussée et le premier étage n'étaient éclairés que par des meurtrières fort étroites et le faîte était crénelé à l'instar des tours.

Les murailles sont d'une solidité admirable; quoique dépouillées depuis le XVIe siècle de la toiture et exposées ainsi à toutes les injures des saisons, elles paraissent toutefois avoir peu souffert, et on ne doit pas craindre d'assurer qu'elles les braveront longtemps encore si le marteau démolisseur ne vient en aide à l'action du temps. Tous les siècles qui se sont écoulés depuis la construction jusqu'au moment où il fut abandonné par Cassagne ont imprimé

(1) Mâchicoulis.— On appelle ainsi les ouvertures pratiquées dans les saillies des galeries des anciennes fortifications pour défendre le pied du mur en jetant par là sur les assiégeants de grosses pierres, de l'eau bouillante.

Digitized by Google

leur cachet sur les antiques remparts. C'est sur toutes les façades un mélange d'ogives simples et géminées, de fenêtres ou de croisées ouvertes ou murées, mais décorées des plus belles moulures du treizième, quatorzième et quinzième siècles. On voit, sur la façade du sud, un escalier tournant de la fin du quinzième siècle. On admire la belle cage octogone, les sculptures des portes et fenêtres, la magnificence des appareils et des degrés. Dans l'intérieur, les cheminées très bien conservées et un *infernet* ou *vade in pace* (1) offrent plus d'une sorte d'intérêt à l'amateur d'antiquités. Les deux évêques qui nous ont laissé la magnifique cathédrale de St-Pierre, MM. de Marre et de Grossolles, ont laissé aussi des traces dignes d'eux au château de Larressingle. La cage du pont tournant et les fenêtres les plus belles et les plus ornées sont leur œuvre; le style et le blason en font foi.

Par suite du déplacement de la société, le château du moyen-âge était devenu le centre de la puissance civile. Le château régnait, siégeait, battait monnaie, levait l'impôt. Le barbare qui l'habitait gouverna en souverain la contrée qui lui était échue en partage après la conquête. Son épée fut son sceptre, la force et le caprice, sa raison et sa loi. Mais qu'étaient devenus nos pères, ces hommes si intrépides et si jaloux de leur liberté? Hélas! ils étaient devenus, avec tous leurs biens, la propriété du conquérant, propriété vendable; on en avait fait une *chose*. Aux possesseurs, les titres honorables de ducs, de comtes, de barons, de seigneurs; aux déshérités, les odieuses qualifications d'esclaves, de serfs, de vilains, de roturiers, de rustres, de manants. Dans le principe, on leur faisait porter un collier de fer marqué au chiffre de leur maître. S'ils

(1) *Infernet* ou *vade in pace*. Prison secrète où les moines enfermaient quelque confrère condamné, qu'on y murait pour le laisser en *paix* mourir de faim. Dans les châteaux, cette prison s'appelait les oubliettes.

Digitized by Google

essayaient de fuir, on leur faisait couper le nez et les oreilles, ou bien les points et les pieds. Il est vrai que les barbares tenaient ces usages des Romains; mais tant que dura l'esclavage, ils ne s'y montrèrent que trop fidèles. Tous ces maux furent d'autant plus inévitables que chaque colline avait son château, et que chaque cultivateur était pour ainsi dire parqué sous le regard de son seigneur.

Les luttes seigneuriales obligèrent les hommes attachés à la glèbe à porter des armes avec les instruments de labour jusqu'au commencement du XIe siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'établissement de la *trève de Dieu*.

Les seigneurs de Larressingle étaient abbés ou évêques; il est donc probable qu'ils évitèrent les excès les plus criants de la féodalité. Cependant, comme l'histoire nous apprend que les prélats de cette époque marchaient à la tête de leurs troupes et s'armaient de massues pour tuer leurs ennemis sans verser leur sang, il est clair que ces princes, à la fois spirituels et temporels, ne purent se soustraire à tous les inconvénients de leur situation. Il suffit pour en être convaincu de se rappeler de leurs éternels débats avec la commune de Condom, et de voir l'appareil militaire dont ils s'étaient entourés, le cachot affreux et les oubliettes plus effrayantes encore dont ils avaient pourvu leur château.

Le cachot est situé à l'angle nord-ouest du donjon; c'est un espace carré et fortement muré. On n'y entrait primitivement que par une porte intérieure fort étroite et fort basse. Les oubliettes font partie de la même pièce. Néanmoins, elles étaient disposées de telle sorte, au moyen des planchers, qu'il fallait avoir tous les secrets du manoir pour en soupçonner l'existence et en deviner l'orifice, placé à la hauteur du second étage, à une quarantaine de pieds du sol. Elles sont resserrées vers le haut, mais elles s'élar-

Digitized by Google

gissent dans le rez-de-chaussée, ce qui leur donne l'apparence d'une citerne ou d'une souricière. Lorsqu'on frappe du pied la terre du cachot, elle résonne et donne lieu de croire qu'elle recèle un souterrain.

La chapelle est à l'est du donjon, et seulement à huit ou neuf pieds de distance. Il y avait communication de l'une à l'autre au moyen d'une galerie ou d'une chambre volante. On pouvait également assister aux offices sans sortir du château; deux fenêtres ogivales avaient été disposées, à cette fin, de ce côté-là. La chapelle se divise en deux parties très distinctes, l'une appartenant au douzième siècle et l'autre au quatorzième. La première, qui est la plus occidentale, a deux étages. L'étage inférieur est voûté et orné de deux colonnes qui supportent une corniche en damier régnant autour de la première partie de la chapelle, et un arc partageant la voûte en deux parties à peu près égales. Un des chapiteaux est historié. Le sujet présente : 1° en face, deux lions adossés l'un à l'autre, et chiens portant sur la croupe un oiseau qui becquete des raisins; 2° sur le côté de droite, une grosse fleur épanouie; sur celui de gauche, un personnage qui tient un livre d'une main et lève l'autre comme pour bénir.

Ce sanctuaire est dédié à St-Sigismond, roi de Bourgogne, qui fut jeté dans un puits, l'an 523, avec sa femme et ses enfants. Aussi, comme dans toutes les églises qui lui sont dédiées, on y voit un puits, en mémoire de son martyre (1).

La partie du quatorzième siècle est voûtée comme la première et ornée de deux colonnes; elle n'a point d'abside. Autrefois, les murs et la voûte étaient décorés de peintures, mais elles ont disparu, depuis quelques années, sous un ignoble badigeon.

(1) La foi antique, qui accordait une grande vertu à l'eau, avait gravé, à l'orifice de quelques-uns de ces puits, ces mots : *Crede et bibe*, que l'incrédulité moderne a traduit ainsi : « *Croyez cela et buvez de l'eau.* »

Digitized by Google

Le cimetière placé sous les remparts, du côté du couchant, mérite également d'être visité. On y trouve quelques tombes anciennes taillées dans le roc. Elles sont recouvertes de dalles, mais non tellement jointes que l'on ne puisse en étudier l'intérieur.

Les antiquaires ont fait des recherches sur le nom de cette intéressante localité. Quelques-uns ont prétendu que le mot de Larressingle, *Retrosingula*, dans les Mémoires du XIIIe siècle, vient de ces deux mots latins, *retrò singuli*, que Crassus, marchant contre les Sociates, aurait prononcés dans le moment où ses troupes, surprises en cet endroit, furent mises un instant en désordre. Cette explication, fondée sur une tradition locale, reçoit une certaine probabilité du voisinage d'une voie antique se dirigeant de Condom sur la Ténarèze, vers la tour Lamothe.

DUGOUJON.

FONDATION DU MONASTÈRE DE BOUILLAS

DANS LA FORÊT DE PORTE-GLANDS, AUJOURD'HUI LE RAMIER, PRÈS DE LECTOURE.

Un vieux seigneur de Pauilhac, Ardouin de Bouillas, voulant expier quelque faute de sa jeunesse et se préparer au terrible jugement de Dieu, alla trouver l'illustre et savant évêque de Lectoure, Guillaume d'Andozille, pour s'éclairer de ses lumières et agir d'après ses salutaires conseils. Le pieux évêque, secondé par Fortanier, prieur de St-Gény, lui persuada de fonder un monastère de l'ordre de Cîteaux, et sous le patronage de la mère de Dieu, dans la forêt de Porte-Glands, aujourd'hui le Ramier, qui lui appartenait en majeure partie, et qu'il tenait à foi et hommage des seigneurs de Preissac d'Esclignac. Ardouin s'adressa pour ob-

Digitized by Google

tenir quelques religieux à Bernard, abbé de Condom. Selon la coutume de ces temps de méfiance et de barbarie, les négociations furent longues et minutieuses. L'abbé de Condom accepta enfin les propositions du seigneur de Pauilhac et envoya sur les lieux, avec le titre de prieur, un moine de Condom, appelé Etienne Granier. A son arrivée, Ardouin, pour donner plus de solennité à sa donation, convoqua tous les personnages distingués du comté de Gaure et des pays limitrophes. Du consentement de son frère Abrin, il donna une portion considérable du bois de Porte-Glands, sur les deux rives du ruisseau de Bouillas, et y joignit une pièce de terre labourable. Bonne de Bouillas et son mari, Raymond de Castarède, cédèrent aussi une parcelle de bois et de terre labourable au vénérable prieur Granier. Vierne de Preissac, seigneur suzerain de ces terres, renonça à ses droits, à condition que les nouveaux religieux prieraient pour le repos de l'âme de son fils Odon, qui venait de mourir.

Telle fut la modeste origine du riche monastère de Bouillas. Les religieux se mirent immédiatement à l'œuvre et construisirent leurs cellules dans la vallée où se trouve aujourd'hui le hameau de ce nom. Ils eurent à surmonter, outre les obstacles d'une installation provisoire, beaucoup de contradictions de la part des héritiers d'Ardouin, qui mourut peu de temps après cette pieuse fondation. Guillaume d Andozille, leur protecteur zélé, fut transféré, sur ces entrefaites, du siége de Lectoure à l'archevêché d'Auch.

Dès lors, les religieux virent disparaître toutes les difficultés. Ils purent se livrer en paix aux douceurs de la solitude et aux pieuses méditations du cloître. En même temps, de nouvelles donations augmentèrent l'aisance et la réputation du couvent. Abrin, frère du fondateur et sa sœur Bonne, lui donnèrent tout le reste de la forêt de Porte-

Digitized by Google

Glands, jusqu'au ruisseau de St-Laurent, sur les bords duquel les religieux bâtirent une église pour desservir le hameau d'Aygueval, remplacé plus tard par la ville de Fleurance. Le couvent de Bouillas était alors assez important pour qu'on l'érigeât en abbaye, fille de Condom. Galind, premier abbé, venait à peine d'être promu à cette dignité, quand il reçut de Bernard de Sauzède une nouvelle donation, qui fit de Bouillas une des plus opulentes abbayes de la Gascogne. Elle se trouva maîtresse du territoire de la paroisse actuelle de Pauilhac, et d'une bonne partie de celles de Fleurance et de Ste-Radegonde.

L'abbaye prit une grande extension. L'abbé Galind remplaça les cellules provisoires par de beaux et solides édifices. Son successeur, l'abbé Pierre, établit dans l'abbaye la conventualité et l'affilia à la célèbre communauté de l'Escale-Dieu.

J.-P. LASCARIS.

UN CAPITAINE DE ROUTIERS.

(*Suite.*)

— Pitié pour elle ou pour toi, répondit le ravisseur.

— Pour tous deux.

— Pour une vassale et pour un bâtard! tu es fou; et ils entrèrent dans la salle d'armes où les valets avaient déposé la jeune fille qui s'était évanouie en chemin.

— Qu'on la rèveille, dit le seigneur de Floran.

— Tu ne peux déshonorer cette enfant, car je l'aime, disait le bâtard en lui pressant les mains.

— Eveillez-là, répéta brusquement le châtelain.

— Encore une fois, grâce pour elle.

Le châtelain fit un signe d'impatience et s'avança vers le groupe des valets qui tenaient la jeune fille.

Digitized by Google

— Arrête, dit le bâtard, tu la respecteras, car je reste.

— Nous le voulons aussi, dit le sire de Floran sans discontinuer de marcher. Après avoir fait quelques pas, il s'arrêta pour inviter dédaigneusement son frère à le suivre. Mais celui-ci ne le pouvait pas : il venait d'être saisi par trahison et lié à un poteau.

— Qu'on l'éveille! cria-t-il pour la troisième fois.

En même temps, deux valets du groupe prirent la jeune fille par les bras et par les cheveux, et commencèrent à la frapper avec de grosses lanières de cuir. Une sorte de bailly, à figure impassible, placé entre les bourreaux, comptait flegmatiquement leurs coups.

— Frappez toujours, poursuivait le châtelain. Bailly, ne te trompe pas; il faut qu'il y ait assez de meurtrissures pour venger mon amour dédaigné..., et pour la guérir du sien, ajouta-t-il en se tournant vers le bâtard qui était à côté de lui, toujours attaché au mur, le corps ployé sous ses émotions et la tête perdue. Les douleurs qu'il endurait étaient horribles et lui montraient le spectacle qui se passait sous ses yeux comme une fatale hallucination. Il avait d'abord tendu ses bras à sa maîtresse comme un refuge; mais ils étaient bientôt retombés avec désespoir.

— Pas un de plus, dit le bailly en arrêtant les coups, la patience fléchit.

— Alors, qu'elle choisisse, répliqua le châtelain.

— Choisis, chosis! dirent tous les assistants.

La jeune fille se leva raide et droite comme une statue. Une sorte d'exaltation divine la soutenait. La peau labourée, les vêtements déchirés, les cheveux en désordre et collés par le sang, elle alla se placer comme un remords en face des deux frères.

— Je ne serai à aucun de vous, dit-elle : à toi, en regardant tristement, parce que mon seigneur ne le veut pas; à vous, mon seigneur, parce que Dieu le défend.

Digitized by Google

— Dieu! s'écrièrent les deux jeunes gens en attachant à ce mot une pensée bien différente.

— Oui, Dieu, qui attend sa servante à l'abbaye de Fabas, reprit-elle en s'en allant.

Et le bailly ne la retint plus, et le seigneur de Floran la laissa partir, et son amant n'osa pas la suivre, car la vassale allait être religieuse, et l'amante l'épouse du Christ.

Les deux jeunes gens la regardèrent s'éloigner; et, lorsqu'elle eut disparu, ils restèrent en présence avec une haine de plus.

— Ainsi, dit le bâtard, je suis condamné à ne rien posséder sur la terre.

— Rien, dit le sire de Floran.

— Je n'aurai ni manoir, ni seigneurie, que je puisse abriter sous mon épée.

— Il n'y a pour un bâtard que le couvent; il lui tient lieu de fief.

— Oui, mais il y a pour un homme encore un refuge d'où il peut conquérir ce que l'injustice lui refuse. Ecoute-moi, frère : je te hais, parce qu'au berceau on m'a frappé pour toi; je te hais, parce que plus tard on m'a dépouillé pour toi; je te hais, enfin, je te hais, parce que toute ta vie s'est nourrie de la mienne. Tu m'as poursuivi partout sans relâche; je n'ai eu pour me réfugier contre toi, ni ma part de manoir, ni ma part d'héritage; tu m'as toujours chassé en me disant : C'est à moi. Et lorsque j'ai voulu m'écarter de ce que tu aimes pour me faire une existence étroite et inaperçue, tu es encore venu à moi pour la briser; tu m'as séparé de la jeune fille en me disant cette fois encore : Elle m'appartient. Malheur à toi! j'avais oublié ma haine, et tu l'as ressuscitée dans toute sa violence.

— Vous la perdrez, dit son frère en ricanant; le cilice du moine vous en guérira. Encore quelques jours, et, en place

Digitized by Google

de votre haine, vous viendrez de l'abbaye pour nous porter votre bénédiction.

— Moine! répondit le bâtard en serrant son épée, comme si on eût voulu l'en séparer, je ne le serai pas.

— Pourquoi?

— Parce que je suis gentilhomme et soldat, et parce qu'il y a devers Toulouse et ailleurs des confréries pour les hommes de cœur.

— Des confréries établies par Satan pour marauder dans les campagnes.

— Oui.

—Des compagnies dont la vie se passe à se battre pour voler.

— Pour voler.

— Des brigands qui vivent en dehors de toutes les lois, et dont la vie chargée de meurtres appartient au bourreau.

— C'est cela.

— Eh bien! va, dit le sire de Floran avec une satisfaction qu'il ne prit pas la peine de cacher, va t'enrôler parmi les Meynades; ma vengeance est satisfaite.

— Et la mienne commence, répliqua le bâtard en sortant du château.

Les jours et les mois s'écoulèrent sans qu'on le vît paraître dans le pays. Son souvenir s'affaiblit peu à peu dans le cœur des pauvres serfs qu'il avait souvent soulagés, et il s'effaça après quelques années de la mémoire de son frère dans laquelle il n'avait figuré depuis son départ que sous la forme d'un pendu.

Le jeune homme, cependant, n'avait pas encore eu une destinée à justifier les regrets des pauvres vilains, ni la joie de son frère. Il existait, mais on ne s'en doutait pas, parce que personne ne l'avait rencontré ou n'avait su le reconnaître. Il s'était incorporé dans une compagnie de

Digitized by Google

routiers qui désolaient à cette époque l'Albigeois. En arrivant au milieu d'eux, il avait abandonné son nom de noblesse dont la gloire ne lui appartenait pas pour en prendre un qu'il pût illustrer à son gré et laisser avec orgueil. Il avait dépouillé ce qu'il avait pu emporter de la maison paternelle de préjugés féodaux pour se ranger dans ces troupes indisciplinées et dévastatrices sous l'égalité du sabre, et il n'avait songé à s'élever que par les moyens admis par la compagnie. Ces moyens c'était la valeur jusqu'à la férocité; la prudence jusqu'à la fourberie, et le dévoûment pour ses frères jusqu'à l'abnégation.

Il déploya toutes ces qualités extrêmes dans différentes occasions. Une première fois en faisant assassiner jusqu'au dernier homme d'une garnison qui avait résisté.

Une seconde, en engageant sa troupe mercenaire au service de deux seigneurs qui guerroyaient l'un contre l'autre, et en filoutant à chacun le prix de sa trahison.

Un troisième enfin, en se dévouant à la défense d'un défilé, pour donner le temps à ses soldats, poursuivis, d'en sortir.

C'était, comme on le voit, un terrible routier que le bâtard. Elu capitaine, tout d'une voix, presque à son arrivée, il avait remercié ses camarades de ce choix par des services qui firent prospérer la compagnie. Il était constamment sur le pied d'une menaçante neutralité, où il tenait la balance entre les partis qui se battaient, pour les exploiter à la fois sans danger. Il ne vendait jamais ses secours qu'à la dernière extrémité. Il préféra mener la bande en campagne pour son propre compte et lui faire rançonner le pays. Il fit souvent main basse sur les hameaux, il brûla des villages et mit quelquefois à sec de riches quartiers de ville.

Tous ceux qu'il commandait étaient comme lui sans pitié ni merci. C'étaient des gens de diverses nations : des

Digitized by Google

Aragonais, des Navarrais, des Basques et des Brabançons, presque tous voleurs ou meurtriers, qui s'étaient réfugiés à l'ombre d'un drapeau pour échapper à la geôle. Il s'y trouvait aussi de nombreux aventuriers qui aimaient à courir à la fortune par le pillage; puis aussi quelques gendarmes, que le malheur de nos guerres et l'épuisement de nos finances avaient fait licencier des corps d'armée; tous gens différents de nation, de nature et de mœurs, amalgamés sous une même bannière, s'unissant partout dans un même but, et le poursuivant avec ensemble. Ils s'aimaient et se soutenaient avec autant d'énergie qu'ils en mettaient à combattre leurs ennemis. Cette affection était, du reste, une nécessité pour eux. Elle leur était indispensable pour échapper aux poursuites que les évêques et les conciles ordonnaient souvent pour les détruire. Leur mort donnait, à un fidèle, l'indulgence plénière, et une croisade contre eux valait, au seigneur qui l'entretenait, les grâces qu'il aurait gagnées dans un pèlerinage en terre sainte.

Mais les prédications et les attaques échouèrent toujours et ne purent les faire disparaître de la contrée. Ils y demeurèrent sans jamais s'y incorporer. Ils continuèrent leur souveraineté vagabonde et terrible, et ne permirent jamais à ce malheureux pays d'échapper à l'impôt de sang et de rapines qu'ils y avaient établi.

(La suite au prochain numéro.)

P. PAYEN.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

M. Cénac Moncaut vient de compléter son instructive *Histoire des Pyrénées* par la publication du cinquième volume, où il déroule les événements accomplis sur le théâ-

Digitized by Google

tre des montagnes depuis la disparition du Béarn et du Roussillon dans la grande unité nationale. Ses études sur la langue romane révèlent un grand savoir philologique. Un mystère, amalgame de patois et de français, figure dans ce dernier tome. C'est un chant dialogué, qui a pour personnages une pastourelle et un citadin, et qui charme par sa naïveté primitive. Il est regrettable que la coutume de le jouer à la Noël se soit effacée depuis quelques années. M. Cénac-Moncaut a bien fait de recueillir ce témoignage du vieil idiôme méridional dans son estimable ouvrage qui doit être lu par tous ceux qui s'attachent aux annales de notre région.

La *Revue* doit aussi un encouragement au début de M. Paul de Salvandy dans la carrière des lettres où son père lui a légué de nombreuses sympathies. Le titre de son livre: ESSAI SUR L'HISTOIRE ET LA LÉGISLATION PARTICULIÈRE DES GAINS DE SURVIE ENTRE ÉPOUX, indique la tendance sérieuse de cette précoce intelligence. Entrer ainsi dans la vie c'est s'affirmer par le cœur et par l'esprit, c'est honorer la mémoire de celui qui n'est plus, et consoler celle qui le pleure. A l'exception de quelques idées rétrogrades sur la famille qui nous ont paru répréhensibles chez un jeune homme, cette œuvre mérite d'être applaudie pour le courage des recherches, pour la profondeur et la hauteur des idées. Le fils de notre éminent compatriote défend généreusement les droits de l'épouse et dégage, pour les légitimer et les élargir, la pensée des diverses législations. Ce solide travail donne de belles espérances, et notre pays qui s'intéresse beaucoup au nom du jeune auteur lui souhaite des succès.

J. N.

Digitized by Google

Notes sur les réflexions imprimées dans la Revue d'Aquitaine du 15 janvier.

L'honorable auteur des réflexions désire qu'on réfute M. Rabanis. Il est probable qu'on essaiera de le faire; il est probable aussi qu'on ne réussira pas.

L'opinion attaquée a, dit-on, la consécration des temps. — Pas autant qu'on pourrait le croire. Les « trois siècles » dont parle M. Corne, la vérité les réduit à un seul. La charte d'Alaon parut pour la première fois, tous en conviennent, en 1687. En France, on la remarqua peu d'abord ; en Espagne, les avis se partagèrent. Le grand historien de l'Espagne, Ferreras, écrivait en 1727 : « Cette pièce, dont quelques personnes font si grand cas, me paraît trop suspecte pour que je l'admette sans scrupule. » Peu après, en 1730, l'*Histoire de Languedoc* fit la fortune de la charte : on suivit aveuglement la trace des doctes bénédictins, et il serait facile de faire une liste bien plus redoutable encore des auteurs qui ont admis l'authenticité de cette pièce, depuis 1730 jusqu'en 1836. C'est à cette époque, je crois, que M. Guérard l'a solidement attaquée. M. Rabanis est entré, quatre ans après, par cette brèche. Son mémoire, qu'on y songe bien, remonte à 1840; et depuis lors, tel a été le retour de conviction parmi les savants que l'auteur ose dire (page 3) : Aujourd'hui, la discussion est à peu près terminée et la conviction générale me paraît se trouver entièrement d'accord avec la mienne. L'académie des inscriptions et belles-lettres a réellement attendu quinze ans pour couronner le destructeur de la charte. On trouve encore ce couronnement «un peu hâtif.» On oublie le *quindecim annos, grande mortalis ævi spatium* de Tacite. Si l'Académie s'obligeait à

Digitized by Google

temporiser seulement une ou deux fois davantage, ne s'exposerait-elle pas trop à ne couronner que des morts?

« Il fallait que le sujet du litige fût porté devant les sociétés savantes de l'Aquitaine. » — Mais vraiment les sources historiques sont plus accessibles à Paris qu'ailleurs. Et puis le débat qui commença dès 1836, entre M. Fauriel et M. Guérard, est resté ouvert aux savants des provinces comme à ceux de la capitale. Que n'y prenaient-ils part?

Il fallait consulter « l'opinion publique. » — Pardon: l'unanimité des érudits fait l'opinion publique. Si la science revient sur une décision précipitée, l'opinion publique y reviendra après elle. En pareille matière, l'opinion publique suit et ne précède pas.

L'honneur des familles du Midi n'est-il rien? Il doit être compté pour beaucoup, et rien ne nous portera jamais à le diminuer. *Rien..., excepté la vérité.* Heureusement, ces grandes familles ne perdront, au triomphe de M. Rabanis, qu'un faux éclat dont elles se sont revêtues quelques jours par surprise. Si j'ai paru sourire en voyant tomber cet éclatant lambeau de pourpre, c'est qu'il n'a jamais paru solidement attaché. La gloire réelle, incontestable, magnifique, des grands noms du Midi est ailleurs, et Dieu me garde d'y toucher!

On n'essaie de réfuter le livre de M. Rabanis ou la critique de ce livre que sur un point: l'existence de Boggis et de Bertrand. Mais il y a ici un malentendu. La légende de St-Hubert, très connue longtemps avant la publication de la charte, nomme ces deux *ducs* vrais ou faux. Il n'est pas étonnant que nos doctes historiens, Marca et Oyhénart, les nomment aussi. Mais, est-ce là « signaler trois enfants de Caribert? » Qu'on admette la valeur de la légende de St-Hubert, quoique les critiques en fassent très peu de cas, on aura deux rameaux princiers, mais dont la tige demeurera inconnue.

Digitized by Google

Une foule de traits insérés dans la charte sont tirés des sources historiques et peuvent avoir été reproduits sans son secours. Que toutes les pièces nécessaires à sa fabrication aient pu être réunies en Espagne au XVIIe siècle, on ne saurait sérieusement en douter. Tamayo de Salazar, surtout, n'a fait le métier de faussaire sur une si grande échelle qu'avec une vaste provision de documents authentiques. S'il n'a pas consulté Ermold le Noir qui devait un jour déposer contre lui, c'est que la précieuse chronique versifiée de cet historien n'avait pas encore vu le jour.

Après cela, que M. Rabanis mérite d'autres reproches encore que ceux que je lui ai adressés, c'est possible ; qu'il donne souvent comme démonstratifs des arguments qui ne sont que probables, je le crois; qu'il s'efforce trop de tirer tout de son côté, comme ses adversaires avaient tout tiré du leur, je l'accorde. Mais la masse de ses raisonnements paraît d'une force irrésistible. On lui adresse d'ailleurs des critiques injustes : il ne nie rien de ce qui est contemporain de l'origine, et, de fait, on ne lui oppose rien de tel. Il dit qu'*amita* signifie, *avant tout* (p. 56), tante du sang : et cela est vrai. Il croit qu'Adon s'est trop pressé de mettre *filius* au lieu de *successor ;* et cette erreur est au moins fort possible.

Je ne veux pas plus que mon savant adversaire « entrer en lice ; » je suis aussi dépourvu que lui des grands ouvrages historiques qu'il faudrait compulser. Mais, d'après ce que j'ai vu et médité, j'ai cru pouvoir conclure, et je m'en tiens là : la tige de nos Mérovingiens d'Aquitaine est définitivement coupée. Et je m'aperçois que M. de Laferrière, membre de l'Institut, s'est exprimé presque dans les mêmes termes (p. 137 de la *Revue d'Aquitaine*).

Bien des gens ne concluront pas ainsi, et cela pour bien des raisons : un critique que j'ai déjà cité en a touché une

Digitized by Google

seule en quelques phrases si piquantes que j'en voudrais régaler mes lecteurs pour égayer la sécheresse de cette discussion. Je me retire donc pour le laisser parler.

« On tient à ce qu'on sait. Moi-même, qui ne suis pas un savant, je régimbe aux démonstrations de M. Rabanis... Puisque j'ai poussé l'héroïsme jusqu'à l'apprendre (la longue généalogie des Mérovingiens d'Aquitaine), elle ne peut être fausse. Puisqu'il m'en a coûté tant d'efforts pour me l'approprier, puisqu'elle est devenue partie intégrante de moi-même, ce serait une lâcheté de m'en laisser dépouiller par personne. J'ai grandi avec Boggis et Bertrand. Je les connais depuis l'âge de seize ans. Mon très spirituel professeur d'histoire, M. Gaillardin, me les a présentés alors avec une double lettre de recommandation signée des Bénédictins et de M. Fauriel. Depuis, sur des autorités aussi graves, je les ai fait connaître à d'autres qui certainement ne les ont pas gardés pour eux. Boggis et Bertrand circulent dans le public, munis d'un passeport à mille parafes, où j'ai ajouté mon très humble visa. J'ai vu, de mes yeux vu, à l'île de Ré, un pan de mur du monastère d'où Hunald s'est échappé pour aller, chargé d'ans et de gloire, défendre par un effort suprême l'indépendance de l'Aquitaine contre Charlemagne. J'ai même raconté cette dramatique légende au patron du vapeur de St-Martin, qui croit maintenant à Hunald aussi fermement qu'au vaisseau fantôme. Voilà mes raisons pour faire la sourde oreille aux discours de M. Rabanis. Quiconque a étudié la logique les trouvera décisives. Je crois aux Mérovingiens d'Aquitaine, parce que j'y ai toujours cru; et ayant dit une fois qu'Hunald s'est sauvé du cloître, je le dirai toujours. La géométrie n'est pas plus rigoureuse. »

LÉONCE COUTURE.

Digitized by Google

Une Querelle au XIIIe Siècle

(Extrait des annales inédites du comté de Gaure.)

I. — Le XIIIe siècle, qui devait être si fécond en événements pour l'Aquitaine, s'ouvrit dans le midi de la France au milieu du sang et des ruines. La sanglante guerre des Albigeois portait le fer et la flamme dans tout le Languedoc. Le célèbre chef des croisés, Simon de Monfort, après sa glorieuse victoire de Muret, étendit son influence dans toute la Gascogne. Les seigneurs de ce pays, qui par haine contre les peuples du Nord, s'étaient assez ouvertement déclarés pour les comtes de Toulouse, durent en habiles politiques désarmer à tout prix le courroux du fier et puissant vainqueur. Ils lui offrirent l'hommage de leurs terres, hommage qu'ils avaient obstinément refusé à la famille des Raymond, qui néanmoins y avait quelques droits.

Géraud de Casaubon, châtelain du St-Puy et comte de Gaure, se rendit l'un des premiers à Montauban auprès de Simon de Montfort, et suivant la formule du temps, il se déclara solennellement, en présence de l'évêque de Carcassonne et de l'archevêque d'Auch, l'*homme lige et féal* du chef des croisés. Géraud, par cet hommage, voulait non seulement gagner la bienveillance du nouveau comte de Toulouse, mais encore se faire de lui un protecteur intéressé contre les prétentions sans cesse renouvelées des comtes d'Armagnac sur sa seigneurie de Gaure. Nous allons voir que cette protection lui fut bientôt nécessaire.

II. — « Géraud de Casaubon, dit l'auteur d'un mémoire historique sur la ville du St-Puy, était aimé et chéri de tous ses vassaux. »

Il était en effet leur seigneur et leur père. Sa fille, nom-

Digitized by Google

mée Anne, était le modèle des jeunes châtelaines du pays. Sa beauté, ses vertus et surtout sa charité envers les pauvres l'avaient rendue l'idole de ses vassaux, et sa réputation s'étendait bien au-delà des étroites limites du domaine de son père. Un jeune seigneur de Lomagne, Raymond de Tillac, vassal et ami du comte Gérard d'Armagnac, la rechercha en mariage. Admis au château du St-Puy, il ne put se faire agréer ni d'Anne ni du vieux châtelain. Irrité de ce peu de succès, Raymond de Tillac jura de se venger. Il engagea le comte d'Armagnac à faire valoir ses prétendus droits sur la terre de Gaure, et à en exiger l'hommage du sire de Casaubon. Gérard, déjà mécontent de la démarche du comte de Gaure auprès de Simon de Montfort, saisit avec avidité cette occasion de témoigner son ressentiment. Il envoya son héraut d'armes pour signifier au sire de Casaubon que le comté de Gaure était une mouvance du comté d'Armagnac, qu'il exigeait au moins l'hommage du château et seigneurie du St-Puy. Il lui enjoignait ensuite avec hauteur de se présenter à Lectoure dans un bref délai pour lui prêter son serment de vasselage. Géraud de Casaubon rejeta hardiment cette sommation, et soutint que la terre de Gaure ne relevait que des comtes de Toulouse; qu'il ne devait hommage qu'au roi de France, Philippe le Hardi, successeur légitime de ses seigneurs suzerains, Alphonse et Jeanne. Avec des prétentions si opposées, et formulées de part et d'autre avec tant de hauteur, la guerre était inévitable. Des deux côtés on commença les préparatifs.

III. — Le St-Puy était dès lors une place de guerre, défendue par de solides remparts, quatre portes fortifiées, et deux châteaux ou bastions, le Castel-Dessus et le Castel-de-Bas. Géraud fit appel aux plus braves de ses vassaux, et s'enferma avec eux dans la forteresse. Un jeune officier anglais de la garnison de Condom, nommé de Molines, qui

Digitized by Google

prétendait à la main d'Anne de Casaubon, se jeta dans la place avec quelques hommes d'armes, et renforça la petite garnison de son épée et de son expérience. Cependant le comte d'Armagnac investit la ville, et lui donna un assaut furieux, mais sans résultat. Secondé par la forte position des lieux, et le dévoûment de ses hommes d'armes, Géraud de Casaubon le repoussa vigoureusement et lui tua tant de monde que le comte d'Armagnac se vit dans la nécessité de battre en retraite. Elle lui fut fatale. Géraud, enivré de l'avantage inespéré qu'il venait d'obtenir, devient à son tour l'agresseur. Il attaque à l'improviste l'arrière-garde du comte d'Armagnac et la culbute. Arnaud-Bernard, frère du comte, accourt pour rétablir le combat. Casaubon vole à sa rencontre, lui porte un coup terrible de sa hache d'armes, et l'étend sans vie à ses pieds. Plusieurs chevaliers qui ont cherché à défendre leur seigneur et qui veulent le venger partagent son sort, et tombent morts dans la poussière. Le comte d'Armagnac, jugeant toute résistance impossible, se résigna à prendre la fuite. Mais il méditait une prompte et terrible vengeance. Il manda autour de lui ses amis et ses vassaux. Tous s'empressèrent de répondre à son appel. Raymond de Tillac et le comte de Foix furent les plus diligents. Une armée considérable allait donc fondre sur Géraud de Casaubon et l'écraser. Le comté de Gaure allait être exposé aux fureurs d'une armée irritée et avide de vengeance. Casaubon, pour conjurer l'orage, eut recours au roi de France. Il ouvrit les places du comté de Gaure au Sénéchal de Toulouse. Il offrit de se constituer lui-même prisonnier avec sa fille dans le château Narbonnais pour y attendre en sûreté et sous la main du sénéchal le jugement du roi dans cette affaire. Le sénéchal approuva sa conduite et ses propositions. Il fit arborer la bannière royale sur toutes les places du sire de Casaubon, et, au nom de son mai-

Digitized by Google

tre, il défendit à *tout venant* d'entrer en armes sur les terres du comté de Gaure.

IV.—Les intérêts bien entendus du comte d'Armagnac lui conseillaient de renoncer à ses projets funestes; mais aveuglé par la soif d'une vengeance qu'il se voyait en état de satisfaire, il méprisa les défenses du sénéchal, et passa outre. Le château du St-Puy, vigoureusement attaqué, fut aussi vigoureusement défendu; mais le courage étant égal des deux côtés, la victoire dut se déclarer pour le nombre. Géraud de Casaubon périt glorieusement les armes à la main, laissant sa fille entre les mains des vainqueurs, qui surent pourtant la respecter. Les défenseurs de la place furent impitoyablement passés au fil de l'épée, le bourg et le château pillés et saccagés. L'incendie acheva de détruire ce que le fer avait épargné. Après avoir fait du St-Puy un monceau de ruines, les féroces vainqueurs se répandirent dans le comté de Gaure, et mirent tout à feu et à sang. Pour l'honneur de l'humanité, tant d'excès ne devaient pas rester sans vengeance.

V.—Philippe le Hardi convoqua son ban et arrière-ban de Languedoc et de Rivière-Verdun. Il fit citer à son tribunal les comtes d'Armagnac et de Foix. Gérard, rendu à la réflexion, fut épouvanté de la responsabilité qui allait peser sur sa tête. Il craignit pour ses états. Il demanda merci au roi de France, et il obtint l'oubli du passé en comptant au sénéchal de Toulouse quinze mille livres, somme exorbitante pour une époque où la dot d'une jeune comtesse d'Armagnac, sortablement mariée, ne dépassait pas huit ou neuf cents livres. Le comte de Foix fut moins timide que le comte d'Armagnac. Loin de se soumettre, il attaqua le premier les troupes royales, et tenta de s'emparer de la personne du sénéchal de Toulouse, Eustache de Beaumarchais, au moment où, sans défiance, il passait sur ses terres. Le sé-

Digitized by Google

néchal s'échappe, lève à la hâte quelques troupes, marche contre le comte de Foix, lui enlève rapidement ses places, et ne s'arrête que pour ménager au roi l'honneur de lui porter les derniers coups. Ils furent terribles. Philippe le Hardi arriva à Toulouse le 25 mai 1272, et il se *vit tost à la teste d'un ost si grand qu'il dust toute terre faire frémir*, dit l'auteur des grandes chroniques de St-Denis. Le comte de Foix commença à trembler, et implora le roi de France par la médiation de Jacques, roi d'Aragon. Celui-ci vint trouver le roi de France à l'abbaye de Bolbonne. Philippe imposa à l'orgueilleux vassal de si dures conditions qu'il refusa de les accepter, et se renferma dans son château de Foix, résolu à s'ensevelir sous ses décombres. Le roi de France accourut l'y assiéger. L'armée royale éprouva de très grandes difficultés pour les approches, et le comte sentit son espoir renaître. Mais le roi s'opiniâtra de son côté à presser le siége, et il jura de ne pas se retirer qu'il *n'eust trébuché* et *mis en terre* le château du rebelle. On mina les montagnes et on les perça le pic à la main. Le comte, découragé en voyant tomber ces fortifications naturelles qui faisaient son espoir et sa sûreté, se rendit à discrétion, et vint implorer à genoux la clémence royale. Philippe se montra impitoyable. Il le fit charger de chaînes et le relégua dans une tour de Carcassonne. Il établit pour sénéchal de Foix Pierre de Villars, et se retira vers le Nord, emmenant prisonnière la belle Marguerite de Moncade, épouse du malheureux comte de Foix.

VI. — Ainsi fut vengée par les armes françaises la mort de Géraud de Casaubon, et de tant de braves habitants du comté de Gaure. Nous n'avons pu trouver dans les vieux documents quel fut le sort d'Anne, sa fille. Nous pouvons conjecturer qu'elle survécut peu à son père, ou bien qu'elle embrassa la vie religieuse. Car Philippe le Hardi se mit en

Digitized by Google

possession du comté de Gaure. Il fit rebâtir la ville et le château du St-Puy, et, pour dédommager les habitants de ce qu'ils avaient souffert, il leur octroya de larges franchises. Il leur abandonna la forêt alors considérable des Higués, se réservant les têtes et quartiers antérieurs des cerfs, biches et sangliers qu'on y abattrait. Nous ne trouverions pas aujourd'hui de tels animaux dans nos forêts.

J. P. LASCARIS.

ORIGINES. — ANCIENS FORS ET RÈGLEMENTS DES BASQUES.

(*Suite*).

ILS imposaient aux fils et aux gendres l'obligation de fournir des aliments à leurs père et mère et autres ascendants, à leurs beau-père et belle-mère, sitôt que les uns ou les autres étaient tombés dans le besoin. (La même obligation est inscrite dans le code civil français, publié en 1804, au chapitre spécial *des obligations qui naissent du mariage.*)

ILS avaient arrêté que les patriarches du sol et des familles persisteraient dans les magistratures, sous le titre usité de Pères de la Patrie, *gardant le texte des dispositions du for et soumettant à leur exécution ceux même qui produisent la loi au sein des juntes générales. Ces magistrats écouteraient les parties plaignantes et tâcheraient de les concilier; à défaut de quoi, ils se réuniraient sur la place publique à d'autres magistrats et trancheraient avec eux les difficultés proposées.*

On appelle Pères de Province, dans la seigneurie, les enfants du pays qui ont soutenu les premiers emplois de la république, celui de député général entre autres. Sans doute que, dans les temps reculés, c'étaient nos magistrats

Digitized by Google

de famille, ou aussi bien des PÈRES DE LA PATRIE.—(C'est à Minos qu'on rapporte ce précepte important : *obéissance est due par le citoyen au magistrat et par le magistrat à la loi*. Mais j'estime antérieure à Minos lui-même cette magistrature que les chefs de famille exerçaient aux temps primitifs et rappelée par notre coutume. — Les juges conciliateurs établis depuis peu en France et en d'autres pays de l'Europe sont une certaine imitation de la même magistrature.)

ILS déclaraient temporaires les fonctions du gouvernement général et celles de l'administration locale. Tous les ans, elles étaient renouvelées, comme charge du conseil commun. Ainsi étaient mis à part les hommes d'une autre carrière que celle du travail corporel. (De nos jours, en Biscaya, il est pourvu tous les ans aux charges particulières et locales. Mais ce n'est que tous les deux ans qu'il est pourvu aux charges du gouvernement général.)

« *De peur que la monnaie, qui commençait à prendre cours, ne devînt un moyen d'entasser les richesses, d'opprimer son semblable, peut-être même d'envahir le pouvoir et le gouvernement, il était consacré par une loi que le droit de suffrage et le vote, en toute question commune et d'intérêt général, seraient exercés exclusivement par tous les possesseurs de maison, sans que jamais nulle somme d'argent dût procurer à son possesseur un pareil titre ou une influence quelconque. L'homme d'argent n'est attaché au sol par aucun intérêt, il peut se dépaïser, avec sa richesse, après avoir semé derrière lui le trouble et la ruine.* » (Les Basques, jusque-là, n'avaient point connu la propriété foncière, non plus que les fortunes privées. Ils travaillaient tous pour la masse commune des habitants d'un district ou de telle autre circonscription. Seulement, celui qui s'acquittait de sa tâche avec distinction en retirait une plus grande estime, ainsi que de plus

Digitized by Google

grands bénéfices. Celui qui avait le titre ou la charge d'une exploitation, ils l'appelaient *échagouna*, ce qui veut dire *ayant maison ou charge d'elle*. Ils ne lui donnent pas un autre nom, aujourd'hui même qu'ils sont comme nous tous possesseurs et propriétaires. — Cette loi, si adverse à l'oligarchie ou au gouvernement des riches, est encore en vigueur dans les paroisses de la Biscaya.)

EN haine des désordres qu'auraient pu causer au pays l'oisiveté, la fainéantise de quelques membres, une loi leur interdisait de délaisser l'agriculture, source certaine de toutes prospérités. Des surveillants étaient nommés, qui rendaient compte annuellement des récoltes du voisinage, d'abord a chaque état de la fédération, et ensuite à la junte générale. Dans ce compte était signalé l'accroissement de fruits, bois, troupeaux, obtenu par chaque voisin, ou du canton, ou du territoire; comme aussi étaient dénoncés le défaut ou décroissement des mêmes avantages chez tous autres propriétaires ou tenanciers. Les causes en étaient reconnues; car il fallait que l'Assemblée, en même temps qu'elle offrait au mérite des récompenses et des honneurs, renvoyât par devant les PÈRES *ses membres vicieux et négligents pour y subir publiquement le blâme et la réprimande. Une amende leur était infligée pour les faits d'habitude et de préméditation. Dans les cas enfin les plus graves, ils pouvaient être dépossédés et interdits de leur propre administration.*

(Même auteur, même traduction, pages 43 à 46.) (1)

(1) V. Supra pages 35 à 38.
63 à 67.
118 à 124.
184 à 189.
359 à 265.

Digitized by Google

A M. le Directeur de la Revue d'Aquitaine.

Monsieur,

La lettre de M. Laurentie, qui a été insérée dans la *Revue d'Aquitaine* du 5 janvier, est précieuse à plus d'un titre. D'abord, elle contient l'expression d'une sympathie non douteuse pour votre œuvre; et puis, l'approbation d'un homme aussi compétent doit servir à démontrer aux plus incrédules l'utilité de la *Revue* que vous avez fondée. Vous vous enorgueillissez avec raison d'un tel suffrage.

Je relève encore dans cette lettre (et ceci me touche personnellement) une adhésion à mon plan d'association vinicole. C'est aussi une satisfaction pour mon amour-propre. Je croyais bien avoir mis au jour une bonne idée; maintenant je le crois un peu plus.

Je n'ai exposé dans la *Revue* que le projet d'une association armagnacaise de propriétaires de vignes vendant eux-mêmes, en gros, leurs eaux-de-vie, et les faisant arriver pures et naturelles dans les centres de consommation.

Ce projet implique nécessairement la création, en Armagnac, d'une maison de commerce dirigée et surveillée par un syndicat de propriétaires.

M. Laurentie, se ralliant à cette idée, lui donne plus d'étendue et indique l'établissement, dans les grands centres de consommation, d'agences spéciales et même de maisons de débit fonctionnant sous un contrôle sévère. Ce plan de M. Laurentie est le complément logique du mien, et il est impossible d'en méconnaître la portée. En Armagnac, une forte association commerciale expédiant les produits de la vigne dans toute leur pureté originelle; dans les grandes villes, des agences pour les recevoir et les transmettre, toujours intacts, à des maisons de débit qui les vendraient sans mélange, voilà, certes, une admirable organisation. Avec elle, le problème de la réhabilitation des eaux-de-vie d'Armagnac serait résolu, à moins qu'il ne soit insoluble. Or, cette impossibilité ne saurait être admise par notre *patriotisme régional*.

Pour mon compte, je donne donc mon adhésion tout entière à l'idée complémentaire de M. Laurentie. Je la crois féconde et susceptible d'amener les plus heureux résultats. Toutefois, une crainte traverse mon esprit, c'est que le plan de M. Laurentie ne rende plus complexe la difficulté qu'il a reconnue dans l'exécution du mien. C'est déjà une bien

Digitized by Google

grosse entreprise que d'essayer de fonder en Armagnac une association de propriétaires. Que sera-ce donc s'il s'agit d'y ajouter l'établissement d'agences et de débits au loin? Cependant, à côté de cette crainte vient se placer un motif de confiance. M. Laurentie, bien qu'il nous ait quittés depuis longtemps, a encore le cœur tout armagnacais, et je lis, si je ne me trompe, une offre de concours dans la dernière phrase de sa lettre.

Je m'accroche avec bonheur à cette espérance de concours. La tâche me paraîtrait moins rude et le succès plus certain si M. Laurentie voulait prêter au projet d'association vinicole l'appui de son talent et de son influence.

Agréez, Monsieur, l'assurance des sentiments distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

J. DE MINVIELLE.

Lusanet, le 12 janvier 1857.

AUCH (1)

Troisième et dernière Partie.

Pendant les troubles de la fronde, la ville d'Auch, obligée de pourvoir au passage continuel des troupes et aux besoins d'une nombreuse garnison, fut obligée de contracter divers emprunts pour être affranchie de toute charge militaire durant les troubles, car, à cette époque, la ville était sans casernes, et les soldats logeaient chez les habitants. En 1680, la cathédrale, qui était restée inachevée depuis près de trois siècles, fut terminée par les soins et avec les secours pécuniaires de l'archevêque, M. Lamothe-

(1) Cette monographie est un abrégé du sérieux travail historique de M. Prosper Lafforgue sur la ville d'Auch. Cet ouvrage, qui forme deux volumes in-8°, a obtenu de l'Académie des inscriptions et belles-lettres une mention honorable qui le recommande à tous ceux qui veulent s'initier intimement aux annales de notre pays. J. N.

Digitized by Google

Houdancourt. Il fit aussi dégager les avenues et le parvis de l'édifice. Alors disparurent les masures qui encombraient l'avenue du temple, et sur le terrain demeuré libre on construisit les bâtiments réguliers qui dessinent la place Ste-Marie. Alors aussi, sur les préaux ou *placetos* (petites places), précédant l'entrée des maisons remarquables du xve siècle, on commença les maisons de la rue du Chemin Droit, actuellement rue Desolles. La cité prit enfin une physionomie toute nouvelle, lorsqu'on eut rasé les remparts avec les tours, les portes de ville avec leurs mâchicoulis et leurs guérites, ainsi que les maisons des xiie et xiiie siècles avec pignons, défendues par des tourelles surmontées de girouettes. Ce fut le dernier coup porté à la ville féodale et militaire, et l'époque où Auch perdit son aspect sombre, mais pittoresque du moyen-âge.

En même temps que la cité se transformait, Auch devenait le chef-lieu d'une généralité composée des démembrements de celles de Bordeaux et de Montauban, et le siége d'une intendance (1715). Ce ne fut pourtant que plus de trente-cinq ans après, c'est-à-dire dans l'année 1751, qu'elle commença de naître en quelque sorte à la vie moderne. L'intendant d'Etigny, homme au cœur généreux, au génie vaste et créateur, par ses encouragements, par ses largesses, introduisit le commerce et l'industrie dans une ville privée auparavant de tous les débouchés, où l'on n'arrivait que très difficilement, et dont les habitants pouvaient vivre à peine de produits indigènes. Il fit ouvrir de belles routes, redresser, paver et éclairer les rues, convertir les terrains incultes en promenades et en boulevards, bâtir un Hôtel-de-Ville, l'intendance (la préfecture), des casernes, des halles, une salle de spectacle, des aqueducs et des fontaines. Il établit, en outre, des marchés et des foires, des manufactures de drap et de faïence, des filatures, des minoteries,

Digitized by Google

etc., et mit une vaste plantation de mûriers à la disposition des élèves de vers à soie. Dans une notice spéciale on pourra, mieux que dans cette monographie, énumérer et apprécier les bienfaits dont les habitants furent redevables à cet illustre citoyen. D'Etigny mourut à Auch en 1767, emportant les regrets de tous ses administrés. La ville et le département reconnaissants lui ont élevé une statue sur le cours auquel on a donné son nom.

En 1770, au mois de mars, une épouvantable inondation affligea la ville. La crue des eaux dura trois jours consécutifs : les bas quartiers furent submergés, les murs qui longeaient le Gers renversés en partie; beaucoup de maisons s'écroulèrent. On logea tous ceux qui étaient sans pain et sans asile dans les casernes occupées alors par la milice corse (dragons) en garnison à Auch. Le conseil municipal était en permanence. Le maire Boutan montra dans sa conduite le plus beau dévoûment, et l'archevêque, afin de conjurer une si grande calamité, fit exposer le St-Sacrement aux yeux des fidèles dans toutes les églises.

De 1770 jusqu'aux premières années de la révolution, nous ne rencontrons aucun détail, aucun événement digne d'être mentionné dans l'histoire de la ville d'Auch. L'enthousiasme, excité par les idées rénovatrices de 1789, y fut aussi unanime, aussi spontané que dans les autres villes de la France. Le régime de la terreur pesa assez cruellement sur la cité; l'échafaud y resta près d'un an en permanence sur la place de la *Fraternité*. C'est alors que l'escalier de l'Hôtel-de-Ville fut dépouillé des tableaux offerts par la commune à chacun des huit consuls à l'expiration de leur mandat, et sur lesquels étaient peintes les armoiries d'Auch, avec le nom du consul et les années de la magistrature. Cette période fut surtout marquée par l'attentat dirigé contre le représentant Dartigoyte, attentat dont la convention nationale s'émut

Digitized by Google

profondément. Un malheureux, nommé Lacassaigne, fut accusé d'en être l'auteur et traîné au supplice. Il mourut avec courage (floréal an XI)! Dix ans plus tard, à l'hôpital d'Auch, un gendarme, sur son lit de mort, s'avoua coupable du délit qui avait fait condamner Lacassaigne. Il s'agissait d'une brique lancée contre Dartigoyte, au moment où il haranguait les jacobins rassemblés dans la salle de spectacle.

Sous le consulat, la cathédrale fut restaurée et rendue au culte catholique. Le 16 germinal (an IX), on transféra solennellement à l'église Ste-Marie les cendres de l'intendant d'Etigny; et ce fut sur la proposition de M. Sentetz fils que le conseil général lui vota une statue (1er vendémiaire an XII). On ouvrit ensuite un athénée; on établit une école centrale au collége; la société d'agriculture en pleine activité décerna des prix aux cultivateurs; le commerce reçut une certaine impulsion; on créa des filatures, une manufacture de *draps du Gers;* mais cette dernière industrie tomba bientôt par l'inhabileté du directeur, malgré la supériorité constatée de sa fabrication. Le 24 juillet 1808, Napoléon passa à Auch. La ville lui fit une brillante réception. L'empereur, par divers décrets, accorda vingt mille francs pour la réparation du collége et de la cathédrale, et dix mille francs pour les pavés et les fontaines, etc.

Depuis 1830, deux faits importants peuvent prendre place dans les annales de la ville d'Auch. L'inondation du mois d'août 1836 fut plus terrible encore que celle de 1770. Un peu plus tard, le recensement, accompli par ordre de l'administration centrale, dans le mois d'août 1841, provoqua quelques démonstrations hostiles de la part de la population.

Auch est le chef-lieu du Gers, qui contient 304,447 habitants, et le siége de la cour d'assises du département.

Digitized by Google

Elle possède un tribunal de commerce, un grand et petit séminaire, un lycée, un dépôt de remontes générales. Elle est aussi la résidence d'un archevêque qui, jusqu'en 1789, a porté le titre de *primat d'Aquitaine*, et d'un commandant militaire. Il n'y a plus aujourd'hui ni manufactures, ni fabriques. Le chemin de fer actuellement en construction sur la rive du Gers pourra seul y raviver l'industrie et le commerce.

La ville est située, comme nous l'avons déjà dit, sur le plateau et le penchant d'un promontoire, ce qui la divise en *cité haute* et en *cité basse*. On communique de l'une à l'autre par des escaliers presque perpendiculaires, en patois *pousterlos*. Sur le plateau sont le cours d'Etigny et les principaux édifices; dans la plaine, l'hôpital, la maison de secours, les casernes et les jolies promenades du Quai. On admire avec raison les vitraux de la cathédrale et les boiseries du chœur. L'église de la Conception ou plutôt de St-Orens est une construction du XIIIe siècle, œuvre de l'architecture ogivale-secondaire. Le palais archiépiscopal est d'un effet grandiose. Outre la bibliothèque publique, riche de 20,000 volumes, une galerie de tableaux et un musée d'antiques, on trouve une autre bibliothèque très bien composée au séminaire, où le public a également accès, ainsi qu'une précieuse collection de manuscrits, et un cabinet de numismatique et d'histoire naturelle. La population était, en 1745, de 7,410 âmes; en 1792, de 10,000; en 1803, de 7,896; elle est aujourd'hui de 12,461. Son revenu était, en 1789, de 15,000 livres; il est actuellement de 110,000.

Auch avait pour armes : *partie au premier de gueules a un agneau d'argent portant croix d'or; au second d'argent au léopard lionné rampant de gueules.*

Le patois d'Auch est un des nombreux dialectes de la

Digitized by Google

langue romane dans lequel on découvre beaucoup de racines celtiques, ibères, grecques et latines. Il est très expressif, très énergique, et partant rude quelquefois Parmi les hommes illustres nés dans cette capitale de l'Armagnac, ou qui longtemps y ont habité, nous citerons en première ligne les ARMAGNAC, les ROQUELAURE; le poète DUBARTAS et les poètes patois Gabriel BEDOUT et BARON; Joseph DUCHESNE, médecin de Louis XIV; Dominique SERRES, qui fut peintre du roi d'Angleterre; l'amiral VILLARET-JOYEUSE, CHANTEREAU; les généraux DESOLLES, qui fut président du conseil des ministres, CASTEX, ESPAGNE, Eugène et Adrien D'ASTORG, et l'abbé duc de MONTESQUIOU, ministre de Louis XVIII, qui contresigna la charte de 1814 (1).

En 1814, les Anglais entrèrent à Auch sans coup férir; on savait qu'ils se présenteraient en amis, et eux-mêmes craignaient bien plutôt une attaque de la garnison; mais la retraite du maréchal Soult sur Toulouse avait démoralisé les esprits. La première Restauration et les Cent-Jours eurent, pour les habitants d'Auch, les mêmes résultats à peu près que pour ceux des autres villes. La réaction royaliste de 1815 y fut beaucoup plus sensible. Le système d'intimidation prévalut, et les jugements de la cour prévôtale, présidée par le comte de Preissac, servirent d'aliment aux passions.

Au mois de mars 1828, le maire M. de Vic, ayant donné son autorisation pour qu'il fût procédé à la vente de la forêt de *Lespou*, vulgairement appelée *Bois d'Auch*, où les pauvres allaient, de temps immémorial, recueillir leur bois de chauffage, il en résulta une émeute assez sérieuse. Pen-

(1) BIBLIOGRAPHIE. STRABON, *livre* IV. — *Chronique d'Auch.* — CASSASSOLES, *notice historique sur Lectoure.* — FILHOL, *annales de la ville d'Auch.* — *Commentaires de* MONTLUC. — FAURIEL, *histoire de la Gaule méridionale* — Amedée THIERRY, *histoire des Gaulois.* — D'EXPILLY, *dictionnaire des Gaules.* — *Art de vérifier les dates.* — Et, enfin, *les manuscrits* de M. D'AIGNAN DU SENDAT, et les pièces originales et les documents inédits conservés dans les archives de l'hôtel-de-ville d'Auch.

Digitized by Google

dant trois jours, la garnison et la gendarmerie furent sur pied, la ville en état de siége; et, après que l'ordre eut été rétabli, la compagnie des sapeurs-pompiers, recrutée parmi d'honnêtes artisans, qui avaient refusé leur concours au maire, fut immédiatement licenciée.

P. LAFFORGUE.

UN CAPITAINE DE ROUTIERS.

(Suite.)

—Compagnons, dit un jour le bâtard à ses routiers campés sur les bords du Tarn, la campagne est ici désolée et ne peut plus nous nourrir, nous la quittons ce soir; et chacun à la première heure de la nuit chargea ses armes sur son dos et se mit à marcher silencieusement à la suite de son capitaine. Ils voyageaient avec précaution comme s'ils fussent allés à une embuscade, et ils arrivèrent au point du jour en vue de Toulouse. Le chef fit reposer ses bandoliers jusqu'à la nuit suivante; et il les arrêta à quelques lieues seulement de la ville, et pour les rassurer contre ce dangereux voisinage, il leur disait : courage, compagnons, vous êtes les rois des routes.

Ils se levèrent de nouveau à la chute du jour et recommencèrent leur marche vers le midi; ils passèrent sous les murs de Muret sans s'y arrêter. Ils s'engagèrent dans la route de Comminges en envoyant un soupir de convoitise à chaque ville ou village qu'ils rencontraient. Ils laissèrent ainsi derrière eux le clocher qui se dresse comme un géant pour protéger l'église des Martres et la cascade qui surgit sur les rochers à quelques lieues plus loin. Ils s'engagèrent dans ces pays pierreux et difficiles, coupés par des ravins et

Digitized by Google

embarrassés de collines; les routiers surmontèrent tout et marchèrent toujours.

— Frère, disait un Coteret à un autre bandoulier que la fatigue faisait boiter à coté de lui, ce pays n'est pas celui que cherche notre chef.

— Certes, je le vois; mais je voudrais que ce fût celui-là pour mes jambes qui n'en peuvent plus.

— Du courage, il doit être loin.

— Oui, j'en aurai, car j'ai l'espoir de rencontrer un paradis après cet enfer.

— C'est juste, dit le Coteret, les moines disent souvent que la route du ciel est semée de pierres et de ronces.

— Et peut-être allons-nous à quelque bonne prise, ajouta le blessé.

— Bonne ! dit le Coteret, cela ne suffit pas. Nous en avons conquis d'excellentes à moins de peine; il faut que celle-ci soit encore au-dessus.

— Oui, il faut qu'il y ait du sang à occuper toutes nos dagues et de l'or à remplir toutes nos bourses.

— Par Judas ! mon patron, dit le blessé, si je m'arrête en route, frère, tue-moi, j'aurai un regret de moins.

La lune, qui se leva pâle en ce moment, leur permit de voir à leur droite un manoir solitaire, placé sur le bord de la petite rivière qu'ils côtoyaient depuis plus de deux heures. Il reposait enfermé dans le cercle de ses fortes murailles dont les faces brunes regardaient par les cent yeux des meurtrières.

— Compagnons, c'est ici, dit le bâtard, en montrant à la bande la herse qui défendait l'entrée du château. Il faut que ces murailles soient escaladées avant le jour. Aux armes! Je vous donne ce riche manoir à sac; pillez, violez et tuez, tout vous est permis; tout vous appartient : je ne demande pour ma part de butin qu'un prisonnier vivant.

Digitized by Google

— Lequel, dirent les routiers.

— Le châtelain! leur cria le capitaine en les poussant à l'assaut.

Toute la troupe se jeta aussitôt à plat ventre pour s'approcher avec plus de sûreté; elle se mit à ramper à la trace de son chef comme une couvée de reptiles. Profitant avec habileté de tous les embarras, de toutes les inégalités du terrain, ils s'avancèreut sans être aperçus des sentinelles qui se promenaient sur la tour et ils arrivèrent sur le bord du fossé. Ils restèrent un instant à écouter si quelque cri d'alarme ne s'échapperait pas des barbacanes, et puis ils sortirent l'un après l'autre des joncs de la rive et se mirent à nager silencieusement vers l'autre bord. Une seule enceinte de murailles défendait le château, mais c'était de hautes et puissantes murailles derrrière lesquelles se faisait entendre continuellement le pas grave et lourd des gendarmes, et dont le sommet était chargé d'archers dormant à l'ombre des créneaux que la lumière douteuse de la lune arrondissait en ce moment comme des casques sur leurs têtes.

Les routiers s'attachèrent à chaque pierre comme des lézards, et grimpèrent lentement et de front sans se laisser épuiser par la peine ni affaiblir par le sang qu'ils laissaient derrière eux sur les pointes du silex. Ils suivaient leurs chefs qui, debout, seul au sommet, enlevait à lui et rejetait dans l'enceinte chaque routier à mesure qu'il s'en approchait.

Lorsque toute la bande eut gravi cette ceinture de pierres roulées autour du manoir, le bâtard donna le signal de descendre en jetant d'un coup de poignard une sentinelle dans l'enceinte et en se laissant tomber à terre sur son cadavre. Chaque soldat l'imita, et s'élança sur le sol en se faisant suivre du corps d'un ennemi!

Digitized by Google

Les gendarmes, qui s'étaient réveillés au bruit de ces chutes précipitées comme des cataractes, n'eurent pas le temps de se défendre contre les ennemis qui leur tombaient sur la tête. Ils furent égorgés jusqu'au dernier avant d'avoir pu se lever pour combattre.

P. PAYEN.

(*La fin au prochain numéro.*)

BEAUX-ARTS.

AIGLE,

PAR M. ED. ZEPPENFELD.

L'art est fils de l'amour; il s'épanouira parmi nous si les riches l'aiment, s'ils l'appellent en donnant l'essor à leurs fantaisies, en rendant leurs maisons pittoresques, au dehors, au dedans. On ne devine point les délices d'un intérieur artistique, ni l'agrément d'une société de tableaux ou de statuettes. Tandis que Paris fait décorer ses hémicycles et ses plafonds, la Province dort toujours dans ses massives constructions qui continuent le pesant âge féodal. Pourtant, elle semble vouloir secouer un peu sa somnolence, et l'Aquitaine a déjà exhalé quelques aspirations et tenté quelques essais. Nous constaterons ce progrès dans un article sur l'art régional, où nous apprécierons les intelligents travaux de M. Gentil, architecte départemental; les vitraux peints de Mont-de-Marsan et Nérac, par M. Viliet; ceux de Bagnères-de-Bigorre, par M. Gesta; ceux de Peyrehorade, exécutés par M. Labastide, sous la direction de MM. Goussard. Nous examinerons encore les peintures murales de M. Romain de Caze, à Bagnères-de-Luchon; la coupole de l'église de Nérac, par M. de Bordes; l'illustration de

Digitized by Google

la magnifique monographie de M. l'abbé Canéto, par M. Rivière; un plan de fontaines pour la ville d'Auch, par M. Francou; les pendentifs de l'église de Barcelonne, par M. Zeppenfeld; les nouveaux procédés céramiques de M. Duval, inventeur du verre mousseline. Aujourd'hui, nous esquisserons seulement en deux traits un nouveau morceau de sculpture de M. Ed. Zeppenfeld, qui couronne la porte de l'ancien évêché de Condom.

Le sujet est un aigle qui étreint, sous ses doigts armés d'ongles puissants, les foudres du Dieu du tonnerre. Ce n'est pourtant pas l'oiseau de Jupiter; c'est celui du vainqueur d'Austerlitz. Dans un énergique mouvement d'envergure, il déploie ses pennes comme deux immenses éventails. Fixant fièrement le soleil, il semble avec ses ailes vouloir saisir une colonne d'air. Les tendons de l'humérus sont solidement attachés, les téguments se devinent sous la plume, le thorax et le jabot sont rudement modelés, comme ils devaient l'être; tout l'appareil musculaire, enfin, paraît tressaillir. Le tyran aérien respire ce sentiment de force sauvage qui caractérise les êtres zoologiques de Barye. Dans ces compositions, qui, par leur hauteur, se trouvent hors de la portée ordinaire du regard, il faut, comme dans les fresques des dômes, s'abstenir des délicatesses, des mesquineries, des détails de dessin. Au lieu de raffiner l'anatomie, il est nécessaire d'exagérer certains points, de tenir compte des modifications de l'optique par la distance, et de les combiner avec le coup d'œil. Si le public ne s'aperçoit point ici de ces difficultés, c'est que le talent de l'artiste a su les supprimer.

Cette œuvre, qui est vraie, sans être une imitation servile de la nature, ne serait point désavouée par nos grands maîtres animaliers, Barye, Lechesne, Fremiet et Jacquemard.

J. NOULENS.

Digitized by Google

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA GASCOGNE.

Jean Gaichiés (1).

Ce serait une histoire intéressante, s'il était possible de l'écrire, que celle de l'ancien collége de Condom. Des savants illustres, tels que le P. Lecointe, y ont passé; il en est sorti des littérateurs éminents, tels que Gaichiés et Sabbathier; le dernier supérieur, Ichon, a siégé à la Convention nationale. En attendant qu'un heureux investigateur réunisse les matériaux d'un travail aussi étendu, essayons d'esquisser un seul portrait, celui d'un rhéteur habile, conquis et formé par les oratoriens de Condom.

Jean Gaichiés naquit dans cette ville, en 1648, d'une famille honnête, dit son confrère Tabaraud; ce terme indique, comme l'on sait, une condition moyenne jointe à un certain degré de considération et d'aisance. Il étudia chez les oratoriens qui, remarquant sa vive intelligence, son application, sa piété, cultivèrent ces dons heureux, non sans espoir d'en faire l'ornement de leur congrégation. En effet, après des études couronnées des plus brillants succès, le jeune homme déclara à ses maîtres qu'il ne voulait pas quitter une société qu'ils lui avaient fait aimer. On l'expédia vers Aix, pour y faire l'apprentissage de la vie religieuse.

Il entra dans la congrégation en 1665. Il n'avait que dix-sept ans; mais ses talents le désignaient pour les premiers emplois, et sa profonde modestie faisait taire, d'ailleurs, les scrupules inspirés par son extrême jeunesse. Ses supérieurs l'envoyèrent professer successivement les belles-lettres et la philosophie dans plusieurs colléges. En 1676,

(1) Quelques-uns écrivent Gaichies ou Gaschies; j'ai suivi l'orthographe consacrée par l'édition authentique de ses œuvres.

Digitized by Google

on l'appela, comme professeur de rhétorique, dans un magnifique établissement qui venait d'être confié aux PP. de l'Oratoire. L'entrée de Gaichiés au collége de Soissons fut un triomphe. Il avait à remercier la cité de la faveur accordée à son ordre. Une immense salle reçut tout ce qu'il y avait de nobles et doctes personnages dans Soissons, le clergé, l'évêque, les membres du présidial, et jusqu'à un prince de sang, François-Louis de Bourbon-Conti. Le professeur n'avait jamais eu pareil auditoire. Il trembla peut-être malgré la conscience de son mérite; mais on ne vit dans son émotion que cette timidité qui vient de la modestie. Il emporta tous les suffrages, et dès lors se vit estimé et recherché à Soissons. Au milieu des caresses de la société polie, il ne perdit rien de cette sévérité de principes et de manières qui fit la gloire des oratoriens dans leurs beaux jours.

Au bout de huit ans, le professeur put passer d'une chaire de rhétorique à un emploi tout de prudence et de haute piété : la direction de l'Oratoire d'Avignon. Dans cette nouvelle charge, il s'acquit le même crédit dont il avait joui à Soissons. Un an après son arrivée, l'archevêque Hyacinthe de Libelly, sur le point de mourir, l'établissait son exécuteur testamentaire, en compagnie de deux cardinaux. Peu de temps après, des personnes pieuses, dans le désir d'honorer César de Bus, fondateur de la congrégation des Pères de la Doctrine Chrétienne, venaient prier le P. Gaichiés d'écrire au Souverain Pontife pour demander sa canonisation. La supplique adressée à Innocent XI resta sans effet. On peut la lire dans les œuvres de notre compatriote. Il faut y reconnaître un certain mérite de diction latine; mais ce n'est pas un chef-d'œuvre; et l'on trouve singulier que, même après des motifs plus sérieux et au moyen d'une double *prétermission*, le P. Gaichiés fasse valoir auprès du

Digitized by Google

pape l'utilité de donner un patron dans le ciel à une foule de chrétiens qui portent le nom, tout païen encore, de César.

On n'avait pas oublié à Condom le brillant élève des oratoriens devenu une de leurs gloires. Notre ville regrettait ce noble rejeton. L'archiprêtré de Saint-Pierre vint à vaquer; sans cabale, sans recommandation aucune, ce poste d'honneur fut proposé au P. Gaichiés. Un bénéfice si considérable fit peur au modeste religieux. Il s'était dévoué à une vie plus humble, plus strictement réglée, à la fois plus conforme à ses goûts et plus sûre pour son âme : il refusa.

Sa seconde patrie, Soissons, fut plus heureuse. Nommé théologal par le chapitre canonial de cette ville, à la fin de 1692, il ne résista pas au désir de renouer d'anciennes relations qui lui étaient restées chères. Il quitta pour toujours Avignon et alla remplir sa nouvelle charge. La prédication devait désormais l'occuper presque exclusivement. Il était préparé à cette mission spéciale : professeur, il avait curieusement recherché les secrets de l'éloquence pour les inculquer à la jeunesse; directeur, il avait abondamment puisé aux sources sacrées pour la sanctification des âmes. Le disciple de l'Evangile effaça même en lui le rhéteur. Une foule d'églises l'appelaient; à toutes, il portait la même éloquence sévère, grave et onctueuse. Ce fut sa vie pendant trente-deux ans! Ni le zèle, ni le talent, ni le succès ne lui firent défaut.

« A de magnifiques dehors, nous dit un homme qui l'a vu de près, il joignait de la modestie, de la douceur; il était affable, facile, sincère, complaisant, bon ami, agréable dans ses discours, irréprochable dans ses mœurs, également éloigné de la basse mollesse et de l'excessive rigueur; enfin, il avait toutes les vertus et les qualités personnelles qui rendent un homme cher à la religion, utile et recommandable à la société.»

Digitized by Google

Les sermons de Gaichiés n'ont pas été recueillis; mais on a de cette période de sa vie des discours académiques, au nombre de dix, imprimés dans ses œuvres, et dont il faut dire un mot.

L'académie de Soissons datait de 1674. Cette société tâchait toujours de mettre à sa tête un membre de l'Académie française : à ce titre, l'évêque Brulart de Sillery se trouva directeur en 1705. Il fit établir que désormais la réception des académiciens serait publique. Outre les discours du récipiendaire et du directeur, les séances donnèrent lieu à des pièces de poésie et d'éloquence, dont quelques-unes étaient envoyées en tribut à l'Académie française.

Le discours de réception du P. Gaichiés n'offre rien de bien remarquable; et même ces nécessaires compliments, prodigués à une académie de province, offrent quelque chose de ridicule à la distance où nous sommes; à son heure, cela put être bon. Plus tard, le religieux académicien discourait contre la lecture des livres de galanterie; puis, contre l'usage des compliments dans la chaire chrétienne; une autre fois, sur le progrès de la langue française : il constate l'extension de notre idiome, et assigne pour causes à ce grand fait la sagesse de la langue telle qu'elle a été fixée par nos écrivains, le grand nombre de nos chefs-d'œuvre dans tous les genres de littérature, la manie ordinaire aux étrangers d'imiter tous nos usages; enfin, la dispersion des calvinistes français après la révocation de l'édit de Nantes.

Le P. Gaichiés ne sortait guère du domaine de la rhétorique. Ainsi, il prouvait, conformément aux vers bien connus des deux *arts poétiques*, que dans les actions publiques il faut être touché pour toucher. Ou bien encore, réagissant contre le genre serré et aiguisé de l'époque, il

Digitized by Google

prétendait que le style concis n'est pas le style des orateurs. Voici quelques pensées judicieuses de ce dernier discours qui peut passer pour un excellent chapitre de rhétorique.

« Ce n'est pas assez que dans un discours oratoire les choses s'unissent par un sens voisin. L'auditeur veut qu'on les lui amène par les termes qui servent à passer d'une pensée à l'autre avec les grâces de l'art. Mais c'est de quoi l'orateur concis ne s'embarrasse point. Il s'étudie à retrancher les transitions que la bonne éloquence emploie, et il entasse les réflexions sans les lier. Cependant, il en est de la suppression des liaisons dans le style comme des abréviations dans la manière d'écrire; elles diminuent le volume, mais elles augmentent la peine et l'embarras du lecteur qui n'y est pas accoutumé.....

» Des phrases coupées sont sans cadence, et ne sont pas susceptibles de la majesté de la prononciation. Un torrent qui se précipite surprend le voyageur; il l'alarme loin de le charmer : au lieu qu'assis au bord d'un fleuve, il sent un doux plaisir à lui voir rouler majestueusement ses ondes.

» Enfin, de tous les effets de l'éloquence, l'émotion est celui que le style concis produit le moins..... D'un côté, le style abrégé refroidit le génie de l'orateur; tout occupé à clouer pour ainsi dire une pensée à chaque phrase, il contraint son imagination, son feu se ralentit; de l'autre, l'auditeur, frappé d'une pensée vive et délicatement énoncée, s'applique à la comprendre, s'arrête à la goûter. Cependant le temps s'écoule, l'émotion se calme, l'esprit est amusé; mais le cœur ne se trouve point touché. »

On put trouver quelque intérêt dans le sixième discours sur cette question : jusqu'où doit aller la docilité des auteurs qui exposent leurs ouvrages à la critique? L'orateur y fait la part des critiques précipités, bornés, chagrins, scrupuleux, envieux, flatteurs.

Digitized by Google

«.... Outre tous ces défauts, l'autorité d'un censeur dont le rang intimide et dont les avis sont des ordres, ne laissant pas la liberté de la dispute, dérobe aussi l'utilité de la critique. Et il arrive d'ordinaire, à l'égard de ceux dont on n'ose contredire les opinions, que tandis que le respect extérieurement y souscrit, la raison intérieurement en appelle. Un orateur dont l'empereur Adrien censurait l'ouvrage lui déclara qu'il n'avait rien à répondre à un critique qui commandait à trente légions. »

Somme toute, ce discours est un réquisitoire contre la critique peu éclairée, réquisitoire qui se termine trop inopinément et avec un peu d'emphase par un hommage à l'infaillibilité académique.

Une autre fois, le P. Gaichiés veut montrer que les proverbes doivent être bannis du discours sérieux. Le sujet ressemble aux précédents; mais la forme est nouvelle. L'académicien nous rapporte un dialogue, dont il a été témoin, entre Damis, qui chérit les dictons populaires et en voudrait mettre partout, et Cléanthe qui combat de toutes ses forces cette hérésie oratoire; la visite soudaine d'un prélat interrompt la discussion et marque la fin du discours. Tout cela nous fait sourire aujourd'hui; mais, en ce temps, Rollin eût écouté avec faveur; et Bouhours, le grand faiseur d'entretiens, s'il était revenu au monde, sauf jalousie de métier, aurait battu des mains.

Dans deux circonstances seulement, l'académicien condomois a l'air de s'aventurer en des sujets plus actuels. En 1716, à l'occasion de l'entrée à l'Académie française de Villars et de Malet, il célèbre, mais avec un accent un peu froid, l'accord des armes et des lettres. En 1717, il veut démontrer que *Louis le Grand a rendu célèbre l'Académie française pour inspirer à son successeur l'amour des lettres;* l'intention est louable; mais on conviendra que

Digitized by Google

cette proposition est singulière et ne prête pas à d'heureux développements.

Quoi qu'il en soit, ces discours parurent pleins « d'élégance, de force, de majesté, de grands sentiments, d'un savoir bien ménagé, d'une exquise pureté dans le langage et d'une noble simplicité dans les expressions. » Ces éloges peuvent nous paraître exagérés. Toutefois, il faut dire que ces compositions soutiennent la comparaison avec les bons discours du même genre, à la même époque. On trouvera rarement une touche aussi sobre, aussi nette que celle de Gaichiés. Après cela, certaines vérités semblent superflues, certaines allusions mythologiques nous glacent, certaines *figures d'ornement* (style de rhétorique) nous font l'effet d'oripeaux fanés; mais le genre académique comportait, exigeait même alors à peu près tout cela. Le langage académique, en ce qu'il a de particulier, est nécessairement affaire de convention et de mode, et les modes doivent changer.

Du reste, le P. Gaichiés a un titre littéraire plus solide et plus apprécié que les *Discours académiques*. Ce sont ses *Maximes sur le ministère de la chaire*, dont nous parlerons dans un second et dernier article.

LÉONCE COUTURE.

BARBOTAN (1).

(1er Article.)

Barbotan ou Barboutan est un petit village qu'un grand établissement thermal, une coquette villa balnéatoire, ainsi que la campanile de l'église rendent très pittoresque.

Dans l'ancienne géographie historique de la France, ce bourg dépendait du Bas-Armagnac et était partant compris

(1) Ce village est situé sur les confins nord-ouest du département du Gers, arrondissement de Condom, canton de Cazaubon.

Digitized by Google

dans le diocèse et généralité d'Auch et la sénéchaussée de Lectoure. M. de Maniban en était le seigneur haut justicier. Barbotan, selon M. Latané, était un archiprêtré riche. Des parcelles de dîmes et des produits des petits immeubles constituaient les revenus de son église qui n'était encore, en 1776, selon dom Brugèles, qu'une annexe de l'archiprêtré de Gabarret. Donc, la fondation de celui de Barbotan doit être postérieure.

L'origine de ce village remonte très avant dans le passé. On y voyait naguère et on y voit peut-être encore une église assise dans le marais, dont la porte d'entrée était entourée de cannelures à jour, ciselées en feuilles de vigne. Elle est surmontée d'une croix grecque, sculptée sur la pierre et usée par le temps, mais assez apparente pour rappeler les édifices du XIe et du XIIe siècles (1).

Au sud de l'église et sous le même couvert, était adossée contre la nef une vieille masure qui existait encore en 1831 (2). On y découvrait des vestiges de cheminées et un escalier en limaçon reliant le premier au second. Les marches en pierre dure, entièrement rongées, accusaient une grande ancienneté. Le mur de séparation laissait entrevoir le cadre d'une porte communiquant à l'édifice religieux. Cette entrée viendrait à l'appui d'une tradition qui désigne ces ruines comme les restes d'un ancien couvent de Templiers. Ce qui vient la confirmer encore, c'est la découverte récente d'anneaux gravés à l'instar de ceux des chevaliers de cet ordre.

Ce qui démontre encore l'antique origine de Barbotan, ce sont les ruines d'un vieux château détruit probablement sous les Valois pendant la longue période de nos guerres civiles, dit toujours M. Latané. Il ne reste du vieux manoir

(1) Notice sur Barbotan, par M. Latané, avocat. 1831.
(2) Id.

Digitized by Google

féodal que ses fondations à fleur de terre et une vieille tour en briques qui flanquait apparemment quelque bastion du castel. Debout, sur une éminence, à quelque distance du village, elle rompt avec ses teintes rougeâtres la verte monotonie du paysage.

Ce qui fait reculer le berceau de ce bourg bien au-delà du moyen-âge, c'est la découverte récente de briques et de médailles romaines en bronze, notamment d'une Faustine.

Ces débris nous aideront à prouver plus tard l'existence de Barbotan sous la domination romaine qui a laissé partout aux environs des traces de son passage. Ainsi, à Bourneau, près de Gabarret, on trouve les vestiges d'un retranchement où campèrent les conquérants du monde. On en trouve dans toute la contrée circonvoisine, à Sos, à Eauze, à St-Amant, où furent exhumées les mosaïques si estimées des archéologues.

E. CORNE.

A mon ami J. N.

Nos pères aquitains vont surgir dans leur gloire !
Comme Jésus, perçant la pierre du tombeau,
Ils vont tous accourir à l'appel de l'histoire
Qui pour les éclairer soulève son flambeau.

Un écho de jadis, œuvre bénédictine,
Déjà redit les us et les mœurs d'autrefois
Ainsi que les hauts faits de la race héroïne
Des comtes d'Armagnac et des comtes de Foix.

Les hameaux, la cité de bastions enceinte,
Dans leur linceul de cendre ont trop longtemps dormi;
Tout sera reconstruit : c'est ta mission sainte,
O chroniqueur gascon, ô mon solide ami !

Heine a chanté la nef et la tour de Cologne;
Toi, tu célèbreras le beau style ogival
Des légendes de pierre écrites en Gascogne
Avant que Guttemberg eut créé l'art rival.

Digitized by Google

Ta main redressera les débris, les atomes
Des donjons, des manoirs croulants ou démolis;
Tu rendras leur éclat aux locaux idiomes
Par la langue française ou le temps dépolis.

Aussi, je viens de loin, heureux et sympathique,
Saluer ton journal, le sauveur des aïeux;
Que ceux qui sont fervents au culte de l'antique
Lui rendent, avec nous, un hommage pieux.

JOFREZ.

UN CAPITAINE DE ROUTIERS.

(Suite et fin.)

Ce fut dès ce moment une large tuerie qui alimenta jusqu'au jour le ruisseau de sang qui coulait dans la rigole de la cour, et ces exterminations se faisaient en silence avec calme et sécurité. On n'entendait aucun bruit de voix, aucun choc de fer, on voyait seulement des routiers se baisser sur des hommes endormis, et le poignard sur leurs cœurs et le gantelet sur leurs bouches, ils étouffaient leurs cris et éteignaient leurs plaintes.

Le château surpris dans un sommeil fut promptement envahi, et alors la joie longtemps comprimée fit explosion. Il y eut des trépignements et des clameurs féroces à faire éclater les voûtes. Les égorgeurs, dont la tête tournait au milieu de la vapeur du sang, se répandirent dans les corridors comme des molosses affamés. Les pillards entrèrent dans les grandes salles pour les fouiller. C'était une rage de meurtre et de butin qu'aucune victime ne pouvait étancher, qu'aucune proie ne pouvait satisfaire.

Pendant ce temps, le bâtard, séparé de sa bande, courait seul dans les appartements où il espérait rencontrer sans doute le châtelain. Il en suivit tout le dédale sans s'y égarer, et comme s'il l'avait parcouru autrefois; mais cela ne lui

Digitized by Google

servit de rien, car il ne rencontra personne. Il était prêt à croire qu'il avait échappé, lorsque de grands cris se firent entendre dans l'aile du château que fouillaient les bandouliers, et parmi ces cris une voix suppliante qu'il reconnut :

— Par pitié, disait cette voix, prenez ma vie, mes richesses, mais respectez cette femme.

— Elle est à nous, répondaient les routiers, comme tout ce qui t'appartient.

— Elle n'est ni à vous, ni à moi, mais à Dieu, beuglait avec désespoir cette voix qui s'approchait de plus en plus de l'endroit où se trouvait le bâtard.

Bientôt la porte s'ouvrit, et quatre routiers lancèrent à ses pieds un homme qui s'y attacha en suppliant.

— Capitaine, à vous le châtelain, à nous la jeune fille, dirent-ils en s'en allant.

Oh ! grâce pour elle, Monseigneur, disait l'homme à genoux en courbant le front jusqu'au sol.

Le chef resta sans réponse.

— Si vous avez quelque part une femme aimée qui vous ait fait conquérir péniblement son amour, messire, je vous en supplie, rendez-vous à mes prières.

Le routier demeura impassible.

— Oh ! voyez-vous, je m'applique depuis quatre ans sans relâche à faire sortir une indigne passion de son cœur pour que la mienne y trouve place, et bientôt peut-être j'allais réussir.

En ce moment, on entendit dans la salle voisine des cris aigus qui furent bientôt étouffés par les rires.

— Malheur ! malheur ! cria le châtelain en embrassant toujours les genoux du routier; c'est elle. Tous mes trésors et toutes mes terres pour la sauver. Oh ! vous n'y courez pas; mais parlez donc, que vous faut-il ?

— La vengeance ! murmura froidement le routier.

Digitized by Google

Le son de cette voix tomba comme un éclat de foudre sur le châtelain; il se releva vivement, et il vit debout, devant lui, la sombre figure de son frère le bâtard.

Ces deux hommes demeurèrent quelque temps immobiles en face l'un de l'autre. La haine qui s'échappait de leurs regards brillait comme des éclairs, et précéda les paroles de rage qui grondèrent bientôt entre leurs dents.

— Sire de Floran, dit le bâtard, l'épée nue à la main, celui que tu voulais faire moine t'apporte sa bénédiction : es-tu prêt?

Le châtelain, pour toute réponse, inclina sa tête comme pour recevoir le dernier coup.

— C'est trop tôt, continua le bâtard, en remettant la dague dans la gaîne.

— Frappe, mais n'insulte pas, disait le noble sire.

—Te tuer, mais après cela tu m'échapperais et tout serait fini; mais ma vengeance qui depuis si longtemps me soutient serait éteinte. Oh! non, ma haine n'aurait pas assez de ton cadavre pour se repaître. Ah! tu ne veux pas que je t'insulte, frère, est-tu fou? Souviens-toi que je suis ici ce ce que tu y étais autrefois, dit le bâtard en le dominant du regard; souviens-toi que je t'humilierai comme tu m'as humilié; que je t'abaisserai comme tu m'as abaissé; que je t'écraserai enfin, ajouta-t-il avec un accent de voix terrible, comme tu m'as écrasé, et d'un revers de son gantelet de fer il le jeta à terre et mit le pied sur son corps.

Mon heure est enfin venue poursuivit le routier; voilà longtemps que je l'attendais. Je peux aujourd'hui te dépouiller à mon tour et t'envoyer nu par les chemins, ainsi que tu le fis autrefois. Tu t'emparas de l'héritage que nous avait laissé notre père, je le reprends. Tu me séparas de ma fiancée pour en faire ta concubine, je te sépare de ta femme pour la donner à mes soldats. Ecoute ses plaintes : on dirait qu'elle râle, la malheureuse.

Digitized by Google

— Tu te trompes dit le sire de Floran, ce n'est pas ma femme.

— Mais alors, pourquoi demander grâce pour elle !

— J'avais tort.

— Pourquoi ?

— Parce qu'elle ne m'appartient pas.

— Tu railles, dit le bâtard; écoute-la, elle se débat au milieu de mes routiers.

— C'est une erreur, interrompit son frère avec un ricanement de démon, elle rit avec eux.

— Viens le voir, répliqua le bâtard en l'entraînant après lui.

La salle dans laquelle ils entrèrent était remplie de soudards ivres et débraillés. Ils formaient une grande ronde et dansaient en s'accompagnant d'ignobles chansons; au milieu d'eux, dans le cercle qui tournoyait, était couchée une femme meurtrie, échevelée et morte.

— Eh bien dit le routier, en interpellant son frère avec un air de triomphe !

— Place, s'écria le châtelain d'une voix éclatante qui fit retirer les routiers à l'extrémité de la salle. Regarde-la, continua-t-il en s'adressant au bâtard; regarde-la, et comme celui-ci hésitait, il se prosterna devant ce cadavre pour forcer son frère qui reculait d'horreur à s'en approcher encore. Frère, c'est ta fiancée. Je l'ai arrachée de son couvent, mais je ne l'aime plus depuis que je t'ai vu, et je te la rends. Un long rire, dont les éclats saccadés par une joie féroce ressemblaient à des hoquets, suivit cette dernière parole.

Mais le routier leva son poignard et éteignit d'un coup cette atroce raillerie; puis, s'abaissant lentement jusqu'à terre, comme pour contempler de plus près ces deux cadavres, il se coucha sur le flanc et ne se releva plus.

P. PAYEN.

Digitized by Google

Des Usages locaux en matière de Commerce.

Quelques opérations récentes sur les eaux-de-vie, au marché de Condom, ont donné lieu à deux contestations judiciaires. Avant et pendant les débats, le commerce acheteur [et la propriété venderesse se sont, dans les cercles, divisés d'opinions.

Il s'agissait de savoir si les propriétaires qui avaient fixé des époques pour le retirement de la marchandise pouvaient considérer la vente comme résolue de plein droit et sans sommation, faute par le négociant d'avoir fait enlever la marchandise dans le délai convenu.

L'opinion commerciale a invoqué, comme principal argument, l'*usage* introduit de ne pas user de ce bénéfice de droit, surtout lorsqu'on pouvait objecter de causes, indépendantes de la volonté, qui n'avaient pas permis de prendre livraison plus tôt.

Notre intention n'est pas de nous mêler dans cette discussion, sur laquelle le tribunal de Condom vient de se prononcer. Nous voulons seulement en tirer avantage pour faire voir, sous ce rapport encore, combien il importe d'appuyer la résolution qui vient d'être prise de constater les usages locaux en France. Nous indiquerons plus tard dans quelle mesure le commerce, comme les propriétaires, sont intéressés à cette recherche et à cette constatation.

Le plus pressé est de dire, de prime abord, en quoi ils consistent. Leur énumération, nous en sommes sûr, témoignera de leur importance. C'est aux commerçants de longue expérience que nous faisons un appel, ainsi qu'aux propriétaires habitués à réfléchir sur les opérations relatives à l'écoulement de leur revenu, à une époque où la denrée a pris tant de valeur.

Digitized by Google

Les usages de la sorte bien constatés, les conditions des marchés bien établies, la part de la législation bien déterminée, le commerce des eaux-de-vie acquerra une régularité louable d'où dépend sa prospérité, et les causes de litige deviendront ainsi de moins en moins fréquentes.

Si les procès sont une maladie commune au négoce et à la propriété, la connaissance des usages locaux et leur observation, dans les mesures du droit, en seront, le plus souvent, comme l'hygiène, s'il est permis de s'exprimer ainsi.

E. C.

COUPOLE DE L'ÉGLISE DE NÉRAC,

par

M. de Bordes.

Apporter dans la critique des beaux-arts une méthode exclusive serait une injustice. Pour bien apprécier une œuvre, il est équitable d'entrer dans la manière de l'artiste, de raisonner d'après ses facultés, de se convertir à ses tendances et de ne pas lui appliquer le criterium de la doctrine opposée. Nous allons donc nous rallier à l'école de M. de Bordes et examiner s'il a été scrupuleusement fidèle aux principes qu'elle proclame. Avant d'aborder l'analyse, jetons un coup d'œil sur les obstacles que le peintre a dû rencontrer dans l'exécution de sa tâche.

Développer une pensée sur une immense surface concave, où les figures plafonnent, où les lignes droites deviennent courbes, est d'une pratique très ardue, car il n'est pas aisé de rectifier la perspective et de l'approprier à l'optique. Voilà une première difficulté. La seconde consistait à harmoniser les tons de la peinture, non-seulement avec les

Digitized by Google

nuances crayeuses des murailles et du reste de la nef, mais avec les teintes éclatantes des vitraux (improprement appelés gothiques), qui éclairaient la coupole. Leur lumière versicolore devait projeter des ombres qui rembruniraient la composition et qui même la maculeraient sur certains points. Le clair-obscur inévitable produit par ces fenêtres peintes était un écueil. Aussi est-il advenu que la vivacité de la palette n'a pu lutter avec celle des émaux dont l'ingrate réflexion a donné à la peinture un aspect louche et blafard.

Il existait, en outre, une entrave pour l'unité : le plafond du dôme était coupé par des nervures nécessaires à sa solidité. Ces nervures, en établissant des divisions, isolaient du centre les parties latérales qui auraient dû s'y rattacher et ne former avec lui qu'un grand tout. Cette défectuosité locale ne nuit point seule à l'effet collectif de la composition. Le spectateur n'éprouve point, à première vue, ce charme irrésistible qui découle d'un ensemble harmonieux de lignes ou de couleur. Ce qui le frappe, c'est la prodigalité des ombres et de la lumière et l'omission des gammes intermédiaires. Les personnages qui, à cette hauteur, devraient passer à l'état d'apothéose, ne respirent que réalisme. En somme, l'impression qui résulte de l'aspect général n'est point favorable.

Après ces réflexions préliminaires, tâchons de faire comprendre à nos lecteurs l'ordonnance de ce vaste morceau pictural, dont le thème religieux est le passage suivant d'Isaïe : *Propter scelus populi mei percussi eum; à cause des péchés de mon peuple je l'ai immolé.* Dieu le père, assis dans sa gloire, tient sur ses genoux son fils mort pour le rachat de l'humanité. La cour céleste se prosterne pour rendre hommage à cet acte de dévoûment suprême; le St-Esprit, sous la forme allégorique, complète la sainte Trinité. Au

Digitized by Google

bas de cette zone, la vierge immaculée lève les mains et les yeux vers le ciel et écrase du pied la tête du serpent. Deux anges la regardent : l'un, difficilement reconnaissable sous sa face bourgeoise et sa complexion athlétique, embrasse le divin gibet; l'autre, qui paraît être le messager Gabriel, présente à Marie le lys, emblème de pureté, en murmurant la salutation angélique. Au sommet du bandeau de voûte qui suit l'archivolte, le pélican, symbole eucharistique, donne en pâture sa propre substance à ses petits; aux deux extrémités, deux panneaux figurent, l'un, la première faute, et l'autre l'expulsion du paradis terrestre. A la hauteur des vitraux, derrière l'autel, le groupe des quatre évangélistes est médialement placé entre le St-Pierre et le St-Paul. Les bas côtés sont revêtus de grisailles, dont les sujets sont empruntés aux saintes écritures et au martyrologe.

Cette composition pouvait être conçue d'une façon plus dramatique. Le Christ inanimé, jeté en arc sur les genoux de l'Eternel, est d'un effet moins saisissant que s'il eût été étendu, comme dans quelques *pieta*, sur ceux de sa mère. Le Très-Haut, trônant sur des nuages, aurait assisté, avec ses glorieux contemplateurs, à la tragédie de la rédemption, et désigné d'un geste solennel le corps de la sainte victime. Les archanges, attendris par ce spectacle, eussent laissé échapper de leurs mains le théorbe mélodieux et suspendu leurs accords jusqu'à l'heure de la résurrection. Ce mode d'interprétation eût été aussi conforme que l'autre au au texte d'Isaïe. M. de Bordes nous répondra, sans doute, qu'aux exemples traditionnels il a préféré l'originalité. Nous croyons que celle qui amoindrit l'émotion n'est pas la véritable.

Examinons maintenant le parti que l'artiste à su tirer de cette donnée très défectueuse au point de vue de l'invention. La tête du Tout-Puissant n'est pas assez spiritualisée;

Digitized by Google

elle est empreinte d'une majesté impassible et non rayonnante d'intelligence infinie. Le créateur est coiffé du haïk primitif, à l'instar des patriarches ou des agas sahariens. Son manteau glauque et sa tunique vineuse sont comme enfarinés; ce qui provient de l'économie des demi-teintes et du faux jour qui ricoche des vitraux. Sans demander au cadavre de Jésus le ton verdâtre et putride de celui de St-Louis-au-Marais, nous aurions voulu qu'il fût un peu plus livide et un peu moins tendu.

Les phalanges célestes, militairement alignées, sont déshéritées de poésie. L'artiste a dû craindre que la variété ne devînt de l'enchevêtrement et qu'elle ne troublât la placidité des anges attentifs et recueillis. Il a eu encore le tort de ne point idéaliser et diversifier ses types. Il a lesté d'une enveloppe pesante et matérielle des esprits ailés. En ne leur donnant pas un essor aérien, en ne laissant pas transparaître leur essence immortelle, il a oublié que la peinture a aussi sa psycologie. Il faut que l'âme soit extérieurement visible; il faut que la forme, vivifiée par une idée, la traduise sans parole. Eh bien, dans ces légions agenouillées, gothiques seulement par la monotonie, pas une physionomie ne se détache, ou suave, ou significative, pas un front n'est illuminé d'extase. L'attitude des anges est somnolente ou atonique. Leurs peignoirs terrestres et uniformes flottent sans souplesse et sans éclat. Pourquoi cette absence de sollicitude pour les plis et les ondulations d'où dépendent l'élégance et la légèreté du vêtement? Puisque M. de Bordes est coloriste, il aurait dû se rappeler que l'école vénitienne dut au luxe et à l'agencement des étoffes une partie de sa gloire.

Il n'y a point de traditions hiératiques qui imposent à la figure de la Vierge, comme à celle du Christ, un cachet particulier. Les madones italiennes sont blondes, et celles de

Digitized by Google

Murillo sont brunes. Cette latitude affranchit l'imagination de tout lien, et le peintre n'a par conséquent à se préoccuper que de l'expression et de la correction des traits. La vierge de M. de Bordes n'est pourtant dotée que de difformité et de laideur. Tout est anormal dans le mouvement des reins et dans la jonction des bras; elle est emprisonnée dans sa robe collante comme dans une chemise de force. Nous ne comprenons pas comment elle peut s'équilibrer sur le croissant. Elle n'a point de siége, bien qu'on ait eu l'intention de la poser sur la croupe d'un nuage jaune et visqueux. Peut-être M. de Bordes a-t-il voulu sacrifier la forme au sentiment pour augmenter la beauté morale! Il n'a pas réussi : la reine des martyrs, sous son nimbe de constellations, n'a ni onction, ni mysticité. C'est plutôt une femme vulgaire que le *vas spirituale* d'où s'exhalent les parfums de miséricorde, de grâce et d'amour.

Citons les bonnes parties puisque nous avons cité celles qui ne l'étaient point. Sur la droite de la demi-coupole et sur le plan inférieur, dans le groupe des trois séraphins, le second se silhouette, s'élance, avec grâce, et allonge très heureusement son bras. Dans le panneau de gauche, Eve qui vient de cueillir le fruit terrible le présente à son époux. Le dos féminin effleure des touffes de roses qui ne sont probablement pas épineuses. Ce bouquet de fleurs et le paysage sont bien rendus. Eve, tournée sur le flanc, laisse voir par derrière de voluptueux contours plastiques; dans la première esquisse, elle était vue de face. Le vénérable pasteur de l'église de Nérac, moins tolérant que Léon X pour la nudité de l'art, s'alarma de cette attitude païenne, et invita M. de Bordes à faire de la beauté un holocauste à la pudeur. Celui-ci obéit à contre-cœur, car il avait soigné le visage, et le torse était d'un bon style. Le tableau qui sert de pendant à celui qui précède n'a pas été retouché, et nous en sommes heu-

Digitized by Google

reux; l'artiste a révélé ici beaucoup d'habileté. La confusion d'Adam et d'Eve est pathétiquement exprimée; il y a parfait accord entre le mouvement physique et la sensation intérieure; les chairs sont riches de ton et rehaussées par l'harmonie étouffée de la coupole. M. Bordes n'a point eu la virginité du sujet; mais il a répandu sur le groupe primitif un intérêt spécial par la manière dont il l'a traité. Seul, l'ange qui chasse de l'Eden le couple désobéissant est imparfait, d'abord, parce qu'il est trop court; ensuite, parce qu'il tient gauchement son épée flamboyante, que son geste est plutôt une bénédiction qu'un anathème, et qu'il n'est pas transporté de sainte colère. L'homme et sa compagne sont aussi plus beaux après qu'avant le péché; c'est le contraire qui devrait être pour un rigoureux observateur des gradations symboliques.

Le St-Paul est bien posé et renferme de sérieuses qualités. La sage disposition de sa draperie et la sévérité des lignes lui impriment un véritable caractère apostolique. Nous serons moins laudatifs envers le St-Pierre : il est pauvre de modelé. En parlant ainsi, nous ne demandons pas à l'artiste de transformer la brosse en ciseau, comme le professait et le pratiquait l'école de David; nous sommes, au contraire, partisans de la sobriété dans la rondeur, pourvu qu'elle ne soit point poussée jusqu'à la suppression des grandes saillies musculaires. Les quatre évangélistes sont meilleurs; mais leurs attributs sont mauvais. L'ange qui plane au-dessus d'eux n'est ni inspirateur, ni inspiré; l'aigle a plus d'analogie avec un lutrin que de parenté avec le roi de l'atmosphère. Les genoux du veau apocalyptique sont affligés d'exostoses dont on aurait pu les guérir avec quelques soins linéaires. Ces imperfections anatomiques et les formes approximatives des anges nous prouvent que M. de Bordes n'est pas assez soucieux de la nature. Les cartons doivent

Digitized by Google

être la reproduction du modèle vivant, avec des proportions monumentales.

Les grisailles produiraient, à distance, une certaine illusion de ronde bosse sans le ton criard et cotonneux qui y domine. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces cadres, qui sont des imitations de bronze, c'est une Samaritaine gracieusement adossée contre un puits; ses contours sont doux et purs. On pourrait la croire échappée d'un bas-relief antique. L'exécution de cette tâche qui aurait nécessité des années a été accomplie dans un semestre. Cette activité prouve plus d'impatience que de scrupule, et explique, sans les justifier, les ébauches et les négligences précitées. On ne peut, dans six mois, pénétrer les secrets du symbolisme chrétien, atteindre l'idéal religieux et écrire dans un style élevé des pages si complexes et si étendues. Victor Orsel, pour qui l'art fut un sacerdoce, un apostolat, consacra seize années à la décoration d'une chapelle de Notre-Dame de Lorette. Fervent, digne et jaloux de mener son œuvre à bonne fin, il ajouta son patrimoine à l'allocation gouvernementale qui était insuffisante. Bien que la rémunération ne fût point proportionnelle à son talent patient et consciencieux, il déploya toutes ses facultés, et ne marchanda ni le temps, ni les méditations. L'artiste doit ambitionner par dessus toutes choses cette satisfaction intime que procure l'accomplissement scrupuleux d'un gigantesque labeur et aussi l'admiration, autre indemnité morale.

Or, nous faisons un appel à la bonne foi de M. de Bordes. Est-il pleinement content de son œuvre? Son originalité n'est-elle pas plutôt une apparence qu'une réalité? Ne confond-il pas souvent l'énergie de la ligne avec la grossièreté du dessin? A-t-il su métamorphoser par la poésie la nature humaine en nature divine? A-t-il assez de souffle et de puissance pour animer et faire mouvoir une grande masse de

Digitized by Google

personnages? La clarté, qui est la loi essentielle de la fresque, est-elle assez parlante pour que le spectateur devine au premier coup d'œil? Nous sommes persuadés que, dans son for intérieur, il conclut, comme nous, d'une façon négative. Il n'ignore pas qu'il est fort dangereux de risquer une ascension sur les hauteurs de l'art monumental, quand on n'a point la taille de Michel-Ange, de Raphaël, d'Ingres, de Cornélius ou de Delacroix, ou quand on n'appartient point à cette pleïade de personnalités de second rang si richement privilégiées qui ont nom: Chasseriau, Ziégler, Picot, Lehman, Flandrin, etc. Le manque d'aptitude dans ces larges travaux n'implique pas le manque de talent dans ceux d'un ordre et d'un degré différents. Un critique récent reprochait à Couture, tout en affirmant sa prestesse de touche, son coloris agréable, son faire droit, d'avoir quitté le chevalet pour monter dans les régions qui donnent le vertige et amènent la chute de ceux qui ne sont point véritablement élus. En effet, l'auteur de l'orgie romaine a presque fait à St-Eustache une orgie de peinture murale. Il se serait bien plus sagement conduit en restant dans le *minoris picturæ celebres in penicillo* de Pline, c'est-à-dire dans un genre prétendu inférieur, où il avait des certitudes de gloire et de fortune. Cet insuccès d'un représentant distingué de l'Ecole française peut consoler M. de Bordes de n'avoir pas triomphé plus magistralement des difficultés inhérentes à la décoration architecturale.

Notre compatriote ne pouvait atteindre son but qu'après des tâtonnements et des combinaisons de toute sorte. Aussi l'accusons-nous d'avoir procédé d'une façon hâtive, d'avoir mis la spontanéïté qui livre les choses au hasard à la place de la science qui n'avance qu'avec réflexion. M. de Bordes eût incontestablement mieux abouti s'il eût, ménageant sa louable volonté, conduit son pinceau avec plus de lenteur

Digitized by Google

et de rectitude. Si nous avons parlé avec cette rigidité à M. de Bordes, c'est parce que l'indulgence est une offense pour le mérite; c'est parce que l'auteur de la Cléopâtre n'a point appliqué la plénitude de ses moyens, supposant, sans doute, que la province n'avait pas le droit d'être exigeante. Puisque son talent a été, sous certains rapports, volontairement incomplet, la sévérité analytique, devoir pour nous, est un hommage pour lui.

J. NOULENS.

Possessions de l'Abbaye de Condom dans le Comté de Gaure.

I. — L'abbaye de Condom était une des plus anciennes de la Gascogne, puisqu'elle remontait au-delà des invasions normandes en Aquitaine. Au XIIe siècle, elle était très florissante et possédait de nombreux domaines. Ses possessions lui furent confirmées en 1163 par le pape Alexandre, troisième de nom. La bulle, datée de Tours, est très propre à donner une idée du droit public à cette époque. Elle a été insérée par le docte chanoine Monlezun dans le sixième volume de son histoire. D'après ce document, l'abbé et le monastère de Condom possédait en Gaure l'église de la Sauvetat et une maison de campagne avec ses dépendances, *ecclesiam Salvitatis et villam cum pertinentiis suis.* La possession de l'église, comme nous allons le voir, entraînerait la suzeraineté du territoire voisin.

II. — L'an 1271, la Sauvetat de Gaure vit établir sa commune et ses franchises. Garcias de Cazaubon, que nous croyons frère du malheureux Géraud, cité dans un de nos précédents articles, était cosseigneur de la Sauvetat avec Auger d'Andiran, abbé de Condom. Ils s'entendirent avec les habitants de la seigneurie pour la création d'une nou-

Digitized by Google

velle commune. Grâce surtout à la paternelle sollicitude de l'abbé, les coutumes de la cité furent larges et bien entendues. Par ordre d'Auger d'Andiran, elles furent rédigées par Pierre de Bordes et par Guillaume de Gallard, consuls de Condom, qui en leur qualité de premiers magistrats d'une commune déjà prospère, étaient bons juges des règlements à introduire dans une nouvelle municipalité. C'est à l'initiative de l'abbé de Condom et aux soins de ces deux consuls que les habitants de la Sauvetat doivent cette prospérité et cette richesse, qui sont encore aujourd'hui un objet d'envie pour leurs voisins. Nous avons fait jusqu'à ce jour d'inutiles efforts pour retrouver ces intéressantes coutumes. Elles ont probablement disparu, comme tant d'autres monuments historiques, dans les tristes jours de la révolution.

III. — Garcias de Cazaubon, le dernier représentant de la famille comtale de Gaure, donna avant de mourir à l'abbé de Condom et à ses moines cent *conchades* de terre labourable à Martissens en Gaure, et un certain droit de péage qu'il possédait à Condom. L'abbé l'admit pour le reste de ses jours au complet paréage de la seigneurie de la Sauvetat. Nous ne savons pourquoi ni comment l'abbaye de Condom se dessaisit de ses propriétés en Gaure. Martissens devint une chapellenie annexée à la paroisse de Réjaumont, sous le patronage laïque des marquis de Galard-Terraube, et la seigneurie de la Sauvetat passa aux mains des puissants seigneurs de Sérillac en Gaure. Néanmoins, jusqu'à la révolution française, le chapitre de Condom conserva dans la paroisse de la Sauvetat la propriété et jouissance du prieuré de Pitampoy, dit aujourd'hui la grange du Prieur, *la grantjo dou Priou.*

J.-P. LASCARIS.

Digitized by Google

GUILLOUNÈ. — GUI-L'AN-NÈOU. GUILANEU. — GUI-L'AN-NEUF (1).

(Première partie)

I.

Telle qu'elle est de notre temps (1857), telle qu'elle est dans nos contrées *(Condom-Gers)*, la GUILLOUNÈ, ainsi nommée en patois gascon, peut être réputée un usage social, une pratique libre et singulière, organisés dans les détails suivants. On appelle aussi *Guillounès*, *lous Guillounès*, les compagnons qui en font l'office : c'est comme qui dirait en français *les Guillonés* ou *Guillonniers*.

Depuis la Sainte-Catherine jusqu'à la huitaine avant Noël, c'est-à-dire ou peu s'en faut, par les deux tiers de Décembre, aux longues heures de la veillée, la *Guillounè* se présente à la maison des champs, au hameau, dans le village, quelquefois dans les bourgs et jusqu'aux abords des villes. Vous distinguez, au fracas des sabots et des chaussures ferrées, vous distinguez le groupe ambulant qui s'arrête déjà pour investir votre porte. Le plus capable entre les chanteurs ne tarde pas à entonner le couplet qui vous dénonce leur présence : *ribès*, *ribès*, *sount arribès*. Le couplet n'est pas fini que toutes les voix éclatent ensemble et chantent le refrain en se précipitant. Les aboiements du chien de garde ne manquent guère à la campagne d'importuner l'exécution. La pièce est d'une longueur qui s'accommode aux circonstances. Si la maison est morne, sans lumières, sans mouvement, trois ou quatre couplets l'ont bientôt éprouvée. La *Guillounè* se désiste alors sans préten-

(1) Notre promesse du Jour-de-l'an, trop longtemps suspendue, nous venons l'acquitter aujourd'hui, dans la mesure de nos provisions et de nos ressources. (Voir ci-dessus, page 321.)

Digitized by Google

tion; elle replie ses pas et va tenter ailleurs une plus digne fortune. Si la maison remue encore, serait-ce aux dernières lueurs de la lampe ou du foyer, cela suffit, et la *Guillounè* vous obsède : elle va vous administrer sans miséricorde jusqu'au dernier de ses couplets. La coutume toutefois, ainsi que la saison, lui font remise d'un certain nombre: on déverrouille la porte, et les chanteurs sont introduits. Rarement il y a dans le bloc moins de trois et plus de cinq personnes. Vous reconnaissez là quelques gaillards en réputation dans les fêtes du voisinage. Leur accoutrement est à jamais grotesque : remarquez-y le panier, la besace, le havresac, destinés à contenir vos largesses. On les ravive au plutôt par une flamme de bois vert qui illumine et réjouit l'assistance. La ménagère en même temps se dérobe; elle va calculer en secret sa libéralité. Les compagnons ne sont pas difficiles: des légumes,des fruits, des œufs, de la farine, quelques détails de porc frais, tout est reçu et enlevé de bonne grâce. Ils ont bu à peu d'intervallé deux ou trois coups sans eau : les voilà maintenant qui s'éloignent, en vous souhaitant de grand cœur une bien bonne nuit. La lampe, ravitaillée, est portée devant eux jusqu'à certaine distance, pour leur montrer les détours et les passages accoutumés.

Ceci ne passera point, et avec raison, pour le caprice d'un artiste ou la recherche d'un amateur. Nul habitant ne saurait s'y méprendre : ce n'est pas autre chose, à la formule près, que le procès-verbal d'une scène rustique très ordinaire. C'est de nos jours comme autrefois, c'est aux champs, c'est dans les bourgades que persistent ineffaçables les choses du temps passé : *pagus*, *pagana*. Il est certain aussi que, dans les villes et les endroits peuplés, les choses du temps présent arrivent en sens inverse. Les services publics s'y introduisent, et l'ordre général chaque

Digitized by Google

jour coûte la vie à quelque usage local. La *Guillounè,* méconnue et déconcertée, a reculé devant la police plus d'une fois, inculpée de bruit injurieux ou de tapage nocturne.

II.

Qui viendra définir sur la carte de France le domaine de La *Guillounè*? probablement le COMITÉ HISTORIQUE, dont l'organisation et les correspondances ont l'avantage insigne de concentrer les bons renseignements. Pour nous, provisoirement, il y a lieu d'admettre que l'usage en est général dans les provinces du Midi et dans celles du Centre. La Bretagne, au Couchant, en sera coutumière apparemment, autant et plus que nulle autre. Le DICTIONNAIRE *des proverbes français*, sous le nom GUILANEU, suit la trace du même usage dans la province d'Anjou, dans celles du Maine, de Normandie et de Picardie. Ce serait à peu près des seules provinces du Levant qu'il nous resterait donc à prendre le témoignage; et encore sous l'exception que le CHAROLAIS, en *Bourgogne*, est inscrit positivement et enrôlé dans notre convoi.

III.

La GUILLOUNÈ, dans nos contrées, n'a guère fait que donner l'éveil aux réflexions plaisantes du carrefour et du salon. Les mieux avisés se sont bornés à éplucher son nom, les syllabes duquel traçaient littéralement son étymologie. C'est ainsi qu'on aura trouvé dans la NOTICE *du Lot-et-Garonne* le mot *Guillounè* découpé en *Gui-l'an-nèou*, et ce produit imputé par une riche conjecture à quelque chose de gaulois. La STATISTIQUE *des départements pyrénéens* a rapporté ou répété l'expérience; et voilà aussi les mêmes procédés s'arrêtant au même résultat. L'Opuscule du défunt sous-préfet de Lectoure n'a pas eu vent de la question. Pour éprouver notre sujet et vérifier son titre

Digitized by Google

historique, il est indispensable de remonter plus haut et de pousser plus loin; mais ce doit être un essai de critique orthodoxe et conservateur.

M. de CHATEAUBRIAND, érudit autant que poète, a rendu presque vulgaire la procession du Gui, cérémonie fameuse de l'ancien culte gaulois. Le lecteur ne se plaindra point d'inaugurer cet exercice par une réminiscence de Velléda. L'Auteur avait pris pour texte un passage de SAINT-FOIX, qui était au surplus relaté dans ses notes : «... *Les Druides, accompagnés des magistrats et du peuple qui criait* AU-GUI-L'AN-NEUF, *allaient dans une forêt*, etc...» Le Gui, suivant la description qu'en a donnée l'AMI *des pauvres*, « le Gui » est un sous-arbrisseau parasite, qui ne vient jamais sur » la terre, mais sur plusieurs espèces d'arbres, tant sauva- » ges que fruitiers. On donne la préférence à celui qui vient » sur le chêne; ce qui n'a peut-être d'autre fondement que » parce que les anciens prêtres gaulois s'assemblaient sous » ces chênes chargés de Gui pour y faire leur prière, et » qu'ils regardaient cet arbrisseau comme quelque chose de » sacré. Il y a... des auteurs qui préfèrent... le Gui de cou- » drier ou celui de tilleul...» etc.... (suivent les détails, de la racine, des tiges, des feuilles, des fleurs, des fruits, des usages et des vertus : les fruits ou baies rondes, de la grosseur d'un pois, remplis d'un suc visqueux; l'arbrisseau vert toute l'année et fleuri en été.) Or donc, tel est le *Gui*, arbuste délaissé maintenant ou profané dans les laboratoires. Il acquit dans les siècles la destinée du *lotos* égyptien, lequel aussi était vert toute l'année : dans les rites du paganisme, un office liturgique et un emploi sacramentel. Serait-ce qu'on lui donnât une acception mystique ou qu'on lui reconnût de bienfaisantes qualités; c'est de quoi nous allons rencontrer bientôt quelques indices. Toujours est-il certain que, dans les temps modernes, ni l'*olivier* de la paix, ni le

Digitized by Google

laurier de la guerre n'auront jamais porté une plus noble signification.

Sur la quête du Gui et le cantique des Druides, le plus ancien témoignage est dans le vers d'Ovide si souvent rapporté :

Ad Viscum, Viscum Druidæ cantare *solebant* (1).
(Au Gui, au Gui, les Druides de chanter avaient coutume.)

Après Ovide, c'est Pline *le Naturaliste* qui nous apporte son témoignage instructif. On va le trouver inscrit et translaté dans le suivant, sous le style débonnaire d'une chronique.

Dans la série de nos documents, après Ovide et Pline, arrivent les modernes. Un bouquin vénérable mais injurié par le temps nous fait ainsi provision de son texte. (Antiquitez *et recherches des villes et citez plus celebres qui res-*

(1) Viscum. — Le *Gui* est désigné en latin dans les vocabulaires par les mots *viscus*-masculin ou *viscum*-neutre : il y a exemple de l'une et l'autre leçon. Ces mots fournissent leur radical à l'appellation de toute chose ou qualité *visqueuse*. Ils sont ramenés directement par M. de Wailly au mot grec ιξος (*hixos*), que l'Eolien, d'après Planche et Lui-même, aura converti en βισκος (*biscos*).—Nous ajoutons à cet égard une conjecture. Etant donné le thème ιξος (*hixos*), voici comment aura procédé l'Eolien, qui a versé dans la langue latine tant d'emprunts tirés du Dorien : 1° en préfixant le *digamma* qui lui est propre, F, et qui se place sans distinction devant l'*esprit doux* et devant l'*esprit rude* : ce qui aura donné Fιξος (*fixos*); 2° en dédoublant le ξ (*x*) et le renversant, de manière que la sifflante arrive la première : σκ (*sc*), au lieu de κσ (*cs*), ce qui aura donné Fισκος (*fiscos*).

Ensuite sera venue l'opération du latin: par elle, 1° le digamma éolique, F, est changé partout en V; 2° la désinence ος (*os*) est changée en *um* ou en *us*, ce qui aura donné très exactement *Viscum* et *Viscus*.

Ensuite, enfin, sera venue l'opération du français : par celle-ci, 1° le V latin est changé fréquemment en G, soit *g* dur, soit *g* mouillé (exemples : *Vasco-Gascon, Vilelmus-Guillaume, Vastare-Gâter, Vadum-Gué; niVes-neiGes, leVis-lé-Ger, breVis-abréGé, diluVinm-déluGe*, etc....); 2° la désinence est supprimée; 3° le radical est lui-même entamé, pour réduire le mot à un simple monosyllabe, qui prenne l'aspect commun des termes du langage.

Nous arrivons de la sorte à ce mot de *Gui*, que nos anciens terminaient par un *y* grec, *Guy*, lui donnant ainsi de l'affinité avec certains noms connus, St-Guy-de-Pomposie, Guy-d'Arezzo, Guy-de-Crême, Guy-de-Lusignan, et divers autres.

Digitized by Google

pondent aux parlemens...) : «... à Sarron succeda Drius 4, » Roy des Gaules... principal parent & instituteur des » Druides, qui emporterent depuis le bruict & la vogue sur » tous autres Prestres, Iuges, & Philosophes.

»... Parmy leurs autres obseruations & experimens pour » la medecine (car ils se mesloient de tout, & n'y auoit » personne qui sceut rien qu'eux, & ceux à qui ils ensei- » gnoient) ils cueilloient le guy du chesne auec vn fort » grand respect & honneur, comme dit Pline au dernier » chap. du 16 liu. et en faisoient de belles cures. Voicy ses » mots :

» *Les Druydes (ainsi appellent les Gaulois leurs Magi-* » *ciens et Philosophes) n'ont rien de plus sainct & sacré que* » *le guy, & l'arbre où il croist si c'est vn chesne. Tellement* » *qu'ils choisissent à leur plaisir les forests de chesne, & ne* » *font aucuns sacrifices, sans qu'il y ait de cette ramee. De là* » *vient aussi qu'ils furent appelez en Grec Druides, c'est à* » *dire Chesniers. Quand donc ils trouuent du guy sur lesdits* » *arbres, ils estiment cela estre vn don du Ciel, par lequel* » *Dieu veut donner à cognoistre qu'il a choisi & esleu cet ar-* » *bre, & le cueillent en grande deuotion, & auec grandes ce-* » *remonies. Car premierement il faut que la Lune ait six* » *iours selon laquelle ils s'establissent le commencement de* » *leurs mois & de leurs ans, faisans leurs siècles de trente* » *ans, pource qu'elle est des-ja forte, & non toutefois encore* » *en son premier quartier. Ils l'appellent en leur langue,* gue- » rison de toute maladie, & *quand ils le veulent cueillir, après* » *qu'ils ont bien et deuëment preparé leur sacrifice, et leur* » *festin ceremonial soubs ledit arbre, ils y ameinent deux* » *ieunes Taureaux blancs, qui ne tirent iamais & ne porte-* » *rent onc ioug, & les accouplent ensemble. Puis le Prestre* » *estant reuestu d'vne robbe blanche monte sur l'arbre, &* » *auec vne serpe d'or coupe le Guy, lequel ceux d'embas re-*

Digitized by Google

» *çoiuent auec vn hoqueton blanc. Ils ont opinion que ce Guy* » *rende féconds tous les animaux steriles, que c'est vn singu-* » *lier remede contre toute poison.*»

Sous l'article déjà cité du DICTIONNAIRE *des Proverbes*, la traduction du même morceau, moins étendue mais plus habile, a relevé des traits qui intéressent notre récit. «... Ils » allaient (les Druides) dans une forêt, y dressaient avec » du gazon un autel triangulaire au pied du chêne où ils » avaient remarqué du gui... On distribuait le gui comme » étrennes (*strena*, *strenna*). C'était à la fois un préservatif » contre les sortiléges, et un remède pour plusieurs mala- » dies.»

Nous avons entendu des témoignages anciens, des témoignages modernes, dont Pline et ses interprètes forment l'enchaînement. Ils établissent sans équivoque que LA QUÊTE ET LE CHANT DU GUI FESAIENT PARTIE DU CULTE GAULOIS ET DE L'OFFICE DES DRUIDES.

IV.

Marchons au terme et suivons pareillement sur la carte l'origine et l'avènement de cette solennité.

CÉSAR, lui-même, cette fois, dit textuellement au sujet des Druides : «..... On croit que leur institution vient de » l'Angleterre, d'où elle a passé en Gaule : de là vient que » ceux d'à présent qui en veulent être mieux instruits y » font pour la plupart un voyage.» Liv. 6, trad. de Wailly (1). Ainsi écrivait CÉSAR soixante ans à peu près avant l'ère chrétienne. Quelques siècles plus tard, à une époque mal définie, on voit sortir de l'Angleterre une partie

(1) N'ayant pas eu sous la main le texte de Pline, nous l'avons contrôlé par deux différentes traductions. Mais voici au plus tôt le texte de César, dont la rencontre est plus familière. «..... *Disciplina in Britanniâ reperta, atque* » *indè in Galliam translata esse existimatur; et nunc, qui diligentiùs eam* » *rem cognoscere volunt, plerumque illò, discendi causâ, proficiscuntur.*»

Digitized by Google

de sa population : elle tourne ses pas vers l'Armorique des Gaules, y arrive, s'y installe et y refait en entier son établissement. Ecoutons là-dessus le géographe CLUVIER, que nous-même essayons de traduire. «..... Vers les mêmes » tems, des Bretons, chassés de leur île par les Angles et » les Saxons, qu'ils avaient fait venir de la Germanie pour » leur prêter secours contre les Pictes et les Scots, (ces » Bretons) envahirent l'extrémité de la Gaule-Celtique, » qu'ils appelèrent de leur nom Bretagne-Mineure (1).» Ce fut, comme on le voit, une nouvelle Angleterre ou tout au moins une patrie anglaise sur le terrain gaulois. Tout élément durable dans les mœurs et les traditions des deux pays, on sent que cette immigration aurait eu pour effet de l'affermir et de l'étendre. Car on s'arrête peu de nos jours à quelques mentions romaines, par le moyen desquelles César pensa peut-être accréditer ses Dieux (2). Dans tous les cas, M. de CHATEAUBRIAND pouvait placer dans l'Armorique avec préférence l'antique cérémonie dont nous nous occupons. Mais toujours, dès le temps de César, il est constant que le culte *breton-gaulois* jouissait d'une organisation avancée. Ses ministres non-seulement avaient des fonctions définies, mais ils avaient aussi des lieux et des époques de convocations. «Tous les ans, dit notre Auteur, ils s'assem- » blent en une certaine saison sur la frontière du pays » Chartrain, qui passe pour le milieu de la Gaule, et cela » dans un lieu consacré à ces assemblées. Là, tous ceux » qui ont quelque différend se rendent de toutes parts et

(1) «..... *Circa eadem tempora (annum Christi cccc, pag.* 102*), Britanni » ex Britannia Insula ab Anglis et Saxonibus, quos in opem et auxilium ad- » versus Scotos Pictosque ex Germania vocaverant, pulsi, extrema Galliæ » Celticæ obsederunt, et de suo nomine Britanniam Minorem appellârunt.»* (Philippi Cluverij Lib. II, cap, XIII, de incolis Galliæ ac posteriori eius diuisione.)

(2) Voir Dom Martin, Relig. des Gaul., cité par M. DU MÈGE, Statistiq. des départem. pyrén , tom. 2, pag. 149-156. — Y sont cités dans le même sens Cicéron, Lucien, Denys-d'Halicarnasse, Banier.....

Digitized by Google

» acquiescent à leurs jugements (1).» L'ouvrage cité plus haut de nos ANTIQUITEZ *et Recherches* se représente aussi pour l'époque moderne et ajoute des précisions qui allongent la chaîne des temps. Son Drius, roi des Gaules, principal parent et instituteur des Druides serait le « fondateur » de la ville de Dreux... Ces Druydes en certaine saison » de l'annee venoient tenir leur Parlement en cette ville, » qu'ils estimoient saincte & benie, & le milieu de toute la » Gaule... Ceux mesme qui veulent tirer ce mot de Druide » de Drys, qui signifie vn Chesne, à cause des profondes » forests où ces Mages conversoient ordinairement, tiennent » bien que leur demeure principale estoit à Dreux; mais ils » maintiennent que ce lieu en a retenu le nom... Quoy qu'i » en soit, c'est tousiours vne suffisante marque de l'ancien- » neté de cette ville...» Ce qu'il importe ici de constater, c'est beaucoup moins la formation du nom que le concours et la fréquentation des Druides; et, sur ce point, il n'est guère possible de s'abuser, dès que César et notre Antiquaire sont d'accord sur la chose et d'accord en même temps sur le lieu.

Il ne faut pas disserter non plus outre mesure pour estimer la portée des deux indications. Voilà devant nos yeux et la limite du païs Chartrain et la ville de Dreux, qui répond à peu près à cette limite : ces deux points réputés le milieu de la Gaule entière. On a bientôt senti les motifs de police et d'intérêt public qui conseillaient aux Druides d'adopter un endroit central. Il fallait, par exemple, pour faire une élection ou tenir leur concile, il fallait que les votants ne fussent ni excédés, ni rebutés par les longues distances. Mais il fallait surtout que la justice ne fût point

(1) *Ii certo anni tempore in finibus Carnutum, quæ regio totius Galliæ media habetur, considunt, in loco consecrato. Hùc omnes undique, qui controversias habent, conveniunt, eorumque judiciis decretisque parent* (CÆSAR, *loco suprà.*)

Digitized by Google

négligée, que leurs grands-jours ne fussent point déserts. Et maintenant, si, prenant Dreux pour centre, on étend la circonférence jusqu'aux extrémités décrites par César, voici le plan qui en résulte. Les distances directes, au Couchant et au Nord, sont beaucoup plus réduites qu'au Levant et au Midi : d'où il advient que le centre est grièvement faussé. Peu importe, après tout; car nulle différence n'en peut venir à nos conclusions. Autant les justifie un milieu arbitraire et de pure invention qu'un centre méthodique, assigné par la géométrie. Dès qu'un milieu était choisi pour les affaires de la Gaule, c'est que la Gaule avait des affaires à y régler en commun : et, dans la réunion des ministres du culte, on devait s'accorder principalement sur les choses du culte.

Moyennant ces explications, notre examen approche de son terme : elles prouvent suffisamment que LE CULTE GAULOIS ET L'OFFICE DES DRUIDES ÉTAIENT RÉPANDUS EN LEUR TEMPS SUR LE SOL DE TOUTE LA GAULE.

Et la Gaule d'alors, c'était plus que la France actuelle (1).

FONDATION DE FLEURANCE.

I. — Maîtres du comté de Gaure après la mort de l'infortuné Géraud de Casaubon, les rois de France mirent à le conserver une attention qui s'explique, non par son importance territoriale, mais par sa position géographique. Ce petit domaine, au centre des possessions des comtes d'Armagnac et de Fezensac, des vicomtes de Lomagne et de Fezensaguet, tenait en bride et comme sous la main de nos rois les plus puissants et les plus remuants vassaux de la Gascogne. C'est à cette idée politique que la ville de

(1) Soit la Gaule de César, soit la Gaule d'Auguste. (Voir CLUVIER, cap. X.)

Digitized by Google

Fleurance dut son origine, vers l'an 1280. Nous n'avons pu trouver l'acte de sa fondation, et, par conséquent, nous ne savons à qui attribuer la pensée d'établir une ville royale destinée à contre-balancer l'influence des cités féodales de Lectoure, Vic-Fezensac, Auch et Mauvezin. Eustache de Beaumarchais, sénéchal de Toulouse, en suggéra peut-être l'idée à Philippe le Hardi, qui la trouva trop conforme à sa politique dans les pays méridionaux pour ne pas l'accueillir avec empressement. Les seigneurs gascons ne se méprirent pas sur les intentions du roi, et la suite des événements démontre qu'ils ne virent jamais de bon œil la nouvelle cité. Les Français et les Anglais, dans leurs luttes, attachèrent la plus haute importance à sa possession, et le comté de Gaure se trouve mentionné dans presque tous les traités entre les deux peuples rivaux.

II. — Le lieu choisi pour jeter les fondements de la nouvelle cité se nommait Ayneval, ou plutôt Aygueval, vallée pleine d'eau. Il y avait, de temps immémorial, un hameau de vieilles masures bâti sur les bords du ruisseau de Mercadet, entre l'église de St-Laurent et la colline de Montablon, occupée aujourd'hui par le centre de la ville. La forêt de Gaure s'étendait encore jusqu'au ruisseau des Gavachs, et le dépassait même vers la plaine de Mourret et la rivière de l'Ousse. Eustache de Beaumarchais se rendit à Aygueval et traça, au nom du roi de France, les murs de la nouvelle commune. Il y établit, de concert avec l'abbé de Bouillas, les habitants du hameau et ceux des paroisses voisines, que l'attrait de la nouveauté, la persécution et les avantages accordés à chaque nouvelle cité ne manquèrent pas d'attirer. De nombreux priviléges furent octroyés à la nouvelle *Bastide*, qui s'agrandit rapidement et mérita bientôt le nom d'heureux augure que lui imposèrent ses fondateurs. Elle se nomma *Florentia*, la florissante, dont on a fait dans la

Digitized by Google

suite Florence, Flurence, et enfin Fleurance. Les moines de Bouillas abandonnèrent aux nouveaux bourgeois, sous de faibles redevances, le terrain compris entre le ruisseau de Mercadet et celui de St-Laurent. Ces redevances, d'après le témoignage de respectables vieillards, consistaient en un *carton* d'avoine par *casal* de terre, et ont été payées exactement au monastère jusqu'à l'époque de la révolution. Eustache de Beaumarchais établit quatre consuls et créa la milice bourgeoise, dont un Géraud de Bastard fut le capitaine. La communauté prit pour armes un écusson d'*argent à l'aigle eployé de sable*. Plus tard, par faveur et concession de Jean le Bon, roi de France, on mit en chef sur l'écu les armes de France. Ce cachet de la ville a été peint par Arnaud de Moles, l'immortel verrier de Ste-Marie d'Auch, sur le panneau central des magnifiques verrières de l'Eglise actuelle de Fleurance.

III. — Eustache de Beaumarchais abandonna aussi aux habitants les droits de pacage qui appartenaient au roi de France dans la forêt de Porte-Glands. Cette libéralité du sénéchal devint un sujet de querelle entre Lectoure et Fleurance, et c'est de cette époque qu'il faut peut-être dater cette rivalité sourde qui existe encore aujourd'hui entre les deux villes. Jalouse des avantages accordés à sa naissante rivale, la communauté de Lectoure prétendit avoir un droit de pacage dans la forêt du Ramier. Le sénéchal nia l'existence de ce droit, vu que Lectoure appartenait aux comtes d'Armagnac, et que le comté de Gaure était un domaine royal. Il cita les bourgeois de Lectoure par devant le parlement de Toulouse, en l'année 1281. Les Lectourois refusèrent de comparaître devant la justice du sénéchal, et préférèrent en appeler directement au roi de France. Ils firent appuyer leur requête par Edouard, roi d'Angleterre et duc de Guienne, qui ne négligeait aucune occasion de s'immiscer dans les

Digitized by Google

affaires de la Gascogne, et qui, en habile politique, se déclarait volontiers le protecteur de ceux que poursuivaient les officiers du roi de France. Nous ne saurions dire quelle fut l'issue de cette affaire. Peut-être fut-elle terminée par un compromis, lorsque le comté de Gaure fut cédé à l'Angleterre. J.-P. LASCARIS.

Poésies gasconnes inédites

DE

LOUIS BARON,

NÉ A POUYLOUBRIN EN 1612, MORT EN 1663.

Ode en fabou de Pouyloubrin.

Cantem, gascounes pastourettes,
Las bigarrades mountagnettes
Deu tucoulet de Pouyloubrin;
E per sa glorie qu'ey ta bere.
Hasen tinda per la ribere
Lous fredous de noste clarin.

Aquet bèt loc de ma nechence
Merite per recounechence
Un councert tà plan ajustat,
Qu'au dous aire de noste muse
L'Embeje se trobe camuse,
E lou prets de noste coustat.

Aquiu, qué qué digue Parnasse.
Ey lou loc e l'hurouse place,
Oun, après aquet gran aygat
Que troubèc la terre petite,
Deucalioun rehèc la bite
Deu mounde qué s'ere negat.

Lou boussut [1] qui lous Dious empare
Dab sa hautou nou s'accoumpare

[1] Le mont Olympe.

Digitized by Google

A l'aunou de noste climat.
Per aouen quauque jalousie,
Ossa sentich trop la rousie
E Pelion es trop cramat.

La Pyrene cap-releuade,
De tils et de pignes couhade,
Nou gause bouta près de nous
Pic d'Arbizou ni de Meydie;
Ni lous tepès de Thessalie
Nou soun pas nostes coumpagnous.

Au mès haut d'aquere mountade
Mile arberets hèn la ramade,
E surtout au soumét d'un tap,
Coubert d'un tapis de berdure,
Oun tout lou jour l'oumbrette dure,
Ue gran oume ey leue lou cap.

Sas branques de reng ajustades
Tout esprès semblen affustades
Per tira countre la calou,
Qui, taleu coum las bé, recule,
Quan l'estiu dab la canicule
He cambia l'erbe de coulou.

Las Nymphes dansen la pabane
Sur la poumpouse barbacanne
Oun ere teng sas arrasics;
E l'amour quey hé besiadures,
Per esprouba s'an las cars dures,
Lous y beng da quauques pessics.

Un castel de peyre carrade
De sa bieillesse hè parade
Sur ue tour bastide en arbot,
Qu'a sous titres en letre rouge,
Doun lou fret, lou bent ni la plouge
N'an destintat lou méndre mot.

Las peires y soun enquoè toutes;
Mais las murailles soun arroutes

Digitized by Google

Despuch qu'un souldat d'aquet loc,
Passat force cops per las piques,
Au coumbat deus Jocs Olympiques,
Sur toutis s'empourtèc lou floc.

Aci qu'un aire salutari
Es medecin e pouticari,
Nous parle pas de *recipès* [1],
E ses aute mau ni feblesse,
Las gens mourichen de bieillesse,
Si nou s'aucisen tout esprès.

Deu temps qu'un rebès de fourtune
Cassec Apolloun e Neptune
Deu palays oun lotgen lous Dius,
Neptune à Troje massounaue,
Apollon deu luth que sounaue
Tout au loung d'aquestes arrius.

Despuch, lou tepè ni la plane
Nou be nade aueille de mane,
Si lous marrets s'y soun bagnats;
Ni lous pousouès, dap escantatje,
N'an entecat noste fourratje,
Ni lous agnets embaranats.

Jamés lou soureil nou s'appreste
Per tira sa lusente teste
Que nou salude Pouyloubrin;
Coum temps passat haséue à Rhodes,
Talèu qu'ét boutjaue sas rodes
En-té repréne soun camin.

Nostes bousquets, oun touts lous dies
Tan d'auzelets canten mayties,
Soun per oun cau ta plan partits,
Afin que tout... [2] y placie,
Lous petits aus grans baillen gracie,
E lous grans oundren lous petits.

[1] Ordonnance de médecin.
[2] Lacune dans le manuscrit.

Digitized by Google

A lour fabou, las Oréades
Hèn lous festis e las balades,
E ses trasse, martèt ni pic,
Deguens ue petite cabane
Drèssen à l'aunou de Diane
Un auta d'isops e d'aspic.

Aquestes bosses bigarrades
De mile flous soun pimparades;
De Cerès soun lous escalous,
E las poupétes oun Nature
Tire lou leit e la pasture
Doun se nouyrichen lous balous.

Tant de rouquets e de bousigues,
Que force [1] cresen enemigues
Deu proufit deus tribailladous,
Sauben debat lur magre mine
L'esbat deus auzets de rapine
E lou plazé deus cassadous.

Flore, qué lou Zephyr poutoune,
Beng aci bisita Poumoune
Que perbesis nostes bergès,
E quan la sasoun ac demande,
Hè braga de fruts de coumande
Dinquiaus mès praubes auergès.

Themole, que nectar embeje,
Ta doucement nou saboureje
Coum la licou deu noste bin;
Ni lou bignairoun de Cecube
Nou coule dous coume la cube
Deu camarouy de Pouyloubrin.

En la ribere la mès grasse,
Un ta boun pastenc nou s'amasse
Coum lou qui crech en nostes prats,
Tant que lou Gers, noste bezie,
En be seca de jalousie
Lou Soussoun, la Lauze e l'Arrats.

[1] Plusieurs.

Digitized by Google

Las arragues e las mailloques
Bermeilléjen à bères troques,
Tant sur la plane que suu roc;
E lou chuc de lur ambrosie,
Mès dous que lou mèou, rassasie
Lous majouraus [1] de noste loc.

Higues blanques, rouges e neres,
Coudouings, aueras [2], poumes, peres,
Grindouls, serides, bigarreus...,
Lou mès petit casau ne baille;
E quade bigne qués trabaille
Ne passemente sous carreus.

De pouris, coum de Bucephales;
Per bruhes, mulets e cabales,
Nous nou troubam prou de pastous.
Bederets [3], n'auen sense counde;
E lou mendre pagés [4] abounde
En boueus, aoueilles e moutous.

De perdits tout l'ayre s'embroume,
Are en tap, tantôs en la coume [5].
De tourtéres mile pareils;
Lèbes, lébrauts à quade mate;
E ses plapè ni casemate,
Lous counilhs [6] mous tiren lous œils.

La douts [7] de noste hount countente,
Lou mès alterat destalente [8]
Dab soun cristail qui semble biu;
E lou Gers, quan la bè tà fresque,
Tout escounut [9] deguens la cesque,
Nou gause pareche l'estiu.

[1] Les grands.
[2] Noisette.
[3] Veaux.
[4] Paysan.
[5] Plaine.
[6] Lapins.
[7] Source.
[8] Désaltère.
[9] Caché.

Digitized by Google

Quan la gaujouse [1] primauere
Desplegue sa raube mès bere,
Lous auzerets ressuscitats
S'amassen deguens las allèes
De nostes petites balèes,
E tenguen aquiu lous Estats.

Dessus touts, un courè [2] saubatge,
Que lous abitans deu bilatge
Aperen lou rouchinoulet,
Dab un bec qui dab tout s'accorde,
Soune sur ue metiche [3] corde
Luth, espinete e flageoulet.

Echo soulamens aci ploure,
Quan lou soubeng lou temps e l'oure
D'aquet tà malhurous ahè
Qui neyt e jour la turmentaue,
Quan Narcisse, qu'ére pregaue,
Lou digouc que n'ac boulè hè.

Aci la merle nisereje,
Aci la tourtere carreje,
E sur la fin deu mes de may,
Dab lour mainadese [4] nauere,
Peus arbes troubats la cugnere
De l'aurio, deu tour et deu gay.

Mès qui pouire se rende quite
En lauza lou rare mérite
D'un terradou tà renoumat?
Sa balou de pecat m'accuse,
E preteng de quauqu'aute muse
Un oubratge meillou limat.

Per n'aue pas mès de bergougne
Jou bouti fin à ma besougne;

[1] Joyeuse.
[2] Chantre.
[3] Même.
[4] Engeance.

Digitized by Google

E prègui que d'aquet tepè
Toustèm lou ceu prengue la cure,
E que nade male abenture
Nouy boute pas jamès lou pè.

Que tout lou mau sorte dehore,
Que nade tare de Pandore
Nouy porte nat brut impourtun;
E plâcie à Diu que la coumune
Dab las cartes de la Fourtune
N'au je jamès que trenté-un.

Jamés l'agranau ni la guerre
Nou benguen en aqueste terre
Bouta lou repàus à l'escart;
Mès per lou mens, tant que jou bisque,
Lou boun temps tà plan se partisque
Que jou n'aujoy la meillou part.

NOTES HISTORIQUES SUR GABARRET.

Le canton de Gabarret sert de point de jonction à trois départements, Landes, Gers, Lot-et-Garonne. Son chef-lieu a des marchés assidûment fréquentés par les habitants des pays circonvoisins. Sa position intermédiaire entre la lande et l'Armagnac facilite ses communications avec ces deux contrées et donne à son commerce une importance réelle. Cette ville est aujourd'hui presque rajeunie; maison d'école; église, halles, hôtel-de-ville, maisons particulières, tout a été restauré ou renouvelé.

Antique oppidum romaine, les sénateurs de la grande cité y firent longtemps leur séjour. De vieilles ruines attestent encore son ancienneté. Lors de l'excavation des fondements de la nouvelle basilique, on découvrit des monnaies anciennes, des tombeaux et des mosaïques.

Digitized by Google

Les alluvions sarrasines et normandes couvrirent de cendres Gabarret et ses sœurs Sos et Eauze.

Gabarret ou Gavarret eut sa dynastie qui fournit des princes au Béarn et à une partie de l'Armagnac. M. Noulens en a cité quelques-uns dans la monographie de Manciet.

On croit que Roger fut le premier vicomte de Gabarret, vers l'an 1020. On lui donne pour femme Adélaïde d'Armagnac, veuve de Gaston III, vicomte de Béarn. Il mourut en 1050. Son fils aîné le précéda au tombeau. Le second, Pierre Roger, hérita de sa principauté. Hunauld, le troisième, entra dans un monastère; ce nom rend vraisemblable l'hypothèse de la descendance mérovingienne pour les seigneurs de notre canton natal; car, pour nous, M. Rabanis n'a point déracinê l'arbre généalogique des grandes familles du Midi.

Pierre Roger obtint de son neveu Bernard Tumapaler, feudataire d'Armagnac, la cession des châteaux de Gabarret et de Mansio (Manciet), avec portion d'Eauzan, pour neutraliser la puissance ecclésiastique de l'archevêque d'Auch. Pierre Roger était en lutte avec le prélat auscitain, qui avait vu avec déplaisir la fondation de Nogaro. Le vicomte de Lomagne, possesseur de ces castels, en fut dépouillé.

Successeur de son frère Arnaud-Donat, Pierre Sorgues, en 1079, soutint vigoureusement la querelle paternelle avec le métropolitain. Ce bouillant et vindicatif seigneur lança ses soldats sur les terres archiépiscopales et y porta le fer et le feu. Le vicomte se repentit sans doute, car, selon la coutume du temps, il s'amenda et fonda, vers 1080 ou plus tard, le monastère de Gabarret en l'honneur du St-Sépulcre, et le donna à l'abbé de la Sauve-Majeure. La veuve de ce batailleur s'arrangea avec l'archevêque en lui concédant des terres (1099.)

Digitized by Google

Son fils respectueux et loyal, Pierre II, ratifia la cession de Dému faite par sa mère, et son jeune frère Roger devint chanoine d'Auch. Ce vicomte, brave comme son père, maître du Gabardan et du Marsan, releva les ruines de la cité des Lope-Aner, vers 1140, au confluent de la Douze et du Midou. Telle est la seconde origine de Mont-de-Marsan. Les chroniques de cette ville furent retrouvées dans les démolitions du vieux château, en 1810. Suspectées dans leur authenticité par des savants de Paris, elles furent réhabilitées par une plume habile et incisive sous la restauration. Les Normands rasèrent Mont-de-Marsan dans leur descente en Aquitaine; un vicomte Montois s'ensevelit sous les ruines de cette ville en la défendant contre les pirates du Nord.

Le fondateur de Mont-de-Marsan fut un guerrier qui soutint dignement la gloire militaire de ses aïeux. Les maures d'Espagne virent avec effroi revivre le Mitarra du Gabardan. Les exploits du jeune vicomte durèrent de 1114 à 1119. Dans ses courses au-delà des Pyrénées, il avait épousé Guiscarde, sœur et unique héritière de Centulle II de Béarn. Cette alliance étendit les possessions territoriales des vicomtes jusqu'au pays d'Albret et aux montagnes de Navarre. A la mort de ce prince, le Gabardan fut englobé dans le Béarn, et la famille comtale de Gabarret se fondit avec celle de Moncade qui, toutes deux, se fusionnèrent à leur tour avec la brillante et chevaleresque race des comtes de Foix.

En 1855 tombait la vieille tour, seul reste de la belle église de Gabarret que détruisirent les religionnaires en 1570. La description en est conservée dans l'histoire des Landes de l'abbé Dorgan.

Le prieuré conventuel devint un simple monastère après les ravages de 1570. Les religieux s'enfuirent pour ne plus

Digitized by Google

reparaître dit dom Brugèles en sa chronique du diocèse d'Auch. Ce bénédictin passe trop rapidement sur l'histoire profane de notre pays. Il nous apprend cependant que les pères réformés de St-Maur, établis à l'abbaye de la Grande Sauve en 1668, faisaient chanter dans les jours fériés l'office divin par deux prêtres séculiers entretenus à Gabarret.

Nous renvoyons à ce chroniqueur ceux des lecteurs de la *Revue* qui désireraient avoir des détails précis sur l'église et la chapellenie de Gabarret fondée en 1676 par Joseph d'Arrouzin.

On montre encore à Gabarret des murs en surplomb qui furent jadis la résidence de Jeanne d'Albret et d'Henri IV. Le château féodal de Lacaze reçut aussi souvent ces hôtes royaux.

Nous compléterons ultérieurement ce travail rétrospectif sur Gabarret par une rapide revue des communes de ce canton et des châteaux disséminés dans la contrée, tels que ceux de Lacaze, Caumale, Betbezer, Gouaillardet, etc. Peut-être ajouterons-nous à ces notices une histoire succincte de Castelnau-d'Auzan, Labastide-d'Armagnac, St-Justin, St-Martin, Argelouze. La légende dramatique et morale de Bidaou-dous-bous sera aussi scrupuleusement recueillie et publiée dans ce recueil.

RIESBEY.

LETTRE D'HENRI IV (1)

à M. DE BATZ, *gouverneur de la ville d'Euze, en Armagnac.*

Monsr de Batz jay antandu aveq plesyr les services que vous et Monsr de Roquelaure aves fet à ceuls de la relygyon et la sauveté que vous partyculyerement avez donnée au ñ re ch^au de Luberbye, à ceuls de mon peys

(1) Cette lettre a été copiée sur le *fac simile*; elle est de l'an 1577. Le prince béarnais avait alors 24 ans.

Digitized by Google

de Bearn et aussy l'ofre que je accepte pour ce tams de ñ re dyt chau de quoy je vous viens bien remersyer et pryer de croyre que combien que soyez de ceuls la du pape, je ne aves, côme le cuydies, masfiance de vous, dessus ses choses. Ceus qui suyvent tout droyt leur croyance sont de ma relygyon à moy. Je suys de celle de tous ceus la quy sont braves et bons. Sur ce je ne ferai la prèsante plus longue, synon pour vous recomander la place qu'avez an meyn, et d'estre sur vos gardes pour ce que ne peut faylir que ne ayes byentot du bruyt aus oreyles; mes de ceuls la je men repose sur vous côme le deves fere sur

vre plus assuré et mylleur amy.

HENRY.

Trois célébrités du XVIe siècle.

Sous le règne de François Ier, l'Italie vit les plus célèbres artistes abandonner Florence, Naples, Padoue, Venise et passer les monts. Une voix royale les appelait en deçà des Alpes ; le restaurateur des beaux-arts, le père des lettres, le rival de Charles-Quint, disait à l'Europe étonnée :

« Monarques et peuples, voyez-vous le beau soleil de la » *renaissance* s'élever rapidement au-dessus de l'horizon? » Une ère nouvelle commence pour les sciences et les » beaux-arts. Je veux être le protecteur de tous ceux qui » coopèreront à une si belle régénération. J'ai déjà réuni » autour de moi plusieurs hommes célèbres. La France a » admiré les chefs-d'œuvre de Léonard de Vinci. J'ai fait » construire un beau palais dans les forêts de Fontaine- » bleau ; j'ai compté l'immortel Bayard parmi les héros » qui ont pris part à mes exploits. J'ai, comme l'empereur » Auguste, un Horace qui chantera ma gloire ; les vers de » Clément Marot transmettront mon nom à la postérité. » Venez tous du fond de l'Italie, poètes, peintres, savants; » dans mon palais vous trouverez la gloire, les richesses

Digitized by Google

» et des admirateurs. Venez tous vous grouper autour de
» mon trône; François d'Angoulême vous adopte comme
» ses enfants de prédilection, et la France sera votre
» patrie. »

Alors commença cette grande émigration d'artistes italiens qui ne discontinua plus et dont l'influence devint très funeste sous les deux reines, Catherine et Marie de Médicis. Suivant le noble et glorieux exemple du roi qui voulait illuminer son blason de chevalier, les grands seigneurs voulurent aussi devenir les protecteurs des célébrités contemporaines. Les évêques, les possesseurs de riches abbayes s'érigèrent en Mécènes ; il était de mode d'accaparer les artistes, et au XVIe siècle comme aujourd'hui, la mode régnait en despote avec une puissance qui ne connaissait d'autres bornes que celles du caprice.

Antoine de la Rovère, évêque d'Agen, passait pour le plus riche des prélats d'Aquitaine; il aimait les arts; il protégeait les savants, et en revenant de l'Italie en 1525, il réussit à attacher à sa personne un médecin de Vérone, qui devint plus tard très célèbre sous le nom de Jules-César Scaliger. Ce jeune italien avait acquis une sorte de célébrité par une vie aventureuse, et présentait déjà le curieux phénomène d'un homme qui devait tromper même ses compatriotes sur son origine et les circonstances de la carrière artistique. L'évêque d'Agen, persuadé qu'il possédait un Esculape, combla de faveurs Jules-César Scaliger, qui ne tarda pas à se rendre digne des bienfaits de son protecteur. Pour exercer librement son état de médecin en France, il sollicita des lettres de naturalisation qui lui furent accordées sous le nom de Jules-César de Lescalle de Bordoni. Il acquit en très peu de temps une brillante fortune et prit la résolution de se fixer pour toujours à Agen.

CAYLA.

(La suite au prochain numéro.)

Digitized by Google

GUILLOUNÈ. — GUI-L'AN-NÈOU.
GUILANEU. — GUI-L'AN-NEUF.

(Deuxième et dernière partie.)

V.

Finalement, la quête et le chant du *Gui*, dont nous suivons la trace, sont-ils représentés aujourd'hui par notre *Guillounè?* — La question nous paraît entièrement hors de doute.

Quand il s'agit de souvenirs gaulois, on est réduit à étudier les rudiments les plus informes : des pierres-monstres, toujours brutes, tournées en tel sens ou arrangées en tel ordre. On leur trouve des noms scabreux, *kromleg*, *dolmen*, *peulvan*, *menhirs*, tous lesquels sont favorisés à mesure qu'ils sont barbares. De ces témoins, naturels et sauvages, ce qui infirme l'autorité, c'est que la main de l'homme y est trop peu sentie, surtout sous une couche d'environ deux mille ans. Tandis que rien, au contraire, rien n'égale l'autorité des errements du langage : car la langue est un attribut chez l'homme tout à fait propre et distinctif. Si donc ces errements soutiennent notre thèse, quelle qu'en soit l'utilité, nous aurons avancé par la voie la plus sûre, celle non des témoins silencieux et inertes, mais des témoins parlants et agissants.

Touchant la quête du Gui et la dévotion des rameaux dans le culte des Gaules, on a pu voir qu'ils étaient signalés par une vive acclamation du peuple; et, cette acclamation, notre langue l'a retenue et redite en ces termes : *au* GUI-L'AN-NEUF. Sans remonter aux origines de la langue, non plus qu'à celles du calendrier, nous pouvons prendre ces termes pour texte de discussion. *Au Gui-l'an-neuf*, cela clairement voulait dire : *courons au* GUI; *voici* L'ANNÉE

Digitized by Google

NOUVELLE. En ramenant ici ce qui est dit plus haut, savoir, qu'*on distribuait le Gui comme étrennes*, nous voyons arriver de front le *Gui* et le *nouvel an;* puis, pour cortége du nouvel an, les *vœux* et les *étrennes*.

Or, il advint une fois dans la Gaule que les Dieux du pays s'en allaient, et, à la suite des Dieux, le culte et le sacerdoce. Désormais, la fête du Gui dépouilla toute acception religieuse. Après les Dieux cependant, après le culte et le sacerdoce, tout n'était pas aboli. Derrière eux restait le peuple, le peuple, qui ne s'en va jamais ou qui revient sans cesse, conservateur opiniâtre des habitudes et des traditions. Sa part accoutumée dans la fête du Gui, il la conserve tout entière : et ainsi s'accomplissent distinctement l'extinction de l'office sacré et l'entretien de l'office profane. De ces mots, *Gui-l'an-neuf*, par une altération à peine sensible, l'idiôme du Nord eut bientôt fait *Guillanneuf*, *Guilaneu*, selon les temps et les contrées. Dans nos autorités, ANTIQUITEZ et PROVERBES, nous prenons encore ce qui suit : «... Quelques-vns cuident que ce mot de » *Guillanneuf*, que les petits enfans chantent *au commen-* » *cement de l'année pour auoir leurs estreines*, soit procedé » de là, comme qui diroit Au Guy l'an 9...» — Ensuite et en particulier : « *Guilaneu*, ou même *Guilanleu*, par cor- » ruption, pour *Gui l'an neu* (Gui l'an nouveau.) Ce cri » consacré à *la demande des étrennes* dans plusieurs parties » de la France, notamment dans les ci-devant provinces » d'Anjou, du Maine, de la Normandie et de la Picardie, » est une trace des usages des Celtes, autrefois maîtres de » notre pays. Les Celtes ou Gaulois *commençaient l'année* » par la lunaison de Décembre. Les Druides, qui étaient » leurs prêtres, allaient à cette époque cueillir le gui de » chêne en grande cérémonie.»

Originaire de l'Angleterre, le *Guilaneu* cheminait vers

Digitized by Google

nous par le Couchant et par le Nord. Une ligne était donc marquée où il trébucherait à la borne de nos patois : et c'est là que la transition commence, de *Guillanneuf* ou *Guilaneu* à notre mot de *Guillounè*. L'opération n'en est pas compliquée. — L'adjectif *neuf*, changé en nos dialectes, là est rendu par *nèou*, et ici par *naou* : ce sont des monosyllabes, dont l'è et l'*a* sont les seules voyelles, la diphthongue *ou* étant une désinence amortie, presque à l'égal de l'*e* muet. La traduction immédiate de Gui-l'an-neuf aurait donc dû produire *Gui-l'an-nèou* et *Gui-l'an-naou*.—Que la mention de l'*an* ait été omise ou conservée, l'un et l'autre s'expliquent facilement. Si elle est omise, Gui-*l'an*-neuf revient alors à Gui-*le*-neuf; et la traduction va produire *Gui-lou-nèou* et *Gui-lou-naou*. Si elle est conservée, le travail est un peu plus chargé. On voit d'abord que *l'an*, c'est l'article et le nom *lou an*. Une élision peut tomber sur l'article ou tomber sur le nom; les exemples n'en sont pas rares (1): tombe-t-elle sur l'article, la diphthongue *ou* est emportée, et il nous reste *l'an;* tombe-t-elle sur le nom, la voyelle *a* est emportée, et il nous reste *lou 'n*. Le premier cas eût produit *Gui-l'an-nèou, Gui-l'an-naou;* et le second produit *Gui-lou'n-nèou, Gui-lou'n-naou*. Ici, sans doute, le *n* se trouvait redoublé; mais il aurait cédé avec le temps aux tendances méridionales. — La lettre *l* devint double et mouillée : mais, d'abord, elle arrivait telle dans le mot Gui*ll*anneuf, ci-dessus rapporté. Ensuite, elle aurait fini par le devenir, au contact de l'italien et de l'espagnol, qui délayait notre idiôme. « Le langage gascon, a dit M. Dralet, » *Topographie du Gers, page 103*, est un composé du roman, » de *l'italien* et de *l'espagnol*. » — Enfin, la désinence *ou* serait tombée; et les mots *Guillounè*, *Guillouna* demeurent

(1) *Hel*-L'EN *sorté*, *Hel*-L'EN *tourna* (faites-l'en sortir, faites-l'en revenir.) *Hel*-LOU *'Ntra*, *Hel*-LOU *'Nténé* (faites-le entrer, faites-lui entendre)...

Digitized by Google

expliqués et autorisés dans leur forme actuelle.— En suivant notre analogie, nous, chez qui le mot *neuf* est rendu par *naou*, nous devions dire *Guillouna* et non point *Guillounè*. Si l'on dit *Guillouna* dans les montagnes de l'Auvergne, nous devions le dire aussi bien sur les gradins des Pyrénées; l'*a* est la voyelle favorite des montagnards (1). Mais qu'on n'oublie pas de quel côté la tradition nous est venue. Pour entrer dans notre patois, elle aurait traversé celui de Lot-et-Garonne, dans lequel, aujourd'hui encore, le mot *neuf* est rendu par *nèou*. Voilà comment la *Guillounè* nous est arrivée, avec son nom fixé d'avance par un patois antérieur. Cet accident justifie à merveille le sens et la conduite de nos raisonnements. On verra même, au refrain du chant, qu'il a fait violence à notre langage pour trouver une rime au nom de *Guillounè* (2).

A notre épreuve philologique, ne manquons pas d'ajouter les autres conditions de la pratique populaire, c'est-à-dire le *nouvel an*, les *vœux* et les *étrennes*. La *Guillounè* précède le *nouvel an*, peu s'en faut à quinze jours de distance. Elle aurait presque l'air d'observer la lunaison de Décembre. Sa carrière ordinaire est d'à peu près vingt-cinq jours : huitaine avant la Noël, elle est rentrée dans le silence. Un certain nombre de couplets débite une série de *vœux;* un autre certain nombre, une série d'*étrennes;* mais l'*étrenne* surtout est ramenée par le refrain, comme intention fondamentale.

Notre inspection géographique aura servi à lui donner son relief. La *Guillounè* ne peut pas être une fantaisie locale, une singularité; c'est véritablement une institution déchue, mais d'un usage universel. Aussi le COMITÉ HISTORIQUE l'a-t-il

(1) Les Doriens le témoignaient dans la langue grecque; et n'a-t-on pas voulu nous rattacher aux Doriens (V. M. DU MÈGE, *ubi suprà*, pag. 2 et 124.) —Les Basques le témoignent toujours avec surabondance —Cette voyelle est la plus éclatante: elle porte les signaux plus loin qu'une autre dans les espaces encombrés et entrecoupés; l'écho la répète et la soutient davantage.

(2) Voyez plus bas, page 449, lignes 13-14.

Digitized by Google

inscrite avec raison au rang des SOUVENIRS DRUIDIQUES (1).

VI.

Son action s'était fait sentir aux moindres fibres sociales : en même temps qu'elle animait des jeux d'enfants, elle donnait son refrain à un grand nombre de chansons vulgaires. « Ne serait-il pas possible, dit M. DE CHATEAUBRIAND, » que ce refrain ô GUÉ, qui termine une foule de vieil- » les chansons françaises, ne fût que le cri sacré de nos » aïeux (2)? »

Le COMITÉ a négligé cette conjecture, attiré dans un autre sens par des anecdotes modernes. ANTOINE DE NAVARRE possède au bord du Loir une maison de joie, dite *Bonne-Aventure*. Un *gué* de la rivière en facilite l'accès. Le Seigneur de céans, dans ses moments de verve, chante la bonne vie et le site de son manoir. Voilà d'où sort le refrain AU GUÉ, dont l'orthographe aurait été changée (3).

L'apparence de cette opinion est due à la rencontre de deux choses : le nom d'abord ou sobriquet du manoir, et ensuite l'accès par le travers de la rivière : ce qui donne pour thème : *La Bonne-Aventure, au Gué*. C'est le refrain d'une chanson, bien connue autrefois des mères et des nourrices (4). Mais, pour nous, cette explication est sujette à bien des scrupules :

1° Il s'en faut de beaucoup que, dans tous les refrains, la

(1) INSTRUCTIONS *relatives aux poésies populaires de la France, page* 17, 18, 19.
(2) CHATEAUBRIAND, *note LIII du livre IX des Martyrs*, fin.
(3) INSTRUCTIONS, *suprà, page* 2 *et note*.
(4) Qui de nous n'a entendu et répété ce couplet :

Nous sommes enfants gâtés,
De bonne nature;
Aimant les petits pâtés,
Et la confiture;

Voulez-vous nous en donner,
Nous allons bien déjeuner;
La Bonne-Aventure au Gué,
La Bonne-Aventure.

Digitized by Google

Bonne-Aventure et le *Gué* marchent de compagnie : l'exemple en était trouvé dans la vieille chanson d'Alceste. Je ne parle pas de cent autres dans lesquelles depuis *Gué* fut tourné en *Gai;*

2° Cette chanson, qu'Alceste réputait vieille en 1666, n'aurait donc eu pour lui qu'une centaine d'années : on gagne bien plus de marge avec le refrain du *Gui*. Au reste, dans la *foule* de celles qu'avait connues M. de Châteaubriand, est-on bien sûr qu'il n'y en ait aucune, plus ancienne que la maison du Loir? Que s'il s'en trouvait une qui remontât plus haut, il est clair que l'explication serait à l'instant démentie. Il faudrait, pour la soutenir, avoir fait la revue, sans omission, de toutes les *vieilles chansons françaises;* il faudrait prononcer qu'il n'y en a pas une, énonçant le refrain ô GUÉ, antérieure au manoir de la *Bonne-Aventure*. Qu'on nous permette d'attendre une pareille vérification;

3° Dans des refrains aimables, un cri de joie survient plus à propos qu'une mention topographique;

4° Un cri universel plus à propos qu'un mot-de-passe local: celui-ci est gardé par des rimeurs d'antichambre, celui-là répandu par les rhapsodes populaires;

5° Nous avons entendu le refrain ô GUÉ dans des chansons purement patoises: et jamais un passage guéable n'y fut connu sous pareil nom;

6° Dans un château du pays Chartrain, affecté au roi de Navarre, le nouveau sens *au gué* ne fut-il point reçu comme allusion plaisante, comme la parodie du vieux cri national?

Tout compris, et dans l'état des choses, nous allons conserver l'ancienne solution, la solution gauloise, invités par M. DE CHATEAUBRIAND à savourer cette friandise antique.

Digitized by Google

VII.

Le chant de la *Guillounè* ne doit pas se confondre avec les chants de la Noël. Le trait unique de ressemblance qu'il fût permis de leur donner, c'est qu'ils éveillent à peu d'intervalle la prévoyance du nouvel an. A cela près, toute comparaison leur trouverait plutôt des dissemblances. La *Guillounè* touche à son terme, quand les Noëls vont commencer : elle a un cours antérieur et de quelque durée; ils ont un cours postérieur et beaucoup plus borné. Si les Noëls vont à la *quête*, l'usage en est peu constant et peu répandu; des marguilliers en font leur affaire : la *Guillounè* débite imperturbablement la litanie de ses vœux et de ses étrennes : sans fonctions et sans titre, chacun est bon ministre en cette opération. Fruits du Midi et de l'Orient, les Noëls sont chrétiens, ayant pour eux l'énergie du culte vivant, l'autorité de l'orthodoxie : plante du Nord et de l'Occident, la *Guillounè*, à part son style actuel, reste payenne, mais enracinée à tel point dans les mœurs que ni les siècles ni les invasions n'ont prévalu contre elle. Est-il besoin d'énoncer que les honneurs de la vétérance reviennent à la *Guillounè*? L'usage des Noëls a paru même un peu moderne à l'auteur, antiquaire titré, du *Dictionnaire des proverbes*. « Lorsque Marot, dit-il, eut traduit en vers français une » partie des psaumes, et qu'ils furent chantés par les pro- » testants sur des airs qui n'étaient pas des chants d'église, » les catholiques leur opposèrent des cantiques, qu'ils chan- » tèrent aussi sur des airs de ville : *de là* L'ORIGINE DES » NOELS (1).»

VIII.

Ici trouve sa fin l'étude qu'on vient de suivre. Il ne nous reste plus qu'à rapprocher les conclusions acquises, afin d'y ajouter notre finale conclusion.

(1) Article *Noël*, page 429, 3e édition.

Digitized by Google

Il a été prouvé

Que LA QUÊTE ET LE CHANT DU GUI FESAIENT PARTIE DU CULTE GAULOIS ET DE L'OFFICE DES DRUIDES

Que LE CULTE GAULOIS ET L'OFFICE DES DRUIDES ÉTAIENT RÉPANDUS EN LEUR TEMPS SUR LE SOL DE TOUTE LA GAULE;

Ajoutons maintenant

Que LA QUÊTE ET LE CHANT DU GUI SONT REPRÉSENTÉS AUJOURD'HUI VÉRITABLEMENT PAR NOTRE GUILLOUNÈ.

Observations préliminaires pour l'intelligence du texte de la GUILLOUNÈ.

Jamais la Guillounè n'a passé sous nos yeux ni écrite ni imprimée : c'est la première fois peut-être qu'un texte en va être formé. Nous l'avons prise immédiatement dans la mémoire des hommes, à une source pure, renommée pour l'abondance et la sincérité. Sa longue kyrielle n'était pas admissible sans distinctions ; des altérations graves, des contrefaçons grossières s'y laissant voir à découvert. Elle offrait çà et là quelques mentions suspectes, soit de personnes, soit de lieux, des infractions énormes au rhythme du chant et des vers. Ces rares difformités se détachaient comme d'elles-mêmes. En conservant le fond, la tradition use les formes; par suite de quoi elle donne passage aux plus bizarres procréations. Mais nous, dans toutes les rencontres, nous avons recueilli le sens avec superstition; il nous est arrivé deux ou trois fois seulement de niveler tout au plus la surface. Le texte se produit donc dans sa franchise naturelle ; et nous gardons l'assurance qu'un chacun parmi nous s'y reconnaîtra.

Nous donnons aux couplets un ordre numérique, pour mieux distribuer nos présentes observations.

Dans tout pays où vivent en ménage une langue lettrée et un patois illettré, il se commet ouvertement des trans-

Digitized by Google

gressions réciproques : ce qui revient à dire que bien des mots patois sont *francisés*, que bien des mots français sont *patoisés*. Autant en arrive à certaines locutions et à certaines tournures. Il existe des pièces entières de ce langage croisé. Notre premier couplet et notre refrain ont deux exemples de cette espèce. *'Ribès, 'ribès, sount arribès,* c'est justement du *patois francisé :* le besoin de commencer par l'*arrivée* et de trouver au mot *chibaliè* la rime ou l'assonance, ce besoin a dicté le barbarisme introductif. Peut-être aussi que les compères, par un début lettré, ont cru se faire honneur et se montrer de bonne compagnie. *'N'y faut dounè,* au refrain, pour *il faut dounè* ou *il en y faut dounè,* c'est toujours cette veine de patois francisé : ici encore, le nom spécial de *Guillounè* a commandé le barbarisme. Cet accident est expliqué d'avance par notre discussion, page 144 ci-dessus, lignes 13, 14 et 15. Le mot de *charité,* inscrit au dernier couplet, est reçu couramment dans sa forme française : *caritat* est plus régulier.

Si quelques mots se présentent, ayant partout même sens et même son, ils sont écrits en orthographe française : par exemple, *y faut,* dans le refrain ; *mais,* au 17e couplet ; *charitè,* au 23e, et ici avec l'è ouvert.

Les deux accents persistent sur les *e*, dans toutes les occurrences : leurs différences persistant aussi, *agnèts, poulèts,* les signes étaient nécessaires.

Les deux *ll* y sont toujours mouillés, mais au moins après l'*i*. L'*u* a toujours le son de voyelle ; jamais il ne fait *eu*.

Le patois fait subir à ses termes de singulières conversions, ajoutant, retranchant, permutant ; vous diriez une sorte de chimie grammaticale. Ainsi, *te donner* fait d'abord *té da* ; — il permute les lettres de *té* en *ét*, ce qui produit *ét da* ; — il convertit le *t* en *d*, ce qui produit *éd-da* ; — il ajoute à *éd* le signe du pluriel *dzé*, ce qui finit par *éd-dzé-da;*

Digitized by Google

il vous donne. Ailleurs, *tous ceux* fait d'abord *touts lous*; — il retranche les deux dernières lettres du premier mot, ce qui produirait *tou' lous*; — mais il les remplace par *l*, ce qui finit par *tou'l lous*. Ces accidents ne manquent pas d'exemples, non plus que de prétextes; mais il n'est pas question ici d'exercices patois: il fallait seulement expliquer les signes qui accompagnent le texte. Qu'on se figure les débauches du jargon Parisien, prononçant *v'là qu'a'm dit*, pour *voilà qu'elle me dit;* c'est *p't-ét' vot' ch'val*, pour c'est *peut-être votre cheval*: et beaucoup d'autres. Le signe de l'apostrophe servira donc à indiquer les suppressions opérées.

A contempler le morceau dans l'ensemble et dans ses parties, on l'encadre aisément sous quelques traits généraux.

Dès qu'il nous vient sur la tradition, il ne peut pas avoir de date. Les formes du langage, toujours reprises et renouvelées, ne marquent point son ancienneté. Fut-il une licence du genre féodal, à l'adresse obligée du *chevalier*, du *baron* ou de tel autre *gentil seigneur;* ou bien ces titres et qualités couvriraient-ils des allusions malignes: chaque supposition peut paraître acceptable.

Les *quatre* premiers couplets contiennent la formule de nos civilités, avec prière d'épargner aux chanteurs toute insistance superflue.

Les *neuf* couplets suivants contiennent la série des vœux: ils commencent par la famille et touchent aux objets principaux de la fortune rurale.

Les *six* couplets suivants désignent les étrennes: c'est d'abord de la provision pour leur bête de somme; mais ensuite pour eux, ce n'est pas moins que la belle fille en mariage.

Dans les *quatre* derniers couplets, les compagnons tran-

Digitized by Google

GUILLOUNÈ — CHANT DU GUI

(Vestige Druidique).

All°.

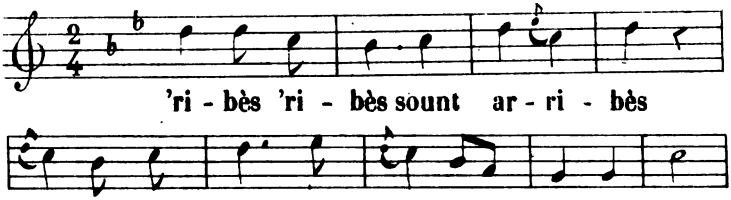

'ri - bès 'ri - bès sount ar - ri - bès

sul la por - to d'un chi - ba - liè ou d'un

REFRAIN. **Presto.**

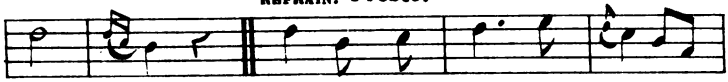

ba - roun la guil - lou - nè 'n'y faut dou-

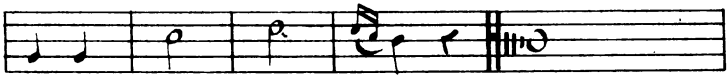

nè aous coum - pa - gnous.

Note. — *Ce chant est écrit dans la pureté de notre usage. Pour son exécution, un chanteur commence par débiter le couplet; le cortége poursuit le refrain, pressant le mouvement, les voix à l'unisson et rarement concordantes.*

Ce chant est conservé surtout dans les campagnes; et, comme tous les chants de ce genre, il n'admet ni les divisions ni les nuances du ton : partout au contraire des tons pleins et combles, des tons solidement posés. C'est une ressemblance avec le chant grégorien. Au reste, pour le campagnard, qui n'a la voix ni l'oreille exercées, il n'y a pas d'autre exemple que celui du lutrin. Il pousse le son avec effort et dans tout son volume : ce qui le rend inflexible et pour ainsi dire tendu. Or, il n'y a que les voix ménagées qui soient flexibles et façonnées aux délicatesses du ton. C'est ce qui fait aussi que le campagnard chante avec lenteur, à part quelques occasions indiquées. — On remarquera que le chant ci-dessus est noté en sol mineur *et qu'il ne finit point sur sa* tonique.)

Digitized by Google

Digitized by Google

sis reviennent sur eux-mêmes : la place n'est plus tenable; il est temps de les relever.

Tous les couplets ramènent l'invocation *gentil seigneur*, qui prépare la rime au vers final du refrain ; tous, si ce n'est le *premier*, le *cinquième* et le *dernier* : dans ceux-ci, c'est un prolongement du couplet qui l'a exclue et qui tient sa place.

TEXTE DE LA GUILLOUNÈ

AVEC TRADUCTION LITTÉRALE DE CHAQUE COUPLET.

1

'Ribès, ribès, sount arribès
Su'l-la porto d'un Chibaliè
Ou d'un Baroun :

(Refrain.)

La Guillounè
'n'y faut dounè
Aous coumpagnous

('rivés, 'rivés, sont arrivés
Sur la porte d'un Chevalier
Ou d'un Baron :
La Guillouné,
Il faut donner
Aux compagnons.)

2

Diou éd-dzé doungo lou boun sé,
A bous-aous é nous-aous tabé,
Géntiou Séignou!

(Refrain.)

. . . . . .

(Dieu vous donne le bon soir,
A vous autres et nous autres aussi,
Gentil Seigneur !)

Digitized by Google

3

Diou éd-dzé ouardé la maysoun,
Dambé tou'l-lous qui déguéns soun !

. . . . . .

(Dieu vous garde la maison,
Avec tous ceux qui dedans sont !)

. . . . . .

4

S' arré nou'n dzé diouèouots da,
Én-dzé dèché'-p pa mè canta.

. . . . . .

(Si rien ne nous deviez donner,
Ne nous laissez pas plus chanter.)

5

Diou éd-dzé saoubé la mouillè,
Qué ta bien garnis lou cournè
Dé maynatjous.

. . . . . .

(Dieu vous sauve la femme,
Qui si bien garnit les coins de la cheminée
De petits enfants !)

6

Diou éd-dzé doung' ostan dé hills
Coumo (1) la cubo dé mousquills !

. . . . . .

(Dieu vous donne autant de fils
Comme la cuve de moucherons !)

7

Diou éd-dzé doung' ostan dé buous
Coumo las poulos haran d'uous !

. . . . . .

(Dieu vous donne autant de bœufs
Comme les poules feront d'œufs !)

(1) *Coumo*, là et ailleurs, pour *que* : c'est un hispanisme.

Digitized by Google

8

Diou éd-dzé doung' ostan dé braous
Coumo la maysoun a dé claous !

. . . . . .

(Dieu vous donne autant de taureaux
Comme la maison a de clous !)

9

Diou éd-dzé doung' ostan d'agnèts
Coumo a la laco dé carrècs !

. . . . . .

(Dieu vous donne autant d'agneaux
Comme la flaque de rainettes !)

10

Diou éd-dzé doung' ostan d'aoucats
Coumo dé lourétos aous prats !

. . . . . .

(Dieu vous donne autant d'oisons
Comme de fleurettes aux prairies !)

11

Diou éd-dzé doung' ostan dé piocs
Coumo la bigno dé bidocs !

. . . . . .

(Dieu vous donne autant de dindons
Comme la vigne de rejetons !)

12

Diou éd-dzé doungo-'n bèt hajan,
Osta bèt qué lou d'ar' un an !

. . . . . .

(Dieu vous donne un beau coq,
Aussi beau que celui d'il y a un an !)

13

Diou éd-dzé doungo lous pouléts
Coumo la cègo lous broustéts !

. . . . . .

(Dieu vous donne les poulets,
Comme la haie les bouquets !)

Digitized by Google

§

14

Én-dzé daréts un paou dé brén;
Haré tourna l'azé balén!

. . . . . .

(Nous donneriez un peu de son;
Il ferait revenir l'âne diligent!)

15

Ou s'én-dzé daouots un caoulét,
Pouyré brousta lou bourriquét!

. . . . . .

(Ou si vous nous donniez un chou,
Pourrait brouter le bourriquet!)

16

S'aouèts hillos à marida,
La mè bèro qu' én dzé caou da.

. . . . . .

(Si vous avez filles à marier,
La plus belle il nous faut donner.)

17

Mais sé la dats én un baroun,
Qu' ou ba calé-'n lèyt dé coutoun.

. . . . . .

(Mais si vous la donnez à un baron,
Il lui va falloir un lit de coton.)

18

É sé la dats én caouqué bouè,
Qu' ou ba calé cén frants dé mè.

. . . . . .

(Et si vous la donnez à quelque bouvier,
Il lui va falloir cent francs de plus.)

19

É sé la dats én un paysan,
Qué l'én ba calé-'n cop ostan.

. . . . . .

(Et si vous la donnez à un païsan,
Il lui en va falloir une fois autant.)

Digitized by Google

20

Aci qué torro, hè maou téns;
La biso toco dé tou'b-béns.

.....

(Ici il gèle, fait mauvais temps;
La bise touche de tous vents.)

21

Aci qué torro é qué plaou;
Lous Guillounès qué soun tro'-m maou,

.....

(Ici il gèle et il pleut;
Les Guillonniers sont trop mal.)

22

S'én-dzé hazèouots béoué-'n cop,
Pouyrén millou tira l'ésclop.

.....

(Si vous nous fesiez boire un coup,
Nous pourrions mieux lever le sabot.)

23

Daoubréchèn-dzé, pér charitè :
Nad-dous cantayrés n'é sourciè
Ni loucaroun :

.....

(Ouvrez-nous, par charité :
Aucun des chanteurs n'est sorcier
Ni loup-garou :)

La Guillounè
'n'y faut dounè
Aous coumpagnous.

Digitized by Google

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA GASCOGNE.

Jean Gaichiés.

(*Suite et fin.*)

Depuis longtemps, notre académicien avait coutume de rédiger, pour son usage personnel, les observations que lui inspiraient l'expérience de la chaire chrétienne et l'étude des modèles. Ces notes étaient les éléments d'une excellente rhétorique. Le P. Gaichiés, quand il les vit accumulées dans ses cahiers, ne résista pas au désir de les mettre dans un certain ordre. Comme les remarques de détail y étaient fort nombreuses, il ne pouvait s'engager dans une rédaction liée et régulière sans se voir menacé d'un travail ingrat, de la composition d'un de ces *longs ouvrages qui font peur*. Il préféra laisser à ses notes leur forme brève, mais d'autant plus intéressante, et les faire succéder sans transition, en suivant d'ailleurs l'ordre le plus logique et en n'oubliant rien de ce qui touche à l'éloquence sacrée. Telle fut la première rédaction des *maximes sur le ministère de la chaire*. Elle ne resta pas dans les mains de l'auteur; ses confrères en tirèrent des copies qui finirent en courant, en se multipliant, par donner naissance à la première édition, publiée à Paris en 1710, sans l'aveu de l'auteur, qui n'y est pas nommé, mais seulement désigné comme prêtre de l'Oratoire.

Le P. Gaichiés se plaignit à ses amis qu'on eût imprimé son livre sans l'en prévenir. Il était encore loin de la perfection, selon lui; et le scrupuleux écrivain ne cessa, dès lors, de le corriger et de le compléter, tandis qu'il avait dans le public le succès le plus flatteur. On ignorait pourtant l'origine de ce précieux manuel; mais comme Mas-

Digitized by Google

sillon était le prédicateur le plus renommé de l'Oratoire, on s'accorda généralement à le lui attribuer. Une nouvelle indiscrétion, en donnant un corps à cette erreur, devait la faire bannir et révéler enfin la vérité. L'année 1711, parut à Toulouse une édition des Maximes sur le ministère de la chaire avec le nom du P. Massillon. Le succès du livre ne fit que s'accroître; et l'auteur du Petit Carême dut s'alarmer de posséder plus longtemps une gloire qui était le bien d'autrui. Il déclara n'être point l'auteur de l'ouvrage, en ajoutant : *Je voudrais l'avoir fait.* Notre compatriote pouvait-il obtenir un plus glorieux éloge? Et son livre a-t-il besoin d'une autre recommandation auprès de la postérité?

Il obtint cependant d'autres suffrages qui marquaient alors et qui méritent encore d'être recueillis. L'abbé Du Guet, cette belle intelligence que le jansénisme égara en de vaines subtilités, écrivait, le 6 juin 1711 : « Quand l'auteur aurait pris encore plus de soin de se cacher, j'aurais toujours reconnu dans cet écrit la finesse de son bon goût, l'élévation de son esprit, la justesse de ses expressions... Il y a mille endroits sur lesquels il faudrait se récrier; car tout l'ouvrage se soutient, et on ne peut l'accuser d'aucun autre défaut que d'être trop beau. »

Goujet, l'un des patriarches de la bibliographie française, n'est guère moins favorable aux Maximes. « Elles devraient être le manuel d'un prédicateur. C'est peu de dire qu'elles sont belles, judicieuses, pleines de lumières et d'un sens exquis; il est aisé de remarquer encore que le sujet en est important et nécessaire, et que la manière de le traiter est vive et concise. Les expressions y sont toutes naturelles, et il est étonnant que l'auteur ait pu renfermer tant de principes, tant de décisions, tant de règles en si peu de paroles (1). »

(1) Biblioth. eccl. du XVIIIe siècle, tome 2.

Digitized by Google

Le professeur Gibert, dans une étude consciencieuse des rhéteurs les plus accrédités, s'arrêta assez longuement sur l'ouvrage de Gaichiés; et, à travers une foule de remarques minutieuses qui sentent bien le régent, il rendit hommage au mérite supérieur de cet écrit (1).

C'est, en effet, sous un mince volume, un traité des plus complets. La première partie comprend tout ce qui regarde la personne du prédicateur : la mission, les talents, la science, la mémoire, les qualités extérieures. Dans la seconde, après avoir parcouru les diverses espèces de prédication, l'auteur donne les conseils relatifs à chaque partie du discours, aux preuves, aux citations, aux passions, au style... Partout on sent la sûreté de l'expérience et la précision du bon sens.

La forme sentencieuse y est sans prétention. Chaque petit alinéa est à sa place et cependant présente un sens complet. La pensée, condensée sous les mots, ressort pourtant toujours brillante de clarté. Le grain de sel, assaisonnement ordinaire du genre, se fait sentir quelquefois; souvent aussi on le chercherait en vain : la solidité n'est jamais sacrifiée à l'esprit.

Ce n'était pas une petite difficulté de donner une forme précise et ingénieuse à des définitions, à des préceptes rebattus. Le P. Gaichiés y a presque toujours réussi. La première maxime sur l'oraison funèbre, par exemple, ne renferme-t-elle pas en deux lignes toute la rhétorique du genre? « Après la mort, c'est le temps de louer les hommes, s'ils sont louables. L'édification des auditeurs est le but de ces éloges; la vérité en est la mesure. »

Quant au fond, il n'y a pas ici un système des découvertes, des vues nouvelles; mais n'est-ce donc rien que l'in-

(1) Jugements des savants sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique, tome 3, p. 456.

Digitized by Google

variable rectitude d'une intelligence bien faite et le respect de toutes les bonnes traditions oratoires? Du moins, qu'on n'accuse pas le rhéteur condomois d'attacher trop d'importance aux préceptes de l'école et de les imposer au talent comme un joug inévitable. « Dans le feu de la composition, dit-il, oubliez la méthode des préceptes; ce qu'ils prescrivent est quelquefois ce qu'il faut éviter. L'orateur doit traiter son sujet en maître : il ne court pas après l'éloquence, elle le suit.»

Toutefois, l'esprit pratique et chrétien est le caractère le plus frappant de sa doctrine. Ce ne sont pas des rhéteurs qu'il s'agit de former, ce sont des apôtres. Le langage de la sagesse humaine commençait à se faire entendre dans la chaire, et déjà se préparaient ces temps de décadence où les prédicateurs n'oseraient plus appeler Jésus-Christ par son nom, et abandonneraient le dogme et la morale de l'Eglise pour se jeter dans des sujets vagues et philosophiques. Le P. Gaichiés, sans prévoir peut-être ces excès, voyait le mal; et il indiquait nettement les devoirs du sermonaire. « Dans un temps où la foi est si affaiblie, une exposition un peu étendue des mystères est aux prédicateurs un devoir d'état.—Dans cette exposition, l'orateur doit se donner une élévation qui, par la solidité, la décision et l'éloquence, confonde le libertinage et fasse respecter la religion.—Partout, le prédicateur doit s'attacher à faire connaître Jésus-Christ et à le faire aimer. C'est la religion de cette vie; tout s'y rapporte au Médiateur. On dit beaucoup de choses de Dieu créateur, de sa providence, de sa bonté, de sa justice; mais on ne parle pas assez de Dieu rédempteur.»

Le même esprit a dicté les deux maximes suivantes qui couronnent le chapitre sur le style : « L'ancienne Grèce faisait à tout propos allusion aux termes d'Homère; elle ne

Digitized by Google

disait presque rien que par ses expressions. Tel est l'usage du prédicateur par rapport à l'Ecriture-Sainte; il en emploie le langage, non-seulement en autorité, mais encore en ornement. — De ce style consacré rejaillit sur tout le discours une majesté touchante et respectable qui inspire la religion. L'envoyé du ciel doit en parler la langue.»

Mais, pour découvrir sous le rhéteur le moraliste, le penseur chrétien, il faut lire surtout le dernier chapitre de l'ouvrage : *Du fruit du Sermon pour le prédicateur même.* Je regrette de n'en pouvoir transcrire que quelques pensées.

« Le prédicateur doit s'appliquer à bien faire et non pas à faire dire qu'il a bien fait. Il perd la récompense que Dieu lui destine s'il attend l'applaudissement des hommes. Il serait honteux que celui qui combat la vanité dans les autres y succombât lui-même.

— Au sortir de la chaire, le prédicateur, après avoir remercié Dieu et s'être humilié devant lui, doit s'occuper de toute autre chose que de son succès, de peur d'en ressentir trop de joie ou trop de tristesse.

— Il ne faut pas qu'il s'arrête aux congratulations; c'est une civilité que l'usage a introduite. Si l'austérité les supprimait, l'amour-propre serait mis à une trop rude épreuve. On se tait sur les défauts; et on ne loue que l'effort, qui est toujours louable.

— Le prédicateur qui a du succès doit peu parler de sermons. Parler d'un exercice où on réussit, quoiqu'on ne dise rien de soi, c'est mendier des louanges; et bientôt on se met soi-même au nombre de ses admirateurs.»

Il est temps de fermer le livre du P. Gaichiés pour reprendre et terminer le récit de sa vie. Nous l'avons laissé tout à l'heure occupé à retravailler et à compléter ses maximes imprimées malgré lui. Il accomplissait cette tâche sous les yeux de l'évêque Brulart de Sillery qui lui avait donné sa

Digitized by Google

confiance et son amitié. Il perdit ce noble ami en 1723, et cette mort le laissa inconsolable. Il vit arriver un nouveau prélat, Languet, dont le zèle ardent était suspect à plusieurs. D'ailleurs, Gaichiés était chargé d'années ; et après une si longue carrière de vie active, il n'aspirait plus qu'à la retraite et au repos dans le sein de la congrégation qui avait accueilli sa jeunesse. Il se démit de sa théologale, et se retira à l'Oratoire de Paris, en gardant le titre de chanoine honoraire de Soissons.

On a donné pour motif de son départ de Soissons son attachement à la secte janséniste dont Languet fut l'un des plus vifs adversaires (1). Il est possible que Gaichiés ne se soit pas complètement tenu en garde contre une doctrine commune dans sa congrégation, et dont les exagérations et le rigorisme finirent, plus tard, par y ruiner l'esprit religieux. Néanmoins, sa retraite a été expliquée d'abord, et elle s'explique naturellement par les raisons données plus haut, sans qu'il soit nécessaire de lui imprimer tache d'hérésie. On ne trouve, ni dans ses écrits, ni dans sa vie, aucune charge à cet endroit ; et il ne faut pas croire gratuitement qu'un esprit si droit et si chrétien se soit abandonné à une secte assez odieuse dans ses doctrines et qu'il put voir deshonorée par les folies des convulsionnaires.

Quoi qu'il en soit, Gaichiés passa ses dernières années dans la maison des Oratoriens de Paris, rue Saint-Honoré. Dans cette retraite, les pratiques de la vie religieuse occupèrent tous ses instants. La mort, qui ne pouvait l'effrayer, s'annonça pour lui par une maladie de trois mois, dont il supporta les rudes souffrances avec le courage d'une âme vraiment chrétienne. Il mourut enfin le 5 mai 1731, à l'âge de quatre-vingt-trois ans et six mois.

(1) Chaudon, Dict hist. — Feller, id. — Tabaraud: Biogr. univ. (Michaud). — Picot, Mém. eccl. du XVIIIe siècle, t. 4. — Il est permis de croire que ces auteurs se sont copiés l'un l'autre en cet endroit.

Digitized by Google

L'édition authentique de ses œuvres n'avait pas encore vu le jour, quoique Gaichiés en eût obtenu le privilége. L'abbé de Lavarde, son ami, la donna en 1739, et l'enrichit d'une préface instructive et d'un éloge latin en style lapidaire qui ont fourni la plupart des matériaux du présent travail (1). Les maximes, qui étaient un livre classique à l'Oratoire d'après Tabaraud, ont dû être reproduites plusieurs fois depuis. La dernière édition en a été donnée en l'an XII, par M. Dubroca, qui les a jointes aux Dialogues sur l'Eloquence, de Fénelon.

LÉONCE COUTURE.

EDOUARD Ier, Comte de Gaure.

1.—Edouard Ier, roi d'Angleterre, se trouvait sur le continent depuis quelques mois et s'occupait à réorganiser ses Etats de Guyenne. Le roi de France, Philippe le Bel, dans un traité qu'il avait conclu naguère avec le célèbre monarque anglais, lui avait promis une rente de 30,000 livres, qui devait être assise sur une terre du royaume de France. Philippe le Bel avait besoin d'argent; il transigea donc avec Edouard, et il lui céda le comté de Gaure, s'en réservant toutefois la suzeraineté. Jean de Lamothe, gouverneur pour la France du château du St-Puy, et du comté de Gaure, remit par ordre du connétable Raoul de Nesles, les clés du St-Puy, la Sauvetat et Fleurance à Gausbert, abbé de St-Maurin, et à deux autres commissaires du monarque anglais. Edouard habitait alors la ville de Condom, qui était le centre d'où ce prince habile organisait et pacifiait

(1) Le faux titre porte: *OEuvres du R. P. Gaichiés.* Et le titre : *Maximes sur le ministère de la chaire et Discours académiques, par feu le R. P. Gaichiés, prêtre de l'Oratoire et membre de l'Académie de Soissons.* Paris, veuve Estienne, 1739. — 1 vol. in-12 de XVI-374 pages.

Digitized by Google

son superbe apanage de Guyenne. Comme il se proposait de rentrer bientôt dans son île où l'appelait la guerre contre les Ecossais, il se hâta de terminer ses affaires d'Aquitaine. Il nomma Odon de Mongiscard, bourgeois de Fleurance, gouverneur général du comté de Gaure. Il avait sous ses ordres un bailli, Pierre de Gousenne, aussi bourgeois de Fleurance, et tous deux étaient soumis à Arnaud-Bernard de Preissac, grand bailli de Lomagne pour le roi d'Angleterre.

II. — Après avoir ainsi pourvu à l'administration de son nouveau domaine de Gaure, Edouard partit de Condom le 6 mai 1289. Il reçut en passant les hommages de ses nouveaux sujets au St-Puy, à la Sauvetat et à Fleurance. Il se rendit ensuite au château de Condat près de Lectoure, où il séjourna quelque temps s'occupant toujours de sa chère Aquitaine. Il y confirma le 20 mai un acte d'accord passé entre la communauté de Condom, et Bernard de Monlezun, seigneur de Montestruc en Condomois. Bernard avait embrassé le parti du comte d'Armagnac dans une querelle survenue entre les habitants de Condom et ce puissant seigneur. Les bourgeois, pour se venger du sire de Monlezun, étaient venus en armes attaquer sa seigneurie de Montestruc, s'en étaient rendus maîtres, avaient massacré les défenseurs du village, et commis de grands dégâts dans tous les environs. Après bien des luttes et des représailles, on transigea comme toujours, et la transaction fut mise sous la garantie du roi d'Angleterre, qui en avait été le médiateur.

III. — En passant à Fleurance, Edouard, comme l'attestent les rôles gascons, avait fait don aux nouveaux bourgeois d'une somme de trente sous d'or payable à Bordeaux. Quand il fut rentré dans la Grande-Bretagne, il n'oublia pas la demande que lui avait faite sa nouvelle bastide, qui

Digitized by Google

manquait de forts et solides remparts, défense si nécessaire dans ces temps de troubles et de désordre. Il ordonna à ses lieutenants de Guyenne (1290) de délivrer aux Fleurantins les sommes nécessaires pour entourer leur ville de fortes murailles, et d'une ceinture de fossés. Par ordre du roi, Arnaud-Bernard de Preissac traça l'enceinte de la place. Elle était de forme parallélogrammique. La commune ou hôtel-de-ville occupait le centre, et l'église un des côtés. On ménagea quatre portes : la première, sur le ruisseau de Mercadet, vers l'emplacement du collége actuel; la deuxième, dans la rue de l'évêche, vers les moulins à vent, dits aujourd'hui moulins de Toulouse et autrefois moulins de la Porte; la troisième, dans la rue de Castelnau, vers la maison Garac; la quatrième, à l'extrémité de la rue de Montablon, vers le ruisseau de Mercadet. Les fossés de la place étaient alimentés par les ruisseaux des Gavachs et de Mercadet, et par un autre petit ruisseau qui coulait de la Croix de la mission à travers le boulevard actuel de Vignette, du côté de l'Est; le canal du Moulin-du-Roi, construit aussi par ordre et aux frais du roi d'Angleterre sur les terres du sieur de Mongiscard, défendait les approches de la cité. Ainsi, Fleurance ne se trouva plus exposée aux invasions, à l'oppression, au pillage. Longtemps elle se souvint d'Edouard Ier, roi d'Angleterre, et elle n'abandonna le parti des Anglais que lorsqu'ils se furent rendus odieux dans toute la Gascogne par leur avidité et leur inconduite.

J.-P. LASCARIS.

Digitized by Google

PHILOLOGIE GASCONNE.

Arré. — Rien.

Faire quelque chose de rien
Est plus aisé que l'on ne pense,

disait le fabuliste Arnault. Si l'article suivant était quelque chose, il justifierait cette maxime.

Il s'agit ici d'*arré* ou de rien.

Beaucoup d'habiles gens ont considéré le *rien* en lui-même. Un savant du seizième siècle, dont le nom m'échappe, en fit l'éloge : pure plaisanterie, comme l'éloge de la folie, d'Erasme; l'éloge de l'ivresse, de Sallengre; l'éloge de l'âne, d'Heinsius. Depuis, à force de creuser le *rien,* des penseurs allemands en ont fait sortir *tout;* un plaisant résumait l'ontologie hégélienne en cet axiome : l'être est une moisissure du néant. En France même, un auteur qui se croit philosophe français (double erreur), M. Renouvier, a chanté des hymnes en prose au *bienfaisant néant.* Tout cela prétend être sérieux.

Je me hâte de finir ce verbiage pour prévenir le lecteur qu'il ne trouvera pas ici une dissertation philosophique sur la nature du *rien*, mais une simple enquête grammaticale sur l'étymologie du mot gascon *arré.*

Ceux qui ont étudié de près notre idiome vulgaire savent que presque tous les mots gascons sont des mots latins dont la flexion a disparu en tout ou en partie, et dont la prononciation s'est altérée d'après certaines analogies générales.

En admettant cette proposition comme certaine, si l'on

Digitized by Google

cherche à sa lumière l'origine du mot *arré*, on la trouve dans le latin *res*, chose.

Le dialecte languedocien a conservé le nominatif latin. Les Toulousains disent *rés* où nous disons arré. Témoin cette strophe du bachique Gautié :

Que l'aygo de la foun sio fado,
Que la de la mar sio salado,
Que la del pouts nou balgo RES,
N'aü sabi que per aügi dire :
May qui ne beügo que saü bire,
Que per mi jamay noun é pres (1).

C'est-à-dire : « Que l'eau de la fontaine soit fade; — que celle de la mer soit salée; — que celle du puits ne vaille *rien*; — je ne le sais que par ouï-dire : — mais (que celui) qui en boit y avise; — pour moi, jamais je n'en ai pris. »

Mais d'autres dialectes adoptèrent l'accusatif latin *rem*, qu'ils travestirent en *rén*. La langue d'Oil l'avait, de son côté, transformé en *rien*, par l'introduction d'un *i* euphonique. Cette adoption de l'accusatif est, du reste, un phénomène presque général de la dérivation des mots dans les langues néo-latines (2).

Reste à expliquer le changement de *rén* en *arré*. 1° La suppression de l'*n* final n'offre aucune difficulté. Dans presque toutes les localités, les noms qui se terminent par cette lettre au singulier la perdent au pluriel : *bastoun*, *bastous*. Les dialectes pyrénéens la suppriment même au singulier : nos montagnards disent *u bastou* pour *un bastoun*. De là, *ré* pour *rén*. 2° Quant à la syllabe initiale du mot *arré*, il est d'usage, en gascon, de la préfixer à pres-

(1) Manadet de berses de Gautié..... à la suite des *Obros de F. Goudoulin*, éd. 1811, page 267.
(2) Egger. Notions de gramm. comparée, page 13.

Digitized by Google

que tous les mots commençant par *r*; sans doute, parce que la langue un peu épaisse de nos pères ne pouvait attaquer sans préparation cette rude initiale. Ce procédé est si certain, et les exemples en sont si nombreux qu'il ne se peut guère que nos lecteurs ne l'aient pas remarqué. Le Gascon dit :

Arrodo pour *rodo* (1), du latin *rota;*
Arrasic pour *rasic*, du latin *radix*;
Arrasim pour *rasim*, du latin *racemus;*
Arrous (rosée), pour *rous*, du latin *ros.*

Hâtons-nous de dire : *Et cœtera.*

Quoi! dira-t-on, *res* et *arré* sont identiques! Mais y a-t-il deux mots plus éloignés l'un de l'autre pour le sens? Car, enfin, res veut dire une chose, et arré signifie rien; et rien... Ecoutez Sosie :

Et rien, comme tu le sais bien,
Veut dire rien ou peu de chose.

On entrevoit la réponse à cette difficulté. *Rien* veut dire, en effet, *chose* (2). Les auteurs français du treizième siècle disaient *aucunes riens* pour *aucune chose*. Semblablement, *aucun* (ital. *alcuno*, du latin *aliquis*, *unus*), veut dire *quelqu'un; jamais* (*jam magis*) veut dire *désormais*. Aussi, ces mots, dans la proposition complète, sont-ils toujours accompagnés d'une négation : *Je* N'*ai* RIEN, *je* N'*irai* JAMAIS. Le Gascon emploie même volontiers deux négations : *N'*ey *pas* arré. Nos paysans, quand ils s'avisent de parler fran-

(1) Cette seconde forme est usitée dans certaines localités. Louis Baron l'emploie toujours.
(2) Napoléon Landais. Grand Dict., art. Rien.

Digitized by Google

çais, tombent facilement dans le même solécisme que la pauvre Martine des *Femmes savantes* :

> — Ne servent pas de rien !
> De *pas* mis avec *rien* tu fais la récidive,
> Et l'on t'a dit que c'est trop d'une négative.

Il y a plus : les mendiants du Béarn ne manquent guère de vous demander *quaouqu'arré* (*aliquam rem*); ici, le mot *arré* a conservé sa primitive latitude.

Néanmoins, dans la plupart des cas, l'usage, en gascon comme en français, a ôté à ce mot et aux mots semblables toute valeur affirmative. De là vient que, dans les propositions elliptiques, ils ont par eux-mêmes le sens négatif. *Qu'as bist? Arré.* Qu'as-tu vu? Rien. C'est-à-dire, *pas un arré*, pas un rien.—Par une ellipse analogue, *énloc* (*in loco*) signifie *nulle part* : *en nat loc*, *in nullo loco*.

Puisque me voilà tombé sur le mot *nat*, en espagnol *nadie*, j'en donnerai une étymologie, moins évidente que celle qui précède, mais qui me paraît aussi vraie et qui a de plus, je crois, le mérite de la nouveauté. *Nat* est le mot latin *natus*, qui a pris par l'ellipse de la négation un sens négatif, et par l'usage une latitude de signification tout à fait singulière. A cette question : combien d'hommes y a-t-il dans cette maison? le Gascon qui répond : *Nat*, fait cette ellipse : *Nou pas nat home*, pas un homme, en latin : *non ullus natus homo*, ou, plus simplement, *natus nemo*. Les Latins, en effet, par une sorte de pléonasme, employaient le participe *natus* dans les phrases de ce genre. J'en donnerai pour exemple un vers de Plaute. Theuropides, revenant d'un long voyage, s'étonne que sa maison soit fermée, et que personne ne lui réponde et ne vienne lui ouvrir la porte. Apercevant sur la place Tranion l'un de ses esclaves, il lui fait ce reproche :

Digitized by Google

Foris ambulatis : NATUS nemo in ædibus
Servat... (1)

Ce qui peut se traduire littéralement en Gascon : *Bous proumenats dehoro, et NAT home nou gouardo dens la maysoun.*

LÉONCE COUTURE.

MONLUC.

Le maréchal Blaise de Monluc, l'un des plus célèbres capitaines sortis de la Gascogne, descendait d'une branche de la maison d'Artagnan-Montesquiou. Son père se nommait François de Lasseran-Mansencomme, seigneur de Monluc, et sa mère était dame Françoise d'Estillac de Mondemard, dame d'Estillac en Agenais. Par la noblesse de son sang, Blaise pouvait aspirer aux plus hautes dignités; mais la pauvreté, toujours funeste au mérite, semblait devoir le condamner à un éternel oubli. Il sut réparer noblement les torts de la fortune à son égard. De simple soldat, il devint maréchal de France. Il était d'usage à cette époque que les châteaux des seigneurs riches et puissants servissent d'asile à la noblesse indigente. Le père de Monluc profita de cette heureuse coutume pour l'éducation de son fils, et le plaça dans la maison du duc Antoine de Lorraine, fils de ce René II, qui vainquit Charles le Téméraire sous les murs de Nancy. Nous ne voulons pas ici écrire une biographie de Monluc. La vie de ce grand capitaine est trop féconde en événements pour que notre plume entreprenne de les retracer. Une main plus habile s'acquittera de cet emploi. Nous voulons seulement peindre Monluc d'après

(1) Mostellaria, act. 2, sc. 3. Sur le sens de *natus*, *nemo*, voyez la note de Lambin sur ce passage.—Quant à la situation comique, on sait qu'elle a été reproduite par Regnard. *Le Retour imprévu*.

Digitized by Google

ses commentaires; car cet illustre guerrier ne se contenta pas de tenir l'épée, il prit aussi la plume, à l'imitation de César, pour livrer à la postérité ses actions et ses exploits. D'autres lui reprocheront sa vanité, son orgueil; mais nous, Gascon dans le profond de notre âme, Gascon de naissance, Gascon par les mœurs et les sentiments, nous nous contenterons d'analyser ce livre, laissant à d'autres le soin de le juger. Nous laisserons parler son auteur, nous n'omettrons aucune de ses piquantes *gasconnades*, et nous espérons plaire aux Aquitains et aux Gascons; heureux si nous atteignons notre but !

La bravoure de Monluc est si célèbre qu'elle passa en proverbe, et François Ier, qui se connaissait en bravoure, avait coutume de dire : *Il est brave comme de Monluc*. N'oubliant jamais qu'il avait été soldat, il s'exposa fréquemment avec une témérité condamnable dans un chef. D'après Thevet, dans ses *Hommes illustres*, il reçut vingt-quatre blessures.

Pour bien apprécier Monluc, il faut partager sa vie en deux époques. La première s'étend de son entrée au service jusqu'à la paix de Câteau-Cambrésis, de 1519 à 1559, et la seconde embrasse l'histoire de nos guerres civiles depuis le commencement du règne de François II jusqu'en 1574. Dans la première, Monluc se forme sous nos yeux; on voit un jeune homme intrépide et ambitieux, mais avec noblesse, voulant, en vrai Gascon, tout tirer de son mérite et rien de la faveur. On lui trouve un rigorisme austère, trait caractéristique d'un bon officier. Il est vigilant, sobre, actif, doué d'une éloquence naturelle qui entraîne ses soldats à la mort, et qui métamorphose les lâches en de véritables lions. Rien encore ne ternissait ses qualités brillantes. On aimait dans le jeune homme un tempérament qui rendit le vieillard cruel et insensible.

Digitized by Google

Durant la seconde époque, les guerres de religion éclatent. Monluc, fortement attaché à la croyance de ses pères, frémit d'indignation, et ne trouve en vrai soldat qu'un argument contre les religionnaires : la force et la violence. Non moins dévoué au trône qu'à l'autel, il voyait les protestants se révolter contre l'autorité royale. Alors, il ne crut plus devoir user de ménagements. Il traita les révoltés qu'il fallait sans doute à sa place punir et réprimer avec une barbarie digne d'un stupide. Il croyait accomplir avec héroïsme un devoir d'honneur. Selon nous, il faut attribuer sa cruauté aux idées de son époque, et non, comme plusieurs de nos historiens semblent l'affirmer, à un esprit de représailles contre le baron des Adrets, que Monluc ne connaissait pas, car jamais il ne prononce ce nom dans ses commentaires.

Nous ajouterons à cette notice, avant d'entrer dans l'analyse des commentaires, que Monluc se maria deux fois, et qu'il eut la douleur de voir mourir avant lui tous ses enfants mâles, nés d'un mariage légitime. Il mourut dans sa maison d'Estillac, près d'Agen, au milieu des infirmités que lui avaient causées ses longs et pénibles travaux. Après sa mort, on lui composa des inscriptions et des épitaphes qui montrent combien sa réputation s'était répandue en France. Que les lecteurs nous pardonnent si nous ne résistons pas au plaisir d'en citer quelques-unes.

Monluc, de son vivant, avait pris une devise qui est à nos yeux un fidèle résumé, une explication plausible de ses sentiments et de sa conduite.

Deo duce, ferro comite.
Conduit de Dieu, accompagné du fer.

Un de ses contemporains composa ces vers pour les inscrire au lieu où serait déposé son cœur :

Digitized by Google

Ici de Monluc vainqueur
Est enclos le brave cœur,
Ou plustost affirmer j'ose
Qu'il est ici tout entier :
Car tout cœur ce grand guerrier
Estait, et non autre chose.

Un autre lui fit cette épitaphe latine :

Blasii Monluci
Franciæ marescalli
Tumulus.
Iliadis rursùm nascatur conditor altæ;
Hoc tumulo rursùm conditur Eacides.

Un autre lui décerna la suivante :

Quæris qui siem ? — Monlucius !
Nomini meo satis est nomen.

Tirant à la mort, dit l'auteur de l'épître dédicatoire, Monluc commanda qu'on mît sur son tombeau ces vers composés par lui-même :

Ci-dessous reposent les os
De Monluc qui n'eust onc repos.

J.-P. LASCARIS.

(*L'analyse des commentaires au prochain numéro.*)

LÉGENDE GABARDANE.

Entre Gabarret et Barbotan s'étendait, avant la révolution de 89, une vaste lande paludeuse. M. Capot de Feuillide, le plus bel homme de son temps, commandant d'une compagnie dans les dragons de la reine, obtint la concession de ces marais, les défricha et les assainit. Avant le dessèche-

Digitized by Google

ment, les substances salines qui imprégnaient le sol, et peut-être aussi des débris organiques en putréfaction produisaient de curieux phénomènes de phosphorescence. Ces manifestations lumineuses et les plaintes sinistres des vents nocturnes qui sifflaient dans les plantes aquatiques durent frapper et féconder l'imaginatiou de nos pères. Superstitieux et légendaires, ils firent de ce paysage désolé le théâtre d'un drame féodal dont le récit nous a été fidèlement transmis, de siècle en siècle ou de génération en génération, par les vieux bergers gabardans et les narrateurs de coin de feu. Encore de nos jours, les paysans, qui croient fermement à cette histoire terrible de *Bidau dous Bous*, ne traversent le marécage, à minuit, qu'avec frayeur, surtout si dans les ténèbres flottent des lueurs éparpillées. Cette légende, traduite en vers pour la *Revue d'Aquitaine*, est très morale: c'est la condamnation d'un mauvais riche et sa punition ici-bas. J. N.

BIDAU DOUS BOUS.

I.

Je connais un palus, dans la vieille Gascogne,
Où l'on entend parfois le cri de la cigogne,
Ou celui du héron, sentinelle des eaux;
Où l'on voit, quand la nuit jette son voile sombre,
Des cercles lumineux, des feux-follets sans nombre,
Qui miroitent dans les roseaux.

Là, Flore diaprait autrefois ses corbeilles;
Là, les vignes pliaient sous leurs grappes vermeilles;
Là tout était riant! là, tout était béni!
Là, les chantres ailés venaient, par myriades,
Choralement chanter, essayer des roulades
En l'honneur de l'Etre infini.

Digitized by Google

Des moissons ondulaient jadis sur cette plaine
Où venaient s'égarer seigneur et châtelaine;
Car là fut un castel que Dieu, dans son courroux,
Abîma sous ce sol où flotte l'algue verte,
Immense solitude, à tous les vents ouverte,
Que l'on nomme en patois : *Lous bous.*

Mais aussi, chaque nuit, à ce marais fidèle,
Une voix qu'accompagne un sourd battement d'aile
Appelle en sanglottant : et les cœurs sont glacés !
Est-ce un oiseau qui fuit? Est-ce le vent qui pleure?
Ecoutez ! écoutez ! Ces lieux, à certaine heure,
Sont hantés par les trépassés.

Oh ! les poignants récits qu'inspire cette grève !
Moi-même j'en sais un, lequel n'est point un rêve;
Un pâtre gabardan tout bas me l'a conté.
Cette lugubre voix est l'écho d'une histoire,
D'un drame féodal qu'on peut à peine croire,
Et pourtant c'est la vérité.

II.

Un jour je rencontrai le pâtre
Qui me dit : Les dons de Cérès
Jadis remplaçaient l'eau saumâtre
De ces infertiles marais.

Aussi, cette humide plaine,
Qui naguère portait radeau,
Fut l'apanage et le domaine
D'un seigneur du nom de Bidau.

Ce Bidau fut un méchant homme,
Impie autant qu'un Armagnac;
Il narguait les foudres de Rome
Et mettait les cloîtres à sac.

Et jusque dans les basiliques
Contre Dieu même s'insurgeant,
Il vidait les saintes reliques
Et gardait les châsses d'argent.

Digitized by Google

Si la semaine ou le dimanche
Un vieillard, au seuil du manoir,
En découvrant sa tête blanche,
Venait mendier du pain noir,

Bidau, de rage épileptique,
Barbare, brutal, inhumain,
A ce mendiant paralytique
Donnait des coups au lieu de pain.

Les pauvres gens courbaient la tête
En appelant tacitement
Sur leur oppresseur, sur la bête,
Le plus terrible châtiment.

Bientôt un fléau délétère
Vint dévaster le Gavardan;
Mais il respecta la terre
Et les vignobles du tyran.

Le lendemain, le seigneur mande
Les villageois et les voisins;
De l'Armagnac et de la Lande
Tous viennent cueillir ses raisins:

Déjà dans les vaisseaux s'épanchent
Le jus, les grappes et le grain;
Les vendangeurs leur soif étanchent
Au bord des urnes de merrain.

« Ces vilains, à pleine écuelle, »
Dit le seigneur à l'intendant,
« Boivent mon moût; qu'on les musèle,
» Mon vin sera plus abondant. »

III.

Les pauvres vignerons, muselière à la bouche,
Vont couper les raisins, dépouiller chaque souche,
Rapportant leur panier plein de ce fruit vermeil
Dont le suc a des feux empruntés au soleil.
Ce que voyant, Bidau bondissait d'allégresse.
Mais leur âme, au contraire, était dans la tristesse.

Digitized by Google

Et pendant qu'ils pleuraient, en suivant les sillons,
Ils virent cheminer, caché sous des haillons,
Un homme, un pèlerin dont l'éclat du visage
N'était point altéré par les glaces de l'âge.
Dès qu'il fut auprès d'eux, il leur dit : « Vendangeurs
» Que courbe sous son joug le plus dur des seigneurs,
» Laissez là vos paniers : Fuyez ! oh ! fuyez vite !
» Ou malheur à vous tous; cette terre est maudite !
» N'apercevez-vous pas au bout de l'horizon
» Approcher, à grands pas, une noire tempête
» Qui va tout enfouir, et récolte, et maison ?
» Fuyez ! fuyez au loin ! Fermez votre serpette;
» Car Dieu veut châtier le maître de ces lieux.
» Eloignez-vous : je suis un envoyé des cieux. »
A ces mots, le vieillard disparut dans la nue,
Et chacun obéit à la voix inconnue.

IV.

Soudain un orage
Estompe les airs;
Du sein d'un nuage
Partent mille éclairs;
Tout à coup la nue
Eclate, éperdue,
Et le doigt de Dieu
Vient ouvrir les cuves
Où sont les effluves
De pluie et de feu.
Les routes profondes
Deviennent le lit
Des terribles ondes;
Et Dieu les conduit,
Pour ses représailles,
Contre les murailles
Du château maudit.
Tandis que les voûtes
S'illuminent toutes
D'éclairs furieux,

Digitized by Google

Plusieurs langues vives
Brûlent les solives
Du toit odieux.
Le vengeur, d'un signe
Consume la vigne.
Ainsi que des os
Craque chaque souche
Que la foudre touche.
Bidau le farouche
Dit : *Custodi nos !*
Enfin la vendange
En lavé se change;
Tout devient chaos.

Or, Bidau le lâche,
Au fond d'un tonneau
Sanglotte et se cache.
D'abord le vaisseau
S'emplit de bitume,
Ensuite s'allume
Ainsi qu'un fourneau.
L'onde sulfureuse
Dessous ses pieds creuse
Un gouffre béant;
Et Bidau l'infâme
Sur un lit de flamme
Tombe en maugréant.

V.

Et lorsque enfin du Ciel se fut calmé l'orage,
On ne vit plus au loin qu'un marais sans rivage,
Dont les oiseaux pêcheurs battaient le flot malsain.
Et depuis, quand revient la saison des vendanges,
Un bruit confus, mêlé de syllabes étranges,
Semble s'échapper de son sein.

C'est le seigneur Bidau, qui, cloué dans sa tonne,
Pleure ses biens noyés par la trombe d'automne.

Digitized by Google

En vain l'homme, à grands frais, a desséché ces lieux.
Un lien invisible enchaîne dans l'abîme
Les pampres verdoyants et la pâle victime
De la juste fureur des cieux.

Le pâtre par ces mots termina sa chronique :
Et si vous ne croyez son récit authentique,
Allez et cheminez, lorsque le vent d'autan
Fait gémir le marais ainsi qu'une ombre humaine,
Allez et cheminez sur la route qui mène
De Gabarret à Barbotan.

Paris, 1857.

ANTONIN GÉHÉ.

Causerie littéraire.

LES PYRÉNÉENNES,

PAR SOUTRAS.

Dans ce siècle que l'on dit si positif et si absorbé par les intérêts matériels, il est cependant des rêveurs et des poètes. Ils sont pour ainsi dire les bien-aimés de Dieu, car il semble ne les avoir créés que comme une protestation sans cesse vivante de l'esprit contre la matière. — Aux âges même les plus sombres et les plus néfastes de l'humanité, la tradition poétique ne s'efface jamais complètement: lueur faible ou vacillante, aucun souffle, si puissant qu'il soit, ne peut l'éteindre ou la faire disparaître, car il est toujours quelque cœur d'élite ou quelqu'âme tendre, mélancolique, qui se tourne vers elle et recherche son doux éclat.

Certes, notre époque qu'emporte la fièvre de la spéculation est plus chercheuse d'or que de rimes. — Elle témoi-

Digitized by Google

gne même une assez profond dédain pour tous les piocheurs de la pensée littéraire. Et cependant, dans sa course haletante vers le bien-être purement matériel, elle s'arrête parfois toute étonnée et toute frémissante. Elle a entendu, comme un son inaccoutumé dans l'espace, son puissant ou harmonieux qui lui rappelle d'autres grandeurs ou d'autres destinées. Alors le souvenir perdu renaît vivant de jeunesse et de splendeur, et la poésie, car c'est elle qui s'est fait entendre, a repris son premier empire.

Il faut aussi l'avouer, l'indifférence publique est un peu légitime; depuis quelques années, pas d'œuvres sérieuses ou éminentes en ce genre. Le théâtre n'a rien produit qui imprimât caractère. Sauf les *Contemplations* de Victor Hugo, que peut-on citer ?

Cependant, il fallait une réaction à l'assoupissement des esprits, et je suis heureux, pour ma part, de voir la province entrer vigoureusement dans la lice.

M. Soutras est un de ces lutteurs, et, disons-le tout d'abord, le triomphe est complet.

M. Soutras n'est pas un nom nouveau en littérature; quelques excellents articles de journaux l'avaient déjà signalé à l'attention publique, et surtout un *Guide des Pyrénées* où brille cependant un peu trop la forme académique. Aujourd'hui, plus mûr d'idées et d'études, il s'est pour ainsi dire assimilé les deux genres, et après s'être bien convaincu que le beau n'était ni classique, ni romantique, mais qu'il était éternellement le beau sous toutes les formes, il s'est ouvert une voie à part et s'est présenté devant le public.

Le titre même de l'ouvrage *(Les Pyrénéennes)* indique de prime abord les variations d'idées ou de sentiments qu'il doit renfermer. On pressent que l'on va être aux prises avec ce que la nature a de plus gracieux ou de plus su-

Digitized by Google

blime, avec ce que l'âme a de plus tendre ou de plus élevé. Aussi, est-ce avec un curieux plaisir que l'on ouvre le livre, et, je le répète, l'attente n'est pas trompée.

J'aime par dessus tout que le poète nous initie à toutes ses émotions. Ame multiple, il ne doit jamais restreindre son vol ou cercler sa pensée dans un genre unique. Si le poème avait été la forme adoptée par M. Soutras, il n'aurait eu qu'une admiration d'antiquaire, quelque intérêt qu'eussent soulevé ses épisodes. D'ailleurs, la forme légendaire nous fait sourire, et je ne connais que le *Jocelyn* de M. de Lamartine qui ait le charme de nous tenir toujours éveillés.

Mais M. Soutras s'est trop bien rappelé ces vers de notre grand poète lyrique :

Enivrez-vous de tout! Enivrez-vous, poètes,
Des gazons, des ruisseaux, des feuilles inquiètes,
Du voyageur de nuit dont on entend la voix,
De ces premières fleurs dont février s'étonne,
Des eaux, de l'air, des prés et du bruit monotone
Que font les chariots qui passent dans les bois.

. . . . . .

Car, ô poètes saints! l'art est le son sublime,
Simple, divers, profond, mystérieux, intime,
Fugitif comme l'eau qu'un rien fait dévier,
Redit par un écho, dans toute créature,
Que sous vos doigts puissants exhale la nature,
Cet immense clavier!...

Aussi nous a-t-il versé presque toute son âme; nous a-t-il initié à tous sentiments, et nous a-t-il fait voir jusqu'aux derniers replis de son cœur.

Pour le voyageur vulgaire, pour l'homme du monde qui cherche une diversion à ses jouissances monotones, les Pyrénées avec leurs sites pittoresquement variés, peuvent exciter une curiosité momentanée et distraire de

Digitized by Google

quelques ennuis. Esprits blasés et sans élévation, ils ne s'arrêtent qu'à l'image même, et quand ils ne s'émerveillent que de la cascade ou du torrent formé par elle et de la hauteur du Pic, le poète, lui, dépasse ces sommets de son regard et l'arrête sur ce nuage plus élevé qui semble dire ironiquement à la montagne : Tu es éternellement fixée au sol, et les pas hardis du moindre mortel ont pu te souiller. Moi, comme guidé par le souffle de Dieu, je parcours l'espace en toute liberté, portant dans mes flancs ou le génie malfaisant de la tempête, ou le génie fécond de la terre. D'ailleurs, on a beau admirer ta hauteur, tu n'atteindras jamais à la mienne, et je suis vierge de tout contact humain.

Eh bien ! c'est à ce point de vue et avec un vol plus hardi que la pensée de l'auteur s'exerce sur les tableaux pyrénéens. Voyez la pièce intitulée le Port de Venasque. Quelques citations vous feront juger de la manière du poète :

Nous montions à pas lents; dans le ciel attiédi
Se montrait radieux le soleil de midi;
Les horizons fuyaient derrière nous. Les crêtes
Qui se dressaient naguère au-dessus de nos têtes
S'effaçaient à nos pieds, et de ces hauts vallons
Les monts inférieurs, comme des mamelons,
Se courbaient dans le creux de la gorge sauvage.
De gradin en gradin et d'étage en étage,
Nous étions près d'atteindre à l'angle culminant,
Au fronton colossal, au faîte rayonnant,
Dont Dieu, sur les confins du ciel et de la terre,
Aux champs illimités de l'aigle et du tonnerre,
Couronna de ses mains l'édifice géant
Soulevé par le feu, sculpté par l'Océan.

Et lorsqu'il dépeint le chaos et l'entassement confus de ces montagnes :

Digitized by Google

Confusion sublime!.....
On eût dit d'une mer furieuse, insensée,
Qu'un effort de l'abîme au ciel aurait lancée;
Qui, tandis que le vent, plein d'affreux tourbillons,
La soulevait en pics, la creusait en vallons,
Au plus fort de sa crue, au plus fort de sa rage,
Dans les convulsions du plus terrible orage,
Sous le regard de Dieu qui brille dans l'éclair
Se serait tout à coup pétrifiée en l'air,
Et pour l'éternité, dans une horreur muette,
Aurait figé la vague et moulé la tempête.

Je ne connais pas de plus beaux vers. Ils sentent le grand maître. M. Victor Hugo a seul de ces souffles puissants qui vous entraînent malgré vous et vous font jeter un cri d'admiration.

Je pourrais bien citer encore et procurer au lecteur d'autres étonnements; mais j'abandonne le genre descriptif pour le genre intime.

Si ce genre est le plus profond, il est le plus difficile et le plus délicat. Ce n'est plus la nature et les objets extérieurs qui dominent la pensée du poète; c'est l'âme avec tout ce qu'elle renferme d'humain et de divin à la fois. C'est, en un mot, l'homme tout entier avec ses douleurs et ses joies, ses larmes et ses sourires, ses amertumes, ses doutes, ses entraînements, en un mot, avec toutes les passions et tous les sentiments dont Dieu a pu le doter. La muse alors s'élève à une telle hauteur que l'aile même de l'aigle ne peut l'atteindre, car elle aperçoit des splendeurs que l'œil vulgaire ne peut entrevoir, et elle pénètre dans des profondeurs inaccessibles à bien des intelligences.

Nos poètes modernes ont excellé dans cette matière, et le lyrisme vrai et tout palpitant de vie a pris dès lors définitivement racine dans notre littérature. Nos auteurs pyndariques du XVIIe et du XVIIIe siècles avaient du lyrisme

Digitized by Google

une toute autre idée. Ils n'appliquaient l'ode qu'aux graves événements et qu'aux choses resplendissantes de leur siècle. Aussi, sauf quelques strophes plus ou moins grandioses, plus ou moins empreintes d'enthousiasme, leur poésie est froide et monotone. Elle laisse à peine un souvenir durable. Il faut en excepter cependant les chœurs d'Esther et d'Athalie, et les ïambes enflammées d'André Chénier qui sont et ont été la source du lyrisme moderne. Toutefois, il leur manquait ce pur sentimentalisme, ce profond, ce mystérieux, cet intime dont parle M. Victor Hugo. Mais l'Angleterre et l'Allemagne surtout avaient ouvert la voie, et Mme de Staël nous y avait initiés dans son beau livre sur ce dernier pays, et du jour où nous nous en sommes emparés, nous nous sommes placés immédiatement à la tête, et tous les regards se sont tournés de notre côté.

M. Soutras en a senti tout le mérite et toute la beauté. Il a justement pensé que le siècle, doué d'une curiosité inquiète, aimait à pencher son oreille sur les battements du cœur et se plaisait à en compter toutes les pulsations. Aussi, dans quels charmants détails l'auteur des *Pyrénéennes* ne nous fait-il pas entrer? Lisez toute cette pièce intitulée *un Souvenir de Virgile,* et dites-moi si les vers ne sont pas gracieux, faciles et charmants? Jugez plutôt !

.....Le soir venu,
Quand, dirigeant mes pas vers le sentier connu,
Je découvre soudain dans un repli de l'âme,
Frais, souriant, doré de lumière ou de flamme,
Un de ces vers heureux, un de ces vers charmants,
Que Virgile trouvait au fond des bois dormants,
Aux bords du Mincio, prêtant l'oreille aux brises
Qui viennent murmurer, la nuit, dans les cytises,
Un de ces vers trempés de rayons ou de pleurs,
Que le Maître divin semait comme des fleurs
Dans le cadre paisible où, blondes et pudiques,
Se posent, en jouant, ses tendres Bucoliques,

Digitized by Google

De ces nombres formés des bruits mystérieux
Qui meurent sur la terre et qui viennent des cieux,
Non, quoique tous empreints de jeunesse et de grâce,
Aucun en moi ne garde une plus douce trace
Que le touchant adieu que jette un vieux berger
A ses belles moissons, à son riche verger,
En voyant ses doux champs, frais vallons, vertes cimes,
Payer aux légions un arriéré de crimes.

Et plus loin :

Ainsi je m'envolai, sur les pas de Virgile,
Vers les champs embaumés, dont le charme tranquille,
Dans des rêves sans fin berçait mon jeune esprit,
Car dans les champs heureux tout brille et tout sourit.
Et là, quand le soleil, au bout de sa carrière,
A l'occident baigné de sa chaude lumière,
Empourprait le nuage échoué dans les cieux,
Sous les arbres dorés d'un jour plus radieux,
Je formai, blond rêveur, de charmants dialogues
Avec mon cœur d'enfant et des lambeaux d'églogues.
J'avais là, sous les yeux, ces sites enchanteurs
Où le maître divin menait ses beaux pasteurs,
Et je disais, pensif, à quelque Mélibée :
« Des montagnes déjà, comme un voile tombée,
» La nuit sombre descend sur les mornes vallons;
» Les toits fument au loin.—Presse tes pas! Allons!
» Je t'offre du lait pur, et non loin de la crèche,
» A mes côtés, un lit de foin ou d'herbe fraîche
» Où le sommeil, ce dieu qui se plaît dans les champs,
» Versera des pavots et la mûre des champs. »
Ainsi, loin des cités, sous la calme verdure,
Recueillant les soupirs de la grande nature,
Selon l'heure, j'allais, triste, joyeux, rêvant;
Je récolte aujourd'hui ce qu'a semé l'enfant.
Virgile qui parlait à mon âme inquiète
M'a fait aimer les champs; les champs m'ont fait poète.

Cette causerie se prolongerait trop si je voulais faire connaître tout ce qui m'a frappé, tout ce qui m'a paru remar-

Digitized by Google

quable. Je veux laisser au public le désir de recourir à ce volume de poésies et d'y goûter par lui-même le charme qu'il m'a fait éprouver. Seulement, mon éloge me paraîtrait incomplet si je ne signalais un nouveau mérite de l'œuvre. Non-seulement la pensée en est belle, pure et châtiée, mais encore la rime en est riche et travaillée. On était habitué, surtout depuis la littérature de la fin du XVIIIe siècle et de l'empire, à ces rimes faciles ou familières que l'on définissait de laisser-aller des grâces, et qui ne dénotaient que la sécheresse de la pensée et le peu d'études de notre langue. C'est à la littérature romantique proprement dite, et à M. Victor Hugo surtout, que l'on doit un changement radical. Dans ses plus grands écarts, le grand maître ne sacrifie jamais la rime à la pensée, et il a toujours fait marcher de front ces deux beautés. C'est à cette sévère et belle école que s'est formée la muse de M. Soutras; et pour notre compte, nous ne pouvons qu'applaudir. Cependant, on nous permettra de soulever quelque critique. Je sais combien il est difficile, en poésie surtout, de créer du nouveau. Mais pourquoi aborder des sujets si bien traités par nos premiers poètes? Pourquoi les prendre, pour ainsi dire, en sous-œuvre? Pourquoi surtout de ces imitations parfois serviles sous le rapport du fond comme de la forme? Que M. Soutras se méfie de sa mémoire, et qu'il ne prenne pas des réminiscences pour des pensées originales. Il y a en lui l'étoffe d'un trop bon poète pour qu'il ne trace pas une voie qui lui soit entièrement personnelle.

Deux mots en finissant : Cette causerie revenait naturellement au poète qui dirige cette *Revue*, il aurait magistralement jugé l'œuvre de M. Soutras. Mais connaissant sa chaude admiration pour le livre qui nous occupe, j'ai accepté sa tâche, certain et heureux d'être en parfaite communion de sentiments avec lui.

ALFRED B.....

Digitized by Google

Trois célébrités du XVIe siècle (1).

(Suite.)

— Monseigneur, dit-il un jour à l'évêque, c'est à vos bienfaits que je dois l'aisance dont je jouis maintenant. Vous m'avez conduit en France, vous m'avez tiré de notre malheureuse Italie, cet enfer où se débattra longtemps le démon des guerres civiles; je suis Français et riche; mon nom n'est pas inconnu.

— Rien ne manque à votre bonheur, Jules César....

— Monseigneur, je veux me marier !

— Vous marier, mon cher Bordoni ! il y a à peine deux ans, vous me disiez que la médecine et les belles lettres se partageraient désormais toute votre vie.

— Oui, monseigneur, mais j'ai changé d'avis; d'ailleurs, je suis amoureux.

— Et quelle est la beauté qui a su captiver l'inconstance d'un Italien ?

— L'héritière du sire de Roques-Lobejac.

— Damoiselle Audiette, dit l'évêque en souriant. Elle sera dotée d'un beau nom et d'une belle fortune. Que Dieu vous aide, maître Jules César.

— Vous ne vous opposerez pas à ce mariage ?

— Pourquoi ? maître Jules César. N'aurais-je pas assez d'une main pour vous bénir? Agen deviendra votre patrie adoptive. Comptez donc sur mon appui en cette occasion.

Ceci se passait vers la fin du mois de décembre 1548; Jules Scaliger, grâce au patronage épiscopal, fréquenta assidûment la nombreuse famille des Roques-Lobejac, et parvint à plaire à mademoiselle Audiette. On avait déjà fixé le jour

(1) Voir *suprà*, page 439.

Digitized by Google

pour la célébration du mariage, lorsqu'un étrange incident vint tout à coup la retarder. Le prélat agenais avait invité la jeune Audiette, ses parents et quelques gentilshommes voisins. Les convives passaient joyeusement la soirée dans les salons de l'évêché lorsqu'une dame, qui se disait princesse italienne, demanda à parler à Antoine de la Rovère. L'évêque lui donna audience en présence de ses convives, qui furent fort étonnés d'entendre le colloque suivant :

— Monseigneur, dit l'Italienne, je viens de Vérone, et j'ai bravé les périls d'un long voyage pour retrouver mon fiancé.

— Il n'est pas probable que vous le découvriez ici, Madame, répondit Antoine de la Rovère.

— Je sais qu'il est venu en France à la suite d'un évêque.

— Quel est son nom?

— Jules Bordoni, Monseigneur.

— Il n'est pas à Agen, Madame.

Au moment où l'évêque se penchait vers la jeune étrangère pour la consoler, Jules César Scaliger entra dans le salon, suivi d'Audiette de Lobéjac. L'Italienne s'évanouit aussitôt qu'elle l'aperçut; et quand elle eut recouvré ses sens, elle raconta ses malheurs à l'évêque.

— Monseigneur, lui dit-elle, j'ai pour père un riche négociant de Padoue. A l'âge de seize ans, je vis plusieurs gentilshommes solliciter ma main et le brillant héritage qui m'attendait. Je dédaignai leurs hommages; j'aimais depuis six mois un jeune peintre en miniature, nommé Bordoni. Le pauvre artiste osa se présenter chez mon père qui le chassa honteusement malgré mes prières et mes cris de douleur. Constant dans son amour, il venait, tous les soirs, chanter des romances sous ma fenêtre, et passait les journées à entendre les leçons du savant Calius Rhodiginus (1).

(1) Célèbre professeur de l'Université de Padoue.

Digitized by Google

Il étudiait les belles-lettres, les sciences et la médecine. Il devint bientôt célèbre parmi ses compagnons. Plusieurs ducs voulurent se l'attacher en qualité de médecin. Bordoni ne fut point touché de ces offres qui auraient pu lui assurer un brillant avenir. Il m'aimait sincèrement, et il espérait que mon père consentirait à notre union. Le bruit courut à Paris qu'un noble Napolitain avait obtenu ma main; mon père me parla de ce mariage comme d'une détermination prise depuis longtemps. Une fièvre violente me saisit; pendant un mois on désespéra de mes jours. Mon père, pour assurer ma convalescence, me permit de voir Bordoni. Le jeune médecin n'était plus à Padoue; j'appris qu'il avait suivi en France l'évêque d'Agen. J'ai abandonné ma famille; j'ai manqué aux devoirs les plus sacrés pour rejoindre Bordoni, pour lui dire que rien désormais ne s'opposera à notre bonheur..... Mais où est-il? reprit l'Italienne en regardant tous les convives. Il a fui! Parlez, Monseigneur; dites-moi si Bordoni ne m'aime plus !

Antoine de la Rovère fit signe à l'étrangère de le suivre dans une salle voisine; et quand il fut seul avec elle, il réfléchit quelques instants, ne sachant quels moyens employer pour communiquer la terrible nouvelle à l'Italienne.

— Je ne puis douter de la vérité du récit que vous m'avez fait, lui dit-il. Vos larmes, votre émotion, votre évanouissement subit m'ont pleinement convaincu. Je désirerais qu'il me fût permis de vous rassurer sur la constance de Bordoni; mais je ne dois pas vous cacher que Jules César Scaliger est, depuis ce matin, fiancé avec Audiette de Roques Lobejac.

— Il sera l'époux d'une française? s'écria l'Italienne; et, pour la seconde fois, elle s'évanouit entre les bras de l'évêque.

(La suite prochainement.)

Digitized by Google

RICTRUDE

Abbesse de Marchiennes.

I.

Les temps Mérovingiens ont fourni au plus illustre narrateur de notre époque des *récits* émouvants et variés, où l'on a pu comprendre enfin les grands intérêts qui furent en jeu dans les luttes sanglantes des premiers siècles de notre histoire. Ce qui domine le pêle-mêle de ces événements éloignés, ce qui fait le charme de ces tragédies un peu compliquées, c'est moins peut-être le spectacle des grandes passions barbares que le travail lent, mais continu, de l'esprit chrétien. Il semble qu'alors la civilisation nouvelle se défasse peu à peu de ses langes, et, comme le héros antique, étouffe ou apprivoise les serpents dont le ciel entoura son berceau. Les barbares, en effet, cèdent à tout instant à l'empire des vertus chrétiennes, lors même qu'elles ne présentent rien de ce caractère dominateur propre à l'Eglise du moyen-âge. Par exemple, si les femmes chrétiennes avaient eu, sur la société romaine à son déclin, la plus salutaire influence (1), leur rôle devint mille fois plus actif dans cette période si sainte et si souillée, qui part de la cellule de Sainte-Geneviève et aboutit au bûcher de Jeanne d'Arc. Entre ces deux sublimes figures, que de noms, encore obscurs, mériteraient de retrouver, par le travail de notre génération, leur calme et céleste lumière !

Celle dont je vais essayer de retracer l'histoire était de notre race et de notre pays. D'ailleurs, sa vie se rattache intimement à plusieurs faits essentiels de nos annales.

(1) Ce sujet a été traité avec une grâce et une force incomparables par Ozanam, dans la XIVe leçon de son cours sur la *Civilisation au* Ve *siècle*. (Œuvres compl., t. II, p. 73.) — J'espère montrer ici, dans quelque temps, une fille de l'Aquitaine qui appartient à cette époque : Sylvania Rufina.

Digitized by Google

Elle peut encore achever de dévoiler le vrai caractère de ces rois Mérovingiens, dont M. Augustin Thierry n'a montré presque jamais que la barbare rudesse (1). On verra qu'au milieu de leurs colères, de leurs violences, de leurs débauches, ils eurent des traits de cette bonté naturelle que la tradition populaire a consacrée en faisant du plus grand des successeurs de Clovis, Dagobert I, le type de la bonhomie.

La vie de la noble abbesse de Marchiennes a été écrite au commencement du dixième siècle par le moine Hucbald (2), avec une élégance rare à cette époque et un caractère frappant de vérité. Rictrude était morte depuis deux cent dix ans; mais une biographie, écrite peu après sa mort, avait été conservée dans son monastère jusqu'aux funestes invasions des Normands, et la mémoire n'en était pas perdue. Il subsistait d'ailleurs sur le même sujet plusieurs écrits moins étendus qui furent recueillis de toutes parts et remis à Hucbald. Cet écrivain, dont la sincérité n'a jamais été contestée, rédigea la vie de Sainte-Rictrude avec une fidélité scrupuleuse; et son travail a obtenu les éloges unanimes des plus sévères critiques. Il suffit de nommer le cardinal Baronius, les Bollandistes (3), Dom Mabillon (4), et les bénédictins, auteurs de l'Histoire littéraire de la France (5).

(1) La légende de Sainte-Rictrude a été exploitée dans ce sens par M. Léon Aubineau, dans sa critique si sérieuse et si intéressante, quoiqu'exagérée parfois, de M. Aug. Thierry (p. 147-151).

(2) Hucbald ou Hucbold, l'un des plus illustres écrivains de la France à la fin du IXe siècle et dans les premières années du Xe. Il fut moine bénédictin de Saint-Amand, au diocèse de Tournai. Presque tous ses travaux roulent sur la vie des saints. Il a écrit aussi sur la musique; et il est peut-être le premier qui ait dit quelque chose de l'*harmonie*. Il a laissé enfin un poème singulier à la louange des chauves, dont tous les mots commencent par un *c* (il y a cent trente-six vers) :

Carmina clarisonæ calvis cantate camenæ...

(3) Bolland. Acta SS., 12 mai.

(4) Acta SS. O. S. B. Sæc. II.

(5) Tome VI.

Digitized by Google

Il n'était pas inutile de rappeler ces graves autorités pour repousser la critique inconsidérée dont l'ouvrage d'Hucbald a été l'objet dans un livre que je ne me repents pas d'avoir loué. M. Rabanis (1) pouvait laisser en paix le compilateur du dixième siècle qui n'a pas écrit un iota favorable à la série des Mérovingiens d'Aquitaine. Le savant professeur, en interprétant arbitrairement la narration d'Hucbald, a cédé à cette rage de destruction que je n'ai pas été le dernier à déplorer. Du reste, M. Rabanis rend hommage, et je l'en remercie, à la *beauté* de cette histoire, à sa *vérité morale, à son caractère à la fois dramatique, sérieux et tendre*. La vie de Rictrude, en effet, offre ces précieuses qualités : elle a, de plus, — les suffrages des juges compétents, la concordance parfaite avec les faits connus d'ailleurs (2), et la légèreté des objections qu'on y oppose le prouvent également; — elle a de plus un caractère sérieusement historique; et c'est à ce titre qu'on essaie de la reproduire ici.

II.

Rictrude naquit l'an 614, dans l'Aquitaine novempopulanienne, et probablement dans l'ancien diocèse de Lescar.

Ce pays avait été naguère le théâtre d'une nouvelle invasion. La vieille population ibéro-romaine de nos contrées s'était peu mêlée aux Visigoths qui la dominèrent plus d'un siècle. Délivrée de ces maîtres, soumise à demi seulement aux rois Francs, elle jouissait en paix de ses vieux usages et des bienfaits de l'administration romaine que ses nouveaux conquérants n'avaient pas profondément modifiée, quand une peuplade ibérienne pure, célèbre par son

(1) Les Méroving. d'Aquit., p. 63-66.
(2) Il faut en excepter quelques erreurs chronologiques d'ailleurs faciles à expliquer, comme les Bollandistes l'ont fait voir.

Digitized by Google

agilité et son courage à la guerre, descendit des Pyrénées et jeta l'effroi dans ce beau pays que limitent la Garonne et l'Océan. Les Vascons avaient été poussés sans doute par quelque mouvement des Suèves d'Espagne.

Leur établissement dans le Béarn fut prompt et définitif. Le nom de Vasconie devint même bientôt commun à toute notre Aquitaine. Ce peuple, d'ailleurs, quoiqu'à un degré bien inférieur de civilisation, ne différait complètement, ni par les mœurs, ni par l'origine, des Aquitains. Il parlait peut-être déjà la langue latine; ou, s'il avait gardé l'*escuara* de ses pères, il dut l'oublier bientôt dans son nouveau séjour. Quoiqu'il en soit, les Vascons étaient encore pour la plupart ou païens ou étrangers du moins à toute pratique de christianisme; les récits du moyen-âge s'accordent à les représenter comme des infidèles au VIIe siècle, et ils signalent chez eux des restes de paganisme jusque dans la neuvième (1).

Lichia, mère de Rictrude, appartenait à l'une des premières familles vasconnes. Ernold, son père, était un noble Aquitain ou Franc. Les deux époux vivaient en bons chrétiens; et la jeune Rictrude fleurit au milieu de ses barbares compatriotes comme une rose au milieu des épines. Elevée dans les lettres romaines et dans la foi catholique, elle priait le ciel d'envoyer le bienfait du christianisme à ces hommes sans culture et sans Dieu. Ses vœux furent comblés. Elle vit apparaître en 630 un héroïque missionnaire, l'évêque Amandus.

Aquitain de naissance (2) et formé à la discipline monastique dans une île de l'Océan, Amandus avait depuis visité Rome, et là, endormi une nuit sur les marches extérieures

(1) Voyez *Vita S. Leonis ep.* Boll. 1. Mart.

(2) Son père se nommait Sérénus et sa mère Amantia Ces noms ont été copiés par la charte d'Alaon, qui d'ailleurs s'est mise en contradiction sur plusieurs points avec la légende de S. Amand.

Digitized by Google

de la basilique de Saint-Pierre, il avait vu en songe le chef des Apôtres lui montrer le chemin des Gaules et lui ordonner de porter l'Evangile aux païens. Consacré évêque dès 626 sans avoir un siége déterminé, il avait exercé son zèle sous le ciel froid du Nord, converti les sauvages envahisseurs de la Belgique, et poursuivi le paganisme jusqu'au-delà du Danube, à travers mille injures de la part de ces peuples barbares que sa charité finissait toujours par fléchir. On le nomma évêque de Maëstricht. Mais «cette grande âme, qui avait résisté à tous les périls de l'apostolat, ne résista pas au spectacle du dérèglement du clergé. Au bout de peu d'années, et malgré les instances du pape Martin Ier, Amandus reprit son bâton de missionnaire et quitta Maëstricht pour aller vieillir chez les païens (1)» et chez les peuples nouveaux dans la foi. Il évangélisa les populations franques, et n'épargna pas le roi Dagobert, qui venait de profaner la loi du mariage, en répudiant une épouse stérile pour contracter une autre union qui ne fut pas plus heureuse.

Le mérovingien, irrité, chassa le missionnaire de son royaume. Amandus passa dans l'Aquitaine qui appartenait, comme l'on sait bien, à Haribert, frère de Dagobert. L'évêque pèlerin jeta les yeux sur ce champ immense, et n'eut pas de peine à s'apercevoir que la Vasconie en était la partie la plus inculte. Il espéra même y trouver le martyre. Mais il n'eut que le temps d'y prêcher en divers lieux avec de grands succès et d'y connaître la jeune Rictrude qu'il fit avancer à grands pas dans les voies du ciel (2).

Dagobert, loin d'expier son crime, avait contracté un troisième mariage. Mais le bonheur de voir enfin à son foyer un héritier de son trône l'avait éloigné de ses coupa-

(1) Ozanam. *La Civil. chrét. chez les Francs*, ch. III.

(2) Le bréviaire d'Auch paraît supposer (*P. Verna. Propr. SS.*) qu'Amandus convertit les parents de Rictrude et fit son éducation. Mais elle avait déjà seize ans; et sa *vie* déclare qu'elle fut formée à la vertu dès le berceau.

Digitized by Google

bles amours; ses torts étaient oubliés de tous, et les circonstances avaient sans doute légitimé son union. Il chercha de tous côtés, pour verser l'eau baptismale sur la tête de son fils, un prélat vertueux pareil à ce grand évêque de Metz, Saint-Arnoulf, qui avait gouverné sa jeunesse. Le nom d'Amandus se présenta à sa mémoire; tous ses ressentiments tombèrent aussitôt. Il rappela le missionnaire de son lointain exil, le reçut en triomphe à Orléans, et ne rougit pas de se jeter à ses pieds pour demander pardon. Le prélat fut clément, comme on peut le penser. Mais il fit des difficultés avant d'accepter l'honneur qu'on lui offrait; cependant Saint-Ouen et Saint-Eloi le fléchirent. Il baptisa le prince qui fut depuis S. Sigebert II, roi d'Austrasie. Le parrain de l'enfant fut Haribert qui, revenu dans son domaine, mourut à Blaye l'année suivante; son fils Hildérik, tout jeune encore, expira lui-même bientôt après, et *tout son royaume avec la Vasconie* (1) revint à Dagobert. Cette révolution dans le gouvernement de nos contrées donna lieu à l'arrivée d'un grand nombre de francs Neustriens et Austrasiens en Aquitaine, et amena le mariage de Ricrude et son départ pour la France.

(La suite prochainement.)

LÉONCE COUTURE.

LES EAUX THERMALES DE LEZ

à l'époque romaine.

On ignore si généralement l'existence des bains actuels de Lez, situés à l'entrée de la vallée d'Aran (Espagne), à quelques kilomètres seulement de la frontière française,

(1) Les mots soulignés sont fidèlement traduits d'Hucbald; qu'on ne m'accuse pas de *rabaniser* mal à propos.

Digitized by Google

que l'idée n'est encore venue à personne de rechercher si ces bains étaient déjà connus et fréquentés à l'époque romaine. M. l'abbé Greppo, qui a consacré à l'étude des établissements thermaux de la Gaule antique un livre spécial, d'une érudition saine et judicieuse comme tout ce qu'il écrit, ne les cite pas même dans la liste des lieux où il croit retrouver, à défaut de preuves directes et positives, les apparences ou les vestiges de thermes anciennement fréquentés (1); et j'ai pu me convaincre, par quelques recherches attentives, que la plupart des ouvrages qui traitent de l'histoire et des antiquités des Pyrénées, que ceux même, en assez petit nombre, qui sont consacrés spécialement à la vallée d'Aran, sont aussi peu explicites à cet égard (2).

Rien n'indique, il est vrai, que les eaux thermales de Lez aient jamais atteint le degré de réputation auquel s'étaient élevés, dès le premier siècle de l'Empire, dans la vallée voisine de la Pique, les thermes des Onésiens (les eaux thermales de Luchon), auxquels Strabon appliquait l'épithète de magnifiques, justifiée aujourd'hui par le nombre et l'importance des découvertes qui y ont été faites à diverses époques, et dont il déclarait les eaux aussi salutaires comme breuvage que comme bains (3). Cette espèce d'infériorité, dont les sources thermales de la vallée d'Aran

(1) *Etudes archéologiques sur les eaux thermales et minérales de la Gaule à l'époque romaine.* Paris, Leleux, 1846.

(2) Je me contenterai de citer une notice statistique et administrative en espagnol, devenue fort rare et qui porte pour titre : *Relacion al rey don Philipe III, nuestro senor .. por el D. don Juan Francisco de Gracia de Tolba.* Madrid, 1793. (Expilly (*sub voce Lez*) et la plupart des dictionnaires géographiques français ignorent même que le village de Lez et la vallée d'Aran aient jamais possédé des eaux thermales, et je remarque comme une chose assez caractéristique que leur nom n'est pas cité non plus dans le *Guide aux eaux Minérales d'Europe*, du docteur Constantin James, 3e édition.

(3) τα των Ὀνησιων θερμα καλλιστα ποτιμωτατου υδατος (Strab., lib. IV, pag. 190). C'est là, suivant nous, le vrai sens du complétif ποτιμοτατου υδατος, dont la portée n'a pas été saisie par les traducteurs latins ou français. Quant à l'opinion, ancienne déjà (elle est citée par M. H. de Valois, *sub voce Onesii*) qui place à Luchon les thermes des Onésiens, nous l'admettons avec plusieurs des archéologues contemporains, sinon comme certaine, au moins comme plausible.

Digitized by Google

paraissent n'être jamais complètement sorties, s'expliquerait en partie par la température peu élevée de leurs eaux, qui sourdent à travers des couches schisteuses, friables et souvent disloquées. Ce que l'on peut affirmer au moins, en s'autorisant de découvertes récentes, beaucoup moins connues qu'elles ne méritent de l'être, c'est que, dès le deuxième et le troisième siècle de notre ère, elles avaient attiré l'attention des populations du voisinage, celtiques ou aquitaines de race, et qu'elles étaient déjà citées avantageusement parmi les eaux thermales qui essayaient, à des titres divers, de balancer la vieille popularité et la vogue toujours croissante des thermes onésiens.

Quoique nous n'ayions pu obtenir sur les lieux que des renseignements très généraux et très vagues sur le résultat des fouilles opérées lors de la reconstruction récente de l'établissement des bains (1834-1835), nous trouverions déjà des arguments ou au moins des inductions à l'appui de cette assertion dans les débris de divers genres que l'on a découverts à cette époque au milieu des substructions antiques (1). A défaut d'autre preuve, ils nous révèleraient seuls l'existence d'un foyer sédentaire ou nomade que quelque intérêt spécial devait, dès cette époque, attirer ou fixer à l'issue de la source thermale. Mais nous aimons mieux invoquer le témoignage d'inscriptions gallo-romaines découvertes parmi ces débris dont elles formaient de beaucoup la partie la plus intéressante, inédites encore, si nous ne nous trompons, et qui nous paraissent de nature à ne laisser ni doute, ni hésitation dans les esprits les plus prévenus en matière d'*archéologie* (2).

(1) On m'a assuré que ces débris de tuiles, d'amphores et de poteries brunes, avaient été découverts à une grande profondeur; ce qui semblerait indiquer, dès cette epoque, une certaine difficulté à capter les eaux, à les trouver pures et chaudes au moins.

(2) La seule notice qui existe, à ma connaissance au moins, sur les eaux thermales de Lez, est celle de 1843, qui est exclusivement chimique et théra-

Digitized by Google

Quant à l'objection préjudicielle que l'on voudrait tirer de la position géographique de ces bains eux-mêmes, étrangers en apparence à la Gaule, puisqu'ils sont situés à l'entrée de la vallée d'Aran qui fait partie aujourd'hui du territoire espagnol, nous nous contenterons de faire remarquer que la confiscation de la vallée d'Aran par les rois d'Aragon est un événement relativement récent, dont la date et l'histoire nous sont parfaitement connues (1). Soumis politiquement et administrativement à l'Espagne depuis le XIIe siècle, ce territoire n'en a pas moins continué à relever au spirituel de l'ancien évêché de Comminges, dont il a fait partie jusqu'à une époque toute récente, jusqu'à la révolution française (2), et l'on pourrait induire de ce fait seul qu'il faisait au même titre partie de l'ancien territoire des Convènes (*civitas Convenarum*), c'est-à-dire, en d'autres termes, qu'il appartenait à la *Gaule romaine* au même droit et

peutique. (*Notice analytique sur les eaux thermales de Lez*, Saint-Gaudens, Abadie, 1843). On m'a bien parlé d'une notice d'un autre genre qui toucherait à ce que l'on m'a dit (je ne tiens ce renseignement que d'une seule personne), aux antiquités du village et des bains. Mais les recherches que j'ai faites à Paris (bibliothèque impériale); à Toulouse, dans les diverses Sociétés littéraires ou médicales de la ville; sur les lieux, par l'intermédiaire de M. l'abbé Cazaux, curé de Saint-Béat, et de mon ami, M. Morel, que je remercie ici de leur concours empressé, dans la famille même de feu M. le baron de Lez, fondateur de l'établissement actuel, n'ayant abouti à rien, j'ai toute raison de croire que l'indication que l'on m'a fournie reposait sur une confusion de nom ou sur un souvenir inexact. Ce qui est positif, c'est que les inscriptions que nous publions ne figurent dans aucun des recueils d'épigraphie anciens ou modernes, partiels ou généraux, que nous ayons pu consulter ici.

(1) Tout le monde sait que ce fut Alphonse, roi d'Aragon, qui mariant sa cousine Béatrix, nièce du comte Centulle de Bigorre, à Gaston vicomte de Béarn, auquel elle apportait en dot le comté de Bigorre, s'appropria, par une clause expresse du contrat de mariage, le domaine de la vallée d'Aran, qui appartenait à Béatrix du chef de son père, Bernard de Comminges. « Expressim retineo » mihi et meis et proprietati meæ et successorum meorum totam vallem et ter- » ram quæ dicitur Aran..... Cum constet prædictam terram vallis Aran ad ip- » sum comitatum nihil omnino pertinere. » (V. P. de Marca, Marc Hispan. p. 66, et Hist. Benearn, C. IX, p. 496.)

(2) Le curé Jean Lastrade, auteur d'une petite histoire de l'évêché de Comminges, faisant suite à sa Translation d'une relique de St-Bertrand, Toulouse, 1742, p. 135, écrivait en 1742 : « Il y a dans tout le diocèse 222 églises paroissiales, dont 22 sont dans les Etats du roi d'Espagne qui composent la vallée d'Aran. » Et le père Pomian répète à plusieurs reprises cette assertion dans son histoire manuscrite du Comminges chrétien, Saint-Gaudens, 1788.

Digitized by Google

de la même manière que lui appartenaient toutes les vallées situées sur le versant septentrional de la chaîne, en deçà du *divergium* ou de la ligne de partage des eaux que les Romai s admettaient généralement comme limite des nationalités et comme démarcation des territoires (1).

EDW. BARRY,
prof. d'histoire à la Faculté de Toulouse.

(La fin prochainement.)

A M. PAUL ALARY.

LE COMPAGNON PENSIF (2).

I.

Premier compagnon.

La vieille alouette des Gaules monte et chante au soleil levant. Loin, bien loin la plaine est verte, et les montagnes natales secouent aux premiers rayons leur suaire de frimats. Déjà la giroflée jaune fleurit aux tourelles ruinées; déjà la feuille nouvelle tremble au souffle du matin, et l'hirondelle babillarde revient suspendre son nid au toit béni de la maison.

Compagnons ! c'est le printemps!

(1) Voy. sur cette persistance des circonscriptions territoriales des *civitates* gallo-romaines, acceptées et maintenues presque partout par le christianisme, les ouvrages de Pierre de Marca (*Hist. Benearn; Limes hispanic.; concordia, passim)* et l'*Essai sur le système des divisions territoriales de la Gaule*, de M. Guérard, qui a récemment éprouvé et vérifié l'exactitude de ce principe fécond de géographie historique. Je remarque, à l'honneur du savant archevêque de Toulouse et de Paris, défenseur aussi redoutable des droits de l'Eglise de France que de l'intégrité territoriale du royaume, que c'est à lui qu'appartient la démonstration la plus claire et la plus concluante de cet autre principe de géographie qu'il désignait lui-même sous le nom de « Regula a divergiis aqua- » rum petita. » (Marca, *Hispan.*, p. 5 *et pass.*) Il cite, comme un argument à l'appui de cette théorie, le fait significatif, en effet, que c'est en Acquitaine que le géographe Ptolémée place la source πηγην de la Garonne (*ib.*, *ib* , p. 5.)

(2) Traduit du catalan, de Bartolomé Herreras.

Digitized by Google

Les compagnons.

C'est le soleil qui s'avance et la terre qui s'émeut. Au premier baiser de l'amant, la vierge engourdie sourit et se lève. Elle se pare et se fleurit comme une fiancée, elle chante de sa grande voix l'hymne des amours immortelles.

Compagnons! c'est le printemps!

Second compagnon.

C'est le printemps, c'est la vie, c'est l'éternelle espérance qui s'envole de chaque nid avec les couples d'oiseaux. — Petit oiseau né d'hier, où sont ton père et ta mère?—Loin, dans la forêt profonde, sur le buisson d'aubépine. Moi, j'ai pris tout seul ma volée. Adieu mon père et ma mère, l'air est libre, le monde est grand.

Compagnons! il faut partir!

Les compagnons.

Il faut partir. Adieu, ma mère, gardez bien notre maison. Nous allons chercher sur terre tous les jours amours nouvelles, tous les jours pays nouveaux.

Il faut partir. Adieu, nos belles!
N'oubliez pas vos amants;
Vous aurez de nos nouvelles
Par les rossignols chantants.

II.

Le compagnon pensif.

Allez avec le vent qui passe, avec l'onde qui s'écoule, avec le temps qui s'enfuit. L'arbre vert de votre jeunesse balance, au matin de la vie, les blanches fleurs de ses rameaux; le bonheur s'éveille et chante dans votre âme comme un oisillon dans son nid.

Moi, je marche, triste et sombre, seul avec mon souve-

Digitized by Google

nir. — Quel est ce jeune homme pâle qui s'en va silencieux par les chemins? — C'est le compagnon pensif. Il sait une chanson si belle, une chanson qui fait pleurer. — Dis, beau compagnon qui passes, veux-tu nous chanter ta chanson?

— Ma chanson, mes belles Dames; elle est triste comme mon cœur. C'est une pauvre complainte où les couplets sont des sourires, où les refrains sont des sanglots.

Chanson.

La belle est seule à la terrasse, à la terrasse du château. — Qu'avez-vous à songer, la belle? Votre cœur n'est-il pas content? Vous êtes fille de comte, de noble comte romain, votre marraine est une fée, et le vent de la montagne fait trembler, dans vos cheveux noirs, les fleurs rouges du grenadier.

Vous savez cantiques et prières autant que moine en son cloître et que prêtre en sa chapelle, et votre père, qui revient de la guerre, vous a rapporté ce vieux livre arabe où sont écrits les mots qui font aimer. Que cherchez-vous, ma rêveuse, là-bas, là-bas à l'horizon? Votre amoureux est-il en route, et voyez-vous venir, du côté de Lérida-la-Belle, un cavalier d'Aragon?

— Les cavaliers sont à la guerre, le chemin d'Aragon désert. Je regarde vers la France, vers le pays des rires et des chansons. — Vous regardez vers la France, vers le pays des chansons. Votre amant est un poète, un beau troubadour de Provence, qui vient le soir, sous la terrasse, chanter des ballades d'amour.

— Mon amoureux n'est point en France, et les troubadours sont passés. Là-bas, sur la mer de Port-Vendres, je vois venir un beau navire, un beau navire d'Orient.

— Montez sur le beau navire, sur le navire d'Orient. Il

Digitized by Google

porte un émir de Syrie, le fils d'un puissant kalife, qui vous fera reine dans le pays du soleil.

— Je ne veux point être reine au pays des mécréants. J'aime un compagnon qui passe, et lui jette mon bouquet. Garde bien ces trois fleurettes, germandrée, rose et souci. La germandrée est l'espérance, et la rose est mon amour; le souci, c'est la tristesse qui ne mourra qu'avec moi. Mon père m'a fiancée à la douleur, aux regrets. Adieu, beau compagnon qui passes, je me souviens, souviens-toi!

Qui fit la chanson, Mesdames, c'est le compagnon pensif. La terre est jeune et fleurie, le soleil brillant et pur, mais son cœur est triste et sombre, et, dans le fond de son âme, l'arbre mort de l'espérance ne reverdira jamais.

III.

Le compagnon pensif *reprend*:

Ainsi, je vais sur la terre, cherchant les lointains pays. J'ai vu Paris, j'ai vu Marseille, Strasbourg, Mayence et Moscou. J'ai vu la grande Babylone, où les clochers sont d'argent, j'ai vu la Rome du pape et Constantinople aussi.

J'ai vu des peuples étranges, les fils du brillant Cathay.

Sur les palmiers d'Arabie, le phénix chante au soleil, et dans l'Egypte éternelle, les Dieux à tête d'épervier gardent, dans les Pyramides, le tombeau des Pharaons.

Je connais la riche Amérique et l'île de Saint-Brendan. En revenant du pays des Amazones, on traverse la terre du Prêtre-Jean, la Bactriane et l'empire des Cynocéphales dont parle Strabon le païen.

J'ai des reliques de Judée, les fleurs rouges du Golgotha. Jour et nuit, dans leur châsse dorée, je les entends qui pleurent l'agonie du Christ et la douleur de la Sainte Vierge Marie. Voici le pays de l'eau qui danse, de la pomme qui chante et du petit oiseau qui dit tout.

Digitized by Google

C'est aujourd'hui jour de dimanche, vêpres et complies sont dites; là-bas, sous le cerceau de vigne, sont trois sœurs de blanc vêtues sur la porte de leur maison. L'une est châtaine, l'autre est blonde, l'autre brune comme un corbeau. La châtaine aura la rose, et la brune le souci. Et vous, dites-moi, la blonde, quelle fleur donc aurez-vous? Vous aurez la germandrée, la fleur des vierges du nord. Elle est frêle et gracieuse; quand elle tremble au vent de mai, sa tête pâle s'incline, et toujours elle semble dire: Ami, ne m'oubliez pas!

La châtaine.

Merci, beau compagnon qui passes, le souvenir ne meurt jamais. Dieu te donne, en récompense, longue jeunesse et fraîches amours. Ta maîtresse est gente et douce, la jolie fille de Bordeaux. Son père a trois grands navires, trois navires sur la mer; l'un revient de Terre-Sainte, l'autre du pays de l'encens, et l'autre retourne du Mexique, tout chargé d'or et d'argent.

Le compagnon pensif.

Laissez là les Bordelaises, car pauvre est le compagnon. Les marchands les ont aimées, et l'avarice a fermé le cœur des filles d'Aquitaine à triple tour, comme le coffre d'un Juif.

La blonde.

C'est une Allemande rêveuse, fille d'un comte palatin. Tout le jour, sur la tourelle, elle regarde, au pied du château, passer les barques sur le Rhin.

Le compagnon pensif.

Ma maîtresse est plus grande dame que filles de haut baron. Cherchez, loin du ciel d'Angleterre et d'Allemagne, vers le pays du soleil.

Digitized by Google

La brune.

Là-bas, là-bas, en Italie, vers la puissante Venise, vers Rome, la fille des papes, ton amoureuse a de grands palais de marbre peuplés de belles statues; elle est nièce du Saint-Père et tient la clé des indulgences. Le soir, sur la guitare arabe, elle chante les beaux sonnets de Pétrarque, ou récite, en latin, les histoires du vieux Tacite, qui parlent de ses aïeux.

Le compagnon pensif.

Plus grande que nièce de Pape et que fille d'Empereur. Elle est partie, sur sa galère, régner dans un lointain pays, parmi les îles de la mer. Oui, ma maîtresse est une reine, couronne en tête et sceptre en main. Son sceptre est la crosse d'abbesse, sa couronne un long voile noir. Son époux a clair visage, cheveux blonds et barbe d'or. Savez-vous comment il se nomme?

Il se nomme Jésus-Christ.

J.-F. BLADÉ.

Trois célébrités du XVIe siècle (1).

(Suite.)

A l'évanouissement succéda une fièvre ardente qui ne tarda pas à dégénérer en démence. Les plus habiles médecins de Toulouse et de Bordeaux furent appelés par Antoine de la Rovère, et les secrets de leur art échouèrent contre la violence du mal. Cet incident irrita au dernier point l'orgueilleuse famille des Roques-Lobéjac qui ne voulut plus entendre parler du mariage de la jeune Audiette avec Jules-César Scaliger. L'évêque qui avait beaucoup compté sur

(1) Voir *suprà*, pages 439 et 486.

Digitized by Google

cette union pour retenir à Agen son protégé fit des instances qui furent inutiles, le sire de Lobéjac resta inflexible, les gentilshommes agenais se réjouirent, et la jolie Audiette pleura amèrement car elle chérissait son fiancé de l'amour le plus tendre.—Scaliger, en proie au plus violent désespoir, oublia qu'il avait écrit à son ami Michel de Nostredame de venir à Agen pour assister à son mariage; il ne songeait plus au jeune docteur de l'école de Montpellier, lorsque Antoine de la Rovère reçut une lettre du prévôt de l'église St-Etienne de Toulouse : « Monseigneur l'évêque d'Agen, » lui disait-il, je vous prie de bien recevoir Nostredame; » ce jeune médecin excelle dans l'art de guérir toutes les » maladies; pour lui, le ciel et la terre n'ont pas de secrets; » on dit qu'il possède le don de prophétie; ne vous hâtez » pas d'ajouter foi à ses prédictions. Bornez-vous à donner » pendant quelques jours l'hospitalité à ce Balaam proven- » çal qui partira demain pour Agen, monté sur un beau » cheval comme un preux chevalier : que les temps sont » changés! le Balaam dont parle l'Ecriture n'avait qu'une » ânesse... mais cette ânesse parlait; nous ne sommes plus » au siècle des miracles. »

Le prélat, après avoir lu cette lettre, dit à Jules-César Scaliger.

— Mon maître, connaissez-vous un médecin provençal qui porte le nom de Michel Nostredame?

— Monseigneur, répondit Scaliger, je suis depuis deux ans en relation avec Michel Nostredame; je ne l'ai jamais vu, mais je suis sûr que je puis le mettre au nombre de mes amis. Je lui ai écrit dernièrement pour l'inviter aux fêtes de mon mariage, et il arrivera demain; et au lieu de trouver en moi un fiancé heureux et content, il ne verra dans ma maison que deuil et tristesse.

— Maître Scaliger, je réclame pour moi la faveur de donner l'hospitalité à Michel de Nostredame.

Digitized by Google

— Comme il vous plaira, Monseigneur; quant à moi, je suis incapable de fêter même le plus fidèle de mes amis.

—Nostredame descendra à l'évêché; faites quelques efforts pour cacher votre chagrin; un peu de philosophie et de patience, maître Scaliger; je sais que vous n'êtes pas très bon catholique, aussi je me dispense de vous exhorter à supporter ce qui vous arrive avec la résignation chrétienne.

— Vous vous trompez, Monseigneur; la prière est devenue ma seule et ma plus douce consolation.

— Il ne faut pas désespérer, dit l'évêque en congédiant Scaliger, tout n'est pas perdu : ce matin j'ai vu Audiette.

Le lendemain, il n'était bruit dans la ville d'Agen que de l'arrivée de Michel de Nostredame, qui à l'âge de vingt-six ans, s'était déjà fait dans la Provence et le Languedoc une réputation d'habile médecin, de physicien et d'astrologue. Cet homme, dont l'effrayante renommée glaçait de terreur les habitants des campagnes au point qu'ils se signaient en le voyant passer, fut reçu par Antoine de la Rovère avec les égards qu'il méritait. Logé, hébergé dans les plus beaux appartements de l'évêché, il passa deux jours sans songer qu'il était venu à Agen pour assister aux noces de Jules-César Scaliger.

— Par les douze signes du zodiaque! dit-il à l'évêque, j'ai oublié que je suis venu de Provence en Aquitaine pour voir Jules-César Scaliger, mon glorieux frère dans l'art divin de la médecine et autres sciences.

— Il vous avait invité au repas nuptial?

— Oui, Monseigneur.

— Il ne se marie plus.

— Et cette riche héritière dont il me parlait dans toutes ses lettres?

— Ne sera jamais sa femme.

— Que me dites-vous, Monseigneur? Ah! de grâce, expliquez-moi ce mystère.

Digitized by Google

Antoine de la Rovère raconta à Michel de Nostredame l'histoire de l'Italienne devenue folle par jalousie et par amour.

— Bah! bah! Monseigneur, fit-il en riant, ce récit est une histoire faite à plaisir, et je parie que l'Italienne n'a pas plus de folie que vous et moi.

— Vous voulez rire aux dépens de l'évêque d'Agen, maître Michel de Nostredame, répondit Antoine de la Rovère; suivez-moi, vous verrez la malheureuse victime de votre ami Scaliger.

Dans une petite chambre, sur un lit damassé, la belle Italienne dormait alors d'un profond sommeil. Michel de Nostredame put la regarder à loisir, et il ne fut pas longtemps à se convaincre que l'étrangère était atteinte d'une maladie mortelle. Sa respiration entrecoupée, son visage presque violet, des mouvements instantanés et convulsifs, tout dénotait une fièvre des plus ardentes.

— Monseigneur d'Agen, dit Michel de Nostredame, dans deux jours, on récitera les prières des morts près du cercueil de cette jeune fille.

— Vous ne connaissez pas de remède?

— Qui puisse la sauver! Monseigneur. Non, vraiment, et il ne me serait pas plus difficile de rendre la vie à un autre Lazare que de guérir l'Italienne.

Jules-César Scaliger était sur le seuil de la chambre et il entendit l'arrêt de mort prononcé par Michel de Nostredame. Il poussa un cri, se précipita vers le docteur de Montpellier qu'il voyait pour la première fois et le serra dans ses bras.

— Impossible de l'arracher à la mort! lui dit-il ensuite, en montrant du doigt l'italienne endormie.

Michel de Nostredame détourna son visage pour cacher ses larmes, et pressa affectueusement les mains de Scaliger, qui le conduisit à son logis après avoir obtenu l'autorisa-

Digitized by Google

tion de l'évêque. Les pronostics du médecin provençal s'accomplirent avant la fin du deuxième jour, l'italienne expira dans les tourments de la fièvre en prononçant le nom de Bordoni. L'évêque ordonna qu'on lui fît des funérailles magnifiques, et Michel de Nostredame prononça devant la porte de l'église St-Caprais un discours qui émut tous les assistants.

Jules-César Scaliger fut inconsolable pendant quelques mois, et les conseils de son ami ne trouvaient aucun écho dans un cœur dévoré par une douleur sincère et profonde. Nostredame, désespérant de triompher d'une telle affection, eut recours à un dernier moyen qui réussit au gré de ses vœux.

J'ai ouï dire, s'écria-t-il, qu'on neutralise le venin d'une vipère en écrasant la tête du reptile, ne pourrais-je oublier un amour malheureux en lui substituant un autre amour ? Scaliger paraît inconsolable de la mort de l'italienne, il est temps de lui parler de la jolie Audiette de Roques de Lobéjac qu'il aimait avant l'arrivée de cette infortunée Margarita.

Il courut à la maison de Scaliger et le trouva seul lisant les élégies de Tybulle.

— Bien ! très bien, maître Scaliger, lui dit-il, quand il eut examiné le joli volume, enrichi de magnifiques enluminures.... Vous lisez Tybulle, le poète du cœur, le poète de l'amour.... Faites comme lui; Lesbie n'est plus, allez-vous jeter aux pieds de Tynthie. L'italienne est morte, venez avec moi chez le père d'Audiette de Lobéjac, d'Audiette qui vous aime et qui a été insensible aux hommages et aux protestations des ducs, des comtes, des barons aquitains.

— Vous dites vrai, maître Michel, s'écria Jules-César Scaliger.... Audiette est belle, Audiette est bonne, elle m'aime.

— Vous la verrez ce soir.

Digitized by Google

— Dans la maison de son père?

— Non, maître Jules-César, il faut préparer les circonstances. J'avertirai damoiselle Audiette, elle viendra à l'évêché.

Les projets de Michel de Nostredame eurent un plein succès; quelques paroles d'Audiette calmèrent les douleurs de Scaliger dont les assiduités furent secondées par Guillaume de Roques de Lobéjac.

— Vous vous marierez avec ma cousine Audiette, lui dit-il un soir, au retour d'une excursion sur la rive droite de la Garonne. Mon oncle s'y opposera d'abord; la mort de l'italienne a fait beaucoup de bruit et grand scandale; mais qu'importe, M. de Roques Lobéjac ne sera pas insensible aux larmes de sa fille, et avant deux mois je vous saluerai du nom de cousin.

— Dieu vous entende, M. de Lobéjac, dit Scaliger.

— Que l'amour vous donne hardiesse et courage, maître Jules-César Scaliger, ajouta Michel de Nostredame présent à cet entretien.

L'évêque d'Agen, quelques gentilshommes qui portaient intérêt à Jules-César Scaliger, eurent beaucoup de peine à vaincre la répugnance du vieux sire Roques de Lobéjac qui consentit enfin à ce mariage tant désiré; mais il mit pour conditions que les noces seraient immédiatement célébrées. Audiette était la plus jolie et la plus riche héritière de l'Agenais. Aussi, Jules-César Scaliger se montrait-il, plus que tout autre, impatient de conclure cet hymen ambitionné par de puissants seigneurs. La veille du jour fixé pour les fiançailles, Michel de Nostredame entra secrètement dans la maison de son ami Scaliger.

— Dans mon logis, à minuit, maître Michel, s'écria le littérateur qui avait passé plusieurs heures à corriger quelques passages de la poétique.... Venez-vous me demander

Digitized by Google

l'hospitalité ? Je n'ai qu'un lit, mais Oreste et Pylade dormiront paisiblement sur la même couche.

(*La suite au prochain numéro.*)

CAYLA.

Lettre autographe de Monluc.

Voici un billet autographe de Montluc où se révèlent pleinement et la dureté de son caractère, et l'originalité de son esprit.

Du treizième jour du siége de Rabastens, le 21 juillet 1570.

Monsieur Marcou de Pousser, je suis bien attristé de la mort de Pégré du Grez, votre frère, qui a été écrasé du même coup d'arquebuse qui a blessé mon fils Fabien au menton et tué deux soldats, le tout sous mes yeux. Vous avez perdu un frère, et mon fils Fabien, capitaine, a perdu son premier lieutenant, qui joignait à sa noble source un courage de César qui remplissait son ventre. Vous ne lui cédez pas, car Barate, mon maître d'hôtel, qui vient d'Estillac, m'a porté un billet de votre part, où vous m'apprenez qu'avec les cent hommes de votre compagnie vous avez mis en déroute quatre cents huguenots. Il fallait, morbleu, en remplir nos deux puits d'Estillac. Faites toujours répondre vos œuvres guerrières à votre noble naissance. Consolès toujours ma femme en lui assurant de mon prom retour et de vos bonnes deffenses contre les huguenots. Je suis MONLUC.

J'ay mis ce billet dans le paquet de ma femme (1).

Chants populaires des Pyrénées.

Celui qui connaîtrait assez le midi de la France pour en recueillir les traditions, les souvenirs disséminés dans les villages, les croyances, et surtout les chants populaires, parviendrait sans peine à former une sorte d'Iliade où seraient relatés quelques épisodes de notre nationalité méridionale qui sont restés inconnus aux historiens. Mais il faudra plusieurs années de persévérance pour compléter ce recueil, auquel travaillent quelques savants modestes, qui ont assez de dévoûment pour étudier spécialement les localités. Leurs ouvrages partiels serviront un jour à la composition

(1) Ce billet était, il y a quelques années, entre les mains de M. Lannelongue, à Aubiet. Une copie nous a été communiquée.

Digitized by Google

d'une grande épopée, s'il se trouve quelque génie capable de s'approprier ces chants épars et d'en former un faisceau poétique. C'est surtout dans les Pyrénées qu'il faut chercher ces rares et précieux débris de nos vieilles annales : les montagnards Pyrénéens, comme ceux de l'Ecosse, répètent dans les longues soirées d'hiver les chansons de leur bardes; dans leurs vallées, le tumulte, le fracas de nôtre siècle, n'ont pas encore étouffé le mystérieux écho du passé ! les traditions vivent éternellement chez le montagnard.

L'auteur (1) de la *Nouvelle Histoire de Béarn et du pays Basque*, a recueilli plusieurs chants Pyrénéens, encore inédits, et populaires de temps immémorial dans la vallée d'Ossau : ces chants, pour la naturel de l'expression et le charme des mélodies, ne laissent rien à désirer ; nous en citerons deux qui nous ont paru les plus remarquables.

Le premier est relatif à la captivité de François Ier. « Un tel souvenir conservé par les paysans d'Ossau, dit M. Mazure, se rattache sans doute au roi Henri II d'Albret, compagnon et beau-frère du roi de France, captif comme lui à Pavie, mais qui fut assez heureux pour revoir la France, avant lui : des chants auront été composés pour cette double captivité ; celui qui regardait le roi de France a surnagé comme une feuille verdoyante ; l'imperfection mélodique, la simple allitération suppléant à la rime, son caractère d'originalité, font assez connaître en elle un charme populaire et primitif. »

CAPTIVITÉ DE FRANÇOIS Ier.

Quan lou rey parti de France
Counqueri d'aütes pays,
A l'entrade de Pavi
Lous Espagnols bé l'an pris.

(1) M. Mazure, professeur au collége de Pau.

Digitized by Google

« Renté, renté, rey de France,
» Que si nou, qu'es mourt ou pris.
» — Quin seri lou rey de France,
» Que jamey you nou l'ey bist. »

Queou lheban l'ale deoü mantou,
Troban l'y la flou de lys.
Quoü ne prenen et qu'oü liguen
Dens la prisou que l'an mis.

Debens üe tour escure;
Jamey sou ni lue s'y a bist,
Si nou per üe frinestote.....
U postillou bet beni.

« — Postillou, qué lettres portes,
» Que si counte tà Paris ?
» — La nouvello que you porti,
» Lou rey qu'ere mort ou pris.

» Tourne-t-en postillou en poste,
» Tourne-t-en entà Paris;
» Arrecommandém à ma femme
» Tabé mous infans petits.

» Que hassen batte la mounedo
» La qui sie dens Paris,
» Que men embien üe cargue
» Por rachetam aü pays. »

La seconde pièce que nous avons choisie dans l'ouvrage de M. Mazure est un chant d'amour ; chant historique puisqu'il rappelle un frais souvenir d'Henri d'Albret, roi de Navarre, et de la célèbre Marguerite de Valois (1), sœur de

(1) Henri et Marguerite s'étaient rendus aux eaux de Cauterets. La reine raconte, à ce sujet, les détails d'un orage violent qui la surprit et qui inonda tellement les maisons que les baigneurs furent obligés de se disperser; il y en eut qui devinrent la proie des loups dans les bois. La reine de Navarre se réfugia avec sa suite à l'abbaye de Saint-Savin. Là, elle trouva des chevaux, des vivres, des capes béarnaises, et se rendit à Notre-Dame de Sarrance.
(*Album des Pyrénées*, par M. Fourcade, p. 105.)

Digitized by Google

François Ier, qu'on a surnommée à juste titre la muse du XVIe siècle. Cette idylle, sauf le mètre toujours négligé, produit l'effet d'un diamant; elle pourrait être mise en parallèle avec l'*Ode à la Colombe* du poète Anacréon : la pensée est simple, naïve, l'expression toujours gracieuse : cette jolie fleur poétique a tous les parfums du sol méridional.

LES TROIS COLOMBES DE CAUTERETS.

Aüs thermis de Toulouse
Ue fontan clare y a;
Bagnam s'y paloumettes
Au noumbre soun de tres.

Tan si soun bagnadettes,
Penden deus ou tres més,
Qu'an près la boudalette
Taü haüt de Cauterès.
« Digat-mé paloumettes
» Qui y ey à Cauterès?
» — Lou rey et la reynette
» Si bagnan dab nous tres.

» Lou rey qu'a üe cabane
» Couberte qu'ey de flous;
» La reyne que n'a gn'aüte
» Couberte qu'ey d'amous. »

Les trois colombes de Cauterets peuvent être regardées comme un modèle du genre; grâce, naïveté, concision, tout s'y trouve réuni. On croit entendre le voluptueux Anacréon, chantant un hymne aux blanches colombes attelées par la Mythologie au char parfumé de la reine des amours.

Théodore Delpy.

L'étude d'un chant auscitain du XIIIe siècle, par M. l'abbé Canéto, ouvrira notre livraison du 5 mai.

Digitized by Google

ESSAI DE DIPLOMATIQUE

ET

Souvenirs d'histoire locale

A PROPOS D'UNE CHARTE AUSCITAINE DU XIIIe SIÈCLE,

ÉCRITE EN LANGUE ROMANE.

Les dernières lignes de la livraison du 20 avril m'ont engagé à l'égard du public, déjà nombreux, que s'est donné, depuis un an bientôt, la *Revue d'Aquitaine*. « L'étude d'une charte, et d'une charte d'Auch, » tel est le sujet d'office, né d'une simple causerie sur le passé, le présent et l'avenir de notre modeste recueil. Pressé de fournir aussi ma pierre à l'édifice commun, j'ai proposé le grain de sable, une pauvre petite charte ignorée, ou bien tout à fait méconnue des nombreuses générations qui l'ont abandonnée dans la poussière.

Mais, que dire ici à nos lecteurs gascons, qu'imaginer à propos d'un vieux parchemin dont le temps a si peu honoré le mérite, et que son allure raide et coriacée n'a pu même préserver de la dent des bêtes?

> Car les rats sont venus y chercher aventure,
> Et les vers, à leur tour, y faire la lecture.

Je voudrais pourtant rapprocher ces lambeaux et leur demander, non un sujet qui amuse (ce serait peine perdue), mais bien l'occasion, pas trop tirée par les cheveux, d'appeler un peu d'intérêt sur les restes épars des documents inédits qui peuvent encore jeter quelque reflet sur nos vieux souvenirs d'Aquitaine.

Vers le milieu du XVIe siècle, la prétendue réforme à main armée, et les préjugés d'enfant des dernières années

Digitized by Google

du XVIIIe ont fait aux vieux manuscrits une guerre à mort; comme si le passé, qu'on essaya de réduire à néant, n'avait préparé à un avenir, dont on ne voulait plus, d'autres bases, d'autres éléments de viabilité que ces tas de pancartes plus ou moins desséchées, dont les cendres furent jetées aux quatre vents à ces deux fatales époques.

Montgommerry, à son retour du Béarn (1569), ne put pas, il est vrai, renouveler à Auch les scènes de misérable lacération qui venaient alors, tout fraîchement encore, d'anéantir la bibliothèque des Bernardins de Flaran (1) : « La ville métropolitaine en fut quitte pour la peur..... L'armée sortit de la ville, sans y avoir fait aucun dégât, par une grâce particulière de Dieu, et qu'on attribue à la protection spéciale de la très sainte Vierge, patronne de cette métropole (2). » Ainsi donc, nos riches collections de manuscrits furent sauvées, au XVIe siècle; mais ce ne fut, hélas! que pour être livrées aux flammes, sur la place de la Mairie, environ 225 ans plus tard. « On en fit, » dit un témoin oculaire, « comme un immense bûcher qu'on avait eu la singulière précaution d'entourer de factionnaires. Et quand les tourbillons de la flamme emportaient dans les airs quelques lambeaux non consumés, les sentinelles avaient ordre de suivre, à la pointe de la baïonnette, ces déserteurs d'une espèce nouvelle, pour les ramener au foyer commun. »

Et quelle localité ne retrouverait pas dans ses souvenirs des anecdotes plus ou moins comparables? Est-il donc bien étonnant qu'il reste encore si peu de matériaux, dans nos contrées surtout, pour établir, relier ou justifier certains détails d'histoire locale? Avec quel soin ne devons-nous pas les recueillir, quelque minime que puisse nous sembler d'abord leur importance!

(1) Près de Valence-du-Gers.
(2) Dom L. Cl. de Brugelles, chron. du diocèse d'Auch, p. 160.

Digitized by Google

Les difficultés qu'ils présentent, à la simple lecture, a souvent fait mettre au rebut, a même fait condamner à la destruction des documents d'un très grand prix. Un peu d'usage et de patience, aidés des premières notions de Paléographie, suffiraient ordinairement pour pénétrer le sens de ces anciennes écritures.

La Diplomatique va plus loin : elle juge sûrement des chartes et des diplômes par la connaissance de leur langue, par la forme des caractères, par la disposition des sceaux, etc., etc., enfin par les formules et usages consacrés dans le cours des siècles, comme autant de moyens d'établir et de reconnaître l'authenticité de ces instruments.

DES CHARTES EN GÉNÉRAL.

Le mot charte est un terme générique dont on s'est longtemps servi pour désigner toute espèce d'actes. De nos jours, et dans le langage paléographique, il est exclusivement réservé aux titres d'ancienne date.

Le mot diplôme est pris dans le même sens. Toutefois il devrait s'entendre plus spécialement d'un acte ancien plié en deux, c'est-à-dire pour lequel on aurait pris la précaution de replier le parchemin sur lui-même, dans le but de mieux assurer la conservation des sceaux plaqués.

Il faut pourtant reconnaître que l'usage a consacré, de préférence, le nom de diplôme aux titres qui ont le plus d'importance, soit par l'ancienneté de leur date, soit même par l'autorité des personnages dont ils émanent.

Du reste, on ne connaît point d'acte bien ancien qui se qualifie lui-même diplôme, dans le texte; tandis qu'un très grand nombre prennent le nom de charte, savoir : « charta » et surtout, « chartula » ou même « chartola, » dans les huit ou neuf premiers siècles de l'ère chrétienne. Du XIIe au XIIIe, on a écrit, parfois « quarta » et « quartula » et enfin « karta. »

Digitized by Google

LA CHARTE D'AUCH.

C'est ce dernier nom que le notaire a donné à l'acte qui nous fournit l'occasion de cette étude. Seulement, à la place du k il met un c, sans le faire suivre de l'h, que n'ont presque jamais omise les siècles antérieurs : « qui hanc cartam scripsi.»

Je ferai remarquer en passant que l'état physique du parchemin n'indique point qu'il ait jamais été replié en deux, sur lui-même. Et comme, d'ailleurs, ce document ne tire une haute importance ni de l'ancienneté, ni surtout de l'autorité des personnages dont il émane, je le désigne tout simplement sous le nom de charte.

Mais une observation plus importante, c'est que les mots «hanc cartam scripsi» accusent mélange de deux langues dans le texte, vu que, d'après l'en-tête de cet essai, il est question d'une pièce en idiome vulgaire. Le latin, il est vrai, ne se trouve qu'à la souscription du notaire. Mais l'intervention de cette langue, même à la fin de l'acte seulement, lui communique ce caractère de mélange, qui, en France du moins, n'a pas été observé avant le xe siècle.

Jusqu'à cette date, la langue officielle, comme aussi celle des savants et de l'Eglise occidentale, était le latin. Mais au-dessous, dans les rangs de la multitude, se formaient lentement deux idiomes qui devaient un jour le remplacer, du moins dans la sphère profane des affaires. Au nord de la Loire, c'était la langue d'*oil*, qui a conservé, à travers ses éléments latins et germains, des mots d'origine celtique. On les retrouve encore comme enchâssés dans la contexture de ses phrases barbares. Un titre de 1118, vidimé avec soin au xviie siècle, est, d'après M. de Wailly (1), le plus

(1) Eléments de paléographie, petit in-fol., tome I, page 159.

Digitized by Google

ancien monument qui nous reste pour l'histoire de cette langue.

Sa sœur, la langue d'oc, a laissé, dans notre Midi, des documents de plus ancienne date : on peut déjà l'étudier dans la formule du serment prêté, en 842, par Charles le Chauve et Louis le Germanique. Plus riche des souvenirs de Rome, elle accuse, bien autrement que sa rivale, son origine latine; ce qui l'a fait appeler Romane (1), malgré les nombreux éléments qu'elle emprunte des Grecs et des Ibères.

A partir du xe siècle, il s'établit comme une lutte entre les idiomes vulgaires et le latin. Et bien que l'Eglise l'ait adopté exclusivement, dans les régions occidentales, et ne parle aucune autre langue dans ses rites liturgiques et sa correspondance administrative, le roman, embelli par les troubadours de tous les charmes de la poésie, gagne insensiblement du terrain sur la langue des savants. Parfois, au contraire, on voit cette dernière revêtir elle-même, à cette époque, des formes peu dignes des grands souvenirs de son histoire (2).

Au point de vue de cette lutte, le xiie siècle pourrait être considéré, ce me semble, comme une période de transition, ainsi qu'on l'a observé, en architecture, pour le passage du plein-cintre à l'ogive. Et dans la seconde partie du xiiie, il arrive souvent que le latin n'est plus, jusque dans les actes notariés, qu'un souvenir d'ancienne date ; de même qu'on voit le plein-cintre disparaître entièrement des constructions de cette époque, et laisser l'ogive régner partout en souveraine.

(1) *Lingua romana*, par opposition à l'idiome du Nord appelé de préférence *lingua gallica*, ou langue gauloise.

(2) On peut s'en assurer en parcourant les pièces justificatives relatives à cette époque, dans le *Gallia christiana*, dans l'*histoire du Languedoc* et autres grands travaux semblables, surtout à propos de nos diverses histoires locales. Voir, pour la Novempopulanie, Dom. L. Cl. de Brugelles, dans ses *Preuves*.

Digitized by Google

Enfin, et pour compléter l'analogie, reconnaissons que si l'origine de l'ogive ou son apparition dans les édifices du XIe siècle est un problème à peu près insoluble, nos plus habiles paléographes ne sont pas plus avancés dans les recherches qu'ils ont faites pour retrouver le sol natal et la date précise de l'intervention de nos deux idiomes dans le langage humain.

Mon intention ne saurait donc être de continuer ici ces inutiles recherches, à travers les modestes éléments que pourrait fournir au débat le peu qui reste de nos vieilles archives. Je dirai seulement que la lutte n'est pas moins évidente dans la sphère où s'agitèrent les intérêts de la Novempopulanie que dans le reste de l'Aquitaine; et que le résultat de cette lutte fut, ici comme au nord de la Loire, le progrès manifeste de l'idiome barbare qui, après tout, a bien eu sa part dans les développements successifs de notre belle langue française.

M. Secousse a publié une ordonnance du XIVe siècle, où il est expressément dit qu'on pourra se servir à volonté du roman ou du latin dans les actes notariés, législatifs ou judiciaires (1). Il n'y avait déjà donc plus, en France, une langue officielle; et notre vieux parchemin va nous fournir la preuve que, même du temps de St Louis, on usait, à cet égard, d'une grande liberté, du moins dans notre Gascogne.

Mais avant d'étudier, dans ses détails, ce curieux monument des progrès que la vieille langue des troubadours avait faits dans notre ville, je dirai, en quelques mots, quelles sont sa forme, ses dimensions et sa disposition.

Un peu moins haute que large, notre charte mesure 0^m 47, parallèlement à la direction de l'écriture; elle en a 0, 34 dans le sens de la hauteur.

(1) Il est constant qu'on expédiait quelquefois, en même temps, des *lettres royaux* dans les deux langues; et on délivrait des ordonnances dans le patois du pays pour lequel elles étaient données.

Digitized by Google

Les lignes sont encadrées d'une marge de 0m 03 à droite, à gauche et sur le haut. Sur le bas, l'espace réservé est à peu près double, afin de ménager le repli marginal du parchemin assez fort, et de donner ainsi à l'attache des sceaux plus de consistance.

L'écriture se rapporte à la minuscule des diplômes, de forme gothique, tendant, du reste, à la cursive. Elle s'appuie sur des raies tracées au crayon noir, mais sans les suivre avec une grande exactitude. La ponctuation est presque nulle ; et l'orthographe, assez négligée, n'est pas même constante pour les noms propres.

Quant à la substance choisie pour recevoir l'acte en question, nous savons déjà qu'on avait donné la préférence au parchemin. Le papyrus, il est vrai, avait servi, de temps immémorial, soit au nord, soit au midi de la Loire, même pour retenir les diplômes de la plus haute importance. Mais au XIIIe siècle, il était reconnu de mauvaise conservation, et à ce titre formellement interdit pour les expéditions notariées : *Non in papyro*, etc., etc., disait une des clauses de réception des notaires publics. Et, par ce mot, la défense comprenait non-seulement le papyrus Byblus d'Egypte, mais encore les divers papiers de soie, de coton ou de chiffe, qui étaient fort répandus en France, du temps de St Louis. Le parchemin et le vélin étaient seuls autorisés pour les écritures faites d'office; encore fallait-il que ces *cartes* n'eussent jamais servi, *sed in membranâ mundâ et novâ*.

C'est que la rareté des feuilles neuves et vierges d'écriture maintenait encore l'usage frauduleux où l'on était, depuis des siècles, de râcler et d'effacer les anciennes écritures pour y substituer de nouvelles copies; pratique funeste que les règlements impériaux avaient sévèrement flétrie en Occident, *non in cartis abrasis....., nec cartâ veteri et abrasâ*, et qui a tant multiplié ces sortes de manuscrits

Digitized by Google

connus sous le nom de palimpsestes. Ils furent malheureusement très communs au moyen-âge; et l'on comprend que cette façon de renouveler les provisions de parchemin a dû causer la perte, à jamais déplorable, d'ouvrages bien précieux. On n'en a même que trop la certitude par le succès des recherches modernes tentées au moyen de procédés chimiques dans le but de remettre en lumière les anciens textes, malgré la présence de celui qui les a recouverts. C'est ainsi qu'on a reproduit quelques fragments d'une des *décades* de Tite-Live; le traité de Cicéron intitulé *De la République*, avec ses plaidoyers pour Scaurus, Tullius et Flaccus; les *Lettres* de Marc-Aurèle et de Fronton (1), etc., etc. Le *Commentaire* des *Institutes* de Gaïus s'est même trouvé recouvert de deux écritures postérieures; et cette curieuse découverte a constaté que le même parchemin était, en certaines circonstances, gratté et repoli deux fois.

Au reste, l'ignorance et la mauvaise foi ont pu, seules, mettre cette invention sur le compte des moines copistes; car la pratique des palimpsestes était familière aux Romains. On a même la preuve de leur existence sur papyrus, bien qu'il soit plus difficile de râcler cette substance que le parchemin ou le vélin ordinaire.

Examinée avec grand soin, la charte qui nous occupe ne me semble présenter aucune trace de caractères plus anciens, sous l'écriture du XIIIe siècle.

Aucun alinéa ne ménage à l'attention un peu de repos dans cette lecture, d'ailleurs assez pénible. Toutefois, il n'est pas difficile de retrouver, dans la distribution du texte,

(1) Le palimpseste peut-être le plus important est le double manuscrit grec qui porte le n° 9 à la bibliothèque impériale de Paris, sous le nom de *Codex* EPHREMI SYRI *rescriptus*. Sa première date, sans aucun doute, remonte au moins au VIe siècle. Il contient, dans 145 feuillets, du plus grand format, des fragments de tous les livres du Nouveau Testament, reproduits dans la plus ancienne écriture. Elle fut soigneusement effacée au XIIIe siècle pour transcrire, à sa place et dans la direction des premières lignes, certains traités ascétiques du même auteur.

Digitized by Google

les différentes parties dont se composent généralement les chartes du moyen-âge, je veux dire l'invocation, la suscription, l'exposition, la mention des parties, des sceaux et des témoins, les formules finales, etc., etc., que je vais transcrire et analyser successivement.

L'abbé F. CANÉTO,
Supérieur du petit séminaire d'Auch.

(La suite au prochain numéro.)

LES EAUX THERMALES DE LEZ

à l'époque romaine.

(*Suite et fin.*)

Deux des inscriptions dont nous venons de parler sont dédiées d'une manière générale aux Nymphes, c'est-à-dire aux divinités bienfaisantes de la source ou des sources qui sourdent au pied de la montagne. Elles sont gravées toutes les deux et gravées avec une certaine élégance sur de très petits autels analogues, par leurs dimensions et leur aspect général, à ceux que l'on a trouvés en si grand nombre dans les substructions des thermes antiques de Luchon. Nous ajouterions, si nous avions plus de foi nous-même aux inductions que l'on peut tirer du caractère et des formes épigraphiques de l'écriture, lors même qu'on les a étudiées, comme nous venons de le faire, avec quelque soin et en se renfermant dans une circonscription déterminée, qu'il serait difficile, en s'en tenant aux règles établies, de les reporter chronologiquement au-delà du commencement du IIe siècle, ou en deçà de la première moitié du IIIe.

Digitized by Google

NYMPHIS
PRO SALVTE
LEXEIAE
VSLM (1)

A défaut du nom du donateur, on est forcé de compléter ici d'une manière vague les sigles de la dédicace (*votum solutum lubens merito*), et de traduire : « Aux Nymphes, pour la guérison de Lexeïa, en accomplissement légitime d'un vœu librement contracté. » Cette Lexeïa, qui rend ici témoignage à la vertu curative des eaux thermales de Lez, était-elle une femme du pays, une Aquitaine de race, comme l'indiquerait la physionomie toute aquitaine de son nom qui rappelle, sous une finale féminine, les noms aquitains de Silex (à Lugdunum Convenarum et à Astensan, vallée d'Aure), de Belex (à Monserié, vallée de la Neste), de Bombelex (à Caubous, vallée d'Oueïl), de Harbelex (à Basert, plaine de Valentine et à Caubous, vallée d'Oueïl)? Il existe encore, au village de Saint-Pé-d'Ardet, sur les croupes élevées que dominent du côté du sud les crêtes déchirées du pic de Gar, et qui dominent elles-mêmes la plaine alluvionale de la Garonne, une inscription votive dédiée au dieu local Artèhe par une Lexeïa, qui prend ici le nom de fille d'Odanne (Odanni filia) (2).

La lecture de l'inscription votive que nous a conservée le second des deux autels dont nous avons parlé est aussi certaine, à une lettre près, que celle de l'inscription pré-

(1) Le petit autel de marbre blanc de St-Béat, sur lequel est gravée cette élégante légende, et qui fait aujourd'hui partie de la remarquable collection de M. Victor Cazes, à Saint-Bertrand, n'a que 17 centimètres de hauteur totale. La *pagina laevigata* ne mesure que 7 centimètres de hauteur sur 7 centimètres de largeur.

(2) LEXEIA | ODANNII | ARTEHE | V. S. L. M.
Cette inscription que je reproduis d'après un estampage fort exact qui ne me donne que la haste de l'F après l'I d'Odanni, a été publiée plusieurs fois par MM. Dumège (Mém. de la Société arch. du Midi, t. v., p. 92); Castillon (*Histoire des populations pyrénéennes*, p. 508); Morel (*Essai*....., p. 136).

Digitized by Google

cédente, quoique le petit monument, sur le bandeau duquel elle est gravée, ait été maladroitement brisé en deux endroits :

NYMPH
IVLIA
IORTIF
PVLINA
V. S. L. M.

« Aux nymphes : Julia Pulina (Paulina?), fille de Hortus, a acquitté justement un vœu librement contracté. » Prononcé à la romaine, ce nom de Pulina (Paulina), dont l'étrangeté aura frappé nos lecteurs, devait ressembler d'assez près au nom de Paulina (Paoulina), qui doit être le vrai nom de la donatrice de notre petit autel, et l'on s'expliquerait, sans recourir même à l'oubli d'une lettre, qu'un lapicide du pic de Gar (car c'est de la petite ville de Saint-Béat et des montagnes de marbre blanc, rose ou gris, qui la dominent des deux côtés, que sortent tous ces petits monuments) ait pu altérer ainsi un nom assez commun par lui-même. Quant à la patrie de cette femme, nous serions tentés de croire qu'elle n'était pas elle-même étrangère au pays, ou qu'elle y avait fait un assez long séjour, si c'est à elle qu'appartient un autel votif dédié par une Julia Paulina à la cime déifiée du mot Aüerann (Averanus), dont le dôme arrondi et les pelouses grisâtres, déboisés depuis des siècles, dominent tristement le nœud compliqué de chaînons et de hauts contreforts qui étranglent, entre Fos et Canéjan, la vallée de la Garonne (1). Sur le monument dont nous par-

(1) La conclusion à tirer de ces singulières affinités géographiques que ne nous offrent plus les inscriptions des eaux thermales de Luchon, fréquentées en majeure partie par des étrangers, par des gens de provinces ou de cités quelquefois très éloignées *(Cassia Touta segusiavia. — Clamosa civis Trevera)*, serait que

Digitized by Google

lons, elle prend, il est vrai, le titre de fille de Sergius (Sergi f.); mais il faudrait n'être pas habitué, comme nous le sommes, à la légèreté et aux inexactitudes des copistes qui ont relevé la plupart des inscriptions des Pyrénées pour ne pas regarder comme au moins possible une confusion entre deux noms (Sergi, Horti) qui se ressemblent par leur aspect général, par le nombre de leurs lettres, par la place de leur R et de leur I, et dont l'un, celui de Sergius, devait plaire beaucoup plus à l'oreille classique des épigraphistes locaux que le nom vulgaire et inconnu jusqu'ici de Hortus (2).

Au lieu d'adresser d'une manière vague le témoignage de sa reconnaissance aux nymphes salutaires de la montagne de Lez, comme le font Julia Paulina et Lexeïa, fille d'Odanne, c'est au Dieu de la source lui-même ou à la source déifiée, suivant les habitudes du paganisme antique, que s'adresse Caïus Sabinus, fils de Hortus, dans l'inscription suivante, conservée, comme celle qui précède, dans le vestibule de l'établissement actuel des bains. Elle est gravée aussi sur le champ d'un petit autel votif de marbre blanc (Saint Béat), qui ressemble, à quelque différence de dimension près, aux deux autels que nous venons de faire connaître.

les eaux de Lez n'étaient guère pratiquées, à l'époque romaine comme aujourd'hui, que par des gens du voisinage, auxquels des raisons de commodité ou d'économie les faisaient préférer. Mais on comprendra que nous ayons hésité devant une assertion aussi absolue, sans autre fondement et sans autre garantie que le résultat de fouilles incomplètes et de recherches légèrement faites, sans doute. Autant vaudrait conclure de la proportion numérique des inscriptions de Lez et de celles de Luchon (nous en connaissons dix-sept ou dix-huit pour notre part, en nous bornant à celles dont la provenance est certaine), que le nombre annuel des baigneurs de la vallée d'Aran était à celui de la vallée de Pique dans le rapport de 1 à 6.

(2) Voici cette inscription, telle que l'a donnée M. Dumège, dans ses *Monuments religieux des Volces Tectosages,* 1814, p. 312, sans indiquer où elle est aujourd'hui :

AVERANO | DEO | IVLIA SERGIF | PAVLINA | V.S.L.M.

Je la trouve reproduite textuellement sans autre indication, par M. Castillon (*Histoire des populations pyrénéennes,* 1re série, pl. 3), qui copie évidemment M. Dumège.

Digitized by Google

LEXI
DEO
C. SABI
HORTF (1)

« Au Dieu Lex, Caïus Sabinus, fils de Hortus. » Nos lecteurs se demanderont peut-être, comme nous nous le sommes demandé nous-même, en comparant et en rapprochant involontairement ces deux petits monuments, que tant de choses rapprochent, depuis leur taille et leur forme extérieure jusqu'à la disposition générale de leur légende, jusqu'au caractère épigraphique de leur écriture, s'ils n'existait point quelque rapport intime entre ce fils et cette fille de Hortus, venus dans le même but, sinon dans le même temps, aux eaux thermales de Lez, auxquelles l'un et l'autre rendent, sous un nom différent, le même témoignage ? Ce qui est indubitable au moins, et ce qui suffirait pour donner une valeur toute particulière à la légende que nous publions ici, c'est le nom de ce dieu Lex ou Lexis, inconnu jusqu'ici dans le panthéon antique, et qui fait penser involontairement au nom du *vicus* gallo-romain, où a été découvert le petit autel qui nous l'a conservé. Ce n'est pas seulement un nom de plus à ajouter à la liste déjà longue de ces génies locaux (*genius loci*), de ces déités topiques dont se moquaient à des titres divers les Pères de l'Église et les philosophes du IIe siècle. Il s'agit évidemment ici d'un dieu d'un caractère particulier, d'un Dieu de source thermale, analogue au dieu Lixo ou Ilixo des inscriptions antiques de Luchon, au dieu Lixovius ou Lissovius que nous ont révélé celles des eaux thermales du Luxeuil, au dieu Borvo ou Bormo, que celles de Bourbonne-les-Bains et de Bour-

(1) Les sigles finales ont été systématiquement omises. Hauteur totale, 21 c.; hauteur et largeur du champ, 11 c. sur 7 c.

Digitized by Google

bon-Lancy associent à une déesse Tamona, plus inconnue encore. N'avions-nous pas de raison de dire, en commençant, que nous pouvions nous passer ici de cet attirail de preuves accessoires que l'on invoque à défaut de mieux en pareille matière, et dont on se contente un peu complaisamment parfois? Ne retrouvons-nous pas sur des monuments plus positifs et plus incontestables que ne le serait un texte antique, non-seulement la preuve de l'ancienneté des thermes de Lez et de l'efficacité que les médecins et les malades attribuaient à leurs eaux, mais le nom que portait déjà au IIe siècle le village où elles sourdent encore du pied de la montagne, et que tout le monde aura reconnu sous la forme latine et sous le manteau divin dont l'affuble le fils de Hortus?

EDW. BARRY,
prof. d'histoire à la Faculté de Toulouse.

Intimité de du Prat, chancelier de France, et de Jean de Pins, évêque de Rieux.

Monsieur le marquis du Prat, de Versailles, nous a fait l'envoi et l'hommage de l'édition nouvelle de la *Vie du Chancelier du Prat*, son grand-oncle. Il justifie dans cet ouvrage le ministre de François Ier des inculpations formulées contre lui par les historiens. Nous préluderons à l'analyse de ce livre par l'extrait des pages que l'auteur consacre à un savant, Jean de Pins, qui fut ambassadeur à Rome et à Venise, évêque de Rieux, et ami de l'archevêque de Sens.

J. N.

Il ne conviendrait pas de quitter le sujet des liaisons du chancelier du Prat sans citer ici une de celles qui jeta le plus de douceurs dans sa vie intime et qui lui apporta le plus de secours dans ses travaux. Le bonheur d'un tel choix révèle la distinction de son cœur et de son intelligence.

Digitized by Google

Jean de Pins, qui devint évêque de Rieux, appartenait à la maison illustre qui fleurit encore de nos jours. Contemporaine et même, disent quelques auteurs, alliée de la première race de nos rois (1), elle donne, dès le XIe et XIIe siècles, deux grands maîtres à l'ordre de Malte, Odon et Roger de Pins (2). Jean de Pins, fils et neveu de ces grands personnages, devint l'un des premiers et des plus fidèles amis d'Antoine du Prat. Il fut d'abord instruit dans les plus célèbres universités de France, celles de Toulouse, de Paris, de Poitiers; puis il se mit à Bologne, sous la conduite de Philippe de Béroalde. La direction d'un tel maître, aussi bien que les leçons des écoles qu'il fréquenta, l'initièrent à la connaissance des lettres les plus pures, à la science de la plus saine philosophie, et lui inspirèrent l'amour le plus ardent pour la religion. Jean de Pins confirma ces dons et accrut ces trésors par ses relations avec les hommes les plus éminents de la France. Louis d'Amboise, évêque d'Alby, frère de Georges; Etienne Poncher, évêque de Paris, devinrent ses amis dès son retour d'Italie. Ils avaient commencé par être ses guides. Il dédia au premier sa *Vie de Ste-Catherine de Sienne;* au second, la *Vie de Philippe Béroalde*, son précepteur. » Cet illustre auteur ne fut pas moins attaché à la personne du premier ministre de François Ier (Antoine du Prat) qu'à celle du premier ministre de Louis XII, son prédécesseur (Georges d'Amboise) (3).

Il n'est pas besoin de chercher en dehors de son langage les preuves de cette intimité. Jean de Pins revoyant à Venise, dans le cours de son ambassade, une production de sa

(1) LE FERON, *Catalogue des grands maîtres de France*, COURCELLES, *Histoire généalogique des pairs de France*, tome 7.

(2) *Ibid.*, tome 7. — VERTOT, *Histoire de l'ordre de Malte.* — Vicomte de VILLENEUVE-BARGEMONT, *Monuments des grands maîtres de l'ordre de Malte.*

(3) *Mémoires pour servir à l'Histoire de Jean de Pins, évêque de Rieux*, page 21.

Digitized by Google

première jeunesse voulut la consacrer à l'amitié. Ce fut aux fils, encore enfants, d'Antoine du Prat, qu'en l'année 1517, il dédia l'ingénieux roman qu'il avait intitulé *Allobrogicæ narrationis libellus*, ouvrage dont l'élégance du style, l'intérêt des situations, le bonheur du dénoûment, la sagesse des pensées, revêtent les lettres et la vertu du charme et de l'attrait qui leur appartiennent (1).

« *Ad nobiles et egregios adolescentes,* disent les premières lignes de cette dédicace, *Antonium et Guillelmum Pratos, illustrissimi viri domini Antonii Prati Galliarum cancellari dulcissimos liberos, allobrogicæ narrationis libellus, dedicat Joannes Pinus tolosanus* (2).

Repassant alors les titres du chancelier à l'illustration, à sa reconnaissance, à son amitié, il continue en ces termes : « *Quem juvenem adhuc et tamen amplissimum magistratum gerentem cum penè publicâ et communi omnium voce, tum domestico familiari meorum testimonio, ipse tunc quoque adolescens commendari viderem, innumeras et infinitas ingenii atque animi ejus virtutes et dotes audirem, sic sum ad amandum impulsus* (3).»

« L'ambassadeur de France composa la vie de St Roch pendant le séjour qu'il fit à Venise, et durant le cours d'une attaque de goutte qu'il éprouva pendant l'été. Après avoir dédié aux enfants du chancelier un livre qui convenait à leur goût et à leur âge, parce qu'il y joignait l'agréable à l'utile, il crut devoir adresser à leur père un ouvrage plus conforme à sa dignité et à sa vertu (4).» La vie de St Roch fut donc placée sous ses auspices.

Jacques Sadolat, ce pieux et savant ami d'Antoine du

(1) *Ibid.*, pages 41 et 42.
(2) *Allobrogicæ narrationis libellus : dedicatio.* Edictus per Alex. de Bindonis, anno Domini 1516.
(3) Ibid., *Mémoires pour servir à l'Histoire de Jean de Pins*, pages 29 et 30.
(4) Ibid., page 29.

Digitized by Google

Prat et de Jean de Pins, qualifiait celui-ci de *vir magnus auctoritate et nomine.*

Trois célébrités du XVIe siècle (1).

(Suite.)

— Qui sera bientôt un autel consacré à l'amour conjugal?

— Oui, maître Michel, demain je me marie.

— Et moi aussi, je veux me marier, s'écria Michel de Nostredame.

— Vous qui lisez dans le livre du destin, qui connaissez l'avenir mieux que les Pythonisses de Delphes, et les Sybilles romaines.... ne craignez-vous pas de voir subitement devant vous les sombres nuages de l'adversité ?

—Je ne crains rien, maître Jules-César; je veux me marier et, qui plus est, je vous prie d'attendre quelques jours; Monseigneur de la Rovère nous bénira tous ensemble.

— Quelle est votre fiancée?

— Henriette d'Encausse.

— La plus belle fleur du parterre aquitain, dit Scaliger.

— Elle n'est pas si jolie que damoiselle Audiette de Roques de Lobéjac, répliqua Michel de Nostredame, mais il n'est pas donné à tout le monde d'enchaîner avec les guirlandes de l'hymen, la fortune, la grâce et la beauté.

— Maître Michel, le doux poison de la louange coule trop abondamment de vos lèvres...

— Non, maître Jules-César; je ne suis pas venu pour vous vanter les charmes de votre fiancée, mais pour vous prier de retarder votre mariage de quelques jours.

— Je le veux bien, si la famille Lobéjac et monseigneur d'Agen y consentent.

(1) Voir suprà, pages 439, 486 et 503.

Digitized by Google

— C'est mon affaire, maître Scaliger... bonsoir; que les amours répandent sur vous, pendant votre sommeil, le baume céleste de leurs petites ailes. Couchez-vous bientôt; je crains que Virgile, Horace, Cicéron, Tibulle, Catulle et autres beaux diseurs de l'ancienne Rome ne vous fassent oublier les doux serments d'Audiette.

— Les serments d'Audiette, fit Scaliger, quand il eut refermé sa porte à double clé... J'oublierais plutôt la médecine, l'éloquence, la poésie..... Et pourtant, ces vieux livres que j'ai relus tant de fois et la nuit et le jour, ces vieux livres qui m'ont révélé les sublimes secrets de l'Antiquité, je les aime, je veux les conserver précieusement; ils seront mes compagnons fidèles et inséparables; ils seront mes consolateurs lorsque viendront les jours de l'affliction.

L'aristarque du XVIe siècle essuya quelques larmes, ferma soigneusement les énormes volumes recouverts de riches reliures, et se jeta sur sa couche pour goûter quelques instants de repos. Le lendemain, Michel de Nostredame n'eut pas de peine à obtenir d'Antoine de La Rovère un retard de huit jours pour le mariage de Jules-César Scaliger.

— Vous voulez aussi vous marier à Agen, maître Michel de Nostredame, lui dit l'évêque..... Tant mieux; ma ville épiscopale comptera parmi ses habitants deux célèbres médecins.

— Tant pis pour vos malades, répondit Nostredame en souriant.

— La cérémonie sera des plus brillantes, et je veux inviter les nobles dames du pays, l'élite de nos chevaliers, et quelques jeunes gens qui sont entrés comme vous dans la carrière des beaux-arts.

— Des artistes dans l'Agenais, s'écria Michel de Nostredame en souriant malicieusement; c'est bien le cas de dire

Digitized by Google

avec un poète latin : — « *Rara avis in sylvis; le phénix est* » *un oiseau rare dans les forêts.* »

— Vous verrez un jeune homme qui, sans autre maître que la nature, sans autre guide que son génie, a déjà produit de petits chefs-d'œuvre.

— Est-il poète, médecin, peintre ou astrologue?

— Maître Michel, ce jeune homme est un prodige de science; il connaît l'agriculture aussi bien que le sire Olivier de Serres, l'immortel auteur de la *Maison Rustique;* il a composé sur la médecine quelques traités que ne désavoueraient pas les plus doctes professeurs de la ville de Montpellier. Il est peintre, il est statuaire, il est lapidaire, il est potier.

— Ce jeune homme s'est donc approprié les diverses branches de la science et de l'industrie?

— Vous ne pourrez vous empêcher de l'admirer, maître Michel.....

— Quel est le nom de ce jeune homme prodigieux? dit Nostredame en faisant des efforts pour ne pas rire.

— Son nom est encore inconnu, maître Michel; mais je prédis que Bernard de Palissy vivra dans la postérité.

— Bernard de Palissy ! dit Michel de Nostredame... J'ai vu quelques figurines faites par lui; elles étaient d'une exécution parfaite.

— Il arrivera demain, maître Michel, et je suis sûr qu'une tendre amitié vous unira bientôt. Les sciences et les beaux-arts se tiennent par la main.

— La réputation de Bernard de Palissy lui donne déjà des droits à mon estime; je ne doute pas qu'il ne mérite plus tard mon amitié, répondit Michel de Nostredame. A demain, Monseigneur, je vais chez mon ami Scaliger pour lui donner une leçon d'astrologie : voulez-vous être de la partie, monseigneur d'Agen?

Digitized by Google

— Y pensez-vous, maître Michel!..... Un évêque disciple d'un astrologue qui a pour génies inspirateurs tous les démons de l'enfer; qui peut à son gré faire tomber le tonnerre, la grêle, la pluie ou la rosée; qui règne en souverain sur tous les éléments..... Allez, maître Michel, et si vous découvrez dans le cours des astres quelques jours de bonheur pour nous, hâtez-vous de nous révéler un secret si important.

Antoine de La Rovère riait aux éclats en congédiant l'astrologue provençal dont la marche grave et solennelle, la barbe noire et épaisse, le costume étrange, effrayaient les femmes et les enfants qui se signaient en le voyant passer dans les rues et fuyaient en criant :

— *Voilà le sorcier Michel de Nostredame*!

Jules-César Scaliger attendait son ami dans son cabinet de travail, et corrigeait ses *Notes sur le traité des plantes de Théophraste* (1). Absorbé par l'étude, il n'entendit pas d'abord Michel de Nostredame qui frappait à sa porte. Mais les coups devinrent si forts et si fréquents que les méditations du naturaliste furent interrompues.

— Pauvre Michel! dit Scaliger en fermant ses livres, il attend, et sourd comme le dieu Baal, je n'ai pas entendu les premiers coup de marteau. Mon ami, ajouta-t-il en s'empressant d'ouvrir la porte, je suis cause que vous avez péché par impatience.

— Monseigneur d'Agen me donnera absolution pleine et entière, répondit Michel de Nostredame. Où est ma sphère céleste?

— Par ici, par ici, maître Michel, dit Scaliger en montrant à son ami la porte d'un petit cabinet.

La sphère était placée sur une petite table. Scaliger s'assit à une extrémité, Michel de Nostredame resta debout à l'ex-

(1) Ouvrage de Jules-César Scaliger.

Digitized by Google

trémité opposée, et trois gentilshommes qui avaient obtenu l'insigne faveur d'assister à cette leçon d'astrologie se groupèrent autour des deux savants. Scaliger, la tête appuyée sur son bras droit, les yeux fixés sur la sphère, paraissait profondément recueilli, comme un homme qui est au moment d'ouïr d'étranges choses. Nostredame, de son côté, n'avait rien négligé pour donner à toute sa personne un aspect satanique. D'une voix caverneuse, il raconta d'abord comment, en étudiant la médecine, il était parvenu à découvrir plusieurs secrets que la nature cachait aux ignorants : puis, il démontra quel était le cours des diverses constellations, du soleil, de la lune, des planètes et des étoiles, et comme les professeurs de la faculté de Montpellier étaient déjà savants astrologues au XVIe siècle, Michel de Nostredame, leur élève, n'eut pas de peine à exciter l'admiration de Jules-César Scaliger.

— Votre science m'étonne, s'écria le littérateur; vous parlez un langage que je comprends à peine; les noms que vous donnez aux corps célestes sont si étranges que je les oublie à l'instant.

— Un autre jour, vous aurez meilleure mémoire, dit Michel de Nostredame, piqué des réflexions presque ironiques de Jules-César Scaliger.

J.-M. CAYLA.

(*La suite au prochain numéro.*)

Dans le dernier numéro de la *Revue d'Aquitaine*, il s'est glissé une faute qui doit être relevée. L'auteur, M. Lascaris, dit : que tous les enfants mâles du maréchal de Monluc moururent avant lui. Cela n'est pas exact, quant à Jean de Monluc, notre évêque, qui survécut de plusieurs années au maréchal son père. La date de la mort de ce prélat est du 6 août 1581. Je l'ai trouvée dans les jurades de notre ville de Condom. Aucun historien, que je sache, n'ayant précisé le jour de ce décès, il serait bon d'en prendre note.

UN ANTIQUAIRE.

Digitized by Google

CAISSE D'ESCOMPTE DE CONDOM ET NÉRAC.

SÉANCE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES.

L'assemblée générale des actionnaires de la caisse d'escompte de Condom et Nérac a eu lieu le 27 avril dernier, au siége social, dans le grand salon de l'hôtel de Cugnac; M. Larose, maire de Nérac, vice-président du conseil de surveillance, présidait la séance en l'absence de M. le marquis de Cugnac.

M. Larose, après avoir élucidé avec cette élégance de langage que tout le monde lui connaît l'article 35 des statuts qui motivait la convocation des actionnaires, a composé le bureau, ainsi qu'il suit, en vertu du 6e paragraphe de cet article :

MM.	le comte Rodolphe de Pins,	scrutateurs.
	Jules de Campaigno,	
	Lafforcade de Tauzia,	
	Henri de La Fitte Moulga,	secrétaire.

M. le président a ensuite donné la parole à M. Cerboney Dubarry, rapporteur du comité des délégués.

Celui-ci, dans un rapport remarquable qui est le factum d'un homme profondément instruit et pénétré des ressources de son pays, a exposé les chances de revenus que les produits de nos riches contrées, joints aux éléments industriels qui en peuvent décupler le bien-être, étaient destinés à procurer à l'établissement de crédit, dont M. L. de Peyrecave, hautement placé par son rang et son intelligence, a bien voulu accepter la gérance. Il a adressé des éloges certes bien mérités à M. le directeur dont la tâche a été d'autant plus difficile et méritoire que cette première campagne semestrielle offrait le triple inconvénient des débuts avec un personnel à former, des rela-

Digitized by Google

tions commerciales à établir, avec les dangers qui les accompagnent, et d'une crise financière à combattre avec un capital insuffisant. De justes remercîments ont donc été votés à M. de Peyrecave pour le zèle et le dévoûment éclairés à l'aide desquels il a pu vaincre ces difficultés.

Les mêmes témoignages de gratitude ont été votés au conseil de surveillance pour le concours bienveillant qu'il a prêté à la direction.

Après la lecture du rapport, M. C. Dubarry a lu le tableau des opérations faites depuis le 20 mai jusqu'au 31 décembre 1856. La progression qui résulte de l'exposé de ces chiffres est une preuve éclatante de l'avenir brillant qui attend notre établissement financier.

M. de Peyrecave a pris ensuite la parole pour donner le compte-rendu de son administration. Ce document, dont le style irréprochable a été écouté avec un plaisir évident, a valu à son auteur un triomphe de plus, celui d'une lutte victorieuse contre l'aridité d'un sujet métallique. M. le directeur a satisfait tout le monde par un exposé succinct et néanmoins substantiel de ces travaux et des obstacles qu'il a eus à surmonter. Nous avons eu surtout du plaisir à entendre sortir de sa bouche l'éloge de ses collaborateurs ; c'est ainsi, beaucoup mieux que par les rémunérations, qu'on s'assure le dévoûment de ses coadjuteurs Que ne peut-on pas attendre, en effet, de ces expressions publiques d'estime basées sur les appréciations de tous les jours !

M. de Peyrecave a dû plaire surtout à ceux qui se sont occupés des questions financières, lorsqu'il leur a fait part de ses démarches pour faire annexer Agen à la caisse de Condom dans la prévision que la banque de France y établira bientôt une succursale. M. de Peyrecave, dont la famille s'est depuis longues années vouée au bien des Condomois, a voulu fonder pour son pays un établissement

Digitized by Google

puissant, élément de fortune publique dont le temps seul permettra de peser l'importance. Ses prévisions se réaliseront, cela n'est plus douteux, et M. de Lavallée, mandataire général de la compagnie des caisses d'escomptes, qui a pris la parole après M. de Peyrecave, s'est empressé de les justifier en mettant sous les yeux de l'assemblée des chiffres comparatifs, argument irréfutable d'un succès assuré :

« Ainsi, a-t-il dit, la caisse d'Avignon, grâce à son accès quotidien à la succursale de la banque de France, a fait des opérations pour 78 millions dans un an avec un capital de 450,000 fr. et a donné 9 1[2 0[0 à ses actionnaires ; la caisse de Condom, livrée à ses propres ressources et cependant dirigée avec un talent incontestable, n'a fait proportionnellement que pour 31 millions d'affaires avec un capital de 320,000 fr. En d'autres termes, Avignon a manipulé 173 fois son capital dans la durée d'un exercice, tandis que Condom n'a pu le manipuler que cent fois.

Les chiffres ne se discutent pas, aussi l'assemblée appelée à voter a-t-elle acclamé à l'unanimité les motions suivantes :

1° Des remercîments et félicitations à la gérance;

2° Des remercîments au conseil de surveillance;

3° L'annexion d'Agen comme succursale de la caisse de Condom et Nérac;

4° Une augmentation de capital dont le chiffre sera fixé de concert avec le comité des délégues et la compagnie générale.

En résumé, la réunion, satisfaite du passé, a unanimement sanctionné les propositions du présent pleine de foi aux promesses de l'avenir.

H. DE LA FITTE.

Digitized by Google

ESSAI DE DIPLOMATIQUE

ET

Souvenirs d'histoire locale

A PROPOS D'UNE CHARTE AUSCITAINE DU XIIIe SIÈCLE,

ÉCRITE EN LANGUE ROMANE.

(*Suite*).

I.—L'Invocation.

Qui ne sait l'antique adage, *ab Jove principium*? Jamais, chez les anciens peuples, même de la gentilité, on ne commençait une action importante sans invoquer la Divinité. Cet usage fut consacré et ennobli par les premiers chrétiens qui, au début de leurs entreprises, se plaçaient invariablement sous la sauvegarde des signes sacrés de leur foi. Les monuments paléographiques prouvent, par de nombreux exemples, que cette pieuse pratique a traversé le moyen-âge, qui met l'Invocation quelquefois dans le corps même, ou à la fin des actes, mais plus généralement à la première ligne.

Avant le XIIe siècle, on l'exprimait ordinairement par un signe monogrammatique, et même par une simple ✝, ou bien par le X grec, comme allusion au divin Rédempteur des hommes. Souvent c'était les deux sigles XP, seules ou bien accompagnées de l'une des lettres latines S, I, O, M, selon qu'on voulait signifier *ChristuS*, *ChristI*; *ChristO* ou *ChristuM*. Enfin les deux sigles XP se superposaient, avec ou sans A et ω, lorsqu'on voulait rappeler le chrisme du *Labarum* de Constantin. Et ces diverses abréviations n'étaient encore qu'un souvenir bien restreint de ce langage symbolique, si riche et si varié, dont les âges de foi con-

Digitized by Google

servaient la tradition depuis les premiers temps du christianisme.

A partir du XIIe siècle, l'Invocation se traduisit, presque toujours, par une formule expresse renfermant quelqu'un des dogmes de notre sainte religion. Telle est, en particulier, celle que nous trouvons en tête de la charte d'Auch. Elle exprime un acte de foi explicite au mystère d'un seul Dieu en trois Personnes :

In nom deu Pay e deu Fil e deu Senct Esperit.	Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit.

Ces premiers mots me fournissent l'occasion de faire ici une remarque dont le lecteur Gascon saisira bien vite l'à propos. Wilhem de Tudela, dans son poème de la croisade des Albigeois, entre en matière par les deux vers suivants :

El nom del Payre e del Filh e del Sant Esperit.
Comensa la cansos que maestre W. fit (1).

L'analogie entre ces deux formes de la même langue est saisissante. Et ce rapprochement pourrait se faire à chaque ligne de la charte d'Auch. Nous verrons que, par la date, elle appartient à la seconde moitié du XIIIe siècle. Or, Fauriel, en publiant la chronique de Wilhem, dans la nouvelle collection des documents inédits sur l'histoire de France, nous apprend qu'elle est aussi de cette même époque. Mais ce que le savant auteur de *la Gaule Méridionale* n'a pas dit de la patrie de Wilhem ne peut être ici passé sous silence : le célèbre troubadour «naquit à Tudelle en Armagnac (2)» d'après les manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Encore jeune, il avait *jonglé* au château de Bruniquel,

(1) Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit
A commencé le chant que maître Wilhem fit.

(2) Aujourd'hui bien modeste village de 203 habitants, dans le canton de Vic-Fezensac, département du Gers.

Digitized by Google

dans le Quercy, en présence de Baudouin, comte de Milhau et de La Roque. Ravi de ses dispositions pour *gaies cansos* et *jongleries*, Baudouin, selon l'usage de ce temps et spécialement de sa famille (1), voulut attacher le troubadour Gascon à sa personne. Mais condamné à mort par son frère Raymond VI, comte de Toulouse, il le laissa bientôt sans autre protection que son mérite. La poésie fut toute la fortune de Wilhem. Il devint religieux de St-Antoine-du-Viennois, et vécut dans les maisons de l'Ordre jusqu'à la fin du XIIIe siècle. Son long séjour dans le Bas-Dauphiné explique le caractère romano-provençal de son poème. Mais il est aisé d'y reconnaître, à chaque page, la couleur de l'idiome local que notre troubadour avait appris à bégayer sur les genoux de sa mère.

II. — Formule de publicité.

Sie conegude cause aus presenzs e aus abiedors.	Soit connue cette affaire de tous présents et à venir.

Cette forme de début était surtout propre aux pièces ecclésiastiques. L'expression pouvait varier; mais le sens était toujours le même : faire connaître sa volonté à tous présents et à venir.

III. — Suscription.

Dans le langage ordinaire, on entend par Suscription l'adresse d'une lettre. En diplomatique, ce terme désigne la partie d'un acte qui contient le nom et les titres de celui qui parle :

Que nos en Guiraud per la gracie dieu comte de fezensac e darmaiac. Fil d'en Rodger darmaiahc qu dieus aie bona mercher.	Que nous Géraud par la grâce de Dieu comte de Fezensac et d'Armagnac. Fils de Roger d'Armagnac que Dieu ait bonne merci.

(1) *Hist. du Languedoc*, XIIIe siècle, passim.

Digitized by Google

Ordinairement la Suscription renferme aussi les noms et qualités des diverses personnes qui ont intérêt au même acte; et leurs noms sont suivis de souhaits ou salutations que le premier personnage leur adresse. Mais dans la Suscription qu'on vient de lire, Géraud ne fait mention que de lui-même, de sa qualité de comte et de sa filiation. Le souhait semble surtout être l'expression pieuse d'un vœu pour le repos de l'âme de son père.

Mais quel est ce Géraud, fils de Roger, sur la tête duquel reposait alors la double couronne d'Armagnac et de Fezensac? D'après la date que nous trouverons à la fin de l'acte, c'était le comte Géraud V; car il gouverna ces deux grands fiefs jusqu'à l'année 1280, au moins; et la possession ne lui en était déjà plus disputée en 1250. Du reste, afin de mieux établir l'identité, nous entrerons dans quelques détails généalogiques.

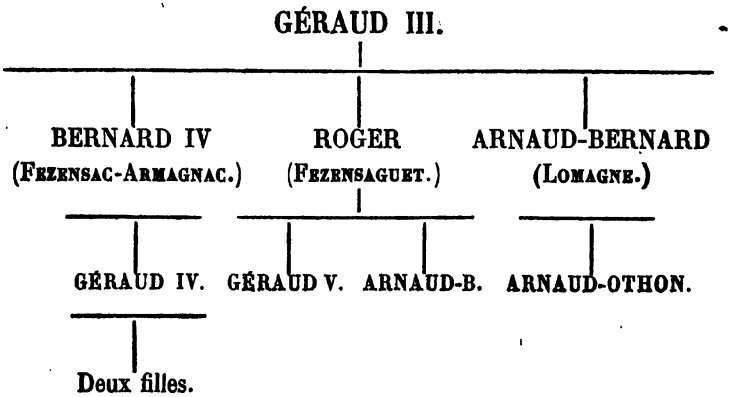

Géraud III, qui, le premier, avait réuni les deux comtés, eut trois enfants : Bernard IV, son successeur immédiat; Roger et Arnaud-Bernard, qui furent apanagés, le premier du vicomté de Fezensaguet, et le second de celui de Lomagne. On avait mis en question si Géraud V ne descendait

Digitized by Google

pas aussi immédiatement de Géraud III (1). La charte d'Auch tranche la difficulté, et nous apprend qu'il était fils du vicomte Roger d'Armagnac, et, par conséquent, cousin de Géraud IV, fils et successeur de Bernard IV.

Géraud IV était mort à son tour, mais sans laisser d'autre postérité que deux filles en bas âge (2). Géraud V, alors vicomte de Fezensaguet, comme fils aîné de Roger (3), voulut faire valoir les droits que la loi Salique lui donnait à la couronne comtale. Mais son oncle Arnaud-Bernard vint de son vicomté de Lomagne lui disputer ce riche héritage; et, dans ce but, il fit irruption, à main armée, sur les terres du nouveau comte. La querelle fut longue et animée; et la fortune ne se montra pas toujours favorable à Géraud V. Car nous trouvons dans les annales de la cathédrale qu'Arnaud-Bernard fit hommage en 1245 du comté d'Armagnac à Sainte-Marie d'Auch; et qu'en sa qualité de comte, il fut reconnu chanoine laïque en présence de l'archevêque Hispan de Massas.

Toutefois, et bien qu'il fût soutenu par le parti des Anglais et par le comte de Toulouse, Arnaud-Bernard ne tarda pas d'être dépossédé. Arnaud-Othon, son fils, essaya de continuer le débat, sous le titre bien modeste de lieutenant pour les deux comtés. Ses poursuites durèrent même près de cinq ans; et c'est ainsi que Géraud V ne fut paisible possesseur qu'à partir de 1250 (4).

(1) Dom L. Cl. de Brugelles, *Chron. du diocèse d'Auch*, p. 520. —Quelques écrivains modernes sont encore plus explicites que notre Bénédictin.

(2) Le Ciel ne devait pas bénir la lignée de tels persécuteurs. *Atlas monogr. de Sainte-Marie d'Auch*, p. 31 à 40.—Gallia Christ., t. II.

(3) Une seconde charte, dont il sera parlé plus bas, nous apprend que son frère s'appelait Arnaud-B.

(4) Il n'est pas aisé de comprendre pour quel motif il retarda, jusqu'en 1260, l'hommage du comté à Sainte-Marie d'Auch. C'était la condition d'usage pour être admis à siéger, dans les offices capitulaires, à la stalle de la couronne. (Voir *Atlas monographique de Sainte-Marie d'Auch*, p. 29 et 133.) L'installation de son oncle, faite en 1245, pouvait bien paraître au Chapitre une sérieuse difficulté, tant que vécut Arnaud-Bernard.

Digitized by Google

Quoique sa couronne lui eût coûté près de 30 ans de lutte, il déclare, dans la charte, ne la tenir que de la grâce de Dieu, « per la gracie dieu comte. » C'était la formule d'usage pour exprimer ce qu'on appelle le droit divin, mais entendu à la façon de l'apôtre St-Paul et de tout le moyen-âge. C'était reconnaître, simplement, que le pouvoir vient du Ciel, et que le droit de l'exercer a son principe non dans la force mais en Dieu seul (1). Il faut descendre jusqu'au xve siècle pour rencontrer de ces susceptibilités jalouses qui ne veulent entendre que dans le sens d'une indépendance absolue les expressions *Dei gratia*, *per Dei gratiam*, *Dei dono*, *Dei nutu*, *etc.*, *etc.* (2). Elles furent diversement employées dans la rédaction des actes publics; mais toujours dans l'unique but de rendre une pensée de foi, un sentiment de piété et d'humilité chrétienne. Cette intention, du reste, n'est nulle part aussi explicite que dans l'exergue de certaines monnaies de Morlàas, où les vicomtes de Béarn voulurent s'appliquer les paroles même de l'apôtre « gratia *autem* Dei sum*us* id quod sum*us* (3). ».

IV. — Exposition du sujet.

L'Exposition fait connaître le but réel de la charte et le développe avec toutes les circonstances qui s'y rattachent essentiellement. Ici, Géraud V se propose : 1° d'acheter un terrain pour en faire donation pure et simple aux Franciscains, qui étaient venus prêcher à Auch depuis quatre ans à peine; 2° de céder, à prix réduit, un casal aux chanoines de

(1) Non est enim potestas nisi à Deo. Rom., cap. xiii, v. 1.

(2) Charles VII crut devoir interdire ces formules à Jean IV, comte d'Armagnac, en 1442. Il obligea le duc de Bourgogne, en 1449, à déclarer qu'elles ne portaient aucun préjudice aux droits de la couronne de France. Louis XI essaya inutilement d'empêcher le duc de Bretagne de s'en servir, etc., etc. Depuis ce temps, les souverains en firent le privilége exclusif de leur couronne. Toutefois, les évêques conservèrent la formule *Dei gratia* avec l'addition *et apostolicæ sedis*, qui datait de la fin du xiiie siècle seulement.

(3) I. Cor., cap. xv, v. 10.

Digitized by Google

Sainte-Marie, et de se servir de la somme reçue des chanoines pour payer le terrain désigné.

Compram terre den Guilhem de la faurge e de samoler Nasisera. La dite terre se ten dab los barats de la ville, e es pres la porte Naue. La dite terre dem nos en aumoine per anime de nos e de tot nostre linadche aus frais menos.

Achetons un terrain de Guilhaume de la Faurge et de son épouse Nasisera. Ledit terrain confronte aux fossés de la ville, et est près la porte-Neuve. Ladite terre donnons en aumône pour notre âme et celles de toute notre lignée, aux Frères Mineurs.

Guilhaume de la Faurge n'est pas seul admis à intervenir dans la vente; elle se fait également au nom de son épouse.

Les limites de l'objet du contrat ne sont pas déterminées. Nous savons, toutefois, que le terrain était *extra muros*, près de la porte qu'anciennement on appelait de Vic ou du Col-Long, vu qu'elle ouvrait sur le chemin en pente allongée, pratiqué au Nord-Ouest de la ville, dans la direction de Vic-Fezensac. Une reconstruction, alors assez récente, la faisait appeler Porte-Neuve. Cette porte était surmontée d'une tour de défense qu'un hurdel couronnait. Une décision du conseil de la commune fit démolir le hurdel en 1689; et le motif allégué dans la délibération était que la tour de la Porte-Neuve empêchait les voyageurs de voir en toute liberté, à la descente du Col-Long, les deux tours que Gervais Drouët venait d'achever sur le porche de la cathédrale.

Nous savons, en outre, que ladite terre confrontait aux fossés de la ville; et sa destination, déterminée un peu plus bas, nous fait connaître qu'elle était à l'aspect du nord-ouest, ayant, au sud, le chemin de Vic pour limite.

La donation du comte Géraud est en faveur des Frères Mineurs. C'est le nom que, par humilité et grande sympathie pour les classes indigentes, St François d'Assise avait donné à l'Ordre dont il était le fondateur (1209). « Allez,

Digitized by Google

avait dit le saint patriarche à ses premiers enfants nés de la pauvreté (1) : annoncez la pénitence, le pardon et la paix de l'âme. Soyez patients dans la tribulation, fervents dans la prière, courageux dans le travail, et le royaume de Dieu, qui est éternel, sera votre récompense. » Et partageant leur route, en forme de croix, vers les quatre parties du monde, il les embrassait et les accompagnait de ses paternelles bénédictions.

Ils partaient donc, nouveaux chevaliers, cherchant tournois spirituels pour y vaincre les âmes, en champ clos (2), avec l'armure impénétrable de la pauvreté, de l'obéissance et de la chasteté. A Frère Pacifique était échue la France, qui le vit arriver, en costume des bergers du temps, nu-pieds et demandant l'aumône (3), avec un petit nombre de compagnons. Frère Christophe eut la mission de Guienne, et y fonda divers couvents, dont les premiers furent ceux de Mirepoix et de Villefranche.

Auch, à son tour, avait accueilli, depuis un an, les pénitents venus d'Assise, lorsque Frère Bonaventure (4) dut,

(1) Cette paternité mystique a été mise en honneur par les trois grandes puissances de la terre, la poésie, l'éloquence et les arts du dessin. Giotto l'a célébrée dans son incomparable fresque de la voûte de l'église basse d'Assise; Bossuet, dans le panégyrique du Saint; Dante, dans le XIe Canto del Paradiso :

E dinanzi alla sua spirital corte
Et coràm patre le si fece unito
Poscia di dì in dì l'amò piu forte.

Indi sen' va quel padre, e quel maestro
Con la sua donna, e con quella famiglia
Che chià legava l'umile capestro.

(2) Voir, pour ces détails, l'histoire latine contemporaine de Thom. de Celano et la traduction en vers, Mss du XIIIe siècle, à la Bibl. Imp. (Baluze, 7956, in-4o, vélin).

Noz frères si departi sunt
Com noviau chevalier s'an vont,
Qui vont por tornéement querre

Par le païs e par la terre.
Il n'ont garde de nul estor,
Jhesucriz est lor guiaor.

(3) Voir ce costume des premiers Franciscains, Helyot, Ordres religieux, in-4o, tome VII, pag. 1 et 36.

(4) St Bonaventure n'avait alors que 35 ans. On lui avait confié, à l'Université de Paris, une chaire publique de philosophie et de théologie, qu'il occupait avec une très grande distinction. Il se trouvait au couvent de Mugello, en Toscane, lavant la vaisselle de la maison, lorsque les envoyés du pape, le bienheureux Grégoire X, lui portèrent le chapeau de cardinal. Sa nouvelle dignité ne l'empêcha pas de gouverner l'Ordre des FF. Mineurs jusqu'à sa mort, qui arriva en 1274.

Digitized by Google

malgré ses vives répugnances, accepter la charge de ministre-général de l'Ordre, en 1256. Sa lettre aux ministres provinciaux, écrite cette même année, prouve avec quel zèle le jeune Docteur Séraphique mit la main à l'œuvre, afin d'entretenir le feu sacré dans la grande famille des Minorites, déjà un peu déchue de sa première ferveur (1). Toutefois, ceux que l'évêque Hispan avait reçus à Auch (1255) s'étaient montrés dignes de leur vocation, puisque Géraud V voulait pourvoir à leur établissement définitif.

D'après le texte même de la charte, il le fait à titre d'aumône « Dem nos en aumoine. » C'est qu'en effet les FF. Mineurs ne pouvaient rien recevoir que conformément à l'esprit de cette pauvreté évangélique qui était l'objet de leur premier vœu : « Que les frères, » avait dit leur saint fondateur, « prennent bien garde à ne recevoir, en aucune manière, ni églises, ni maisons, ni tout ce que l'on bâtit pour eux, si cela n'est conforme à la sainte pauvreté que nous avons promise dans la règle. » Mais poursuivons l'étude de l'acte passé à leur occasion :

E nos en Guiraud dit comte de fezensac e darmaiach auem un casau qui es en la parrochie de ma daune Sencte Marie dauxs. Lauant dit casau se ten de launé part vert occident dab lo camin de Sent Jacme. De l'autre part vert Orient tense dab la bighe deus canonihes dauxs. De lautre part vert Meidie tense dab la bighe deux dits canonihes. De l'autre part vert Septentrion tense dab loriu de Buget.	Et nous Géraud, dit comte de Fezensac et d'Armagnac, avons un casal qui est en la paroisse de N. D. Sainte-Marie d'Auch. L'avant dit casal se tient, d'une part, vers l'Occident, avec le chemin de Saint-Jacques. De l'autre part, vers l'Orient, avec la vigne des chan. d'Auch. De l'autre, vers le Midi, avec la vigne desdits chan. De l'autre, vers le Septentrion, il confronte au ruisseau de Buget.

A ces lignes commence la seconde partie de l'exposition. Géraud V possède un casal (2) *extrà muros*, au sud de la

(1) S. Bonav. Epist. de Reform. FF., t. VII, p. 467.

(2) Du latin *Casale, Casa*, habitation. — Voir ces mots au Glossaire de Du Cange et au Supplément.

Digitized by Google

ville. Et par ce mot il faut entendre un terrain en culture, plus ou moins étendu, et, au XIIIe siècle, ordinairement accompagné d'habitations destinées à des hommes de peine.

Ce casal était situé dans le territoire paroissial de Sainte-Marie, parfaitement distinct de celui de Saint-Orens, depuis le milieu du XIIe siècle. A la demande de Guillaume d'Andozille, archevêque d'Auch, et de Garsie Eize, prieur de Saint-Orens, le pape Eugène III délégua l'évêque de Tarbes et le prévôt de Saint-Etienne de Toulouse pour mettre fin à d'anciens différends sur cette matière. Et c'est en 1145 qu'à dire de témoins nonagénaires et centenaires (1), on arrêta de nouveau, de l'est à l'ouest, la ligne de séparation, déjà fixée dans les époques antérieures.

Enfin, l'acte précise les bornes dudit casal dans la direction des quatre points cardinaux, mais de manière à nous laisser dans la plus complète incertitude pour les limites de l'est et du midi. Vers ces deux points, en effet, elles étaient communes avec les vignes du Chapitre, dont il serait bien difficile de retrouver, de nos jours, l'exacte position et l'étendue.

Au nord « loriu de Buget » est ce qu'on appelle aujourd'hui le ruisseau d'Embaqués. A l'ouest et perpendiculairement à son modeste cours, on connaît encore la rue de Saint-Jacques, dont le point de départ, au nord, est à l'ancien hospice des pèlerins de ce nom, aujourd'hui habité par la famille Boubée. On appelait également, au moyen-âge, cette maison de charité *hospiciolum capituli* « Hospitalet deus canonihes, » soit que le Chapitre l'eût fondée afin d'y accueillir les pèlerins qui passaient à Auch pour se rendre à Compostelle, soit que le fondateur l'eût simplement placée sous le patronage des chanoines de Sainte-Marie. Tout modeste qu'était son nom, l'hospitalet de Saint-Jacques offrait assez

(1) Dom L. Cl. de Brugelles. *Chron. du diocèse d'Auch*, aux *Preuves*, 35, præeuntibus hominibus centenariis et nonagenariis, etc., etc.

Digitized by Google

de ressources pour l'entretien des pauvres de la ville, même dans les temps de calamités publiques (1).

L'abbé F. CANÉTO,
Supérieur du petit séminaire d'Auch.

(La suite prochainement.)

DUNES DE GASCOGNE.

« Les dunes, écrivait, en 1810, M. Thore dans sa *Promenade sur les côtes du golfe de Gascogne*, p. 58, s'étendent depuis l'embouchure de la Gironde jusqu'à St-Jean de Luz, présentant partout la même uniformité. De distance en distance on rencontre des témoins irréfragables de mille et un naufrages et du tribut que d'imprudents navigateurs y paient trop souvent de leurs biens et de leurs personnes (2). Le reste est un désert où l'œil étonné cherche des êtres vivants, et n'aperçoit que des monticules nus presque partout et composés d'un sable très fin, mobile par conséquent, dans lequel la loupe fait reconnaître des débris de divers corps marins, mêlés et confondus avec du cristal de roche, du quartz, du grès, des agathes, des jaspes, etc., etc. »

M. Brémontier, inspecteur général des ponts et chaussées, chargé en chef par le gouvernement de la direction des semis

(1) L'an mil cinq cents quarante-cinq j ust en ceste ville d'Aux une très grande famine. Le Chapitre de la dite ville d'Aux nourrissait, tous les jours, de pain et vin et compaygnage, deux fois le jour, aux mallades resident à l'hospital du Chapitre; sans pour cela diminuer l'ausmosne accoustumée des pelerins.—Archiv. du Ch. d'Auch.

» En 1545, le Chapitre bailla, par moys, cinquante sacs bled pour la famine. En l'ad année, offre fait par le Chapitre d'Aux aux consuls de la présente ville pour nourrir et loger les pauvres tous moys, sy l'on donne cent escuts de pention.»—Ibid.

(2) « Le cadavre du naufragé reçoit la sépulture sur la plage même. On creuse une fosse profonde et on l'y pousse sans le toucher. Le paysan des dunes vêtu de son manteau noir s'arrête devant la petite croix qui lui indique la tombe d'un infortuné et raconte à son compagnon les tristes événements dont il a été témoin. Le sable humide qui couvre le cadavre est moins froid que la pitié passagère qu'inspire le sort du pauvre étranger. Pour lui, pas une larme; après lui, pas un seul regret, pas un seul souvenir. » *Le Pèlerin*, 1er mars 1838. CAMILLE BONNARD.

Digitized by Google

des dunes, étudia, de 1776 à 1809, avec l'avantage et le profit de la science, le phénomène de leur constitution, leur nature et les moyens d'arrêter leur marche continue vers l'intérieur des terres où elles bravaient tous les obstacles, chassant brusquement les populations effrayées et ne laissant sur les contrées où elles apportaient la désolation et la mort qu'une énorme masse de sable.

» Quant à leur formation, on sait sans doute que l'océan dépose sur nos côtes une quantité de sable que M. Brémontier évalue à 10 mètres 649 millimètres par 2 mètres courants, ou 1,245,405 mètres cubes pour toute la longueur de 233,513 mètres depuis la pointe de Graves jusqu'à l'embouchure de l'Adour. Ce sable est ensuite enlevé par les vents d'ouest et arrangé en monticules qui ont reçu le nom de dunes. La masse vomie par l'Océan en 4218 années est de 5,254,054,054 mètres cubes.

» La marche des dunes, qui est très rapide, l'est beaucoup plus vers le centre que vers les extrémités de la côte(1). Vers le centre, cet avancement est d'environ 20 mètres par an, d'où l'on peut conclure que tous les villages, qui ne sont qu'à 2,000 mètres des dunes, seront ensevelis sous les sables, si on ne se hâte d'arrêter leur marche envahissante.»

THORE.

Je demandai dans le *Réveil des Landes*, en 1850, que les savants nous expliquassent si, avant 1360, suivant M. Thore, ou 1560, d'après M. Barthro, époque où une tempête épouvantable bouleversa la côte du golfe de Gascogne, combla le port de *Contis*, ou encore avant un tremblement de terre qui arriva en 1427 et détruisit la ville de *Noviomagus*, si,

(1) Les observations météréologiques constatent que les vents dominants sur le golfe de Gascogne sont ceux qui soufflent du sud-ouest et du nord-ouest, ce qui fait que les sables sont amoncelés en plus grande quantité vers le centre, dans la direction de l'est.

Digitized by Google

dis-je, avant ce temps, la mer vomissait le sable qui, en s'amoncelant, a formé ces dunes que le vent poussait dans l'intérieur des terres. Les forêts isolées d'Arcachon, de Biscarrosse, de Ste-Eulalie, de Contis, d'Yonx, de Seignosse, etc., quoique d'origine fort ancienne, ne prouvent pas que primitivement la mer jetait du sable comme elle fait depuis peu de siècles, ou, du moins, il y a eu un temps d'arrêt.

M. Bartro, auteur de l'*Histoire de Capbreton*, me répondit « qu'on estime le déplacement des dunes à 20 mètres par an; mais cette marche doit être selon le nombre et la violence des tempêtes; elle semble devoir dater de la formation du golfe et ne devoir finir qu'avec lui, à moins que l'homme ne réussisse à fixer les sables par l'heureuse invention des semis de pins maritimes, dont le feuillage toujours vert brise l'impulsion des vents et abrite le sol qui se consolide par une prompte végétation de petites plantes à longue racine. »

En effet, la mer a dû, dès la formation du golfe, rejeter les sables que lui apportaient les rivières et celui produit par les débris des corps marins, car la masse rejetée est si considérable que toute cette contrée qui, des bords de l'océan, s'étend jusqu'aux rives de l'Adour, de la Douze et dépasse Leyre, est, en grande partie, couverte par des dunes. Ces dunes, fixées depuis des siècles, ont généralement conservé la forme des dunes mobiles; elles n'en diffèrent que par la consolidation et l'agrégation des sables. Le temps d'arrêt, à part les inappréciables variations dans les courants marins, a été plus apparent que réel. Il est probable cependant que, quand les abords de la plage étaient rendus fertiles par une culture soignée — les ruines découvertes par le déplacement des dunes confirment ce qui a été écrit à ce sujet — il dut alors s'opérer ces temps d'arrêt, ou par la main de l'homme, ou par quelque changement dans les courants,

Digitized by Google

après que l'immense masse de sable constituant principalement le *Marencin* eut pris sa place et se fut couverte d'une vigoureuse forêt de pins maritimes.

Il est une difficulté très intéressante que je voudrais soumettre aux savants qui s'occupent de l'histoire de notre pays : à qui devons-nous l'arbre pin? Que notre pin soit le pin maritime ou le pin sylvestre, c'est chose de la compétence des botanistes et que nous savons pour eux facile à démontrer. En sera-t-il de même pour déterminer l'époque à laquelle cet arbre est venu rendre toute une contrée habitable et lui apporter le travail et la richesse? Strabon disait, il y a 2000 ans : « La partie de l'Aquitaine qui avoisine » les côtes de l'océan est presque partout sablonneuse, pro- » duisant du millet et fort peu d'autres fruits. » Après Strabon, qui ne parle point des produits résineux, Elias Vinetus trouve que « la partie de l'Aquitaine qui touche la » mer est couverte de sable, abonde en arbres produisant » de la résine et de la poix; produit fort peu d'autres fruits, » excepté du seigle et du millet. » Strabon aurait-il négligé de mentionner les produits résineux, de même qu'il dut mettre de côté la culture du seigle?

Le pin s'est-il naturellement ou accidentellement mis en travers l'envahissement des dunes, ou bien a-t-il été choisi par l'homme pour opposer une digue aux débordements de cette mer de sable? Généralement on a cru que nous étions redevables de la fixation des dunes à l'ingénieur Brémontier. A coup sûr, à Brémontier revient l'honneur d'avoir saisi tout le parti que l'on pouvait tirer de l'ensemencement des dunes, pratiqué avant lui sur une petite échelle et à tâtons, comme tout ce qui commence. Mais nous devons aussi rendre justice à ceux qui ont fait le bien, uniquement pour le bien, sans autre but, sans autre dessein que de se rendre utiles au pays.

Digitized by Google

» La commune de Saint-Julien-en-Born, dit M. Saintourens dans son *Mémoire sur le littoral des Landes*, page 357, revendique l'invention de semer les dunes. »

» La commune de Saint-Julien, dit également un rédacteur du *Réveil*, — 21 mars 1850, — revendique l'honneur de l'invention des semis des dunes. Un propriétaire du quartier de Sart avait une dune de sable qui bordait le ruisseau traversant ce quartier sur sa propriété. Chaque fois que de fortes pluies faisaient déborder ce ruisseau, il minait et faisait s'ébouler des parties de cette dune qui encombraient le ruisseau, lequel entraînait alors une grande partie de ce sable sur une prairie dont la récolte était alors perdue pour le propriétaire. Ce propriétaire s'avisa de couvrir avec des branches de pin la pente de cette dune pour affermir le sol et empêcher son éboulement dans le ruisseau. Il fixa ces branches avec des pieux; elles étaient garnies de leurs cônes, qui s'ouvrirent à l'ardeur du soleil et jetèrent leurs semences sur le sable où, à l'abri des branches, elles germèrent, et bientôt il naquit des pins en abondance qui fixèrent la dune avec solidité. Ce fait paraît s'être passé en 1747; car, en consultant le rapport de M. Tassin, page 3, on trouve que M. Brémontier a essayé son premier semis en 1787, et, à la note de la page 5, qu'un semis avait été pratiqué à St-Julien 40 ans avant, ce qui reporterait la première découverte en 1747 environ (1).»

M. Tassin, secrétaire général de la préfecture des Landes, consigna dans son rapport de juillet 1802 « qu'on ne savait pas, en 1768, fixer les sables mobiles voisins de la

(1) La tradition locale attribue encore à une autre circonstance la découverte du procédé actuel du semis des dunes. Un marin ayant fait naufrage près de l'ancien port de Contis, voulant lui-même recueillir les épaves de son navire, se construisit une cabane avec des branches de pin. L'année après, M. l'abbé Derbiey, passant à côté de cette cabane placée sur la dune du littoral, vit que les pignons tombés des cônes qui se trouvaient aux branches avaient germé et poussaient avec vigueur. Cela suffit pour lui donner l'idée d'opposer un obstacle à la marche des dunes.

Digitized by Google

côte par des semis de pin. La dune *mobile* de Brocque, commune de St-Julien, département des Landes, avait été fixée, en 1752, par MM. Desbiey frères, Caule, d'Entomas-Darmentieu, avec des semences de pin. Ils avaient clos cette dune avec des clayonnages. Mais l'abbé Desbiey reconnut l'insuffisance de ce moyen contre l'invasion des sables; il couvrit entièrement alors cette dune avec des branches de pin, ce qui réussit. Il rédigea un mémoire de ce fait et le lut, le 25 août 1774, à l'académie de Bordeaux, dont il était membre; mais ce mémoire avait été égaré et ce fait oublié.»

Ce mémoire, intitulé : « *Recherches sur l'origine des sables de nos côtes, sur leurs funestes incursions vers l'intérieur des terres, et sur les moyens de fixer, ou, du moins, d'en arrêter les progrès,* » remporta, en 1776, le prix proposé par l'académie de Bordeaux, à laquelle il avait été envoyé, sous le nom de Guillaume Desbiey, frère de Louis-Matthieu.

« M. L.-M. Desbiey, » continue M. Thore, page 70, « cédant aux instances de M. Dupré St-Maur, prêta la seule copie qui lui restait de ce mémoire pour le faire copier, disait M. Dupré St-Maur, par M. Brémontier, alors sous-ingénieur des ponts et chaussées, et depuis devenu ingénieur en chef de la Guienne, en 1784. Mais la copie ni l'original n'ont jamais été rendus.»

On lit dans le rapport de M. Tassin que « M. Brémontier, ingénieur en chef de la Guyenne en 1784, effrayé de l'invasion des sables, projeta de les fixer par des forêts de pins, et fut approuvé par le gouvernement. Il commença, en 1787, un ensemencement douteux à la Teste, et cherchait des moyens plus sûrs, lorsque M. Peychan le jeune (1),

(1) La famille Peychan avait de très grands rapports avec celle de MM. Desbiey; il avait été facile à M. Peychan jeune de prendre connaissance des procédés mis en usage à St-Julien.—Thore, p. 72.

Digitized by Google

propriétaire à la Teste, imagina et lui communiqua le moyen de couvrir le sol avec des branches de pin (comme il avait été pratiqué à St-Julien, puis adopté dans la Zélande.) M. Brémontier en fit l'essai sur huit hectares et réussit. Il fit alors semer 380 hectares près la forêt d'Arcachon et réussit encore.»

La fixation des dunes, ce qui précède le justifie suffisamment, est due, pour la dernière époque, bien entendu, sinon à la découverte du *paysan de Sart*, du moins à l'intelligente initiative de l'abbé L.-M. Desbiey. Jusqu'ici, rien n'assure que les semis aujourd'hui en usage soient de l'invention absolue de Brémontier. L'ingénieur Brémontier, ayant copié le mémoire des frères Desbiey, comprit facilement tout l'avantage des procédés indiqués par eux, et il en a fort heureusement fait l'application sur une grande échelle. Ce mérite lui revient, et quand, comme Brémontier, on consacre plus de trente ans de sa vie à préserver un pays de sa ruine complète, il n'est nul besoin d'avoir recours à la moindre injustice pour obtenir les honneurs de la reconnaissance publique.

Si la commune de St-Julien est en droit de revendiquer l'invention des semis de dunes, ce ne peut être que pour la période actuelle. Les changements considérables survenus dans la topographie du littoral des Landes, notamment dans la constitution du *marencin*, dont la couche supérieure n'est autre chose qu'une immense étendue de sable prenant toutes les formes de dunes mobiles, prouvent que bien avant notre époque il y a eu des semis. «M. l'ingénieur Laval, à Mont-de-Marsan, chargé de fixer les dunes, pense qu'on doit faire remonter l'ensemencement des dunes à l'invasion des Barbares, et vers le cinquième siècle. Des calculs basés sur des expériences faites, qui doivent être vérifiées par de nouvelles observations, le portent à conclure, d'après le

Digitized by Google

volume moyen des dunes actuellement mobiles, et d'après leur avancement dans les terres, que l'abandon des anciens procédés de fixation doit remonter à 1,400 environ.»

La première charte de la ville de Mont-de-Marsan confirme l'opinion émise par M. Laval. « Charlemagne fortifia, en 778, les baies de Finibus-Terræ, le bourg du Boucau et l'antique cité de Mimizan contre les sables mouvants de la mer, et contre les Normands, avec beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent; et de cette manière il assura et préserva la Vasconie, du côté de la mer et du côté de la terre, contre les gens du pays et contre les étrangers (1).

Tout porte à croire que l'on connaissait, avant 778, les moyens d'arrêter la marche des dunes et de les utiliser par l'ensemencement. Rien ne dit que Charlemagne fît autrement que l'on avait fait avant lui, avec trop peu de ressources sans doute, mais par les mêmes procédés. Une fois que la principale partie des dunes, peut-être la totalité, fut fixée, soit que la mer ne jetât plus autant de sable, soit que la population, rassurée par les grands travaux exécutés, négligeât de continuer l'ensemencement et se confiât dans un arrêt apparent ou réel, les procédés se perdirent, et une nouvelle découverte devait seule remettre en pratique les moyens employés par nos pères pour arrêter cette véritable course au clocher des dunes du littoral.

ROGER-GAILLART.

(1) Voici le texte de la charte :

« *Item.* Las bayas de Finibus-Terre, do Bocau peglo, et de la ciutat entiq de Mimisan, ember las arenas de alt bolegadas et ember los Nordhoms apparella, am mult homs et multa pecune; et in tal maneyra succurret presect la Vascoegna, de alt et de terra, contra los sos homs et los stranes.»

Digitized by Google

LE MOIS DE MAI.

I.

Mai fait voltiger dans la plaine
Les papillons, fleurs sur les fleurs;
Il ranime des prés les riantes couleurs
Aux caresses de son haleine.

Des bords de sa corbeille pleine
Descendent jour et nuit les rêves enchanteurs.
Mais son soleil au fond des cœurs
Fait bouillonner la sève humaine.

Fuyez l'ombre des bois, enfants; fuyez encor
Les frais sentiers, les landiers d'or :
Le serpent est caché sous la gerbe fleurie.

Mais non! courez, volez, libres, purs et joyeux,
En chantant le nom de Marie;
Et rayons et parfums vous parleront des cieux!

II.

En ce mois où du Ciel, ta radieuse cour,
Tu descends jusqu'à nous, aimable Souveraine,
Au pied de ces autels, où ton souris m'enchaîne,
Un penser douloureux me suivra chaque jour.

L'auguste basilique, au spacieux contour,
Dont la pierre a germé sous la sueur humaine,
Proclame la ferveur d'une époque lointaine;
Tant de cœurs aujourd'hui sont fermés à l'amour!

Hélas! des temps chrétiens la sainte ardeur est morte!
On ne sait plus rêver que du flot qui nous porte,
Ou d'or, ou de moissons à l'espoir incertain...

Viens réveiller enfin les généreuses flammes,
Marie! et fais mûrir sur le sol aquitain
Le blé, soutien des corps, et la Foi, pain des âmes!

LÉONCE COUTURE.

Digitized by Google

BORDEAUX.

Ses Expositions, Mouvement Artistique.

De toutes les villes de France, Bordeaux est une de celles qui ont donné le plus de gages de leur foi artistique. Il a produit plusieurs artistes justement célèbres; il compte déjà cinq expositions. Plusieurs de nos maîtres, M. Delacroix et M. Cogniet entre autres, ont des preuves de sa générosité; et pourtant Bordeaux n'est pas une ville artiste. Explique qui pourra cette apparente contradiction; je me contente de l'énoncer. Bordeaux est surtout une ville mercantile, trop occupée de ses sucres, de ses cafés, pour donner du temps à l'étude ou à la contemplation des œuvres d'art. Il y a cependant à Bordeaux nombre d'amateurs d'art enthousiastes et éclairés. Ce sont eux qui font les expositions et achètent les tableaux; quelques-uns même possèdent de fort belles galeries dont ils font noblement les honneurs aux voyageurs et aux artistes. C'est ainsi qu'il m'a été donné de voir des tableaux de premier ordre. Mais la foule, — et je parle même de la foule élégante et riche, — garde pour ses affaires et ses plaisirs les facultés et l'argent dont elle pourrait consacrer cependant quelque partie à des passe-temps plus élevés et plus féconds. — Certes, le moment serait mal choisi pour s'élever contre la fièvre des théories et des spéculations. Loin de moi, d'ailleurs, la pensée de dédaigner ou de proscrire les essais scientifiques, économiques, industriels. J'admire de grand cœur, — pourvu que je ne sois pas forcé de les imiter, — ces penseurs laborieux qui passent leur vie à aggrandir le champ de l'expérience pour le plus grand profit de leurs contemporains; mais,—en ma qualité d'artiste, —

Digitized by Google

j'ai la faiblesse de croire que l'art a un but supérieur à atteindre, une mission plus noble à remplir. La science travaille pour le bien-être matériel; l'art ne s'adresse qu'à l'intelligence. C'est la plus noble partie de nous-même qu'il sollicite; c'est pour l'instruction et l'amélioration morale de tous qu'il veut travailler et se produire. Aussi, combien l'on doit se réjouir de voir les efforts tentés par les hommes intelligents, par quelques magistrats éclairés, pour donner à leurs concitoyens ces nobles jouissances qui sont un enseignement et une leçon. — Je viens de visiter la France entière, et partout j'ai constaté les mêmes germes précieux d'activité et d'enthousiasme. Certes, nous sommes bien loin encore de la passion artistique qui distingue si éminemment les populations de la Belgique et des Flandres, et, si l'on envoyait des détachements pour s'emparer des chefs-d'œuvre qui se trouvent disséminés dans notre pays, nous ne pourrions peut-être pas montrer à l'Europe étonnée le spectacle de toute une population prenant subitement les armes pour défendre et conserver le chef-d'œuvre menacé; mais il n'en est pas moins vrai que toute la province sort de son apathie artistique, et que tous les gens lettrés et de quelque éducation se piquent d'aider au mouvement et de favoriser cette utile réaction.

(Extrait du *Voyage artistique en France*, par M. L. de Pesquidoux.)

BARBOTAN[1].

(2e Article.)

Aux temps modernes nous avons réuni le moyen-âge et l'époque de la domination romaine pour établir la longue

(1) Voir *suprà*, page 399.

Digitized by Google

existence de Barbotan. D'autres preuves le démontrent encore.

Si l'heureuse situation d'un lieu, les avantages qu'il procure, les inconvénients dont il garantit, les besoins qu'il satisfait sont les signes caractéristiques de son occupation permanente, on peut affirmer que Barbotan a été constamment habité.

Ce village est frais et fertile, situé dans le fond d'un vallon. Une ceinture de coteaux dérobe la vue du bourg et le bassin forme ainsi une espèce d'entonnoir. Le sol de ce bassin où suintent mille sources est marécageux. Pourtant il n'exhale point de miasmes malfaisants. Les observations scientifiques ont au contraire constaté que les fièvres, à l'approche de l'automne, sont plus rares à Barbotan que dans les lieux voisins. Jamais il n'y règne de maladie épidémique.

Son climat est aussi très doux. L'intensité du froid est singulièrement tempérée par les exhalaisons des eaux nombreuses et tièdes qui sillonnent et imprégnent le vallon abrité par un rempart de collines. Le vend du sud pénètre seul dans l'enceinte du village à travers la gorge tracée par le ruisseau qui parcourt la vallée.

Il est impossible, nous disait une personne bien compétente, pour porter un jugement exact sur l'influence hygiénique de Barbotan, de trouver un lieu mieux abrité par les collines, paravent que la nature bienveillante a pris soin d'élever pour protéger les sources thermales contre les courants trop rapides et contre les variations brusques de température qu'ils amènent. Aussi le village de Barbotan, avec ses sources chaudes, constitue comme une vaste étuve où la chaleur du lieu fomente constamment une douce transpiration. L'uniformité de climat de Barbotan pourrait donc permettre la réalisation d'un établissement militaire d'hiver qui remplacerait

Digitized by Google

les thermes pyrénéens inaccessibles pendant six mois de l'année.

On rencontrerait difficilement un autre lieu où la végétation fût plus active, plus luxuriante. L'ormeau, les peupliers, le platane, diverses plantes exotiques y reçoivent en quelques années le développement en grosseur et en élévation qu'elles n'obtiendraient pas dans un siècle sur un sol moins privilégié.

Donc, sa situation à deux mille mètres vers le nord de l'immense plaine sablonneuse du département des Landes, la fertilité de sa terre végétale, la variété de ses produits, l'abondance et la qualité de ses eaux, la douceur de son climat ne permettent pas de supposer que Barbotan ait jamais été inhabité, c'est-à-dire que son antiquité ne soit très reculée dans le passé.

Nous regrettons que, pour des causes accidentelles dont la durée a été trop longue, Barbotan, par une affluence beaucoup plus considérable d'étrangers, n'ait point jusqu'ici entièrement rivalisé avec les établissements importants des Pyrénées ou des autres parties de la France.

E. CORNE.

Dans la lettre qui suit, on a appliqué l'orthographe actuelle, mais on n'a pas changé les mots; quelques-uns ont été supprimés, car l'écriture du parchemin était illisible. Elle n'est pas de Monluc puisqu'il nous prévient, dans ses Commentaires, qu'il n'écrivait pas, qu'il se contentait de dicter.

Extrait des Archives du Château de Terraube,

CARTON E, N° 2. — 14 MAI 1562.

Blaise de Monluc, seigneur dudit lieu, chevalier des ordres du roi et capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, au sei-

Digitized by Google

gneur de Terraube, salut : Nous vous mandons et commandons par ces présentes que vous assembliez en armes toute la communauté de votre ville et juridiction de Terraube, et faites montre le plus tôt que vous sera possible, et ceux qui n'auront point d'armes, les contraignez par toutes voies en acheter incontinent et sans délai et retard, montre faite, les contraignez aussi par toutes voies de se tenir toujours prêts pour le service de sa majesté, pour venir au lieu où par nous serez mandés, et commandons à tous lez gentilhommes de votre dite juridiction que fassent semblablement montre de tous leurs sujets, et en fassiez rôles, afin de nous les envoyer pour être certains des forces que nous pourrons avoir pour les employer au service de sa majesté, et cas advenant que vous entendiez que ceux de la nouvelle religion s'assembleront en armes en quelque lieu que ce soit, suivant les pouvoirs à nous confirmés expressément par sa majesté, vous donnons plein pouvoir et puissance sur les tailles.

Donné au Sompoy (St-Puy), sous notre seing et le scel de nos armes le 14 de mai 1562.

De MONLUC, ainsi signé.

FIN DU TOME PREMIER.

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE

DES

Matières contenues dans le Volume de cette Année.

(1er JUIN 1856.—15 MAI 1857.)

	Pages.
Programme, par J. Noulens	1
Lettre au fondateur de la *Revue*, par E. Corne	XIV
Littérature gasconne, Guillem Dastros, par Léonce Couture	1
Chant Cantabrique, par Chaho	9
Essai Historique sur Mézin, par Chaudon	11
Du Bornage dans ses rapports avec l'agriculture, par E. Corne	15
Historiettes, par J. Noulens	19
De l'influence du vin sur le moral des individus et des sociétés, par J. Noulens	20
Littérature gasconne, Guillem Dastros (*suite et fin*), par L. Couture	25
Origines, Noms, Etymologies, traduction de l'espagnol, par J. J. Marquet	35
Géographie, par J. Noulens	38
Numismatique, par Pelisson	40
Essai Historique sur Mézin (*suite*), par Chaudon	43
Recherches sur le moyen-âge en Aquitaine, par E. Corne	47
Dictons populaires, par J. N	49
Les Couronnes, par J. Noulens	51
Tombeau de St-Léothade, par E. Zeppenfeld	53
Agriculture. — Association vinicole, par M. de Minvielle	57
Origines, Noms, Etymologies (*suite*), traduction de J. J. Marquet	63
Lettre de M. Edmond Bezian	67
Archéologie, par M. E. Corne	71
Causerie.—MM. Gillot de Kerhardène et Léon Lacabane. Mort de la fête de Condom.—Soirée musicale et bal du Cercle, par J. Noulens	74
Essai Historique sur Mezin (*suite et fin*), par Chaudon	81
La Flûte. — *Souvenir gallo-romain*, par F. Bladé	84
Bibliographie des Auteurs gascons, par L. C	87
Lettre de M. Edmond Bezian (*suite et fin*)	92
Drainage, par H. L	96
Dictons populaires	99
Etymologies, par J. N	100
Légende des saints gascons, par Jehan Palimpsestus	101
Lampagie, par J. Noulens	105
Fiefs d'Armagnac	108
Origines, Noms, Lieux, Historiens, traduit de l'espagnol (*suite*), par J. J. Marquet	118
Bibliographie des auteurs gascons, par L. C	124
Le chant de Biron	126
Turquoises de Simorre	128
Euscalherria, par Durrey	129

Digitized by Google

Pages.

Mémoire sur les fors de Béarn, par M. de Laferrière, membre de l'institut 136
Féodalité, droit de chasse 140
Chartes de Nogaro, de Marambat et de Fourcés 141
Chant des Normands, au XIe siècle, par J. Noulens 144
De l'origine et des différentes rédactions de la loi des Wisigoths, par E. Corne 146
Lettre de Blaise Montluc 147
Famille Roquelaure, par Lafforgue 148
Lourdes, par A. A 150
Poton de Xaintrailles, biographie, par J. Noulens 153
Bibliographie (*suite*), par L. C 163
Le château de Léberon, par J. Noulens 165
Aspect des Foires de Tarbes, par C. Cassou 168
Numismatique, par Pellisson 170
Le Chêne-Liége et ses produits 173
Chant Cantabrique, par J. N 175
Manciet, par J. Noulens 177
Origines, Historiens, Mœurs, Langue, Fors, traduit de Zamacola, par J.-J. Marquet 184
Euscalherria, par Durrey 189
Château de Beaumont, par Mme la vicomtesse de Mazilière-Balarin 196
Commune d'Avensac 199
St-Gérald, par Léonce Couture 201
Poésies Gasconnes inédites, de Baron 210
Château de Beaumont (*fin*), par Mme la vic. de Mazilière-Balarin 214
Poème sur le Gers, par Léonce Couture 217
Chanson sur Gabrielle d'Estrées, composée par Henri IV 220
Château d'Asté en Bigorre, par Cénac Moncaut 223
Orthez, par J. Noulens 225
Légende. — Les Aïde Nagusi. Factions des Onez, des Gamboa par Durrey 234
St-Gérald, fondateur de l'abbaye bénédictine de la Grande-Sauve, (*suite*), par Léonce Couture 239
Causerie littéraire. *M. Jasmin*, par A. B 242
Impiété de quelques comtes d'Armagnac, par J. Noulens 249
Le Seigneur sauvage et la Femme sauvage, par Chaho 256
Origines, Fors, etc. (*suite*), Traduction par J.-J. Marquet 259
Le Siècle et l'Esprit des nations. Poésie, par J. Noulens 265
Charte de Maur 269
St-Gérald (*suite et fin*), par Léonce Couture ..... *id.*
Couronnement du poète Jasmin, par J. Noulens 273
Discours prononcé à cette occasion, par M. Henri Noubel 280
La Courouno del Brès, par Jasmin 281
Les Oubliettes du château de Pau, par Th. Delpy 286
Bulletin bibliographique, par E. Corne 293
Statue de la Rêverie, par J. Noulens 295
Critique historique. — Les Mérovingiens d'Aquitaine. Essai historique et critique sur la charte d'Alaon, de M. Rabanis, par Léonce Couture 297

Digitized by Google

Pages.

Oubliettes du château de Pau (*fin*), par M. Th. Delpy..... 307
Association vinicole (*Suite*). Lettre de M. J. de Minvielle..... 313
Rapport à M. le Ministre de l'instruction publique sur les mosaïques de Sieuze, par M. Samazeuilh..... 315
Chasseurs d'Isards, par M. Soutras..... 319
Histoire d'Auch, par M. P. Lafforgue..... 321
Lettre de M. Laurentie..... 328
Numismatique, par M. E. P..... 329
Fontrailles d'Astarac, par M. A. B..... 332
Capitaine de routiers, par P. Payen..... 336
Usages locaux, par E. Corne..... 339
Poésies inédites (*suite*), de L. Baron..... 343
Auch, 2e *partie*, par P. Lafforgue..... 345
Réflexions sur le livre de M. Rabanis, etc., par E. Corne..... 350
Château de Larressingle, par Dugoujon..... 354
Fondation du monastère de Bouillas, par J.-P. Lascaris..... 360
Un capitaine de routiers (*suite*), par Payen..... 362
Bulletin bibliographique, par J. N..... 367
Notes sur les réflexions imprimées dans la *Revue d'Aquitaine* du 15 janvier, par Léonce Couture..... 369
Une Querelle au XIIIe siècle, par J.-P. Lascaris..... 373
Origines, anciens fors et règlements des Basques, traduit de l'espagnol pour la *Revue d'Aquitaine* (*suite*), par J.-J. Marquet. 378
Lettre de M. de Minvielle..... 381
Auch (3e *et dernière partie*), par P. Lafforgue..... 382
Un Capitaine de Routiers (*suite*), par Payen..... 388
Beaux-arts, par J. Noulens..... 391
Histoire littéraire de la Gascogne. *Jean Gaichiés*, par L. Couture 393
Barbotan, par E. Corne..... 399
A mon ami J. N. Poésie, par Jofrez..... 401
Un Capitaine de Routiers (*suite et fin*), par P. Payen..... 402
Des Usages locaux en matière de commerce, par E. C..... 406
Coupole de l'église de Nérac, par J. Noulens..... 407
Possessions de l'abbaye de Condom dans le comté de Gaure, par Lascaris..... 415
Guillouné.— Gui-l'an-néou, etc., par J. J. Marquet..... 417
Fondation de Fleurance, par Lascaris..... 426
Poésies inédites de Louis Baron.— Ode à Pouyloubrin..... 429
Notes historiques sur Gabarret, par Riesbey..... 435
Lettre d'Henri IV..... 438
Trois célébrités du XVIe siècle, par Cayla..... 439
Guillouné.— Gui-l'an-néou, etc., (*fin*), par J. J. Marquet... 441
Histoire littéraire de la Gascogne. *Jean Gaichiés* (deuxième et dernière partie) par Léonce Couture..... 456
Edouard Ier, comte de Gaure, par Lascaris..... 462
Philologie gasconne. — *Arré, rien*, par L. Couture..... 465
Monluc, par Lascaris..... 469
Légende Gabardane.— *Bidau dous bous*..... 473
Causerie. — *Les Pyrénéennes*, de M. Soutras, par Alfred B... 478
Trois célébrités au XVIe siècle (*suite*), par Cayla..... 486

Digitized by Google

Pages.

Rictrude, *abbesse de Marchiennes*, par L. Couture..... 489
Les Eaux thermales de Lez, par Edw. Barry, professeur d'histoire à la Faculté de Toulouse..... 494
Le Compagnon pensif, par Bladé..... 498
Trois célébrités au XVIe siècle (*suite*), par Cayla..... 503
Lettre autographe de Monluc..... 509
Chants populaires des Pyrénées, par Th. Delpy..... id.
Essai de Diplomatique et souvenirs d'histoire locale à propos d'une charte auscitaine du XIIIe siècle, écrite en langue romane, par M. l'abbé F. Canéto..... 513
Eaux thermales de Lez (*fin*), par Edw. Barry, professeur d'histoire à la Faculté de Toulouse..... 521
Intimité du chancelier du Prat et de Jean de Pins, évêque de Rieux. 526
Trois célébrités au XVIe siècle (*suite*), par Cayla..... 529
Caisse d'escompte de Condom et Nérac. Séance générale des actionnaires..... 534
Essai de diplomatique (*suite*), par M. l'abbé Canéto, supérieur du petit séminaire d'Auch..... 538
Dunes de Gascogne, par Roger Gaillard..... 547
Deux sonnets, par L. Couture..... 555
Bordeaux, ses expositions, mouvement artistique, par M. Léonce de Pesquidoux..... 556
Barbotan, 2e article, par E. Corne..... 557
Extrait des archives du château de Terraube..... 559

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06850 4391

Digitized by Google

Digitized by Google